This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

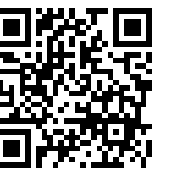

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

Société d'archéologie lorraine

ET DU

Musée historique lorrain

TOME LXIII^e (4^e Série, 13^e Volume)

1913

NANCY

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

PALAIS DUCAL

GRANDE-RUE (VILLE-VIEILLE)

—

1913

Digitized by Google

Digitized by Google

DC611
L84S6
v.63

LE

FONDS LORRAIN

AUX ARCHIVES DE VIENNE

PAR

Maurice DIETERLEN

Quel fut le sort de ces papiers dits de famille « comme contracts de mariage, testamens et autres, » qui furent laissés à François III, dernier duc héréditaire, en vertu de l'article XVI de la convention du 28 août 1736, annexée au troisième traité de Vienne (1)? Après quelles pérégrinations allèrent-ils se fondre dans les Archives de la Maison et de la Cour, à Vienne, après quels travaux d'inventaire et de classement? Telles sont les questions que le présent mémoire désire élucider.

Bien avant que la convention du 28 août fût signée, François III s'était inquiété de faire enlever les titres réservés. Son secrétaire intime, M. de Molitoris, retire le 20 juillet du Trésor des Chartes à Nancy environ 204 liasses. Le 6 septembre, c'est le greffe du Bureau général des finances à Lunéville qui est exploré. Plus tard, le 18 octobre, Maillard de Tresle, garde du Trésor, livre à M. de Rœsgen 2 gros cartulaires et la correspondance du prince de Vaudémont de 1701 à 1707, pour être remis à Lunéville dans la Chancellerie intime, dit, par euphé-

(1) Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 2e édit. (1748), t. VII, *Preuves*, col. CCCCLXXX, et Bibl. nat., *Collection de Lorraine*, t. 496, fol. 304

Digitized by Google

misme, le procès-verbal de décharge, mais personne ne s'y trompait. Du 12 février au 22 mars 1737, les commissaires lorrains poursuivent leur triage au Trésor, aux greffes du Bureau du Conseil, Bureau des Finances et autres. Leur butin est imposant. Mais le procès-verbal dressé après leurs visites, à dessein très vague, se contente prudemment d'enregistrer « grosse liasse... un sac, un paquet, » sans donner le décompte des liasses pièce par pièce. Ils déclarent emporter environ 230 liasses, 10 sacs, 2 cartulaires (de Thierry Alix), 20 registres de comptes, 6 volumes et deux mémoires de l'abbé Hugo (Baleicourt) (1). Ce n'était pas tout. Une nouvelle administration s'installait sous la tutelle de la France. Le 8 février, les commissaires de François III, MM. de Rennel, de Riocourt et Lefèvre, réunis à Bar devant la Chambre des comptes souscrivaient à l'acte solennel de la cession du Barrois. Le sceau de la Chambre des comptes, ou mieux la matrice du sceau aux armes de François III fut brisée. A Nancy, la même douloureuse cérémonie se déroule le jeudi 21 mars suivant dans la Salle des Princes, à l'Hôtel de Ville, devant la Cour Souveraine assemblée en corps, puis devant la Chambre des comptes. Les commissaires donnèrent lecture de la lettre de cachet signée de Presbourg le 5 mars par le duc dépossédé, pour la remise des sceaux de la Cour Souveraine et des diverses juridictions y ressortissant. Mais cette fois, par égard pour le duc froissé du cérémonial suivi à Bar, les matrices des sceaux ne furent pas rompues (2). Quelques jours plus tôt, le 17 mars,

(1) Bibl. nat., *Collection de Lorraine*, t. 496, fol. 279. « État des titres et papiers retirez tant du Trésor des Chartes de Lorraine à Nancy, que des Greffes du Bureau du Conseil, Bureau des Finances et autres de Lunéville, avant la prise de possession, au nom du Roy, des duchés de Lorraine et de Bar. » Notes marginales de Lancelot.

(2) Durival, *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. I (1778), p. 149 et p. 153. Cf. Pierre Boyé, *Stanislas Leszczynski et le troisième traité de Vienne*, Paris, 1898 ; in-8°, p. 477 et p. 488.

Digitized by Google

M. de Molitoris se transportait en la Chancellerie intime à Lunéville, faisait ouvrir les armoires et ne retenait que des « cayers travaillés par M. l'abbé Hugo au sujet de la noblesse » (1). Il recevait des mains de M. le baron de Mahuet, doyen des secrétaires d'État, le grand sceau de Lorraine en argent, du type équestre, son contre-sceau en argent et le sceau secret en cuivre (2), le tout enfermé dans une cassette d'ébène, incrustée d'argent et fermant à clef. Tous ces sceaux, les 2 sceaux de la Cour Souveraine, en argent, et en fer, les 2 sceaux de la Chambre des comptes, ceux des bailliages, des prévôtés, des grueries, des tabellionnages... M. de Rennel les remit au secrétaire intime. Il y en avait plus de 76, sans compter ceux du duché de Bar qui restèrent aux mains de M. de Riocourt, et un seul en argent venant de la Chambre des comptes de Bar, celui de fer avait été brisé (3). Que devinrent ces précieuses matrices ? Nous nous sommes assuré qu'elles n'étaient pas déposées aux Archives de Vienne. L'Empereur Ferdinand Ier, grand amateur de médailles, s'était formé une collection de sceaux. Il avait acquis en 1842 la

(1) Bibl. nat. *ibid.*, t. 496, fol. 288 v° et 289.

(2) Il vaudrait mieux dire sceau du secret, traduction exacte de *sigillum secreti*, comme au XIVe siècle. La langue des chancelleries avait perdu de sa rigueur et nous suivons l'usage du temps.

(3) K. K. Haus-Hof-und-Staatsarchiv, à Vienne. *Ms.*, *Supplément* W 930. Volume factice n. chiffr. « État des sceaux des différentes juridictions du duché de Lorraine qui ont été remis par M. le comte de Rennel à M. de Molitoris..... fait à Lunéville, le 28 mars 1737. » Voyez Pièces justificatives I. Pour abréger nous désignons ce dépôt *Archives de Vienne*, suivant en cela l'exemple de M. Pierre Boyé. Mais il existe à Vienne bien plus d'un seul dépôt d'archives. Archives de la Guerre, du Ministère de l'Intérieur, des Finances, archives de la ville de Vienne, de la diète de Basse-Autriche..... Prévenons enfin le lecteur que nos références au fonds lorrain manquent forcément de rigueur, puisqu'il n'est pas encore classé, et subsiste dans l'état où il se trouvait à Florence en 1742. Enfin les inventaires n'étant pas imprimés et ne nous ayant été communiqués que par faveur, nous nous faisons un devoir d'en user avec discrétion.

Digitized by Google

fameuse collection Dietz (1). C'est sans doute par ses soins que les matrices lorraines passèrent de son Trésor au département des médailles et antiques dans le Musée d'art et d'histoire de la Cour. Nous n'avons pas eu le loisir de pousser plus loin notre enquête (2).

Déposés sans doute à Lunéville, les papiers de famille étaient confiés depuis le mois de mars aux soins de Poirot, conseiller secrétaire du cabinet. Aussitôt après le départ de la princesse douairière, le déménagement commence. « Le Trésor, les Archives et quelques objets de grand prix furent conduits par voie de terre jusqu'à Mons, sous l'escorte des Cent-Suisses qui le gardèrent dans cette localité... en attendant que l'Archiduchesse gouvernante ayant quitté Bruxelles, on pût disposer des Palais... Tout le reste fut conduit par eau (3). » Survint la mort du grand-duc de Toscane, Jean Gaston, le 9 juillet. Henry de Richecourt, le frère du conseiller, loua des hangars à Anvers où fut abrité le mobilier du nouveau grand-duc, pendant que s'armaient à Ostende 5 vaisseaux pour le passage de la Maison lorraine. Le départ fut fixé au 12 novembre. Après 48 (4) jours de mer tout autour de l'Europe, la flottille des 5 vaisseaux touchait à Livourne,

(1) Julius von Schlosser, *Die sphragistische Sammlung des A. H. Kaiserhauses*, dans les *Mittheilungen des Instituts für Oesterr. Geschichtsforschung* t. XII (1891), pp. 297-304. Il ne s'y trouvait, suivant cet auteur, que 40 matrices du moyen âge et des temps modernes. Ce n'est pas notre compte.

(2) Durival, *ibid.*, p. 151, prétend que ces sceaux furent rendus à M. Daguesseau, chancelier de France, le 20 février 1737. Nous ne savons de quelle source il tient ce fait sûrement erroné.

(3) P. Boyé, *ibid.*, p. 479, et n. 3. Cf. Bibl. nat., *Collection de Lorraine*, t. 496, fol. 288 v°-289. Le départ d'Élisabeth-Charlotte est du 6 mars.

(4) Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, (1751), col. 987, v° Vayringe. *Abrégé de la vie du sieur Vayringe... composée par lui-même en 1745 ou par M. Duval, son ami.* Cf. col. 997, «... après avoir été exposés à la merci des ondes pendant 48 jours de navigation autour de l'Europe Occidentale. »

Digitized by Google

et dans le troisième il y avait « les Cent-Suisses et les Archives, ... la chapelle et la vaisselle ». Par nacelles, on remonta l'Arno pour mouiller devant les quais mêmes de Florence, vers la Noël de l'an 1737 (1). Où fut logé le chartrier ? dans le Palais de la Seigneurie où résidait Richecourt, président du Conseil des finances, en fait le véritable lieutenant du grand-duc ? dans le Palais Pitti où Valentin Jameraï Duval avait installé la bibliothèque, et Vayringe son cabinet de physique (2) ? ou bien dans la galerie des Offices, encore aujourd'hui dépôt pour les archives de l'ancienne république ? Nos recherches ne nous ont rien appris.

Comme bien l'on pense, les documents du chartrier devaient être dans le plus grand désordre, triés à la hâte avant l'arrivée de l'intendant français, M. de la Galaizière, exposés aux hasards d'un double déménagement et d'un long périple par mer. Après tant d'infortunes, ils tombèrent aux mains d'un homme intelligent nommé Thiéry ou Thierry qui s'intitule secrétaire du cabinet de S. A. R. (3). Ce garde avait un tempérament d'archiviste et peut être rapproché pour son zèle de Thierry Alix. Il mérite toute notre reconnaissance. Ses travaux d'inventaire et de classement sont à peu près les seuls qui facilitent encore aujourd'hui les recherches sur cette partie démembrée du Trésor, heureusement préservée des fureurs révolutionnaires et du zèle souvent maladroit des archivistes modernes. Raconter l'œuvre de Thierry à Florence, ce sera donc décrire le fonds lorrain dans son état présent. Thierry avait en face de lui deux groupes de documents bien distincts. D'abord, une série ancienne venant du

(1) Henry Poulet, *Les Lorrains à Florence*, Nancy 1910 ; in-fol., p. 17, (*Édition de la Revue lorraine illustrée.*)

(2) Dom Calmet, *ibid.*, col. 997 et Poulet, *ibid.*, p. 63.

(3) Archives de Vienne, *Fonds lorrain. Inventaire de la série A*, t. I, Préface. Cf. Pièces justificatives II.

Digitized by Google

Trésor, chartes, titres sur parchemin, originaux *(Urkunden)*, dont le plus ancien était une confirmation de donation par Pibon, évêque de Toul, en 1096. Puis la partie moderne, registres de comptes, de lettres missives, rapports d'agents à l'étranger, instructions, mémoires... *(Akten)*, provenant de la chancellerie privée des derniers ducs, Charles IV, Charles V, Léopold, François III, ce que nous classerions volontiers sous la rubrique générale de *Correspondance*. Pour la partie ancienne la tâche était aisée. Presque toutes les pièces, nous le montrerons plus loin, étaient encore protégées par des chemises en papier où les commis de Thierry Alix avaient transcrit l'analyse en belle gothique cursive du XVI^e^ siècle. Sur d'autres chemises se lisaient les analyses rédigées par Théodore Godefroy, en 1634-1635, de son écriture d'érudit, droite, aux hastes empâtées. Au dos des pièces, sur les chemises mêmes, on voyait encore des numéros d'ordre et très souvent des intitulés de layettes, dans une petite écriture cursive et menue du XVIII^e^ siècle, celle de Dufourny. Enfin d'autres analyses, des visas pour communication ou réintégration signalaient l'activité de Maillard de Tresle, dernier garde en titre du Trésor (1). A ce premier lot, Thierry donna la lettre de série D. Il fit fabriquer une série de faux volumes en carton, formant portefeuille, de formats variés suivant les dimensions des pièces ou des registres. Les plats et le dos en sont couverts de papier rougeâtre, avec des onglets au dos pour l'inscription de la cote et de l'intitulé des liasses. Il groupa ensuite les pièces par liasses, chaque volume contenant une à deux liasses de dix à vingt pièces, avec une numérotation nou-

(1) Cf. PAUL MARICHAL, *Catalogue de la collection de Lorraine*, Nancy, 1896; in-8°, p. 20, n. 3 et pp. 26-32. Nous sommes heureux de constater que les précisions données par notre savant confrère en 1896, sans avoir exploré le fonds viennois, se trouvent entièrement confirmées par nos recherches.

Digitized by Google

velle dans l'intérieur de chaque liasse, enfin les liasses par layettes. Il prit bien soin de reproduire les intitulés des layettes connus et de respecter leur ordre dans les classements antérieurs, si bien que l'érudit un peu familiarisé avec les inventaires de Godefroy ou de Dufourny n'a pas de peine à s'orienter (1). La série D comptait 213 tomes ou faux-volumes.

Thierry ne nous a pas laissé d'inventaire pour cette série ancienne, la plus précieuse pour nous. Il jugeait sans doute qu'il n'y avait pas là un arsenal suffisant pour les droits du Prince. Tous ses soins se portent aux papiers modernes qu'il divise en trois lettres de série, A, B, C, et pour lesquelles il nous laisse trois volumes d'inventaire. Il a fait précéder l'inventaire de la série A d'une préface où il expose ses idées pour le classement d'un fonds d'archives surtout diplomatiques. Un inventaire, dit-il, n'est pas un instrument de travail pour érudits, mais un répertoire

(1) Voici les principales layettes. Nous suivrons les intitulés de Dufourny, mais dans l'ordre où Thierry les disposa, classement encore actuel. *Mariages des comtes et ducs de Bar. Mariages particuliers. Mariages des ducs et princesses de Lorraine. Partages et mariages des ducs de Bar et des comtes de Vaudémont. Mariage de Dorothée de Lorraine, duchesse de Brunswig. Mariages Bavière. Mariage d'Anne de Lorraine, princesse d'Orenges. Mariage d'Antoinette de Lorraine, duchesse de Clèves. Mariage de Chrestienne de Lorraine, duchesse de Toscane. Testaments des comtes et ducs de Bar. Testaments des ducs de Lorraine. Traittéz, Accords et Intelligences. Traittéz et alliances des ducs de Lorraine.* [*Diplômes*]. *Fondations. Anjou et Arragon.* [*Naples-Venise*]. *Sicille.* Notons que la correspondance n'est pas rigoureuse entre les intitulés de Dufourny et le classement de Thierry. Au regard de la confusion du début, c'était déjà beaucoup, nous aurions mauvaise grâce à trop lui demander. Quant aux rubriques entre crochet, elles ne figurent pas dans le tableau de Dufourny. La dernière est empruntée aux listes de Théodore Godefroy. Pour la rubrique *Diplômes*, nous ne savons d'où elle vient. Elle est sans doute moderne. Il faudrait rétablir l'ancien intitulé, *Empire pour les reprises*, ou, *Empire-Investitures*. Cf. Bibl. nat., *Ms. français*, 4886, fol. 1 à 5 et Bibl. de l'Institut, *Collection Godefroy*, t. 168, *passim*. Notons enfin qu'en 1634 *Anjou, Sicile-Venise, Arragon, Naples, Venise*, formaient 5 layettes distinctes. Cf. *Collection Godefroy, ibid.*

Digitized by Google

pour les conseillers du Prince, un manuel pour les négociateurs. On rangera donc les pièces par ordre chronologique et on donnera des extraits des plus essentielles. Il faut les grouper par affaires, « les ranger aux endroits où elles doivent naturellement se trouver ». L'ordre le plus simple sera de suivre celui des diverses cours d'Europe où les affaires sont négociées. Les cours européennes seront elles-mêmes classées « suivant l'ordre du Protocole de S. A. R. qui commence par la Cour de Rome et celle des princes d'Italie (1) ». Avouons que la méthode n'est pas si mauvaise, elle a le scrupule du fonds d'origine, le principe directeur pour le classement de tout fonds d'archives. Les principes avoués par Thierry ne sont pas si différents de ceux qui ont été appliqués au dépôt du Ministère des Affaires Étrangères à Paris (2). Seul ou secondé par des commis, il rédigea l'inventaire des séries A et B, et terminait en 1742 celui de la série C, disposant les pièces par liasses et les liasses dans des portefeuilles numérotés et étiquetés, comme il l'avait fait pour la série ancienne. Sur ce laborieux garde nous ne savons rien, ni d'où il venait, ni pourquoi il laissa son œuvre inachevée. Appartenait-il à cette famille de juristes et de feudistes qui donna un conseiller d'État à Charles IV et dont le fils, Rodolphe, chanoine de la primatiale, puis grand doyen de Saint-Dié, rédigea un inventaire des titres de l'Abbaye de Remiremont, inventaire connu de Dom Calmet et de Lancelot (3) ? Nous l'ignorons. Les dernières layettes de la série D, deux layettes entièrement en déficit à Paris comme à Nancy, n'ont pas été encartées. De Florence,

(1) Archives de Vienne, *Fonds lorrain*. Inventaire de la série A, Préface. Voyez les pièces justificatives I.

(2) Cf. *Répertoire général alphabétique du droit français*, Paris, 1889 ; in-8°, t. v, *art.*, *Archives* par E. Lelong, n° 453, p. 98.

(3) Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 2e édit., (1748), t. I, *Catalogue alphabétique*... col. cxxxvij.

Digitized by Google

elles ont gardé un bref répertoire numérique sur feuilles volantes et l'administration moderne des Archives impériales a dû les loger dans de longues boîtes en carton.

Qu'advint-il du chartrier grand-ducal de 1742 à 1765, comment fit-il son dernier voyage jusqu'au palais de la Hofburg ? Lacune. A cette dernière date nous le trouvons incorporé aux Archives secrètes de la Maison, de la Cour et de l'État, récemment organisées par Marie-Thérèse en 1749, et formant une division indépendante (1). Kaunitz dans un rapport à l'Impératrice, du 9 septembre 1779, maintient cette autonomie et distingue « *das ungarische, das österr. (für die deutschen Provinzen), und das lothringische Archiv.* ». En 1807, nous voyons un cadre de classement de A à G, et la lettre D réservée aux archives lorraines-angevines (2). Les travaux modernes se réduisent heureusement à fort peu de choses. Un ancien archiviste des princes-évêques de Salzbourg, appelé à Vienne après la paix de Presbourg (1806) (3), et devenu directeur des Archives en 1834, J. Knechtl s'inquiète de donner un inventaire à la série ancienne. Tâche à vrai dire aisée, il se borne à recopier sur de grandes pages in-folio les analyses françaises inscrites au dos des pièces, ou en vedette sur leurs chemises de papier, non sans quelques bévues de transcription bien excusables. Souvent il donne des dates erronées, parce que celles de son modèle l'étaient aussi. Il n'indique ni les dates successives, ni le décompte des pièces dans l'intérieur d'une liasse, ni la description des matériaux (papier ou parchemin), ni le mode de scellement. Enfin le lecteur ne sait pas s'il s'agit d'un original, d'un vidimus ou d'une copie informe. Bref,

(1) G. Wolf. *Geschichte der K. K. Archive in Wien*, Wien, 1871 ; in-8°, p. 36 et p. 25.

(2) G. Wolf, *ibid.*, p. 47.

(3) G. Wolf, *ibid.*, p. 45 et p. 60.

Digitized by Google

malgré ses lacunes, l'inventaire de Knechtl peut servir à des recherches sommaires. Il est d'ailleurs unique.

Humbles témoins d'un passé disparu, ces titres nous ont semblé plus éloquents que bien des monuments somptueux élevés à la gloire des conquérants. Tous les âges y ont laissé leur marque, et c'est avec une attention émue que nous avons suivi la trace de tous ceux qui les ont classés, annotés, chapelains seigneuriaux, conseillers à la Chambre des comptes d'Angers, gardes du Trésor lorrains, commissaires français, secrétaires du grand-duc de Toscane, archivistes de l'Empereur..... Nous avions le désir d'en donner ici au moins le répertoire numérique sommaire. L'épreuve nous a montré que ce serait là une tâche sinon impossible, du moins prématurée pour un fonds encore dans l'état où il quitta Florence vers 1760, sans numérotation continue. Il n'y a même qu'un nombre minime de pièces estampillées. Son garde actuel, notre aimable confrère M. de Györy, occupé par des besognes administratives, doit remettre à des temps meilleurs ses projets de classement. Nous avons rédigé pour notre usage un inventaire analytique de tous les originaux antérieurs au XVII^e^ siècle, environ 640 pièces. Il est à la disposition de nos confrères. Il nous reste à exposer ce que l'on peut tirer de ces multiples mentions hors texte pour l'histoire de notre Trésor.

Les plus anciennes mentions hors texte sont de rapides notes, fortement abrégées, d'une écriture cursive. La chancellerie des ducs de Lorraine et des comtes puis ducs de Bar, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, était plus que rudimentaire. Ils confiaient le soin de rédiger leurs actes à de simples clercs, à leur chapelain, ou même requéraient les services d'un notaire d'une des cours d'officialité de Toul ou de Verdun, ou encore d'un notaire impérial. Le notaire signe au repli de l'acte, ou au bas du texte, dans cette forme,

Digitized by Google

Concesse sunt — per Thomam Romail (1), ou encore, *G. Nicolaï Picardi* [*s. e. signum*] — *Ita concessum est* (2). Ainsi l'official, au nom de qui est expédié l'acte, est averti de la régularité du contrat et peut y appendre son sceau. On rencontre souvent au blanc (3) des pièces un sigle très difficile à expliquer, où, croyons-nous, tel scribe au service du notaire déclare avoir rédigé l'acte (4). Ailleurs, le notaire consigne l'acquittement des droits du sceau (5) ou encore pour un contrat entre plusieurs parties, il rappelle que c'est la première ou la seconde expédition (6).

Une étude à venir apportera, nous l'espérons, quelque lumière sur ces chancelleries seigneuriales, encore très mal connues. Sur le classement du Trésor aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles nous ne savons presque rien. Il existe dans un

(1) Archives de Vienne, *Fonds lorrain*, série D. *Mariages*, t. XXV, 1295, novembre. Don de noces fait à Gobert d'Apremont pour son mariage avec Marie, sœur de Henri, comte de Bar, par ses parents Geoffroy d'Apremont et Isabeau. — Orig., parch., scellé de 3 sc. pendants sur double queue de parchemin, ceux des parents et celui de l'officialité de Toul.

(2) *Ibid.*, — 1296, août. Renonciation de Marie de Bar au profit de son frère, Henri, comte de Bar. — Orig., parch., scellé du sc. de l'officialité de Toul pendant sur double queue de parchemin.

(3) Nous appelons blanc d'une pièce, son verso vierge d'écriture, quand au moyen âge c'était au contraire le recto du parchemin blanchi et poli pour recevoir l'écriture qui s'appelait le blanc.

(4) *Ibid.*, *Traités*, t. X. 1271, 2 mai. Traité d'alliance entre Henri, comte de Luxembourg, et Thiébaut, comte de Bar, contre Ferry, duc de Lorraine. — Orig., parch., scellé de sc. pendant sur double queue. Au dos, on lit d'une main contemporaine de l'acte, *flt per* $\overline{Ab}$ [*Albertum, Albericum, Alberonem* ?]

(5) *Ibid.*, *Traités*, t. XXI, 1325-1326 (n. st.), 3 mars. Traité de paix entre Baudouin archevêque de Trèves, Jean roi de Bohême, comte de Luxembourg, Ferry, duc de Lorraine, Edouard, comte de Bar d'une part et la Cité de Metz, d'autre part. — Orig. parch., scellé de 11 sc. pendants sur double queue. Sur le repli, un sigle de cinq lettres que nous lisons, *cum solutione denariorum. Archiepiscopum* (?)

(6) *Ibid.*, *Mariages*, t. I. 1302, 3 avril. Don fait par Jeanne de Coucy à Jean de Bar, son fils. Orig., parch., sc. du sc. de la comtesse pendant sur double queue.

Digitized by Google

des volumes de la Collection de Lorraine (1) un fragment d'ancien inventaire sur rouleau de parchemin. Par l'écriture et la teneur des actes analysés nous pouvons le dater du règne de Raoul (1329-1346). Il y a là plutôt un classement topographique, les actes se rapportant aux terres de Champagne, Picardie, Thiérache, savoir : Aubenton (2), Boves (3), Rumigny (4).....

Avec les ducs angevins, la chancellerie se perfectionne. Les actes, au moins les plus solennels, sont généralement contresignés par un secrétaire particulier. Il existe des registres pour les lettres patentes (dès 1473) (5). Et s'il n'y a pas encore de garde du Trésor en titre d'office, appointé, il est fort probable que l'un des secrétaires de René II d'Anjou prenait soin des titres utiles, cancellait ceux qui avaient sorti leur plein effet, et délivrait aux parties des expéditions authentiques. Nous voyons un Johannes Lud contresigner les actes ducaux, avec la mention courante à la chancellerie de France de l'autorité qui a donné l'ordre de dresser l'acte (6). On trouve à Vienne six cartons de pièces, la plupart originales, expédiées sous les règnes du roi René et de René II d'Anjou. Thierry les avait reconnues d'une façon sommaire en 1742. On se rend compte qu'elles formaient les fameuses layettes intitulées par Dufourny, dans son classement de 1697-

(1) Bibl. nat., *Collection de Lorraine*, t. 642, fol. 1. « En cest escrein (*ms*, escrim) sunt tout [es les] lettres contenuez dedans cest rolle. »

(2) Aisne, arr. de Vervins, ch.-l. de canton.

(3) Somme, arr. d'Amiens, ch.-l. de canton.

(4) Ardennes, arr. de Rocroi, ch.-l. de canton.

(5) Bibl. nat., *Collection de Lorraine*, t. 642, fol. 42 v°. « Inventaire des Layettes..... qui se trouvent au Trésor des Chartes au Palais de Nancy. » (*Copie pour Godefroy*, 1634-1635.) Et t. 652, fol. 66.

(6) Archives de Vienne, *ibid.*, *Traités*, t. X. — 1489, 25 mai, Nancy. Traité d'alliance valable douze ans entre René II, duc de Lorraine et Guillaume, duc de Juliers et de Berg. — Orig., parch., scellé de un sc. pendant sur double queue. Au repli, signature du secrétaire : « N.[*ota* ?] *Io*[*hannis*] *Luddri. Per dominum ducem.* »

Digitized by Google

1698, *Anjou et Arragon, Sicille-[Venise], [Naples-Provence]*, aujourd'hui à peu près totalement en déficit soit à Paris, soit à Nancy. De quel fonds venaient ces pièces ? La question paraît bien superflue et la réponse toute simple pour qui n'a pas dépouillé ces dossiers. Expédiées par la chancellerie lorraine (1) du roi René ou de René II, à l'occasion d'affaires lorraines ou pendant leur séjour en Lorraine, ces pièces se trouvent bien naturellement déposées au Trésor de Nancy. Pourtant les faits se jouent de notre logique et défont par leur complexité nos plus solides raisons. On en jugera par nos analyses (2), non seulement la plupart de ces actes ne sont pas expédiés en

(1) H. de Roux, *La chancellerie du roi René. Positions soutenues par les élèves de l'École des Chartes*, Chartres, impr. Garnier, 1891 ; in-8°, pp. 37 à 44. Voyez aussi, Beautemps-Beaupré, *Coutumes et Institutions de l'Anjou*, 2e partie, t. I, p. 549 et n. 1.

(2) Archives de Vienne, « *Drei Cartons* », *Layette* I. 1471, 6 septembre — 1472 (n. st) 25 février, Angers. — Vente par Bertrand de Beauvau a), seigneur de Précigné b), à Jean de la Salle c), maître d'hôtel du roi de Sicile, de maisons et jardins sis près des lices de la ville d'Angers, en la paroisse de Saint-Laud, et transport des dits biens par Jean de la Salle au roi de Sicile. — Orig., parch., scellé du sc. pendant de la cour d'Angers sur double queue. Au dos, cote inscrite par Dufourny, *n° 16*.

a) Maine-et-Loire, arr. de Beaugé, cant. de Seiches.

b) Sarthe, arr. de la Flèche, cant. de Sablé-sur-Sarthe.

c) Maine-et-Loire, cne de Montreuil-Bellay.

Ibid., 1370, 24 juillet — 1484, 10 août. Vente par Guillaume de Craon, vicomte de Châteaudun à Louis II d'Anjou, du château de la Roche-au-Moine, a) pour 20.000 francs d'or faisant 20.000 livres tournois. — Vidimus sous le sceau de la cour d'Angers pendant sur double queue.

a) Maine-et-Loire, cne de la Possonnière (aujourd'hui La Roche de Serrant).

Ibid., 1410, 12 juin, château d'Angers. Vente par Yolande, duchesse douairière d'Anjou à Charles de la Tour et à Jeanne de Souday, sa femme, de la terre de la Roche-au-Duc et de Chauvigné b), pour 5.000 livres Orig., scellé comme dessus.

b) Maine-et-Loire, cne de Mozé.

Ibid., 1431, 2 mai, Angers. Vente des dites terres par Jean de la Haie, seigneur de la Salle, à Jean de Brie et à Ysabeau de Maillé, sa femme, pour 5.044 réaulx d'or. Orig., scellé comme dessus.

Ibid., 1431, 29 août, Angers. Autorisation de vente et quittance de

Digitized by Google

Lorraine, mais leur teneur ne touche en rien notre province. De plus, une copie authentique du 19 décembre 1461 donne un inventaire de lettres patentes pour le royaume de Sicile, rédigé en 1437 (1), et déposé dans les Archives à la garde de la Chambre des comptes d'Anjou, logées au château d'Angers, dans une chambre au-dessus du portail tourné vers la ville. Un auditeur de la Chambre des comptes, Léonard Baronat, avait précisément rédigé, avant leur transfert à Paris, un inventaire des titres touchant le royaume de Sicile, le 27 janvier 1492. Ce document est aujourd'hui conservé au Musée britannique (2). Y a-t-il identité entre les deux inventaires, le second est-il la refonte du premier ? Pour faire la preuve, il faudrait les comparer. Nous retiendrons ceci que des documents versés au Trésor de Nancy à une date indéterminée se trouvaient originairement confiés aux conseillers d'Angers. Or après la suppression de la Chambre des comptes d'Angers par

toutes charges donnée à Jean de la Haie par la duchesse Yolande. — Orig., scellé comme dessus.

Ibid., 1417, 24 novembre, Angers. Vente des dites terres par Jeanne de Souday, veuve de Charles de la Tour, à Jean de la Haie, pour 5.000 livres tournois. — Orig., scellé comme dessus.

Ibid., 1438-1439 (n. st), 8 janvier. Palais d'Aix. Vente par René d'Anjou de la terre et seigneurie de Saint-Laurent-des-Mortiers, c) à Bertrand de Beauvau, son chambellan, pour 2.200 réaulx d'or, à charge de foi et d'hommage lige, sans faculté de réméré. Cahier de papier signé et paraphé par deux notaires d'Angers, le 7 juin 1475. — Nous pourrions multiplier nos exemples et citer les titres de l'achat du comté de Beaufort par le roi René et les pièces du procès en Parlement entre ce prince, le vicomte et la vicomtesse de Turenne.

c) Mayenne, arr. de Château-Gontier, c^{on} de de Bierné.

(1) *Ibid.*, *Layette* III. 1437. *Inventoire des lettres touchant le Royaume de Sicille.* Copie authentique du 19 décembre 1461. On lit au dos : « *Inventoire de plusieurs lettres touchant le Royaume de Sicile, lesquelles lettres sont en ung coffre ferment à deux claveures, estant à main senestre comme l'on entre en une chambre sur le portal du chastel d'Angiers.* »

(2) A. Lecoy de la Marche. *Le roi René*, t. I, p. 457. Cf. : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XVI, (1855) p. 100. *Musée britannique. Mss. Harley*, n° 902, fol. 108-133.

Digitized by Google

Charles VIII (octobre 1483), la comptabilité est transportée à Paris, en février 1485. Le reste des archives suit en février 1492 (1). Il est bien peu croyable que le procureur général ait jamais consenti à se dessaisir de titres qu'il considérait comme la propriété de la couronne. Si donc des actes expédiés par la chancellerie angevine du roi René se trouvaient au Trésor de Nancy, c'est peu avant la mort de ce prince (1480), qu'il faut placer leur transfert. On connaît aussi les nombreux voyages du roi René, toujours accompagné d'un chancelier ou d'un secrétaire pour l'expédition des affaires urgentes (2).

Il n'est donc pas surprenant de rencontrer dans ces layettes démembrées des actes qui régulièrement auraient dû être sous la garde des conseillers à la Chambre des comptes d'Angers. La même question se pose pour les nombreux actes expédiés par les chancelleries de Sicile ou de Provence et datées de Naples, du château de l'Œuf, du palais d'Aix, de Marseille.... Nous ne prétendons pas la résoudre dans les limites de cette étude. Nous l'indiquons, nous réservant de la traiter plus tard. Au dos d'un vidimus sous le sceau du duché de Bar, en 1464, une main contemporaine a noté : « Pour metre ou Trésor à Nancy » (3). Le Trésor existe donc bien, en tant que dépôt d'archives, sous le règne de Jean II d'Anjou.

Au XVI^e^ siècle, voici des mentions qui, à première lecture, nous ont abusé et fait croire à des bizarres intitulés de

(1) A. Lecoy de la Marche, *Ibid.*, p. 460 et n. 3. Voyez, René Jouanne, *Étude sur la Chambre des comptes d'Angers. Positions des thèses soutenues à l'École des Chartes*, Paris, Picard, 1912 ; in-8°, pp. 43-50.

(2) H. de Roux, *ibid.*, p. 38.

(3) Archives de Vienne, *ibid.*, *Layette* III. — 1460 (1461, n. st.) — 1463 (1464, n. st.) Vidimus sous le sceau du duché de Bar d'une protestation faite devant Pie II et deux cardinaux par Gérard d'Harcourt, sénéchal des duchés de Lorraine et de Bar, et par Raymond Puget, docteur ès droits, pour sommer le Saint-Père d'investir le roi de Sicile et d'abandonner l'imposteur Ferdinand d'Aragon. — Orig., parch., 1 sc. pendant sur double queue.

Digitized by Google

layettes, ébauche d'un classement antérieur à l'œuvre de Thierry Alix. Sur deux actes de la fin du XIII^e^ siècle, l'un de 1272, on lit au dos le mot *Fructus*, d'une main du XVI^e^ siècle (1) ; sur l'autre, de 1274, de la même écriture du XVI^e^ siècle, on lit *Benedictus* (2). Évidemment aucun de ces deux mots ne peut se rapporter ni à la teneur de l'acte, ni à l'expéditeur, ni au destinataire. Ce n'est pas plus une mention de chancellerie qu'une fantaisie de scribe pour se faire la main. Les caractères en sont réguliers et bien formés. On serait fort tenté d'y voir un intitulé de layette, ou mieux la rubrique d'un coffre contenant une certaine catégorie de documents. Mais comment expliquer la présence de deux actes de teneur fort semblable dans des layettes différentes. Nous avons rencontré dans un des volumes de la Collection de Lorraine à Paris un classement identique pour des pièces déposées à la Chambre des comptes de Bar, et cotées par un ou deux mots du *Pater Noster* ou de l'*Ave Maria* (3).

(1) *Ibid. Série* D, *Traités*, t. XIX. 1272, 25 septembre, Épinal. Accord entre Thiébaut, comte de Bar et Ferry, duc de Lorraine, pour régler le sort de leurs prisonniers communs faits à la journée de Hadigny a), entre autres Laurent, évêque de Metz. — Orig., parch., autrefois scellé de 2 sc. pendants sur double queue de parchemin. Au blanc se lit *Fructus* et la cote de Dufourny, *n° 2*.

a) Vosges, arr. d'Épinal, cant. de Châtel.

(2) *Ibid.*, 1274, 8 juillet, Lyon. Traité de paix entre Thiébaut, comte de Bar et Ferry III, se soumettant à la sentence de deux arbitres, Othe de Bourgogne, seigneur de Salins, damoiseau et Amé, seigneur de Montfaucon. Orig., parch., français, scellé du sc. de Ferry, du type équestre, de cire verte, pendant sur double queue de parchemin. Au blanc, on lit *Benedictus* et la cote de Dufourny, *n° 3*.

(3) Bibl. nat., *ibid.*, t. 495, fol. 52-57 v°. Ainsi fol. 53 v° : « Plusieurs lettres d'acquesz... cotté *pater*. || Lettres de desnombrement de.... cotté *noster*.. || Coppie en parchemin auctentieque de deux nottes... cotté *qui*. || fol. 54. Huictz acquictz en pappier et perchemin... cotté *Et Benedictus*. || Lettres de paix entre le Roy de Boyesme et comte de Bar, dattées mil IIII^c^ XXXVIII... cotté *Fructus*..... » Cet état, sûrement antérieur à l'administration de Thierry Alix, paraît dater soit du règne éphémère de François I (1544-1545), soit de la régence de sa veuve, la duchesse Christine (1545-1569), puisqu'il y est parlé du feu duc Antoine.

Digitized by Google

Ce ne sont pas là des rubriques pour un classement régulier. Par ce même inventaire, on voit que les pièces étaient groupées par liasses sous des cotes alphabétiques très simples, AA, BB, CC... et les liasses ficelées par affaires importantes (1). Ces rubriques se rapportent à des communications au dehors. Fallait-il produire des titres à la cour de France, devant le Parlement, comme nous le ferions encore aujourd'hui, le garde du Trésor ou le greffier des comptes dresse un état des pièces emportées par les commissaires lorrains, et, pour mieux les reconnaître, les marque d'une vedette connue, *Mater, Mulieribus, Et benedictus, Fructus.* Il en était de même pour un transfert de pièces de la Chambre des comptes de Bar à celle de Nancy.

Avec Thierry Alix (président de la Chambre des comptes en 1569), apparaissent les intitulés de layettes, classées par ordre alphabétique, qui ont persisté à travers les inventaires de Godefroy, de Dufourny. Plus simples et plus brefs que les anciens, ces nouveaux titres (2) sur les layettes annoncent un dépôt parfaitement organisé. A la mort du laborieux président des Comptes (1594), le Trésor n'avait pas à envier celui de la Sainte-Chapelle, alors dans le plus affreux désordre.

On connaît les événements de l'année 1634. Menacé par

(1) *Ibid.*, fol. 52. « En la Layette sur laquelle est escript *Lettres pour les affaires de Barrois.* || fol. 53. Layette sur laquelle est escript *Lettres qui ont esté portée* [*s*] *en court de France.* || fol. 55. Sept lettres prinse [s] à Nancy en la boicte intitulée *France.* » Voyez aussi *Bibl. de l'Institut, Collection Godefroy*, t. 168, *passim.*

(2) Archives de Vienne, *ibid.*, *Traités*, t. XIX. 1344, 23 août. Sentence arbitrale de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, réglant les conditions de la paix entre Adhémar, évêque de Metz et Raoul, duc de Lorraine. — Instrument authentique sous les seings manuels de deux notaires de l'officialité de Metz. Au dos, écriture du XVIe siècle : « *Pour remetre ou sac intitulé* Evesques de Metz. » Bibl. nat., *ibid.*, t. 104, fol. 17. Sur une chemise de dossier, de la même main que dans les cartulaires de Thierry Alix, on lit, *Aulbe.* Dans les marges, Dufourny a répété deux fois *Albe.*

Digitized by Google

les troupes royales, Charles IV avait au début de l'année fait transporter dans la citadelle de la Mothe cinq (1) grands coffres de titres précieux, dont deux contenaient les procès-verbaux des récentes conférences de Liverdun. Le maréchal de la Force, après la prise de Bitche, vint assiéger la place qui se rendit le 26 juillet, après la mort de son gouverneur, Antoine de Choiseul d'Iche. Les coffres sont ramenés à Nancy et déposés à l'hôtel d'Iche où sont descendus Théodore Godefroy, historiographe du Roi, et Gobelin, commis, par lettres patentes du 17 août (2), « pour visitter les titres et chartres du pays », avec ordre d'apporter à Paris ce qu'ils jugeraient à propos pour le service du roi. Dès le 18 septembre, ils se mirent à rédiger un inventaire, d'abord analytique, puis beaucoup plus sommaire pour ne pas effaroucher les officiers du duc, de tout ce qui leur semblait de bonne prise. Puis Godefroy conti-

(1) Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 2e édit., (1748), t. I. *Catalogue alphabétique...* col. cxxxv. Lepage, *Inventaire des titres enlevés de la Mothe* (*Documents sur l'Histoire de Lorraine*, Nancy, 1857), p. 17. Bibl. nat., *ibid.*, t. 642, fol. 3 : « Mémoire du père Dom Barthelemin Remion touchand les papier [s] de la maison de Laurainne. » — Cet auteur donne le chiffre quatre. Nous contestons le chiffre six donné par l'Inventaire, par dom Calmet qui suit mal son auteur. Le procureur du Roi parle de 7 à 8 coffres. Nous préférons le chiffre donné par Mengin lui-même, chargé de la triste commission. Il n'y avait pas identité de contenu entre les *cinq* coffres transportés de Nancy à la Mothe et les *dix-huit ou vingt* coffres envoyés a Paris par Godefroy. C'est Mengin et non Janin, son oncle, comme le croit Dom Calmet qui suit le Mémoire de Rigault, mal informé, alors absent de Nancy, qui eut à exécuter les ordres de Charles IV. Il pointa dans les inventaires existants les pièces à retirer, et, pour les layettes encore dépourvues d'inventaire, il dressa un état sommaire des titres en se guidant d'après les intitulés des layettes. Voyez Bibl. nat., *ibid.*, t. 642, fol 10-11, 1634, 22 septembre, Paris. Lettre de Mengin à son oncle Janin, fol. 14-15, 1634, 8 octobre, Paris. Lettre du même au même *(originaux)*. Durival donne à croire que Janin suivit les titres dont il avait la garde et se laissa enfermer dans la place. Nous n'en avons pas d'autres preuves. Voyez Durival, *ibid.*, p. 58. Le récit de Mengin à son oncle, le garde du Trésor, y contredit même formellement. Cf. Bibl. nat., *ibid.*, t. 642, fol. 10.

(2) Bibl. nat., *ibid.*, t. 16, fol. 150.

Digitized by Google

nua seul deux mois durant, avec tant de zèle que six coffres furent remplis, envoyés à Paris, en exécution des ordres du Roi datés de St-Germain-en-Laye, le 15 janvier 1635, et déposés au Trésor des Chartes près la Sainte-Chapelle (1). Claude Janin, conseiller secrétaire d'État, garde du Trésor, dut se prêter, la mort dans l'âme, au démembrement. Par arrêt du Conseil souverain établi à Nancy, en date du 6 novembre (2), il lui fut enjoint de se purger par serment qu'il ne détenait aucun titre. Il y eut même toute une comédie assez plate et pas du tout à l'honneur de Godefroy pour contraindre le malheureux garde à livrer ses clefs (3). De

(1) Bibl. nat., *ibid.*, fol. 4-6 v°. « Instruction pour justiffier qu'il y a dans le Trésor de la Sainte-Chapelle... ». Mémoire annoté par M. de Mahuet, le 26 avril 1714.

(2) KRUG-BASSE, *Histoire du Parlement de Lorraine et Barrois* (*Annales de l'Est*, t. X. 1896), p. 87. D'après MICHEL, *Histoire du Parlement de Metz*, t. II, p. 78. Source contemporaine, *Mémoire* de NICOLAS RIGAULT, garde de la Bibliothèque du Roi, conseiller au Parlement de Metz en 1633, procureur général du Roi à Nancy, depuis intendant à Metz, mort à Toul, en août 1654. Bibl. nat., *Ms. français* 18890, fol. 48 et seq. (*Original*, annoté de la main de Théodore Godefroy).

(3) Bibl. de l'Institut, *Collection Godefroy*, t. 168, cahier n. ch. 7, fol. n. ch. 2 v°. Un examen attentif de ce volume nous a convaincu qu'il y eut plus d'un convoi de titres dirigés sur Paris, par les soins de Godefroy, au moins deux, sinon trois. Ceci permettrait de concilier les variations des auteurs quant à la date du transfert, 1634 (*Inventaire des titres... de la Mothe*, publ. par LEPAGE), 1635 (*Collection de Lorraine*, t. 642, fol. 4. « Instruction pour justiffier... » et *Ms. français* 16886, fol. 1. Copie de l'Inventaire de Godefroy avec notes marginales de sa main, exemplaire de Séguier), 1636 (H. FR. DELABORDE, cf. *infra*). Une note ms. de Denys Godefroy sur la couverture d'un de ces fragments d'inventaires, précisément insérés dans le dit t. 168, signale que l'inventaire de son père, rédigé pendant les derniers mois de 1634, a été « reveu le sabmedy 27 janvier 1634 » (*sic, corr.* 1635). Cette mention nous donne la date extrême de la mission de Godefroy. Il y eut donc un premier envoi dans l'hiver de 1634, un second au début de l'année 1635, et peut-être même un troisième en 1636. Cf. Bibl. de l'Institut, *ibid.*, *cahier n. ch. 5.* « Trésor des chartes de Lorraine. ‖ 1. L'on a depuis quelques années au Trésor des chartes du Roy, en la Saincte Chapelle, ce qui concerne les differens de nos Rois avec les ducs de Lorraine..... ‖ 2. Reste à tirer du mesme lieu..... » Godefroy avait à explorer trois fonds bien distincts, ce que Lepage n'a pas fait ressortir, les 5 coffres de la Mothe, les greffes de la Chambre des comptes

Digitized by Google

son inventaire, Godefroy remit un exemplaire au cardinal de Richelieu, au chancelier Séguier, au procureur général Molé et à d'autres personnes, mais sans prendre la peine d'en déposer copie au Trésor des chartes (1). Cette circonstance explique une erreur répandue jusqu'à ces derniers temps, savoir que les coffres inventoriés par Godefroy ne furent jamais restitués, mais annexés au Trésor royal où ils seraient encore aujourd'hui, fondus dans la série dite Supplément du Trésor des Chartes (2). Quelques années après la signature de la paix de Ryswick (1697), on ignorait encore à la cour de Lunéville le sort de ces fameux « six coffres ». Un mémoire rédigé ou inspiré par Monsieur de Mahuet, premier président de la Cour Souveraine, à la date de 1714, constate le retour des titres transportés à Metz en 1670 (3). Quant à ceux de

de Lorraine et de la Cour des Aides, à la garde de M. le président Gobelin, enfin le Trésor du Palais dont Rigault avait les clefs. Cf. LEPAGE, *Inventaire des titres enlevés de la Mothe*, pp. 7 et 8.

(1) Bibl. nat., *ibid.*, t. 642, fol. 4-6 v°. « Instruction pour justifiier qu'il y a dans le Trésor de la Sainte-Chapelle... » Dom Calmet a justement relevé le fait, d'après le *Mémoire de Rigault*, procureur général du Roi au Conseil souverain établi à Nancy. Cf. *Catalogue alphabétique...* t. I (1728). Col. CXIC et C et t. III (1728), col. 281. Dom Calmet renvoie au vol. 742, p. 46, de la Bibliothèque du chancelier Séguier. Les Mss. de Séguier, légués par Mgr de Coislin, évêque de Metz, à Saint-Germain-des-Prés, sont entrés à la Bibliothèque nationale avec le fonds de cette abbaye, aujourd'hui disloqué dans de multiples séries. Ce volume avait échappé à nos recherches. Plus pénétrant, M. Auvray l'a identifié avec le *Ms. français* 18890 et imprimé le Mémoire de Rigault (fol. 48 et seq. du Ms.), dans le *Bibliographe moderne*, t. III (1899), pp. 294-300.

(2) H. Fr. DELABORDE, *Layettes du Trésor des Chartes*, t. V, Paris, 1909, *Étude sur la constitution du Trésor des Chartes...* p. ccIij, et cxcj. « Quant aux six coffres déposés à Paris depuis 1636, ils ne furent jamais rendus, pas même lorsqu'après le Traité de Ryswick... » Godefroy avait cependant inséré, aux dires de Dupuy, une copie de cet inventaire dans son exemplaire personnel de celui des layettes. Cf. *ibid.*, p. cxcj. L'exemplaire du chancelier se trouve aujourd'hui dans le fonds Séguier à la Bibliothèque nationale (*Ms. français* 16886).

(3) Bibl. nat., *Collection de Lorraine*, t. 642, fol. 6 v°. Cf. P. MARICHAL, *Catalogue des mss. conservés à la Bibliothèque nationale sous*

Digitized by Google

1634, l'auteur en déplore l'absence et soutient le bon droit du duc à les réclamer, suivant les stipulations de l'article X du traité particulier entre le Roi Très Chrétien et le duc de Lorraine, annexé au Traité de Ryswick entre le Roi et l'Empire. Or ces titres furent certainement restitués, au moins en partie. Nous en avons retrouvé un bon nombre à Vienne. Sur les chemises qui les protègent, au dos des pièces, nous avons relevé des mentions de la main même de Théodore Godefroy, brèves analyses, intitulés de layettes.... L'identification est aisée. C'est la même écriture de savant, droite, imitée de l'italique, aux hastes empâtées, bien connue de celui qui a feuilleté les volumes de la collection Godefroy, à la Bibliothèque de l'Institut. Les titres de La Mothe furent donc réintégrés. A quelle date? Nous hésitons, puisque, à la Cour lorraine, on l'ignorait ou feignait de l'ignorer (1).

En 1670, nouveaux revers, nouveau démembrement. Depuis le 26 août Charles IV est en fuite. Le 1er septembre, les troupes royales sous les ordres du maréchal de Créqui, viennent cerner le château et le bâtiment de la Chambre des comptes. Des sentinelles sont postées aux issues et nul ne peut pénétrer au Trésor ni dans la Chambre des comptes sans licence des officiers royaux. Le 9 septembre, on fait venir Mengin, garde du Trésor, et Vignolles, son

les nos 1 à 715 de la collection de Lorraine, Nancy, 1896; in-8, *Introduction,* p. xxx. Notre savant confrère a précisé sa pensée depuis. Voyez *infra.* Le souvenir de la restitution de 1664 pouvait bien avoir échappé à la mémoire de M. de Mahuet, un siècle après.

(1) Cette restitution n'avait pas échappé à la sagacité de M. Delisle. Cf *Le Cabinet des Mss.*, t. I, p. 416, n. 3. D'après les mentions marginales de l'exemplaire de Séguier, cité plus haut, deux clairvoyants érudits l'ont datée, entre 1661 et 1670, probablement en 1664. Cf. P. Marichal, *ibid.*, p. xxxi. Ph. Lauer, *Collections manuscrites sur l'histoire des provinces de France,* t. I (1905), *Introduction,* p. xxi, n. 1. Et P. Marichal, *Cartulaire de l'Évêché de Metz, Introduction,* p. xxxviii (*Mettensia,* t. v, 1907).

Digitized by Google

commis, au Château. Ils doivent remettre les clefs, cédant à la violence. A la hâte, dans la dernière confusion, on vide le chartrier. Les liasses sont jetées par les fenêtres dans la cour du Château où elles restent à demi éventrées, « abandonnées à la discrétion des soldats et du public (1) ». Voiturées jusqu'au port du Crosne, jetées pêle-mêle dans des bateaux, les malheureuses archives arrivèrent à la citadelle de Metz en piteux état. S'il faut en croire le procès-verbal de reprise (2), signé par Vignolles, procureur général des Chambres des comptes de Lorraine et Barrois, 28 ans plus tard, le transport avait été fait avec tant d'incurie que des titres furent trouvés le long de la rivière et emportés par les premiers venus. Ainsi se perdirent les minutes de plusieurs ordonnances (3). Confié à la garde de l'intendant, alors M. de Choisy (4), et du procureur général au Parlement de Metz, M. de Corboron (5), le Trésor lorrain ne les touchait guère.

(1) Bibl. nat., *ibid.*, t. 642, fol. 70. Acte de protestation fait par Nicolas Mengin, garde du Trésor, le 9 septembre 1670, devant tabellion. *(Copie contemporaine).* Cf. Bibl. nat., *Ms. français* 4880, fol. ch. D. Dufourny se trompe quand il donne, dans sa préface, la date de 1672 pour le transfert des titres lorrains dans la citadelle de Metz.

(2) *Ibid.*, t. 642, fol. 78-81 v°. 1698, 15 septembre, Metz. Procès-verbal de reprise signé par Vignolles, procureur général des Chambres des comptes de Lorraine et Barrois. *(Minute et expédition pour M. de Corberon.)*

(3) Krug-Basse, *ibid.*, p. 428.

(4) Durival, *Description*, t. IV (*Supplément au* t. I. 1783), p. 66. Le transport du chartrier ducal sur 18 chariots, l'enlèvement des armes et des canons à l'Arsenal, l'histoire de la grande couleuvrine paraissent une confusion du marquis de Beauvau, dans ses Mémoires, d'où elle est passée à peu près partout, dans Durival, Dom Calmet.... En effet, il y eut des convois de chariots pour les papiers de la Chambre des comptes de Nancy et de celle de Bar. On pouvait confondre le Trésor proprement dit avec le dépôt de la première, voisins l'un de l'autre. Cf. *Mémoires du Marquis de Beauvau...* « *Cologne, chez Pierre Marteau* », 1687 ; in-12, p. 350. Fausse adresse, cf. Ch. Pfister, *Revue de Synthèse historique*, t. XXII (1911), p. 177, n. 2. Durival, t. I, p. 73, et Dom Calmet, *ibid.*, t. III (1728), col. 670.

(5) Bibl. nat., *ibid.*, fol. 78-80 v°.

Digitized by Google

Ils n'y voyaient qu'un arsenal où puiser des instruments propres à fortifier les prétentions royales. Le sieur Ravaulx (1), conseiller au Parlement de Metz « en prit communication pour ses arrêts de réunion » de 1680 à 1683. Quant à remédier au désordre croissant, personne ne s'en souciait. Bien au contraire, ceux qui en avaient la charge ne laissaient pas d'y piller ce qui leur convenait et de vendre à des particuliers les titres qui les intéressaient (2). Enfin, M. Turgot, intendant de justice et police à Metz, comprit tout le parti que l'on pourrait tirer d'un pareil arsenal, exploré avec méthode (3), et en 1696 il fit un rapport sur l'utilité d'inventorier les papiers lorrains et d'en conserver des extraits. Heureuse initiative, puisqu'elle devait sauver le Trésor d'une ruine certaine. Pontchartrain, contrôleur général des finances, entendit à merveille les idées de son intendant. En exécution des ordres du Roi, il adressait ses instructions à Honoré Caille, seigneur Dufourny, auditeur à la Chambre des comptes, en date du 8 janvier 1697, confirmées par lettres de cachet du 14 janvier suivant. Dufourny partait pour Metz, accompagné d'un auxiliaire, le sieur Fournier, avocat au Conseil, et de février 1697 à décembre 1698 refondait les anciens cadres de classement, annotait les pièces, les datait, et faisait rédiger son précieux inventaire par huit commis (4). Il faut croire que la besogne était amère et que le séjour de la ville ne plaisait guère à l'auditeur. Il s'ennuyait beaucoup, a noté Lancelot (5), et pleurait parfois comme un enfant.

(1) *Ibid., Ms. français,* 4880. Inventaire de Dufourny, *(Minute)*, Préface, fol. chiffr. D-E.

(2) *Ibid., Collection de Lorraine,* t. 642, fol. 80, et *Ms. français* 4880, fol. ch. D v°.

(3) *Ibid.*, fol. ch. D v°.

(4) Bibl. nat., *ibid.*, t. 642, fol. 58, note de Lancelot. Paul Marichal, *ibid.*, et du même, *Dufourny et Lancelot*, dans les *M. S. A. L.*, 1894, pp. 1-74.

(5) Bibl. nat., *ibid.*, t. 642, fol. 58. Note de Lancelot.

Digitized by Google

Une pénétrante étude a déjà fait connaître son œuvre. Nous n'y reviendrons pas, sauf sur deux points. Son classement n'était pas complet. Nombre de pièces du fonds lorrain à Vienne ne portent aucune espèce de mention au blanc, ni analyse, ni date, ni cote. Dufourny, pressé par le temps, négligea ce qui lui paraissait de moindre intérêt. « il se contenta de faire des extraits des pièces et titres qui estoient dans les Layettes, et ne s'arresta point à examiner les Registres qu'il regarda comme ne contenant que des transcripts de ces mêmes pièces, non plus qu'à examiner les comptes de la Chambre des comptes de Bar qu'on crut inutiles » (1). Beaucoup de documents avaient été soustraits ou dissimulés. Nous en avons vu des exemples plus haut (2). Il y a d'ailleurs telles pièces manifestement négligées aussi bien par Thierry Alix, Godefroy, Dufourny, que par Thierry. Ce sont en général les plus anciennes, celles que l'administration impériale protège avec plus de souci. Deux d'entre elles reposent sous les somptueuses vitrines de la Salle d'Exposition aux Archives impériales (3). D'autre part, Dufourny ne s'est pas contenté d'inscrire au dos des pièces que des numéros, sans indi-

(1) Bibl. nat., *ibid.*, t. 496, fol. 23. Note de Lancelot, et *Ms. français* 4880, fol. D v°.

(2) *Ibid.*, t. 496, fol. 179. En 1698, le 27 juin, sur réquisitions du substitut du procureur général, la Cour Souveraine rendit un arrêt ordonnant la saisie de plusieurs coffres de titres soustraits pendant les troubles d'août 1670, que le concierge de l'hôtel de Malte, sis à Nancy, la Vieille-rue-devant (?) allait faire conduire à Fénétrange pour le bailli du prince de Vaudémont. Cf. *ibid.*, t. 642, fol. 62. Note de Lancelot : « Dans le portefeuille 6. *Affaires de Limites*. — Art. Genicourt, est un certificat des gens des comptes de Bar, portant que lors de l'enlèvement des Titres de Lorraine à Metz en 1670, plusieurs originaux ont esté adhirez (égarés). »

(3) Archives de Vienne, *Série* D, *Mariages*, t. V, (*Ausstellung*, n° 84). — 1206, septembre. Traité entre Ferry II, duc de Lorraine et de Bar, et Aubert, comte de Dagsbourg pour le mariage de leurs enfants Thiébaut et Gertrude. — Orig., scellé de 2 sc. pendants sur double queue de parchemin. Celui de Lorraine, à gauche, de cire vierge, à moitié brisé. C'est le plus ancien acte expédié par un duc de Lorraine

Digitized by Google

cation de layette, comme l'a cru M. Marichal. Nous avons relevé sur nombre de pièces, à Vienne, des intitulés mis par Dufourny de sa petite écriture menue. Ailleurs il a noté que tel acte était imprimé dans l'*Histoire de la vraye origine de la Maison de Lorraine du Père Vignier* (1). Au témoignage de dom Calmet qui le tenait de M. Nicolas, lieutenant général à Vic, il fit aussi dessiner tous les sceaux qu'il rencontra (2).

Le 4 septembre 1698, par lettres de sceau plaqué, Léopold commettait Charles Arnoult de Vignolles, son procureur général des Chambres des comptes de Lorraine et Barrois

que nous ayons rencontré. Le traité de paix de 1179 a) entre Simon II et son frère Ferry est en réalité une sentence arbitrale rendue par Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, scellée de son sceau, le 2 mai ou le 13 septembre, à Ribemont b), en présence de la duchesse, mère de Simon et de Ferry.

a) *Ibid.*, *Série* D, *Traités*, t. XIII. Impr. par Dom Calmet, avec de nombreuses incorrections, *Histoire de Lorraine*, 2e édit., t. II, *Preuves*, col. ccclxxxij. La suscription ne spécifie pas s'il s'agit de l'Invention de la Sainte-Croix ou de son Exaltation (*in vigilia Sancte Crucis*). D'où le doute. Au XIIIe siècle, quand on ne précise pas, l'habitude est d'entendre plutôt l'Invention.

b) Aisne, arr. de Saint-Quentin, ch.-l. de cant.

Ibid., *(Ausstellung*, no 122). 1265, 3 juillet. Traité entre Rodolphe de Habsbourg et Thiébaut, comte de Bar, pour le mariage de leurs enfants, Albert et Yolande. — Orig., scellé d'un sc. pendant, de cire vierge, sur double queue de parchemin. On remarque des sortes de fleurons ou fleurs de lys dans le champ de ce sceau.

(1) *Ibid.*, t. IV. 1379, 5 avril. Traité entre Jean, duc de Lorraine et Robert, duc de Bar, pour le mariage projeté entre leurs enfants Ferry de Lorraine et Bonne de Bar. — Orig., parch., scellé de deux sc. pendants sur double queue. Au repli, Dufourny a noté : « Imprimé en l'histoire de la vraye origine de la maison de Lorraine du père Vignier, aux preuves, p. 189. » Jérôme Vignier, frère d'un intendant français à Metz, fils d'un ministre protestant, converti en 1628, entre chez les Oratoriens en 1630. Cf. Dom Calmet, *ibid.*, 2e édit., t. I (1748), *Catalogue alphabétique*, col. cxliij. Son ouvrage a paru en 1649. Pour la critique de son œuvre, cf. Ch. Pfister, *La Lorraine, le Barrois et les Trois Évêchés*, dans la *Revue de Synthèse historique*, t. XXII (1911), pp. 184, 185 et n. 1.

(2) Dom Calmet, *ibid.*, 2e édit. (1748), t. I, *Catalogue alphabétique*, col. xcviij.

Digitized by Google

pour se transporter à Metz, et recevoir des mains de M. de Corberon, procureur général au Parlement de Metz, les titres restitués par l'article XXXVII du Traité de Ryswick (30 octobre 1697). Le 7, Vignolles est à Metz et remet à Corberon ses pouvoirs avec la lettre de cachet du Roi, à la date du 26 août, ordonnant la restitution. Il lui demande pour sa décharge un inventaire analytique. Corberon refuse, arguant qu'il n'a pas la garde des titres déposés dans la grand'salle de la citadelle, mais seulement les clefs de cette salle, et que de plus la lettre de cachet du Roi ne parle pas d'inventaire. Vignolles proteste. Corberon s'entête. Il n'est que le dépositaire des clefs depuis la mort de M. de Charuel, intendant de Lorraine, Barrois, généralité de Metz. Mais Vignolles a su par des indiscrétions que des liasses sont déposées dans la chapelle attenante à la grand'salle, et que Dufourny en a fait porter dans sa maison et dans d'autres lieux où il travaille encore actuellement. Il les réclame. Avec une mauvaise foi évidente, Corberon proteste que tout ce qu'il doit rendre se trouve dans la grand'salle et refuse de le laisser pénétrer dans la chapelle dont les portes sont entièrement masquées par des planches. D'où plaintes à M. de Turgot, l'intendant, mais en vain, et obligation de faire venir une autre commission pure et simple pour retirer les titres et papiers sans inventaire. Corberon s'obstine à réserver pour le Roi une layette cottée *Gorze*, une autre cottée *Sierques*, les trois layettes cottées *Longuy* et les trois layettes cottées *Phaltzebourg*, de plus les comptes et acquits de ces terres, ceux de la saline de Moyenvic, ceux de Clermont, Stenay, Jametz, Dun, Varennes, Vienne-le-Châtel, Montignon et Marville. Enfin, Vignolles, assisté de François Cachedenier, seigneur de Vassimont, auditeur en la Chambre des comptes de Bar, signe, le 26 septembre, un inventaire sommaire des layettes retirées. Elles sont

Digitized by Google

emballées dans 14 ballots, 68 tonneaux et transportées par 4 bateaux. Les 25 et 26 septembre, il renvoie à Bar, sur 34 chariots, des liasses de comptes dans 78 tonneaux, des papiers mêlés et des sacs de procès dans 4 coffres, pour être réintégrés dans leur fonds d'origine, la Chambre des comptes de Bar (1).

Les somptueux bâtiments élevés par les soins du comte de Goluchowski, de 1899 à 1902, abritent encore un riche fonds de manuscrits, dont le noyau est formé par la bibliothèque des princes-évêques de Salzbourg, sécularisés en 1806 (2). Nous l'avons exploré. Un catalogue imprimé, suffisamment net et complet, rend la recherche aisée (3), beaucoup plus facile qu'à la *Hofbibliothek*. La Laurentienne de Florence a conservé un certain nombre d'imprimés et de manuscrits lorrains (4). Il était donc naturel d'en trouver à Vienne. Notre butin, une trentaine de volumes, fut d'abord maigre. Mémoires d'intendants dressés pour servir à l'instruction du duc de Bourgogne, copies sans intérêt et dont le fonds français à la Bibliothèque nationale possède de nombreuses répliques, Mémoires de l'abbé Hugo (Baleicourt), dont l'un est un Essai de Nobiliaire, et l'autre un volume factice où sont reliées des lettres reçues par ce prémontré, des notes pour servir à l'histoire de René II d'Anjou et une double rédaction de cette histoire, matériaux pour sa grande histoire de Lorraine (5), Inventaire des titres rapportés de la Mothe

(1) Bibl. nat., *ibid.*, t. 642, ffol. 74-98.

(2) Wolf, *ibid.*, p. 46 et *supra*, p. 7.

(3) Böhm (Constantin Eden von..), *Die Handschriften des K. K. Haus-Hof- und Staats-Archivs*, Wien, W. Braumüller, 1873 ; in-8°, VI-418 pp., et un *Supplément* de 1874, IV-136 pp.

(4) Chr. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. III, p. 416 et n. 1, et *M. S. A. L.* (1900), p. 115.

(5) Cf. Ch. Pfister, *Revue de Synthèse*, *ibid.*, p. 187 et n. 4.

Digitized by Google

à Nancy (1), (copie), Recueil de copies de chartes par Théodore Godefroy, (copie)... il n'y avait pas là de quoi nous émouvoir. Nous savions pourtant que les commissaires de François III avaient retiré deux cartulaires autrement précieux (2), qui n'étaient rien autre que deux des splendides volumes dus au zèle de Thierry Alix, aujourd'hui en déficit dans la collection connue sous le nom de cartulaire de Lorraine. Égaré par une mauvaise description du catalogue, nous étions près de renoncer à une vaine poursuite, quand nous avons eu la joie de les retrouver et de les tenir entre nos mains. Il nous suffira de les décrire.

W 615. (Böhm, *Suppl.*, p. 25, *Diplomatarium Lotharingiæ ac Ducatus Barrensis.*) Cartulaire intitulé *Coustumes, Enhéritimens, Estatz-généraulx, Edictz, Mariages, Testamens.* Papier, XVI^e^ sc. Reliure postérieure du XVIII^e^ sc. Au dos, dans un des quartiers inférieurs, sur un onglet, cote ancienne, 5/140. Les feuilles de garde sont d'addition moderne.

[*Table liminaire, 11 ff. n. ch., 5 ff. ch. blancs, et 416 ff. ch.*].

[*Fol. n. ch. 1 de la Table*]. Table du présent volume || Coustume pour le droit de succession au duché de Lorraine. || Attestation de....

[*Fol. n. ch. 11.*] Divers pour Bar. || Donation de Conflans en Jarnisy, la moictié de Dampierre, la vouerie || d'Allaumont, et la mairie du Jarnisy, pour Jean Seigneur de Bouligney, || escuyer pour luy et ses hoirs masles du 15 mars *1464.* [*En marge*] LXXXVIJ.

(1) Cf. P. Marichal, *Cartulaire de l'Évêché de Metz*, *ibid.*, p. XXXVIII. Lepage n'avait connu que 4 copies de cet inventaire. A l'exemplaire de Séguier (Bibl. nat., *Ms. français* 16886), signalé par notre confrère, il convient d'ajouter celui de Vienne. Nous en avons depuis retrouvé un autre aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères, *Correspondance lorraine*, t. 23, fol. 6-146.

(2) Cf. *supra*, p. 5.

Digitized by Google

[*L'écriture en est très pâlie. Les caractères ont été retracés par une seconde main et d'une encre plus noire, avec des additions de dates et la mention des sceaux. La table de Paris est la copie de cette table avec ses additions*] (1).

[*Fol. ch. I*] [*Titre courant*], Coustume pour la succession au duché de Lorraine. || Tullens*is* ep*iscopus*, ad univers*orum* notitiam deducimus per p*re*sentes.....

[*Fol. ch. CLXX, Table, de l'écriture primitive effacée*]. Mariages de la maison de Lorraine || ..... Monseigneur Le duc Charles III *à présent régnant* et Madame Claude de France, du 19 janv^er^ *1558*.

[*Fol. ch. CCCIX*]. Résultat des Estatz g*éné*raulx tenuz à Nancy le cinquième jour de Mars mil six cens || sept commencée le dit jour et concludz le vingtième du dit mois....

[*Fol. ch. CCCCXIIII, V°*]. Lettres de son altesse touchant la confection et jugement des procès criminelz des sieurs || de l'ancienne Chevalerie du duché de Lorraine, en date du Premier septembre. M. D. XCVI (2).

W 615 (Böhm, *Suppl.* p. 25, *Copialbuch für Lothringen und Bar*).

Papier, XVI^e^ *sc.*, *423 ff. ch. la plupart en blanc. Veau fauve orné de filets, d'armoiries et de monogrammes dorés au petit fer. Sur l'un des plats, les armes de Charles III, encadrées de sa devise « ET ADHUC SPES DURAT AVORUM - 1582 », formant un collier avec ses divers écus.*

(1) Bibl. nat., t. 496, fol. 290-296. Cette table analytique, de la main de Lancelot, lui fut transmise, avec un état des titres emportés à Vienne, par l'intendant français, M. de la Galaizière, comme en fait foi une lettre de ce personnage, *ibid.*, fol. 300. Cette table ne me paraît pas complète et ne suit pas la foliotation du cartulaire.

(2) Ces deux cartulaires furent compris dans les coffres conduits à Paris par les soins de Godefroy, qui en fit de nombreux extraits. Cf. Bibl. de l'Institut, *Collection Godefroy*, t. 198, fol. ch. 8 v°, ffol. 60, 120, et t. 199, ffol. 17 v°, 24 v°, 64 v°, 128 et 150 v°.

Digitized by Google

Sur l'autre plat, alérions et le double C entrelacé. Le titre dans le 2e quartier supérieur a été gratté, puis le cuir lacéré. Les pages sont encadrées de réglures à l'encre rouge comme dans le Ms. précédent.

[*Fol. ch. I.*] Des droictz de l'Estat et conditions des personnes || Titre I || i || Au duché de Lorraine y a clerz et laiz....

[*Fol. ch. LV, V°*] Ainsy signé Charles, et plus bas pour secretaire. M. Bouvet. Registrata. L. Henry. || Escriptes sur parchemin velin en trois feuillects, scellées du grand seel || de son Altesse sur cire rouge, à las de soyes noire et jaulne pendant.

[*Fol. ch. XC*] [Copie du Traité pour le mariage entre Margueritte de Gonzague et Henry, duc de Bar. 1606, 13 févr., Paris, au Louvre].

[*Fol. ch. CCLXXXV, V°*] [Quittance de Maximilien, duc de Bavière et d'Élisabeth de Lorraine, sa femme, pour livraison des joyaux dus à la duchesse. 1595, 21 juin. Munich.]

[*Fol. ch. CCCX*] Neutralitez de Philippe, roy d'Espagne, pour les duchéz de Lorraine.... [1596, 8 janvier, Bruxelles.]

[*Fol. ch. LI, V°*] Coustumes générales nouvelles des Bailliages de Nancy, Vosges et Allemagne || Entre Gens mariéz... [1594, 17 mars. Nancy]

Malgré les hasards de sa destinée errante, les sceaux du fonds lorrain sont pour la plupart intacts, surtout grâce aux soins vigilants des fonctionnaires impériaux. On a renoncé à la déplorable habitude répandue aux XVIIe, XVIIIe siècles d'enfermer les sceaux dans des sachets de toile ou des gaînes de papier, le plus sûr moyen de hâter leur mort par effritement. Beaucoup ont été moulés à Vienne. Pour les plus précieux, un savant badigeonnage de siccatif leur assure la durée. La plupart sont connus ou le seront bientôt, grâce au zèle d'un de nos confrères. Nous dirons quelques mots des plus anciens ou des plus rares.

Digitized by Google

Le plus ancien original, daté de Toul, 1096, un acte solennel (1), souscrit par de nombreux clercs et laïques dans un concile provincial, mieux synode diocésain (?*in generali synodo*), où Pibon, évêque de Toul, confirme la donation faite par une veuve *Lancenna* à l'église de Burey (2), se trouve scellé d'une façon bien bizarre. Le repli, très étroit, est percé d'une fente grossière où passe une languette de soie brochée, à losanges bleus sur un fond jaunâtre, coupée ras à quelques centimètres, sans trace de cire apparente. Mode de scellement étrange, dont nous n'avons rencontré d'autres exemples que sur des actes émanés d'évêques de Lausanne, mais au XIII^e^ siècle. Cet acte nous paraît suspect pour plus d'une raison, abréviations irrégulières, synchronismes douteux, *ductus* de l'écriture hésitant, effort maladroit pour calquer une graphie antérieure.... Nous inclinons à le qualifier de faux. Ce document mérite une étude, nous espérons pouvoir la donner un jour.

A l'acte (3) de donation pour l'abbaye de Sturzelbronn (4) par Ferry de Bitche, fils de Mathieu II, en 1196, est appendu un splendide sceau piriforme, de cire vierge, pendant sur lacs de soie très décolorés, autrefois rouge et verte. Soumis à plusieurs restaurations, la cire a maintenant une coloration rougeâtre, lie de vin, qui laisse assez transparaître l'aspect crayeux de la cire vierge altérée. Cet enduit moderne pourrait faire croire à des sceaux de cire rouge au XII^e^ siècle, ce qui est très rare (5). Sur le

(1) Archives de Vienne, *Fonds lorrain, série D, Fondations*, t. I.

(2) Burey-en-Vaux, Meuse, arr. de Commercy, cant. de Vaucouleurs, ou Burey-la-Côte, *ibid.*

(3) Archives de Vienne, *ibid.*

(4) Lorraine annexée, arr. de Sarreguemines, cant. de Bitche.

(5) Cf. PERRICHET, *La Grande Chancellerie de France*, Paris, 1912, in-8°, p. 130. « Trois diplômes de Louis VII sont scellés de cire rouge, teinte d'ailleurs qui demeura exceptionnelle à la chancellerie royale. »

Digitized by Google

fanon de la lance, sur l'écu, apparaissent en effet les alérions, comme l'a noté Dom Calmet (1), ajoutons aussi sur le heaume.

Folmar (2), comte de Castres [Blieskastel] (3), a scellé une donation pour la même abbaye, en 1200, d'un sceau de cire vierge très altérée, pendant sur lacs de soie autrefois verts, rouges, bleus et jaunâtres. Contrairement à l'opinion de dom Calmet (4), l'écu est timbré d'armes. Nous avons fait faire des moulages de ces sceaux, qui sont destinés au Musée lorrain.

Citons enfin un curieux exemple de carence de sceau (5). Le 3 novembre 1288, Charles d'Anjou, prince de Salerne, se trouvait à Oloron (Basses-Pyrénées) et délivrait une obligation de paiement et reconnaissance de dette pour 10.000 marcs d'argent en faveur d'Édouard Ier, roi d'Angleterre. Il n'avait pas encore fait graver de sceau. Aussi il valide sa reconnaissance par l'impression de son anneau, portant une intaille antique à triple face de guerriers barbus, casqués et affrontés. Et pour plus sûre garantie, il écrit dans le protocole final de sa propre main le mot *credatis* (6), encadré d'un trait. Dix ans plus tard, devenu

(1) Dom Calmet, 1re édit., t. II, c. ii et pl. 2, fig. VIII. Il écrit que c'est un sceau de cire rouge. Je pense qu'il ne l'avait pas regardé de près.

(2) Archives de Vienne, *ibid.*

(3) Palatinat bavarrois.

(4) *Ibid.*, c. xii, et pl. 12, fig. LXXVIII.

(5) Archives de Vienne, « *Drei cartons* », *Layette* VI, *liasse* 22.

(6) Ce signe de validation n'est pas une fantaisie du hasard. Il apparaît fréquemment dans les instruments notariés du midi. Certaines lettres patentes du roi René ont sa signature autographe, dans une forme latine, incluse dans la date, anomalie, puisque généralement la signature royale se trouve à gauche, au-dessus de la souscription des membres du Conseil. Nous croyons que cette habitude vient du *credatis* des notaires provençaux. L'usage persista dans la chancellerie des rois de Sicile, et se transmit à la chancellerie de Sicile du roi René. Cf. H. de Roux, *ibid.*, p. 43.

Digitized by Google

roi de Sicile, il vidime son engagement et le scelle du grand sceau-médaille, du type de majesté au droit, et au revers du type équestre.

Pour finir, on nous permettra de décrire ceux des meilleurs documents inédits que nous ayons rencontrés. Nous nous réservons de les publier un jour.

Série D, *Traités*, t. XIII, *liasse* 1.

1484, 2 décembre, [Gien]. Traité secret d'assurance entre Anne de France, René II, duc de Lorraine, et Pierre de Beaujeu. Dom Calmet (1) avait déjà imprimé un pareil traité entre les mêmes contractants, daté du 23 septembre, de la même année, Bois-Malesherbes. Le texte en est vague, sans clauses précises. Notre document, beaucoup plus explicite, rédigé librement sans les formules, ni les signes de validation ordinaires, devait évidemment rester secret. Il est écrit sur une feuille de papier vergé, au filigrane du *p* gothique barré droit et surmonté d'un trèfle. A la fin, les signatures autographes des trois contractants. Ils s'engagent, entre autres, à maintenir de tout leur pouvoir les capitaines des gardes du corps, établis et choisis près de la personne du jeune roi par feu Louis XI, savoir Claude de Montfaucon, Claude de la Châtre, Jacques de Silly et Jean de Conygant (Cunningham). L'acte doit être daté de Gien où siégait alors le conseil de Régence. Le duc de Lorraine et le seigneur de Beaujeu y assistent les 29 novembre, 2 et 3 décembre (2).

Dans les fameuses layettes *Anjou-Arragon*, *Sicile-Venise*, notons une série de splendides lettres closes adressées par Jean Mocenigo, Auguste Barbarigo, doges de Venise, à René II duc de Lorraine, de 1480 à 1489 (3).

(1) Dom Calmet, 1re édit., t. III, *Preuves*, col. ccxciv et ccxcv.

(2) A. Bernier, *Procès-verbaux des séances du Conseil de Régence du roi Charles VIII (Documents inédits, 1836)*, p. 186, 198, 210.

(3) P.-M. Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise*, t. II (1896), p. 197 et n. 1, p. 213 et n. 2, p. 216 et n. 2. M. Perret a connu *partie* de ces documents par les registres de la Seigneurie.

Digitized by Google

Disons un mot de leurs caractères extérieurs, sûrement inspirés des brefs de la chancellerie pontificale. Elles sont sur vélin et closes par une bulle de plomb pendant sur lacs de chanvre. La bulle est du type connu. Pourtant, au droit, saint Marc, nimbé et mitré, transmet de la main droite le gonfanon de Venise au doge qui le reçoit de la main droite, et tient de la gauche son épée. Légende : S[ANCTVS] M[ARCVS] VENETI [ARVM] || IO[HANNES] MOCENIGO || DVX. (1).

La lettre close du 1er juillet 1483, où le doge promet à René II la flotte et les troupes de Venise pour la conquête du royaume de Sicile, sitôt l'expédition de Ferrare terminée, est enrichie d'une décoration somptueuse d'un goût parfait. La première ligne de l'adresse est en lettres d'or avec initiale miniaturée. Elle était autrefois scellée d'une bulle d'or pendant sur cordelette de soie pourpre, tressée de fils d'or.

Notons encore, dans les mêmes layettes, une lettre missive de Charles VIII à René II, datée de Lyon, 18 avril [1497], en attache et en réponse à une supplique de ce prince faisant valoir ses droits au comté de Provence ; une lettre missive signée Anne [de Bretagne], datée de Romorantin, le 25 juin [1499], au même René II ; de Louis XII, à la même date, au même, lui annonçant son départ pour Lyon ; du même au même, datée de Meillant, le 29 juin [1499]. Toutes ces lettres missives sont originales et inédites.

Feuilletant un volume factice, nous avons rencontré une très curieuse lettre adressée à un ami résidant en Piémont, le vendredi 8 octobre 1789, par un officier, lié avec Thierry, premier valet de chambre du Roi (2). Évidemment égaré

(1) Cf. L. BLANCARD, *Iconographie des sceaux et bulles... des Archives départementales des Bouches-du-Rhône*, t. I, p. 113, t. II, pl. 61, n° 6.

(2) Ms. W. 922. *Volume factice*, fol. n. ch. 1-3 v°.

Digitized by Google

dans ce volume, ce document devrait se trouver dans le fonds *Varia France* (1), où se trouvent des pièces de même origine. La police autrichienne avait en effet l'habitude de décacheter les billets privés, et d'en faire prendre copie par ses agents. Notre pièce est une copie, semble-t-il, fidèle, et qui offre tous les caractères d'authenticité. Le récit, très minutieux, très coloré, est conduit depuis le lundi, 5 octobre, à Versailles, jusqu'au jeudi soir, à Paris. Glanons entre autres détails inédits, ce saisissant tableau de la nuit du lundi au mardi : « ...Tout à coup le Chateau a retenti de cris, *Sauvez la Reine, Sauvez la Reine.* C'est les mêmes cris qui l'ont reveillée. Elle n'a eu que le tems de s'envelopper dans un manteau et de s'élancer à la porte qui communique avec le Roi. Ce Prince était seul dans son appartement, avec son valet de chambre, tous deux à demi nuds regardoient par la fenêtre le Peuple en furie, et effrayés des rougissemens *(sic)* ils n'entendoient pas la Reine qui frappoit à la porte. Un garçon lui a enfin ouvert, et Mr. Thiery a été rassuré sur la vie de la Reine qu'en la voyant s'élancer dans les bras de son mari... » .

Nous aurions voulu fouiller le département des manuscrits à la *Hofbibliothek*, où doivent se trouver des chroniques messines, rimées. Mais nous avons trouvé buisson creux. Pour visiter la *Stadtbibliothek* qui conserve des Annales lorraines, autrefois signalées par le comte M. de Pange (2), le temps nous a manqué. Depuis nous avons mis en campagne un de nos aimables confrères de l'Institut historique autrichien, le Dr. Lothar Gross, archiviste de S. M. l'Empereur, qui n'a rien trouvé ni aux Archives, ni à la Bibliothèque de la Ville, pas plus qu'à la *Hofbibliothek*.

(1) Cf. Comte de Pimodan, *Les Jançailles de Madame Royale*, Paris, 1912, in-8°. *Avant-Propos.*

(2) *Stadtbibliothek*, Ms. n° 3336, cité par Jean de Pange, *Introduction au Catalogue des Actes de Ferri III*, Paris, 1905, p. 101. La cote donnée est sûrement fausse.

Digitized by Google

Les destinées du fonds lorrain à Vienne nous ont amené à contrôler ligne par ligne l'histoire du Trésor par Lepage, encore insuffisante sur bien des points que nous avons volontairement laissés de côté, nous réservant de les traiter plus tard, ainsi la liste des gardes et commis du Trésor, l'apparition des intitulés de layettes, leurs variations depuis le classement de Thierry Alix jusqu'à celui de Maillard de Tresle, le transfert à Paris de 1634-35, la réintégration de 1664 et les retenues au profit du Trésor royal.... Nous n'avons pas la prétention d'avoir tout épuisé dans les limites de cette étude. De tous les démembrements subis par notre Trésor, celui de 1737 fut le moins cruel. Beaucoup plus meurtrier fut le transport à Metz, où, par la coupable négligence des gens du Roi, disparurent des liasses entières. Quant aux événements de 1793, aux opérations des commis pour le triage des titres, il vaut mieux n'en rien dire. Nous préférons rendre hommage au respect des archivistes impériaux qui nous ont transmis intact un fonds important (1), dont Dieu sait ce qui serait advenu. Il nous reste à reconnaître la bienveillance, le généreux concours que nous ont prêté notre confrère, M. de Györy, chef de la section lorraine, M. de Kàrolyi, directeur des Archives de Vienne, MM. les Dr. Lothar Gross et Ivo Luntz, archivistes de S. M. l'Empereur.

(1) La série A compte 135 portefeuilles, la série B, 96, la série C, 133, la série D, 213. Au total 577 faux volumes et 3 cartons. Ajoutons une série K, divisée en deux sous-séries, l'une de 664 liasses, l'autre de 50, avec pour dates extrêmes 1231-1776. L'année 1231 n'est représentée que par deux copies. Il ne s'y trouve que des papiers de chancellerie, pas d'actes en forme. Nous n'avons pas eu le loisir de la dépouiller.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

État des sceaux des différentes juridictions du duché de Lorraine, qui ont été remis par M. le Comte de Rennel à Monsieur de Molitoris.

Sçavoir.

1. Le grand sceau de la cour souveraine, en argent.
2. Le petit sceau de la cour souveraine, en argent.
3. Le sceau de la Chambre des requêtes du palais établie près de la cour souveraine, en cuivre.
4. Celuy de la Chambre des comptes de Lorraine, en argent.
5. Un autre de la Chambre des comptes de Lorraine, en fer.
6. Celuy du Bailliage de Nancy, en argent.
7. Le petit sceau du Bailliage de Nancy, en argent.
8. Celuy de la jurisdiction tutélaire du Bailliage de Nancy, en cuivre.
9. Celuy de la justice consulaire de Nancy, en cuivre.
10. Un autre de la justice consulaire de Nancy, en fer.
11. Celuy du Bailliage de Vosges scéant à Mirecourt, en argent.
12. Celuy du Bailliage d'Allemagne scéant à Sarguemines, en cuivre.
13. Un autre du dit Bailliage de Sarguemines, en cuivre.
14. Celuy de la prevoté de Sarguemines, en cuivre [*fol. n. ch. 1 V°*].
15. Celuy du Tabellionnage de Sarguemines, en cuivre.
16. Celuy du Bailliage de Commercy, en cuivre.
17. Celuy de la Gruerie de Commercy, en fer.
18. Celuy du Tabellionnage de Commercy, en cuivre.
19. Celuy du Bailliage de Lunéville, en cuivre.
20. Celuy du Bailliage d'Espinal, en cuivre.
21. Celuy de la Gruerie d'Espinal, en fer.
22. Celuy du Bailliage de Vezelize, en cuivre.

Digitized by Google

23. Celuy de la jurisdiction tutélaire de Vezelise, en cuivre.
24. Celuy du Bailliage de Châtel sur Mozelle, en cuivre.
25. Celuy de la Gruerie de Châtel sur Mozelle, en cuivre.
26. Celuy de la jurisdiction tutélaire de Châtel sur Mozelle, en cuivre.
27. Celuy de la Gruerie de St-Diez, en fer.
28. Celuy du Bailliage de Neufchateau, en cuivre.
29. Celuy de la jurisdiction tutélaire de Neufchateau, en cuivre.
30. Celuy de la ville de Bruyeres, en cuivre.
31. Celuy de la jurisdiction tutélaire de Bruyeres, en cuivre.
32. Celuy de la Prevoté de Bruyeres, en cuivre.
33. Celuy de la Gruerie de Bruyeres, en fer.
34. Celuy de la Prevoté de l'Avant-Garde, en fer.
35. Un autre de la Prevoté de l'Avant-Garde, en fer.
36. Celuy de la Gruerie de Charmes, en cuivre.
37. Celuy de la Prevoté de Charmes, en fer.
38. Celuy de la Prevoté de Condé, en fer [*fol. n. ch. 2*].
39. Celuy de la Prevoté d'Arches, en fer.
40. Un autre de la Prevoté d'Arches, en cuivre.
41. Celuy du ressort de Remiremont, en cuivre.
42. Celuy de la Prevoté d'Azerailles, en fer.
43. Un autre de la Prevoté d'Azerailles, en cuivre.
44. Celuy de la Gruerie d'Amance, en cuivre.
45. Celuy du Tabellionnage d'Amance, en cuivre.
46. Celuy du Bailliage de Nommeny, en cuivre.
47. Celuy de la Gruerie de Nommeny, en fer.
48. Celuy de la Prevoté de St-Nicolas, en cuivre.
49. Celuy de la Prevoté de Rozières aux Salines, en cuivre.
50. Celuy de la Prevoté d'Einville, en fer.
51. Celuy de la Prevoté de Chaligney, en cuivre.
52. Celuy de la Gruerie de Preny, en fer.
53. Celuy de la Prevoté de Marsal, en cuivre.
54. Celuy de la Prevoté de Deneuvre, en cuivre.
55. Celuy du comté de Salm, en cuivre.
56. Celuy de la Prevoté de Blamont, en cuivre.
57. Celuy de la Prevoté de Château-Salins, en cuivre.
58. Celuy de la Prevoté de Dompaire, en cuivre.
59. Celuy de la Prevoté de Dieuze, en cuivre.
60. Celuy de la Prevoté de Darney, en cuivre.

Digitized by Google

61. Celuy de la Prevoté de Ste Marie aux Mines, en cuivre.
62. Celuy de la Prevoté de St-Hypolite, en argent [*fol. n. ch. 2 V°*].
63. Celuy de la principauté de Lixheim, en cuivre.
64. Quatre du tabellionnage du comté de Bitche, en fer.
65. Deux autres du tabellionnage du comté de Bitche, en cuivre.
66. Celuy du tabellionnage de Boucquenom, en cuivre.
67. Celuy de la Prevoté de Boucquenom, en cuivre.
68. Celuy du comté de Sarverden, en cuivre.
69. Celuy de la Prevoté de Saralbe, en cuivre.
70. Un autre de la Prevoté de Saralbe, en cuivre.
71. Celuy de la Prevoté de St-Avold, en cuivre.
72. Deux sceaux de la Prevoté de Boulay, en cuivre.
73. Celuy de la Prevoté de Bouzonville, en cuivre.
74. Celuy de la Gruerie de Siersberg, en fer.
75. Celuy du Tabellionnage de Siersberg, en cuivre.
76. Celuy de la Prevoté de Schambourg, en cuivre.

Le soussigné, Conseiller secrétaire intime de S. A. R., reconnoit et déclare qu'en exécution de la Lettre de cachet dattée de Presbourg du cinq du présent mois, et addressée par Sa de A. R. à Mrs les Commissaires nommés de Sa part pour la cession du Duché de Lorraine, Monsieur le Comte de Rennel luy a remis et déposé, tous les sceaux specifiéz et detaillés dans l'État d'aultre part pour être par le dit soussigné rendus à Sa ditte A. R. Fait à Lunéville, le 28 mars 1737.

[*Dans la marge, en long.*] Ne que les sceaux du Duché de Bar sont encore entre les mains de Monsieur Du Bois de Riocourt. Il m'a remis un seul sceau d'argent venant de la Chambre des comptes de Bar (1).

[*Signé*] Molitoris.

Archives de Vienne. *Ms. W 930. Volume factice n. ch.* (Böhm, *Suppl.* 971.) (Original ou copie contemporaine).

(1) Qui prit soin de ces pièces rares ? Jameraï Duval, appelé à Vienne, en 1748, par son souverain, fervent numismate, passe pour avoir fondé le Cabinet des Médailles. Le frère de l'Empereur, Charles-Alexandre avait confié son Cabinet à un autre antiquaire lorrain, dom Thomas Mangeart. Cf. Poulet, *ibid.*, p. 63, d'après la vie de Duval par le chevalier Koch, mais sans référence exacte. Nous n'avons sous les yeux que la traduction allemande par A.-Chr.-Kayser, Regensburg, 1788, in-12, t. II, p. 117 et seq. et Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine* (1751), col. 627.

Digitized by Google

II

[*Fol. 1*] **Inventaire detaillé des papiers et autres pièces de la partie de l'Archive de S. A. R. qui est à Florence et qui a été confiée aux soins du sieur Thiery, secretaire du cabinet de Sa dite A. R. avec les extraits des pièces les plus essentielles rangées par années et par dattes.**

Cet inventaire des différentes pièces numerotées avec les sommaires d'icelles est compris en quatre volumes (1) dont voicy le premier.

Idée générale.

L'on s'est proposé, pour l'arrangement de cet Archive, pour plus grande facilité et pour éviter à jamais la confusion, de séparer du cahos où il se trouvait toutes les differentes matières, de les unir ensemble, de les ranger par ordre, et de les placer aux endroits où elles doivent naturellement se trouver ; de les diviser suivant les diverses cours ou pays de l'Europe dans les quels elles ont été traitées, ou aux quels elles ont du rapport ; de les subdiviser autant de fois qu'elles peuvent l'être et enfin de les placer avec ordre dans des portefeüils, en forme de livres ; sous des N° et des Etiquettes qui les indiquent et les font trouver sans peine, et sans le moindre dérangement.

Lorsque l'on aura besoin d'une matière ou d'une pièce, il ne sera question pour la trouver que de sçavoir dans quelle cour elle a été negotiée, et à quelle sorte d'affaire, elle a du rapport ; si elle ne se trouve pas en cet endroit, il sera inutile de la chercher ailleurs, à moins que cette pièce ne regarde différentes affaires qu'il faudrait parcourir sur le registre au N° qui les indique.

L'on a suivi pour la division des diverses cours de l'Europe l'ordre ou Protocole de S. A. R. qui commence par la cour de Rome et celle des princes d'Italie.

(1) Aujourd'hui 2 tomes reliés en un volume.

Digitized by Google

Ce premier volume renferme les matières negotiées dans les cours d'Italie et d'Allemagne.

Archives de Vienne, *Fonds lorrain, Inventaire de la Série A, Préface.* (Grosse écriture de commis, celle du secrétaire... ?) [1].

III

CHARTES DUCALES

1.

1179, 2 mai ou 13 septembre (2), **Ribemont.**
Accord entre Simon II, duc de Lorraine, et Ferry, son frère.

Notum volo fieri omnibus tam futuris quam presentibus quod ego Philippus Fland[rie] et Virom[andie] comes in vigilia Sancte Crucis pacem composui inter Symonem ducem Lotharingie cognatum meum et Fredericum fratrem suum in hunc modum, quod ipse dux. S. per manum meam dedit fratri suo. F. allodium de Ulmis (3) cum omnibus pertinenciis, et castrum allodii de Gilleberti villario (4) pro. C. libris quas debebat ei in terra assignare, et feodum comitis Seiberti et curiam de Chauceio (5) et quicquid habebat a Metis inferius versus Treveris, cum feodo archiepiscopi, preter feodum comitis de Salibruc quod pertinet ad ducatum, et preter feodum comitis Roberti

(1) Pendant l'impression de ces feuilles, nous avons prié notre ami M. Monglond, professeur à l'Institut français de Florence, notre confrère, le Dr. Lothar Gross, à Vienne, de rechercher d'une part l'identité de ce fameux Thiéry, de l'autre le sort des matrices lorraines. Ils n'ont pas été plus heureux que nous. Nous inclinons à croire que les matrices ont été, suivant l'usage, fondues, peu après la cession.

(2) Au Moyen Age la fête de la Sainte-Croix désigne plutôt l'Invention (3 mai) que l'Exaltation (14 septembre).

(3) Ormes-et-Ville, Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, cant. d'Haroué.

(4) Gerbéviller, *ibid.*, arr. de Lunéville, ch.-l. de canton.

(5) Courcelles-Chaussy, Lorraine annexée, arr. de Metz, cant. de Pange.

Digitized by Google

patrui eorum, salva susceptione cirotecarum de nobilibus hominibus, salva etiam jure et justicia ducatus, et preter feodum comitis de Cleva et aliorum qui juxta Renum manent. Fredericus autem fecit fratri suo hominium ligium contra omnes homines preter imperatorem, et castrum de Bruires (1) ei reddidit, hoc autem pretermittendum non est, quod prefatus dux fratrem suum tocius ducatus heredem constituit, si forte ipsum sine legitimo herede proprie carnis sue decedere contigerit [et] ipsum per homines suos assegurari fecit, si prelibatus vero frater.... [eleemosinas] (2) facere poterit, ut autem firma sit et stabilis hec inter eos compositio uterque [eorum] homines suos in obsides dedit, set et ego de utriusque voluntate et consilio obses sum constitutus, testibus hiis, Conone comite Suessionansi (3), Gilleberto de Nivella (4), Sygero de Gandavo, W. Castellano Sancti Aud[omari], Waltero de Atreb [atis], Roberto advocato, Matheo de Walle[n]cort (5), Roberto nepote meo, Herardo de Prisnei (6), Ulrico de Florenges (7), Arnulfo de Bulkarenges (8). Facta autem fuit hec pax per manum meam in presentia ducisse matris eorum, apud Ribodimontem (9), anno domini M̄ C̊ LXXVIIII̊.

A. Orig., parchemin de 177mm × 145mm, autrefois scellé d'un sceau pendant sur double queue de parchemin. La queue a disparu. — Archives de la Maison, de la Cour et de l'État, à Vienne. Fonds lorrain. Série D, Traités, t. XIII, liasse 1.

a. Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 1re édit., t. II, *Preuves, col.* cclxxxij. Édition détestable.

(1) Bruyères, Vosges, arr. d'Épinal, ch.-l. de cant.

(2) *Eleemosynas* doit avoir ici le sens de fondations pieuses ou d'aumônes faites par les exécuteurs testamentaires du défunt. Cf. Ducange, Glossarium, *Édit.* Carpentier, t. III, p. 25, *v° Eleemosynarii.*

(3) *Corrig.*, Suessionensi.

(4) Nivelles, Belgique, prov. de Brabant.

(5) Valaincourt, Vosges, arr. de Neufchâteau, comm. et cant. de Châtenois.

(6) Prény, Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, cant. de Pont-à-Mousson.

(7) Florange, Lorraine annexée, arr. et cant. de Thionville.

(8) Bockange, *ibid.*, comm. de Piblange, arr. et cant. de Boulay.

(9) Ribemont, Aisne, arr. de Saint-Quentin, ch.-l. de canton.

Digitized by Google

2.

1206, septembre.
Traité entre Ferry II, duc de Lorraine et Aubert, comte de Dagsbourg, pour le mariage de leurs enfants.

Fredericus dux Lotharingie et marchio, et comes Albertus de Dasbor (1) omnibus presentibus et futuris salutem in Domino. Notum vobis facimus, quod nos liberos nostros Theobaldum et Gertrudem coram amicis et propinquis et hominibus nostris fide utrinque data et iuramento adhibito matrimonio copulavimus sub tali dumtaxat conventione, quod ego Fredericus dux Lotharingie castrum Tyecort (2) cum appenditiis comiti Alberto de Dasbor reddidi et heredibus nostris libere cum appenditiis suis possidendum ita tamen, quod comes Albertus de Dasbor dictum castrum Tyecort quamdiu vixerit tenebit et post eius decessum dictum castrum Tyecort filio meo et uxori eius filie comitis Alberti absque contradictione redibit. Si autem contigerit filium meum et uxorem eius filiam comitis Alberti sine herede proprii corporis, quod absit, decedere, dictum castrum Tyecort cum omnibus appenditiis suis libere et absque contradictione qualibet ad ducatum et ad heredes ducatus Lotharingie redibit. Actum anno domini M̄ C̄C sexto mense septemb[ri].

In dorso : « lettres dou mariaige de Thiebaut et de Gertru anfant lou duc Ferri et Aubert conte de Dascebourch. » (Écriture du XIII[e] siècle.)

A. Archives de la Maison, de la Cour et de l'État à Vienne. (*Ausstellung n°* 84). Orig. parchemin, de 98[mm] × 244[mm], autrefois scellé de deux sceaux pendant sur double queue de parchemin, à gauche, un fragment de sceau, celui du duc, en cire vierge.

a. Dom Calmet, 1[re] édit., II, *Preuves*, col. ccccxvii.

INDIQ. Digot, t. II, p. 7.

(1) Dabo, auj. Dagsburg, Lorraine annexée, arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg.

(2) Thicourt, auj. Diedersdorf, Lorraine annexée, arr. de Boulay, cant. Faulquemont.

Digitized by Google

3.

1208, 2 novembre.
Accord entre Ferry, duc de Lorraine, et Thiébaut, comte de Bar.

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Noverint tam futuri quam presentes quod guerra que inter dominum ducem Lotharingie Fredericum et Theobaldum comitem Barri et Luce [m] b [urgi] vertebatur, Deo cooperante, in pacem et concordiam permutata est in hunc modum. Dux et fratres et homines sui comiti et hominibus suis pacem tenebunt firmam integram et stabilem. Comes vero quicquid tenebat in principio guerre illius tenebit omnibus diebus vitte sue in pace bona et quieta, sine omni placito, absque calumpnia et reclamatione. Post decessum vero ejus, filius suus et alii heredes comitis, excepta filia sua uxore ducis et suis heredibus, quicquid comes tempore vite sue tenuerit, per hanc pacem et in eadem pace tenebunt in perpetuum, exceptis tribus castris, Lonwi (1), Sathenai (2) et Amanciam (3) que comes tenet et tenebit quamdiu vixerit, sed post obitum ejus erunt ducis ex parte uxoris sue filie comitis per matrimonium. Homines vero tam ducis quam comitis quicquid tenebant in inicio guerre predicte pacifice tenebunt usque ad juris satisfactionem, et ubi debuerint juri stabunt et alter alteri satisfaciet. Per pacem vero predictam castrum de Romunt (4) a duce obruetur usque ad considerationem et laudem comitis vel hominum suorum quos miserit ad hoc considerandum, nec refirmabitur sine consensu et laude comitis, et donec predictum castrum obrutum fuerit, comes in manu sua castrum ducis de Chastenoi (5) tenebit, quo facto comes duci dictum castrum de Chastenoi est redditurus. Si autem dux cum Theoderico de Romont

(1) Longwy, Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, ch.-l. de canton.
(2) Stenay, Meuse, arr. de Montmédy, ch.-l. de canton.
(3) Amance, Meurthe-et-Moselle, arr. et cant. de Nancy-Est.
(4) Romont, Vosges, arr. d'Épinal, cant. de Rambervillers.
(5) Châtenois, *ibid.*, arr. de Neufchâteau, ch.-l. de canton.

Digitized by Google

pacem fecerit, dux de eodem Theoderico et de adjutoribus suis comiti et suis hominibus pacem facere tenetur. Si vero inter ipsos pax facta non fuerit, dux contra dictum Theodericum et coadjutores suos comiti et hominibus suis, in omnibus et per omnia, ad posse suum, in bona fide, tenetur subvenire. Preterea dux memoratus comiti predicto duo milia marcarum argenti pro dampnis suis est redditurus, in hunc modum quod infra tres menses postquam submonitus fuerit, dux comiti de predicta pecunia creantum suum facere tenetur, et inde dedit ei plegios. Odonem ducem Burgondie de ducentis mareis, Symonem dominum Jovisville (1) de ducentis marcis, Philippum de Florehenges (2) de ducentis marcis, Ferricum comitem Tull[ensem] de ducentis marcis, Albertum de Darneio (3) de ducentis marcis, Gilonem de Cons (4) de centum marcis, Albricum de Roseriis (5) de centum marcis, Werricum de Prisneio (6) de centum marcis, Symonem de Passavant (7) de centum marcis, Symonem de Parroie (8) de centum marcis, Symonem de Villa (9) de centum marcis, Karlonem de Gondrevilla (10) de centum marcis, Arnoldum de Vokerenges (11) de centum marcis, Arnoldum de Sirkes (12) de centum marcis, in hunc modum quod si dux memoratus Lotharingie conventiones pecunie istius non tenuerit, dux Burgondie infra XV^{cim} dies postquam submonitus fuerit de ducentis marcis comiti creantum suum in vadiis vel in nummis facere tenetur, alii vero plegii, infra XV^{cim} dies postquam

(1) Joinville, Haute-Marne, arr. de Vassy, ch.-l. de canton.

(2) Florange, Lorraine annexée, arr. et cant. de Thionville-O.

(3) Darney-en-Vôge, Vosges, arr. de Mirecourt, ch.-l. de canton.

(4) Cons-la-Grandville, Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, canton de Longuyon.

(5) Rosières-aux-Salines, *ibid.*, arr. de Nancy, cant. de Saint-Nicolas.

(6) Prény, *ibid.*, cant. de Pont-à-Mousson.

(7) Passavant-sur-Coney, Haute-Saône, arr. de Vesoul, cant. de Jussey.

(8) Parroy, Meurthe-et-Moselle, arr. et cant. de Lunéville S. E.

(9) Ville-sur-Illon, Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire.

(10) Gondreville, Meurthe-et-Moselle, arr. et cant. de Toul-N.

(11) Volkrange, Lorraine annexée, arr. et cant. de Thionville-O.

(12) Sierck, *ibid.*, arr. de Thionville, ch.-l. de canton.

Digitized by Google

submoniti fuerint, creantum suum comiti facient, vel in castris ipsius comitis, que sunt ex parte patris sui, usque ad plenam solutionem, tenebunt captionem, quod si facere recusaverint, comes laude ipsorum et ducis vadia eorum ubi potuerit accipiet. Preterea dux sepedictus creantavit quod ad posse et velle suum et laude sua matrimonium inter filiam suam et filium Walteri de Wangionisrivo (1) nunquam stabit nec pro isto matrimonio terram ei vel pecuniam vel aliud beneficium est daturus. Sciendum etiam quod si inter ducem et comitem vel inter homines ducis et comitis de capitalibus interceptis querimonia fuerit infra XL^{a} dies, querelam illam dux debet emendare, si autem aliquis hominum suorum rebellis fuerit et pro ipso satisfacere noluerit, nec forefactum emendare, dux ad posse suum in bona fide ei malum facere tenebitur et cogere ad emendandum. Si vero, quod absit, dux vel fratres vel homines sui in comitem vel in filium suum vel in castella eorum manum miserint, nullum inde placitum fiet, sed sine placito ostagii hujus pacis de pace fracta in conventiones inciderint et ad comitem et ad filium ejus post ipsum cum feodis suis laude ducis per hominium se tenebunt. Ab hac tamen conventione excipiuntur, comes de Dasborc (2), comes Sigibertus, comes de Sarebruche (3), comes de Gemino Ponte (4), comes Stephanus Burgondie, Symon dominus Jovisville, quod si aliquis istorum comiti vel suis malum fecerit, non idcirco pax dicetur infracta, sed dux contra eos ad posse suum in bona fide comiti et suis tenebitur subvenire. Per istam autem pacem solus dux liberatus est a captione comitis qua tenebatur, fratres vero sui et alii capti in captione comitis ad velle ipsius remanserunt. Ad hanc pacem firmiter tenendam et observandam, dux comiti in ostagium adsignavit tria castra que comes tenet Lonwi, Sathenai et Amanciam, laude uxoris sue ducisse filie comitis, in hunc modum quod si contigerit ducem vel fratres vel homines suos dictam pacem infringere,

(1) Vignory, Haute-Marne, arr. de Chaumont, ch.-l. de canton.

(2) Dabo, auj. Dagsburg, Lorraine annexée, arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg.

(3) Sarrebrück, Prusse rhénane.

(4) Deux-Ponts, Palatinat bavarrois.

Digitized by Google

predicta tria castra filio comitis et aliis heredibus suis sine ducissa uxore ducis et suis heredibus in perpetuum hereditarium remanebunt. Daturus est etiam dux comiti in ostagium hujus pacis Regem Alemagnie, quem comes voluerit, cum litteris suis apertis et donec hoc fuerit adimpletum comes castrum ducis de Sirkes in manu sua tenebit, hoc adjuncto quod predicta duo castra de Chastenoi et Sirkes dux munire debet victualibus que hominibus comitis qui castra illa servabunt per annum sufficiant, et de anno in annum donec due conventiones prescripte fuerint adimplete. Impleta vero una conventione, unum castrum duci reddetur, inpleta alia, aliud ei reddetur, sicut dispositum est. Ad confirmationem autem hujus pacis, dux sepedictus pacem istam et omnes conventiones in ea contentas se observaturum juravit et ostagios tenende pacis assignavit, Odonem ducem Burgondie cum litteris suis apertis et fidei juramento, homines etiam suos qui subscripti sunt, videlicet Henricum comitem Geminipontis, Gilonem de Cons, Ferricum comitem Tull[ensem], Symonem dominum Jovisville, Hugonem de Fisca (1), Henricum comitem de Salmis, Symonem dominum de Parroie, Philippum de Florehenges, Milonem de Venderiis (2), Albricum de Roseriis, Gerardum de Alce (3), Karlonem de Gondrevilla, Albertum de Darneio, Olricum de Offroicort (4), Gerardum de Velascort (5) Symonem juvenem de Parroie, Symonem de Villa, Werricum de Prisneio, Arnoldum de Volkerenges, Arnoldum de Sirkes, Symonem advocatum Meth[ensem], Jofridum de Daullei (6), Symonem de Passavant, Albertum de Folkerenges, Walerandum de Lenborc (7), Johannem de Monteclaro (8), Gilonem de Ber-

(1) La Fauche, La Fesche, Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Saint-Blin.

(2) Vandières, Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, canton de Pont-à-Mousson.

(3) Dalem, Lorraine annexée, arr. de Boulay, cant. de Bouzonville. *Corrig.*, Dale ou Dalee.

(4) Offroicourt, Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Vittel.

(5) Villacourt, Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville, cant. de Bayon.

(6) Deuilly, Vosges, arr. de Neufchâteau, cant. de Lamarche, commune de Serécourt.

(7) Limbourg, prov. de Belgique.

(8) Moncler (Montclair), chât. ruiné sur la Sarre, Prusse rhénane, arr. de Merzig, comm. de Besseringen.

Digitized by Google

gues, (1) Ferricum de Ponte Trever[ensi] (2), Werricum de Fontois (3), Tancrait (4) de Bites (5), Theodericum de Chambleis (6), Olricum de Novilari (7), Walterum de Prisneio et Albertum de Parroie quando redempti fuerint. De pace ista et conventionibus istis tenendis isti prescripti sunt ostagii in hunc modum, quod si contigerit ducem vel fratres vel homines suos predictam pacem infringere nec tenere, prenominati homines ducis cum omnibus feodis que de duce tenent, laude ipsius ducis, ad comitem transibunt vel ad filium ejus si de comite defecerit, et quicquid duci debebant comiti et heredibus suis, excepta ducissa et suis heredibus, per hominium debebunt in perpetuum, hoc adjuncto quod in omnibus conventionibus quibus predicti dux et fratres et homines sui de pace ista conservanda comiti tenentur, tenebuntur etiam filio suo post ipsum, hec autem omnia que in hac carta prescripta sunt dux et homines ejus se inviolabiliter observaturos, factis sacrosanctis, juraverunt. Ego Fredericus Lotharingie dux et marchio pacem prescriptam et omnes conventiones pacis me observaturum juravi et presentem paginam sigillo meo confirmavi in testimonium. Acta sunt hec anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo octavo, quarto nonas novembris (8).

A *ibid.* Orig., parchemin de 412^{mm} × 249^{mm}. Autrefois scellé d'un grand sceau équestre pendant sur lacs de soie verte.

B Copie du XIII^{e} siècle dans le Cartulaire du Comté de Bar. Bibl. nat., Ms. français, 11853, fol. 261-262, d'après A.

a Dom Calmet, *ibid.*, col. CCCLXXV (par erreur).

(1) Berg, Prusse rhénane, arr. de Sarrebourg, en face de Remich.

(2) Chât. disparu sur la rive droite de la Moselle, en amont de la ville et du pont. Sur cette famille voyez, *Urkundenbuch der mittelrhein. Territ.*, t. I, p. 769, v° *de Ponte ;* t. II, p. XCI et p. 507. V° *ibid.*, — BROUWER et MASEN, *Antiquitates... Trevirensium*, t. I, p. 43-46 et 97.

(3) Fontoy, Lorraine annexée, arr. de Thionville-O, ch.-l. de canton.

(4) Dans les chansons de Geste, *Tangré*. Cf. E. LANGLOIS, *Table des noms propres... dans les Chansons de Geste*, Paris, 1904, in-8°, p. 630.

(5) Bitche, Lorraine annexée, arr. de Saarguemines.

(6) Chambley, Meurthe-et-Moselle, arr. de Toul, cant. de Thiaucourt.

(7) Neuviller-sur-Moselle, *ibid.*, arr. de Nancy, cant. d'Haroué.

(8) Nos lectures ont été soigneusement contrôlées par notre confrère, le docteur Lothar Gross. Nous lui exprimons toute notre gratitude.

Digitized by Google

LA

VIE A LA COUR DE LORRAINE

sous le duc Henri II

(1608-1624) [1]

PAR

Hippolyte ROY

AVANT-PROPOS

Nous avons choisi, pour cette reconstitution, la période immobile, où la Lorraine ayant réalisé sa plus haute histoire vit de sa plénitude, avant de perdre bientôt son indépendance. Ce règne pacifique de seize années est un stade entre l'époque la plus florissante et l'époque la plus troublée de nos annales. Le duc Henri II était trop inférieur pour parachever l'œuvre du grand Charles III, son père ; trop faible aussi pour la compromettre et risquer les fatales imprudences de Charles IV, son neveu et son successeur. Ce fut un débonnaire ; mais il sut du moins conserver, et, au demeurant, sans les prodigalités à lui arrachées par les courtisans, auxquels furent livrés les finances, les offices, le pouvoir en un mot, il eût donné la prospérité à

(1) Cette étude a paru pour les illustrations dans la *Revue lorraine illustrée* (octobre 1913) : nous la présentons dans les *M. S. A. L.*, remaniée, avec les annotations et divers documents.

Digitized by Google

son peuple, emporté les regrets. Arrêtons-nous ici, pour montrer comment vivaient au château de Nancy nos princes et nos gentilshommes, quelle était cette vieille société, si brillante, si raffinée même, et, nous le verrons bientôt, si grossière cependant.

Nous aurons, pour la restituer, les comptes du trésorier général, Nicolas de Pullenoy, et du cellerier (1), Philippe Fournier ; les mémoires, toujours copieux et souvent indiscrets, présentés par les artisans et les fournisseurs. Marie Collonnet, la concierge du château, en particulier, nous sera précieuse ; le relevé de ses « besongnes » lui est un prétexte pour conter, à sa manière, ce que font les maîtres. Avec elle, avec ces humbles, nous écouterons parler nos aïeux, retrouvant parmi les paysans de la Meurthe ou de la Seille quelques-uns de ces termes, quelques-unes de ces tournures, de ces intonations. Au lieu de ces tableaux, comme en exposent certains mémorialistes, où le peintre a mis de son talent, de sa passion et de sa fantaisie, nous produirons des instantanés, où seront surpris, dans leur vigueur et dans leur vérité, les types, les gestes et les attitudes.

(1) Les grains de Son Altesse, venus par eau ou conduits par les laboureurs, étaient emmagasinés à la « Grande Maison ». Notons cette mention : « A Jean Martin, verrier de l'hostel, la somme de quinze frans, pour avoir marqué deux centz quarante sacqs, à mectre les grains de Son Altesse d'une grosse H et une croix de Lorraine des deux costéz. » Archives M.-et-M., B. 7740, fol. 67. On trouvera à la fin de cette étude, avant les *Documents*, une table de correspondance entre les cotes et les années.

Digitized by Google

I. — LE CHATEAU.

Mais il convient, auparavant, de situer les scènes dans le décor historique ; en un mot, de rétablir par une brève évocation le palais de nos princes, comme il était alors.

Celui du duc Antoine nous est resté, à peine altéré, et, par une double fortune, avec le cadre des vieux logis, qui virent sortir de la Porterie les cortèges de Jacques Callot et de Claude de La Ruelle. Ils sont décrépits, nos vieux logis : mais ils ont une âme... Seuls, de menus détails ont disparu : telles ces échoppes parasites de petits artisans accrochées au flanc du château, comme ailleurs au chevet des églises. Certains motifs, par le temps ou par la folie des hommes, ont dû être restaurés ; ces honnêtes gargouilles sont étrangères à notre histoire, le câble tordu de la corniche a rattaché ses tronçons. Contemplons, heureux d'avoir pu sauver cette œuvre, au prix de quelques réfections, et interrogeons. Sans rabattre en rien la valeur de nos artistes, sans méconnaître ici une inspiration lorraine, attestée par de jolies trouvailles, ce monument n'est point une création, à proprement parler, mais plutôt une adaptation, selon une formule importée de la Loire. Appartenant, il est vrai, à deux palettes différentes, l'un avec sa pierre jaune de Pont-Saint-Vincent (1) ou de Bouxières-aux-Chênes (2), l'autre avec ses panneaux de brique rouge et noire, ses fleurs de lys d'or et son champ d'azur ; celui-ci développant sur la place royale sa façade rectiligne, celui-là brisé sur notre rue Ville-Vieille (3) ; le

(1) Pont-Saint-Vincent, M.-et-M., arr. Nancy, cant. Nancy-Ouest.

(2) Bouxières-aux-Chênes, *ibid.*, cant. Nancy-Est.

(3) Le moyen âge répugnait à la ligne droite : rues tortueuses, logis en surplomb d'étage en étage, désaxement des cathédrales, particulièrement accusé à Saint-Nicolas-de-Port — symbolisme pour les uns,

Digitized by Google

château de Blois — celui de Louis XII, bien entendu — et le Palais ducal de Nancy présentent deux mêmes pages superbement illustrées, deux pages précieuses. Car il est en France trois Porteries seulement, à notre connaissance : Blois, Nancy, Éclimont (1), le château aujourd'hui détruit du Verger en Anjou (2) — lequel, élevé sous Charles VIII, appartenait à Pierre de Rohan (3), « maréchal de Gié », ami et conseiller de Louis XII — paraissant avoir fourni le prototype. Sans invoquer la réplique de scènes réalistes, communes à cette époque et à tout le moyen âge ; sans mettre en parallèle notre Singe vêtu en cordelier et la brave Tourangelle donnant la fessée à son marmot, on pourrait opposer encore les deux vestibules avec le même pilier central — voûtains segmentés à Blois par des contre-liernes ; irradiés à Nancy de liernes et de tierce-rons ; les deux escaliers inclinant vers la Renaissance, mais le nôtre portant au sommet un balustre de gothique flamboyant ; certains culs-de-lampe, certains motifs de pilastre ou de chapiteau. L'histoire nous dira le secret de ce rapprochement : le petit page du roi est devenu le duc

vice de construction pour les autres. L'hôtel de Chapelaines (XVIe siècle), à Troyes, est de même brisé, mais inversement. Notre porte de la Craffe, coudée pour arrêter les assaillants, offre un embryon de la cité médiévale.

(1) Éclimont, près Saint-Symphorien, Eure-et-Loir, arr. Chartres, cant. Maintenon.

(2) Le Verger, près Seiches, Maine-et-Loire, arr. Baugé, ch.-l. cant.

(3) Pierre de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, était fils de Louis de Rohan, Ier du nom, seigneur de Guéméné, et de Marie de Montauban. Ce personnage historique se qualifiait : comte de Guise, du chef de sa femme, Marguerite d'Armagnac, laquelle possédait cette seigneurie. A la mort de cette dernière, le comté de Guise échut à Charlotte, sa sœur, mariée à Charles de Rohan, seigneur de Gié, vicomte de Fronsac, fils du précédent ; pour revenir à la maison de Lorraine, en la personne du duc René II, comme étant le plus proche héritier de Charlotte d'Armagnac, sa cousine au 6e degré. Cf. Léon Germain, *René II, duc de Lorraine, et le comté de Guise*, Nancy, Crépin-Leblond, 1888, 70 p., in-8, p. 34 et ss.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Antoine. Le fils de René II avait vu surgir, pierre à pierre, le palais merveilleux, au bord du grand fleuve, entre une chasse en Sologne et une chevauchée en Italie, et, à son avènement, il voulut le retrouver et le posséder. Si telle est la genèse de notre Palais ducal, il faut le proclamer, Mansuy Gauvain, notre imagier, a fait une œuvre cependant. Le nier, serait reconnaître en France quelques cathédrales à peine : celle de Périgueux — elle-même une importation byzantine ; celle du Puy — dont le roman est encore un dérivé ; celles de Saint-Denis, de Laon et de Paris — trois églises de la même lignée. Loin donc de perdre, à nos yeux, pour nous venir de Blois, le Palais ducal de Nancy gagne au contraire à être un rare exemplaire. La poterne, avant de disparaître, s'épanouit sur le sol de la France, en une triple floraison de belles Porteries.

Au château du duc Antoine était restée soudée la vieille chapelle, fondée au XIVe siècle par le duc Raoul, la chapelle de « Monsieur Sainct George ». Sobre, et par là en harmonie avec la façade un peu sévère du bâtiment contigu, elle évoquait un moûtier. Là, aux messes « haultes » ou basses, priait le bon duc, agenouillé sur un « carreau » de velours, en feuilletant une bible ancienne, « escrite à la main sur du velin et alluminée (1) », laquelle il avait achetée pour une somme de 800 francs de messire Jean Martin, abbé de Clairlieu (2). Là se déroulaient les pompeuses cérémonies, serments, « bénédictions » ou funérailles. Là encore, et non aux Cordeliers, Henri II élira sa sépulture et Georges Georgin, son fossoyeur, pesant ces restes augustes, écrira un jour :

(1) Archives M.-et-M., B. 1378, mandement du 28 décembre 1616.

(2) Clairlieu, ancienne abbaye cistercienne, aujourd'hui détruite, située près Villers-lès-Nancy, M.-et-M., arr. Nancy, cant. Nancy-Nord.

Digitized by Google

« Avoir enterréz les entralles et le cœur . . . 2 fr. (1).

Plus, pour avoir relevéz les dictes entrelles et les avoir enterré à une autre place . . . . . 2 fr.

Plus, par commandement, les avoir retirrés pour les porter aulx caveau. . . . . 2 fr.

Plus, pour avoir enterrés le cors de Sadicte Altesse, assistéz de quattre homme. . . . . 25 f. (2). »

Quelle oraison funèbre, pour le frisson, vaudrait ce simple mémoire ? Mais, avec la plainte des obits, les voûtes ogivales ont répercuté encore les hymnes de louange et de jubilation. Écoutons avec Charles III retentir ici la trompette, comme aux temps bibliques. « A Phelippe Bindolm, chantre et joueur de cornet à monsieur le cardinal d'Austriche (3) — enregistre en 1598 Claude de Malvoisin (4), trésorier général — la somme de six escus sol, vallans vingt huict frans six gros (5), pour durant les vespres avoir joué du cornet à bocquin devant son Altèze, et y ayant présenté le *Magnificat* en musique de sa composition (6). » On nous permettra cette dernière mention,

(1) Le franc barrois valait, sous le duc Henri II, savoir, en 1608 (ordonnance du 3 sept.), 1 franc 76 de notre monnaie, en 1611 (ordonn. du 18 juin), 1 fr. 72, en 1616 (ordonn. du 28 sept.), 1 fr. 62, en 1621 (ordonn. du 24 janv.), 1 fr. 33, en 1624 (ordonn. du 25 juil.), 1 fr. 66. Cf : M. de Riocour, *Les Monnaies lorraines*, dans les *M. S. A. L.*, 1883, p. 1-106. Le franc contenait 12 gros et le gros 16 deniers.

(2) Archives M.-et-M., B. 7753, mémoire de Georges Georgin, fossoyeur.

(3) André, archiduc d'Autriche, évêque de Constance, promu cardinal en 1576 et mort en 1600. On trouve également Albert, archiduc d'Autriche, archevêque de Tolède, promu cardinal en 1577, puis, démissionnaire, nommé gouverneur des Pays-Bas, mort en 1621.

(4) Claude de Malvoisin, seigneur d'Aboncourt, Hadonvillers, Hameville et Hénaménil, conseiller d'état de Son Altesse, maître aux Requêtes ordinaire, auditeur des Comptes de Lorraine.

(5) Selon M. de Riocour, le franc barrois valait, à cette date, 1 franc 92 de notre monnaie. L'écu sol de France valait donc, en 1598, 4 francs 9 gros.

(6) Archives M.-et-M., B. 1255, fol. 316.

Digitized by Google

notée par Henry Philippe, « bonnetier » de Son Altesse, avec le plus pur patois de nos campagnes : « Délivré, du commandement de Madame, vingt quatre aulnes de toille blanche, à faire des lurelles (1) et autres linges pour un enfant trouvé à la porte de Sainct-George (2). »

La chapelle castrale a disparu avec ses tombeaux et du château lui-même, seule, nous est restée cette aile du duc Antoine, d'ailleurs condamnée par Léopold, auteur de ces dévastations. Pareille menace avait été suspendue sur Blois, un demi-siècle auparavant : la pénurie des finances sauva les deux Porteries, où se brisèrent les anathèmes de Mansard et de Boffrand. Mais, à Nancy, tombèrent devant la formule les nobles constructions de Charles III et de Henri II. Une vue cavalière, due au burin de Claude Déruet, graveur de ce dernier prince, nous permettra de reconstituer notre ancien château, comme il était à son achèvement.

La cour présentait un quadrilatère de bâtiments irréguliers, divers quant au style et quant à la date, mais formant entre eux un accord. La ligne se conciliait avec le pittoresque, la noblesse avec la simplicité. Plaçons-nous, pour contempler, sous la galerie, dite aujourd'hui des Taques, ouverte, comme est à Blois la Colonnade, au revers de la construction du duc Antoine. Sur nos têtes, au long de huit travées, se croisent les souples nervures, se creusent les voûtains, patinés de vieil ocre rouge. La haute ogive, jaillie du rinceau, du mascaron ou de la chimère, encadre au levant un palais merveilleux, accusant un art plus avancé, mais dont les détails, par le raccourci, se fondent en une harmonie. A distance, on admettait, en

(1) Lurelles, langes, mot toujours usité dans nos campagnes.

(2) Archives M.-et-M., B. 1329, mémoire de Henry Philippe, « bonnetier ».

Digitized by Google

face du tiers-point, cette galerie de la Renaissance (1) avec ses arcs surbaissés, ses piliers en spirale et son balustre à jour. De même, aux deux angles opposés de la cour, se convenaient en leur antithèse cette tour de l'Horloge à la svelte aiguille et ce « Rond », donjon de cristal et d'orfèvrerie, planté au sud-est, où étaient rangées, après une fête ou un « partement », sous la garde de Magdelaine Rougerin (2), les robes, la vaisselle et les tapisseries. Le « Rond », unique en France et peut-être au monde, évoquait, mais avec la grandeur, ces escaliers en bois sculpté, si joliment historiés, du XVI^e^ siècle, comme est à Chartres celui de la reine Berthe.

Par delà, couraient en fraîches arabesques les parterres dessinés par le sieur Metezeau (3); sans doute, Louis Metezeau, architecte de Henri IV, si ce n'est même son frère, ce fameux Clément Metezeau, ingénieur et architecte, lequel éleva la Digue de La Rochelle, collabora au Louvre et au temple de l'Oratoire, et fit sauter Coucy. Les plans du sieur Metezeau furent réalisés en 1612 par Hector Harant, jardinier de Son Altesse, lequel reçut pour cette œuvre une somme de 900 francs (4). A ce maniérisme italien — dont il nous reste en France plusieurs échantillons : à Versailles, à Chenonceaux, ou bien à Condé-sur-Iton (5) — on pourrait préférer la sage discipline de Le Nôtre; comme les libres frondaisons à la

(1). La gravure de Déruet nous laisse ignorer la structure intérieure de cette galerie, aujourd'hui disparue : nous supposons un plafond à solives, comme celui de la « Colonnade », dont elle était apparemment une copie.

(2) Archives M.-et-M., B. 7719, fol. 78 v°. Magdelaine Rougerin était la nourrice du comte de Vaudémont. *Ibid.*, fol. 135.

(3) *Ibid.*, B. 1345, certificat du 13 février et mandement du 28 février 1612.

(4) *Ibid.*

(5) Condé-sur-Iton, Eure, arr. Évreux, cant. Breteuil. Ancien château des évêques d'Évreux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

géométrie de ces charmilles, pour la taille desquelles Claude Vannesson, dit de Toul, avait construit « un eschaffaulx sur quatre roues » (1). Ces parterres, un peu tourmentés sans doute, étendaient leur tapis somptueux aux pieds des blanches divinités alignées dans leurs niches, les statues de Simon Drouin, le bon sculpteur : « Diane avec un griffon auprès d'elle et la hur d'un cerf, Jupiter tenant un fouldre en mains avec une aigle auprès de luy, Flora tenant un chapeau de fleur en main, Hercules tenant une masse d'une main et une peau de lyon de l'autre, Junon avec ung paon auprès d'elle, Pâris tenant une pomme en main, Cérès tenant une cille en main et auprès de soy une gerbe de bled, Mars tenant un coutelas en main et de l'autre une targue (2), Orphée tenant une lire, Adonis tenant une javeline en main, ayant ung dogue d'un costé et de l'autre une hur de sanglier, Vulcan tenant ung marteau d'une main et de l'autre appuyé sur un heaume posé sur une enclume, Apollon tenant un arc en mains, Minerve tenant une lance d'une main et de l'autre une targue, et Vénus ayant un Cupido auprès d'elle ». Le nom de la Divinité était gravé sur le piédestal en pierre de Pont-à-Mousson ou de Pont-Saint-Vincent (3). Deux de ces statues auraient échappé à la destruction et occuperaient aujourd'hui les deux niches extérieures de la porte Notre-Dame. Si cette origine est la vraie, on pourrait reconnaître, tout au moins en celle de gauche, Flora, dont le chapeau de fleurs se serait mué en une couronne de fer blanc. La situation élevée de ces deux figures rendrait les identifications un peu téméraires.

(1) Archives M.-et-M., B. 7720, mémoire de Claude Vannesson, charpentier.

(2) Targue, targe, sorte de bouclier.

(3) Archives M.-et-M., B. 1374, contrat passé, le 6 août 1616, entre Charles de Tornielle, surintendant des finances de Son Altesse, et Simon Drouin.

Digitized by Google

Au-dessus de ces quatorze divinités régnait en terrasse un second parterre, se prolongeant, au bastion des Dames, en une proue de fleurs, de verdure et de marbre, qui fendait de son étrave en mosaïque les eaux immobiles des fossés des remparts.

De la rotonde, érigée à cette pointe, les dames et les gentilshommes regardaient voguer les cygnes. La cité est une île, taillée à facettes avec ses bastions, une île enchantée... Mais le rêve des cygnes se réduisait à une simple acclimatation, tentée autrefois par nos ducs, comme on peut le voir, en 1564, par une mention sur le registre du receveur général (1) ; et, maintenant, ces oiseaux sillonnaient les étangs et les rivières des alentours. Il en fut même capturé à Moyeuvre (2). Son Altesse, parfois, ordonnait une battue : Martin Vanneau de Malzéville, Jean Lescaille et Jean Domenre de Nancy, Paul Nicolas de Champigneulles, Nicolas, dit Fortespice, de Frouard, et Didier Picquard de Tomblaine étaient les héros de ces expéditions (3). Nous pouvons suivre, dans les comptes, le destin de leurs prisonniers :

« A maistre Martin le forbisseur et autres quatoze frans, scavoir, douze frans six gros pour leurs peines d'avoir prin les signes ez fosselz de Nancy, et dix-huict gros pour achapt de cuveaux pour leur donner à manger (4). »

(1) Archives M.-et-M., B. 1139, fol. 125 v°. Consulter : Émile Duvernoy, *Notes sur le Palais ducal au XV^e^ et au XVI^e^ siècle*, dans le *J. S. A. L.*, 1898, p. 88.

(2) Moyeuvre, ancienne Moselle, arr. et cant. Thionville. — Archives M.-et-M., B. 7731, fol. 58 v°.

(3) « A Jean Lescaille et Jean Domenre, soldatz à Nancy, douze frans, tant pour leurs peines et journées que port d'un batteau et filletz, à prendre quatre jeunes cignes ez fosséz de la porte Sainct-Nicolas, ausquelz ont a couppé les aisles, affin qu'ils ne se dérobent. » Archives M.-et-M., B. 7740, fol. 59 v°.

(4) *Ibid.*, B. 7719, fol. 59.

Digitized by Google

« A Martin, fourbisseur, ayant charge des signes de Son Altesse, cinq frans et demy pour le louage de l'estable, où ils ont esté pendant l'hiver, comprins la fourniture de la paille pour leur lictière (1). »

« A une femme pour avoir loué une poulle dinde, pour couvert les œufz desdicts signes, et à un homme pour prendre garde aux petits signes. . . . 6 frans 10 gros. »

« A un soldat de la garnison de Marsal (2), mandé exprès, pour recongnoistre (3) et séparer les masles et femelles desdicts signes... 4 frans (4). »

On nous permettra, en raison de la saveur, ce double emploi : « Au sieur de la Vallée, chantre et aulmosnier de Son Altesse, sept frans pour deux poulles dindes, que, du commandement de Sadicte Altesse, il a achepté (5), pour faire couver les œufz des signes et des canards sauvages en la maison de Saincte-Anne (6). »

En voisin, comme possesseur à Laxou de cet important domaine (7), le bon chapelain était coutumier de pareilles besognes : « Au sieur de la Vallée, aulmosnier de Son Altesse, chantre de Sainct-George, la somme de trente sept frans, pour avoir faict curer le ruisseau de l'estang de Sainct-Thiébauld, depuis l'endroict de Sainct-Jean, jusques à la croix du duc de Bourgongne, coupper la

(1) Archives M.-et-M., B. 7725, fol. 57 v°.

(2) Marsal, ancienne Meurthe, arr. Château-Salins, cant. Vic-sur-Seille.

(3) Je *congnois* tout, fors que moy-mesme.
François Villon, *Ballade des menus propos.*

(4) Archives M.-et-M., B. 7722, fol. 58 et v°.

(5) On nous permettra encore cette citation, affirmant l'archaïsme de la langue parlée en Lorraine à cette époque :
Maistre Francoys fut diligent
D'achapter, non pas de payer.
François Villon, *La repeue de Villon et de ses compaignons.*

(6) Archives M.-et-M., B. 7734, fol. 61.

(7) Consulter : Henri Lepage, *Melchior de la Vallée,* dans les *M. S. A. L.*, 1882, p. 257-310.

Digitized by Google

glace dudict estang, et y faict mectre de la paille pendant les hyvers des années 1618 et 1619 pour la conservation du poisson d'iceluy (1). »

II. — LES OCCUPANTS.

Le château formait un organisme de cellules indépendantes, une cité de gentilshommes, vivant côte à côte sans mêler leurs existences. Chacun avait son quartier ; certains leur cuisine, leur cellier, leur panneterie et même leur écurie, située sur la rue Neuve, aujourd'hui la Carrière. Le château était vaste, on a pu le voir ; il était occupé, cependant, à tous ses étages, à ses combles même. Ainsi, un prince de Lorraine, le marquis de Moy, logeait aux « galatas » ; sa chambre, noblement lambrissée, voisinant avec le cabinet, où Madame serrait ses confitures de ménage (2), couvertes bourgeoisement avec du papier de compte (3). Les combles, il importe de le signaler, prenaient, dans les édifices du XVI^e^ siècle, une importance égale au bâtiment lui-même, exagérés en toiture, étirés en clochetons. C'est une couronne, orfévrée souvent avec la plus exquise délicatesse, au front des Palais. Il suffit de contempler en passant ce qui reste du nôtre ; de songer, parmi les plus typiques, à l'hôtel de Cluny, au château de Meillant (4), au Palais-de-Justice de Rouen. Le marquis n'était donc point relégué sous les toits comme un laquais ; chacun, ici, avait ses aises. Nous trouvons comme occupants : le duc Henri II, petit-fils par Claude de France du roi Henri II et de

(1) Archives M.-et-M., B. 7740, fol. 59 v°.

(2) *Ibid.*, B. 7714, mémoires de Jean Martin, verrier, et de Nicolas François, serrurier.

(3) *Ibid.*, B. 1335, mémoire de Henry Philippe.

(4) Meillant, Cher, arr. et cant. Saint-Amand.

Digitized by Google

Catherine de Médicis, le bon duc au visage un peu triste ; Madame, née Marguerite de Gonzague, fille de Vincent, Ier du nom, duc de Mantoue et de Montferrat, et d'Eléonore de Médicis, et nièce de la reine Marie de Médicis ; Madame Nicole, unie plus tard au duc Charles IV, et Madame Claude, à Nicolas-François, le partenaire improvisé de Richelieu en 1633 — leurs filles ; François, comte de Vaudémont, frère de Son Altesse, et la comtesse, née Christine de Salm, fille de Paul, comte de Salm, et de Marie Le Veneur ; Charles et Nicolas-François, susnommés ; Henriette, future princesse de Phalsbourg ; Marguerite, qui devait épouser, en une tragi-comédie, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII — les quatre enfants des Vaudémont ; Dorothée de Lorraine, duchesse de Brunswick, sœur du feu duc Charles III.

Arrêtons-nous un instant, pour dire un mot de cette dernière princesse (1). Nous la rencontrerons, bientôt, au cours de cette étude et nous devons, dès maintenant, connaître sa destinée. Longtemps on avait perdu ses traces ; plusieurs historiens, comme Dom Calmet, la font mourir en 1587 ; par ailleurs les archives de Mantoue conserveraient une lettre, datée du 5 septembre 1624, et adressée à Dorothée par le duc Ferdinand de Gonzague (2). Si le fait est exact, il infirmerait singulièrement les gentilshommes, vêtus de noir, venant « plaindre » les deuils dans les cours étrangères ; comme aussi les courriers à la livrée de drap vert, passant en diligence de poste. Les missives et les ambassades rapprochaient les distances ; on savait aussitôt, à travers les principautés, ce qui, la veille, était advenu. Or, mariée le 30 novembre 1575 à Erric ou Ernest de

(1) Cf. M. Clesse, *Dorothée de Lorraine*, dans les *M. A. S.*, 1873, p. 152-160. — E. Briard, *Le poète Muzio Manfredi et Dorothée de Lorraine, duchesse de Brunswick*, dans le *J. S. A. L.*, 1889, p. 29-35.

(2) Il était le beau-frère du duc Henri II.

Digitized by Google

Brunswick-Wolfenbuttel, dit le Jeune, duc de Göttingen, et veuve prématurément — Erric décéda à Paris le 7 novembre 1584 — Dorothée se retirait auprès de sa mère à Tortone, ville du Milanais, puis à la cour de Lorraine, où nous la voyons figurer mensuellement au registre du trésorier général pour la dépense ordinaire. Nous relevons en juillet 1621 la dernière mention de la duchesse à ce chapitre : ce mois date, par conséquent, sa mort (1). Nous lisons encore, sur ce même registre : « A Jean Calot (2), hérault d'armes, la somme de neuf cent neuf frans pour quatre cent cinquante armoiries, peintes de leurs métaux et couleurs, qu'il a peinctes, fournies et délivrées pour les funéraux, que Son Altesse a ordonné estre faictz pour les feuz Roy d'Espagne (3), et l'archiduc de Flandres (4), et pour feue Madame la duchesse de Brundswick (5) ». Il nous sera donné, bientôt, de pénétrer dans la chambre mortuaire.

Nous trouvons encore : Henri de Lorraine, IIe du nom, marquis de Moy, comte de Chaligny, fils de Henri de Lorraine, Ier du nom, comte de Chaligny, et de Claude de Moy, dame de Cerny, de Trugny et autres lieux ; petit-fils de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur ; arrière-petit-fils du duc Antoine — futur gouverneur de Nancy et défenseur en 1633 de la cité contre Richelieu ; puis Louis de Guise, baron d'Ancerville, comte de Boulay, prince de Phalsbourg, conseiller d'état de Son Altesse, grand chambellan et maréchal de Lorraine, pour choisir parmi ses titres et dignités (6).

(1) Archives M.-et-M., B. 1419, fol. 120.

(2) Le frère de Jacques Callot, le célèbre graveur.

(3) Philippe III (1598-1621).

(4) Albert, gouverneur des Pays-Bas, 6e fils de l'empereur Maximilien II. Voir p. 58, n° 3.

(5) Archives M.-et-M., B. 1419, fol. 142 v°.

(6) Il était seigneur notamment d'Apremont, Prény, l'Avant-Garde, Rosières-en-Haye, Neufchâteau.

Digitized by Google

Favori du duc Henri II, mais non dépourvu au demeurant de certaines qualités, Ancerville était le fils naturel du Cardinal de Lorraine, assassiné au château de Blois, et d'Aimerie de Lescheraine, dame de Grimancourt. Il figure avec son entrain parmi les courtisans les plus en vue. Grand émoi, un jour, au quartier de Phalsbourg. Nous relevons sur un registre de 1623, en laquelle année ne fut mis aucun siège devant la cité, cette mention inquiétante « Encor à luy — Jean Breton — la somme de cinq centz trente frans pour ouvrages extraordinaires de luy, faictz en la toicture d'ardoizes dudict chasteau de Nancy, rompue par une boulle de canon y tombée au-dessus de la chambre de Monseigneur le prince de Phaltzbourg (1) ». Si le maître-pointeur avait de ces distractions, les effets de notre artillerie sembleraient assez considérables, à en juger du moins par le mémoire du « recouvreur ».

Ce sont ensuite, comme à la cour de France, les officiers, dont nous dresserons une liste détaillée au chapitre des Comptes, nommant ici M. de Tornielle (2), conseiller d'état de Son Altesse, grand maître de son hôtel et surintendant des finances. Ce sont les chambellans, les gentilshommes de la chambre, les pages, les gardes — Suisses du capitaine Rudolph Phiffer, chevalier ; archers de M. de Fresnel (3) — les dames d'honneur et les « filles damoyselles » de Madame, un peuple de laquais et de serviteurs en livrées.

Nous voyons passer, comme hôtes extraordinaires, tantôt la Reine, tantôt un archiduc d'Autriche ou un prince

(1) Archives M.-et-M., B. 7749, fol. 56.

(2) Joachim-Charles-Emmanuel, comte de Tornielles, Sollarolles, — *aliàs* Silarol — Brionne et de Chalans, baron de Beaufremont, seigneur de Gerbéviller, Deuilly, Bauzemont et autres lieux.

(3) Jean-Philippe de Fresnel, seigneur dudit lieu, baron de Domence-sous-Montfort, Sandaucourt et autres lieux, capitaine des gardes de Son Altesse, bailli et gouverneur de Clermont-en-Argonne.

Digitized by Google

de « Poulongne », le duc d'Epernon ou le maréchal de Schomberg, puis Elisabeth de Lorraine, duchesse de Bavière (1), sœur du duc Henri II, ou bien Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont, sœur également dudit Henri II, laquelle quittait assez volontiers son monastère pour venir à la cour, et dont la « bénédiction » fut d'ailleurs célébrée en la chapelle Saint-Georges, vers le 15 août 1616 (2).

Voici une mention assez pittoresque de cette cérémonie : « Délivré à l'aumonnier de Son Altesse — écrit Henry Philippe, le « bonnetier », souvent cité au cours de cette étude — une aulne de toille fine blanche de Hollande, à mectre sur ung carreau, porté à l'église Sainct-George, que madicte dame de Remiremont a posé sa face lors de la bénédiction (3) ». C'est un mémoire, et c'est aussi un tableau.

Nous rencontrons maintenant Erric de Lorraine, le fameux évêque de Verdun, « ensorcelé, marié et condamné par le tribunal de l'Inquisition » (4), — un saint, à en croire plusieurs de ses contemporains — fils de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, marquis de Nomeny, comte de Chaligny et de Vaudémont, et de Catherine de Lorraine-Aumale, la troisième femme de ce dernier ; puis son neveu et successeur audit siège épiscopal, le jeune Charles de Lorraine, comte de Chaligny, frère aîné du marquis de Moy.

Le nouvel évêque de Verdun — il avait alors vingt-quatre ans à peine — fut sacré en la chapelle Saint-Georges, peu de temps après la « bénédiction » de Ma-

(1) Mariée, le 6 février 1595, à Maximilien, Ier du nom, duc de Bavière, depuis Electeur.

(2) Archives M.-et-M., B. 1412, mémoire de René Foucault, tapissier.

(3) *Ibid.*, B. 1427, mémoire de Henry Philippe.

(4) Cf. Ernest Langlois, dans les *Annales de l'Est*, 1895, p. 277-299.

Digitized by Google

dame de Remiremont, exactement, au commencement de novembre 1616. Le 31 octobre, Marie Collonnet, la concierge, prépare « les deux chanbre des miroyr pour Monsieur le duc Ericque », attendu pour la grande cérémonie (1). Une vision anticipée de Versailles, ce petit intérieur ! Le château est en rumeur, comme pour une « venue » de la Reine, et à la voix de la concierge affairée répond le marteau de Claude Aubertin, le charpentier de Son Altesse. Par son art la chapelle Saint-Georges est transformée : « Encore à luy — lisons-nous sur le registre de Philippe Fournier — la somme de quatre vingtz quatorze frans pour autres ouvrages par luy faictz pour le sacre et bénédiction de Monsieur de Verdun, scavoir, un théatre au devant du grand autel de la dicte Eglise, avec deux séparations le long du cœur, ung autre théatre pour la musicque, ung banc pour les communians (2). » Mais la procession ne sortit point, majestueuse, de la Porterie, comme un jour de Fête-Dieu, en une vision de vieille estampe. Claude Aubertin écrira : « Avoir couppé la pallissaitte du jardin du portier, pour passer mondict sieur de Verdun (3). »

Charles de Lorraine possédait à Nancy l'hôtel de Verdun, devenu l'hôtel historique de Moy ou, tout au moins, le Petit-Moy, par une cession faite en 1619 à Henri de Lorraine, comte de Chaligny, marquis de Moy. Son Altesse, par un « noble » mandement du 6 février 1619, octroya à ce dernier une somme de 12 000 francs, payables en deux annuités, afin de dégager la « maison », hypothéquée pour cette somme (4). Ce document ne nous

(1) Archives M.-et-M., B. 7732, mémoire de Marie Collonnet, concierge du château.

(2) *Ibid.*, B. 7728, fol. 52 v°.

(3) *Ibid.*, B. 7729, mémoire de Claude Aubertin, charpentier.

(4) *Ibid.*, B. 1402, fol. 247 v°.

Digitized by Google

donne, il est vrai, aucune indication du lieu : mais voici une précision, due à Marie Collonnet. La concierge écrit en 1617 : « Avoir reseu coumendement de faire porter en la mèson de Monsieur de Verdun six paillais, matras (matelas), mante (couvertures), chenêt, andié (landiers), douze table, trestau, et ce, pour des Xouys (Suisses) qui devoint venir (1). »

Sur un plan de 1611, dressé par Claude de La Ruelle, l'hôtel futur de Moy est dénommé « Hôtel de Vaudémont », de son créateur, Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, comte de Vaudémont, aïeul de l'évêque et du marquis. Ce logis Renaissance de la dernière période, où prévaut la ligne, où le pilastre se dépouille de ses arabesques, inscrivait un trapèze entre la rue des Morts, la rue des Pénitents et la place Notre-Dame — aujourd'hui rue des États, rue Saint-Michel et place de l'Arsenal. Ce noble édifice, qui marquait un stade de l'évolution artistique de notre cité et qui eût ainsi relié le Palais ducal à la place Stanislas, a disparu, détruit par un incendie. Mais il nous reste encore le Petit-Moy, qui fut peut-être au demeurant, à cause de sa proximité, cet Hôtel de Verdun — ainsi désigné sur un autre document (2) — où furent logés les « Xouys » de Marie Collonnet. Il faut le chercher au nº 10 de la rue Saint-Michel. La façade est modernisée, ayant conservé toutefois sa porte en forme de mitre avec de belles pantures; mais la cour, à peu près intacte, montre toujours ses fenêtres à meneaux, avec ces petits carreaux qui donnent tant de charme et tant de noblesse aux vieux logis français.

Nous voyons encore apparaître au château Claude de Moy, la mère du jeune évêque, laquelle résidait le plus

(1) Archives M.-et-M., B. 7738, mémoire de Marie Collonnet.
(2) *Ibid.*, B. 7731, fol. 51.

Digitized by Google

souvent, soit à Moy (1) en Vermandois, soit à Thugny (2) dans les Ardennes; et, plus fréquemment, le marquis et la marquise de Roubaix, Louise de Lorraine et Florent de Ligne, sœur et beau-frère des deux Chaligny.

Louise de Lorraine, comtesse de Chaligny, était fille — il est nécessaire de le rappeler — de Henri de Lorraine, Ier du nom, comte de Chaligny, et de Claude de Moy; petite-fille de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, et de Catherine de Lorraine-Aumale. Sa première mention au registre du trésorier général est plutôt gracieuse. Au 1er janvier 1608, la jeune princesse reçoit de Son Altesse pour ses étrennes « ung nœud d'or, enrichy de diamans » (3). Nos ducs, en effet, se montraient généreux en cette circonstance; il suffit de consulter les mémoires épars des joailliers et lapidaires (4). Peu de temps après, Louise de Lorraine épousait Florent de Ligne, marquis de Roubaix, prince du Saint-Empire, baron d'Antoing (5), depuis seigneur d'Amblize (6). Le contrat fut passé à Nancy, le 19 mars 1608, devant les sieurs Vignolles et Trompette, tabellions. Or, la reine Louise de Lorraine, douairière de France, veuve de Henri III — elle était fille de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, et de Marguerite d'Egmont, sa première femme — avait légué par testament à la marquise de « Robais », sa nièce — laquelle figure dans les comptes sous ce titre un peu déconcertant — une somme de 50 000 écus, revenant à 150 000 livres tournois. La duchesse de Mercœur — Marie de Luxem-

(1) Moy, Aisne, arr. Saint-Quentin, ch.-l. cant.

(2) Thugny-Trugny, Ardennes, arr. et cant. Rethel.

(3) Archives M.-et-M., B. 1308, fol. 257.

(4) On trouvera aux *Documents* un de ces mémoires.

(5) Antoing, Hainaut, arr. Tournay, ch.-l. cant.

(6) Amblize, Hainaut. Florent de Ligne acquit sur Claude d'Anglure, baron de Bourlémont, la terre et seigneurie d'Amblize, suivant contrat passé à Bruxelles le 10 octobre 1613. Voir la note suivante.

Digitized by Google

bourg, duchesse de Penthièvre, princesse de Martigues, veuve de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, personnage historique, ce dernier étant fils de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, et de Jeanne de Savoie-Nemours, sa seconde femme — intervint au contrat. Elle s'obligeait à payer ladite somme de 50 000 écus, soit intégralement, le 8 février 1613, jour auquel la marquise de « Robais », légataire, « auroit attainct l'aage de dix-huict ans » ; soit par tiers les 8 février 1614, 1615, 1616, avec intérêts à 4 pour 100. Mais, par son acquisition, le 13 juillet 1612, du marquisat de Nomeny sur la duchesse de Mercœur, le duc Henri II fut substitué à cette dernière quant à ses obligations envers la marquise de « Robais » (1). On trouverait dans les comptes le détail de ces complexes opérations.

Citons encore, parmi les hôtes les plus assidus : Charles de Lorraine, dit Charles de Remoncourt, abbé de Gorze (2), fils naturel du duc Charles III ; Henri de Lorraine, dit le sieur de Bainville (3), abbé de Saint-Mihiel (4) ; et Charles de Lorraine, dit le chevalier de Bar, chevalier de Malte, tous deux fils naturels du duc Henri II. Nos princes, on le voit, continuaient la vieille tradition, instaurée au temps du bâtard Aubert (5). Ce sont enfin, pour clore ce défilé, aujourd'hui un religieux venant prêcher le carême, demain un « mathématicien » proposant une de ses inventions, des prélats, des gentilshommes, des ambassadeurs.

Il règne, à chaque arrivée, la plus pittoresque activité. Hugo, Bastien, Nicolas, Florentin, Grosclaude et autres

(1) Archives M.-et-M., B. 1380, dossier Nomeny ; en particulier, mandement du 2 mars 1615.

(2) Gorze, ancienne Moselle, arr. Metz, ch.-l. cant.

(3) Il était né de Sara Veroussier, laquelle touchait une pension à vie de 400 francs. Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 196.

(4) Saint-Mihiel, Meuse, arr. Commercy, ch.-l. cant.

(5) Il était fils du duc Raoul et d'Alix de Champé, selon une légende.

Digitized by Google

manœuvres sont réquisitionnés, et, à la voix de Marie Collonnet, les « érantoilles » (1) de tomber; les ramons (balais) de soulever la poussière; les « andié » de briller aux cheminées; de se mouvoir les « paillais », les « linceulx » (draps), les tables, les bassinoires et les tapisseries. Jacques Lallemand, le menuisier attitré, remonte, ou, pour parler son langage, « désaublit et rasaublit » les lits à colonnes tournées, dont il fut le créateur. Le « partement » précipitait la contre-opération; puis tout retombait dans la somnolence des mornes lendemains. Les princes et les gentilshommes, un moment distraits, reprenaient leurs habitudes, leurs manies, leur ennui.

Le décor est joli, les fêtes merveilleuses, les largesses inépuisables. Mais qui de nous envierait ces jours « tissés d'or et de soie », comme eût dit le poète, ces jours si vides ? Plusieurs courtisans montraient, il est vrai, une certaine curiosité. Jean-Baptiste de Fréville, entre une partie de paume et une partie de chasse, leur enseignait ainsi la langue italienne ou la langue espagnole (2). Ils furent, sans aucun doute, une exception; portant d'ailleurs leur savoir, comme un nœud, un rabat ou une aiguillette. Le désœuvrement, nous le verrons, inspirera des goûts singuliers, provoquera des occupations inattendues. Ces beaux seigneurs, lassés bientôt de la balle, de la « beste noire » ou du vol au « hairon », de leurs multiples ébattements, ne savent en vérité comment passer les longues journées, les longues semaines. Ni le « fol allemand », costumé de vert (3), ni la « fille boufonne », amenée à Madame par la receveuse de Ligny (4), ne

(1) Erantoille, arantèle, élanteule, etc., toile d'araignée (*Aranearum tela*).

(2) Archives M.-et-M., B. 1437, placet.

(3) *Ibid.*, B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(4) *Ibid.*, B. 1332, fol. 131 v°. — Ligny-en-Barrois, Meuse, arr. Bar-le-Duc, ch.-l. cant.

Digitized by Google

peuvent dissiper leurs vapeurs. Les « joyeusetés » elles-mêmes nous semblent plutôt forcées.

Au carnaval, célébré de tradition avec un grand faste, une scène, cependant, retient notre intérêt. En ce temps de liesse et de folie, les vieux tournois renaissent, tout à coup, pour la circonstance. C'est un rite, répété, chaque année, religieusement. Du sable est épandu en nappes d'or sur la Carrière ou dans la cour du château ; des toiles tendues, frissonnantes, autour de la « lisse » ; et, de l'hôtel de Malte aux grandes écuries, du « Rond » à la tour de l'Horloge, nos jeunes gentilhommes, superbement équipés, courent, à travers la poussière, « à selle dessanglée » (1). Les fiers chevaliers sont devenus des équilibristes. Il fallait cependant de la force, de l'adresse et du sang-froid, avec un certain courage pour braver les chutes. Comme autrefois, le vainqueur reçoit un prix : c'est une bague enrichie de diamants (2) — d'où ce rapprochement : « courir la bague » — une pique, une épée d'or (3). Antoine Vallier, un de nos orfèvres, en était le fournisseur. Les juges, avec leurs écharpes d' « armesin » (4) vert, furent souvent de hauts personnages. En 1615, pour un tournois de ce genre, mené par le baron d'Ancerville, ci-dessus mentionné, cette fonction était remplie par M. d'Isches (5), gouverneur de La Mothe (6), M. de Maillanne (7), gouverneur de Marsal, et M. de la Routte (8),

(1) Archives M.-et-M., B. 7719, f° 58.

(2) « Une autre bague d'onze diamans, donnée par Madame, pour courir la bague au carnaval. » Archives M.-et-M., B. 1391, mémoire d'Antoine Vallier, orfèvre.

(3) *Ibid.*, B. 1384, fol. 360.

(4) Armoisin, sorte de taffetas léger.

(5) Antoine de Choiseul, seigneur d'Isches, gouverneur de La Mothe.

(6) La Mothe, « la colline martyre », près Outremécourt, Haute-Marne, arr. Chaumont, cant. Bourmont.

(7) André des Porcelets de Maillanne, conseiller d'état de Son Altesse, gouverneur de Marsal.

(8) André de la Routte, seigneur dudit lieu, Saint-Max et Dommar-

Digitized by Google

ancien capitaine des gardes de Son Altesse (1). Cependant, le lendemain, les nobles toiles de la joute seront délivrées à Marie Collonnet, pour être, par un symbole ironique des vanités humaines, converties en « paillais » (2).

Le soir, à la Salle Neuve ou bien à la salle Saint-Georges, avait lieu un combat *à la barrière*, dont le héros accoutumé était le marquis de Moy, comme sous Charles III le duc de Bar — le futur Henri II — et le comte de Vaudémont : mais l'intérêt se détournait des coups portés ou rendus par les piques ou les épées de bois bientôt tronçonnées, pour se fixer sur les costumes, la figuration, les à-côté. Ces passes, où les jeunes gentilshommes faisaient assaut de luxe, d'adresse et d'élégance, étaient plutôt inoffensives : la coulisse, cependant, avait parfois ses petits drames. A un combat *à la barrière* de 1614, Arnauld de la Cane, valet de chambre ordinaire et tapissier de Madame, fut assez piteusement accommodé par plusieurs gardes de Son Altesse. On lui aurait — lisons-nous en un dolent placet — « rompu l'un des bras en deux lieux, brisé l'une des costes et martellé la teste » (3). Mais les dégâts se bornaient, en général, à un accroc aux pourpoints, à des plumes abattues, à une jonchée de pierreries, de paillettes de clinquant ou d'argent.

Le baron d'Ancerville se chargeait volontiers de machiner ces spectacles. Il serait fastidieux de décrire les tambours et les fifres précédant la compagnie, les pages porteurs de flambeaux, les divers personnages « chemi-

temont en partie, conseiller d'état et gentilhomme de la chambre de Son Altesse, ancien capitaine de ses gardes, porté comme commissaire général des guerres en trois mandements des 13, 14 mai et 12 juin 1615. Archives M.-et-M., B. 1379 et B. 1380.

(1) *Ibid.*, B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(2) *Ibid.*, B. 7720, mémoire de Marie Collonnet.

(3) *Ibid.*, B. 1391, mandement du 20 août 1614, pour lequel il est octroyé à La Cane une somme de 200 francs pour subvenir aux frais et dépens de sa blessure.

Digitized by Google

nant » à travers le récitatif du « musucien » Horace : une Diane, un « Cupido », ou bien six « roys esclaves », assez philosophes sous leurs chaînes de fer blanc (1) — « chantant la musique » (2). Aussi bien, nous trouverons plus loin, aux *Documents*, un de ces combats *à la barrière*, avec une description des costumes historiques. Un seul détail mérite une notation. Au ballet de Madame, des veilleurs ont été postés dans les combles, comme de nos jours le pompier de service ! « Avoir reseu coumendement — nous dira Marie Collonnet — de faire acheter deux grand cuve et deux seille (seaux) et les mestre au galatas, pour les faire emplir d'au, lors que Madame ferat son ballet — et ce — en prouvision pour servir, sy besoint est, pour le feu. » Deux femmes et trois manœuvres furent requis à cet effet : mais « les cuve sont sy hallés quel ne vouloint tenir l'eau » (3). Et ces Danaïdes accomplissent obscurément leur tâche, à la langueur des violons.

Le cadre de cette étude ne nous permet point de traiter particulièrement de la chasse et du jeu. Aussi bien, ces nobles délassements étaient communs à toutes les cours et nous risquerions ainsi de répéter ce qui, maintes fois, a été décrit. Un simple aperçu nous a paru suffisant.

On trouvera plus loin, au chapitre des Comptes, l'état de la vénerie et de la fauconnerie de Son Altesse : soit par année une dépense approximative de 18 000 francs,

(1) « A François Chrispien, fondeur, demeurant à Nancy, la somme de cinquante deux frans six gros pour quinze aulnes de chaînes de fer blanc double, à raison de trois frans six gros l'aulne, pour mener six roys esclaves, à l'entrée du tournois faict et conduit par Monsieur le marquis de Moy, pendant le carnaval de l'année dernière. » Archives M.-et-M., B. 1371, fol. 303.

(2) *Ibid.*, B. 1378 et B. 1388, mémoires de Henry Philippe. Pour la description des costumes, consulter encore : B. 1334 et B. 1377, mémoires du même ; B. 1443, mémoire de Pierre Clerc, chaussetier ; B. 1330, mémoire d'Ambroise de la Bazinière, plumassier.

(3) *Ibid.*, B. 7753, mémoire de Marie Collonnet.

Digitized by Google

où ne figurent ni les livrées, ni les costumes et autres accessoires. Ce chiffre est plutôt modeste pour une époque où la grandeur d'un prince se mesurait au nombre de ses équipages. Non contents de posséder une meute et une volière, rois, ducs, et même simples gentilshommes échangeaient à grands frais leurs sacres, gerfauts ou tiercelets, leurs chiens courants. Nous relevons, au hasard, ces mentions : « A Sanson Thier, faulconnier de Monsieur l'archiduc Albert (1), quarante frans à luy ordonné pour son vin d'avoir apporté quatre oyseaux de proye, envoyés à Son Altesse par ledict sieur archiduc (2). » De Henry Philippe, le « bonnetier » : « Délivré au bouconnier de Son Altesse, du commandement de Sadicte Altesse, deux coullier de lepvrier de cuir couvert de velour vert fort de Gênes, pour deux lepvrier que Son Altesse envoye à l'archevêque de Mayence (3). » Celui-ci figurait comme Électeur parmi les princes les plus considérables de la vieille Allemagne : d'où cette vision un peu archaïque. Henri II, enfin, possédait à Einville (4) un parc, où, sous la garde de Nicolas Rattel, receveur également de ce domaine, étaient entretenus les animaux sauvages capturés : « A Jacques Lallemand, menuisier, et à Nicolas François, serrurier — lisons-nous au registre du trésorier général — la somme de quatre vingt frans, pour avoir faict et fourny un gros coffre en bois de chesne bien ferré, à enfermer un grand sanglier vif, pour le porter au parcq d'Einville (5). » Nous ignorons les prouesses cynégétiques de Son Altesse, si parfois un fournisseur nous

(1) Albert, archiduc d'Autriche, ex-archevèque de Tolède, gouverneur des Pays-Bas, ci-dessus mentionné.

(2) Archives M.-et-M., B. 1341, fol. 236 v°.

(3) *Ibid.*, B. 1390, mémoire de Henry Philippe. Ce prélat était Jean Schweikard de Kronenberg (1604-1626).

(4) Einville-au-Jard, M.-et-M., arr. Lunéville, cant. Lunéville-Nord.

(5) Archives M.-et-M., B. 1346, fol. 217 v°.

Digitized by Google

décrit son caban doublé de gris brun (1), sa jupe à l'espagnole (2) ou bien son épée de chasse dorée au fourreau de toile cirée (3) ; si nous le voyons prendre, tantôt le chemin de Saint-Nicolas (4), tantôt celui du Vermois (5).

Mais nous sommes mieux renseignés sur ses faits et gestes au jeu de la Paume. Le bon duc est poursuivi par la plus insigne des malchances, réduit à emprunter, à vendre ses bois, à solliciter de son partenaire une réduction. Nous assisterons tantôt à un de ces engagements, noté sur place par Laurent Voirin, chirurgien, fournisseur des balles, dont un mémoire figure aux *Documents*. On pariait par surcroît à la cour de Lorraine ; Son Altesse, avec le même bonheur, joue et perd de la sorte, tantôt un cheval de ses écuries (6), tantôt une pièce de sa vaisselle (7). Madame aurait pu retenir sur la pente son auguste époux, mais elle est, elle-même, possédée du même démon, vouée, ce semble, au même destin. Impassible, Nicolas de Pullenoy enregistre : « Mis ez mains de Son Altesse la somme de cinquante frans qu'Elle a donné à Madame pour jouer (8). » On voit bientôt Madame perdre à Fontainebleau contre la reine 25 pistoles (9) ; puis, à Charenton, en attendant cette dernière, une somme de 23 francs 9 gros 12 deniers (10). Madame est une timide, Madame est une sage : à Son Altesse les jeux magnifiques et les grandes

(1) Archives M.-et-M., B. 1361, mémoire de Henry Philippe.

(2) *Ibid.*, B. 1427.

(3) *Ibid.*

(4) Saint-Nicolas-de-Port, M.-et-M., arr. Nancy, ch.-l. cant.

(5) Le Vermois, ancien *pagus*, comprenant les villages d'Azelot, Burthecourt-aux-Chênes, Gérardcourt, Lupcourt, Manoncourt, Saint-Hilaire et Ville-en-Vermois.

(6) Archives M.-et-M., B. 1423, mandement du 27 février 1621.

(7) *Ibid.*, B. 1348, mandement du 14 décembre 1608.

(8) *Ibid.*, B. 1332, fol. 138.

(9) Valant 266 francs 6 gros 6 deniers.

(10) Archives M.-et-M., B. 1334, mandement du 31 janvier 1612.

Digitized by Google

catastrophes ! « A Monsieur de Couvonge (1), gentilhomme de la chambre de Son Altesse — écrit le trésorier général — la somme de huict milz frans, pour entière satisfaction de vingt milz frans, à quoy il auroit cy-devant remis, réduict et quicté notable somme gagnée au jeu de la Paulme, tant à Sadicte Altesse qu'à Monsieur le barron d'Ancerville (2). » Mais laissons le bon duc à son infortune, supportée avec un « singulier plaisir » et la stoïque conviction d'exciter ainsi — est-il confessé en des lettres patentes — « l'addresse de nostre noblesse à l'exercice du jeu de la paulme » (3); et, maintenant, pénétrons au cœur de notre sujet.

III. — LA VIE INTIME.

Il faut comprendre cette cour, au premier aspect vraiment déconcertante. Blois hier, Fontainebleau aujourd'hui, Versailles demain : ce sont les modèles, eux-mêmes défectueux, copiés avec une gaucherie ingénue par les duchés, les principautés et les électorats. Ainsi en fut-il, à cette époque, à Nancy, et cette étude, évocatrice des mœurs au XVII^e^ siècle, pourrait peut-être, avec d'autres décors et d'autres personnages, être généralisée, en attirant de piquants rapprochements. La cour de Lorraine se présente à nos yeux comme une réduction de la cour des Valois, aux jours déjà lointains des Guises. Les idées avec les formes retardent dans nos provinces. Ces gentilshommes un peu surannés, contemporains bientôt de Vaugelas, devisaient, en vérité, avec la langue archaïque de Villon ou de Monstrelet. Mais, sous le vernis français, ils

(1) Antoine de Stainville, seigneur de Couvonges, Morley et autres lieux, premier gentilhomme de la chambre de Son Altesse.

(2) Archives M.-et-M., B. 1326, fol. 140.

(3) *Ibid.*, B. 1395, lettres patentes du 18 février 1618.

Digitized by Google

ont gardé le vieux fonds de la race, quelque chose même de la rusticité ancestrale ; à leur insu, sous le satin et sous le velours, ils sont restés eux-mêmes. Un pourpoint ne saurait changer une âme ; ils ne purent répudier ni leurs pères — ni nos paysans, moins arriérés peut-être. Il faut s'attendre à des surprises, à des antithèses, à des paradoxes ; abandonner, touchant le grand siècle, les idées acquises par notre ignorance, nos rêves ou nos regrets. En de violents contrastes, le luxe mentira aux mœurs, exagérant la plus naïve grossièreté. Mais, de nous retrouver, parfois, en ces gentilshommes, si rudes et au demeurant si raffinés, le sourire expirera en attendrissement.

Et nous serons charmés en même temps de rencontrer ici cet abandon, cette franchise, cette simplicité, exclus en général des cours. Tel est en effet le caractère particulier de la nôtre ; on croit voir, parfois, évoluer les personnages, comme à travers un vieux conte, tant le décor est joli et les figurants ingénus. Ici nulle étiquette à vrai dire, si nous trouvons une hiérarchie de charges, offices et dignités ; si, dans les actes, le comte ou le baron est noblement intitulé « haut et puissant seigneur » ; si, comme à la mort du roi Très Chrétien, le deuil est porté avec correction, des princes aux « filles damoyselles », parfois des pourpoints aux carrosses. Nulle pudeur des humains sentiments, dissimulés ailleurs comme un abaissement, et Son Altesse ne rougira point de nommer en ses mandements le plus modeste de ses serviteurs : « nostre cher et bien aymé ».

Nous aboutissons à peu près à cette synthèse, si nous cherchons un sens, si nous ordonnons ces mille détails, souvent opposés, surgissant à nos yeux comme une énigme. Nous tenons à confesser la beauté morale de cette vieille société, dont nous allons, maintenant, peindre les mœurs avec une franchise un peu brutale parfois, écrivant, non un poème, mais bien une histoire.

Digitized by Google

L'hiver, en la Salle des Cerfs, le hêtre flambait sur les landiers (1), le charbon embrasait les « brouettes » de fer (2), pour sécher la muraille et conserver les peintures ; et, l'été, quand Son Altesse allait « aux champs » — à la chasse, ou bien à Plombières, comme de nos jours — on décrochait les tapisseries, pour les épousseter et les serrer avec soin dans des « quaisses ». Les coffrets ont leur enveloppe, les portraits leur rideau, les meubles eux-mêmes leur couverture (3). On croit voir, en un intérieur provincial, les housses sur les fauteuils et la gaze autour des lustres ; on imagine les qualités les plus bourgeoises d'ordre, de tenue et de propreté.

Madame est une ménagère, une ménagère de chez nous. Écoutons parler la concierge : « Avoir faict laver avec de l'eau chaude les quatre table, dressoir à acher et la may (4) à prutier (pétrir), pour servir le tout au faire le saucison de Madame (5). » Nous évoquons aussitôt, au fond de nos campagnes, une de ces soupentes enfumées, où pendent, blancs et roses, les jambons, les vieux jambons de Lorraine ; reconnaissant comme nôtres les deux manœuvres de Marie Collonnet, Claude et « Nicoulas », et cette cuisine de château comme un de nos « poêles », ces « poêles »

(1) « Pour un cent de fagotz qu'il a acheté, pour brusler en la gallerie des Cerfs, pendant l'hiver, pour conserver les peintures d'icelle. » Archives M.-et-M., B. 7712, fol. 51.

(2) « Avoir faict porter en la gallerie des Cerfs les brouette de fer, pour y mestre du charbon pendant l'iver. » Archives M.-et-M., B. 7723, mémoire de Marie Collonnet.

(3) « Au sieur Nicolas Michauld, marchand, demeurant à Nancy, la somme de cinquante six frans 1 gros 8 deniers, pour huict aulnes de drap à calfeutrer qu'il a délivré à la dame concierge du chasteau, et ce, du commandement de Son Altesse, ensemble, dix aulnes et demy de fustaine d'Angleterre, pour faire une enveloppe auttour de la table de marbre et agathe, qu'est à la gallerie des Cerfs, et ung once de soye à la coudre. » Archives M.-et-M., B. 7740, fol. 58 v°.

(4) Pétrin. Ce mot est encore usité dans nos campagnes.

(5) Archives M.-et-M., B. 7727, mémoire de Marie Collonnet.

Digitized by Google

des tièdes veillées, dont le mot, prononcé par nos paysans, revient fréquemment dans ces comptes.

Le duc, de son côté, se rapproche de nous par une humanité aussi naturelle. Il sait apprécier, il a la franchise de son estomac. Vincent Gondreville, maître-queux de feu la duchesse de Clèves (1), reçoit une somme de « six-vingt » francs de Son Altesse, « en considération que, depuis quelques années, il a appresté plusieurs viandes pour sa personne et faict diverses saulces, qu'lcelle a trouvé bien assaisonnées et appétissantes (2) ». Moins le geste, nous avons surpris, après un dîner, de ces témoignages domestiques. En bon voisin, le comte Otto (3) enverra de Morhange (4) les plus belles de ses carpes (5), l'archevêque de Trèves (6) « ung poisson de fort rare grandeur » (7) et M. de Reinach, gouverneur de Benfeld (8), les fruits les plus savoureux de son verger (9). Vins dorés d'Espagne ou de Bacharach sur le Rhin (10), jambons déjà renommés de Mayence, rien ne manquait, ni à la cave, ni au garde-manger de Son Altesse. On aimait la bonne chère, ce nous semble, à la cour de Lorraine, un peu trop peut-être. Voici une recette de Monsieur Pichart pour Madame — un digne homme de médecin, ce bon Monsieur

(1) Antoinette de Lorraine, sœur du duc Henri II, laquelle avait épousé Jean-Guillaume, duc de Juliers et de Clèves.

(2) Archives M.-et-M., B. 1384, fol. 264.

(3) Il serait fils du Rhingrave Otto, mort en 1607, dont la pierre tombale se trouve au Musée lorrain de Nancy. Autre mention : Archives M.-et-M., B. 1393, fol. 265.

(4) Morhange, ancienne Moselle, arr. Sarreguemines, cant. Gros-Tenquin.

(5) Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 229 v°.

(6) Lothaire de Metternich (1599-1623).

(7) Archives M.-et-M., B. 1393, fol. 267 v°.

(8) Benfeld, ancien Bas-Rhin, arr. Schlestadt, ch.-l. cant.

(9) Archives M.-et-M., B. 1341, fol. 235.

(10) Bacharach, Prusse rhénane, cercle de Saint-Goar.

Digitized by Google

Pichart, portant « soutanne » de velours noir de Gênes à deux poils (1). Nous conseillons aux intéressés de bien retenir cette formule : « Avoir délivré ung liniment, composé d'huille, de muscades, de mastic et autres pour son estomach (2). » Le mémoire du sieur Laurent de Villiers, apothicaire, nous laisse ignorer la nature de cette huile, ainsi associée au mastic pour la cure des nobles gastralgies : huile vulgaire de colza ou de chènevis, employée par nos paysans, ou bien, comme on peut le rencontrer, parmi le coing, la myrtille et le « rosmarin », en un compte antérieur — « huille de chien » (3).

Son Altesse a la « gravel » (4) ; Son Altesse se traîne sur des « crosses » matelassées de velours rouge ; Son Altesse couche avec un « carreau » de paille de seigle sous les « rains » ; cependant que, sa chandelle éteinte, Elle a coiffé un bonnet d'armoisin rouge cramoisi de Florence, enduit de « pouldre » par la main de son apothicaire, « pour conserver son serveau » (5). Eau de Spa à discrétion (6) et, contre les vapeurs, « ung opiat désopilatif (7) » !

Le duc trônait pour ses repas sur une haute « chère » à bras, vêtue par Henry Philippe, le tapissier, de velours tanné cannelle cramoisi à longues franges de soie fine (8). Jacques Lallemand était, en « menuiserie », un de ces

(1) Archives M.-et-M., B. 1413, mémoire de Henry Philippe.

(2) *Ibid.*, B. 1363, mémoire de Laurent de Villiers, apothicaire.

(3) *Ibid.*, B. 1334.

(4) « Avoir acheté deux grand chadron pour servir à Son Altesse quand il at sa gravel, pour luy faire ses bains. » Archives M.-et-M., B. 7723, mémoire de Marie Collonnet.

(5) *Ibid.*, B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(6) « Avoir reseu coumendement de faire nétoyer la gallerie des Cerf, pendant que Madame prendra des eau de Spa, et quel sy promènerat, au cause qu'il sy trouve baucou de gens et que madict dame ne veult recevoir de la pousié en se promenant. » Archives M.-et-M., B. 7732, mémoire de Marie Collonnet.

(7) *Ibid.*, B. 1363, mémoire de Laurent de Villiers.

(8) *Ibid.*, B. 1412, mémoire de Henry Philippe.

Digitized by Google

artistes populaires sans nom, comme furent nos imagiers, tournant, sculptant, créant ; puis, simplement, posant la gouge, arrêtant la roue, pour tailler « une case à mectre des rabat » (1), ou bien façonner « un buste de la groseur de naturelle, la teste et les espaulle, pour servir à monter les coifure de Madame (2) ». Les chaires à accoudoirs de cette époque sortaient, pour la plupart, de ses mains calleuses : de ces rustres cet artisan faisait des princes... Avec son collier de cuir rouge, garni de cuivre argenté (3), le griffon, couché aux pieds de Son Altesse, complétait un tableau de maître allemand.

La vaisselle était d'argent ou de vermeil, la vaisselle des grands jours. Elle venait, parfois, de Paris (4) ; mais, le plus souvent, de nos orfèvres, Antoine Vallier, Jean d'Affinicourt, Vautrin Jacquot ou Jean Rousselot. On la serrait, après la fête, soit au « Rond », soit en une « aulmaire » sous la tour de l'Horloge (5) ; et ces gentilshommes, redevenus des Lorrains, reprenaient l'argile et l'étain de leurs aïeux. Le vin de Condé (6), « refreschi » au puits de la courette (7), pétillait, clair, dans les pots de terre « esmailléz de diverses couleurs », que Nicolas Ferry de Vic (8) avait tournés (9). Elles ont charmé notre enfance, ces faïences enluminées : le compte ancien nous apporte de bien loin une fraîche remembrance du pays lorrain.

(1) Archives M.-et-M., B. 1335, mémoire de Jacques Lallemand, menuisier.

(2) *Ibid.*, B. 1378.

(3) *Ibid.*, B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(4) *Ibid.*, B. 1341, fol. 250.

(5) *Ibid.*, B. 7712, fol. 50.

(6) Condé-sur-Moselle, aujourd'hui Custines, M.-et-M., arr. Nancy, cant. Nancy-Nord.

(7) Archives M.-et-M., B. 7712, fol. 49. Nous lisons encore, au B.7754 : « Avoir vuidez le puid du chasteau du costé des Cordeliers, affin d'y refraîchir le vin. »

(8) Vic-sur-Seille, ancienne Meurthe, arr. Château-Salins, ch.-l. cant.

(9) Archives M.-et-M., B. 1402, fol. 140 v° et 141.

Digitized by Google

Et nous oublions les siècles ; nous oublions les gardes à la casaque de drap vert, les carrosses dorés et argentés de fin or et de fin argent, les trompettes à la banderole armoriée de damas bleu-céleste. La cour de Lorraine est une gentilhommière, fleurant la saine odeur des foins coupés. Le beau duc au pourpoint de satin blanc élevait des bestiaux : il avait sa « mesnagerie » à « Laneufville-proche-Nancy » (1), tenue par Henri Tresleur (2), puis, par Marie Creutelé (3), comme à « Solrup » (4) son haras avec sa faisanderie (5), au Vermois sa garenne (6), à « Sercueil » (7) son vivier (8) et à Saint-Thiébaut (9) sa canardière (10). Les vaches ducales étaient supérieurement recrutées : le « colonnel » Rudolph Phiffer, capitaine de la garde Suisse, était chargé de ce service extraordinaire, au temps déjà de Charles III (11). Comme une paire de sacres à un archiduc, une horloge de Strasbourg à un ambassadeur, ingénûment, Son Altesse enverra à la « Royne » trois douzaines de fromages de bergerie, enclos

(1) Laneuveville-devant-Nancy, M.-et-M., arr. Nancy, cant. Saint-Nicolas-de-Port.

(2) Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 133.

(3) *Ibid.*, B. 1429, fol. 135.

(4) Saurupt, écart de Nancy, vers la porte Saint-Nicolas.

(5) « A maistre Jacques Lallemand, menuysier de l'hostel, demeurant en la Ville-neuve de Nancy, quinze frans pour neuf chassis à verre, par luy faictz et fournis pour servir aux chambres où losgent les oyseaux de Son Altesse à Solrup. » Archives M.-et-M., B. 7740, fol. 71 v°.

(6) *Ibid.*, B. 1332, fol. 132 v°.

(7) Cercueil, M.-et-M., arr. Nancy, cant. Saint-Nicolas-de-Port.

(8) Archives M.-et-M., B. 7719, fol. 59.

(9) Saint-Thiébaut, étang, aujourd'hui desséché, situé alors vers la Croix de Bourgogne près Nancy.

(10) « A Didier Bourbonnois vingt frans pour les journées et despens qu'il a faictz, allant de Nancy à Morhange pour y recongnoistre la canardière de Monsieur le comte Otho, pour en dresser une sur l'estang de Sainct-Thiébault. » Archives M.-et-M., B. 1326, fol. 249.

(11) *Ibid.*, B. 1255, fol. 208 et B. 1308, fol. 126.

Digitized by Google

en de petits paniers et enveloppés de linges pour les « refraischir » (1). Ce cadeau bucolique, apporté par Claude Bailly, devait revenir à soixante et quinze francs d'emballage et de messagerie (2). Le duc régit ses domaines avec entendement ; il a même, en bon fermier, une engraisseuse de volailles, Marguerite La Votte (3) ; il est meunier (4), pêcheur (5) et vigneron (6).

Fleurait-elle en réalité la saine odeur des foins coupés, notre gentilhommière ? Le songe, où nous nous complaisions, est-il donc un mensonge ? Il traîne, en effet, par ici des effluves inquiétants ; le comte de Vaudémont est incommodé, grandement incommodé : « Avoir faict nétoyer la court de son quartié — nous raconte Marie Collonnet — au cause de la mauvaise senteur qui vat jusques à sa chambre (7). »

(1) Archives M.-et-M., B. 1326, fol. 254 v°.

(2) Nous trouvons encore : « A Hanuse Carmouche et Nicolas Denis, messagers, demeurant à Nancy, la somme de cinquante deux frans pour leurs sallaires et fournitures de linges et panniers, à porter trois douzaines de fromages dudict Nancy à Paris où Son Altesse les envoyoit à la Royne. » Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 133. — *Ibid.*, B. 1346, fol. 138.

(3) *Ibid.*, B. 1332, fol. 184. Nous lisons : « A maistre Claude Aubertin pour une bluttoire qu'il a fourny à ladicte angresseuse de vollailles, pour mectre la farine nécessaire pour engraisser ladicte volaille. » Archives M.-et-M., B. 7740, fol. 60 v°.

(4) Les Grands Moulins, ceux de Saint-Thiébaut et de Boudonville.

(5) Les étangs de Cercueil, Dieuze, Saint-Thiébaut et autres : « A Jean Richardin, vendeur de truictes, demeurant à Baudignécourt, la somme de vingt cinq frans, monnoye de noz pays, qu'accordé luy avons pour les frais qu'il luy convient faire pour nous amener par deça cent truictes vives, qu'avons ordonné estre peschées à Gondrecourt et estre apportées dans un tonneau plain d'eau, chargé sur une charrette, et de les rafraischir souvent. » Archives M.-et-M., B. 1395, mandement du 9 mars 1618.

(6) Les vignes de Condé, de Houdreville et de Gondreville : « A Pierre du Coing, vigneron d'Ay, cent huict frans pour ses peines et vacations, venus exprès à Nancy pour planter dix milliers de plantz d'Ay en la vigne de Condé. » Archives M.-et.M., B. 1341, fol. 138.

(7) *Ibid.*, B. 7732, mémoire de Marie Collonnet.

Digitized by Google

Il ne pouvait guère en être autrement. D'une part, le réservoir, où croupissait une eau marécageuse, où les servantes jetaient aux poissons des viandes bientôt corrompues, devait exhaler les relents les plus nauséabonds. D'autre part, nous pataugeons par moment à travers un vrai cloaque : « Payé à Michel Milian, chartier, demeurant en la Ville-Neuve de Nancy — enregistre le bon cellerier — sept frans dix gros huict deniers pour soixante trois tumerées d'immundices par luy menés et charroyés hors, provenantes de dérier la grande cuysine et autres endroictz du chasteau (1). » Nous songerions au roi Augias, si ce terme, dans sa moderne trivialité, ne désignait à la fois la fange, les ordures et les « repoux » (décombres) (2). Nous devons donc atténuer, mais non effacer.

Assez souvent, la cour d'honneur elle-même est ainsi profanée. Là, solennellement, se plantait le May devant les yeux de Son Altesse (3); là, passait, sous les fleurs et entre les tapisseries, la procession de la Fête-Dieu (4); là, sur le sol épierré, les pages et les gentilshommes jouaient au ballon (5), les petites princesses au « voletoir » (6).

(1) Archives M.-et-M., B. 7740, fol. 57.

(2) Au dehors, le château baignait dans la fange. Nous lisons en un placet de la dame Agathe, femme de Henry Rousselot : « Pendant l'octave de la Feste-Dieu, Vostre Altesse allant au sermon dans son carosse à l'église Sainct-Epvre, iceluy ayant accroché l'estal de l'exposante, sur lequel elle auroit exposé en vente plusieurs paires de toilles fines, qui auroient esté jettées par terre, et partie d'icelles toute gastée dans l'immondice... » Archives M.-et-M., B. 1433, mandement du 5 septembre 1623.

(3) « Avoir payés à quatre manouvriés, qui ont heu faict cinq fosse, pour plenter les cinq may, et les ont dresséz, et rebouchéz les fosse, et sy ont nétoyés la gallerie des Cerf, pour ce que les prince y vont pour voire planter le maye. » Archives M.-et-M., B. 7720, mémoire de Marie Collonnet.

(4) « Pour achapt de glay (iris) et de fleur, à jeter parmy la court le jour de la Feste-Dieu. » *Ibid.* — *Ibid.*, B. 7721, *ibid.*

(5) *Ibid.*, B. 7723, *ibid.*

(6) « Avoir faict unne demi douzaine de palete, pour jouer au vole-

Digitized by Google

Madame Nicole se récréait ainsi, après les leçons de Nicolas Servais, son maître écrivain (1).

De fraîches visions traversent, en effet, ce réalisme. Henry Philippe écrira : « Délivré quatre aulnes de fort ruban large de soye blanche, à supporter Madame Claude, lorsque l'on la promène (2). » Voici maintenant un hochet enfantin : « Audict Valliers soixante quinze frans, pour avoir faict et enrichy une dent de loup garny d'or avec quatre sonnettes pour Madame la princesse Claude (3). »

Pour revenir au comte de Vaudémont, ce délicat, devant la rafale, aurait dû fermer ses verrières, et, pensif, sous la « callotte » de faux cheveux apprêtée par la dame Barbe Aulbert, perruquière (4), méditer la vieille parabole de la paille et de la poutre. Nous vous présentons Charles de Vaudémont, le futur Charles IV, son fils. De Marie Collonnet : « Avoir employé deux manœuvre et deux femme, qui ont nétoyé et lavé le plancher de deux chambre à dessus de celle de Monsieur le prince, où qu'il nourisoit fors ousan (oisons), tourterelle, pigons et caille, tellement que s'étoit une grande puenteur (5). »

Ainsi se formait au gouvernement des hommes, après

toir pour Madame la prinsesse et pour Madame Claude. » Archives M.-et-M., B. 1378, mémoire de Jacques Lallemand.

(1) *Ibid.*, B. 1384, fol. 264.

(2) *Ibid.*, B. 1378, mémoire de Henry Philippe.

(3) *Ibid.*, B. 1346, fol. 332 v°.

(4) En écartant la calvitie, voici une mention des premières perruques en Lorraine :

« A Barbe Aulbert, pérucquière, demeurante en ce lieu de Nancy, la somme de dix neuf frans, pour avoir remis des cheveulx à la callotte de Monseigneur. »

« A Barbe Aulbert, pérucquière, dudict Nancy, la somme de cinquante frans, pour une callotte de cheveulx et une coiffe de boccassin blan qu'elle a faict et fourny pour le service de Monseigneur. » Archives M.-et-M., B. 1408, fol. 72 v° et 74.

(5) *Ibid.*, B. 7738, mémoire de Marie Collonnet.

Digitized by Google

les leçons du sieur Herquel (1), son précepteur, et sous le regard paternel de M. de Marchéville (2), son gouverneur (3), le futur successeur du bon duc Henri II. Cette innocence devait aboutir aux intrigues, aux aventures, à la catastrophe. Le qualificatif un peu vague désigne sans aucun doute Charles IV. Son frère, en effet, est dénommé par Marie Collonnet et par Henry Philippe : Nicolas-François Monsieur.

Son Altesse, par son exemple, encourageait ces goûts champêtres. Son Altesse élevait dans son cabinet : des « lapiennes ». La baraque ou plutôt la « cage » reposait sur un tapis de velours, soit tanné, soit cramoisi ; un petit pavillon, tendu de serge verte, avait été érigé sur ce meuble insolite (4).

Le bon duc semble avoir été imité par son frère, dont l'odorat était pourtant chatouilleux. De Georges Girard, serrurier : « Avoir féréz un poulaglié, pour mettre un poul, que Monsigneur de Vadémon ramena de Floranse (5). »

Cependant, les escaliers, où flotte à la suite des cortèges un parfum de « musque » et d' « yris », les nobles escaliers sont convertis — il faut le révéler — en degrés de vieille poterne ! Écoutons encore ceci : « Faire laver la

(1) « A maistre Vaultrin Jacquot, orphèvre à Nancy, la somme de quatre cens soixante et quinze frans huict gros quatre deniers, que ledict trésorier (Etienne Habert) luy a paié pour un grand bassin en ovalle et une aiguière d'argent, poinçon de Paris, que Monseigneur (le comte de Vaudémont) a faict prendre et achepter de luy et en faict don au sieur Herquel, cy-devant précepteur de Monseigneur le prince » (1619). Archives M.-et-M., B. 1408, fol. 63.

(2) Henri de Gournay, comte de Marchéville, alors gentilhomme de la chambre, puis premier chambellan de Son Altesse, enfin premier gentilhomme de la chambre de Gaston d'Orléans.

(3) Archives M.-et-M., B. 1408, fol. 55.

(4) *Ibid.*, B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(5) *Ibid.*, B. 7720, mémoire de Georges Girard, serrurier.

Digitized by Google

montée et y faire bruler fors genauve (1), au cause des pixot que s'y font tous les jours (2). »

Il en sera de même — le fait est notoire — à la cour de Versailles, parmi les marbres les plus précieux, sous le regard impassible des dieux et des héros ; quand notre château avait alors, en chacun de ses quartiers peut-être, certain petit local, dont le mot cru éclatera fréquemment dans les comptes de Charles IV. En ces lieux, on posera des verroux, on changera les serrures. Luxe un peu prématuré sans doute, dont on ne devait guère user.

Les nuits, du moins, étaient disciplinées, et, pour ne rien céler, voici une mention du plus infime serviteur, lequel, simplement, Son Altesse, en ses mandements, nommera : « nostre cher et bien aimé ». Du cellerier : « A Jean Louys, demeurant à Nancy, la somme de six vingtz frans, pour avoir nettoyé et vuidé par chacun jour de l'année présente, ez chambres et garde-robbes du chasteau de ce lieu, les bassins d'icelles (3) » ; les humbles bassins de Jean Hardy, le potier d'étain (4).

Il est piquant, parmi cette gamme des odeurs, de saisir à présent cette notation, empruntée encore à Marie Collonnet : « Reseu coumendement de faire préparer le quartié sur la gallerie, pour longer Madame de Remiremon, ayant heu la senteur de parfum en la chambre de Madame, dont elle fut malade, et fut ycy troy semaine malade (5). »

(1) Le « genauve » ou genévrier est un arbuste résineux, employé à cette époque comme désinfectant. Nous lisons encore : « Avoir brulé du genauve durant huict jour en tout les chambre de Madame et celle où fut longée Madame Vicdrange au cause de sa maladie. » Archives M.-et-M., B. 7738, mémoire de Marie Collonnet.

(2) *Ibid.*, B. 7753.

(3) *Ibid.*, B. 7740, fol. 44 v°.

(4) « ...Ung grand bassin pour savouner les linge, et ung pour la chère percé de Madame, et l'autre pour servir à cracher. » Archives M.-et-M., B. 1329, mémoire de Jean Hardy, potier d'étain.

(5) *Ibid.*, B. 7732, mémoire de Marie Collonnet.

Digitized by Google

L'antithèse est complète et le raffinement, en effet, souvent extrême. Ces primitifs ne surent point garder dans son naturel la mâle rudesse de leurs aïeux. Ils sont grossiers, et, par un étrange alliage, efféminés, du moins en apparence. On se croirait par moment transporté à la cour amollie des derniers Valois ; nous trouvons ici des gants, des bourses (1), des éventails et des pendants d'oreille au subtil parfum, fournis par le signor Francisco Bolognino (2). Au cas particulier, en indisposant la digne abbesse, impassible à travers la « montée », Madame avait peut-être un peu exagéré. Ce boudoir, où dormait la griffonne (3), où sous le velours se cachait sans doute la chaise percée (4), comme à peu près partout alors, nous paraît suspect. L'apothicaire, avec ses eaux et ses poudres, remplaçait avantageusement Marie Collonnet avec ses âcres fumigations.

Pénétrons maintenant en un de ces appartements, superbement « lambrussés », tendus des plus riches tapisseries. Là, vivait avec ses souvenirs la duchesse de Brunswick, dont nous avons parlé au début de cette étude. Sur ce prie-Dieu, blanche en sa robe de deuil, elle faisait songer à ces princesses des vieilles verrières, mains jointes et front haut. La duchesse de Brunswick — que Dieu absolve ! — est trépassée. On ne la verra plus, à la chapelle Saint-Georges, suivre la procession du « Grand

(1) Voici une description de ces bourses : « Délivré une bource de velour raze fort de Gènes minime, doublé de taffetas, bordé de soye, les courdons de mesme, à mectre la monstre de Son Altesse. » Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(2) *Ibid.*, B. 1384, fol. 298 v°.

(3) « ...Une caisse pour mectre la griffonne de Madame, et une autre petitte caisse, pour servir à pétrir la chair pour faire des saulcissons à Madame. » Archives M.-et-M., B. 7743, fol. 56.

(4) Le tapissier fournira une housse de velours rouge pour une chaise percée de Son Altesse. Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

Digitized by Google

Jeudy » ou de la « Purification Nostre-Dame (1) », tenant un flambeau ceint de velours noir ; avec Son Altesse, le comte de Vaudémont, Nicolas-François ou le marquis de Moy, dont les « sierges » étaient garnis de velours vert ; avec Madame vouée au rouge et la princesse Claude au blanc. On ne la verra plus, au jour des Rameaux, porter la palme liturgique en un même cortège et un même symbolisme (2). La duchesse a vécu : ses meubles sont des reliques, son intérieur un sanctuaire. Pénétrons avec respect en ces lieux, à la suite de Marie Collonnet : « Receu coumendement de monsieur le grand maistre (3) de faire nétoyés les chambre du cartié de feu Madame la duchesse de Bronschvic pour y longer madame la gouvernante (4), et sat estéz par deux maneuvre, que y sont estéz deux journées et une femme, à les bêcher, arouser, pour tremper les croutte, au cause que Madame la contesse y at mengés des années en tout les chambre, tentoz à l'une, puis à l'autre, qu'il sanbloit estre en une cuisine (5). »

On pourrait croire à une manie de vieille douairière, repliée en sa solitude, et ne souffrant aucune violation de sa farouche intimité. La vie a créé de ces fantômes. Or, nous relevons plusieurs mentions à peu près identiques, nous permettant de conclure cette fois, non au particulier, mais bien au général. Marie Collonnet fera, en un jour extraordinaire, « racler les croûte des salle et chambre où

(1) « ...La somme de trente deux frans six gros fournie et desboursée à Madame la duchesse de Brunschvic, nostre tante, pour emploier tant en cierges qu'en aulmosne pendant le iour de feste de la Puricification dernière passée. » Archives M.-et-M., B. 1356, mandement du 12 février 1614.

(2) *Ibid.*, B. 1377, B. 1388, B. 1412, B. 1427, etc., mémoires de Henry Philippe.

(3) Le comte de Tornielle, susnommé.

(4) Mademoiselle de La Roche, gouvernante des « filles damoiselles » à Madame.

(5) Archives M.-et-M., B. 7753, mémoire de Marie Collonnet.

Digitized by Google

l'on mange (1) ». Ailleurs, elle écrira : « Son Altesse esté party et Madame, pour aler à Lunéville; après leur partemen, avoir faict nétoyé partout leur quarty, tant hau que bas, savoir, au cartié des fille de Madame et par tout les salle où l'on menge, à bêcher et porter hors tout les ordure (2). » Et encore : « Pour achapt de troy charée de paille, employés à tout les venue et aultre nésésytés, et deux palle férée pour racler les planchiés qui sont croutéz (3). » C'est donc une loi, et non un phénomène ; ce sont les mœurs de cette époque et nous eussions vu, sans rêver, les « gelines », comme au fond de nos campagnes les plus reculées, picorer sur le velours les reliefs des nobles festins. Il fallait donc partir — ou trépasser — pour que surgisse avec ses « ramons » — et ses bêches — l'équipe invraisemblable de Marie Collonnet.

Imaginons maintenant le peuple entassé par tribus à travers les ruelles de nos anciennes cités, où, comme dans le vieux Troyes, les pignons semblaient, parfois, se toucher. Nous comprenons alors les lépreux avec leurs cliquettes (4) et les pestiférés sur leurs grabats. Le moyen âge vécut à travers un cauchemar, avec une philosophie résignée, insouciante et railleuse. La menace planait encore sur la Lorraine au temps du duc Henri II. Nous lisons : « A Polidore Ancel, secrétaire de Madame, la somme de huict cens frans, que Son Altesse luy a ordonné pour aller et retorner en diligence de poste, de Nancy à Mantoue, de la part d'Icelle et de Madame, à charge de prendre son chemin par Ausbourg (5), Isprouc (6) et Trente,

(1) Archives M.-et-M., B. 7754.

(2) *Ibid.*, B. 7720.

(3) *Ibid.*, B. 7753.

(4) En Lorraine, les « bons malades » étaient hospitalisés à la léproserie de la Madeleine, située alors aux portes de Nancy, et dont le terrain se trouve enclavé aujourd'hui dans le faubourg Saint-Pierre.

(5) Augsbourg.

(6) Innsbruck.

Digitized by Google

à cause du soubçon de peste (1). » De fait, une épidémie devait éclater, terrible, en 1631, sur la cité.

L'air, cependant, est tenu comme un poison. On calfeutre en hiver de drap ou de papier les portes et les croisées, celles-ci doublées déjà de contre-verrières; on calfeutre avec inquiétude des premiers brouillards aux dernières giboulées. Ils tremblaient devant un souffle nos bons aïeux, avec toute leur vigueur. A travers le gouffre des hautes cheminées, ce souffle, il est vrai, était puissant; trop faible néanmoins pour assainir ces étables somptueuses. Et nous sourions, à entendre Marie Collonnet : « Avoir calfeutré en la chambre de Madame Claude, Madame disant quel santoit du ven et qu'il fauloit derechef calfeutrer les contreverier sur le plon et où venoit le ven, ayant de la chandelle proche du verre, pour congnoistre d'où venoit le ven (2). » Une aune de drap et deux mains de « paupié » furent ainsi débitées.

Les lits, où reposaient ces nobles personnages, ont disparu avec eux : mais nous les retrouvons parfois, modestes, et cependant augustes, dans les derniers « poêles » de nos paysans lorrains. Par leur collaboration, Jacques Lallemand, le menuisier, et Henry Philippe, le tapissier, réalisèrent de vraies œuvres : colonnes tournées, « vazes » ou pommes érigés aux « quarts », rideaux de serge ou de damas à grand ou à petit feuillage, « pentes » de satin ou de velours, de tous les tons et de toutes les nuances, courtines bleues, rouges, jaunes, tannées, violettes, lavandées, avec franges et passements de soie fine. La housse et le tapis, assortis à cet accoutrement, le « téâtre » surélevant cet édifice, le balustre régnant alentour, les deux hautes « chères » à bras du chevet complétaient cet ensemble.

(1) Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 253 v°.
(2) *Ibid.*, B. 7727, mémoire de Marie Collonnet.

Digitized by Google

Mais, comme à l'hôtellerie où pend l'enseigne de la *Teste d'Or*, de l'*Escu de Lorraine* ou des *Quatre-Fils-Aymon*, les nuits étaient plutôt douteuses. Marie Collonnet écrira, sans nous causer le moindre étonnement : « Avoir fourny du foin pour enplir deux paillais pour Mesdames les princesse, et une pour Madame Vicdrange (1) et troy pour les femme de chambre de mesdis dame, au cause que les punaisse leur font la gerre (2). »

Marie Collonnet, de son côté, vivait les mêmes tribulations. Il fallut crépir, à la conciergerie, une vieille muraille, « qui estoit plaine de punais (3) ».

Ce château étrange était par surcroît infesté de souris, rôdant, de chambre en chambre, de quartier en quartier, par tribus. Les « bricquiers » ont bouché un pertuis : une nouvelle galerie, la nuit suivante, est pratiquée. Ces rongeurs maléficiés sont insaisissables, forant, grignotant, trottinant sur les tapis de peaux ou de velours, frôlant les bottes de cuir blanc, les petits souliers de satin jaune aux houppes incarnat, les mules de velours vert ou de velours noir, fourrées de gorges de renard. Combien irrévérencieuse, parfois, était leur malignité ! Nous serons scandalisés, en écoutant Marie Collonnet : « Avoir fourny une paillais enplie de foin pour mestre en la chambre de Madame, au cause que les souris se met en la paille (4). »

C'est une indignité ! Sans doute, Marie Collonnet va-t-elle poster, çà et là, quelques félins aux yeux d'or, accroupis comme des sphinx — si, parmi les poules, cailles, « ousans », « pigons », griffons, épagneuls, « oysillons »,

(1) Il faudrait lire : Françoise de Vicranges, femme du baron de Villonne, porté sur les registres comme chambellan de Son Altesse, et fille de Madame de Vicranges, « gouvernante à Mesdames les princesses ». Archives M.-et-M., B. 1413, placet, mandement du 24 mars 1620. Elle-même gouvernante.

(2) *Ibid.*, B. 7732, mémoire de Marie Collonnet.

(3) *Ibid.*, B. 7751, mémoire de Marie Collonnet.

(4) *Ibid.*, B. 7732.

Digitized by Google

perroquets, « lapiennes » et « gueniches » (1), rôdait le chat domestique, absent de ces comptes ; sans doute, Monsieur Pichart, toujours ingénieux, va-t-il combiner une de ces formules savantes, qui rendent la vie ou donnent la mort. Mais ce serait méconnaître la bonté de nos ancêtres. En quittant la table, ils laissaient la pâture à ces petits ; Son Altesse, avec une attention sans exemple, de mémoire de bêtes, leur préparait le breuvage. Jean Xeuillot, potier, écrira : « Avoir fourny trois douzaines d'escuelles pour mettre en aucuns lieux, servant à donner à boire aux souris (2). »

IV. — LES DÉPENSES.

A travers ces surprises multipliées, la lecture de ces comptes est, elle-même, un étonnement ; nous vivons un paradoxe. La maison semble abandonnée de ses serviteurs : or Marie Collonnet commande à une escouade de manœuvres ; elle achète des « ramons » par trois, par quatre douzaines ; elle expose ses opérations en de longs mémoires. Les cheminées ont un mauvais tirage (3) ; les voisins enfument les voisins : les « bricquiers » cependant « démassonnent » et « remassonent » perpétuelle-

(1) Les prédécesseurs du duc Henri II avaient installé au château une vraie ménagerie. Consulter à ce sujet la curieuse étude de M. Pierre Boyé : *Animaux d'Afrique à la cour des ducs de Lorraine, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles,* dans le *Bulletin historique et philologique, 1905,* p. 235-244.

(2) Archives M.-et-M., B. 7720, mémoire de Jean Xeuillot, potier. On pourrait objecter : cette eau était empoisonnée. Mais alors, les chiens ?...

(3) « A maistre Aulbin L'Archer, bricquier en l'hostel, cinquante cinq frans trois gros, pour ouvrages de son mestier et fournitures par luy faictes aultour de la cheminée du petit cabinet de l'Altesse de Madame, pour empescher la fumée, suyvant les inventions proposées par la nourice (Claude Gravelle) de Madame la princesse. » Archives M.-et-M., B. 7749, fol. 62.

Digitized by Google

ment. Il est des gouttières aux « galatas » ; des « seilles » de cuir bouilli sont montées pour recueillir les eaux pluviales (1) : les « recouvreurs » néanmoins vivent sur les toits ; avec leurs « escailles » — on remarquera ce terme imagé — ils pourraient tapisser une partie de la Ville-Vieille, de Saint-Epvre à la porte Notre-Dame. Que de serrures remplacées aux chambres, antichambres et cabinets ; de « colombes », de « moutons » et de « fourchettes » aux carrosses de la Grande écurie ! Que de losanges sertis aux verrières par Jean Martin ! Que d'épingles, délivrées par la dame Claudon Triboullet, espinglière ! — 29 000, le 11 janvier 1620 ; 29 000 encore le 6 avril suivant (2). Il est bien difficile, on le comprendra, de faire une synthèse de ces documents innombrables. Mais, à les dépouiller, on reste frappé de ces oppositions. Nous ne voudrions point, ici, risquer un jugement inconsidéré. Cependant, ces bons artisans, comme du prince les courtisans, sembleraient avoir vécu du château ; imposant leurs fournitures, besognant à tort et à travers, majorant leurs mémoires, que, d'un trait de plume irrité, réduira invariablement le contrôleur général, le sieur Claude du Port-Guichard, ou chacun des contrôleurs particuliers, le sieur Renault Bonnet, le sieur Philippe de Léglise, le sieur Henri de Girmont ou le sieur Jean-Philippe de Bourgogne. En résumé, si nous écoutons nos impressions, ces braves compagnons auraient exagéré en grand ce que répètent avec leurs notes élastiques nos modernes ouvriers. C'est une rencontre intéressante de retrouver, sous le justaucorps de futaine et sous le bourgeron de toile écrue, les mêmes hommes avec les mêmes pratiques.

(1) « Pour achapt de deux lenterne et troy pety cuvau qui ont estéz enployés à des goutiers. » Archives M.-et-M., B. 7753, mémoire de Marie Collonnet.

(2) *Ibid.*, B. 1413, mémoire de Claudon Triboullet, espinglière.

Digitized by Google

Exploité par les gens de métier, dont certains par leur labeur obscur et souvent ingrat nous sont plutôt sympathiques, le bon duc était assailli de multiples sollicitations. Il ne savait rien refuser. Il fut, par son cœur, le Louis XII de la Lorraine, mais sans le génie et sans le caractère ; sans un Georges d'Amboise pour suppléer à sa faiblesse et à son inaptitude. Il reste, pour les historiens, Henri *le Bon*.

Ouvrons ici une parenthèse et traçons un portrait complet. Le duc Henri II avait des intentions ; il ébaucha même de grandes choses, comme s'il avait voulu prolonger Charles III par ses institutions. Il se révèle parfois un Mécène ; achetant — un peu inconsidérément peut-être — des tableaux (1) ; attirant à sa cour les tapissiers flamands, Isaac du Hamels et Melchior Van der Hagen (2) ; envoyant au besoin des missions : « A Jacques Bellange (3), peinctre — écrit le trésorier général — la somme de six vingtz quinze frans, que Son Altesse luy a ordonné pour s'acheminer en France et y recongnoistre les peinctures et singularitéz de son art, estant ez maisons et pallais royaux, afin d'en rendre service à Sadicte Altesse (4). » Nous lisons encore, dans un autre ordre : « A Léonard Pied-de-Bœuf, chevaucheur aux salines de Dieuze (5), la somme de cin-

(1) « Audict Claude Liébart la somme de cinq cens quarante frans pour plusieurs peinctures que Son Altesse a faict achepter de luy. » Archives M.-et-M., B. 1346, fol. 309.

(2) « A Isaac de Hamels et Melchior Vanderhagen, maistres tapissiers de Bruxelles, la somme de deux cens vingt cinq frans, faisant moitié de quatre cens cinquante frans, que Son Altesse leur a libéralement donné et octroyé pour les ayder à venir résider à Nancy, avec six maistres ouvriers de leurs artz, ensemble leur familles. » Archives M.-et-M., B. 1346, fol. 242 v°.

(3) Sur cet artiste consulter : Henri LEPAGE, *Quelques notes sur des peintres lorrains des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, dans les *M. S. A. L.*, 1853, p. 93.

(4) Archives M.-et-M., B. 1308, fol. 258 v°.

(5) Dieuze, ancienne Meurthe, arr. Château-Salins, ch.-l. cant.

Digitized by Google

quante frans, que Son Altesse luy a octroyé pour ung voyage que, du commandement d'icelle et pour son service, il a faict au comté de Nassau pour y recongnoistre l'estat des forges et batteries nouvellement érigées audict comté (1). » Comme notre industrie, l'agriculture trouve en Son Altesse un protecteur. Voici, dans sa lettre, mais avec plus de saveur, un moderne arrêté préfectoral : « A Blaise André, imprimeur, la somme de cinquante frans, pour le placart des ordonnances d'émunder et nettoyer les chenilles et vermines, estans sur les arbres fruictiers que hayes et buissons (2). » On pourrait citer de nombreux documents de bonne administration. Les peines sévères, édictées sous Charles III contre les bretteurs, sont maintenues, sinon aggravées : « Faict recepte — enregistre le trésorier général — de la somme de trois mil cinq cens frans, à quoy Son Altesse auroit tanxé et modéré ce qu'Elle prétendoit ez biens de Jean Nicolas, dict Darimont, demeurant au Pont-à-Mousson, en vertu de la sentence contre luy rendue, pour avoir contrevenu aux ordonnances prohibitives des appelz et duelz, dont il seroit esté condamné au thier de ses biens (3). » La bonté, on le voit, venait tempérer la justice.

Mais la bonté était viciée par la faiblesse, et les artisans n'étaient point les seuls à vouloir profiter. Les grands, sans beaucoup de résistance, se taillent la part du lion. Ancerville, après avoir épuisé les faveurs, deviendra prince de Phalsbourg ; il épousera la sœur du futur Charles IV. Henri II trouve toujours dans son cœur de justes raisons pour céder. Ce sont des services, réels peut-être, mais exagérés par la reconnaissance, à récompenser ; c'est un ami, à attacher plus étroitement à sa per-

(1) Archives M.-et-M., B. 1308, fol. 271.
(2) *Ibid.*, B. 1346, fol. 308.
(3) *Ibid.*, B. 1332, fol. 84.

Digitized by Google

sonne. Il ne résiste jamais à un mouvement généreux, quitte à le regretter aussitôt. Il se défendra contre lui-même, en apposant au bas de ses mandements cette formule illusoire, plutôt ironique, employée déjà par Charles III : « pour ceste fois, et sans le tirer en conséquence pour l'advenir ». Et les placets reviennent, plus nombreux, plus imprévus encore. On adresse une requête à Son Altesse pour les causes les plus diverses : Jean Stonnart, pour avoir « esté rencontré à la Lombardie par des volleurs (1) » ; Jean de Lisle, un vieux soldat de la Ligue, pour se rendre aux eaux de Plombières (2) ; un prisonnier, Pierre Laurent, pour obtenir un petit secours « à cause de sa dettention (3) » ; Jean de Longchamp, de Châtel (4), pour « s'acheminer en dévotion de pérelinage en Hiérusalem (5) » ; Jean Gougnet, de Saint-Paul (6), pour rebâtir sa maison détruite par un incendie (7) ; Nicolas Guillemin, de Vincey (8), pour « sortir de quelques debtes qui l'empeschent de se rendre religieux de l'ordre des Capucins (9) » ; une belle-mère, Claire Gruyer, de Vézelise (10), pour intenter un procès « à ung sien gendre (11) » ; Jean Louys, le modeste « porte-bassin » dont nous avons parlé, « pour trapaner et ouvrir sa teste (12) ». Les étrangers eux-mêmes invoquaient Son Altesse : deux religieux

(1) Archives M.-et-M., B. 1391, mandement du 28 novembre 1617.
(2) *Ibid.*, mandement du 12 septembre 1617.
(3) *Ibid.*, mandement du 24 août 1617.
(4) Châtel-sur-Moselle, Vosges, arr. Épinal, ch.-l. cant.
(5) Archives M.-et-M., B. 1391, mandement du 4 juin 1617.
(6) Saint-Paul, com. Saizerais, M.-et-M., arr. Toul, cant. Domèvre-en-Haye.
(7) Archives M.-et-M., B. 1346, fol. 253.
(8) Vincey, Vosges, arr. Mirecourt, cant. Charmes.
(9) Archives M.-et-M., B. 1391, mandement du 14 août 1617.
(10) Vézelise, M.-et-M., arr. Nancy, ch.-l. cant.
(11) Archives M.-et-M., B. 1391, mandement du 25 août 1617.
(12) *Ibid.*, mandement du 15 février 1617.

Digitized by Google

espagnols pour un pèlerinage à Rome (1) ; « deux honestes jentilshommes flamens », Louys de Prévont et Thomas de Wigand, revenant de visiter à pied la sainte maison de Lorette et « ne schachant de quele bois faire flesche », pour retourner en leur patrie (2) ; ou bien encore cet aventurier figurant au registre du trésorier général. Nous lisons en effet : « Encore en despence la somme de cent frans, dont Son Altesse a faict don à ung certain personnage italien, soy disant nepveu du feu cardinal Monopoly (3), et ce, pour d'aultant l'aider à passer son chemin (4). » C'est donc, à tous les degrés, une véritable exploitation. Mais les aumônes sont, en général, assez modiques ; les largesses, au contraire, abondantes. Dans sa pitié, le bon duc cédait à ses courtisans.

Avec les prêtres et les religieux — et c'est encore un trait de son caractère — sa charité se montrait inépuisable ; il donnait sans compter, trouvant toujours au fond de ses coffres les deniers, parfois considérables, nécessaires à sa piété un peu tremblante. Il est ainsi octroyé, en 1612, aux Minimes de Nancy-la-Neuve — « pour ceste fois » — une somme de 3 000 francs pour parachever leur monastère (5) ; en 1620, au père Jacques Nicolas, procureur « indigne » du Saint-Sépulcre à Jérusalem, une somme de 4 300 francs pour restaurer la vieille église des Croisés et autres sanctuaires de la Palestine (6). Croyant, Henri II répétait, mais sans la même ampleur, le geste du moyen âge, ce geste de salut et de beauté, auquel nous devons tant de nobles abbayes et tant de fières cathédra-

(1) Archives M.-et-M., mandement du 13 mai 1617.

(2) *Ibid.*, mandement du 6 juillet 1617.

(3) Anselme Marzato, capucin, cardinal de Saint-Pierre au Mont d'Or, dit le *Cardinal de Monopoli*, du nom de sa ville natale.

(4) Archives M.-et-M., B. 1393, fol. 268 v°.

(5) *Ibid.*, B. 1345, mandement du 19 juin 1612.

(6) *Ibid.*, B. 1402, fol. 254, et B. 1410, fol. 243 v°.

Digitized by Google

les. Mais, sous ce règne, la dévotion est surtout extérieure. Madame offre avec éclat le pain bénit à Saint-Epvre (1) ; Madame est marraine de la « Marguerite », dont la voix de clair métal va clamer ses louanges sur la cité : « Delivré troys aulnes satin blan, grand drap de Florance — écrit Henry Philippe — à mectre aultour d'une cloche de la paroisse de la Ville-Nœufve, que Madame a donné le non (2). » Ce sont des détails charmants sans doute ; mais ce sont bien des dentelles et cette pieuse magnificence se chiffrait à un bon prix, comme aussi, on le voit, les saintes exhortations de frère Christophe Canard, humble cordelier, confesseur ordinaire de Son Altesse (3).

Les comptables sont probes, experts, vigilants : mais il ne leur appartenait, ni de régler les dépenses, ni de réformer leurs maîtres. Le désordre nous vaudra les antithèses les plus piquantes de prodigalité et de parcimonie. On vivait au petit bonheur dans l'imprévoyance et la surprise.

D'une part, Jean Jacquot, cordonnier, délivrera en un mois à Madame Claude et à Madame Nicole douze paires de souliers blancs aux houppes incarnat — nous précisons : les 3, 8, 14, 20, 25 et 30 juin 1620 (4) — soit une paire pour cinq jours. Les « esvantalles » de pur ivoire, dorés, argentés, enluminés, passent entre les mains des princesses, éphémères comme la fleur peinte sur leur étamine, fragiles avec leur aile découpée comme le papillon (5). Il

(1) Archives M.-et-M., B. 1410, fol. 124.

(2) *Ibid.*, B. 1329, mémoire de Henry Philippe.

(3) *Ibid.*, B. 1346, fol. 252 v°.

(4) *Ibid.*, B. 1413, mémoire de Jean Jacquot, cordonnier.

(5) « ... Ung esvantalle d'ivoir, garny de taffetas de la Chine, tout enlu miné et dorré, avect dantelle de filz d'or fin dessus. »

« ... Ung esvantalle d'ivoir, garni d'armesin de la Chine de diverses coulleurs, tout découppé et relevé de personnage de soye et petite fleur de diverses coulleurs. »

Etc., etc.. etc. Archives M.-et-M., B. 1387, mémoires de Henry Philippe (1617).

Digitized by Google

est délivré aux pages de Son Altesse, coup sur coup — on remarquera ce nécessaire — « ung étuy de cuir de maroquin de Levant de coulleur, garny de peigne, miroyr, sizeau, petite brousse et cœur-oreille » (1). La trousse, on le voit, est complète. Invariablement, nous leur trouvons dans les mêmes comptes : « une paire heure dorré à prier Dieu (2), deux grosse brousse à brousser leurs cheveulx, deux grosse vergette et deux grosse décroutoire à nestier (nettoyer) leur abillement. » Les tapis succèdent aux tapis — on devine, il est vrai, pourquoi — les tentures aux tentures, les costumes aux costumes.

Parfois, il faut le reconnaître, si le bon duc perdait son écharpe (3), un intrus dérobait un tapis, décrochait une lanterne, emportait furtivement un chapeau de page, une pièce de vaisselle (4), une « seille » de cuir bouilli (5), ou même les planches du théâtre après la représentation. Les archers des gardes, préposés à la surveillance, étaient affectés à de multiples emplois, occupés aux besognes les plus variées. Ils courent les routes en diligence de poste,

(1) Archives M.-et-M., B. 1329, B. 1363, B. 1377, B. 1387, etc., etc., etc.

(2) « Faict despence de vingt six frans délivrés, scavoir, douze frans à vingt quatre pages, à raison de six gros l'ung, et quatorze frans à sept lacquais, à deux frans chacun, pour employer à leur confession et faire Pasques ceste année. » Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 132 v°.

(3) *Ibid.*, B. 1412, mémoire de Henry Philippe.

(4) « Au sieur controlleur Girmont la somme de cent dix sept frans six gros, qu'il a frayés au voyage qu'il a faict, de l'ordonnance des gens du bureau de l'hostel de Son Altesse, de Nancy à Arches, pour tirer des prisons d'illec un prisonnier y détenu pour furt et larcin de vaisselle d'argent prinse audict hostel, et icelluy conduict à Chastel-sur-Mozelle. » Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 135.

(5) « Pour achapt de douze livre chandelle enployés par la mèson où besoin est pour le service de Son Altesse, et troy douzaine de ramon, et deux seille à porter de l'eau pour arouser, au cause que les premié sont estés perdue et dérobées. » Archives M.-et-M., B. 7753, mémoire de Marie Collonnet. A rapprocher cette mention de Henry Philippe : « Délivré deux aulnes de drap vert fin de Berry large, à faire ung tapis à l'antichambre de Son Altesse, pour avoir esté dérobbé l'aultre. » Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

Digitized by Google

comme on peut le voir sur les registres au chapitre des voyages ; ils exercent même un métier, tel cet Ambroise de la Bazinière, archer et plumassier à la fois (1). Les soldats de la garnison étaient pareillement détournés de leurs exercices ; témoin ce Jean Lescaille — *aliàs* Jean Lacquais — le preneur de cygnes, ou ce Nicolas Vuarin, lequel fabriquait les vertugadins de Madame et des princesses (2).

Les factures se sont donc accumulées sur le bureau du contrôleur, vérifiées avec une attention scrupuleuse. Certaines se chiffrent à des sommes fabuleuses. Ainsi le voyage en France de Madame, en 1611, devait revenir, pour les seules fournitures de Henry Philippe, au joli total de 25 823 francs 9 gros 5 deniers (3). Henri II était un prince magnifique. Nous retrouvons, ici, mais sous sa forme extérieure, la politique de grandeur suivie inconsidérément par les ducs de Lorraine. Avec les Guises, Charles III aspirait, on le sait, au trône de France, et ce pâle Henri II, qui, en 1589, sous la Ligue, marcha sur Paris, à la tête de son armée, était appelé à ceindre la couronne de Henri IV (4). Après un tel rêve, il fallait du moins paraître, et ce règne fut, sans contredit, le plus fastueux de la Lorraine. Mais les ressources étaient restreintes, si les dépenses ne connaissaient aucune limite : on devra calculer.

D'autre part, Jacques Lallemand « racoutre » les parasols ; les robes et les pourpoints sont raccommodés ; Henry Philippe fournira une demi-aune de damas blanc

(1) Archives M.-et-M., B. 1393, fol. 246. B. 1326, fol. 288.

(2) *Ibid.*, B. 1335, mémoire de Nicolas Vuarin.

(3) *Ibid.*, B. 1398, dossier Henry Philippe, où est cité un mandement du 3 mai 1612.

(4) Cf. Louis Davillé, *Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine, à la Couronne de France*, Paris, Alcan, 1909, 320 p., grand in-8°.

Digitized by Google

à grand feuillage, pour ajuster une paire de manches « à ung vieux cotillon » de Madame Claude (1) ; Marie Collonnet utilisera des « linceu » hors d'usage, pour en faire des neufs (2) ; les sacs de la cellerie, où seront entassés les grains de la dernière moisson, ont été « rabilléz, recousus et repiécés » (3). On pourrait multiplier les exemples indéfiniment.

Nous songeons alors à un ménage assez mal renté, à une petite bourgeoise ravaudant, à la tombée du jour, les rideaux tirés. De fait, le maître et la maîtresse de céans ont peine, pour employer une expression populaire, à joindre les deux bouts. Certains fournisseurs attendront près de vingt ans, parfois, le règlement de leurs « besongnes » — « faulte de fond » (4). Le duc de Lorraine acquittait ainsi les dettes du duc de Bar (5). En 1620, par exemple, il sera payé aux héritiers de René Foucault, tapissier, une note de « six vingt dix frans six gros » en souffrance depuis 1602 (6). Nombreux sont les placets de créanciers, serviteurs, artisans ou autres, en quête de leurs deniers. Bref, ce sont des emprunts successifs au sieur André des Bordes, premier valet de chambre de Son Altesse, à Jean Bertrand, un de ses banquiers, ou bien à Richard Chauvenel, son « argentier », tous deux de Saint-

(1) Archives M.-et-M., B. 1387, mémoire de Henry Philippe.

(2) « Avoir retournéz dix neuf linceu de toille qui estointe rompus et les rasenbler ensamble et n'en avoir faict que treize que l'on s'en puis servir. » Archives M.-et-M., B. 7721, mémoire de Marie Collonnet.

(3) « A Didier Henricquel, comme maistre cherrier, la somme de vingt neuf frans trois gros pour quatre vingtz sept douzaines et dix sacz par luy rabilléz, recousus et repiécés de ceulx de la cellerie de Nancy, servant à amener les grains assignéz à ce comptable pour subvenir à ses charges. » Archives M.-et-M., B. 7740, fol. 67 v°.

(4) *Ibid.*, B. 7737, fol. 55.

(5) Avant leur avènement, les ducs de Lorraine portaient le titre de ducs de Bar, marquis du Pont-à-Mousson.

(6) Archives M.-et-M., B. 1412, mandements des 7 et 9 août 1620.

Digitized by Google

Nicolas ; des engagements de pierreries, faits par Madame, aux « lombards » de Metz (1) ; des aliénations domaniales, comme à Laurent Voirin, chirurgien, fournisseur des balles pour le jeu de la Paume, désintéressé avec 350 arpents (2), à prendre, en la gruerie d'Amance (3), au bois du Tremblois (4) ; des virements, de subtiles opérations, comme on le verra au chapitre suivant. Nous aimons à nous représenter, en robe de chambre fourrée de chat, le bon duc, assis à son « escritoire », penché sur un compte avec anxiété. L'œil est fixe, la plume immobile entre les doigts ; un breuvage d'une eau néphrétique (5) aux citrons reste abandonné, entre la cire rouge « d'Espaigne » (6), le « papier dorré de Lion à troys tranche » (7) et la « pouldre de Cipre » (8) à sécher la noble écriture. Au dehors, en son pavillon de « revêche » (9) rouge ou bien verte (10), le « paroquet » (11) de Madame insulte aigrement à cette angoisse, et, dans leur « casete », ses « gueniches » poussent leurs cris les plus discordants (12).

(1) Archives M.-et-M., B. 1335, mandement du 18 mars 1611.

(2) L'arpent de Lorraine contenait 250 toises, soit 20 ares 44. Cf. M. de Riocour, *op. cit.*, dans les *M. S. A. L.*, 1884, p. 5-43.

(3) Amance, M.-et-M., arr. Nancy, cant. Nancy-Est.

(4) Archives M.-et-M., B. 1395, mandement du 18 février 1618.

(5) « A Demenge Barthellemy la somme de cent cinquante frans pour trois cent citrons, que Son Altesse a faict achepter de luy pour ayder à faire une eau néphrétique pour sa personne. » Archives M.-et-M., B. 1402, fol. 140 v°.

(6) *Ibid.*, B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(7) *Ibid.*, B. 1387.

(8) *Ibid.*

(9) Anciennement, étoffe de laine à poil long.

(10) Archives M.-et-M., B. 1343 et B. 1378, mémoires de Henry Philippe.

(11) « Avoir faict un piet à pan avec un grand baton tourné et pluiseeur aultre baton, à monter le péroquet de Madame. » Archives M.-et-M., B. 1329, mémoire de Jacques Lallemand.

(12) *Ibid.*

Digitized by Google

V. — Les comptes.

Pour connaître exactement, avec le complexe organisme de la cour, la destination des deniers publics, ainsi divertis, ouvrons tour à tour les deux registres de la trésorerie et de la cellerie, en prenant au hasard ceux de 1618. Retenons simplement, parmi ces notations, si diverses et si précieuses pour les historiens, ce qui concerne strictement notre étude.

Compte unziesme que rend noble Nicolas de Pullenoy, seigneur dudit lieu, Hadonviller, Nébing, Henamesnil, Deuville, etc. ; conseiller d'estat de Son Altesse, auditeur des Comptes de Lorraine et trésorier général des finances, pour l'année commencée le premier jour de janvier et finie au dernier décembre mille six cent dix huict.

Les recettes, provenant des fermes, salines, domaines, grueries, finances des offices et anoblissements, aides généraux, amendes, aliénations, etc., se totalisent pour les deux duchés au chiffre de 1 645 262 francs 1 gros 6 deniers.

Signalons en passant quelques rencontres. C'est, en diverses « admodiations » (1), le partage des amendes et confiscations entre Son Altesse, le fermier et le dénonciateur. C'est, parmi les « engagères », une cession, avec faculté de « réachapt », au sieur André des Bordes, premier valet de chambre, gouverneur des ville et château de Sierck (2), une cession des villages de Herstroff (3) et Anslingen (4), pour une somme de 18 000 francs, dont 8 000 francs mis en mains de Son Altesse, outre ses menus plaisirs. C'est une vente de bois domaniaux en « certaine quantité », pour en être les deniers délivrés à Henry Philippe, soit

(1) Affermements.
(2) Sierck, ancienne Moselle, arr. Thionville, ch.-l. cant.
(3) Herstroff, *ibid.*, cant. Bouzonville.
(4) Anzeling, *ibid.*

Digitized by Google

4 026 francs 4 gros ; puis une vente importante de grains, pour désintéresser « aucuns particuliers », soit 82 274 francs 2 gros 4 deniers. Ce sont enfin les terres domaniales de Boulay (1) et de l'Avant-Garde (2), dont les fruits sont perçus par Ancerville.

Les dépenses se chiffrent à 1 702 021 francs 11 gros 15 deniers 1/6. Nous en dressons le tableau, toujours dans les mêmes limites.

POUR LE SERVICE DE SON ALTESSE.

DÉPENSE ORDINAIRE POUR LA MAISON DE SON ALTESSE.

Dépense faite par Son Altesse, Madame, Mesdames les princesses, Madame la duchesse de Brunswick et leurs suites.....	296 580 f. 5 g. 10 d.	
dont il faut déduire ce qui reste à acquitter des « caternes » (3).....	10 475 f. 7 g. 14 d.	
Différence.	286 104 f. 9 g. 12 d.	ci : 286 104 f. 9 g. 12 d.

DÉPENSE EXTRAORDINAIRE POUR LA MAISON DE SON ALTESSE.

Dépense faite par les princes, évêques, ambassadeurs et autres personnages, hôtes de Son Altesse, courriers, valets de pied, fauconniers, etc.	22 486 f. 1 g. 7 d.	
dont il faut déduire ce qui reste à acquitter.....	1 098 f.	
Différence.	21 388 f. 1 g. 7 d.	ci : 21 388 f. 1 g. 7 d.

(1) Boulay, ancienne Moselle, arr. Metz, ch.-l. cant.

(2) L'Avant-Garde, com. Pompey, M.-et-M., arr. Nancy, cant. Nancy-Nord.

(3) *Quaterna*, quartier, trimestre.

Digitized by Google

DÉPENSE DE BOUCHE POUR LES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

En 1610, au comte de Boulay, maréchal de Lorraine, gouverneur du comté de Bitche (1) et ville de Marsal — *aliàs* Ancerville — la somme de 424 francs 4 gros, en remboursement de pareille somme avancée ; le comte de Boulay ayant payé de ses deniers les dépenses faites, en octobre 1610, à l'hôtellerie de la Charrue par les gens de feu la comtesse de Saulx (2), venus à Nancy pour négocier la vente de la terre et seigneurie de Sampigny (3), cette terre dont Son Altesse lui faisait présent, par lettres du 15 mars 1611. Ci..... 424 f. 4 g.

DÉPENSE EXTRAORDINAIRE NON COMPTÉE SUR LES « CATERNES » DE 1618.

Nous relevons en ce chapitre :

A Jean Philippe, maître des toiles en la vénerie de Son Altesse, la somme de 32 francs, pour le charroi de 1 700 aunes de toiles, restant de 6 000 pièces, fabriquées en Barrois et destinées à la vénerie.

A Claude Moitsey, demeurant à Épinal, la somme de 80 francs, pour avoir vendu et amené, de Remiremont à Nancy, 110 truites vivantes, mises à la fontaine du jardin du château.

A divers la somme de 35 francs, pour avoir apporté depuis Briey, à pied ou à cheval, quelques bouteilles d'eau de Spa.

A Jean Richardin, de Baudignécourt (4), la somme de 30 francs, pour 42 truites vives, pêchées en la rivière de Gondrecourt (5), et amenées au réservoir du jardin du château.

A 29 pages et 11 valets de Son Altesse la somme de 36 francs 6 gros pour leur confession et communion de Pâques.

(1) Bitche, ancienne Moselle, arr. Sarreguemines, ch.-l. cant.

(2) Christienne Daguerre, dame de Créqui, veuve en secondes noces de François-Louis d'Agoult, comte de Saulx. Elle était baronne de la Tour, d'Aigues et de Vienne-le-Chastel, dame de Challeranges, Sampigny, Pont-sur-Meuse, etc.

(3) Sampigny, Meuse, arr. Commercy, cant. Pierrefitte.

(4) Baudignécourt, Meuse, *ibid.*, cant. Gondrecourt.

(5) Gondrecourt, *ibid.*, ch.-l. cant.

Digitized by Google

A Nicolas Lallemand, de Plombières, la somme de 60 francs, en dédommagement de la perte par lui subie, pour avoir tenu vide son logis, pendant plusieurs journées, pour le respect de Son Altesse et en attendant son arrivée.

A Jean Bourbonnois, maître des coches à Nancy, la somme de 52 francs 9 gros, pour avoir transporté « ung grand horloge », offert par Son Altesse au roi Très-Chrétien.

A Dieudonné Claude, sergent du domaine de la châtellenie de Dieuze, la somme de 29 francs 6 gros pour la prise d'un autour et d'un tiercelet.

A Jean Guerçon, de Celles (1), la somme de 25 francs, à valoir sur une somme de 167 francs, dont Son Altesse lui était redevable pour une fourniture de 670 truites vives pour son service.

Au même, la somme de 60 francs, pour 150 truites vives, de lui achetées et mises, partie au réservoir du château, partie au canal des truites à Saurupt.

A Antoine Gonnet, capitaine des mulets, la somme de 320 francs, pour avoir conduit, de Nancy à Mantoue, deux mulets chargés de plusieurs denrées et expédiés par Madame.

A Claude Perottel, de Dieppe, la somme de 234 francs pour 14 oignons du Pérou, quelques semences de fleurs de la Chine, un coq et une poule de Barbarie.

A Julien Becquet, valet de chambre ordinaire de Son Altesse, la somme de 82 francs pour les frais et dépens de l'enterrement de feu Jean Becquet, son frère. (Nous verrons aux *Documents* un de ces deux serviteurs faire partie avec Son Altesse au jeu de la paume) (2).

Ci pour ce chapitre..... .. 10 491 f. 1 g. 8 d.

MENUS PLAISIRS DE SON ALTESSE.

« Abut » de 36 000 fr. et sommes mises en mains. Ci... 80 860 f. 6 g.

AUMÔNES.

« Entretennement » des pauvres de la ville ; offrandes au jour des Rois, à la Saint-Sébastien, à la Purification, à l'Annon-

(1) Celles-sur-Plaine, Vosges, arr. Saint-Dié, cant. Raon-l'Étape.

(2) Le mémoire des frais funéraires a été conservé. Archives M.-et-M., B. 1395.

Digitized by Google

ciation (pour le mariage de deux pauvres filles) (1), à la Sainte semaine (notamment, le Grand Jeudi, pour les pauvres auxquels Leurs Altesses ont lavé les pieds), à l'Assomption, à la Toussaint, à la Saint-Hubert et à Noël. Ci..... 1 107 f.

ACQUÊTS, « RÉACHAPTZ », INTÉRÊTS, ETC.

Nous relevons en ce chapitre :

A M. de Carelle (2), écuyer de la Petite écurie et lieutenant au gouvernement de Bitche, la somme de 8 310 francs, à valoir sur une somme de 30 000 francs, dont Son Altesse lui était redevable pour chevaux vendus, arrérages de pension, argent de jeux. Mandement du 31 décembre 1614.

A M. de Montrichier (3), la somme de 5 000 francs, à valoir sur une somme de 20 000 francs, dont Son Altesse lui était redevable, savoir, 15 218 francs pour jeux, chevaux vendus, « parpaie » de gages et pension depuis 1608, et 4782 francs en reconnaissance de ses services. Mandement du 4 août 1615 et pièces annexées.

A M. de Tornielle, grand chambellan et maître de la garde-robe, la somme de 20 000 francs, à valoir sur une somme de 50 000 francs, dont Son Altesse lui était redevable, suivant lettres patentes du 30 janvier 1618 (4).

Au sieur Richard Chauvenel, de Saint-Nicolas, la somme de 649 francs 3 gros 12 deniers, représentant les intérêts pour 6 ans de 1 545 francs 11 gros, par lui délivrés en 1612 pour achat, à la foire de Francfort, « d'une presse à faire monnoye, faicte en la ville de Nuremberg et mise à la monnoie de Nancy ». Mandement du 25 mars 1618.

Ci pour ce chapitre ..... 395 104 f. 4 g. 4 d.

(1) « Délivré trante troys aulnes de futaine blanche, à faire robbe à des fille que Son Altesse faict abiller pour le jour de l'Anonciation en l'église Sainct George ». Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(2) Louis de Carelle, écuyer de la Petite écurie, lieutenant au gouvernement de Bitche.

(3) Henri de Montrichier, gentilhomme de la chambre de Son Altesse.

(4) Le mandement du 30 décembre 1618 est muet sur la nature de cette créance, prêt, libéralité ou autrement. Archives M.-et-M., B. 1395.

Digitized by Google

DENIERS DÉDUITS SUR LA FERME DE LA MONNAIE

Nous lisons : « A Demenge Crocq, graveur en ladicte monnoie, la somme de cinquante frans pour fournitures et façons des poinçons et matrice, pour faire des demy florins d'or à l'effigie de Sainct-Nicolas, comme aussi pour une pille et deux trousseaux qu'il a fournis en ladicte monnoie ».

Ci pour ce chapitre ..... 517 f. 9 g.

BATIMENTS.

Pour le château de Lunéville, les moulins de Charmes (1) et, en à compte, pour les 14 statues de pierre, devant être érigées par Simon Drouin. Ci..... 19 100 f.

GAGES ET PENSIONS DES GENTILSHOMMES, OFFICIERS ET AUTRES.

État de la chambre de Son Altesse.

Le grand chambellan, maître de la garde-robe, aux gages de 3 600 francs. Ci..... 3 600 f.

Les deux premiers gentilshommes de la chambre, l'un, M. de Couvonges, aux gages de 4 000 francs et l'autre, M. de Ville (2), aux gages de 600 francs. Ci..... 4 000 f.

Gentilshommes de la chambre servant par quartier, de 7 à 9, aux gages de 600 francs ; chambellans, de 7 à 13, aux gages de 600 francs. Ci..... 3 000 f.

Médecins, 7, aux gages de 600 francs. Ci..... 600 f.

Chirurgiens, 6, aux gages de 300 francs. Ci..... 300 f.

Apothicaire, 1, aux gages de 100 francs. Ci..... 100 f.

Valets de chambre ordinaires, 40, aux gages de 30 à 100 francs. Pour mémoire.

Valets de chambre servant par quartier, de 5 à 8, aux gages de 100 francs. Ci..... 100 f.

Artisans, 5, aux gages de 10 francs. Pour mémoire.

État de l'hôtel de Son Altesse.

Le grand-maître, M. de Tornielle, aux gages de 1 200 francs. Ci..... 1 200 f.

(1) Charmes, Vosges, arr. Mirecourt, ch.-l. cant.

(2) Henri de Livron, marquis de Ville.

Digitized by Google

Maîtres d'hôtel servant par quartier, 4, aux gages de 600 francs. Ci..... 1 200 f.

Gentilshommes servant par quartier, de 6 à 8, aux gages de 300 francs. Ci..... 2 550 f.

Gentilshommes servants de feu Son Altesse, 6, aux gages de 300 francs. Pour mémoire.

Gentilhomme suivant, 1, aux gages de 300 francs. Pour mémoire.

Maréchaux des logis, 4, aux gages de 300 francs. Ci.... 300 f.

Le trésorier général des finances, Nicolas de Pullenoy, aux gages de 1 200 francs. Ci..... 1 200 f.

Contrôleurs servant par quartier, 4, et 1 argentier, aux gages de 300 francs, 2 clercs d'office aux gages de 200 francs. Ci..... 1 200 f.

Aumôniers, 2, aux gages de 150 francs, 1 clerc de chapelle aux gages de 75 francs. Pour mémoire.

Officiers de panneterie, 4, aux gages de 80 et 100 francs. Pour mémoire.

Officiers d'échansonnerie, 4, aux gages de 80 et 100 francs. Pour mémoire.

Officiers de garde-manger, savoir, 2 écuyers de cuisine aux gages de 100 francs et 1 aide aux gages de 80 francs. Ci. ..... 100 f.

Officiers de cuisine, 2, aux gages de 100 francs. Ci.... 100 f.

Aides de cuisine, 6, aux gages de 80 francs. Ci..... 80 f.

Officiers de fruiterie, 2, aux gages de 100 francs, 1 aide aux gages de 80 francs. Pour mémoire.

Officiers de garde-vaisselle, savoir, 1 chef d'office aux gages de 100 francs et 1 aide aux gages de 80 francs. Ci..... 80 f.

Pâtissier, 1, aux gages de 60 francs, 1 herbier aux gages de 80 francs. Pour mémoire.

Huissiers de salle, 3, aux gages de 80 et 100 francs. Ci.. 50 f.

Fourriers, 4, aux gages de 100 francs. Pour mémoire.

Maître des fourrières, 1, aux gages de 100 francs. Pour mémoire.

Joueurs d'instruments, 11, aux gages de 300 francs. Pour mémoire.

Jardiniers, 3, aux gages de 100 et 200 francs, 1 garennier à 224 francs pour la garde et « entretennement » des faisans à

Digitized by Google

Solrup, 1 conducteur de l'horloge aux gages de 40 francs. Ci..... 74 f.

Portier du château, 1, aux gages de 80 francs, 1 portier de la vaisselle aux gages de 100 francs, 1 concierge aux gages de 150 francs, 1 garde des meubles aux gages de 80 francs, 1 verrier à 380 francs pour gages et « entretennement » des vitres, suivant traité. Ci..... 480 f.

Maître des postes, 1, aux gages de 400 francs, 3 courriers aux gages de 100 francs, 1 messager des finances aux gages de 50 francs. Pour mémoire.

Artisans de l'hôtel, 2, aux gages de 10 francs. Ci ..... 10 f.

Le surintendant des finances, M. de Tornielle, aux gages de 1 200 francs. Ci..... 1 200 f.

Les président, conseillers et auditeurs des Comptes de Lorraine, savoir, le président aux gages de 400 francs, 33 conseillers et auditeurs aux gages de 200 francs, 1 greffier aux gages de 150 francs. Ci..... 5 750 f.

État des écuries de Son Altesse.

Le Grand écuyer, M. de Rémoville (1), aux gages de 400 francs. Ci..... 400 f.

Écuyers de la Petite écurie servant par quartier, 4, aux gages de 300 francs, 2 écuyers de la Grande écurie aux gages de 600 francs, 2 piqueurs de la Grande écurie aux gages de 600 francs, 1 tireur d'armes aux gages de 200 francs. Ci..... 1 800 f.

Poursuivant et cloche d'armes, Jean Callot, aux gages de 120 francs, 3 trompettes aux gages de 300 francs. Ci. . 300 f.

Gouverneurs des pages, 2, aux gages de 60 francs. Pour mémoire.

Laquais, 10, aux gages de 30 francs. Ci..... 60 f.

Palefreniers de la Grande écurie, savoir, 2 maîtres aux gages de 40 francs, 4 aides aux gages de 24 francs, 1 maréchal aux gages de 100 francs. Pour mémoire.

(1) Georges African de Bassompierre, seigneur de Rémoville, conseiller d'état de Son Altesse, grand écuyer de Lorraine et bailli de Vosges.

Digitized by Google

Palefreniers de la Petite écurie, savoir, 1 maître aux gages de 30 francs, 2 aides aux gages de 24 francs, 1 maréchal aux gages de 60 francs. Ci..... 24 f.

Carrossier, 1, aux gages de 90 francs, 1 aide aux gages de 30 francs, 1 maréchal de la Petite écurie aux gages de 60 francs. Ci..... 120 f.

Artisans, 4, aux gages de 10 et 100 francs. Ci..... 20 f.

Gages divers, pensions diverses.

Officiers de justice, dont 1 chapelain — pour célébrer les messes en la chapelle de l'Auditoire, fournir le luminaire, etc. — aux gages de 200 francs. Pour mémoire.

Le contrôleur général, le sieur du Port-Guichard, aux gages de 171 francs 6 gros, 1 architecte des bâtiments aux gages de 200 francs. Pour mémoire.

Pensions à vie, 18, soit : 16 125 francs. Ci..... 2 500 f.

Pensions au bon plaisir, 47, soit : 75 120 francs, dont une pension de 9 500 francs au prince de Joinville (1). Ci... 12 370 f.

Pensions en faveur de mariage, 3, soit : 550 francs. Pour mémoire.

Pensions à des écoliers et religieux, 3, soit : 650 francs. Pour mémoire.

Fondations et aumônes : 1 397 francs 10 gros, dont une fondation de 1 000 francs pour la messe de la Passion à Saint-Georges, une somme de 4 francs aux enfants de chœur de cette chapelle « pour leurs petits passe-temps », une somme de 60 francs aux sœurs hospitalières de la Ville-Neuve pour « certaines récompenses de harentz ». Ci..... 1 393 f. 10 g.

Pensionnaires de feu Son Altesse, de feu Madame Claude de France (2), des princes et princesses de Lorraine : 2 600 francs. Pour mémoire.

(1) Charles de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, comte d'Eu ; fils de Henri de Lorraine, Ier du nom, duc de Guise, prince de Joinville, assassiné à Blois, et de Catherine de Clèves.

(2) Elle était fille de Henri II, roi de France, et de Catherine de Médicis ; femme du duc Charles III.

Digitized by Google

État de la Fauconnerie.

Le Grand fauconnier, M. de Florainville (1), pour « entretennement » du vol du « hairon » et du vol de rivière, 1 250 francs, savoir, pour le premier, 1 piqueur, 2 chevaux et 8 oiseaux. Ci..... ..... 650 f.

Piqueurs pour ledit vol, 4, aux gages de 250 francs, 1 porte-cage aux gages de 50 francs. Ci ..... 550 f.

Vol du milan. A M. de Florainville 300 francs pour « entretennement » dudit vol. Pour mémoire.

Piqueurs pour ledit vol, 4, et 1 porte-duc aux gages de 200 francs, 1 porte-cage aux gages de 50 francs. Ci..... 535 f.

Achat de « faulcons niais », gerfauts hagards de diverses mues, ces derniers achetés en Islande, tiercelets et autres. Ci..... ..... 2 465 f.

État de la Vénerie.

Le Grand veneur, M. de Dombrot (2), aux gages de 500 francs. Ci..... 500 f.

Au même, un supplément de 300 francs, pour « livrées » perçues par le grand veneur sur le bureau de l'hôtel. Ci..... 300 fr.

Au même la somme de 350 francs pour « entretennement » des chiens, notamment, pour achat et fournitures de piques, cuveaux, ciseaux, onguents et fressure de mouton. Pour mémoire.

Au même la somme de 300 francs pour « entretennement » d'un boulanger, chargé de cuire le pain de 48 chiens courants, et transport de ces pains aux « assemblées ». Pour mémoire.

Piqueurs, 10, aux gages de 225 à 500 francs. Pour mémoire.

Valets de limiers, 4, aux gages de 150 francs. Pour mémoire.

Valet de chiens, 1, aux gages de 150 francs, 2 gardes de chiens à 300 francs pour leur « entretennement ». Pour mémoire.

Valets de lévriers, 2, aux gages de 70 francs. Pour mémoire.

Maître des toiles, 1, aux gages de 200 francs, et 12 aides aux gages de 80 francs. Pour mémoire.

(1) François de Florainville, seigneur de Fains, conseiller d'état de Son Altesse, grand fauconnier de Lorraine et gouverneur de Marsal.

(2) Jean de Ligniville, seigneur de Dombrot, comte de Bey.

Digitized by Google

Parties de la vénerie. A Claude Jean le Jeune, cordier, de Nancy, la somme de 700 francs, reste et « parpaie » de 1 000 francs, pour fournitures de cordages, ficelles, boutonnières, boucles et œillets, à monter et accommoder 6 000 aunes de toile pour la vénerie, et ouvrages nécessaires. Ci..... 700 f.

Les gardes de Son Altesse.

Archers des gardes de Son Altesse, savoir, 1 capitaine, M. de Fresnel, aux gages de 1 200 francs, 2 lieutenants aux gages de 800 francs, 4 exempts aux gages de 700 francs, 69 archers aux gages de 400 francs — avec une somme de 50 francs pour leurs livrées, « à charge de ne loger aux villages, ains à la suicte et près la personne de Son Altesse » — 1 trompette aux gages de 300 francs, 1 tailleur aux gages de 50 francs. Ci..... 33 550 f.

« Entretennement » de 100 gardes « nouvelles ». Ci... 5 000 f.

Les gardes Suisses, 1 capitaine, Rudolph Phiffer, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 chapelain, 38 soldats (1). Ci... 13 000 f.

Les gages se décomposaient ainsi : au capitaine 1 000 francs, avec une place de soldat à lui accordée, au lieutenant 600 francs, au sous-lieutenant 480 francs, au fourrier 408 francs, aux caporaux, tambour et fifre 360 francs, aux soldats et au chapelain 288 francs (2).

DONS DE LA LIBÉRALITÉ DE SON ALTESSE.

Nous relevons en ce chapitre :

A la veuve et aux enfants de feu Nicolas Badorot, boulanger en l'hôtel de Son Altesse, la somme de 30 francs pour inhumation de ce dernier.

A Demange Daulphin, messager ordinaire de Son Altesse, la somme de 35 francs, pour frais et dépens en un voyage à Mantoue, du commandement de Madame, et pour avoir apporté en ce lieu des fleurs et pots de terre.

(1) Suivent de longs chapitres pour les gages et pensions, non encore acquittés, des années précédentes, avec les sommes de 27 753 francs 9 gros, 14 117 francs 6 gros, 19 150 francs et 22 383 francs 4 gros.

(2) Archives M.-et-M., B. 1433, rôle de la Garde suisse, solde mensuelle de 1623.

Digitized by Google

Une somme de 100 francs, pour être distribuée à la chambre de la comtesse sauvage du Rhin (1), à laquelle Son Altesse avait tenu un enfant sur les saints fonts de baptême.

Au vénérable patriarche de Bulgarie et à son vicaire général, traversant les pays de Son Altesse, la somme de 200 francs, pour les aider à passer leur chemin.

A des comédiens la somme de 200 francs, pour avoir représenté « ressentement » plusieurs tragédies en l'hôtel de Son Altesse.

Une somme de 648 francs aux courrier, jumentiers, muletiers et autres, ayant amené, de la part du grand-duc de Toscane (2), six juments pour Son Altesse, une litière et trois mulets pour Madame.

Une somme de 200 francs à deux muletiers, ayant apporté plusieurs denrées, de la part du duc de Mantoue, beau-frère de Son Altesse.

Une somme de 38 francs 4 gros aux charretiers et tonneliers ayant amené le vin envoyé à Son Altesse par le marquis de Baden (3).

Ci pour ce chapitre..... 2 466 f. 4 g.

DONS POUR RÉCOMPENSE DE SERVICES.

Nous relevons en ce chapitre :

A la veuve (4) de M. de Lutzelbourg (5), capitaine général de l'artillerie, la somme de 2 000 francs, octroyée à ce dernier en gratification particulière, suivant mandement du 18 février 1615.

(1) Nous trouvons comme rhingraves : Philippe-Otto, prince de Salm, marié à Chrétienne de Croy ; le comte Otto susnommé ; Jean IX.

(2) Cosme de Médicis, IIe du nom, fils de Ferdinand de Médicis, Ier du nom, et de Catherine de Lorraine (1608-1621).

(3) Guillaume, marquis de Bade, fils d'Édouard, dit *le Fortuné*.

(4) Françoise de Florainville, chanoinesse de Sainte-Marie de Metz.

(5) Philippe-Egloff, baron de Lutzelbourg, conseiller d'état de Son Altesse, colonel entretenu pour son service, gentilhomme de la chambre du comte de Vaudémont, grand maître de l'artillerie en 1612. Envoyé par Henri II à la cour de Munich, pour faire approuver au duc de Bavière le mariage projeté entre Nicole et Louis de Guise, baron d'Ancerville, Lutzelbourg fut assassiné, à son retour, le 8 octobre 1617, par Riguet, spadassin à tout faire, à la solde du comte de Vaudémont. Ce crime paraît avoir été commis entre Jarville et Laneu-

Digitized by Google

A Claude de Malvoisin, conseiller d'état de Son Altesse, maître des Requêtes ordinaire, susnommé, la somme de 3 333 francs 4 gros, à valoir sur une somme de 15 000 francs, à lui octroyée en récompense de ses services, suivant mandements du 14 septembre 1608 et du 10 janvier 1616.

Aux pères réformés de l'ordre de saint Benoît (1), résidant aux pays de Son Altesse, la somme de 5 000 francs, représentant pour cinq échéances une rente annuelle de 1 000 francs, à eux octroyée en 1613, la vie durant du sieur Viardin (2), écolâtre en l'église primatiale de Nancy, pour les soulager de la pension constituée à ce dernier sur le prieuré de Belval (3). Mandement du 4 août 1616.

Au sieur de Watteville (4), écuyer en la Petite écurie, la somme de 4 927 francs 6 gros, à valoir sur une somme de 15 000 francs, à lui octroyée en faveur de mariage. Mandements des 10 mai 1616 et 31 mai 1617.

A Orphée Joly, valet de chambre ordinaire de Son Altesse, la somme de 3 750 francs, à valoir sur une somme de 4 500 francs, à lui octroyée en considération de ses assidus services, suivant mandement du 8 août 1617.

Au comte de Boulay, *alias* Ancerville, la somme de 8 000 francs,

veville-devant-Nancy, des témoins de ces deux localités ayant été « adiournés », le jour même de cet « assassin », par Gérard Clément, sergent en la prévôté de Nancy. Archives M.-et-M., B. 7385, certificat du 23 décembre 1617. Nous devions, pour être complet et sincère dans notre étude, relater ce tragique épisode de la lutte entre les deux frères à propos de Nicole, dont la possession devait assurer le pouvoir. Ce fut la première scène du grand drame historique, joué bientôt entre Richelieu et le duc Charles IV, et dénoué par le traité de Montmartre.

(1) La réforme de Saint-Vannes, introduite en 1600 par Didier de Lacour, prieur claustral de cette abbaye.

(2) Nicolas Viardin, conseiller d'état de Son Altesse, écolâtre de la Primatiale.

(3) Belval, Vosges, arr. Saint-Dié, cant. Senones.

(4) Louis de Vatteville, écuyer d'écurie, gentilhomme de la chambre de Son Altesse, bailli et gouverneur de Châtel en 1623. Aux *Inventaires* nous relevons, entre autres libéralités : en 1617, rente assignée au même sur la recette de Bitche (B. 3120) ; en 1619, don au même du château d'Arches (B. 1407), etc.

Digitized by Google

octroyée « pour ceste fois », en considération de quelque dépense extraordinaire pour le service de Son Altesse, suivant mandement du 3 janvier 1618.

Au baron d'Esne (1), gouverneur des ville et citadelle de Stenay (2), la somme de 18 000 francs, en considération de ses notables et continuels services, suivant mandement du 15 février 1618.

Au prince François de Lorraine (3), abbé de Moyenmoutier (4) et chanoine en la grande église de Cologne, la somme de 1 200 francs, pour achat d'une tapisserie destinée à son logis de « Collongne ». Mandement du 20 février 1618.

Au comte de Boulay, *aliàs* Ancerville, la somme de 3 000 francs, octroyée par chaque année jusques au bon plaisir, pour subvenir à la dépense de sa maison, et ce, en dédommagement de sa démission des états de grand chambellan et maître de la garde-robe, dévolus à M. de Tornielle. Mandement du 10 mars 1618.

Au même une somme de 12 000 francs, prise sur les casualités et octroyée également par chaque année, à dater du 1er janvier 1615 jusques au bon plaisir, « pour paroistre avec luxe et splendeur » à la cour. Mandement du 3 avril 1615.

A Barbe Gallois, nourrice de Madame Claude, la somme de 1 200 francs, à elle octroyée de grâce et libéralité, « pour une fois », suivant mandement du 20 mars 1617.

Au sieur Jean-Philippe de Bourgogne, conseiller d'état de Son Altesse et contrôleur en son hôtel, la somme de 1 125 francs, provenant du quart et demi de la finance de son état de conseiller auditeur des Comptes de Lorraine, et à lui octroyée en gratification, suivant mandement du 3 avril 1618.

Au sieur Balthazar Rouyer, conseiller « de longue robbe » et maître aux Requêtes ordinaire, la somme de 3 000 francs, à lui octroyée, en considération de ses bons, fidèles, utiles et journaliers services, suivant mandement du 5 avril 1618.

(1) Simon de Pouilly, baron d'Esne, gentilhomme de la chambre de Son Altesse, maréchal de Barrois en 1621, gouverneur de Stenay.

(2) Stenay, Meuse, arr. Montmédy, ch.-l. cant.

(3) Il était le fils naturel du duc Charles III.

(4) Moyenmoutier, Vosges, arr. Saint-Dié, cant. Senones.

Digitized by Google

A M. de Lenoncourt de Serres (1) la somme de 20 000 francs, à lui octroyée « pour bonnes considérations », suivant brevet du 20 mai 1617 et mandement du 31 juillet 1618.

Au sieur Claude Lambert (2) la somme de 2 000 francs, à lui octroyée en reconnaissance de ses bons effets et devoirs, suivant mandement du 4 août 1618.

A Henry Philippe la somme de 2 000 francs, aux lieu et équivalence d'une place, contenant 60 toises (3) environ et sise à Nancy-la-Neuve, près la porte Saint-Jean, dont Son Altesse lui avait fait don et octroi, par lettres patentes du 25 juillet 1613, pour être bâti en cet endroit un magasin de draps, laines et autres tissus (4). Mandement du 17 mars 1618.

A M. d'Anderny (5), des deniers provenant de la vente extraordinaire faite précédemment en la forêt de Fresse (6), la somme de 1 230 francs 3 gros, à valoir sur une somme de 20 000 francs, à lui octroyée « pour bonnes considérations », suivant mandement du 12 mars 1619.

A la « damoiselle » Anne Fournier, veuve du feu sieur Charles de Girmont, conseiller d'état de Son Altesse, auditeur des Comptes de Lorraine et registrateur des patentes, la somme de 669 francs 2 gros, à valoir sur une somme de 12 000 francs, octroyée à ce dernier en considération de ses bons, fidèles et agréables services. Mandements du 4 février 1616 et du 31 janvier 1617.

Au prince François de Lorraine, susnommé, la somme de 4 000 francs, à lui octroyée « pour bonnes considérations » et

(1) Charles de Lenoncourt, seigneur de Serres, etc., conseiller d'état de Son Altesse, bailli et gouverneur de Saint-Mihiel de 1634 à 1635, défenseur en 1635 contre Louis XIII de ladite cité, à la reddition de laquelle il fut enfermé à la Bastille.

(2) Noble Claude Lambert, trésorier, secrétaire et receveur général du prince de Phalsbourg.

(3) La toise de Lorraine mesurait 2 m. 859.

(4) La copie de ces lettres patentes se trouve aux archives de Meurthe-et-Moselle, B. 1398.

(5) M. d'Anderny, gentilhomme de la chambre de Son Altesse, bailli de Châtel.

(6) Fresse, Vosges, arr. Remiremont, cant. Le Thillot.

Digitized by Google

pour contribuer à la dépense de son séjour à Cologne pendant la présente année. Mandement du 30 décembre 1617.

Ci pour ce chapitre..... ..... 93 866 fr. 11 g.

DONS POUR HORS DE PAGE.

A six pages de la Grande et de la Petite écurie, dont Louis Phiffer, la somme de 240 francs pour chacun. Ci.... 1 440 f.

AUMÔNES A PLUSIEURS MONASTÈRES, COUVENTS, RELIGIEUX ET AUTRES.

Nous relevons en ce chapitre :

A frère Brice Colson, ermite, la somme de 10 francs, pour acheter du bois en hiver.

A Jean Gérard la somme de 8 francs pour un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette.

Une somme de 60 francs à une pauvre fille, pour se rendre « carméline ».

Aux pères capucins de Nancy la somme de 200 francs, pour acheter du bois de chauffage en hiver.

A Nicolas Colinot la somme de 30 francs, pour sortir de prison.

A Nicolas de Nourroy, aumônier, la somme de 25 francs, pour distribuer en aumônes pendant le voyage de Son Altesse à Plombières.

Au père gardien du couvent des Cordeliers de Mirecourt la somme de 200 francs, pour réfections à leur monastère.

Aux pères capucins de Nancy la somme de 230 francs, pour acheter du drap à se vêtir pendant l'hiver.

Aux pères carmes de Nancy la somme de 1 310 francs, pour achever leur monastère.

Une somme de 25 francs aux prisonniers de la Ville-Neuve.

Aux sœurs grises de Nancy, Lunéville, Ormes (1), Dieuze et Château-Salins la somme de 125 francs, octroyée en aumône à l'avent de la présente année.

De même, aux pères cordeliers de Nancy la somme de 40 francs.

Aux sœurs de Sainte-Claire de l'*Ave Maria* de Metz la somme de 25 francs en aumône également.

(1) Ormes-et-Ville, M.-et-M., arr. Nancy, cant. Haroué.

Digitized by Google

A divers les sommes de 4, 8 et 10 francs pour leurs nécessités.
Ci pour ce chapitre..... 2 943 f.

DONS EN BAGUES ET JOYAUX.

Nous relevons en ce chapitre :

A la veuve et aux héritiers du sieur Antoine Vallier, orfèvre, demeurant à Nancy, la somme de 13 000 francs, à valoir sur une somme de 42 035 francs, dont Son Altesse était redevable pour fournitures de bagues, joyaux, pierreries, etc., au contenu de 13 mandements. Décret du 20 mars 1617, rendu sur placet.

Au sieur Henry Trompette, conseiller, auditeur des Comptes de Lorraine, la somme de 117 francs 2 gros 4 deniers pour un gobelet ciselé de vermeil avec son couvercle — un cadeau vraisemblablement ! — par lui fourni et délivré, et offert par Son Altesse au sieur Jean Thomas, secrétaire du marquis de Baden susnommé. Mandement du 28 mai 1618.

A Jean Rousselot, joaillier, demeurant à Nancy, la somme de 2 400 francs, pour une enseigne d'or, émaillée et enrichie de diamants, de laquelle Son Altesse a fait don à la dame Rhingrave susnommée, pour avoir tenu son enfant sur les saints fonts de baptême. Mandement du 3 juillet 1618.

Ci pour ce chapitre..... 17 667 f. 2 g. 4 d.

FOURNITURES ET DEPENSES DIVERSES

Parties d'orfèvres grossiers et marchandises achetées à la foire de Saint-Nicolas. Ci..... 6 821 f. 4 g. 8 d.

Voyages, ambassades et messageries. Ci .. 21 983 fr. 4 g. 8 d.

Achat de chevaux et mulets aux gentilshommes ou courtiers. Ci..... .... 33 169 f. 5 g.

Parties d'argenterie en draps de soie, laine et autrement, fournies et délivrées par Henry Philippe ; marchandises de Claude Bitto, de Strasbourg, vendues, à la foire de Saint-Nicolas, pour une somme de 3 000 francs, et ayant servi à confectionner un habillement, offert par Son Altesse à M. de Lenoncourt de Serres susnommé. Ci..... ..... 26 052 f. 8 g.

« Entretennement » de Madame de Remiremont. Ci.. 30 000 f.

Parties pour l'hôtel et pour les écuries de Son Altesse, fournies par Henry Philippe. Ci..... 13 822 f. 1 g. 6 d.

Digitized by Google

Parties pour les habits des gardes Suisses. En ce chapitre figure une somme de 1 100 francs, reste et « parpaie » de 2 200 francs, à quoi se chiffraient leurs livrées de deuil aux funérailles du feu duc Charles III, ces livrées immortalisées par Claude de La Ruelle. Fournitures par Albert Ginet, à raison de 4 541 francs 11 gros, des costumes pour les 39 soldats. Ci. 5 641 f. 11 g.

Parties de brodeurs et tapissiers. Ci..... 1 464 f. 4 g.

Parties de pelletiers. Ci..... 812 f. 6 g.

Parties de lingers. Ci..... 1 638 f. 11 g.

Parties de gantiers. Ci..... 131 f. 9 g.

Parties de cordonniers. Ci..... 2 873 f. 3 g. 9 d.

Parties de paulmiers et pelotiers. Ci..... 7 789 f. 6 g.

Parties de fourbisseurs. Ci..... 100 f.

Parties de selliers. Ci..... 5 082 f. 10 g.

Parties d'éperonniers. Ci..... 1 056 f. 4 g.

Parties de serruriers et maréchaux. Ci..... 379 f.

Parties d'horlogers et sonnetiers. Nous lisons : « A Abraham Habrecht, horlogier, demeurant à Strasbourg, la somme de douze cent cinquante francs, pour paiement d'ung horloge sonnant, enrichy de figures mouvantes, que Son Altesse a achepté de luy et de prix faict par Elle-mesme. » Ci... 1250 f.

Parties de menuisiers, coffretiers et rouyers. Ci..... 279 f.

Parties d'imprimeur et libraire. Ci ..... 428 f. 4 g.

Parties de peintres et graveurs. Nous lisons : « A Maistre Claude Chauveneau, peintre, demeurant à Nancy, la somme de neuf vingtz ung frans pour deux portraictz à l'effigie de Son Altesse, qu'il a peinctz et délivréz et lesquelz sont estéz envoiéz à Madame la grande duchesse de Toscanne (1), et pour une boette de fer blanc et toille cirée qu'il a fournis pour transporter lesdictz deux portraictz. » Ci..... 181 f.

Parties de droguistes et apothicaires, notamment une eau céleste, à 140 francs, composée par Laurent de Villiers. Ci... 463 f.

DÉPENSE EXTRAORDINAIRE

« Entretennement » du chevalier de Lorraine. Ci.... 50 175 f.

« Entretennement » de l'abbé de Saint-Mihiel, 6 000 francs,

(1) Catherine de Médicis, fille de Ferdinand, grand-duc de Toscane et de Christine de Lorraine; épouse de Ferdinand de Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat ; belle-sœur de Leurs Altesses.

Digitized by Google

avec pareille somme de 6 000 francs pour un voyage en Italie, octroyée « pour ce coup ». Ci..... 9 000 f.

Deniers payés à Bastienne Perrette, veuve de feu Jean Bertrand de Saint-Nicolas, pour reste et « parpaie » de la somme de 252 300 francs, dont Son Altesse était redevable à ce dernier, notamment, pour les fournitures du deuil du feu duc Charles III. Ci..... 6 570 f. 7 g. 4 d.

POUR LE SERVICE DE MADAME.

Menus plaisirs de Madame, dont un « abut » de 12 000 francs. Ci..... 14 675 f.

Dépenses hors « caternes », notamment, une fourniture par Jean Pavé, apothicaire, de 100 livres de sucre, à faire des confitures. Ci..... 153 f. 8 g.

État de la Maison de Madame.

Madame de Tornielle, dame d'honneur, aux gages de 1 200 francs. Ci..... 1 200 f.

Les dames, 3, aux gages de 600 francs. Pour mémoire.

Les « filles damoiselles », 6, aux gages de 300 francs. Pour mémoire.

Maître d'hôtel, 1, aux gages de 600 francs, 2 écuyers aux gages de 300 francs, 4 gentilshommes servants aux gages de 300 francs, 1 médecin ordinaire aux gages de 600 francs, 1 secrétaire aux gages de 300 francs, 2 aumôniers aux gages de 150 francs. Ci..... 1 500 f.

Valets de chambre et autres, 15, aux gages de 60 à 100 francs. Ci..... 50 f.

Femmes de chambre, 5, aux gages de 100 francs, 1 femme de garde-robe, Catherine Callot, aux gages de 60 francs. Pour mémoire.

Femmes de chambre « aux filles damoiselles », 2, aux gages de 60 francs. Pour mémoire.

Officiers de panneterie, sommellerie et autres, 6, aux gages de 60 et 100 francs. Pour mémoire.

Laquais, 4, aux gages de 30 francs. Pour mémoire.

Officiers d'écurie, 11, aux gages de 24 à 90 francs. Ci... 129 f.

Artisan, 1, aux gages de 10 francs. Ci..... 10 f.

Digitized by Google

État de la Maison de Mesdames les princesses.

La gouvernante, Mademoiselle de Vicranges (1), aux gages de 600 francs. Ci..... 600 f.

Maître d'hôtel, 1, aux gages de 600 francs. Pour mémoire.

Femmes de chambre, valets de chambre et autres, 13, aux gages de 40 à 100 francs. Pour mémoire.

Les « filles damoiselles », 2, aux gages de 300 francs, 1 femme de chambre aux gages de 60 francs. Pour mémoire.

Laquais, 2, aux gages de 30 francs. Pour mémoire.

Dons et fournitures.

Dons de la libéralité de Madame à la chambre de plusieurs accouchées, pour enfants tenus sur les saints fonts de baptême. Ci..... 140 f.

Dons en bagues et joyaux octroyés pour cette circonstance. Ci .... 2 400 f.

Achat de chevaux. Ci..... 325 f.

Parties d'argenterie en draps de soie, laine et autrement, pour costumes, livrées, ameublement, fournies en presque totalité par Henry Philippe. Ci..... 39 316 f. 10 g.

Parties de pelletiers. Ci..... ..... 1 200 f.

Parties de cordonniers. Ci..... 1 709 f. 9 g. 15 d.

Parties de selliers, notamment, un carrosse, doublé de rouge «en broderie d'oranger», pour servir aux femmes de chambre de Madame ; un carrosse d'occasion vendu, au prix de 1 000 francs, par le sieur Jacques d'Elly, gouverneur de l'état et de la personne du marquis de Moy. Ci..... 2 376 f.

Parties d'éperonniers. Ci..... 330 f. 2 g.

Parties de maréchaux et serruriers, notamment, une fourniture par Jean Mareschal, fondeur, à raison de 24 francs, de huit platines en cuivre, aux armes de Son Altesse et de Madame, et de seize clous en cuivre également, pour les harnais des mulets de Madame. Ci..... 259 f. 2 g.

(1) Françoise de Vicranges, dont nous avons parlé, était donc, en 1618, comme en 1624, gouvernante de Mesdames les princesses, avec Chrétienne de Marcossey, dont le nom figure sur une pièce certifiée à la date du 15 décembre 1620. Archives M.-et-M., B., 1413.

Digitized by Google

Parties de menuisiers, coffretiers et rouyers. Ci..... 312 f. 2 g.
Parties d'épingliers (1). Ci..... 95 f. 4 g. 8 d.

On a remarqué la tenue parfaite de ces comptes, que ne désavouerait en rien une de nos modernes administrations. En regard de la dépense figurent la recette qui lui correspond et le mandement qui la justifie. Dans sa conscience, le trésorier supputera même un sixième de denier. Sans doute, le rouage est simple encore et la langue un peu naïve. Si les vers, maximes et confidences des anciens receveurs ont maintenant disparu, Nicolas de Pullenoy continue la tradition de nos vieux chroniqueurs : il enregistre, et, à son escient, il narre. Mais, dans ces comptes, si minutieusement établis et si posément calligraphiés, on aimerait, parfois, un peu plus de clarté, de méthode — on pourrait ajouter — et d'attention. Nous avons, en effet, rencontré certaines erreurs, ayant échappé au contrôleur, si méticuleux avec les artisans.

La recette ordinaire pour le duché de Lorraine s'élève à..... 993 809 f. 4 g. 5 d.
Pour le duché de Barrois à .... 152 801 f. 4 g. 8 d.

Soit..... 1 146 610 f. 8 g. 13 d.

Or, au *folio* 95, nous trouvons en chiffres un total de 1 147 610 francs 8 gros 13 deniers.

La somme, portée en toutes lettres, est exacte. Le receveur rectifiera, il est vrai, mais avec une nouvelle erreur. La recette ordinaire pour les deux duchés s'élève à..... 1 146 610 f. 8 g. 13 d.
et la recette extraordinaire à..... 498 650 f. 4 g. 9 d.

Soit..... 1 645 261 f. 1 g. 6 d.

(1) Archives M.-et-M., B. 1393.

Digitized by Google

Le registre, au *folio* 118 *verso*, accuse 1 645 262 francs 1 gros 5 deniers. Au *folio* 231, on pourrait relever encore un écart de 50 francs. Il est d'autres erreurs incontestablement. Refaire les additions, inspecter le trésorier général, serait un travail fastidieux et surtout inutile. Nous tablons sur les sommes déclarées. Passons maintenant au compte de Philippe Fournier, le cellerier.

Les recettes, provenant des droits de péage, passage et « hault conduict », « admodiés » à divers particuliers, des moulins, « bricqueries » et autres affermements, des redevances en grains, œufs, poules et chapons, se totalisent en deniers à 59 928 francs 1 gros 12 deniers ; et, en nature, à 5 151 resaux (1) 11 pots 1 chopine blé, 123 resaux 5 pots 2 chopines 1/2 seigle, 4 248 resaux 1 tierce 14 pots 3 chopines 1/3 avoine, 276 chapons, 1 160 poules 1/4 et 42 œufs.

Les dépenses se totalisent en deniers à 67 276 francs 2 gros 1/3 denier, et, en nature, à 4 995 resaux 1 bichet 5 pots 2 chopines blé, 116 resaux seigle, 3 697 resaux 3 bichets 2 chopines avoine, 800 poules. En voici le tableau, toujours dans les limites de cette étude.

GAGES

Au cellerier la somme de 200 francs pour ses gages de la présente année.

Au même la somme de 12 francs, « pour la façon, fourniture d'ancre et papier du présent compte et du double ».

A la veuve Didier Didelot la somme de 146 francs 8 gros, suivant traité passé en 1592, « pour nettoyer et porter les immundices de la maison de Son Altesse ez endroictz déclaréz ».

(1) Le resal valait 4 bichets, 48 quartes, 64 pots, 96 pintes, 117 litres 1/4. Le pot ou picotin ne figure point au tableau des mesures lorraines dressé par M. de Riocourt. Or, en totalisant les dépenses en avoine de ce compte, nous avons trouvé un chiffre de 3 697 resaux 2 bichets 16 picotins 2 chopines, et le cellerier, de son côté : 3 697 resaux 3 bichets 2 chopines. Donc 1 bichet égale 16 pots ou picotins. La pinte contenait 2 chopines.

Digitized by Google

A Demenge Aubriot la somme de 40 francs, « pour avoir nettoyé et porté aux champs les immundices de devant le portal et le grand mur dudict chasteau, à l'endroict où il n'y a bouticques ».

Ci pour ce chapitre..... 784 f. 8 g.

PENSIONS, AUMÔNES ET FONDATIONS

Nous relevons en ce chapitre :

Aux frères cordeliers de Nancy 13 livres de cire, pour le luminaire du service perpétuel, fondé le 15 mars 1512 par le duc Antoine à la mémoire du feu roi René de Sicile (1), et célébré le 20 décembre de chaque année, et une somme de 6 francs pour leur « pitance », le jour de cet anniversaire.

Aux mêmes la somme de 6 francs pour le service et obit de Madame Claude de France, célébré le 20 février de chaque année.

Aux mêmes la somme de 6 francs pour le service et obit de la feue reine de Danemark (2), célébré le 2 septembre de chaque année.

Aux mêmes la somme de 18 francs pour les services anniversaires du duc Antoine, du duc François et de Madame Renée de Bourbon (3).

Aux mêmes la somme de 6 francs pour le service anniversaire du feu duc Charles III, célébré le 14 mai de chaque année (4).

Aux mêmes les sommes de 216 et de 210 francs pour quatre tonnes de harengs et trois bœufs, à eux octroyés par chaque année jusques au bon plaisir, savoir, les harengs à l'avent et au carême, les bœufs à Pâques, à la Saint-Jean et à la Saint-François.

Ci pour ce chapitre..... 468 f.

(1) Le duc René II.

(2) Christine de Danemark, épouse de François Ier, duc de Lorraine.

(3) Elle était fille de Gilbert, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague-Mantoue ; épouse du duc Antoine.

(4) « Ung service funèbre de trois haultes messes, précédé de vigiles, pour le repos et salut de l'âme de Son Altesse. » Lettres de fondation du 8 décembre 1608. Archives M.-et-M., B. 78, fol. 129.

Digitized by Google

BOIS DE CHAUFFAGE ET CHARBON.

Pour la Chambre des Comptes, les assises, la chancellerie, les clercs du trésor, les orangers de Son Altesse au château et les faisans de Madame à Saurupt. Ci..... 947 f. 9 g. 8 d.

« RECOUVREURS », PAVEURS ET « BRICQUIERS ».

Achat de tuiles, ardoises, chaux et sable ; travaux exécutés pour « entretennement » du château et autres maisons de Son Altesse, notamment, à l'écurie de la duchesse de Brunswick et à la grange, où sont remisés les carrosses de Madame. Ci..... 844 f. 1 g. 3 d.

BATIMENTS, TRAVAUX ET RÉFECTIONS.

Nous relevons en ce chapitre :

A Jacques Lallemand, menuisier, la somme de 480 francs pour divers ouvrages de son métier, notamment, pour avoir façonné une grande table de noyer, se divisant en deux, sur laquelle mange Son Altesse en sa sallette, et deux pupitres de chêne à balustre, servant de prie-Dieu au petit jardin des fleurs.

A Mengin François, serrurier, la somme de 967 francs 4 gros 8 deniers pour divers ouvrages de son métier, notamment, pour avoir ferré une grande porte ronde se brisant en deux au neuf oratoire de Son Altesse et une cloison à balustre entourant l'autel de Son Altesse à Saint-Georges.

A Claude Aubertin, charpentier, la somme de 537 francs 3 gros, pour divers ouvrages de son métier, notamment, une séparation en la cave du « Rond » pour enfermer le vin d'Espagne.

Ci pour ce chapitre..... 2 818 f. 5 g. 4 d.

MENUES PARTIES.

Vidanges, dressoirs en bois de Foug (1), sièges pliants en noyer fournis par Jacques Lallemand pour la salle du Conseil et recouverts de maroquin par le sellier Jean Lenoir, charrois, louage de « linceulx » pour les « venues », calfeutrage, nettoyage, etc. Ci..... 1 172 f.

(1) Foug, M.-et-M., arr. Toul, cant. Toul-Nord.

Digitized by Google

ÉCURIES.

Cordes, traverses, plâtrages, serrures, mangeoires, verrières, séparations, menus ouvrages et menues fournitures pour « entretennement » des Grande et Petite écuries. Ci. 807 f. 6 g. 4 d.

LA MALGRANGE.

Travaux, notamment, aux bergeries, au local où sont serrés les fromages, etc. Ci..... ... 378 f. 11 g. 4 d.

MAISONS, GAGNAGES, JUMENTERIE ET GARENNES DE SAURUPT.

Clôture des faisans de Madame, travaux au réservoir des truites, aux verrières, aux toitures, etc., fourniture de 100 bottes de foin et de 5 « charrées » de genévrier pour les lapins de Son Altesse, fourniture d'une grosse clochette pour mettre au col de la grosse jument du haras de Son Altesse, etc. Ci.... 423 f. 7 g. 15 d.

MAISON DES VELOUTIERS.

Pour un banc de pierre le long du perron. Ci..... 20 f.

DENIERS DÉLIVRÉS A NICOLAS DE PULLENOY.

Au trésorier général la somme de 17 479 francs 1 gros pour la quantité de 2 184 resaux 3 bichets 6 pots blé et froment, vendus et délivrés à Nicolas et Christophe Badorot, boulangers en l'hôtel de Son Altesse, pour la dépense ordinaire et extraordinaire dudit hôtel en la présente année, à raison de 8 francs le resal.

Au même la somme de 9 145 francs 2 gros pour la quantité de 1 143 resaux 7 pots blé et froment, vendus et délivrés aux palefreniers, cochers, « marchaulx » des écuries et trompettes de Leurs Altesses, de Madame la duchesse de Brunswick et de Monsieur le marquis de Moy, pour leurs « livrées » de la présente année, à raison de 8 francs le resal.

Au même la somme de 8 744 francs 11 gros 8 deniers pour la quantité de 3 497 resaux 3 bichets 14 picotins avoine, vendus et délivrés au sieur Hermann, maître des fourrières en l'hôtel de Son Altesse, pour la nourriture des chevaux des Grande et

Digitized by Google

Petite écuries, chevaux des carrosses de Leurs Altesses, de Madame la duchesse de Brunswick et de Monsieur le marquis de Moy, etc., pendant la présente année, à raison de 2 francs 6 gros le resal.

Au même la somme de 266 francs 8 gros, pour la quantité de 800 poules, vendues et délivrées à la veuve Nicolas Virion, marchande pourvoyeuse en l'hôtel de Son Altesse, pendant la présente année, à raison de 4 gros la poule.

Ci pour ce chapitre..... 35 635 f. 10 g. 8 d.

DÉPENSE EN BLÉ POUR GAGES ET PENSIONS.

Nous relevons en ce chapitre :

Aux « nateliers » et passagers de Méréville (1) la quantité de 4 resaux de blé — avec 3 resaux sur la graineterie du comté de Vaudémont — pour passer et repasser les officiers de Son Altesse et les grains amenés dudit comté à Nancy pour son service.

Aux « nateliers » et passagers de Flavigny (2) la quantité de 6 resaux blé pour la même cause.

A Claude Pougnant de Nomeny (3) la quantité de 6 resaux blé, en considération de sa pauvreté et de la perturbation de son esprit.

A Claude Rouyer, jadis valet de garde-robe du feu duc Charles III et à présent valet de chambre de Son Altesse, la quantité de 12 resaux blé, à titre de pension perpétuelle, pour avoir « donné advis et faict ouverture de l'entreprise et attentat que Clément Hussenot avoit tasché et désiroit exécuter sur la propre personne de Son Altesse, s'il n'eust pleu à Dieu luy divertir et empescher ce coup, dont il auroit esté puny de mort publicque et exemplaire (4) ».

(1) Méréville, M.-et-M., arr. Nancy, cant. Nancy-Ouest.

(2) Flavigny-sur-Moselle, *ibid.*, cant. Saint-Nicolas-de-Port.

(3) Nomeny, *ibid.*, ch.-l. cant.

(4) Clément Hussenot, laquais congédié — il figure encore, aux gages de 30 francs, sur le registre de 1608. Archives M.-et-M., B. 1308, fol. 183 v° — avait voulu attenter à la vie du duc Henri II et de M. de Tornielle. Il fut roué et décapité sur la place du Marché de la Ville-Neuve devant l'Auditoire, le 18 juillet 1609.

Digitized by Google

A Pierre Molet, dit Bistoquet, jadis valet de pied du feu duc Charles III et à présent sommelier ordinaire de Son Altesse, la même quantité de 12 resaux blé, à titre de pension perpétuelle, pour la même cause.

Au sieur André des Bordes, premier valet de chambre de Son Altesse, la quantité de 30 resaux blé, en considération de ses services.

Ci pour ce chapitre..... ..... 337 resaux.

DÉPENSE EN BLÉ POUR AUMÔNES ET FONDATIONS.

Nous relevons en ce chapitre :

Aux frères cordeliers de Nancy la quantité de 70 resaux blé, pour aider à subvenir à leur nourriture pendant la présente année, comme précédemment.

Aux mêmes la quantité de 3 resaux blé, pour le service anniversaire de Madame Claude de France, célébré le 21 février de chaque année.

Aux mêmes la quantité de 3 resaux blé, pour être distribué en pains aux pauvres de la ville, le jour du service anniversaire, célébré pour le feu roi René de Sicile.

Aux mêmes la quantité de 12 resaux blé avec 48 livres cire, pour les services anniversaires du duc Antoine le 14 juin, de Madame Renée de Bourbon le 26 mai, du duc François le 12 juin, et de la feue reine de Danemark le 11 septembre de chaque année.

Aux mêmes la quantité de 3 resaux blé pour le service anniversaire du feu duc Charles III.

Au sieur Vignolles, receveur de l'hôpital Saint-Julien de Nancy-la-Neuve, la quantité de 50 resaux blé, suivant fondation du feu duc Charles III.

Ci pour ce chapitre..... .... 141 r.

DÉPENSE EN BLÉ PAR MANDEMENTS.

Nous relevons en ce chapitre :

Au sieur primat de Nancy (1), comme étant colloqué aux lieu et place des sieurs abbé, prieur et religieux de Clairlieu, la

(1) Antoine de Lenoncourt, primat de Lorraine, abbé de Beaupré, conseiller d'état de Son Altesse.

Digitized by Google

quantité de 138 resaux blé, due à ces derniers, pour avoir échangé, le 4 janvier 1603, avec Son Altesse les Grands Moulins de Nancy et de Boudonville (1) et le terrain de ceux de Saint-Thiébaud, contre une rente de 180 resaux blé et froment, ramenée à 138 resaux après déduction de 42 resaux au profit des prévôt et chanoines de Saint-Georges.

Aux prévôt et chanoines de la chapelle Saint-Georges la quantité de 42 resaux blé, suivant fondation du feu duc Raoul, assise sur les Grands Moulins.

A M. de Dombrot, grand veneur de Lorraine et Barrois, la quantité de 342 resaux 9 pots blé pour la nourriture de 50 chiens courants de la vénerie de Son Altesse pendant la présente année, à raison de 3 livres de pain par jour pour chaque chien.

Au même la quantité de 136 resaux 3 bichets 4 pots blé, pour la nourriture des 12 dogues et lévriers d'attache de la vénerie, pendant la présente année.

A Nicolas Vigneron, valet de chiens de Son Altesse, la quantité de 15 resaux 2 bichets blé, pour la nourriture des chiens du Vaultré (2), au nombre de 13, qui séjournèrent par deçà et menèrent la chasse au sanglier, du 5 novembre 1618 au 9 février suivant.

Aux « bons malades » de la Madeleine la quantité de 12 resaux blé, pour subvenir à leur nourriture et autres nécessités.

Aux tapissiers flamands, mandés en ses états par Son Altesse, la quantité de 100 resaux blé pour leur « entretennement », suivant traité.

Ci pour ce chapitre..... 812 r. 4 bichets 16 pots.

DÉPENSE EN AVOINE.

Nous relevons en ce chapitre :

Au vacher de La Neuveville la quantité de 12 resaux avoine pour la nourriture du gros bœuf pendant la présente année.

Au garennier de Saurupt la quantité de 10 resaux 2 bichets

(1) Boudonville, faubourg de Nancy.

(2) Vautrait, terme de vénerie, équipage de chasse pour le sanglier.

Digitized by Google

avoine, pour la nourriture des lapins, canards sauvages et cygnes de Son Altesse pendant l'hiver.

A Didier Ferry, jumentier de Saurupt, la quantité de 33 resaux avoine, pour la nourriture des juments, envoyées de Florence, poulains et bêtes malades du haras de Son Altesse, pendant la présente année.

Ci, pour ce chapitre..... 3 697 r. 3 b. 2 chopines (1).

Receveur expert, consciencieux, un peu distrait parfois, le cellerier nous a livré, en son petit registre, de curieux détails sur la vie au château. Comme Nicolas de Pullenoy, en vérité, il raconte ses recettes et ses dépenses. Mais, avec les 800 poules de la veuve Nicolas Virion, nous eussions aimé connaître ce qui se consommait ici, par année, de viandes, poissons, légumes et autres denrées ; voir passer, non seulement les carrosses de Leurs Altesses ou les tombereaux de « repoux » et d'immondices, mais encore les lourdes voitures des laboureurs ou des compagnons bouchers. Du moins, nous rencontrerons aux *Documents* un épicier en la personne de maître Laurent de Villiers, apothicaire, qui nous débitera du sucre, du savon ou des pruneaux, parallèlement à des sirops, des gargarismes ou des clystères. Ces comptes sont incomplets. Car, nous le disions, la cour de Lorraine est une gentilhommière ; Son Altesse vivait sur ses domaines, pêchant ses étangs, exploitant ses métairies, récoltant ses champs, ses potagers et ses vignes. Et ses gentilshommes, à un prix honnête, on peut le croire, se faisaient de leur côté les pourvoyeurs de son hôtel, comme de ses écuries ; certains de ces comptes domestiques semblent une page détachée du *Nobiliaire*. Sur une déclaration « de ce qui est à paier de la despence de bouche ordinaire et extraordinaire » pour la présente année figurent M. d'Isches sus-

(1) Archives M.-et-M., B. 7734.

Digitized by Google

nommé avec une somme de 2 566 francs 2 gros 10 deniers, M. des Salles (1) avec une somme de 2 524 francs 6 gros 10 deniers, M. de Chambley (2) avec une somme de 2 474 francs 11 gros 10 deniers, M. de la Grotte (3) avec une somme de 672 francs 6 gros et M. de la Manoue (4) avec une somme de 91 francs 3 gros. Le bon Monsieur Pichart, lui-même, est inscrit pour une somme de 638 francs 9 gros. Sur la même liste on rencontre, avec une certaine ironie, le digne « hostellain » du *Petit-Saint-Nicolas*, porté pour une somme de 1 098 francs (5). Nous trouverions dans les liasses de nombreux documents de ce genre, sans être renseignés complètement, si ce n'est sur l'abondance et l'hospitalité de la table ducale. Une partie de notre curiosité reste inassouvie.

VI. — Les costumes.

Nous avons évoqué le château avec ses magnificences architecturales, vantées par les ambassadeurs : il faut maintenant lui restituer ses personnages dans toute leur splendeur et toute leur diversité. Le type est connu de nos gentilshommes : il nous vient de France, mode, langages et manières, un peu influencé toutefois par le terroir. On retrouve ainsi la fraise empesée ou le rabat

(1) Mathieu de la Haye, sieur des Salles, gentilhomme de la chambre de Son Altesse.

(2) Charles ou Ferry d'Haraucourt, baron de Chambley, gentilhomme de la chambre de Son Altesse.

(3) Antoine de la Grotte, secrétaire ordinaire de Son Altesse. Il figure également au registre de 1618 (B. 1393, fol. 155), avec une somme de 182 francs « pour ses livrées de bouche » des mois de septembre, novembre et décembre 1617.

(4) Pierre de Pau, sieur de la Manoue, chambellan de Son Altesse.

(5) Archives M.-et-M., B. 1395, certificat de Florent Chanteheu, argentier en l'hôtel de Son Altesse, en date du 31 mai 1619.

Digitized by Google

à large dentelle (1), les chausses « à la gigote », découpées « à patte d'oye » (2), le pourpoint « esgratigné », tailladé « en croix de Bourgongne » (3) ou autrement. Les dames ont adopté le vertugadin, la robe à manches bouffantes, la haute coiffure, retenue par un ruban de soie verte, blanche, « pastelle » (bleue) ou bien incarnadine. On rencontre avec curiosité des gants de cerf, d' « isproucq » (Inspruck) ou de chien (4). On relève avec intérêt des mentions, comme celle-ci, empruntée à Jacques Lallemand : « Avoir faict et tourné un demy cent de bâton d'un pouce de groseur et un piet de longeur, pour monter des colet à la loraine (5). » Avec un art exquis, nos tailleurs avaient combiné les tons et les nuances, mariant l'allégresse des ors et des rouges à la distinction des blancs et des noirs, à la sévérité du « minime » (brun marron), dégradant leur palette en « lavandé » (gris), en feuille morte, en « isabelle » (crème), en « tristamie » (pain bis), en « colombine » (gorge de pigeon). Henri II possédait un goût personnel assez heureux, mais aussi assez difficile : « Délivré au tailleur de Son Altesse — écrit le « bonnetier » — troys quart et demy de sarge fine de limestre (6), tainct de soye tanée canellée cramoysie (rouille), à racoumoder la juppe de Son Altesse, que

(1) « Treize frans en despence pour l'achapt d'une platine de cuivre, pour empeser les rabatz de Mesdames les princesses. » Archives M.-et-M., B. 1402, fol. 315.

(2) « Délivré au chaustier de Son Altesse une aulnes troys quart de sarge fine de limestre, tainct de soye tanée canellée cramoysie, à faire une paire de chausse à patte d'oye ». Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(3) « Un pourpoint de satin noir, descouppé en croix de Bourgongne, une moucheture au mitan des carreaux. » Archives M.-et-M., B. 1446, mémoire de Mansuy Thier, dit Dupont, tailleur.

(4) *Ibid.* B., 1377, mémoire de Vualtrin Henry, pelletier.

(5) *Ibid.*, B. 1378, mémoire de Jacques Lallemand.

(6) Sorte de serge croisée et drapée.

Digitized by Google

Son Altesse ne trouvoit bien faicte (1). » Les tissus étaient tirés des pays les plus réputés pour leur fabrication, le velours de Gênes, la soie de Lyon ou de Tours, le canevas d'Alençon, comme on le verra par la suite. Mais une manufacture de teinturerie et de velouterie, récemment établie, prospérait à la Ville-Neuve. Les étoffes les plus riches, comme les joyaux les plus précieux, étaient achetées à la foire de Saint-Nicolas-de-Port, le Nijni-Novgorod de nos pères, laquelle se tenait deux fois par année à Noël et à la Saint-Jean, et où fréquentaient les marchands d'Augsbourg, de Francfort, de Strasbourg et d'ailleurs.

A ses noces, parée comme une princesse des vieilles légendes, Madame Nicole portait une robe brodée d'or sur toile d'argent, œuvre de David de Mance (2), dit l'Auvergnat (3).

Lors de son entrée à Remiremont, après la « bénédiction » de Catherine de Lorraine, la nouvelle abbesse, Madame portait une robe en toile d'argent de Florence à quatre fils, « bouquestée » d'or et garnie de drap blanc intérieurement ; avec de grandes manches pendantes à l'italienne, doublées en toile d'argent de Florence à trois fils et à fond incarnadin d'Espagne ; collet et manchettes en toile d'argent de Florence à deux fils, ajourant ses broderies sur un fond de satin blanc de Florence ; ganse, boutons, galons et passements de fils d'or. La curieuse armature de cette robe nous est décrite par Henry Philippe, avec les « costes » de baleine, le petit jonc de mer et le gros jonc de mer rembourrant le haut des manches, les doublures de toile, « armoisin » et canevas. Suivant la coutume des grands en pareille solennité, Madame avait emporté dans ses coffres une robe de rechange à peu près identique,

(1) Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(2) *Aliàs* David de Mans. — Mans, com. Roche-en-Régnier, Haute-Loire, arr. Le Puy, cant. Vorey.

(3) Archives M.-et-M., B. 1444, mandement du 13 mai 1624.

Digitized by Google

avec deux éventails et une « enseigne » de pierreries, enrubannée de soie incarnadine (1), une de ces « enseignes », dont elle aimait se parer au carnaval. Car Madame possédait des écrins merveilleux. Citons, pour en donner une idée, cet inventaire des joyaux engagés en 1610 chez les « lombards » de Metz :

Une palme, où il y a cent trente sept petis diamans, tant en table qu'en triangle ; plus encor il y a une table de diamant plus grande et quatre autres diamans tailléz en yeux assez grands.

Une paire de pendans d'aureilles, esmailléz de blanc et bleu, sur chacun desquelz il y a trente diamans.

Une grande feuille d'or taillée à iour, esmaillée de diverses couleurs, toute couverte de diamans, en nombre de cent quarante quatre, tant grands que petis, desquelz il y en a cinq qui pendent.

Une enseigne d'or en forme de rose, enrichie de quarante quatre diamans, tant grands que petis que moyens, donnée en estrenne l'an 1609.

Une coutoire (2) d'or, esmaillée de rouge, blanc et vert, ayant quarante pieres, la piere du bout en forme de cœur couronné et plus grande que les autres, sur lesquelles pieres se trouvent soixante quatre diamans d'un costé, tant moyens que petis, de l'autre costé soixante deux rubis, tant moyens que petis (3).

Voici le bon duc, dans son cabinet, en robe de chambre. Henry Philippe, pour une somme de 1 440 francs, accoutra

(1) Arch. M.-et-M. B. 1387, mémoire de Henry Philippe. En évaluant au même prix de 2 250 francs la robe de rechange, non comptée sur le mémoire, les costumes de Madame, pour ce voyage, se chiffraient à 5 709 francs 11 gros.

(2) Coutoire, sautoir, collier, « pendentif ».

(3) Archives M.-et-M., B. 1335, certificat de Madame du 19 mars 1610. Les « lombards » prêtèrent à Madame sur ces joyaux une somme de 8 000 francs ; mais les intérêts, courus du 25 janvier 1610 au 25 janvier 1611, soit 666 francs 8 gros, n'ayant pas été payés à l'échéance, ils menacèrent de faire vendre le gage. *Ibid.*, quittance du sieur Aubry, en date à Metz du 2 février 1611.

Digitized by Google

dignement Son Altesse. C'est un chiffre sans doute, surtout pour une création éphémère, et le contrôleur Bonnet dut même rabattre quelque peu le mémoire, porté sans hésitation à 1 562 francs 9 gros. Mais aussi c'est une œuvre : velours « minime » de Gênes « supérisse » à fleurons ; doublure de peluche « minime » de Tours ; galon de fin argent, bordant le collet, le haut des manches, les fentes et le bas de la robe ; boutons à longue queue, point de Milan, du même argent superfin, au nombre de 96 ! (1)

Voici un marié à la cour de Lorraine. Il est un peu funèbre peut-être, mais combien distingué ! Nous vous présentons le sieur Briet, valet de chambre ordinaire de Son Altesse. Il lui fut délivré pour ses noces un pourpoint de satin noir de Gênes, avec crevés et parements d' « armoisin » noir de Gênes, galons et boutons de soie noire de Tours, doublure de boucassin blanc ; des chausses de même, avec une triple épaisseur de « revêche » noire d'Angleterre ; un manteau en drap noir de Rouen, doublé de velours noir de Gênes à deux poils et bordé de soie noire de Gênes. Coût : 537 francs 11 gros 8 deniers — sur le mémoire, 557 francs 2 gros (2).

Les pages de Son Altesse, au nombre de 24, savoir, 10 de la Grande et 14 de la Petite écurie, portaient un pourpoint de futaine tannée cannelle (bistre) d'Angleterre, garni de drap blanc intérieurement, avec boutons — trois douzaines — et galons de soie verte de Tours ou de « Lion », canevas et doublures de « revêche » noire et de boucassin blanc ; des chausses plissées — et bas de chausses — de serge verte de Beauvais, garnies de drap blanc intérieurement (3), avec bandes de velours vert de Gênes, pochette

(1) Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(2) *Ibid.*

(3) Nous lisons sur un compte : « au brollet » (?). Archives M.-et-M., B. 1387, mémoire de Henry Philippe.

Digitized by Google

de toile verte et mêmes doublures ; un « scaye » (1) de serge verte de Beauvais, avec boutons — trois douzaines — de soie verte de Tours ou de Lyon, bandes de velours vert (2) de Gênes et doublure de futaine verte d'Angleterre ; un manteau de drap vert du Berry, bordé de soie verte de Tours ou de Lyon, avec collet de velours vert de Gênes, six boutons à longue queue de soie verte de Tours ou de Lyon et une doublure de « revêche » verte de Paris ; douze aiguillettes de fil vert à leurs chausses ; des bas « d'estame » (3) verte de Paris avec jarretières en ruban de laine verte ; un feutre noir, garni de taffetas, avec cordon de taffetas vert ; des gants blancs de chevrotin ; un ceinturon à épée en cuir de couleur du Levant ferré et découpé. Chacun des pages de Son Altesse revenait à 260 francs environ. (4) Citons comme accessoires : un bonnet de nuit en laine rouge à 3 francs pièce, une « paire heure » à 1 franc pièce, un nécessaire de toilette à 10 francs pièce, deux grosses « brousses » à cheveux à 2 francs 6 gros pièce, deux grosses « vergettes » à 2 francs 3 gros pièce et deux grosses « décroutoires » à 1 franc 3 gros pièce, ces menus objets dont nous avons ci-dessus donné la description. Les laquais étaient costumés à peu près de même, avec des chausses et des « mandelles » chamarrées de passements de soie verte (5). Les détails correspondants étant identiques, nous nous bornerons maintenant à une simple aquarelle.

(1) *Scaye, saye, sayon*, sorte de blouse ou de casaque.

(2) On pourrait peut-être établir le nombre et la disposition de ces bandes, en connaissant le rapport entre les deux tissus, savoir : pour les chausses, 2 aunes 1/3 de serge, 1 2 aune de velours ; pour le « scaye », 2 aunes 1/2 de serge, 3 aunes de velours.

(3) ***Estame,*** laine tricotée avec des aiguilles.

(4) Il s'agit ici de comptes particuliers ; mais les sommes peuvent varier pour les mêmes fournitures.

(5) Archives M.-et-M., B. 1377, B. 1378, etc., mémoires de Henry Philippe.

Digitized by Google

Les pages de Madame, au nombre de 4 (1), portaient un pourpoint de futaine jaune (2), garni de drap blanc intérieurement, avec boutons et galons de soie jaune et noire ; des chausses plissées — et bas de chausses — de serge jaune, garnies de drap blanc intérieurement, avec bandes de velours noir et pochette de toile noire ou jaune ; un manteau de drap jaune, bordé de soie jaune et noire, avec collet de velours noir, boutons de soie jaune et noire et doublure de « revêche » jaune ; un « scaye » de serge jaune avec bandes de velours noir, boutons de soie jaune et noire et doublure de futaine jaune ; douze aiguillettes de fil noir ou jaune à leurs chausses ; des bas d' « estame » jaune avec jarretières de ruban noir ou jaune ; un feutre noir avec cordon de taffetas jaune et noir ; les gants et le ceinturon des pages de Son Altesse. Les laquais de Madame, à part quelques menus détails, répétaient cette même livrée, et ses « carochers » (3), et le muletier de sa litière, et son trompette à la banderole de satin jaune (4). Avivé par le noir, le jaune était donc la couleur de Madame, du moins à cette époque, comme le vert la couleur de Son Altesse. Et nous lisons, en nous retrouvant, de bien loin, à la table de nos ducs : « Délivré troys aulnes de ruban de soye fine large fort, tant jaune paille

(1) En 1620, cependant, nous lui trouvons 6 pages. Archives M.-et-M., B. 1410, fol. 315.

(2) Sur un mémoire de Henry Philippe (B. 1387), nous trouvons le ton jaune-paille pour le pourpoint, les chausses et les jarretières.

(3) Cependant, en 1614, un de ses « carochers » portait un pourpoint de futaine rouge, avec boutons de soie rouge ; des chausses de serge rouge cramoisi ; un manteau à manches en drap rouge cramoisi, avec 12 boutons de soie rouge à longue queue et une bande de velours rouge autour dudit vêtement, doublé de « revêche » rouge ; un feutre et un ceinturon à épée. L'aide carrossier, accoutré de même, avait à son manteau 6 boutons seulement, avec un simple collet de velours rouge. Archives M.-et-M., B. 1363, mémoire de Henry Philippe.

(4) *Ibid.*, B. 1335, B. 1387, etc., mémoires de Henry Philippe.

Digitized by Google

comme noir, à faire ceinture pour Lavalle, fille damoyselle à Madame, lorsqu'elle fut la royne (1). »

Cette ancienne coutume était observée comme un rite à la cour de Lorraine. En 1617, il est octroyé à Renée de Ligniville, « fille damoyselle » également, une somme de 1 200 francs, « tant pour sa robbe qu'autres droictz accoustumés du iour des Roys dernier, duquel la royauté lui est escheu » (2). Une autre fois, Henry Philippe fournira encore « douze aulnes velour noir de Gênes fort à deux poil au Roy faict au chasteau de ce lieu » (3).

En 1607, quand Madame était encore marquise du Pont-à-Mousson, ses pages portaient un pourpoint de futaine minime, avec passements et boutons de soie blanche et incarnadine, canevas et doublure de boucassin blanc ; des chausses — et bas de chausses — de serge gris-cendré, garnies de drap blanc intérieurement, avec bandes de velours vert et de velours incarnadin, pochette de toile noire et mêmes doublures ; un manteau de drap gris-cendré, bordé de soie blanche et incarnate, avec collet de velours incarnadin, boutons à longue queue de soie blanche et incarnate, six bandes de velours vert et six bandes de velours incarnadin, « de la largeur de deux bon doibt », et doublure de « revèche » gris-cendré ; un « scaye » de serge gris-cendré, avec bandes de velours vert et de velours incarnadin, boutons de soie blanche et incarnadine et doublure de futaine gris-violet ; douze aiguillettes de fil noir ; des bas d' « estame » gris-violet et des jarretières de soie gris-violet ; les feutre, gants et ceinturon, comme ultérieurement (4).

(1) Archives M.-et-M., B. 1335, mémoire de Henry Philippe.
(2) *Ibid.*, B. 1387, mandements des 8 janvier 1616 et 16 février 1617.
(3) *Ibid.*, B. 1377, mémoire de Henry Philippe.
(4) *Ibid.*, B. 1329.

Digitized by Google

Le page de Madame Nicole, le petit Besme (1), portait un pourpoint de futaine jaune, parfois cannelle de France rouge cramoisi, garni de drap blanc intérieurement, avec boutons et galons de soie jaune et colombine ; des chausses plissées — et bas de chausses — de serge rouge cramoisi, garnies de drap blanc intérieurement avec bandes de velours colombin et pochette de toile noire ou jaune ; un manteau de drap rouge, bordé de soie jaune et colombine, avec collet de velours colombin, boutons de soie colombine et doublure de « revêche » rouge ; un « scaye » de serge rouge cramoisi, avec bandes de velours jaune, boutons de soie jaune et colombine et doublure de futaine jaune ; douze aiguillettes de fil rouge ou colombin à ses chausses ; des bas d' « estame » jaune avec jarretières de ruban jaune ou incarnadin ; un feutre noir avec cordon de taffetas jaune et colombin, les gants et le ceinturon des pages de Son Altesse et de Madame. Telle était aussi, pour les chausses et le manteau, la livrée de ses deux laquais, avec un pourpoint éclatant de futaine rouge (2).

Cette description se rapporte aux années 1611, 1616 et 1617. Mais on pourrait trouver peut-être quelques variantes, en feuilletant d'autres mémoires.

Les 39 soldats de la garde Suisse, et avec eux le sous-lieutenant et le chapelain, portaient un pourpoint de serge vert-brun, doublé de drap gris, avec 24 boutons de soie, canevas et taffetas à 6 fils pour « bouffire » le dit pourpoint ; des chausses de même ; douze aiguillettes, des jarretières de ruban, un chapeau de feutre, garni de crêpe et de taffetas, et un ceinturon de cuir. Le « colonnel »,

(1) Il serait le petit-fils de Carl Dianovitch Besme, aventurier de Bohême au service des Guises, lequel tua avec son épieu l'amiral de Coligny. « Le petit Besme », plaisanté un jour par Charles IV à propos de son grand-père, aurait voué au duc une haine mortelle et attenté deux fois à sa vie.

(2) Archives M.-et-M., B. 1387, mémoire de Henry Philippe.

Digitized by Google

Rudolph Phiffer, et le lieutenant, Beatt Beller, étaient accoutrés de velours noir à deux poils et à un poil et demi (1). Le sieur Albert Ginet, fournisseur de ces costumes, est sobre dans sa description, sans omettre cependant la « grande et large » paillasse du corps de garde. Mais Claude de La Ruelle nous a laissé un précieux document avec la *Pompe funèbre* de Charles III. En ce cortège, parmi les torches et les bannières, parmi les gentilshommes et les serviteurs, costumés en *Pleurants* de Brou ou de Dijon (2), figurent les gardes Suisses, formant la haie, la hallebarde renversée. On remarque leur collerette empesée, leurs manches bouffantes, leur pourpoint tailladé, leurs chausses plissées. Ils sont donc conformes au type historique.

Les archers des gardes de Son Altesse portaient un « scaye » (3) en drap vert de Meaux ou du Berry, avec bande de velours vert de Gênes et doublure de toile verte (4). Telle était aussi, pour mémoire, la livrée des courriers, chevaucheurs, messagers des mines (5). On remarquait, à la tête de la compagnie, le capitaine et ses deux lieutenants en casaque de velours ; les trompettes avec leur banderole de damas vert, blasonnée aux pleines armes de Lorraine par le pinceau héraldique de Jean Callot ou de Charles Chuppin (6), frangée de soie verte et d'argent avec houppes, cordons et crépines de même. Cette flamme

(1) Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire d'Albert Ginet, fournisseur de la garde Suisse.

(2) Les célèbres tombeaux de Marguerite de Bourbon à Brou, de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur à Dijon.

(3) Archives M.-et-M., B. 1393, fol. 245 v°. Le « scaye » pour toutes les livrées est en effet de drap vert avec bande de velours vert.

(4) *Ibid.*, B. 1443, mémoire de Henry Philippe.

(5) De même pour les fourriers. Mais les maréchaux des logis portaient un « scaye » de velours vert. Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(6) *Ibid.*, B. 1335 et B. 1432, mémoires de Charles Chuppin et de Jean Callot, peintres.

Digitized by Google

tombait, rigide ; une toile étant insérée entre les deux tissus pour la conservation de la fragile peinture. Les trois trompettes, chevauchant avec le héraut ou devant le carrosse de Son Altesse, différaient par une banderole de damas bleu-céleste, pareillement historiée et frangée de soie verte et d'argent (1).

L'uniforme des chevau-légers nous est livré, ce semble, par Henry Philippe. Le trompette, envoyé au camp de Mansfeld (2) en 1622 avec M. de Ville, susnommé, capitaine à ce corps, portait en effet le « scaye » de drap vert avec bande de velours vert. Le régiment était en observation aux frontières : d'où cette mission. De même, nous possédons, sous la plume de notre « bonnetier », une description minutieuse de l'enseigne et du guidon en « armoisin » vert, délivrés à M. de Couvonges susnommé pour la compagnie de gendarmes de Son Altesse, dont ce gentilhomme était lieutenant. Henri Lepage signale en 1622 ce corps un peu mystérieux : or, notre document est daté de 1615. Nous lisons :

« Du 28 aoust délivré à la Roze, tailleur de Monsieur de Quevonge, neufz aulnes armesin vert large fort de Florance, à faire une enseigne de six aulnes et ung guidon de troys aulnes pour la compagnie de gendarme de Son Altesse...

Du dernier dudict moys délivré six onse et demy de soye vert fine de Tours, à faire frange à mectre aultour de ladicte enseigne et le guidon qui sont quatorze aulnes...

Dudict jour délivré six onse et demy filz d'argant fin, à mectre avect ladicte frange pour la meller...

Dudict jour délivré une onse et demy de filz d'argant fin, à faire deux grande crépine toute nouée à pillier, avect bouton faict en façon de poire et courdon à mectre au deux boutz de l'enseigne...

(1) Archives M.-et-M., B. 1377, mémoires de Henry Philippe.

(2) Chassé du Palatinat, Mansfeld pénétrait en Lorraine, pour se rendre aux Pays-Bas.

Digitized by Google

Dudict jour délivré une onse et demy de soye vert fine, à faire les houppe à mectre lesdicte crépine pour ladicte enseigne (1).

C'est donc la répétition en grand des banderoles des trompettes, dont suit une nouvelle description.

Quant aux archers des gardes de Son Altesse, à en juger par une gravure de 1608, interprétée par Henri Lepage, leur « scaye » consistait en une sorte de dalmatique à bandes longitudinales de velours apparemment, si du moins la coupe ne subit par la suite aucune modification (2). Mais revenons à Henry Philippe, qui va nous peindre maintenant quelques types familiers, un peu archaïques, des cours.

Le « fol allemand » de Son Altesse portait un pourpoint de damas vert, garni de drap blanc intérieurement et galonné de soie verte, avec boutons de soie verte — trois douzaines — canevas et doublure de futaine blanche et de « revèche » verte ; des chausses de même, avec parements d' « armoisin » vert ; douze aiguillettes vertes, des bas d' « estame » verte, sans oublier la cliquette de Jacques Lallemand. Coût : 123 francs 8 gros 8 deniers — sur le mémoire, 144 francs 5 gros (3).

Le nain de Madame portait un pourpoint d' « armoisin » vert, garni de drap blanc intérieurement et bordé de soie verte et orange, avec crevés d' « armoisin » orange, canevas et doublure de boucassin blanc ; une jupe et des chausses en damas changeant vert et orange avec doublures de boucassin blanc et vert ; un manteau de serge isabelle avec double passement d'argent et deux bandes intérieures de satin vert ; douze aiguillettes de soie verte ; un feutre vert, garni de taffetas, avec panache de plumes frisées

(1) Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(2) Henri Lepage, *Les Institutions militaires de la Lorraine*, Nancy, Berger-Levrault, 1884, 444 p., in-8.

(3) Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

Digitized by Google

vertes et blanches ; deux roses de soie et d'argent ; des bas et des jarretières de soie verte ; enfin, des gants blancs de chevrotin. Dans le même compte, nous avons relevé un second costume, un peu différent du premier ; ce qui nous permettra de compléter ainsi notre description. Le pourpoint est cannelle changeant à gros grains, avec bordure de soie verte et 36 boutons de soie verte ; les chausses de même, avec 12 boutons de soie verte ; les 12 aiguillettes gris-violet. Coût : 171 francs 10 gros — sur le mémoire, 190 francs 2 gros 1 denier (1).

La naine de Madame portait une robe cannelle changeant à gros grains du Levant, bordée de soie isabelle et garnie de drap blanc intérieurement, avec ruban de laine isabelle au bas de la robe, canevas et doublures de « revêche » noire et de boucassin noir ; un cotillon de serge isabelle, chamarré de deux passements de soie feuille-morte et bordé de soie isabelle, avec ruban de laine isabelle au bas du cotillon et mêmes doublures ; des bas de serge bleu-céleste ; sans omettre le peigne de buis et la grosse « brousse » à cheveux. Coût : 84 francs 9 gros 1 denier, sans les accessoires — sur le mémoire, 92 francs 3 gros 1 denier (2).

Le portier du château, Claude François, a revêtu un pourpoint de futaine tannée, garni de drap blanc intérieurement ; un manteau de drap vert à manches avec bande de velours vert (3) ; coiffé un feutre noir avec cordon de taffetas vert ; serré autour de la taille une ceinture à épée de cuir noir ferré (4). On trouvera aux *Documents* une description détaillée de selle et de carrosse, la selle de Remiremont et le carrosse de Plombières.

(1) Archives M.-et-M., B. 1329, mémoire de Henry Philippe.
(2) *Ibid.*
(3) 3 aunes 1/2 de drap et 1 aune de velours.
(4) Archives M.-et-M., B. 1388, mémoire de Henry Philippe.

Digitized by Google

Marie Collonnet ne portait aucune livrée ; mais sa fonction lui conférait une réelle autorité. Elle est nommée avec respect par les artisans et par les serviteurs : Madame la concierge. La plume impitoyable du contrôleur général épargne ses mémoires ; elle est crue sur parole, comme un gentilhomme. Son activité pittoresque et son verbe intarissable altèrent un peu cette figure, en nous faisant songer fâcheusement à une loge. Mais le concierge est un personnage à la cour de Lorraine ; il faut voir en Marie Collonnet, sinon le prototype de nos modernes conservateurs, incarné à cette époque en la personne de Henri de Girmont, un des contrôleurs — lequel avait « charge des mœubles de l'hostel et des mesnages de Son Altesse (1) » — du moins une manière de digne intendante, préposée à la domesticité.

Marie Collonnet, appelée sur les registres Françoise Collonnet, était fille de noble Henry Collonnet, concierge du château après Nicolas Régnault, et de Claudon Courcol ; veuve de Jean de Flondres, concierge également, auquel elle succéda (2). Celui-ci, hautement apprécié, reçut du duc Charles III plusieurs missions de confiance. En 1592, pendant la Ligue, il est envoyé aux sièges de Coiffy (3), de Montigny (4) et de Montéclair (5), sous les ordres du marquis du Pont-à-Mousson, le futur duc Henri II, « pour manier les deniers extraordinaires de guerre et pour prouvoir aux munitions » (6). Une de leurs filles fut levée,

(1) Archives M.-et-M., B. 1346, fol. 187 v°.

(2) Jean de Flondres figure pour la dernière fois au registre de 1612 et nous voyons Marie Collonnet, sa veuve, le remplacer comme concierge en 1613.

(3) Coiffy-le-Haut, Haute-Marne, arr. Langres, cant. Bourbonne-les-Bains.

(4) Montigny-le-Roi, *ibid.*, ch.-l. cant.

(5) Montéclair, près Andelot, Haute-Marne, arr. Chaumont, ch.-l. cant.

(6) Archives M.-et-M., B. 1233, fol. 175, 190 v°, 192, 230. — B. 1239, fol. 68.

Digitized by Google

en 1593, sur les saints fonts de baptême par une de nos princesses, qui offrit, selon la coutume, un « goublet » d'argent doré (1). Ils eurent trois enfants : Charlotte, laquelle épousera en 1617 Jean Callot, troisième du nom, héraut d'armes au titre de Vaudémont, peintre héraldiste de Son Altesse, frère de Jacques Callot, et auquel devait échoir en 1629 la charge de Marie Collonnet ; Louise, religieuse annonciade à Nancy ; et enfin Catherine. Citons encore Jean Collonnet (2), contrôleur, frère de Marie Collonnet. Notre concierge était donc considérée. Elle touchait 150 francs de gages par année et « souloit » (3) prendre sur la recette de Philippe Fournier, le cellerier, une somme de 53 francs, savoir : 30 francs en deniers, 20 francs pour 12 resaux d'avoine, et 3 francs pour une « charrée » de foin, payables au terme Saint-Martin (4).

Nous ne quitterons point ces humbles, historiens inconscients de leur époque, sans faire connaître ce que chacun recevait pour sa charge, soit de la cellerie, soit de la trésorerie. Jacques Lallemand, menuisier, Claude Aubertin, charpentier, et Jean Jacquot, cordonnier, étaient aux gages de 10 francs ; de même Charles Chuppin, peintre héraldiste, mentionné ici pour son nom ; Claude François, portier, aux gages de 80 francs ; Henry Philippe, « bonnetier », François Laurent, pelletier, David de Mance, dit l'Auvergnat, François Briet et Julien Becquet, cinq valets de chambre ordinaires ou servant par quartier,

(1) Archives M.-et-M., B. 1234, fol. 296.

(2) En 1612, avant Henri de Girmont, Jean Collonnet avait « charge des meubles et des mesnages de Son Altesse ». Archives M.-et-M., B. 1341, fol. 186 v°.

(3) *Solebat, solere*, avoir coutume :

> Quant à son temps, bien sut le dépenser ;
> Deux parts en fit, dont il *souloit* passer,
> L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.
>
> LA FONTAINE. *Epitaphe.*

(4) Archives M.-et-M., B. 1402, fol. 195 v° et B. 7722, fol. 35 v°.

Digitized by Google

aux gages de 100 francs ; Vincent Gondreville, maître-queux, Laurent de Villiers, apothicaire, Arnauld de la Cane, valet de chambre et tapissier de Madame, Claude Gravelle, nourrice de Madame Nicole, et Barbe Gallois, nourrice de Madame Claude, aux gages de 100 francs également ; Melchior de la Vallée, aumônier, aux gages de 150 francs ; Hector Harant, jardinier, aux gages de 200 francs ; Voirin Laurent, chirurgien, aux gages de 300 francs ; Remy Pichart, médecin ordinaire de Madame, aux gages de 600 francs. Jean Breton, « recouvreur », touchait une pension de 20 francs ; Jean Martin, verrier, une pension de 28 francs ; Voirin Laurent et sa femme, Cathin de Vaulx, une pension réversible de 30 resaux de blé ; Claude François, une pension de 6 resaux de blé, « au bon plaisir » ; enfin, André des Bordes, favori de Son Altesse, 100 francs de gages comme premier valet de chambre et 1 200 francs comme tireur d'armes (1).

Cependant, sous la main de Claude François, la lourde porte en chêne aux belles ferrures a tourné sur ses gonds, entre les pieds-droits historiés, comme à Blois, d'aigles, de vases, de dauphins, de chimères et d'arabesques. La rue, éveillée soudain, est en rumeur. Un cortège débouche sous l'arc surbaissé, imagé de fantastiques salamandres, et le carrosse de Son Altesse passe, sous les yeux des artisans, des bourgeoises et des moines, avec une vision de six chevaux superbement enharnachés ; de « carochers » aux chausses de serge verte, au manteau à manches en drap vert avec boutons à longue queue de soie verte, collet ou bande de velours vert, au pourpoint de futaine tannée garni de drap blanc intérieurement avec boutons et galons de soie verte, au feutre noir garni de taffetas avec cordon de taffetas vert, au ceinturon à épée de cuir noir ferré (2) ; enfin, de boudoir suspendu, tapissé de

(1) Archives M.-et-M., B. 1393 (1618), *passim*.
(2) *Ibid.*, B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

Digitized by Google

velours vert et chamarré de passements de soie verte (1). Sur ce fond, se détachent, à la portière, une pâle effigie un peu triste, un feutre noir de castor, une main gantée de cerf et un brassard de soie incarnadine, où est enclose une pierre néphrétique pour la gravelle (2). Le bon duc allait à Plombières prendre les eaux, portant au col de saintes reliques (3), un « grain bény » (4), avec un « courdon Sainct-Françoys » enrubanné (5) ; ses « abillements » étant rangés en deux « valizes » couvertes de drap vert, avec bandes de velours vert, cordon, houpes et crépines de « fleurs » vertes, avec douze aiguillettes ferrées de « fleurs » vertes, à fermer chacune des deux valises (6). Le luxe de cet équipage est surpassé par un confort aujourd'hui aboli. Mengin François, serrurier, écrit avec simplicité : « Avoir ferréz une chèse persé, pour mettre deden la caroche de Son Altesse » (7). Ce meuble, il faut le reconnaître, était discret, nullement encombrant. Jacques Lallemand, le « menuisier » inévitable, nous confie : « Avoir faict et fournis unne chère persé, quy se plie tout ensenble, à mestre dedans le caroche de Son Altèze » (8).

(1) Archives M.-et-M., B. 1377, mémoire de Henry Philippe.

(2) « Délivré deux aulnes de ruban de soye fine large fort de Gênes incarnadin d'Espaigne, à mectre à une pierre que Son Altesse porte au bras. » — « Délivré deux aulnes de ruban de soye fine large fort de Gênes incarnadin d'Espaigne, à mectre au bras de Son Altesse, pour attacher des pierre pour la gravelle. » Archives M.-et-M., B. 1377, mémoires de Henry Philippe.

(3) « Délivré au sieur Briet troys aulnes et demy de ruban de soye rouge fort de Gênes, à mectre les relique que Son Altesse porte au col. » Archives M.-et-M., B. 1443, mémoire de Henry Philippe.

(4) « Délivré deux aulnes de courdon de soye rouge cramoisye, à mectre le grain bény, que Son Altesse porte au col. » Archives M.-et-M., B. 1377, *ibid.*

(5) « Délivré une aulnes et demy de ruban de soye noir fine de Tours large, à mectre aultour du courdon Sainct-Françoys, que Son Altesse porte au col. » Archives M.-et-M., B. 1412, *ibid.*

(6) *Ibid.*, B. 1377.

(7) *Ibid.*, B. 1388, mémoire de Mengin François, serrurier.

(8) *Ibid.*, B. 1378, mémoire de Jacques Lallemand.

Digitized by Google

CONCLUSION

Ces artisans, si leurs œuvres ont disparu, nous ont du moins livré leur époque avec une sincérité, inconnue souvent des historiens professionnels (1). Avec des touches moins brutales, mais aussi franches, les deux receveurs ont parachevé ce singulier tableau. En vérité, avec nos délicatesses, nous avons peine à réprimer une ironie, de voir comment, même au grand siècle, vivaient nos bons aïeux, aperçus, au recul des temps et au prestige du décor, comme les plus policés des hommes. Nous nous refusons à comprendre cette vieille société, si étrange en ses contrastes, avec ce luxe un peu trop rapide, comme aussi un peu trop éclatant pour nos yeux désaccoutumés. Sous le pourpoint, comme jadis sous le surcot, la rudesse est la même. Les mœurs ne peuvent en effet évoluer, comme les

(1) Les éléments de cette étude sont tirés des archives de Meurthe-et-Moselle, séries B. 1307 à B. 1448 et B. 7708 à B. 7755. Nous avons consulté également la série B. 1233 à B. 1255. Voici, pour faciliter les évaluations et la chronologie, un tableau établissant la correspondance des cotes et des années. Nous ferons observer cependant que les liasses contiennent parfois certaines pièces de date antérieure :

1608 — B. 1307 à B. 1316 ; B. 7708 à B. 7711.
1609 — B. 1317 à B. 1325 ; B. 7712.
1610 — B. 1326 à B. 1331 ; B. 7713 à B. 7715.
1611 — B. 1332 à B. 1340 ; B. 7716 à B. 7718.
1612 — B. 1341 à B. 1345.
1613 — B. 1346 à B. 1353 ; B. 7719 à B. 7721.
1614 — B. 1354 à B. 1364 ; B. 7722 à B. 7724.
1615 — B. 1365 à B. 1370 ; B. 7725 à B. 7727.
1616 — B. 1371 à B. 1383 ; B. 7728 à B. 7730.
1617 — B. 1384 à B. 1392 ; B. 7731 à B. 7733.
1618 — B. 1393 à B. 1401 ; B. 7734 à B. 7736.
1619 — B. 1402 à B. 1409 ; B. 7737 à B. 7739.
1620 — B. 1410 à B. 1418 ; B. 7740 à B. 7742.
1621 — B. 1419 à B. 1424 ; B. 7743 à B. 7745.
1622 — B. 1425 à B. 1428 ; B. 7746 à B. 7748.
1623 — B. 1429 à B. 1440 ; B. 7749 à B. 7751.
1624 — B. 1441 à B. 1448 ; B. 7752 à B. 7755.

Digitized by Google

modes, les styles et les idées, et cette lenteur, fatale et salutaire, assure la pérennité. Nous continuons nos ancêtres, à travers les civilisations, détruisant au besoin leur œuvre, mais parachevant leur éducation ; objets nous-mêmes un jour de certains étonnements pour nos arrière-petits-neveux, plus affinés encore. Cependant le progrès, dont nous sommes un peu trop vains parfois, a des retours. Nous pouvons railler la grossièreté de nos aïeux : nous avons perdu, de notre aveu, la distinction des manières et du langage, bien d'autres vertus et bien d'autres qualités qui fleurissaient alors. Sourions, en feuilletant ces comptes : mais soyons indulgents.

Digitized by Google

DOCUMENTS

I

UN COMBAT A LA BARRIÈRE

> Ce qu'il y avait d'important dans ces combats et dans ces ballets, c'étaient les costumes portés par les acteurs qui faisaient assaut de luxe : c'est à qui aurait payé la plus forte somme pour un pourpoint ; on dépensait toute une fortune pour un habillement, et les prodigues n'étaient pas les femmes, mais les jeunes seigneurs qui tiraient vanité, en même temps que de leur adresse, de leurs grâces mignardes.
>
> Christian Feister.

Parties faicte de l'ordonnance de Son Altesse, et c'est pour une compagnie de gentilhomme en nombre de sept, conduict par monsieur le marquis de Moyes (1) à ung combat faict à la barière au chasteau de ce lieu, en estant tenant monsieur le baron d'Ancerville ; délivré, du commandement exprès de monsieur le comte de Tournielle, grand maistre et surintandant des finances, fournyes par Henry Philippe, homme de chambre et bonnetier de Son Altesse, au cartier janvier febvrier et mars mil six cent et quinze, présent le sieur controlleur Girmont.

Du 8e febvrier délivré sept aulnes (2) et demy armesin vert large fort de Florance, à faire troys escharpe de deux aulnes et demy l'une pour les sieurs d'Iche, gouverneur de la Motte,

(1) Le marquis de Moy.

(2) L'aune de Lorraine mesurait 0m639 ; l'aune de Paris 1m188.

Digitized by Google

Maillaigne, gouverneur de Marsal et la Routte, juges, lors que monsieur le baron a faict course à selle désanglé avect aultre noblesse au chasteau de ce lieu, à dix sept frans l'aune, cy : 127 frans 6 gros. *Réduit à 16 francs l'aune, soit 120 francs.*

Dudict jour délivré troys aulnes ruban de soye vert large fort, à lier lesdicte escharpe, à quinze gros l'aune, cy : 3 frans 9 gros. *Réduit à 12 gros l'aune, soit 3 francs.*

Dudict jour délivré deux aulnes et demy armesin fort vert, à faire une escharpe au heraulx (1), à huict frans six gros l'aune, cy : 21 frans 3 gros. *Réduit à 7 francs l'aune, soit 17 francs 6 gros.*

Du 18 dudict moys délivré au chaustier de Son Altesse troys aulnes satin vert fort, à faire une paire de chausse à bande, doublé de toque d'argant, avect frange d'argant au costé desdicte bande, et c'est pour monsieur le marquis de Moyes conduysant ladicte compagnie, qui sont les sieurs de Verzé (2), Quirelle (3), Beaupré (4), Gironcourt (5), de Salle (6) et Bornier (7), à seize frans six gros l'aune, cy : 49 frans 6 gros. *Réduit à 16 francs l'aune, soit 48 francs.*

Dudict jour à luy délivré vingtz troys aulnes de satin vert fort de Bouges (8), à faire six paire de chausse à bande pour les-

(1) Forme archaïque de héraut.

Heraulx, trompettes, poursuyvans,
Ont-ilz bien bouté soubz le nez ?
François Villon. *Grand testament, ballade (en vieil langage françois).*

(2) Vraisemblablement le chevalier de Stainville de Verzey, chambellan de Son Altesse.

(3) Ce pourrait être Louis de Carelle, écuyer de la Petite écurie, lieutenant au gouvernement de Bitche.

(4) Ce pourrait être Louis de Choiseul, baron de Beauprey, capitaine au régiment de M. de Laimont.

(5) Ce pourrait être Adam de la Vaulx, sieur de Gironcourt, Menou, Courcelles et Dolaincourt, chambellan de Son Altesse, lieutenant aux archers des gardes.

(6) Mathieu des Salles susnommé.

(7) Ce pourrait être François de Bernier, dit de Rasincourt, enseigne au régiment de M. de Laimont.

(8) Bourges.

Digitized by Google

dict sieurs pour lesdict comba, à cinq frans six gros l'aune, cy : 126 frans 6 gros. *Réduit à 4 francs 6 gros l'aune, soit 103 francs 6 gros.*

Dudict jour à luy délivré quarante deux aulnes de toque d'argant large fort de Lion, à mectre audedans desdicte chausse et à doubler les bandes, à troys frans neufz gros l'aune, cy : 157 frans 6 gros. *Réduit à 3 francs 6 gros l'aune, soit 147 francs.*

Dudict jour à luy délivré deux cent quatre vingtz aulnes de frange d'argant de Boullongne (1), à chamarer et anrichier les bandes desdicte chausse, pesant quatre vingtz seize onse, à troys frans six gros l'onse (2), cy : 336 frans. *Réduit à 3 francs l'once, soit 288 francs.*

Dudict jour à luy délivré trante cinq aulnes de boucassin blan, à doubler lesdicte chausse, à ung frans l'aune, cy : 35 frans.

Dudict jour à luy délivré quatorze onse de soye fine, tant vert comme blanche, à coudre lesdicte chausse, à vingtz sept gros l'onse, cy : 31 frans 6 gros.

Dudict jour à luy délivré quatorze aulnes canevas large fort d'Allançon, à garnier lesdicte chausse, à vingtz gros l'aune, cy : 23 frans 4 gros. *Réduit à 10 gros l'aune, soit 11 francs 8 gros.*

Dudict jour à luy délivré vingtz et une aulnes de revêche blanche fort de Paris, à doubler lesdicte chausse, à cinq frans l'aune, cy : 105 frans. *Réduit à 4 francs l'aune, soit 84 francs.*

Dudict jour à luy délivré cinq aulnes troys quart de drap blan, à garnier lesdicte chausse, à troys frans six gros l'aune, cy : 20 frans 1 gros 8 denier. *Réduit à 3 francs l'aune, soit 17 francs 3 gros.*

Dudict jour à luy délivré sept libvres de crin, à mectre audicte chausse, à quinze gros la libvre, cy : 8 frans 9 gros. *Réduit à 12 gros la livre, soit 7 francs.*

Dudict jour à luy délivré quarante deux aulnes de gros jon de mer, à mectre audicte chausse, à six gros l'aune, cy : 21 frans. *Réduit à 4 gros l'aune, soit 14 francs.*

(1) Boulogne.

(2) L'once de Lorraine (8 gros) pesait 30 gr. 59.

Digitized by Google

Dudict jour à luy délivré sept douzaine esguillette de soye fine vert longue, à mectre audicte chausse, à trante gros la douzaine, cy : 17 frans 6 gros. *Réduit à 27 gros la douzaine, soit 15 francs 9 gros.*

Dudict jour à luy délivré sept paire de batz de soye vert long à attache, à mectre audicte chausse, à trante huict frans la paire, cy : 266 frans. *Réduit à 36 francs la paire, soit 252 francs.*

Dudict jour à luy délivré deux tier armesin vert, à mectre au chausse de monsieur le marquis de Moyes, pour faire pouchette et parrement, à dix frans l'aune, cy : 6 frans 8 gros. *Réduit à 9 francs l'aune, soit 6 francs.*

Dudict jour délivré deux tier de velour noir fort de Gênes à deux poil, à faire ung bonnet, à mectre des anseigne de piéreries avect des grosse perle pour mondict sieur le marquis, lors de son entrée en la salle, à vingtz huict frans six gros l'aune, cy : 19 frans. *Réduit à 28 francs l'aune, soit 18 francs 8 gros.*

Dudict jour délivré demy aulne armesin noir fort de Gênes, à doubler ledict bonnet, à seize frans six gros l'aune, cy : 8 frans 3 gros. *Réduit à 16 francs l'aune, soit 8 francs.*

Dudict jour délivré demy aulnes de toille noir, à mectre audict bonnet, à troys frans l'aune, cy : 1 frans 6 gros. *Réduit à 2 francs l'aune, soit 1 franc.*

Dudict jour délivré deux trézeau (1) de soye noir fine, à coudre ledict bonnet, à vingtz sept gros l'onse, cy : 6 gros 12 denier.

Dudict jour délivré troys quart de crêpe de soye noir fort de Lion, à mectre audict bonnet, à cinq frans l'aune, cy : 3 frans 9 gros. *Réduit à 4 francs l'aune, soit 3 francs.*

Dudict jour payé, pour la façon dudict bonnet et pour avoir faict coudre les enseigne dessus, quatre frans six gros, cy : 4 frans 6 gros. *Réduit à 3 francs.*

Dudict jour délivré quinze aulnes armesin large fort de Florance vert, à faire escharpe de deux aulnes et demy l'une pour le parain de mondict sieur le marquis que pour les juges du combat, à dix sept frans l'aune, cy : 255 frans. *Réduit à 16 francs l'aune, soit 240 francs.*

(1) Le trézeau de Lorraine (3 deniers) pesait 3 gr. 82.

Digitized by Google

Dudict jour délivré six aulnes de ruban de soye vert large fort de Gênes, à lier lesdicte escharpe, à quinze gros l'aune, cy : 7 frans 6 gros. *Réduit à 12 gros l'aune, soit 6 francs.*

Délivré dudict jour au fourbisseur de Son Altesse deux aulnes de satin vert fort de Bouges, à faire fourreau d'espée pour ledict sieur, à cinq frans six gros l'aune, cy : 11 frans. *Réduit à 4 francs 6 gros l'aune, soit 9 francs.*

Dudict jour délivré cinq aulnes satin vert fort de Bouges, à couvrier sept saincture de comba à porter l'espée, les saincturon de mesme, pour lesdict seigneur, à cinq frans six gros l'aune, cy : 27 frans 6 gros. *Réduit à 4 francs 6 gros l'aune, soit 22 francs 6 gros.*

Dudict jour délivré trante quatre aulnes de frange d'argant de Boullongne, à mectre sur lesdicte saincture tout alantour, pesant douze onse et demy, à troys frans six gros l'onse, cy : 43 frans 9 gros. *Réduit à 3 francs l'once, soit 37 francs 6 gros.*

Dudict jour délivré troys onse de soye vert, à coudre lesdicte saincture et les frange, à vingtz sept gros l'onse, cy : 6 frans 9 gros.

Dudict jour payé pour la façon desdicte saincture et pour les ferure d'icelle toute arganté, à cinq frans six gros l'une, cy : 37 frans 6 gros (1). *Réduit à 4 francs 6 gros chacune, soit 31 francs 6 gros.*

Dudict jour délivré trante aulnes de satin fort de Lucque et damas de coulleur, scavoir, bleu céleste, tristamy, jaulne paille et amarante et feuille morte, à faire cinq robbe pour cinq Roy, conduict par des soldat devant ladicte compagnie de mondict sieur le marquis, à six aulnes par robbe, à seize frans six gros l'aune, cy : 495 frans. *Réduit à 14 francs l'aune, soit 420 francs.*

Délivré dudict jour sept aulnes satin vert fort de Bouges, à faire une sixiesme robbe pour ung aultre Roy, à cinq frans six gros l'aune, cy : 38 frans 6 gros. *Réduit à 4 francs 6 gros l'aune, soit 31 francs 6 gros.*

Dudict jour délivré pour lesdict Roy six paire de batz d'estame long fort des mesmes coulleur que les robbe, à cinq frans six

(1) Exactement 38 francs 6 gros.

Digitized by Google

gros la paire, cy : 33 frans. *Réduit à 4 francs 6 gros la paire, soit 27 francs.*

Dudict jour délivré soixante aulnes armesin large fort de Millan, moictié vert et l'aultre blan, à cinq aulnes pour chascun, à faire douze grande robbe pour douze soldat conduysant lesdict Roy captifz, à huict frans six gros l'aune, cy : 510 frans. *Réduit à 7 francs 6 gros l'aune, soit 450 francs.*

Dudict jour délivré pour lesdict soldat douze paire de batz d'estame vert long, pour mectre avect les robbe, à cinq frans six gros l'ung, cy : 66 frans. *Réduit à 4 francs 6 gros la paire, soit 54 francs.*

Dudict jour délivré douze feutre, pour couvrier de taffetas des mesme coulleur pour lesdict soldat, à dix huict gros l'ung, cy : 18 frans. *Réduit à 15 gros chacun, soit 15 francs.*

Dudict jour délivré huict aulnes armesin fort, moictié vert et l'aultre blan, à couvrier lesdict feutre, à huict frans six gros l'aune, cy : 68 frans. *Réduit à 7 francs 6 gros l'aune, soit 60 francs.*

Dudict jour délivré douze aulnes de toque d'argant large forte de Lion, à mectre sur lesdict feutre, à troys frans neufz gros l'aune, cy : 45 frans. *Réduit à 3 francs 6 gros l'aune, soit 42 francs.*

Dudict jour délivré six aulnes boucassin blan, à doubler lesdict feutre, à ung frans l'aune, cy : 6 frans.

Dudict jour délivré une onse et demy de soye vert, à coudre lesdict feutre, à vingtz sept gros l'onse, cy : 3 frans 4 gros 8 denier.

Dudict jour payé pour la façon desdict feutre, à trante gros l'ung, cy : 30 frans. *Réduit à 24 francs.*

Délivré dudict jour vingtz sept aulnes armesin fort de Millan, moictié blan et l'aultre vert, à faire six robbe pour six page portant les flambeau devant la troupe, à huict frans six gros l'aune, cy : 229 frans 6 gros. *Réduit à 7 francs 6 gros l'aune, soit 202 francs 6 gros.*

Dudict jour délivré vingtz quatre aulnes de toque d'argant large fort de Lion, à mectre sur lesdicte robbe, à troys frans neufz gros l'aune, cy : 90 frans. *Réduit à 3 francs 6 gros l'aune, soit 84 francs.*

Digitized by Google

Dudict jour à eulx délivré six paire de batz d'estame vert long, à mectre avect les robbe, à cinq frans six gros l'ung, cy : 33 frans. *Réduit à 4 francs 6 gros la paire, soit 27 francs.*

Dudict jour délivré troys aulnes et demy armesin large fort de Millan, à faire six bonnet pour lesdict page, moictié vert et l'aultre blan, à huict frans six gros l'aune, cy : 29 frans 6 gros (1). *Réduit à 7 francs 11 gros 2 deniers l'aune, soit 27 francs 9 gros.*

Dudict jour délivré troys aulnes et demy de boucassin blan, à doubler lesdict bonnet, à ung frans l'aune, cy : 3 frans 6 gros.

Dudict jour délivré demy onse de soye vert, à coudre lesdict bonnet, à vingtz sept gros l'onse, cy : 1 frans 1 gros 8 denier.

Dudict jour délivré six ceston (2), à mectre audict bonnet, à neufz gros l'ung, cy : 4 frans 6 gros. *Réduit à 6 gros pièce, soit 3 francs.*

Dudict jour payé pour la façon desdict bonnet, à deux frans six gros l'ung, cy : 15 frans. *Réduit à 2 francs le bonnet, soit 12 francs.*

Délivré deux tier velour noir fort de Gênes à deux poil, à faire ung aultre bonnet pour mondict sieur le marquis, pour estre le premier trop estroict, à vingtz huict frans six gros l'aune, cy : 19 frans. *Réduit à 28 francs l'aune, soit 18 francs 8 gros.*

Dudict jour délivré demy aulnes armesin noir large fort de Gênes, à doubler ledict bonnet, à seize frans six gros l'aune, cy : 8 frans 3 gros. *Réduit à 16 francs l'aune, soit 8 francs.*

Délivré demy aulnes de toille noir fort, à mectre audict bonnet, à troys frans l'aune, cy : 1 frans 6 gros. *Réduit à 2 francs l'aune, soit 1 franc.*

Dudict jour délivré deux trézeau de soye noir, à coudre ledict bonnet, à vingtz sept gros l'onse, cy : 6 gros 12 denier.

Délivré dudict jour troys quart de crèpe de soye noir fort de Lion, à mectre audict bonnet, à cinq frans six gros l'aune, cy : 4 frans 1 gros 8 denier. *Réduit à 4 francs 6 gros l'aune, soit 3 francs 4 gros 8 deniers.*

(1) Exactement 29 francs 9 gros.

(2) Ceston, ceinture, ruban.

Digitized by Google

Dudict jour payé pour la façon dudict bonnet, et pour avoir faict coudre les anseigne de diamant avect les perle, quatre frans six gros, cy : 4 frans 6 gros. *Réduit à 3 francs.*

Délivré une aulnes armesin vert fort de Millan, à mectre ledict bonnet dedans, pour ne perdre aulcune piereries, à huict frans six gros l'aune, cy : 8 frans 6 gros. *Réduit à 8 francs l'aune, soit 8 francs.*

Délivré quarante aulnes armesin large fort de Millan de vert et de blan, à faire huict robbe longue pour six tambour et deux fifre conduysant ladicte trouppe, à huict frans six gros l'aune, cy : 340 frans. *Réduit à 7 francs 6 gros l'aune, soit 300 francs.*

Délivré dudict jour quatre aulnes et demy armesin fort de Millan, moictié vert et l'aultre blan, à couvrier huict feutre pour lesdict tambour et fifre, à huict frans six gros l'aune, cy : 38 frans 3 gros. *Réduit à 7 francs 10 deniers l'aune, soit 31 francs 9 gros.*

Délivré huict feutre à couvrier, pour mectre lesdict taffetas, à dix huict gros l'ung, cy : 12 frans. *Réduit à 12 gros chacun, soit 8 francs.*

Délivré quatre aulnes et demy de boucassin blan, à mectre audict feutre, à un frans l'aune, cy : 4 frans 6 gros.

Délivré une onse de soye vert, à coudre lesdict feutre, à vingtz sept gros l'onse, cy : 2 frans 3 gros.

Dudict jour payé pour la façon desdict bonnet (1), à deux frans six gros l'ung, cy : 20 frans. *Réduit à 18 gros pièce, soit 12 francs.*

Dudict jour délivré trante cinq aulnes armesin large fort de Millan vert, à faire escharpe, tant pour le lieutenant des gardes, les exemptz, les lieutenant des garde suysse, les trompette, le héraulx, à deux aulnes et demy par escharpe, à huict frans six gros l'aune, cy : 297 frans 6 gros. *Réduit à 7 francs 5 gros 16 deniers l'aune, soit 262 francs 6 gros.*

Délivré, qui avoit esté obmis à coucher en parties, au chaustier (2) de Son Altesse demy aulnes de satin vert fort de Bouges,

(1) Il faut lire : feutres.

(2) Pierre Le Clerc, chaussetier, valet de chambre ordinaire de Son Altesse.

Digitized by Google

à faire une monstre de bande de chausse pour lesdict comba, à cinq frans six gros l'aune, cy : 2 frans 9 gros. *Réduit à 4 francs 6 gros l'aune, soit 2 francs 3 gros.*

Dudict jour délivré une onse de frange d'argant de Boullongne, à mectre à ladicte monstre, à troys frans six gros l'onse, cy : 3 frans 6 gros. *Réduit à 3 francs l'once, soit 3 francs.*

Délivré troys quart de toque d'argant large fort de Lion, à mectre à ladicte monstre, à troys frans neufz gros l'aune, cy : 2 frans 9 gros 12 denier. *Réduit à 3 francs 6 gros l'aune, soit 2 francs 7 gros 8 deniers.*

Délivré deux trézeau de soye vert, à coudre ladicte monstre, à vingtz sept gros l'onse, cy : 6 gros 12 denier.

Certifié, à la date du 20 avril 1615, par Charles de Tornielle, conseiller d'état de Son Altesse, grand maître de son hôtel et surintendant des finances, et arrêté par le contrôleur à la somme de 3 792 francs 5 gros 8 deniers.

Archives M.-et-M., B. 1377.

2.

Parties pour le service de Son Altesse, délivré de l'ordonnance et exprès commandement de monsieur le baron de Removille, grand escuyer, et c'est pour la garniture d'ung caroche de velour vert, que Sadicte Altesse a ordonné faire pour son voyage de Plombier (1), *fournye par Henry Philippe, homme de chambre et bonnetier de Son Altesse au cartier juillet aoust et septembre mil six cent et quinze, présent le sieur controlleur Bourgongne.*

Du 27 aoust délivré au tapissier de Son Altesse (2) vingtz quatre aulnes de velour vert fort de Gênes à deux poil, à garnier et doubler tout le dedans d'ung caroche pour Son Altesse, comme aussy à garnier une chère, le coffre, faire les carreau et

(1) Plombières.

(2) René Foucault, tapissier et « contrepointier »

Digitized by Google

accoustoire (1), à vingtz huict frans six gros l'aune, cy : 684 frans. *Réduit à 28 francs l'aune, soit 672 francs.*

Dudict jour à luy délivré seize aulnes de satin vert, grand drap fort de Florance, à doubler les rideau dudict caroche, les couverte de dessus, les pourtier, la chapelle (2) et alantour d'icelle, à seize frans six gros l'aune, cy : 264 frans. *Réduit à 16 francs l'aune, soit 256 francs.*

Dudict jour à luy délivré cinquante six aulnes de passement de soye vert large luysant, à chamarer et anrichier tout le dedans dudict caroche, le fond, les pantes et la chère, pesant vingtz huict onse, à trante deux gros l'onse, cy : 74 frans 8 gros. *Réduit à 30 gros l'once, soit 70 francs.*

Dudict jour à luy délivré vingtz deux aulnes de grande frange de soye vert fine de Tours, haulte de quatre bon doibt, à mectre alantour du fond dudict caroche, tant dehors comme dedans, au portier, les pantes, carreau et accoustoire, pesant soixante huict onse et demy, à vingtz sept gros l'onse, cy : 154 frans 1 gros 8 denier.

Dudict jour payé pour la façon de ladicte frange, à neufz gros l'onse, cy : 51 frans 4 gros 8 denier. *Réduit à 6 gros l'once, soit 34 francs 3 gros.*

Dudict jour délivré deux aulnes et demy de grande frange de soye vert fine de Tours fort, haulte de demy pied, à mectre au deux accoustoire dudict caroche, pesant dix huict onse, à vingtz sept gros l'onse, cy : 40 frans 6 gros.

Dudict jour payé pour la façon de ladicte frange, à neufz gros l'onse, cy : 13 frans 6 gros. *Réduit à 6 gros l'once, soit 9 francs.*

Dudict jour à luy délivré une aulnes de grande frange, haulte d'ung pied, de soye vert fine de Tours, à mectre à l'ovulle (3) dudict caroche, pesant dix onse et demy, à vingtz sept gros l'onse, cy : 23 frans 7 gros 1 denier (4).

(1) Les accoudoirs.

(2) Le ciel du carrosse. Nous disons aujourd'hui, mais dans un sens restreint : la capote.

(3) Le dossier en ovale vraisemblablement. Nous trouvons un dossier à longues franges dans le tableau de Raphaël : *La Vierge à la chaise.*

(4) Exactement 23 francs 7 gros 8 deniers.

Digitized by Google

Dudict jour payé pour la façon de ladicte frange, à neufz gros l'onse, cy : 7 frans 10 gros 1 denier (1). *Réduit à 6 gros l'once, soit 5 francs 3 gros.*

Dudict jour délivré vingtz quatre aulnes de frange de soye fine vert de Tours à ung mollet (2), à mectre aultour dudict caroche pour les clouer, et au dedans des entrée et à garnier les chère, pesant dix huict onse et demy, à vingtz sept gros l'onse, cy : 41 frans 7 gros 8 denier.

Dudict jour payé pour la façon de ladicte frange, à neufz gros l'onse, cy : 13 frans 10 gros 1 denier (3). *Réduit à 6 gros l'once, soit 9 francs 3 gros.*

Dudict jour délivré au sellier de la petite escuryes (4) vingtz aulnes de toille large fort de Barroys, à garnier les carreau, les pente de velour et celle des cuier (5), à dix huict gros l'aune, cy : 30 frans. *Réduit à 15 gros l'aune, soit 25 francs.*

Dudict jour à luy délivré onze aulnes et demy de toille noir fort d'Allemaigne, à doubler les botte (6) dudict caroche et à mectre contre le velour des portier, à troys frans six gros l'aune, cy : 40 frans 3 gros. *Réduit à 3 francs l'aune, soit 34 francs 6 gros.*

Dudict jour à luy délivré douze aulnes de gros courdons de soye vert fine, de la grosseur d'ung doibt, à faire seize courdon de troys quart de long, pour retrousser les rideau dudict caroche tout aultour, pesant vingtz neufz onse et demy, à vingtz sept gros l'onse, cy : 66 frans 4 gros 1 denier (7).

(1) Exactement 7 francs 10 gros 8 deniers.

(2) Petite planchette employée en passementerie pour la confection des franges.

(3) Exactement 13 francs 10 gros 8 deniers.

(4) Edme Deline.

(5) Les cuirs.

(6) Nous lisons encore : « Avoir rabillée le carosse viollet, avoir mis des pièse aux botte qui estoin toute pourie et y avoir mis des sainture, pour suporter les planche des marchepied desdicte botte. » Archives M.-et-M., B. 1363, mémoire de Jean Lenoir, sellier. — « Avoir rabillée les botte du troiziesme carosse qui estoin toute poury, y avoir mis des grande pièse de vache aux quatre garde fange et y avoir mis des sainture pour suporter les marchepié. » *Ibid.*

(7) Exactement 66 francs 4 gros 8 deniers.

Digitized by Google

Dudict jour payé pour la façon desdict courdon, à neufz gros l'onse, cy : 22 frans 1 gros 8 denier. *Réduit à 6 gros l'once, soit 14 francs 9 gros.*

Dudict jour à luy délivré deux onse de soye vert fine de Tours, à coudre les passement dudict caroche, à vingtz sept gros l'onse, cy : 4 frans 6 gros.

Dudict jour délivré au tapissier de Son Altesse seize onse de soye vert fine de Tours, à coudre et piquer par losange ledict velour, à vingtz sept gros l'onse, cy : 40 frans (1).

Dudict jour à luy délivré dix libvres de cotton fin de Lion, à mectre audict velour pour le piquer, à troys frans la libvres, cy : 30 frans. *Réduit à 30 gros la livre, soit 25 francs.*

Dudict jour à luy délivré huict aulnes de toille noir fort d'Allemaigne, à mectre contre ledict velour, à troys frans six gros l'aune, cy : 28 frans. *Réduit à 3 francs l'aune, soit 24 francs.*

Du dernier aoust délivré vingtz quatre aulnes de ruban large fort de fleurs vert fin, à faire six douzaine grande esguillette, à mectre audict caroche, à neufz gros l'aune, cy : 25 frans (2). *Réduit à 8 gros l'aune, soit 16 francs.*

Dudict jour payé pour avoir faict ferer lesdicte esguillette, à six gros la douzaine, cy : 3 frans.

Du 29 dudict moys délivré deux aulnes et demy de grande frange de soye vert fine de Tours, haulte de six bon doibt, à mectre aultour des carreau de velour dudict caroche, pesant sept onse, à vingtz sept gros l'onse, cy : 15 frans 9 gros.

Dudict jour payé pour la façon de ladicte frange, à neufz gros l'onse, cy : 5 frans 3 gros. *Réduit à 6 gros l'once, soit 3 francs 9 gros* (3).

Du 10 septembre délivré au tapissier de Son Altesse deux aulnes de drap vert fort de Berry, à mectre sur lesdict carreau de velours et siège dudict caroche pour les conserver, à quinze frans l'aune, cy : 30 frans. *Réduit à 14 francs l'aune, soit 28 francs.*

(1) Exactement 36 francs.
(2) Exactement 18 francs.
(3) Exactement 3 francs 6 gros.

Digitized by Google

Dudict jour à luy délivré demy aulnes dudict drap, à mectre sur les carreau de velour qui sont sur les coffre dudict caroche, à quinze frans l'aune, cy : 7 frans 6 gros. *Réduit à 14 francs l'aune, soit 7 francs.*

Dudict jour délivré audict tapissier sept aulnes de toille noir fort, à mectre contre le velour au portier, à troys frans six gros l'aune, cy : 24 frans 6 gros. *Réduit à 3 francs l'aune, soit 21 francs* (1).

Certifié, à la date du 22 octobre 1615, par African de Bassompierre, baron de Removille, conseiller d'état de Son Altesse et Grand écuyer de Lorraine, et arrêté par le contrôleur de Bourgongne à la somme de 1 651 francs 2 gros 4 deniers.

Archives M.-et-M., B. 1377.

3.

Parties faicte pour les escuryes de Son Altesse tant grande comme petite, délivré de l'ordonnance et exprès commandement de monsieur le baron de Removille, grand escuyer, fournyes par Henry Philippe, homme de chambre et bonnetier de Son Altesse, au cartier juillet aoust et septembre mil six cent et seize, présent le sieur controlleur Bourgongne. (Extrait.)

Du 4e aoust délivré au sellier de la grande escuryes six aulnes de velour noir fort de Gênes, à faire une selle piqué avect le harnès complect pour ung cheval de la grande escurye, pour l'entrée de Son Altesse à Remiremont, à vingtz huict frans six gros l'aune, cy : 171 frans. *Réduit à 28 francs l'aune, soit 168 francs.*

Dudict jour à luy délivré vingtz troys onse et demy de passement de soye noir fine de Tours large luysant, à chamarer et

(1) La caisse des carrosses reposait sur un système de courroies : « Avoir fourny les portent, seinture et longe, à quoy ladict charoche et suspenduz sur le cher. » Archives M.-et-M., B. 1335, mémoire de Bernard Lenoir, sellier.

Digitized by Google

anrichier ladicte selle, à trante deux gros l'onse, cy : 72 frans 8 gros (1). *Réduit à 30 gros l'once, soit 58 francs 9 gros.*

Dudict jour à luy délivré vingtz quatre aulnes de passement de soye noir fine de Tours, large d'ung doibt, faict en luysant, à chamarer et anrichier le harnès de velour partout, pesant seize onse et demy, à trante deux gros l'onse, cy : 44 frans. *Réduit à 30 gros l'once, soit 41 francs 3 gros.*

Dudict jour à luy délivré vingtz aulnes dantelle de soye noir fine de Tours, à mectre audict harnès, à quinze gros l'aune, cy : 25 frans. *Réduit à 12 gros l'aune, soit 20 francs.*

Dudict jour délivré sept aulnes troys quart de grande frange de soye noir fine de Tours, haulte de quatre doibt, à mectre aultour de ladicte selle et au couture, pesant onze onse et demy, à vingtz sept gros l'onse, cy : 25 frans 10 gros 8 denier.

Dudict jour payé pour la façon de ladicte frange, à neufz gros l'onse, cy : 8 frans 7 gros 8 denier. *Réduit à 6 gros l'once, soit 5 francs 9 gros.*

Dudict jour à luy délivré quatre onse de soye noir fine de Tours, à coudre ladicte selle, harnès et passement, à vingtz sept gros l'onse, cy : 9 frans.

Dudict jour à luy délivré vingtz et une houppe de soye noir fine de Tours avect crépine, houppe, bouton et courdon, scavoir, dix huict des petite à mectre audict harnès, testière, deux grande à mectre au costier de ladicte testière, une fort grande à mectre soubz la gorge du cheval, haulte d'ung quart de Paris, pesant trante et une onse et demy, à vingtz sept gros l'onse, cy : 70 frans 10 gros 8 denier.

Dudict jour payé pour la façon desdicte houppe, bouton, crépine et courdon, tant grande comme petite, trante frans, cy : 30 frans. *Réduit à 25 francs.*

Dudict jour délivré une onse et demy de soye noir fine de Tours, à faire bouton au resne et estrivier de ladicte selle et harnès, à vingtz sept gros l'onse, cy : 3 frans 4 gros 8 denier.

Dudict jour payé pour la façon desdicts bouton, deux frans six gros, cy : 2 frans 6 gros. *Réduit à 2 francs.*

(1) Exactement 62 francs 8 gros.

Digitized by Google

Dudict jour à luy délivré deux aulnes de revêche noir fine, à doubler la faulce housse de ladicte selle, à sept frans l'aune, cy : 14 frans. *Réduit à 6 francs l'aune, soit 12 francs.*

Dudict jour délivré au fourbisseur de Son Altesse (1) ung tier de velour rouge cramoysie fort de Gênes, à faire ung fourreau à l'espée ducal qui a esté porté devant Son Altesse, lors de l'entrée faict à Remiremont, de prix faict à huict escus l'aune. cy : 12 frans (2).

Dudict jour délivré au sellier de la grande escuryes troys aulnes de toille rouge fort, à anvelopper les selle de velour envoyé à Remiremont pour l'entrée de Son Altesse, à troys frans l'aune, cy : 9 frans. *Réduit à 30 gros l'aune, soit 7 francs 6 gros.*

Certifié, à la date du 2 décembre 1616, par African de Bassompierre, baron de Removille, grand écuyer, conseiller d'état de Son Altesse.

Archives M.-et-M., B. 1377.

4.

Partie pour le service de Son Altesse, pour servier à la chambre et aux cabinet de Sadicte Altesse, par le commandement de monsieur le baron d'Anserville, conseiller d'estat, grand chambelan et maistre des garde robes de Sadicte Altesse, pandant le cartier octobre novembre et décembre en l'année 1614, faicte et fourny par moy René Foucault, tapissier à Son Altesse. (Extrait.)

Plus pour le service de Son Altesse avoir faicte un accoustrement de lict, faict en fason à housse. Ledict accoustrement et de velours rouge, doublé de taffetas, laquelle est enrichis de frange et passement, enrichis de bouton est boutonnière aux care et aux fante. Ledict lict, sés pour porter aux champs pour le service de Sadicte Altesse. Pour la fason du susdict accoustrement, pour ce : 40 fran. *Réduit à 30 francs.*

(1) Pierre Moreau, tireur d'armes.

(2) L'écu de Lorraine valait donc 4 francs 6 gros.

Digitized by Google

Plus avoir couvrier quatre pomme, pour servier à mestre dessus les quatre coulonnes dudict lict, là où il y à des esglan (1) aux bou, qu'il sont passementée, pour ce : 5 fran. *Réduit à 4 francs.*

Plus pour servier audict lict, avoir faict quatre matlas, donc que l'ung est couverte de satien, l'autre est de futaine des deux costéz, ung qui est de toille d'ung costé et futaine de l'autre, ung aultre qui est tout de toille des deux costéz, pour laquelle j'ay esheu fourny cent soyante et trèze livre de bonne boure lanisse (2), pour servier à mestre dedans les quatre susdict matlas, à neuf gros la livre, pour ce : 129 fran 6 gros (3). *Réduit à 6 gros la livre, soit 86 francs 6 gros.*

Plus avoir fourny trois onze de capiton (4), pour servier affaire les flo à nœu d'ung desdicts matlas, à ung fran l'onze, pour ce : 3 fran. *Réduit à 8 gros l'once, soit 2 francs.*

Plus avoir fourny dix aulne et demy de Paris de bonne toille, à ung fran l'aune, pour servier à couvrier ung desdict matlas et l'autre d'ung costéz, pour ce : 10 fran 6 gros. *Réduit à 10 gros l'aune, soit 8 francs 9 gros.*

Plus pour la fason des quatre susdict matlas, à trois fran pièce, pour ce : 12 fran.

Plus avoir fourny neufve aulne de bonne toille, pour servier à envelopper lesdict matlas, à ung fran l'aune, pour ce : 9 fran. *Réduit à 8 gros l'aune, soit 6 francs.*

Plus pour la fason de ladicte enveloppe de toille, pour ce : 1 fran 6 gros. *Réduit à 1 franc.*

Plus pour une enveloppe de futaine, laquelle servent à mestre par dessus les matlas, pour ce : 1 fran 6 gros. *Réduit à 1 franc.*

Plus pour la fason d'un desoubz linceul de camelot de poille de chèvre, pour ce : 2 fran. *Réduit à 18 gros.*

Plus pour ledict lict avoir faict un traver (5), la toye (6) est du

(1) Glands.
(2) Bourre de laine.
(3) Exactement 129 francs 9 gros.
(4) Bourre de soie.
(5) Traversin
(6) Taie.

Digitized by Google

dessus est de satien rouge, pour laquelle j'ay esheu fourny saize livre de fine plume, à trois fran la livre, pour ce : 48 fran. *Réduit à 2 francs la livre, soit 32 francs.*

Plus avoir fourny une aulne et demy de bon couty, pour servier affaire la toye dudict traver. à trois fran et demy l'aune, pour ce : 5 fran 3 gros. *Réduit à 3 francs l'aune, soit 4 francs 6 gros.*

Plus pour la façon (des) deux susdict toye, l'une est de satien et l'autre de couty, pour ce : 2 fran. *Réduit à 18 gros.*

Plus pour servier auxdict lict, avoir faicte une couverte contrepoinctée, laquelle est de taffetas des deux costéz, pour la fason de ladicte couverte, pour ce : 50 fran. *Réduit à 40 francs.*

Plus avoir fourny six livre de laine, pour servier à mestre dedans ladicte couverte, à quinze gros la livre, pour ce : 7 fran 6 gros. *Réduit à 12 gros la livre, soit 6 francs.*

Plus pour servier auxdict lict de Sadicte Altesse, avoir fourny des sangles et des bloucque et des contre sanglon de quire, pour servier à couvrier les crochet qui sont aux bou desdicte sangles, et aussy des clou, pour servier à atacher qui servent affaire le fon dudict lict, pour ce : 5 fran. *Réduit à 3 francs 6 gros.*

Plus avoir garny une grande chèze, qui est tout couverte de velours rouge, laquelle est enrichis de frange et passement, auquelle j'ay esheu fourny des clou noire, des sangle, du feutre à mestre dedans le dosier, ensemble la fason, pour ce : 12 fran. *Réduit à 10 francs.*

Plus avoir fourny pour ladicte chèze sinq cent de petit cloux dorré, à trente gros le cent, pour ce : 12 fran 6 gros. *Réduit à 18 gros le cent, soit 7 francs 6 gros.*

Plus avoir fourny vingt sinq gros cloux dorré, pour servier à mestre aux dosier de ladicte chèze, à 10 blan pièce (1), pour ce : 5 fran. *Réduit à 2 gros pièce, soit 4 francs 4 gros* (2).

Plus avoir faict une housse de chèze percée de velours rouge, laquelle est enrichis de frange tout alentour, auquelle j'ay esheu fourny du feutre pour mestre dedans ledict siège, pour ce : 5 fran. *Réduit à 3 francs 6 gros.*

(1) Le blanc valait donc exactement 3 deniers 8/4.

(2) Exactement 4 francs 2 gros.

Digitized by Google

Plus avoir faict ung tapis de table de velours rouge, doublé et enrichis de frange tout alentour, pour ce : 7 fran. *Réduit à 5 francs.*

Plus pour des Borde, premier vallet de chambre à Son Altesse, avoir fourny ung bon matlas de toille d'ung costéz et futaine de l'autre, garni de bonne boure par dedans, pour servier à lux (lui) coucher à la chambre de Sadicte Altesse, pour ce : 22 fran. *Réduit à 20 francs.*

Plus avoir fourny une bonne grande mante verte, pour servier à couvrier par desus le susdict lict (de des Bordes), pour ce : 25 fran. *Réduit à 20 francs.*

Plus avoir fourny ung traver de bon couty de pareille largeur auxdict matlas, auquelle j'ay esheu fourny une aulne et demy de bon couty, à trois fran et demy l'aune, pour ce : 5 fran 3 gros. *Réduit à 3 francs l'aune, soit 4 francs 6 gros.*

Plus avoir fourny douze livre de fine plume, pour servier à mestre dedans ledict traver, à deux fran la livre, pour ce : 24 fran. *Réduit à 18 gros la livre, soit 18 francs.*

Plus avoir fourny une palaisse de bonne toille pareille grandeur auxdict matlas, pour ce : 6 fran 6 gros. *Réduit à 6 francs.*

Plus avoir fourny une aultre palaisse de bonne toille, pour servier à coucher le griffon de Son Altesse, pour ce : 5 fran. *Réduit à 4 francs 6 gros.*

Certifié, à la date du 14 avril 1615, par Louis de Guise, baron d'Ancerville, conseiller d'état de Son Altesse, grand chambellan et maréchal de Lorraine, et contrôlé par le sieur Bonnet.

Archives M.-et-M., B. 1377.

5.

Partie de menuserie pour le service de Son Altèze, faict par le conmandement de Monseigneur le baron d'Anserville, grand chanbelan et maistre de la garde robe de Sadicte Altèze, fournis par Jacque Lallement, menuser de la chanbre de Son Altèze, pour le carter de janver février et mars 1614.

Digitized by Google

Pour avoir faict un piet à une escritoire de marqueterie de cinq piet de longeur et deux piet de largeur et set car de piet de hauteur, avec quatre piet et des pagneaus (1) tout alantour, pour servir d'armair, avec deux fond et deux vantillon (2), quy sont enrichy de feullage de lorier et des moulure hault et bas, le tout bois de nouer, pour le cabinet de Son Altèze, ycy : 40 frans. *Réduit à 30 francs.*

Puis avoir faict unne bordure avec son chasix par dérier pour la painture du puis de Sallone (3) et de tous les ytrumant (4) quy ont esté faict, ycy : 12 frans. *Réduit à 8 francs.*

Pour avoir monté et enchasé deux aultre painture quy sont des trionfe d'anfans, ycy : 24 frans. *Réduit à 18 francs.*

Puis avoir faict et fournis deux chère persé, lequel se brize en quatre, l'unne pour la chanbre et l'autre pour le cabinet de Son Altèze, ycy : 18 frans. *Réduit à 16 francs.*

Pour avoir racoutré la balustrade quy est à lantour du lict de Son Altèze, y avoir mis trois traverse et deux ballustre tourné, ycy : 6 frans. *Réduit à 4 francs.*

Puis avoir faict et fournis unne bordure de tableaus avec son chasix par derière, pour la painture de feu Son Altèze, de neuf piet de hauteur et cinq de largeur, ycy : 20 frans. *Réduit à 15 francs.*

Certifié, à la date du 10 avril 1614, par Louis de Guise, baron d'Ancerville, conseiller d'état de Son Altesse, maréchal et grand chambellan de Lorraine, et arrêté par le contrôleur de Girmont à la somme de 91 francs.

Archives M.-et-M., B. 1362.

6.

Partie de menuserie pour le service de Madame, faict par le conmandement de madame la contesse de Tournielle,

(1) Panneaux.
(2) Ventillons, venteaux, et ici par extension : les volets.
(3) Salonne, ancienne Meurthe, arr. et cant. Château-Salins.
(4) Instruments.

Digitized by Google

dame d'honneur à Madame, fournis par Jacque Lallement, menuser et tourneur de la chanbre de Son Altesse, pour le carter de jullet aoust et septembre 1618.

Pour avoir faict et fournis deux haulte chère à bras pour le lict de velours cramoizy de Madame, ycy : 24 frans. *Réduit à 20 francs.*

Puis avoir faict un bois de lict pour Madame Claude, les coulonne tourné, les pante, bare, late, guinde (1), et le dosetz se bryse, ycy : 35 frans. *Réduit à 30 francs.*

Pour avoir faict et fournis un parasol pour Madame la prinsessé, ycy : 8 frans. *Réduit à 6 francs.*

Puis avoir recoupé le lict de Madame et avoir referé les bare et guinde, et le dosetz, ycy : 10 frans. *Réduit à 8 francs.*

Pour avoir faict unne barière d'asanblage, et les piet tourné, et des balustre hault et bas, garnis de traverse et coulonne de quinze piet longeur et trèze piet et demy largeur, avec deus porte au deus bout, tout alantour du téâtre où est le lict de Madame, ycy : 60 frans. *Réduit à 45 francs.*

Puis avoir faict unne bordure de tableaus avec son chasix par dérier pour la painture de la sœur de Madame (2), ycy : 10 frans. *Réduit à 8 francs.*

Certifié, à la date du 10 janvier 1619, par Anne du Châtelet, comtesse de Tornielle, dame d'honneur de Madame, et arrêté par le contrôleur de Bourgongne à la somme de 117 francs.

Archives M.-et-M., B. 1413.

7.

Partie de menuserie pour le service de Madame la prinsesse, faict par le conmandement de madame la gouver-

(1) Ce terme de métier, encore usité en certains endroits, désigne une sorte de petite latte, servant à masquer un raccord.

(2) Éléonore de Gonzague, mariée le 4 février 1622 à l'empereur Ferdinand II.

Digitized by Google

nante (1) *de madict dame, fournis par Jacque Lallement, menuser de la chanbre de Son Altesse, et set pour le carter de Jullet aoust et septembre 1610.*

Pour avoir faict un baston au parasol de Madame et unne pièse tourné, ycy, 2 frans. *Réduit à 18 gros.*

Puis avoir recollé unne figure d'un allement et d'une allemend, racoutré la cuise et le col, ycy : 1 fran 6 gros. *Réduit à 12 gros.*

Pour avoir désaubli la bersoir et avoir recoupé les bare, afin de tout mestre par pièse, ycy : 2 frans. *Réduit à 18 gros.*

Puis avoir mis unne bare à un bahu de Madame la prinsesse, ycy : 6 gros. *Réduit à 5 gros.*

Pour avoir faict unne haulte chère, bois de nouer, avec unne planche à poser ses piet, pour asoir Madame à table, ycy : 10 frans. *Réduit à 7 francs.*

Puis avoir racoutré et recollé l'allement et l'allemende, ycy : 1 fran 6 gros. *Réduit à 12 gros.*

Pour avoir faict unne casète à mestre unne damoiselle, ycy : 3 frans. *Réduit à 2 francs.*

Encor avoir racoutré l'alemant quy avoit les deux janbe ronpue, ycy : 6 gros. *Réduit à 4 gros.*

Certifié, à la date du 7 octobre 1610, par Anne du Châtelet, comtesse de Tornielle, dame d'honneur de Madame, et arrêté par le contrôleur de Bourgongne à la somme de 14 francs 9 gros.

Archives M.-et-M., B. 1329.

8.

Pairtie pour Son Altesse, fourny par François Laurent, pelletier de Son Altesse, et ce, par le commendement de monsieur le baron d'Anserville, maréchal de Loraine, grand chanbelam de Son Altesse et maistre de sa garde robe, lesdicte pairtie fournys aux cairtié d'octobre novembre desembre mil six cens et quinze.

(1) En marge : « la contesse », Madame de Tornielle.

Digitized by Google

Premier j'ay fouréz une louvière pour Son Altesse, où j'ay fourny les loup, pour faire ladicte louvière, pour ce, 250 frans. *Réduit à 225 francs.*

Plus j'ay fouréz une paire de boutine pour Son Altesse, où j'ay fourny cinquante et six gorge de renard, à raison de vingt gros la pièce, monte les cinquante et six à 93 frans 4 gros. *Réduit à 18 gros la pièce, soit 84 francs.*

Plus j'ay délivré deux couny (1) blan, pour mestre sous le genoul de Son Altesse, pour ce, 8 frans. *Réduit à 3 francs 4 gros pièce, soit 6 francs 8 gros.*

Plus j'ay délivré quarente et cinq gorge de renard et douze vantre de renard aux gantié de Son Altesse, pour fourer trois paire de gan pour Son Altesse, à raison de vingt gros la pièce des gorge et seize la pièce des vantre, monte le tout à 91 frans. *Réduit à 18 et 15 gros la pièce, soit 82 francs 6 gros.*

Plus j'ay fouréz une jounelier (2) d'une boutine de Son Altesse, où j'ay fourny quatre marte, pour fourer ladicte genoulier, à raison de trois escus et demy la pièce, monte les quatre marte à 63 frans. *Réduit à 3 écus la pièce, soit 54 francs.*

Plus j'ay délivré deux paire de gan de cer (3), fouréz de gorge de renard, pour Son Altesse, à raison de huictz escus la paire, monte les deux paire à 72 frans. *Réduit à 32 francs la paire, soit 64 francs.*

Plus j'ay fouréz une jounelier pour Son Altesse, qui est de taffetas, où j'ay fourny quatre marte pour fourer ladicte genoulir, à raison de trois escus et demy la pièce, monte les quatre marte à 63 frans. *Réduit à 3 écus la pièce, soit 54 francs.*

Plus j'ay fouréz une genoulier pour Son Altesse, qui est de taffetas, où j'ay fourny deux chat sauvage pour fourer ladicte genoulier, pour ce, 7 frans. *Réduit à 3 francs pièce, soit 6 francs.*

Plus j'ay fouréz une robe de chambre pour Son Altesse, qui est de damais tanés, où j'ay fourny sept douzaine de chat d'Espaigne pour fourer ladicte robe, à raison de seize escus la douzaine, monte les sept douzaine à 504 frans. *Réduit à 472*

(1) Connil, lapin.
(2) Genouillère.
(3) Cerf.

Digitized by Google

francs 6 gros, à raison de 67 francs 6 gros la douzaine et de 5 francs 7 gros 8 deniers la peau.

Plus j'ay fouréz des boutine pour Son Altesse, où j'ay fourny cinquante et six gorge de renard pour fourer lesdicte boutine, à raison de vingt gros la pièce des gorge, monte les cinquante et six gorge à 93 frans 4 gros. *Réduit à 18 gros la pièce, soit 84 francs.*

Plus j'ay vendu à Son Altesse seize renard seublin (1), de pris faict par Son Altesse à six escus la pièce, monte les seize à 432 frans.

Plus j'ay fouréz une hongreline (2) pour Son Altesse, où j'ay fourny quarante et cinq marte de terneuve (3) pour fourer ladicte hongreline, à raison de trois escus et demy la pièce des marte, monte les quarante et cinq à cens cinquante et sept escus et demy qui réunis à 708 frans 9 gros. *Réduit à 3 écus la pièce, soit 135 écus, soit 607 francs 6 gros.*

Plus j'ay fouréz une robe à la hongroize pour Glaude (4), le vallet de garde robe, que Son Altesse luy a faict dont, où j'ay fourny la mouche d'Allemaigne noire pour fourer ladicte robe, pour fourniture, soie et façon, pour ce 36 frans. *Réduit à 32 francs.*

Certifié, à la date du 12 avril 1616, par Louis de Guise, baron d'Ancerville, conseiller d'état de Son Altesse, maréchal et grand chambellan de Lorraine et arrêté par le contrôleur Bonnet à la somme de 2 204 francs 6 gros.

Archives M.-et-M., B. 1377.

9.

Partie fournie par moy Errard Papillon, orfèbvre, demeurant à Nancy, pour le service et du commandement exprès de l'Altesse de Madame, ez estrène de l'année présente 1614.

(1) Zibelines.
(2) Sorte de justaucorps.
(3) Martres de Terre-Neuve.
(4) Claude Nottin.

Digitized by Google

Délivré à Madicte dame un cordon de chapeau d'or, enrichy de plusieurs diamantz, donné à monsieur le baron (1).

Plus un chapellet de coral, enrichy de figure d'or avec plusieurs diamantz, à Madame de Remiremont.

Item une croix d'or, enrichie de mesme de plusieurs diamantz, donnée à Madame de Vauldémont.

Item une bague d'or, aussy enrichie de plusieurs diamantz, donnée à madame de Lenoncourt (2).

Plus une Nostradame d'or, enrichie de mesme de plusieurs diamantz, donnée à madame la contesse de Salm (3).

Et un cornet d'abondance d'or, enrichy de plusieurs turquoises, lequel a esté donnéz par Madame à des marchands estant à la suicte de monsieur d'Espernon (4).

Plus encore délivré, du commandement de Madicte dame, à mesdamoiselles de Bilistain (5) et de Tenances (6) de la marchandise pour quatre centz frans, scavoir, deux centz frans à chascune.

Plus avoir encor délivré une bague à Madame, du pris de trente escus, à cinq frans pièce.

Le tout, de pris faict et arrestéz par Madicte dame à la somme de trois milz six centz soixante et dix frans, partant icy 3670 frans.

Certifié, à la date du 22 février 1614, par Anne du Châtelet, comtesse de Tornielle, dame d'honneur de Madame, et contrôlé par le sieur de Girmont.

Archives M.-et-M., B. 1363.

(1) Ancerville.

(2) Mère vraisemblablement de M. de Lenoncourt de Serres susnommé, objet lui-même de coûteuses libéralités.

(3) Vraisemblablement Marie Le Veneur, mère de Madame de Vaudémont.

(4) Jean-Louis de Nogaret, duc d'Epernon, gouverneur de Metz, personnage historique.

(5) Mademoiselle de Bilstein, demoiselle d'honneur de Madame.

(6) Mademoiselle de Tenances, *ibid.*

Digitized by Google

10.

Parties et fournitures de la chambre de Madame, faictes par Laurent de Villiers, appoticaire, pendant le quartier de janvier febvrier mars 1611.

Le premier janvier 1611 délivré à la lavandière (1) de Madame la princesse troy libvres savon (2)..... 3 frans

Item pour Madame la comtesse (3) six onces syrop de capillaire (4)..... 2 fr.

Plus ung gargarisme astringent..... 2 fr.

Plus deux libvres amydon ..... 2 fr.

Le 3 à la lavandière de Madame 4 libvres savon..... 4 fr.

Le 5 pour Madamoyselle de More (5) six onces syrop de capillaire..... ..... 2 fr.

Item pour Madamoyselle Fornille (6) six onces syrop de capillaire..... ..... 2 fr.

Le 7 pour Madame ung liniment, composé d'huille, de muscades, de mastic et autres pour son estomach..... 2 fr.

Le 8 pour Madame la bouteille eaus pour le visage..... 6 fr.

Plus une pommade composée de plusieurs axunge, selon la

(1) Jhérémie Racarraut était le lavandier de Madame.

(2) Notre apothicaire, nous le disions, est un épicier. Nous lisons encore : « A Laurent de Villier, appoticaire de Son Altesse, la somme de mil frans, pour confitures qu'il a fourny à la collation, que Madame a faict aux bourgeoises de Nancy pendant ses couches de l'année 1608. » Archives M.-et-M., B. 1326, fol. 128. Au rebours, on trouve aujourd'hui chez les épiciers des pastilles, de la réglisse, des eaux minérales, voire du coton hydrophile, etc. — La livre de Lorraine pesait 489 gr. 51.

(3) Madame de Tornielle.

(4) Appartenant à la famille des fougères, les capillaires (*adiantum capillus Veneris*) étaient employés contre les aigreurs, la toux, le hoquet, l'asthme, la jaunisse, la pleurésie, la péripneumonie, etc., mais principalement comme expectorants.

(5) Mademoiselle de Morre, « fille damoyselle » de Madame.

(6) Mademoiselle de Fornille, gouvernante des « filles damoyselles » de Madame.

Digitized by Google

recepte ordonnée par Monsieur Pichart, contenant douze onces ..... 12 fr.
Plus une boitte pouldre à laver les mains. ..... 4 fr.
Le 9 pour Madame la princesse six onces *semen contra* (1) confitte ..... 3 fr.
Le 11 pour Madame la comtesse six onces syrop de capillaire. 2 fr.
Item pour Madamoyselle Fornille six onces syrop de capillaire. 2 fr.
Plus deux onces robes (2)..... 18 gros.
Le 12 pour Madame une boitte sucre candi, pesant huict onces. 32 gr.
Item pour Madame la princesse deux libvres amydon .. 2 fr.
Le 15 pour Madame la princesse six onces sucre candi.. 2 fr.
Item pour Catherine (3), femme de garde robe, ung clister (4)..... 18 gr.
Plus deux onces huille de lis (5)..... 6 gr.
Le 17 pour Madame la boitte pouldre à laver les mains. 4 fr.
Plus la boitte pouldre d'yris.. .... 4 fr.
Le 25 pour Madamoyselle Fornille six onces syrop de capillaire. 2 fr.
Le 27 pour Madame la comtesse ung clister..... 18 gr.
Plus troy prinse juleptz réfrigérent (6)..... 3 fr.

(1) Petits capitules de Synanthérées. Vermifuge.

(2) Rob, suc de fruits épaissi par évaporation en consistance de miel; robs de groseilles, raisins, airelles, sureau, brou de noix, etc.

(3) Catherine Caillot, *aliàs* Callot.

(4) Pour la composition des clystères, ouvrons un traité de cette époque : « *Recipe. Lactucæ, scariolæ, rostri porcini, foliorum salicis an.* (ou bien *àa* : de même quantité) *m.* (marc) *1, florum violarum, nenupharis an. p.* (pinte = 0l931) *1, flat decoctio ad libram 1. In colaturâ dissolvantur cassiæ fistulæ uncia* (1 once = 1/8 marc = 1/16 livre) *1, olei violati et nenupharis an. uncia 1 1/2, camphoræ scrupulum* (scrupule = 1/24 once) *1, flat clyster.* » Suivent huit variétés. Petro Gorræo, *Formulæ remediorum, Coloniæ Allobrogum* (Genève), *apud* Chouet, 1621, 158 p., petit in-16, p. 18 et ss.

(5) Remède populaire contre les maux d'oreilles.

(6) Voici encore une formule contemporaine : *Recipe. Aquæ infusionis rosarum, vel aquæ infusionis violarum unciæ 5, sacchari unciæ 4. Coque cum facilitate, et flat iulep, utatur cum duplo vel triplo aquæ coctæ refrigeratæ.* » Ou bien : 8 onces eau de roses et 4 onces sucre. Petro Gorræo, *op. cit.*, p. 41.

Digitized by Google

Plus six onces syrop de capillaire..... 2 fr.
Item pour Madame la boitte pouldre à laver les mains.. 4 fr.
Plus deux emplastres pour les dentz..... 6 gr.
Le 3 febvrier pour Madame sa boitte sucre candi..... 12 gr.
Item pour Caterine, femme de garde robe, une prinse de pillules laxatives.....
Item pour Madame la princesse deux libvres amydon.. 2 fr.
Le 6 pour Madame la comtesse ung clister..... 18 gr.
Plus six onces syrop de capillayr..... 2 fr.
Plus troy prinses juleptz réfrigérent..... 3 fr.
Item pour Madame la boitte pouldre pour les mains.... 4 fr.
Le 9 pour Madamoyselle Fornille ung clister..... 18 gr.
Plus une masse de pillules composée selon l'ordonnance de Monsieur Pichar, contenant ung once..... 8 fr.
Le 10 febvrier pour Madame ung liniment composé de plusieurs axunges, huille d'amande douce et plusieurs autres, selon l'ordonnance de Monsieur Pichard, contenant douze onces. 8 fr.
Item une aulne toille cyrée blanche, où sont entré plusieurs ingrédientz..... 8 fr.
Plus six onces huille d'amande douce tyrée sans feu.... 6 fr.
Plus quattre onces huille de lis..... 12 gr.
Plus quattre onces huille d'aneth (1)..... 12 gr.
Item troy dosses eaus cordialles..... 3 fr.
Plus deux onces eaus de camelle (2)..... 3 fr.
Plus demy once thyriac (3) fin..... 2 fr.
Plus une pouldre pour les tranchées..... 2 fr.

(1) Appartenant à la famille des Ombellifères, l'aneth (*Anethum*) appelé encore fenouil, était autrefois une des quatre plantes carminatives utilisées en médecine. On recommandait ses fruits ou *akènes* contre les coliques, les vomissements et surtout le hoquet.

(2) La cameline (*Camelina*), appartenant à la famille des Crucifères. La *Camelina sativa* était employée autrefois comme émollient.

(3) La thériaque, panacée universelle du moyen âge. Connu des anciens sous le nom de *mithridate*, cet électuaire contenait les substances les plus diverses, notamment de la chair de vipères. Le *Codex* moderne a maintenu l'opium comme base de la *poudre thériacale*. Propriétés calmantes, cordiales, anthelminthiques.

Digitized by Google

Plus ung pot bouchet (1)..... 18 gr.
Plus demy once saffran (2)..... 3 fr.
Plus demy once confection d'alkermès (3) et de Hiacinthe (4). 6 fr.
Item délivré au lavandier de Madame la princesse 3 libvres savon..... 3 fr.
Item pour madamoyselle Fornille ung emplastre pour la matris..... 4 fr.
Plus six onces syrop de capillayr .... 2 fr.
Item ung baulme, composé de drogues aromatiques, aloës, myrrhe, encens et plusieurs autres, pour embaumer le corps de la deffuncte petitte princesse (5)..... 100 fr.
Le 11 pour Madame ung liniment aromatique, composé de plusieurs aromates, corriandre, muscades, avec huille d'amande doulce et autres, contenant 2 onces..... 3 fr.
Plus six onces huille de camomille, de lin et sambuc (6). 2 fr.
Plus ung pot bouchet..... 18 gr.
Plus six onces huille d'amande doulce..... 4 fr. 6 gr.
Plus deux aulne toille cyrée pour envelopper le corps... 12 fr.
Le 12 délivré au lavandier huict onces savon, scavoir, quattre pour son ordinaire et quatre par billet du controlleur 8 fr.
Item pour Madame ung pot bouchet..... 18 gr.
Item encor troy dosses eaus cordialles..... 3 fr.

(1) Boisson composée d'eau, de cannelle et de sucre. « Après vespres dictes, ilz alèrent par compaignie boire du boischet. » Du Cange, *bochetus*.

(2) Tonique, excitant, emménagogue.

(3) Composé de santal citrin, roses, perles, corail, *cassia lignea*, aloès, cannelle, cochenille, alun, bois de roche et *kermès* animal (*galles* du *quercus coccifera*). Employé contre les syncopes et les palpitations et pour fortifier le cœur, l'estomac et le cerveau.

(4) Confection composée de jacinthe, safran et plantes stimulantes.

(5) Une enfant de Son Altesse, née le 10 février 1611 et morte le lendemain. Nous lisons encore : « A Jean Hardy, pottier d'estain, Gérard Nicolas, menuisier, et Claude Maigret, fossoyeur, la somme de quarante huict frans pour payement des fournitures et ouvrages qu'ils ont faicts pour l'enterrement de feu Madame la petite princesse. » Mandement du 19 février 1611. Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 131 v°.

(6) Le sureau (*sambucus nigra*). Drastique (écorce), diaphorétique (fleurs), sudorifique (rob). Employé autrefois contre les hydropisies.

Digitized by Google

Plus six onces syrop de capillayre..... 2 fr.
Plus six onces eaus de mélisse..... 18 gr.
Item à la lavandière de Madame la princesse, 1 libvre savon 12 gr.
Le 13 ung pot bouchet..... 18 gr.
Plus une libvre pruneaux cuict avec demy libvre sucre. 20 gr.
Plus troy choppine (1) hypocrat blanc (2)..... 3 fr.
Le 14 ung pot bouchet..... 18 gr.
Plus six onces eaus de mente..... 18 gr.
Plus troy onces huille d'amande douce..... 27 gr.
Le 15 pour Madame une fomentation, composée de plusieurs herbes, fleurs et semences et autres..... 4 fr.
Plus ung pot bouchet..... 18 gr.
Plus troy pinte (3) hypocrat blanc..... 6 fr.
Le 16 ung pot bouchet..... 18 gr.
Plus réytéré la fomentation..... 4 fr.
Plus 1 once cannelle..... 8 gr.
Le 17, 2 libvres amydon..... 2 fr.
Plus ung pot bouchet..... 18 gr.
Item réytéré la fomentation..... 4 fr.
Plus deux onces huille rosat (4)..... 6 gr.
Le 18 ung pot bouchet..... 18 gr.
Plus réytéré la fomentation..... 4 fr.
Item à la lavandière de Madame la princesse 1 libvre savon 12 gr.
Le 19 ung pot bouchet..... 18 gr.
Le 20 ung pot bouchet..... 18 gr.
Le 21 la boitte pouldre à laver les mains..... 4 fr.
Plus ung pot bouchet..... 18 gr.
Item pour dame Hélène (5) une boitte tablettes de diatragant (6) et sucre rosat, pesant sept onces..... 28 gr.
Plus pour elle ung liniment pectoral, composé de plusieurs axungues et huilles, contenant 4 onces..... 18 gr.

(1) La chopine de Lorraine ou demi-pinte contenait 0 l. 61.

(2) Liqueur composée de vin, sucre, cannelle et autres substances.

(3) La pinte de Lorraine contenait 1 l. 22.

(4) Huile de roses, employée pour les onctions et fomentations.

(5) Hélène Plisse, femme de chambre de Madame.

(6) La gomme adragante *(Gummi tragacantha)*, employée comme émollient.

Digitized by Google

Item pour La Traverse, vallet de pied, 4 onces de *althea* (1) 12 gr.
Le 23 ung pot bouchet ..... 18 gr.
Le 24 ung pot bouchet ..... 18 gr.
Plus la boitte pouldre pour les mains ..... 4 fr.
Plus troy pinte hypocratz blanc ..... 6 fr.
Le premier jours de mars pour Madame la contesse six onces syrop de capillayre ..... 2 fr.
Le 2 à la lavandière de Madame la princesse 3 libvres savon 3 fr.
Le 4 à la lavandière de Madame 4 libvres savon ..... 4 fr.
Item pour Madame la boitte paste à laver les mains... 4 fr.
Le 10 pour Madame la comtesse une boitte sucre candy et sucre rosat, pesant neufz onces ..... 3 fr.
Plus six onces syrop de capillayre ..... 2 fr.
Plus ung laict d'amande ..... 15 gr.
Item pour Madame demy chopine eaus rosat ..... 12 gr.
Plus deux emplastre pour les dentz ..... 6 gr.
Item pour Madame la princesse deux libvres amydon.. 2 fr.
Le 12 pour Madame la comtesse ung laict d'amande.... 15 gr.
Plus deux onces huille rosat ..... 6 gr.
Le 15 pour Madame deux onces huille d'amande ..... 18 gr.
Item pour Madame la contesse ung clister ..... 18 gr.
Plus ung laict d'amande ..... 15 gr.
Le 16 pour Madame la comtesse 4 onces escors de cytron 15 gr.
Plus demy once cannelle ..... 6 gr.
Plus ung laict d'amande ..... 15 gr.
Item pour Madame la boitte pouldre à laver les mains. 4 fr.
Item délivré pour ung porte boy (2), du commandement de Madame, six onces emplastre de *meliloto* et *oxicrochen* (3). 4 fr.
Le 18 pour Madame ung cataplasme rémolient, composé selon l'ordonnance de Monsieur Pichar, contenant 2 libvres 30 gr.
Plus la boitte pouldre à laver les mains ..... 4 fr.
Item pour ung vallet de pied 2 onces huille rosat ..... 6 gr.
Item pour Madame la comtesse ung laict d'amande .... 15 gr.

(1) La guimauve *(Althœa)*. Emollient.

(2) Bernard Orsenach, portefaix de la chambre de Madame.

(3) Le mélilot *(Melilotus)*. Propriétés sédatives, carminatives et résolutives. Oxycrat, mélange d'eau et de vinaigre.

Digitized by Google

Plus une prinse pillules laxat..... ..... 18 gr.
Plus quattre onces syrop de capillayre..... 16 gr.
Le 19 pour Madame la comtesse ung laict d'amande... 15 gr.
Le 21 pour Madame réytéré son cataplasme. ..... 30 gr.
Plus une boitte pouldre pour les mains..... ..... 4 fr.
Plus une boitte pouldre d'yris..... ... .. 3 fr.
Plus troy libvres sucre..... 6 fr.
Plus une boitte cottignact (1)..... 12 gr.
Item pour Madame la Princesse six onces sucre candi. 2 fr.
Le 23 pour Madame réytéré son cataplasme..... 30 gr.
Item pour Madame la Comtesse ung laict d'amande... 15 gr.
Le 24 pour Madame son cataplasme..... 30 gr.
Item pour Briot (2) payé deux onces *diachilon* (3) et 1 once *basilicon* (4).... ..... 9 gr.
Le 26 pour Madame réytéré son cataplasme..... 30 gr.
Item pour Madame la contesse ung clister..... ..... 18 gr.
Plus ung laict d'amande ..... 15 gr.
Plus ung gargarisme astringent..... 18 gr.
Le 27 pour Madame réytéré son cataplasme. ..... 30 gr.
Item pour Madame la princesse 2 libvres amydon..... 2 fr.
Le 30 mars pour Madame une boitte escors de cytron, pesant douze onces..... 3 fr.
Plus 1 once cannelle..... 12 gr.
Item pour Madame la comtesse ung laict d'amande.... 15 gr.
Plus pour Madame réytéré son cataplasme..... 30 gr.

(1) Cotignac, confiture de coings. « S'il toussoyt, c'estoient boytes de coudignac. » RABELAIS, *Pantagruel*, IV, 32.

(2) M. de Briot, gentilhomme servant de Madame.

(3) La composition du *diachylon* est restée à peu près la même : « *Emplastra instituuntur ad varias intentiones ; fiunt ex gummis, oleis, axungiis et medicinis siccis permixtis cum aliquâ portione cerœ sufficienti, vel etiam sine cerâ, si modo materialia possunt per se inspissari et coalescere.* » Suivent deux longues formules avec indication des usages : « *Emplastrum pro stomacho laborante intemperie frigidâ ob fluxionem frigidæ substantiæ* » et « *Emplastrum ad calidam intemperiem iecinoris* ». Cf. Petro GORRŒO, *op. cit.*, p. 104 et ss.

(4) Onguent presque analogue au *diachylon* pour sa composition, employé « *ad dolorem ventriculi sedandum, ad scirrhos jecoris vel lienis* ». Cf. Petro GORRŒO, *op. cit.*, p. 108 et ss.

Digitized by Google

Le dernier pour Madame la boitte pouldre à laver les mains..... 4 fr.
Plus réytéré son cataplasme..... 30 gr.

Certifié, à la date du 26 août 1611, par le sieur Pichart, médecin ordinaire de Madame, et, à la date du 10 décembre 1612, par Anne du Châtellet, comtesse de Tornielle, dame d'honneur de Madame, et arrêté par le contrôleur de Girmont à la somme de 400 francs.

Archives M.-et-M., B. 1363.

11.

Mémoire de Voirin Laurent, chirurgien de la chambre de Son Altesse, fournisseur des balles pour le jeu de la Paume.

Partie pour Son Altèze, durant le moy de mars pour le jeux de la Paulme mil six cent et onze. *Reproduit intégralement, 2me pièce du dossier.*
Le 2 dudy moy Son Altèze a fay partie avec le monsieur le baron (1) et Lorydain (2) contre Monscégneur de Verdun et monsieur d'Iche et Joly (3), et a perdu 36 dozaine de balle qui monte à..... 27 fr.

(1) Le baron d'Ancerville.

(2) Nicolas Colet, dit Loridan, figurant comme « maistre de l'un des jeux de paulme de la ville-nœuve de Nancy » sur le registre de Jean Vincent (1594). Archives M.-et-M., B. 1240, fol. 338. Il était fournisseur des balles sous Charles III. Le « cher et bien aymé » Nicolas Loridan est aussi mentionné comme « valet de pied ordinaire des nostres » en un mandement du 29 janvier 1624. Archives M.-et-M., B. 1433.

(3) Loys Joly, *aliàs* « le petit Joly », valet de chambre du duc de Bar, le futur duc Henri II, « maistre de deux jeux de paulme en la ville-neufve de Nancy », fournisseur également des balles (1597). Archives M.-et-M., B. 1249, fol. 325. On le retrouve en 1611 comme valet de chambre de Son Altesse. Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 173.

Digitized by Google

Le 3 dudy moy Son Altèz et monsieur le baron et tous mi contre monsieur de Carmy (1) et Mitry (2) et Becquet (3) et a perdu 32 dozaine de balle qui monte à..... 24 fr.

Le 4 dudy moy Son Altèze a contynuié la mesme partie et a perdu 36 dozaine de balle qui monte à..... 27 fr.

Le 6 dudy moy Son Altèze a contynuié la mesme, partie et a perdu 40 dozaine de balle qui monte à.... ..... 30 fr.

Le 8 dudy moy Son Altèze a touiour joyé la mesmes partie et a perdu 36 dozaine de balle qui monte à..... ..... 27 fr.

Le 9 dudy moy Son Altèze a contynuié la mesme partie et a perdu 32 dozaine de balle qui monte à..... 24 fr.

Le 13 dudy moy Son Altèze a contynuié la mesmes partie et a perdu 30 dozaine de balle qui monte à..... 22 fr. 6 gr.

Le 14 dudy moy Son Altèze a contynuié la mesme partie et a perdu 36 dozaine de balle qui monte à..... .... 27 fr.

Le 19 dudy moy Son Altèze a contynuié la mesmes partie et a perdu 32 dozaine de balle qui monte à..... ..... 24 fr.

Le 20 dudy moy Son Altèze a contynuié le mesmes partie et a perdu 36 dozaine de balle qui monte à..... ..... 27 fr.

Le 21 dudy moy Son Altèze a touiour joyé la mesmes partie et a perdu 32 dozaine de balle qui monte à..... 24 fr.

Le 23 dudy moy Son Altèze a touiour contynuié la mesmes partie et a perdu 40 dozaine de balle (4) qui monte à. 30 fr.

Chacun de ces articles est signé pour justification : Darsonnal (5).

(1) Charles-Antoine de Gouy, seigneur de Campremy, gentilhomme de la chambre de Son Altesse. Il figure au registre de 1618 avec une pension de 2 000 francs.

(2) M. de Mitry de Fauconcourt, maître d'hôtel de Son Altesse.

(3) Jean ou Julien Becquet, valets de chambre de Son Altesse. Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 172 v°. Becquet est qualifié également : maître du jeu de paume de Nancy. Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 287.

(4) Dans les autres mémoires, on trouve cette formule : « Et a perdu 25 dozaine de balle — ou 30 ou 35 etc. — qui ont esté gardés par Lemaire » ou Le Picart ou Coloubaire.

(5) François Darsonnal, valet de chambre de Son Altesse. Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 174.

Digitized by Google

Mémoires certifiés (9 pièces), à la date du 1er janvier 1612, par Louis de Guise, baron d'Ancerville, conseiller d'état de Son Altesse, maréchal et grand chambellan de Lorraine, pour 3.400 douzaines de balles, fournies pendant les mois de février, mars, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1611 et montant, à raison de 9 gros la douzaine, à la somme de 2533 francs 6 gros.

Archives M.-et-M., B. 1342.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES

AVEC LEURS IDENTIFICATIONS (1)

A

Affinicourt (Jean d'), de Nancy, orfèvre, p. 84.

Agoult (François-Louis d'), comte de Saulx, p. 109.

Ancel, *aliàs* Ancelle (Guillaume-Polidore), secrétaire de Madame, conseiller auditeur à la Chambre des Comptes de Lorraine, secrétaire entrant au conseil, p. 93.

Ancerville (le baron d'), voir Louis de Guise.

Anderny (Louis de Lisseras, sieur d'), gentilhomme de la chambre de Son Altesse, bailli de Châtel, p. 121 (2).

André (Blaise), imprimeur juré, p. 99.

Anglure (Claude d'), baron de Bourlémont, Buzancy et autres lieux, p. 71.

Antoine, duc de Lorraine, p. 55, 57, 59, 66, 129, 133.

Armagnac (Charlotte d'), femme de Charles de Rohan (voir ce nom), p. 56.

Armagnac (Marguerite d'), femme de Pierre de Rohan (voir ce nom), p. 56.

Aubertin (Claude), maître charpentier en l'hôtel de Son Altesse, p. 69, 86, 130, 150.

Aubry, de Metz, prêteur, p. 139.

Aulbert (Barbe), de Nancy, perruquière, p. 88.

Autriche (Albert, archiduc d'), archevêque de Tolède, cardinal, puis gouverneur des Pays-Bas, p. 58, 66, 77.

Autriche (André, archiduc d'), évêque de Constance, cardinal, p. 58.

(1) Ces identifications, en désaccord parfois avec certains travaux, ont été relevées pour la plupart sur les documents consultés au cours de cette étude. Sauf de rares exceptions, nous avons cru devoir, pour les localités, reproduire la vieille orthographe.

(2) Réservons cette identification. On trouve au registre comme gentilshommes de la chambre, M. de Lisseras et M. d'Anderny.

Digitized by Google

B

Bade (Edouard, dit *le Fortuné*, marquis de), p. 118.
Bade (Guillaume, marquis de), p. 118, 123.
Badorat, *aliàs* Badorot (Christophe), boulanger en l'hôtel de Son Altesse, p. 131.
Badorat, *aliàs* Badorot (Nicolas), boulanger en l'hôtel de Son Altesse, p. 117, 131.
Bailly (Claude), de Nancy, messager, p. 86.
Bainville (le sieur de), voir Henri de Lorraine, abbé de Saint-Mihiel.
Bar (le chevalier de), voir Charles de Lorraine, comte de Briey.
Bastien, manœuvre en l'hôtel de Son Altesse, p. 72.
Bavière (Maximilien Ier, duc de), puis électeur, beau-frère de Son Altesse, p. 68, 118.
Bazinière (Ambroise de la), archer et plumassier, p. 76, 104.
Beauprey (Louis de Choiseul, baron de), capitaine au régiment de M. de Laimont (voir ce nom), p. 156.
Becquet (Jean), valet de chambre ordinaire de Son Altesse, p. 110, 187.
Becquet (Julien), frère du précédent, valet de chambre ordinaire de Son Altesse, p. 110, 150, 187.
Bellange (Jacques), peintre en l'état de Son Altesse, p. 98.
Beller (Beatt), lieutenant des Gardes suisses, p. 145.
Bernier (François de), dit *de Rasincourt*, enseigne au régiment de M. de Laimont (voir ce nom), p. 156.
Bertrand (noble Jean), de Saint-Nicolas, marchand et prêteur, p. 105, 125.
Besme (Carl Dianovitch), assassin de l'amiral de Coligny, p. 144.
Besme (M. de), page de Nicole de Lorraine (voir ce nom), p. 144.
Bilstein (Mademoiselle de), « fille damoyselle » de Madame, p. 178.
Bindolm (Philippe), chantre et joueur de cornet en la chapelle de l'archiduc d'Autriche (voir ce nom), p. 58.
Bitto (Claude), *aliàs* Buttot, de Strasbourg, marchand à la foire de Saint-Nicolas, p. 123.
Bolognino (Francisco), marchand parfumeur, p. 91.
Bonnet (Renault), contrôleur en l'hôtel de Son Altesse, p. 97, 140, 172, 177.
Bordes (André des), écuyer, seigneur de Gibeaumeix, Gonvaux, Herstroff, Anslingen, etc., conseiller d'état, gouverneur de Sierck, premier valet de chambre de Son Altesse, p. 105, 107, 133, 151, 172.
Boulay (le comte de), voir Louis de Guise.
Bourbon (Renée de), dame de Mercœur, femme du duc Antoine, sœur du Connétable de Bourbon, p. 129, 133.
Bourbonnois (Didier), de Nancy, architecte, p. 85.

Digitized by Google

Bourbonnois (Jean), dit *le Roussin*, maître des coches de Nancy, p. 110.
Bourgogne (noble Jean-Philippe de), conseiller et secrétaire d'état, contrôleur en l'hôtel de Son Altesse, p. 97, 120, 163, 167, 174, 175.
Breton (Jean), « recouvreur » des toitures et ramoneur des cheminées en l'hôtel de Son Altesse, p. 67.
Briet (noble François), valet de chambre ordinaire de Son Altesse, p. 140, 150, 152.
Briot (M. de), *aliàs* Briauld, gentilhomme servant de Madame, p. 185.
Brune (Barbe la), lavandière de Mesdames les princesses, voir Jhérémie Racaraut (note).
Brunswick-Wolfembuttel (Erric, duc de), p. 65, 66.

C

Callot, *aliàs* Caillot (Catherine), femme de garde-robe de Madame, p. 125, 180, 181.
Callot (Jacques), graveur, p. 55, 66, 150, voir encore Métezeau (note).
Callot (noble Jean), IIIe du nom, héraut d'armes, peintre héraldiste et concierge du château de Son Altesse, p. 66, 114, 145, 150.
Campremy (Charles-Antoine de Gouy, seigneur de), gentilhomme de la chambre de Son Altesse, p. 187.
Canard (Christophe), père cordelier, confesseur ordinaire du duc Henri II, p. 102.
Cane (Arnauld de la), valet de chambre ordinaire et tapissier de Madame, p. 75, 151.
Carelle (Louis de), seigneur dudit lieu, Pulligny, Mipoux, etc., écuyer de la Petite écurie, lieutenant au gouvernement de Bitche, chambellan de Son Altesse, p. 111, 156.
Carmouche (Hanuse), de Nancy, messager, p. 86.
Chambley (Ferry de Haraucourt, baron de), gentilhomme de la chambre de Son Altesse, p. 136.
Champé (Alix de), dame de Vandières, p. 72.
Chanteheu (noble Florent), argentier en l'hôtel de Son Altesse, auditeur des Comptes de Lorraine, p. 136.
Charles III, duc de Lorraine, p. 53, 59, 65, 75, 85, 98, 99, 100, 104, 120, 124, 125, 129, 132, 133, 145, 149, 186.
Charles IV, duc de Lorraine, p. 53, 58, 65, 88, 89, 90, 99, 119, 144.
Chauveneau (Claude), de Nancy, peintre, p. 124.
Chauvenel (noble Richard), de Saint-Nicolas, marchand et « argentier » de Son Altesse, p. 105, 111.
Cherisy (Louise-Garderette de), femme de Remy de Tissac, seigneur de Belrup, Talloy et autres lieux, gouvernante, voir Madame de Vigranges (note).

Digitized by Google

CHRISPIEN, *aliàs* CHRESTIEN (François), de Nancy, fondeur, p. 76 (1).
CHUPPIN (Charles), peintre en l'état de Son Altesse, p. 145, 150.
CLERC, *aliàs* LE CLERC (Pierre), chaussetier et valet de chambre ordinaire de Son Altesse, p. 76, 162.
CLÈVES (Catherine de), femme de Henri de Lorraine, Ier du nom, duc de Guise, prince de Joinville, dit *le Balafré*, p. 115.
CLÈVES (Jean-Guillaume, duc de Juliers et de), p. 82.
COING (Pierre du), d'Ay, vigneron, p. 86.
COLET (Nicolas), dit *Loridan*, maître de jeu de paume, valet de pied ordinaire de Son Altesse, p. 186.
COLIGNY (Gaspard de), amiral de France, p. 144.
COLLONNET (Henri), concierge du château sous le duc Charles III, p. 149.
COLLONNET (Jean), contrôleur en l'hôtel de Son Altesse, conservateur des meubles et ménageries, p. 150.
COLLONNET (Marie), concierge du château de Son Altesse, p. 54, 69, 70, 73, 75, 76, 81, 83, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 103, 105, 149, 150.
COLONBAIRE, laquais de Son Altesse, p. 187.
COLSON (frère Brice), « hermitte de l'hermitage de Sainct-François de Size-les-Solrup » (2), p. 122.
COURCOL (Claudon), femme de Henri COLLONNET (voir ce nom), p. 149.
COUVONGES, Morley, etc. (Antoine de Stainville, seigneur de), premier gentilhomme de la chambre de Son Altesse, bailli et capitaine de Bar, grand gruyer de Barrois, p. 79, 112, 146.
CREUTELÉ (Marie), garde de la ménagerie de Son Altesse à Laneuveville-devant-Nancy, p. 85.
CROCX, *aliàs* CROCQ (Demenge), orfèvre et graveur en la monnaie de Nancy, p. 112.
CROY (Chrétienne de), femme de Philippe-Otto, comte sauvage (voir OTTO-Philippe), p. 118.
CUNY (Jean), de Nancy, fondeur, voir François CHRISPIEN (note).

D

DANEMARK (Christine de) femme de François Ier, duc de Lorraine, p. 129, 133.
DARSONNAL, *aliàs* DARSONVAL (François), valet de chambre de Son Altesse, p. 187.

(1) Citons encore Jean Cuny, de Nancy, fondeur, fournisseur de la platine « à empeser rabas », du « godronnoir » et de la « poielle à faire cuire amidon ». Archives M.-et-M., B. 1363, certificat du 28 juin 1614.

(2) Archives M.-et-M., B. 1308, fol. 246. Vraisemblablement un écart de Saurupt.

Digitized by Google

DAULPHIN (Demenge), messager ordinaire de Son Altesse, p. 117.
DELINE (Edme), sellier en la Grande écurie de Son Altesse, p. 165.
DEMENGE (Aubriot, *aliàs* Eulriot, Eulrion, etc.), fermier du nettoyage et transport des ordures et immondices, p. 129.
DEMENGE (Barthélemy), marchand, p. 106.
DENIS (Nicolas), de Nancy, messager, p. 86.
DÉRUET (Claude), peintre et graveur de Son Altesse, p. 59.
DIDELOT (veuve Didier), fermière du nettoyage et transport des ordures et immondices, p. 128.
DIEUDONNÉ (Claude), sergent du domaine de la châtellenie de Dieuze, p. 110.
DOMBROT (M. de), voir Jean de LIGNIVILLE.
DOMENRE (Jean), batelier et soldat en la garnison de Nancy, p. 62.
DROUIN (Simon), sculpteur, p. 61, 112.

E

EGMONT (Marguerite d'), 1re femme de Nicolas de LORRAINE, duc de Mercœur (voir ce nom), p. 71.
ELLY (Jacques d'), gouverneur de l'état et de la personne du marquis de MOY (voir ce nom), p. 126.
ÉPERNON (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'), gouverneur de Metz, p. 178.
ESNE (Simon de Pouilly, baron d') et de Manonville, seigneur de Louppy-aux-deux-châteaux, gentilhomme de la chambre de Son Altesse, maréchal de Barrois, gouverneur de Stenay, p. 120.

F

FERDINAND II, empereur, beau-frère de Madame, p. 174.
FERRY (Didier), jumentier de Saurupt, p. 135.
FERRY (Nicolas), de Vic, potier de terre, p. 84.
FLONDRES (Catherine de), p. 150.
FLONDRES (Charlotte de), femme de Jean CALLOT (voir ce nom), p. 150.
FLONDRES (Jean de), concierge du château de Son Altesse, p. 149.
FLONDRES (Louise de), religieuse annonciade, p. 150.
FLORAINVILLE (François de), seigneur de Fains, conseiller d'état de Son Altesse, grand fauconnier de Lorraine et gouverneur de Marsal, p. 116.
FLORAINVILLE (Françoise de), chanoinesse de Sainte-Marie de Metz, femme de M. de LUTZELBOURG, grand maître de l'artillerie (voir ce nom), p. 118.
FLORENTIN, manœuvre en l'hôtel de Son Altesse, p. 72.
FORNILLE (Mademoiselle de), gouvernante des « filles damoyselles » de Madame, p. 179, 180, 181, 182.

Digitized by Google

FOUCAULT (René), tapissier et « contrepoinctier » en l'hôtel de Son Altesse, p. 68, 105, 163, 169.

FOURNIER (Anne), femme de Charles de GIRMONT (voir ce nom), p. 121,

FOURNIER (noble Philippe), receveur et cellerier de Nancy, p. 54, 69, 128, 150.

FRANCE (Claude de), femme de Charles III, duc de Lorraine, p. 64, 115, 129, 133.

FRANÇOIS Ier, duc de Lorraine, p. 129, 133.

FRANÇOIS (Claude), portier du château de Son Altesse, p. 148, 150, 151.

FRANÇOIS (Nicolas), serrurier en l'hôtel de Son Altesse, p. 64, 77.

FRESNEAU (dame Claude de), femme de Jean-Louis de Lenoncourt, voir Charles de LENONCOURT (note).

FRESNEL (Jean-Philippe de), seigneur dudit lieu, baron de Domence-sous-Montfort, Sandaucourt, etc., conseiller d'état et gentilhomme de la chambre de Son Altesse, capitaine des archers des gardes, bailli et gouverneur de Clermont-en-Argonne, p. 67, 117.

FRÉVILLE (Jean-Baptiste de), professeur de langue italienne et espagnole, p. 73.

G

GALLOIS (Barbe), femme de chambre et nourrice de Claude de LORRAINE (voir ce nom), et femme du sieur Abraham RICHARD, voir ce nom, p. 120, 151.

GAUVAIN (Mansuy), sculpteur, p. 57.

GEORGIN (Georges), de Nancy, fossoyeur, p. 57.

GÉRARD (Clément), sergent en la prévôté de Nancy, p. 119.

GINET (noble Albert), fournisseur des Gardes suisses, valet de chambre ordinaire de Son Altesse, p. 124, 145.

GIRARD (Georges), serrurier en l'hôtel de Son Altesse, p. 89.

GIRMONT (Charles de), conseiller d'état de Son Altesse, auditeur des Comptes de Lorraine, registrateur des patentes, p. 121.

GIRMONT (Henri de), contrôleur en l'hôtel de Son Altesse, conservateur des meubles et ménageries, auditeur des Comptes de Lorraine, p. 97, 103, 149, 150, 155, 173, 178, 186.

GIRONCOURT (Adam de la Vaulx, seigneur de), Menou, Courcelles et Dolaincourt, chambellan de Son Altesse, lieutenant aux archers des gardes, p. 156 (1).

GONDREVILLE (Vincent), maître-queux en l'hôtel de Son Altesse, p. 82, 151.

GONNET (Antoine), capitaine des mulets en les écuries de Son Altesse, p. 110.

(1) Il a été parfois confondu avec Antoine de la Vaulx, sieur de Gironcourt, son frère, mort en 1618.

Digitized by Google

GONZAGUE-MANTOUE (Claire de), femme de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, p. 129.

GONZAGUE (Eléonore de), sœur de Madame, femme de l'empereur Ferdinand II, p. 174.

GONZAGUE (Ferdinand de), duc de Mantoue et de Montferrat, beau-frère du duc Henri II, p. 65, 118, 124.

GONZAGUE (Marguerite de), femme du duc Henri II, voir MADAME.

GRAVELLE (Claude), femme de chambre et nourrice de Nicole de LORRAINE (voir ce nom), femme de Jean Saulcourt, apothicaire du duc Charles III, p. 96, 151.

GROSCLAUDE, *alias* CLAUDE, manœuvre en l'hôtel de Son Altesse, p. 72, 81.

GROTTE (Antoine de la), seigneur d'Hoéville en partie, conseiller et secrétaire ordinaire de Son Altesse, p. 136 (1).

GUERÇON (Jean), de Celles, vendeur de truites, p. 110.

GUISE (Louis de), baron d'Ancerville, comte de Boulay, prince de Phalsbourg, seigneur d'Apremont, Prény, L'Avant-Garde, Rosières-en-Haye, Neufchâteau, etc., conseiller d'état de Son Altesse, grand chambellan et maréchal de Lorraine, etc., p. 66, 67, 74, 75, 79, 99, 108, 109, 118, 119, 120, 155, 169, 172, 173, 175, 177, 178, 186, 188.

H

HABERT (noble Etienne), dit *la Hutterie*, auditeur des Comptes de Lorraine, trésorier de François, comte de VAUDÉMONT (voir ce nom), p. 89.

HABRECHT (Abraham), de Strasbourg, horloger, p. 124.

HAGEN (Melchior Van der), tapissier flamand, p. 98.

HAMELS, *alias* HAMELA (Isaac de), tapissier flamand, p. 98.

HARANT (Hector), jardinier du château de Son Altesse, p. 60, 151, voir encore MÉTEZEAU (note).

HARAUCOURT (Elisée de), seigneur de la Tour-en-Woëvre, Acraigne, Lenoncourt, Fauquemont, Maranvaux, etc., conseiller d'état de Son Altesse, bailli de Clermont-en-Argonne, gouverneur de Nancy, voir Chrétienne de MARCOSSEY.

HARDY (Jean), de Nancy, potier d'étain, p. 90, 182.

HENRI II, roi de France, p. 64.

HENRI III, roi de France, p. 71.

HENRI IV, roi de France, p. 60, 104.

HENRICQUEL (Didier), « maistre cherrier de Lorraine », p. 105 (2).

(1) A la note 3 de la page 136, il faut établir une réserve, gages et « livrées de bouche » étant parfois synonymes.

(2) Pour les attributions des maîtres charriers, consulter : Henri LEPAGE, *Les Offices des duchés de Lorraine et de Bar*, dans les *M. S. A. L.*, 1869, p. 317 et ss.

Digitized by Google

HERMANN, *aliàs* HARMANT (noble Christophe), maître des fourrières en l'hôtel de Son Altesse, p. 131.

HERQUEL, précepteur du duc Charles IV, p. 89.

HUGO, manœuvre en l'hôtel de Son Altesse, p. 72.

HUSSENOT (Clément), ancien laquais, exécuté comme assassin de Son Altesse, p. 132.

I

ISCHES (Antoine de Choiseul, seigneur d'), gentilhomme de la chambre de Son Altesse, capitaine des gardes sous le duc Charles IV, gouverneur de la Mothe, bailli de Bassigny, p. 74, 135, 155.

J

JACQUOT, *aliàs* JACOB (Remy-Jean), cordonnier en l'hôtel de Son Altesse, p. 102, 150 (1).

JEAN IX (le rhingrave), p. 118.

JEAN (Claude), dit *le Jeune*, cordier en l'arsenal de Nancy, p. 117.

JOINVILLE (le prince de), voir Charles de LORRAINE, duc de Guise.

JOLY (Loys), maître de deux jeux de la paume, valet de chambre ordinaire de Son Altesse, p. 186.

JOLY (noble Orphée), valet de chambre ordinaire de Son Altesse, p. 119.

L

LACOUR (Didier de), prieur claustral de Saint-Vannes, réformateur de l'ordre de saint Benoît, p. 119.

LAIMONT (François de Savigny, sieur de), Fontenoy, Chardogne, etc., maître de camp, p. 156.

LALLEMAND (Jacques), « menuisier » et tourneur en l'hôtel de Son Altesse, p. 73, 77, 84, 85, 88, 94, 104, 106, 130, 137, 147, 150, 152, 172, 174, 175.

LALLEMAND (Nicolas), bourgeois de Plombières, p. 110.

LAMBERT (noble Claude), trésorier du prince de PHALSBOURG (voir ce nom), auditeur des Comptes de Lorraine, p. 121.

L'ARCHER (Aulbin), « bricquier » en l'hôtel de Son Altesse, p. 96.

LAURENT (François), pelletier et valet de chambre ordinaire de Son Altesse, p. 150, 175.

LA VALLE, *aliàs* de la VALLÉE (Julie-Marguerite de) (2), demoiselle, puis dame d'honneur de Madame, femme en 1611 de Claude de Verrier, seigneur d'Amanty, Taillancourt, Montbras et Bures-la-Côte, p. 143.

(1) Remy-Jean Jacquot était cordonnier en l'état de Mesdames les princesses et Jacques-Jean Jacquot, cordonnier en l'état de Madame.

(2) Elle était fille de feu Antoine de la Vallée, seigneur de Baze, Campion, Canton et Pertinari au duché de Mantoue.

Digitized by Google

Léglise (Philippe de), contrôleur en l'hôtel de Son Altesse, p. 97.

Lemaire, *alias* Maire (Nicolas), valet de chambre ordinaire de Son Altesse, p. 187.

Lenoir (Bernard), sellier en la Petite écurie, p. 167.

Lenoir (Jean), sellier en l'écurie de Madame, p. 130, 165.

Lenoncourt (Antoine de), primat de Lorraine, abbé de Beaupré, conseiller d'état de Son Altesse, p. 133.

Lenoncourt (Charles de), seigneur de Serres, baron de Pierrefort, conseiller d'état de Son Altesse, bailli et gouverneur de Saint-Mihiel, p. 121, 123, 178 (1).

Léopold, duc de Lorraine, p. 59.

Lescaille (Jean), batelier et soldat en la garnison de Nancy, p. 62, 104.

Lescheraine (Aimerie de), dame de Grimancourt, p. 67.

Liébart, *alias* Libaire (Claude), peintre flamand, p. 98.

Ligne (Florent de), marquis de Roubaix, prince du Saint-Empire, baron d'Antoing, seigneur d'Amblize, p. 71.

Ligniville (Jean de), seigneur de Dombrot, comte de Bey, grand veneur de Lorraine, p. 116, 134.

Ligniville (Renée de), « fille damoyselle » de Madame, p. 143.

Lorraine (Antoinette de), sœur du duc Henri II, femme de Jean-Guillaume, duc de Juliers et de Clèves, p. 82.

Lorraine (Aubert, bâtard de), p. 72.

Lorraine (Catherine de), sœur du duc Henri II, abbesse de Saint-Pierre de Remiremont, p. 68, 69, 90, 123, 138, 178.

Lorraine-Aumale (Catherine de), 3e femme de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur (voir ce nom), p. 68, 71.

Lorraine (Charles de), comte de Chaligny, évêque de Verdun, p. 68, 69, 70.

Lorraine (Charles de), duc de Guise, prince de Joinville, p. 115.

Lorraine (Charles de), comte de Briey, seigneur de Darney, dit le *chevalier de Bar* ou *de Lorraine*, chevalier de Malte, p. 72, 124.

Lorraine (Charles de), dit *Charles de Remoncourt*, abbé de Gorze, p. 72.

Lorraine (Christine de), sœur du duc Henri II, femme de Ferdinand de Médicis (voir ce nom), p. 118 (2), 124.

(1) Il était fils de Jean-Louis de Lenoncourt, seigneur de Serres, Saumorel, Montigny, Maron, Messein, Pierrefort, Trongnon, Rennesson, etc., conseiller d'état de Son Altesse, bailli de Saint-Mihiel, et de dame Claude de Fresneau.

(2) Page 118, note 2, il faut lire : *Christine*, et non *Catherine* de Lorraine.

Digitized by Google

LORRAINE (Claude de), fille du duc Henri II, femme de Nicolas-François de Lorraine, comte de Vaudémont, p. 65, 88, 92, 94, 102, 105, 120, 151, 174.

LORRAINE (Dorothée de), sœur du duc Charles III, femme d'Erric, duc de Brunswick-Wolfembuttel, p. 65, 66, 91, 92, 108, 130, 131, 132.

LORRAINE (Élisabeth de), sœur du duc Henri II, femme de Maximilien Ier, duc de Bavière, électeur, p. 68.

LORRAINE (Erric de), le duc Erric, ancien évêque de Verdun, administrateur perpétuel de Moyenmoutier, p. 68, 69.

LORRAINE (François de), abbé de Moyenmoutier, p. 120, 121.

LORRAINE (Henri de), Ier du nom, comte de Chaligny, p. 66, 71.

LORRAINE (Henri de), IIe du nom, marquis de Moy, comte de Chaligny, p. 64, 66, 68, 69, 75, 76, 92, 126, 131, 132, 155, 156, 158.

LORRAINE (Henri de), Ier du nom, duc de Guise, prince de Joinville, dit *le Balafré*, p. 115.

LORRAINE (Henri de), dit *le sieur de Bainville*, abbé de Saint-Mihiel, p. 72, 124.

LORRAINE (Louis de), archevêque de Reims, dit *le Cardinal de Lorraine*, p. 67.

LORRAINE (Louise de), comtesse de Vaudémont, reine de France, femme de Henri III, p. 71.

LORRAINE (Louise de), comtesse de Chaligny, femme de Florent de LIGNE (voir ce nom), p. 71, 72.

LORRAINE (Nicolas de), duc de Mercœur, marquis de Nomeny, comte de Chaligny et de Vaudémont, p. 66, 68, 70, 71, 72.

LORRAINE (Nicole de), fille du duc Henri II, femme de Charles IV, duc de Lorraine, p. 65, 88, 102, 118, 119, 138, 144, 151.

LORRAINE (Philippe-Emmanuel de), duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, p. 72.

LOUIS XII, roi de France, p. 56.

LOUIS XIII, roi de France, p. 65, 121.

LOUYS (Jean), porte-bassin en l'hôtel de Son Altesse, p. 90, 100.

LUTZELBOURG (Philippe-Egloff, baron de), conseiller d'état de Son Altesse, colonel entretenu pour son service, grand maître de l'artillerie, p. 118.

LUXEMBOURG (Marie de), duchesse de Penthièvre, princesse de Martigues, femme de Philippe-Emmanuel de LORRAINE (voir ce nom), p. 71, 72.

M

MADAME (Marguerite de Gonzague, femme du duc Henri II), p. 59, 64, 65, 67, 73, 74, 75, 76, 78, 81, 82, 83, 84, 90, 91, 92, 93, 95, 96, 102, 104,

Digitized by Google

106, 108, 110, 117, 118, 125, 126, 130, 131, 138, 139, 142, 143, 144, 147, 148, 151, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186.

MAIGRET (Claude), de Nancy, fossoyeur, p. 182.

MAILLANNE (André des Porcelets de), baron de Valhey, conseiller d'état de Son Altesse, bailli de l'évêché de Metz, gouverneur de Marsal, p. 74, 156.

MALVOISIN (Claude de), seigneur d'Aboncourt, Hadonvillers (Croismare), Hameville et Hénaménil, conseiller d'état de Son Altesse, maître aux Requêtes ordinaires, auditeur des Comptes de Lorraine, trésorier général des finances, p. 58, 119.

MANCE, *alias* MANS (David de), dit *l'Auvergnat*, brodeur et valet de chambre de Son Altesse, p. 138, 150.

MANOUE (Pierre de Pau, sieur de la), chambellan de Son Altesse, lieutenant aux archers des gardes sous Charles IV, p. 136.

MANSFELD (Ernest de), célèbre aventurier, chef des protestants allemands, p. 146.

MANTOUE ET MONTFERRAT (Vincent, Ier du nom, duc de), p. 65.

MARCHÉVILLE (Henri de Gournay, comte de), baron de Montloué, gentilhomme de la chambre de Son Altesse, gouverneur du futur Charles IV, p. 89.

MARCOSSEY (Chrétienne de), « la dame Daraucourt », gouvernante de Mesdames les princesses, dame d'honneur de Madame, femme d'Élisée de HARAUCOURT (voir ce nom), p. 126, voir encore Madame de VIGRANGES (note).

MARESCHAL (Jean), de Nancy, fondeur, p. 126.

MARTIN (messire Jean), abbé de Clairlieu, p. 57.

MARTIN (Jean), verrier en l'hôtel de Son Altesse, p. 54, 64, 97.

MÉDICIS (Catherine de), reine de France, p. 65.

MÉDICIS (Catherine de), femme de Ferdinand de GONZAGUE (voir ce nom), p. 124.

MÉDICIS (Cosme II de), grand-duc de Toscane, p. 118.

MÉDICIS (Éléonore de), femme de Vincent, Ier du nom, duc de Mantoue et de Montferrat, sœur de la reine Marie de Médicis, p. 65.

MÉDICIS (Ferdinand de), Ier du nom, grand-duc de Toscane, p. 118, 124.

MÉDICIS (Marie de), reine de France, p. 65.

MENGIN (François), serrurier en l'hôtel de Son Altesse, p. 130, 152.

MÉTEZEAU (Clément), IIe du nom, architecte et ingénieur du roi (1581-1652), p. 60.

MÉTEZEAU (Louis), « écuyer et sire de Germainville et de Bressac, près Dreux », frère aîné du précédent, architecte du roi, contrôleur des

Digitized by Google

bâtiments royaux, « consierge et garde des meubles du pallais des Thuillerys », (né vers 1560 et mort en 1615), p. 60 (1).

METTERNICH (Lothaire de), archevêque de Trèves, p. 82.

MICHAULD (Nicolas), de Nancy, drapier, p. 81.

MILIAN (Michel), de Nancy, charretier, p. 87.

MITRY (Charles de), seigneur de Fauconcourt, conseiller d'état, maître d'hôtel ordinaire de Son Altesse, p. 187.

MOITSEY (Claude), d'Épinal, vendeur de truites, p. 109.

MOLET (Pierre), dit *Bistoquet*, maître des caves et sommelier ordinaire de Son Altesse, p. 133.

MONOPOLY (Anselme Marzato, capucin, dit *le Cardinal de*), p. 101.

MONTAUBAN (Marie de), femme de Louis de ROHAN (voir ce nom), p. 56.

MONTPENSIER (Gilbert de Bourbon, comte de), p. 129.

MONTRICHIER (Henri de), gentilhomme de la chambre de Son Altesse, p. 111.

MOREAU (Pierre), tireur d'armes en l'état de Son Altesse, p. 69.

MORRE, *aliàs* MORT (damoiselle Gorgin de), « fille damoyselle » de Madame, épouse en 1613 de Nicolas-Marc de Nourroy, seigneur de Port-sur-Seille, p. 179.

MOY (Claude, marquise de), dame de Cerny, Trugny et autres lieux, châtelaine de Beauvais, femme de Henri de Lorraine, Ier du nom, comte de Chaligny, p. 66, 70, 71.

MOY (le marquis de), voir Henri de LORRAINE, IIe du nom, comte de Chaligny.

N

NICOLAS (Gérard), de Nancy, menuisier et « lancier » de Son Altesse, p. 182 (2).

NICOLAS (Jacques), procureur de l'ordre des pères cordeliers de Jérusalem, p. 101.

(1) On nous permettra cette mention complémentaire, relevée tardivement : « Pour une chaisne d'or que Son Altesse a faict donner au sieur Metzeau, architecte du roy, partant de Nancy pour retourner en France. » Archives M.-et-M., B. 1317, fol. 254 v° (1609). Les parterres de notre palais ducal ont donc été dessinés en 1609 par Métezeau, réalisés en 1612 par HARANT (voir ce nom). Ils survivent par la gravure de Jacques Callot.

(2) Fournisseur des piques, lances et bâtons pour les combats *à la barrière*, avec Demenge Ottin, menuisier, et Jean Oselier, fourbisseur et ciseleur. Nous lisons : « A Jean Houzellier, forbisseur, la somme de dix huict frans, pour avoir argenté, haché et ciselé la garde de l'espée de chasse de Son Altesse (Charles IV). » Archives M.-et-M., B. 1467, fol. 251.

Digitized by Google

NICOLAS (Jean), dit *Darimont*, de Pont-à-Mousson, p. 99.
NICOLAS (Paul), de Champigneulles, batelier, p. 62.
NICOLAS, dit *Fortespice*, de Frouard, batelier, p. 62.
NICOLAS, manœuvre en l'hôtel de Son Altesse, p. 72, 81.
NOTTIN (Claude), valet de garde-robe de Son Altesse, p. 177.
NOURROY (Nicolas de), clerc en la chapelle de Son Altesse, p. 122.

O

ORLÉANS (Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'), frère de Louis XIII, p. 65, 89.
ORSENACH (Bernard), portefaix en la chambre de Madame, p. 184.
OTTO, comte sauvage du Rhin et de Salm, seigneur de Fénétrange, sieur de Morhange, p. 82.
OTTO (le comte), chambellan du duc Charles III, fils du précédent, p. 82, 85, 118.
OTTO (Philippe), comte sauvage du Rhin et de Salm, baron de Fénétrange, seigneur d'Ogéviller, Neuviller, maréchal de camp des nations étrangères aux armées de Sa Majesté de Hongrie, grand écuyer de Lorraine, p. 118 (1).

P

PAPILLON (Érrard), de Nancy, orfèvre, époux de dame Antoinette du Château, orfèvre également, p. 177.
PAVÉ (Jean), apothicaire et valet de chambre ordinaire de Madame p. 125.
PERRET (Bastienne), femme de Jean BERTRAND (voir ce nom), p. 125.
PERROTEL (Claude), garde des faisans de Madame à Saurupt, p. 110.
PHALSBOURG (le prince de), voir Louis de GUISE.
PHIFFER (Louis), page de la Grande écurie, p. 122.
PHIFFER (Rudolph), chevalier, capitaine des Gardes suisses, p. 67, 85, 117, 145.
PHILIPPE III, roi d'Espagne, p. 66.
PHILIPPE (noble Henry), valet de chambre ordinaire de Son Altesse, « bonnetier » et fournisseur de son « argenterie », p. 59, 64, 68, 73, 75, 76, 77, 78, 83, 84, 88, 89, 91, 92, 94, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 111, 121, 123, 126, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 151, 152, 155, 163, 167 (2).

(1) Il était fils de Frédéric, comte sauvage du Rhin et de Salm grand écuyer de Lorraine.

(2) Suivant permission octroyée par lettres patentes du 29 août 1615, Henry Philippe avait fait construire un moulin à laver et fouler les draps sur la rivière de « Murte », vers Champigneulles, à peu près à l'endroit où se dressait le signe patibulaire de cette localité. Archives M.-et-M., B. 87, fol. 100 v°.

Digitized by Google

PHILIPPE (Jean), maître de toiles en la vénerie de Son Altesse, p. 109.
PICART (le), Jean, valet de chambre de Son Altesse, p. 187.
PICHARD (Remy), conseiller et médecin ordinaire de Madame, p. 82, 83, 96, 136, 180, 181, 184, 186.
PICQUART (Didier), de Tomblaine, batelier, p. 62.
PIED-DE-BŒUF (Léonard), chevaucheur aux salines de Dieuze, p. 98.
PLISSE, *aliàs* PELISSE (Hélène), femme de chambre de Madame, p. 183.
POMPADOUR (Marie de), femme de Tanneguy le Veneur, voir Marie le VENEUR (note).
PORT-GUICHARD (noble Claude du), contrôleur général en l'hôtel de Son Altesse, auditeur des Comptes de Lorraine, p. 97, 115.
PULLENOY (Nicolas de), seigneur dudit lieu, Hadonvillers (Croismare), Nébing, Hénaménil, Deuxville, etc., conseiller d'état de Son Altesse, auditeur des Comptes de Lorraine, trésorier général des finances, p. 54, 78, 107, 113, 127, 135.

R

RAGARAUT (Jhérémie), lavandier de Madame, p. 179 (1).
RAOUL, due de Lorraine, p. 57, 72, 134.
RATTEL (noble Nicolas), capitaine, prévôt, receveur et garde du parc d'Einville, p. 77.
RÉGNAULT (Nicolas), concierge du château sous Charles III, p. 149.
REINACH (M. de), gouverneur de Benfeld, p. 82.
REMIREMONT (Madame de), voir Catherine de LORRAINE.
REMONCOURT (Charles de), voir Charles de LORRAINE, abbé de Gorze.
REMOVILLE (Georges-African de Bassompierre, seigneur de), conseiller d'état de Son Altesse, grand écuyer de Lorraine et bailli de Vosges, p. 114, 163, 167, 169 (2).
RENÉ II, duc de Lorraine, p. 56, 57, 129, 133.
RICHARD (Abraham), de Foug, maître de la poste de Nancy, puis archer des gardes de Son Altesse, voir Barbe GALLOIS.
RICHARDIN (Jean), de Baudignécourt, vendeur de truites, p. 86, 109.
RICHELIEU (Armand du Plessis de), ministre et cardinal, p. 65, 66, 119.

(1) Citons encore Barbe La Brune, lavandière de Mesdames les princesses, et Pierre du Rozet, lavandier en la chambre de Son Altesse. Ce dernier avait été nommé *roi des ribauds* du duché de Lorraine, par lettres du 2 décembre 1614. (Archives M.-et-M., B. 86, fol. 81 et ss.) Pour les attributions de cet officier, consulter Henri LEPAGE, *Les Offices*, *op. cit.*, p. 326 et ss.

(2) Nous relevons sur un autre acte de cette époque, mais sans les qualités : African de Bassompierre, baron de Removille, du Châtelet, Baudricourt, Savigny, Oilleville, Essey, etc.

Digitized by Google

RIGUET (François de), meurtrier de M. de LUTZELBOURG (voir ce nom), p. 118 (1).

« ROBAIS » (la marquise de), voir Louise de LORRAINE, comtesse de Chaligny.

ROCHE (Mademoiselle de la), gouvernante des « filles damoiselles » de Madame, p. 92 (2).

ROHAN (Charles de), seigneur de Gié, vicomte de Fronsac, p. 56.

ROHAN (Louis de), Ier du nom, seigneur de Guéméné, p. 56.

ROHAN (Pierre de), seigneur de Gié, maréchal de France, p. 56.

ROUGERIN (Magdelaine), garde du « Rond », p. 60.

ROUSSELOT (Agathe, femme de Henri), de Nancy, mercière, p. 87.

ROUSSELOT (Jean), de Nancy, orfèvre, p. 84, 123.

ROUTTE (André de la), seigneur dudit lieu, Saint-Max et Dommartemont en partie, conseiller d'état et gentilhomme de la chambre de Son Altesse, ancien capitaine de ses gardes, p. 74, 156.

ROUYER (Balthazard), conseiller de « longue robbe » et maître aux Requêtes ordinaire, p. 120.

ROUYER (Claude), valet de chambre de Son Altesse, p. 132.

ROSE (La), tailleur de M. de COUVONGES (voir ce nom), p. 146.

ROZET (Pierre du), lavandier de Son Altesse, *roi des ribauds*, voir Jhérémie RACARAUT (note).

RUELLE (Claude de La), seigneur de Liocourt, conseiller et secrétaire d'état de Son Altesse, p. 55, 70, 124, 145.

S

SALLES (Mathieu de la Haye, sieur des), gentilhomme de la chambre de Son Altesse, p. 136, 156.

SALM (Christine de), femme de François de Lorraine, comte de VAUDÉMONT (voir ce nom), p. 65, 178.

SALM (Paul, comte de), grand chambellan du duc Charles III, p. 65.

SAULCOURT (Jean), apothicaire du duc Charles III, voir Claude GRAVELLE.

SAULX (Chrétienne d'Aguerre, dame de), baronne de la Tour d'Aigues et de Vienne-le-Châtel, dame de Challeranges, Sampigny, Pont-sur-Meuse, etc., p. 109.

SAVOIE-NEMOURS (Jeanne de), 2e femme de Nicolas de LORRAINE, duc de Mercœur (voir ce nom), p. 72.

(1) On trouve encore un François de Riguet, capitaine des gardes de la duchesse Nicole, capitaine au régiment de M. de COUVONGES (voir ce nom).

(2) Page 92, note 4. On peut opter entre Mademoiselle de la Roche, gouvernante des « filles damoiselles » et Chrétienne de MARCOSSEY (voir ce nom), gouvernante de Mesdames les princesses.

Digitized by Google

SCHWEIKARD DE KRONENBERG (Jean), archevêque de Mayence, prince-électeur, p. 77.

SERVAIS (Nicolas), de Nancy, maître écrivain, précepteur des pages sous Charles III, p. 88.

T

TENANCES (Mademoiselle de), « fille damoyselle » de Madame, p. 178.

THIER (Mansuy), dit *Dupont*, tailleur et valet de chambre ordinaire de Son Altesse, p. 137.

THIER (Samson), fauconnier de l'archiduc d'AUTRICHE (voir ce nom), p. 77.

THOMAS (Jean), secrétaire de Guillaume, marquis de Bade, p. 123.

TRAVERSE (La), valet de pied de Madame, p. 184.

TRESLEUR (Henri), garde de la ménagerie de Son Altesse à Laneuveville-devant-Nancy, p. 85.

TRIBOULLET (Claudon), « espinglière » de Madame, p. 97.

TORNIELLE (Anne du Châtelet, comtesse de), dame d'honneur de Madame, femme de Joachim-Charles-Emmanuel (voir ci-après), p. 125, 173, 174, 175, 178, 179, 186.

TORNIELLE (Jean-Baptiste-Gaston de), comte de Brionne, conseiller d'état de Son Altesse, grand chambellan et maître de la garde-robe, p. 111, 120.

TORNIELLE (Joachim-Charles-Emmanuel, comte de), Sollarolles, *aliàs* Silarol, Brionne et Chalans, baron de Beaufremont, seigneur de Gerbéviller, Deuilly, Bauzemont, Roncourt et Bulgnéville, conseiller d'état de Son Altesse, grand maître de son hôtel et surintendant des finances, p. 61, 67, 92, 112, 114, 132, 155, 163.

TROMPETTE (noble Henri), conseiller auditeur des Comptes de Lorraine, ci-devant tailleur aux salines de Rosières, p. 123.

TROMPETTE (Henri), tabellion (qui pourrait se confondre avec le précédent), p. 71.

V

VALLÉE (Melchior de la), protonotaire apostolique, chantre en la chapelle Saint-Georges et aumônier de Son Altesse, p. 63, 151.

VALLIER (Antoine), orfèvre et valet de chambre ordinaire de Madame, p. 74, 84, 88, 123.

VANNEAU (Martin), de Malzéville, fourbisseur, p. 62, 63.

VANNESSON (Claude), dit *de Toul*, charpentier en l'hôtel de Son Altesse, p. 61.

VATTEVILLE (Louis de), écuyer en la Petite écurie, gentilhomme de la chambre de Son Altesse, bailli et gouverneur de Châtel, p. 119.

Digitized by Google

VAUDÉMONT (François de Lorraine, comte de), marquis d'Hattonchâtel, frère du duc Henri II, p. 65, 75, 86, 88, 89.

VAUDÉMONT (Henriette de Lorraine, comtesse de), femme de Louis de GUISE (voir ce nom), p. 65.

VAUDÉMONT (Marguerite de Lorraine, comtesse de), femme de Gaston d'ORLÉANS (voir ce nom), p. 65.

VAUDÉMONT (Nicolas-François de Lorraine, comte de), frère du duc Charles IV, p. 65, 89, 92.

VAULX (Cathin de), femme de VOIRIN Laurent (voir ce nom), p. 151.

VAUTRIN (Jacquot), de Nancy, orfèvre, p. 84, 89.

VAUTRIN, *alias* VUALTRIN (Henry), gantier et pelletier de Son Altesse, p. 137.

VENEUR (Marie le) (1), femme de Paul, comte de SALM (voir ce nom), p. 65, 178.

VEROUSSIER (Sara), mère du sieur de BAINVILLE (voir ce nom), p. 72.

VERRIER (Claude de), voir Julie de LAVALLE.

VERZEY et de BURY (Paul de Stainville, seigneur de), chambellan de Son Altesse, p. 156.

VIARDIN (Nicolas), conseiller d'état de Son Altesse, écolâtre de la Primatiale, 119.

VICRANGES (Madame de), gouvernante de Mesdames les princesses, p. 90, 95, 126 (2).

VIGNERON (Nicolas), valet de chiens de Son Altesse, p. 134.

VIGNOLLES (Jean), tabellion général au duché de Lorraine, secrétaire ordinaire de Son Altesse, p. 71 (3).

VIGNOLLES (Thierry), receveur de l'hospice Saint-Julien de Nancy p. 133.

(1) Elle était fille de Tanneguy le Veneur, gouverneur de Normandie, et de Marie de Pompadour.

(2) Et non Françoise de Vicranges, sa fille, mariée au baron de Vilonne. Rectification à la note 1 des pages 95 et 126. Pour cette dernière, il faut lire également : *comme en 1616*, au lieu de *comme en 1624*. En 1611, la dame Claudon Paulus figure au registre du trésorier général, comme gouvernante de « poupette ». Archives M.-et-M., B. 1332, fol. 195 v°. Ainsi est dénommée irrévérencieusement Madame Nicole de Lorraine. On trouve encore comme gouvernante la dame de Haraucourt (voir Chrétienne de MARCOSSEY), et, simultanément, la dame de Belrup (voir Louise de CHERISY), comme gouvernante attachée à la personne de Mesdames les princesses « pour les nourrir et élever ». Archives M.-et-M., B. 85, fol. 202, 214 et ss.

(3) On trouve un Jean Vignolles, commis au trésor des chartes.

Digitized by Google

VILLE (Charles-Henri de Livron, marquis de), premier gentilhomme de la chambre de Son Altesse, capitaine de chevau-légers, p. 112, 146.

VILLIERS (Laurent de), apothicaire ordinaire de Son Altesse, p. 83, 124, 135, 151, 178.

VINCENT (Jean), seigneur de Genicourt, conseiller d'état de Son Altesse, trésorier général des finances sous le duc Charles III, président de la Chambre des comptes du Barrois, p. 186.

VIRION (Veuve Nicolas), marchande pourvoyeuse en l'hôtel de Son Altesse, p. 132, 135.

VOIRIN (Laurent), barbier et chirurgien de Son Altesse, maître d'un jeu de la paume en la Ville-Neuve de Nancy, p. 78, 106, 151, 186.

VOTTE (Marguerite la), engraisseuse des volailles de Son Altesse, p. 86 (1).

VUARIN, *aliàs* VOIRIN (Nicolas), soldat en la garnison de Nancy et fabricant de vertugadins, p. 104.

X

XEUILLOT, *aliàs* XEUILLET, CHEUILLOT, CUEILLOT, CUEILLET (Jean), de Nancy, potier de terre, p. 96.

(1) *Aliàs* Catherine Adam, dite la Votte, engraisseuse.

Digitized by Google

L'ART RELIGIEUX

DANS

L'ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU

PAR

François de LIOCOURT

NOTE PRÉLIMINAIRE

Ayant été appelé, en 1905, à faire partie de la Commission chargée de proposer le classement des objets mobiliers des églises pouvant présenter un intérêt historique ou artistique, j'ai visité, dans ce but, tout l'arrondissement de Neufchâteau, étendant d'ailleurs mes recherches à tout ce qui pouvait s'y trouver d'intéressant, au point de vue de l'art religieux, en fait d'églises, chapelles, mobilier qu'elles renferment, croix de chemins, croix de cimetières, vieilles tombes passées dans le domaine public par suite de leur ancienneté ; laissant toutefois de côté meubles et immeubles appartenant à des particuliers, la nature de cette catégorie étant essentiellement variable et la nomenclature n'en pouvant par suite être établie d'une façon définitive.

J'ai fait paraître en 1908 dans le *Bulletin de la Société d'émulation des Vosges*, sous le même titre que ci-dessus, un résumé de toutes ces recherches. Le présent travail en donne le détail par commune.

J'ai été frappé, dans le cours de mes tournées, du nombre extrêmement considérable d'édifices et surtout

Digitized by Google

d'objets mobiliers ne méritant pas les honneurs d'un arrêté de classement, mais demandant cependant une protection moins solennelle sans doute, mais tout aussi efficace. J'en ai formé une deuxième catégorie, la première étant réservée à ceux dont le classement est proposé ou déjà prononcé. Le détail qui va suivre reproduit cette classification.

Les monuments et objets de première catégorie dont le classement est prononcé sont précédés d'un astérisque ; ceux en instance de classement sont précédés d'un astérisque entre parenthèses. Les monuments ou objets de deuxième catégorie ne sont précédés d'aucun signe distinctif. Les arrêtés de classement ne préserveront sans doute pas la première catégorie de la ruine, mais ils la garantiront du moins contre l'aliénation, la destruction systématique ou les restaurations maladroites.

Quant à la deuxième catégorie, elle est aujourd'hui protégée d'une façon tout à fait insuffisante et inefficace et il est urgent de prendre à son égard des mesures de préservation dont la forme reste à trouver, mais qui s'imposent certainement. De cette deuxième catégorie fait notamment partie toute la statuaire du XVIII^e^ siècle, œuvre assez médiocre sans doute, mais cependant encore fort intéressante, et tout particulièrement exposée par l'invasion toujours croissante des innombrables créations en carton pâte du quartier Saint-Sulpice. J'insiste donc sur la nécessité urgente de prendre des mesures efficaces pour sauvegarder ces monuments et objets classés par moi en deuxième catégorie.

On jugera, par la richesse considérable d'art religieux de l'arrondissement de Neufchâteau, de ce qui existe certainement ailleurs, et de l'utilité qu'il y aurait de faire semblable relevé dans d'autres régions encore insuffisamment étudiées.

Digitized by Google

AINGEVILLE

Dans l'EGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Une pierre tombale du XIVe s., de 1 m. 10 sur 2 m. 20, d'un curé d'Aingeville qui y est représenté en gravure aujourd'hui très effacée. Les inscriptions en caractères gothiques qui se trouvent sur les quatre côtés sont encore assez lisibles.

2° Deux retables d'autel, à colonnes, bois blanc et doré, XVIIIe s., passables.

3° Sainte Anne et la Vierge, statue bois doré, 0 m. 60, XVIIIe s., mauvaise.

4° Un Christ, bois peint, 1 m. 10, XVIIe s., passable.

AINVELLE

L'ÉGLISE est moderne et sans intérêt; mais, sous le clocher, à sa droite et à sa gauche, on remarque, sur quelques mètres de hauteur, des vestiges de l'ancienne église, qui était du XVIe s.

On trouve dans cette église :

1° Un autel avec retable, bois peint et doré, assez beau, surmonté de deux anges en adoration, mauvais, avec un évêque en bois doré, médiocre. Le tout du XVIIIe s.

2° A droite et à gauche de l'autel, statues de saint Pierre et saint Paul en bois doré, XVIIIe s., 1 m., médiocres.

3° Un Christ bois doré, XVIIIe s., 1 m., médiocre.

4° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, XVIIIe s., 0 m. 90, médiocre.

5° Sainte Anne et la Vierge, statue bois doré, XVIIIe s., 0 m. 90, médiocre.

AOUZE

(*) ÉGLISE. Chœur carré, voûté d'ogives à arcs moulurés à pénétration directe dans les piles, éclairé dans le fond par une fenêtre gothique flamboyant. Il est flanqué de deux chapelles

Digitized by Google

ayant chacune une fenêtre gothique flamboyant, voûtées d'ogives en forme de polygones étoilés avec pendentifs.

Nef à quatre travées avec bas côtés, éclairée par ces derniers, à l'aide de quatre fenêtres gothique flamboyant (les plus rapprochées du chœur) et quatre autres percées au XVIIIe s.

Le tout voûté d'ogives, avec arcs moulurés à pénétration directe dans les piliers cylindriques ou carrés, ou reposant sur des consoles.

Porte d'entrée XVIIIe s., au-devant de laquelle est un porche rectangulaire en bois, très intéressant, soutenu sur la face par un mur simple au milieu duquel est une baie, et supportant quatre colonnettes rondes avec chapiteaux carrés moulurés.

Clocher sur le devant, à gauche.

La construction actuelle n'est pas d'une seule venue et il est difficile de se rendre exactement compte de ses diverses transformations et des époques auxquelles elles ont été effectuées.

La partie la plus ancienne paraît être le chœur, la première travée à partir de celui-ci, qui supportait probablement le clocher, et les deux collatéraux qui lui correspondent.

Leurs soubassements, qui remonteraient peut-être au XIe ou au XIIe s., ont été complètement remaniés vers la fin du XVe. C'est de cette dernière époque que dateraient également les trois autres travées et leurs bas côtés, ainsi que le clocher.

Les petites chapelles donnant sur le chœur paraissent de la fin du XVIe s.

Le porche serait fin XVe s.

De la construction romane il ne resterait plus, comme parties vraiment apparentes, que la trace d'une arcature sur le côté gauche du chœur, plus deux têtes de bélier et un homme jouant de la trompe, encastrés dans le pignon du chœur, à l'extérieur.

Enfin une porte latérale (aujourd'hui bouchée) qui s'ouvrait sur la deuxième travée, à partir de l'entrée, du bas côté droit, a été évidemment construite avec des fragments d'une porte primitive sur lesquels on voit divers ornements : cercles avec dessins géométriques, fragments d'inscriptions, croix, etc., le tout paraissant remonter au XIe s.

Sur la façade, à droite, se trouve un oculus.

Digitized by Google

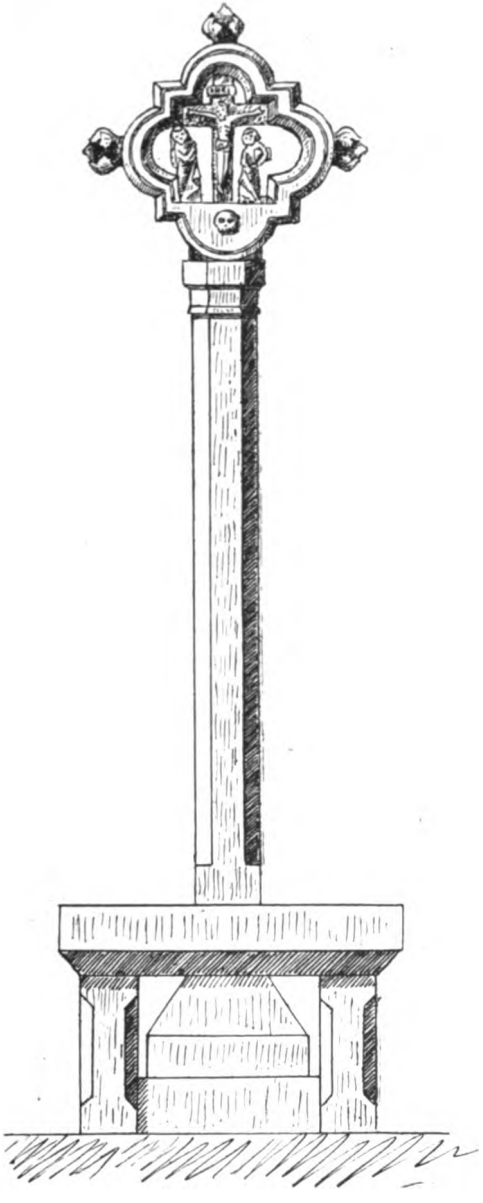

AOUZE. — CROIX DU VILLAGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Bénitier en pierre, XVe s., engagé dans le mur, à l'extérieur, près de la porte bouchée.

Inscriptions de fondation des XVIIe et XVIIIe s. à l'intérieur et à l'extérieur.

On remarque dans cette église :

1° Une statue de saint Pierre en pierre peinte, sur la face extérieure ; le saint tient un livre de la main gauche et une énorme clef de la droite ; 0 m. 70, XIIIe s., assez intéressante.

2° Saint Vincent. Tient une palme et un livre avec une branche de raisin. Statue pierre peinte, 1 m. 25, XVe s., assez bonne.

3° Sainte Barbe. Tient une tour et un livre. Statue pierre peinte, 1 m. 10, XVe s., assez bonne.

4° Une Vierge, statue bois peint, bien drapée, 0 m. 70, XVIIIe s.

5° Un tableau à l'huile de 1663 représentant Notre-Dame du Rosaire ; 1 m. 60 sur 2 m., médiocre, dégradé.

6° Une très belle chaire à prêcher en bois sculpté ; dans les panneaux les Évangélistes, papes, évêques, le Bon Pasteur ; un ange au sommet, XVIIIe s.

7° Un retable en bois peint et doré, colonnes à chapiteaux corinthiens, avec une Vierge en bois doré de 1 m. 20, assez bien drapée. Le tout du XVIIIe s.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, on remarque :

1° La croix de cimetière. Pierre, 2 m. 70, XVIe s., assez grossière. D'un côté le Christ, de l'autre la Vierge et l'Enfant. Fût octogonal.

2° D'assez nombreuses vieilles tombes intéressantes.

3° Sur le côté gauche du chœur, dans une petite chapelle en bois, sans style, une Vierge de Pitié en pierre, 1 m., XVIe s., assez bonne, et un Enfant Jésus tenant un globe (la main droite manque). Pierre, XVIIIe s., mauvais.

4° Un marronnier remarquable, de 4 m. 20 de tour à 1 mètre du sol.

* CROIX du village. Petit autel supporté par deux piliers carrés à chanfreins, soutenant un fût octogonal à chapiteau

Digitized by Google

mouluré couronné par un quatrefeuilles avec fleurons en haut et sur les côtés, au milieu duquel est le croisillon portant d'un côté le Christ et de l'autre saint Jacques de Compostelle. Aux côtés du Christ sont la Vierge et saint Jean. 4 m. 15. Pierre. XVe s.

Bibliographie. — Th. Pernot, *Inscriptions dans l'église d'Aouze,* dans *J. S. A. L.,* 1878, pp. 105 à 107. — Abbé Ch. Chapelier, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois,* dans *Bulletin de la Société philomatique vosgienne,* 17e année, 1891-1892, pp. 88-90. — Georges Durand, *Les églises romanes des Vosges.* Paris, Champion, 1913, in-4°, pp. 19, 21, 94, 97, 104, 140, 142.

AROFFE

(*) Église. Chœur pentagonal, éclairé par quatre belles fenêtres gothique flamboyant, voûté d'ogives à nombreux compartiments. Arcs à nervures prismatiques, à pénétration directe dans colonnes engagées.

Nef à quatre travées avec bas côtés, éclairée par ces derniers (fenêtres ogivales gothique flamboyant), arcs à nervures prismatiques à pénétration directe dans des piliers cylindriques ou colonnes engagées.

Clocher sur le devant, de peu d'intérêt.

Monument du XVIe s., beau spécimen de l'époque, d'une parfaite unité.

On remarque dans l'église :

* 1° Les fonts baptismaux. Bloc octogonal en pierre dans lequel est creusée une cuve ovale. Sur la face supérieure sont des rainures. Sur les huit pans, des ornements divers. A la partie inférieure ce bloc est taillé en biseau. Il est engagé dans un des piliers de droite. Il a 0 m. 90 sur 0 m. 30 (biseau non compris).

C'est un très intéressant monument du XIe s. et peut-être même d'une époque antérieure.

2° Une piscine XVIe s. Alors que les monuments de l'espèce sont toujours encastrés dans les murs, celle-ci est placée au milieu de l'église, sur un fût cylindrique reposant sur une base carrée ornementée. A la partie supérieure est la cuvette, qui est octogonale. Semblable disposition n'est mentionnée

Digitized by Google

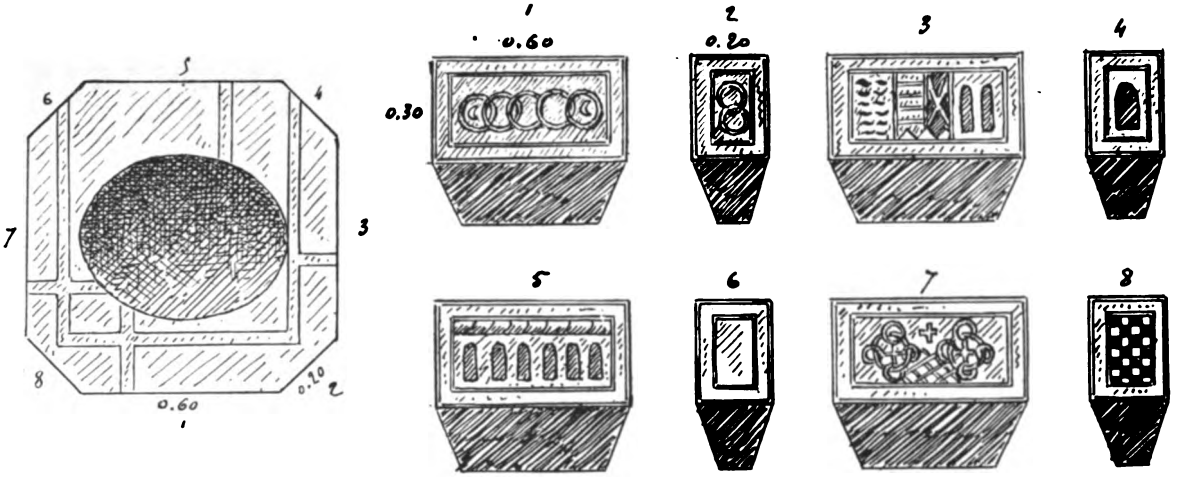

ARQUES. — CUVE BAPTISMALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

nulle part et à ce titre ce petit monument mériterait certainement de passer en 1re catégorie.

3o Deux retables en bois peint à colonnes torses et chapiteaux corinthiens, médiocres, XVIIIe s. Dans l'un, peinture de 2 m. sur 2 m. 50 représentant le Christ tombant sous le poids de sa croix, passable ; dans l'autre, peinture médiocre et, par devant, Vierge de Pitié en pierre, 1 m., très drapée, XVIIIe s., médiocre.

4o Un beau retable placé dans le fond de l'église, en bois naturel. Deux colonnes à fûts cannelés, à chapiteaux corinthiens. Au milieu, peinture à l'huile de 2 m. sur 3 m., assez dégradée, représentant l'Adoration des Mages. Le tout du XVIIIe s.

5o La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 80, XVIIIe s., passable.

6o La Vierge tenant l'Enfant. Statue pierre, 1 m., XIVe ou XVe s., barbare.

7o Saint Roch avec son chien et un ange. Statue pierre, 0 m. 70, XVe s., barbare.

8o Saint Sulpice. Statue pierre, 0 m. 70, XVe s., barbare.

9o Un Christ bois peint, 0 m. 20, XVIIIe s., assez bon.

10o Une chaire à prêcher en bois sculpté, avec les quatre évangélistes dans les panneaux, un ange au-dessus. XVIIIe s., assez belle.

11o Le baptême du Christ, peinture à l'huile de 1 m. sur 0 m. 80, mauvaise et dégradée, XVIIIe s.

12o Une très belle pierre tombale avec personnage et inscription XVIe s., dont il ne reste malheureusement plus que la moitié.

13o Une pierre tombale d'un curé, de 1790, de peu d'intérêt.

Dans le CIMETIÈRE, qui est autour de l'église, on remarque :

1o Quelques vieilles tombes intéressantes.

2o Un beau tilleul.

(*) 3o La croix de cimetière, encastrée dans le mur de clôture. Fût cylindrique supportant une double console sur laquelle pose le croisillon portant d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge et l'Enfant. A droite et à gauche du croisillon, sur la face, la

Digitized by Google

Vierge et saint Jean, correspondant, au revers, avec saint Sulpice et saint Sébastien. Pierre, 4 m. 50, fin XVIe s.

* Croix de chemin. Sur le chemin d'Aroffe à Soncourt. Petit autel en pierre, fût cylindrique couronné d'un chapiteau assez grossier supportant une double console sur laquelle pose le croisillon portant le Christ. A ses côtés, la Vierge et saint Jean. Sur le fût, N.-D. de Pitié et, au-dessus, saint Sulpice, archevêque de Bourges. Rien au revers. Pierre, 3 m. 70, fin XVIe s.

Croix de chemin à 500 mètres au nord du village, sur le chemin d'Aroffe à Favières. Fût cylindrique jusqu'à mi-hauteur, puis rang de palmettes et de cannelures jusqu'au sommet. Une Madeleine, aujourd'hui sans tête, embrasse la base du fût. Vers le sommet, sur une console, saint Nicolas (n'a plus de tête). Le fût est couronné d'une croix à branches carrées.

Cette croix, malheureusement très dégradée, est très intéressante. Fin XVIe s. Pierre, 4 m.

Bibliographie. — Abbé Ch. Chapelier, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit., pp. 91, 92.

ATTIGNÉVILLE

Église. Chœur plafonné à 3 fenêtres gothique flamboyant XVIe s. Le surplus est du XVIIIe s. et sans intérêt. On y remarque :

1° Sous le clocher, à l'entrée, une Vierge de Pitié en pierre, 1 m. 50, XVIe s., passable.

2° Un Christ en bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., passable.

3° A l'orgue, un tableau à l'huile de 3 m. sur 3 m., assez dégradé, représentant saint Lambert, dans un assez beau cadre en bois sculpté, peint et doré.

4° Encastré dans le mur de la sacristie, un saint Pierre, 0 m. 55, XVe s., dégradé, mauvais.

5° Un évêque en pierre, 1 m. 20, à ses pieds deux personnages à genoux, XVIe s., assez bon.

Digitized by Google

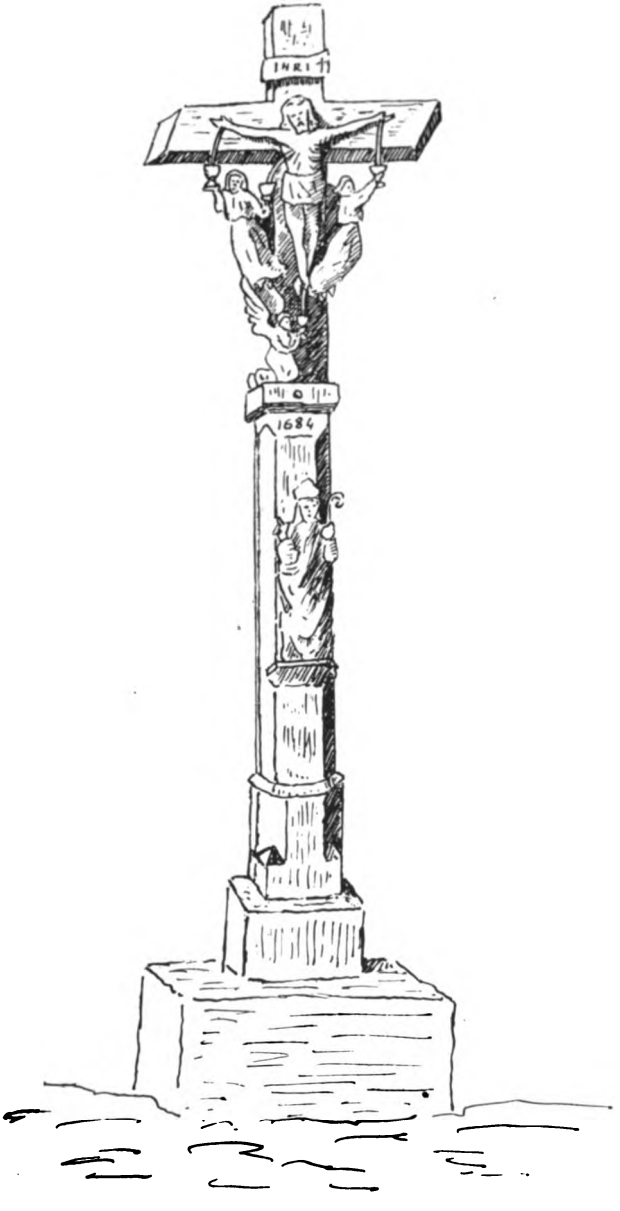

ATTIGNÉVILLE. — CROIX DU VILLAGE (*d'après* FONTAINE).

Digitized by Google

Digitized by Google

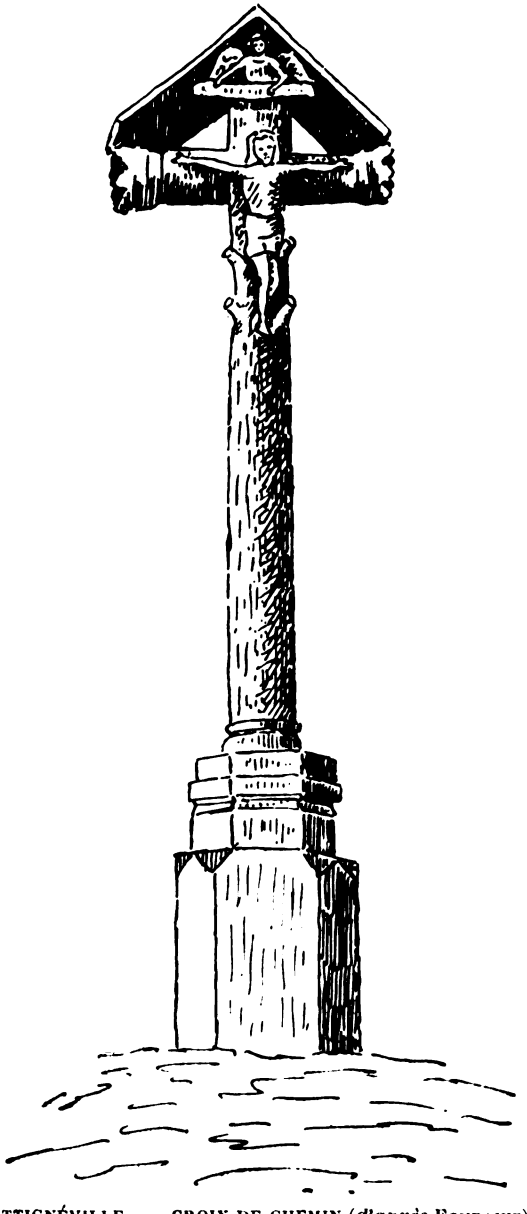

ATTIGNÉVILLE. — CROIX DE CHEMIN (*d'après* FONTAINE).

Digitized by Google

Digitized by Google

6° Une Vierge en pierre, 1 m. 30, porte l'Enfant sur son bras gauche, XVIe s., assez bonne.

7° Un évêque en pierre, 1 m. 30, XVIe s., assez bon.

* 8° Un retable des 12 apôtres, en pierre, 2 m. 60 sur 1 m. 07, XVIe s. Au centre, le Christ en croix, ayant à sa droite la Vierge et à sa gauche saint Jean. A la partie inférieure de la croix, une banderole. En perspective, Jérusalem et ses abords. Sur le tout, une niche à clochetons et ornements divers. A droite comme à gauche, 6 apôtres, sous des niches ouvragées. En dessous, inscription relatant l'origine de ce très beau retable, avec date 1529.

Dans le CIMETIÈRE, qui est autour de l'église, on trouve :

1° Beaucoup de vieilles tombes intéressantes.

2° La Croix de cimetière. Fût octogonal de 2 m. 80 à la partie supérieure duquel sont quatre statuettes (Évangélistes) de 0 m. 30. Il est couronné d'un chapiteau ionique, XVIe s., le soubassement et le croisillon sont modernes.

* CROIX du village. Pierre, 4 m. 40, XVIIe s., au centre du village. Fût octogonal sur lequel est saint Lambert. Au sommet du fût, date 1684. Le croisillon, dont les bras se terminent par une section oblique, porte le Christ. Deux anges sont à ses côtés, un autre à ses pieds, recueillant dans des calices le sang de ses plaies. Rien au revers.

* CROIX de chemin. A la sortie du village, sur le côté gauche de la route de Removille. Pierre, 3 m. 50, XVIe s., fût cylindrique avec nœuds, faisant corps avec le croisillon. La base se termine par deux gros tores aplatis. Cette base repose sur une plinthe octogonale dont les moulures sont gracieuses. Un ange portant une banderole est au sommet du croisillon. Un auvent recouvre le tout.

Bibliographie. — CH. FONTAINE, *Recueil d'anciennes croix du diocèse de St-Dié*. St-Dié, L. Humbert, 1875, gr. in-4°, pp. 4, 21, 22.

Digitized by Google

AULNOIS

Église. Chœur pentagonal, éclairé par quatre belles fenêtres gothique flamboyant ; voûté d'ogives, à arcs à nervures prismatiques à pénétration directe dans les colonnes engagées. Par devant, transept à trois travées également voûté d'ogives, à arcs reposant sur consoles ou à pénétration directe dans les piles. A la travée de droite, clef de voûte avec marteau, équerre, etc. Le tout est du XVIe s. Sur le devant s'élève le clocher. Il est soutenu par des piliers carrés couronnés par des chapiteaux moulurés. Voûte ogivale. Il paraît être du XIIIe s., sauf la partie supérieure qui est récente. Il est flanqué de deux chapelles latérales voûtées d'ogives à nervures polygonales reposant sur consoles ou colonnes à chapiteaux. Ces chapelles paraissent également être du XIIIe s., mais avoir été remaniées au XVe s., principalement dans les voûtes. Sur le devant du clocher, deux travées XVIe s. voûtées d'ogives, à arcs polygonaux à pénétration directe dans colonnes engagées.

A gauche de la porte d'entrée, tourelle à escalier pour monter au clocher : paraît de construction relativement récente.

Piscine avec écusson portant trois roses. Oculus. Cadran solaire sur le côté sud.

A l'extérieur, une tête grotesque (XIIIe s.) est encastrée dans un mur.

Sur la porte d'entrée, une Vierge de Pitié de 1 m. de hauteur, très mutilée, mais qui a été très belle, XVe s.

On remarque dans l'église :

1° Saint Paul, statue bois doré, 1 m. 10, XVIIe s., belle.

2° Sainte Madeleine à genoux, statuette pierre. Provient probablement d'un sépulcre, 0 m. 50, XVe s. Mériterait de passer en première catégorie en vue d'un classement.

3° Un Christ en bois peint, 1 m., XVIIIe s., assez médiocre.

4° Deux retables en bois peint et doré, XVIIIe s., médiocres.

Dans le cimetière, qui est autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes et, devant la porte d'entrée, deux anciennes pierres tombales.

Digitized by Google

(*) Croix de chemin. Dans le village, vis-à-vis la Mairie, fût octogonal sur lequel se trouve le croisillon portant d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge et l'Enfant et au-dessous saint Paul. Pierre, 3 m. 70, XVIe s.

AUTIGNY-LA-TOUR

Église moderne avec clocher du XVIIIe s. sans intérêt.

On y remarque :

1° Au-dessus de la porte d'entrée, une statue en pierre de saint Martin, à cheval. Elle est mutilée. 0 m. 70, XVIIIe s., passable.

2° La Vierge, statue bois doré, 0 m. 90, XVIIIe s., passable.

3° Un reliquaire surmonté d'une statuette de saint Pian, en bois doré, 0 m. 35, XVIIIe s., passable.

Une croix d'accident, au Monteuil, sur le chemin du Moulin. Elle est du XVIIIe s.

* Croix de chemin, dite Croix Vernaie. Pierre, 4 m. 50, XVIe s., entre Autigny et Fruze. Petit autel en pierre portant une colonne cylindrique avec guirlande enroulée, couronnée par un chapiteau corinthien ; à la partie inférieure de cette colonne, une chimère, un écusson effacé et un autre écusson losangé, probablement aux armes des du Châtelet, anciens seigneurs d'Autigny. Au pied de la colonne, Notre-Dame de Pitié. Sur le croisillon, le Christ. Au revers, on lit la date 1584.

* Croix de chemin, en pierre, 5 m. 30, XVIe s., à 300 m. du village, sur le chemin d'Autigny à Martigny. Petit autel soutenant un fût octogonal se terminant en console avec tête d'ange, supportant un croisillon cylindrique avec nœuds, portant sur la face le Christ et au revers une Vierge de Pitié soutenue par un Ange tenant un écusson. A droite du Christ est la Vierge, à sa gauche était saint Jean, aujourd'hui disparu.

Digitized by Google

AUTREVILLE

Église. De l'église primitive, datant du XIIe s., il reste une abside circulaire, couverte en pierre, puis un petit avant-corps rectangulaire précédant le clocher. Celui-ci a un étage percé sur chaque face de trois baies plein cintre encadrées par un cordon billeté, séparées entre elles par des colonnes à chapiteaux. La partie haute du clocher est moderne et n'est citée que pour mémoire. Abside, avant-corps et clocher sont classés en 1re catégorie. Le surplus en 2e. Au clocher fait suite l'église, construction du XVIe s. Nef à quatre travées, avec collatéraux, éclairée par ceux-ci. Arcs à pénétration directe dans colonnes cylindriques. Le long des murs, de chaque côté, banc de pierre continu, dit banc des Lépreux. Portail du XVIIIe s., sans intérêt. Dans le mur faisant face à la route, porte rectangulaire murée, surmontée d'un bas-relief représentant à droite un évêque mitré, et à gauche un personnage assis. En dessus est un machicoulis.

On remarque dans cette église :

1° Derrière le maître autel, un grand retable en bois blanc et doré avec colonnes à chapiteaux corinthiens, au milieu duquel est un haut-relief en pierre de 1 m. 50 sur 2 m., représentant l'adoration des Mages, XVIIe ou XVIIIe s., mauvais.

2° Saint Nicolas, statue pierre, 0 m. 90, XVIIIe s., passable.

3° Un évêque, statue pierre, 0 m. 90, XVIIIe s., passable.

4° Saint Sébastien, statue bois, 0 m. 55, XVIIe s., assez bonne.

5° Dessus d'autel avec tabernacle, bois peint, XVIIIe s., assez bon.

* 6° Un custode en pierre, fermé par une grille en fer. Il est encastré dans la paroi interne du mur du chœur. Le tabernacle est surmonté de deux étages de clochetons surmontés de la croix. Il est soutenu par deux anges, portant une banderole. Hauteur 2 m. 80, XVIe s.

Dans le vieux cimetière, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes intéressantes.

Croix. A la sortie du village, vers Harmonville. Pierre,

Digitized by Google

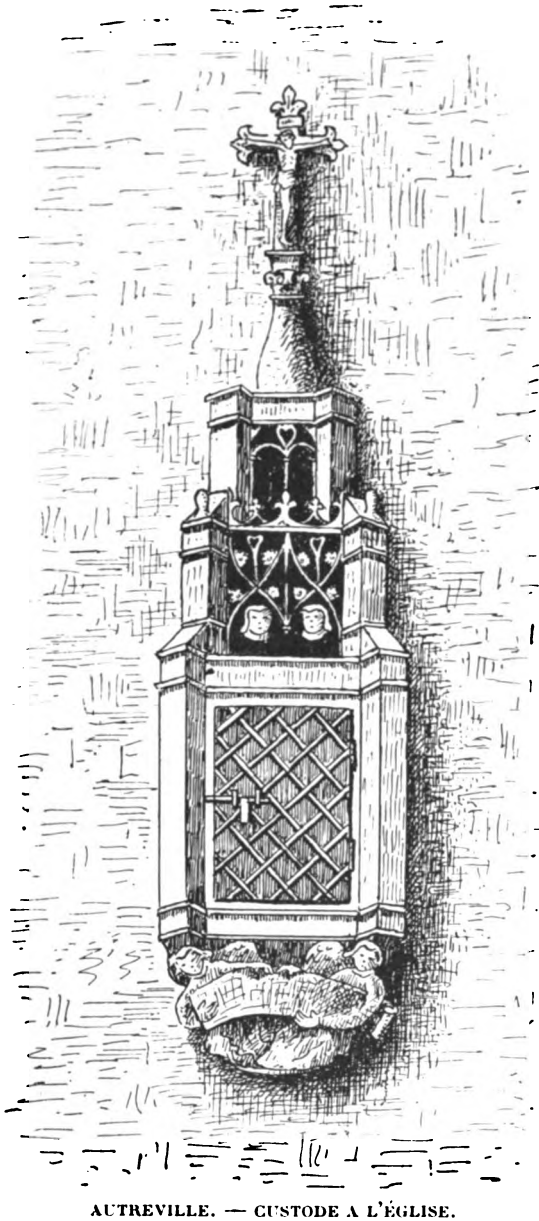

AUTREVILLE. — CUSTODE A L'ÉGLISE.

Digitized by Google

Digitized by Google

3 m. 80, XVIIIe s., d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge. Inscription en partie effacée.

Bibliographie. — E. OLRY, *Recherches archéologiques aux environs de Colombey*, dans *J. S. A. L.*, 1863, p. 220. — E. OLRY, *Recherches sur les caractères des églises romanes en Lorraine*, dans *M. S. A. L.*, 1867, pp. 120 à 124. — E. OLRY, *Notes sur l'église d'Autreville*, dans *J. S. A. L.*, 1877, pp. 76 à 84. — Georges DURAND, *Les Églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 25, 26, 30, 35, 43, 44, 51, 54, 60, 98, 106, 109, 111, 114, 121, 122, 123.

AUZAINVILLIERS

Dans l'ÉGLISE, qui est du XVIIIe s. et sans intérêt, on remarque :

1° Quelques fragments de pierres tombales.

2° Un grand retable en bois blanc et doré, du XVIIIe s., garnissant tout le fond du chœur. Colonnes à chapiteaux corinthiens. En bas-relief, une abbesse mitrée et un saint Paul, de 1 m. 30 de hauteur, et au milieu le Christ remettant la clef à saint Pierre, le tout médiocre.

3° Le retable de l'autel principal, en bois blanc et doré, du XVIIIe s., avec tabernacle et exposition, assez beau.

4° Deux retables d'autels latéraux, en bois blanc et doré, du XVIIIe s., avec peintures à l'huile. La Vierge d'un côté et saint Nicolas de l'autre, passables.

5° Saint Roch, statue pierre peinte, XVIIe s., 1 m., médiocre.

6° Sainte Reine et sainte Barbe. Statues en pierre jadis polychromées de 0 m. 90 chacune, XVIe s., assez bonnes.

7° Un Christ, bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., mauvais.

CROIX à la sortie du village, sur la route de Vaudoncourt. D'un côté le Christ, de l'autre la Vierge, XVIIIe s.

Digitized by Google

AVRANVILLE

Église du XVIIIe s., de peu d'intérêt.

Dans le cimetière, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qui seraient à conserver.

BALLÉVILLE

Église. Chœur rectangulaire, voûté d'ogives, arcs à nervures à pénétration directe dans les piles ; éclairé par trois fenêtres gothique flamboyant XVe s. Deux chapelles latérales, formant bras de transept, sont de la même époque.

La nef est du XVIIIe s. et sans intérêt.

* Sur la façade, au dessus de la porte d'entrée sont encastrés trois bas-reliefs en pierre, juxtaposés et représentant l'Adoration des Mages, les douze apôtres (avec le Christ entouré de la Vierge et saint Jean comme motif central) et l'Annonciation. Le tout est d'une longueur de 4 m. 25 et d'une hauteur de 0 m. 45, XVIe s.

Dans l'église, on remarque :

* 1° La Vierge tenant un globe de la main droite et, sur son bras gauche, l'Enfant feuilletant un livre. Belle statue pierre XVe s. de 1 m. 40 de hauteur.

2° Saint Nicolas, statue bois doré, 0 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

3° Deux retables en bois doré et peint, XVIIIe s., médiocres.

4° Sainte Barbe, statue bois doré, 0 m. 45, XVIIIe s., assez bonne.

5° Un Christ bois peint, 1 m., XVIIIe s., passable.

6° Une chaire à prêcher en bois sculpté, XVIIIe s., assez bonne.

Dans le cimetière, autour de l'église, se trouvent de nombreuses vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

On y remarque de plus :

* La croix de cimetière. Elle est placée en avant et au sud de l'Eglise. A la partie haute : sur la face ouest le Christ, face est la Vierge tenant devant elle l'Enfant nu. Deux anges placés

Digitized by Google

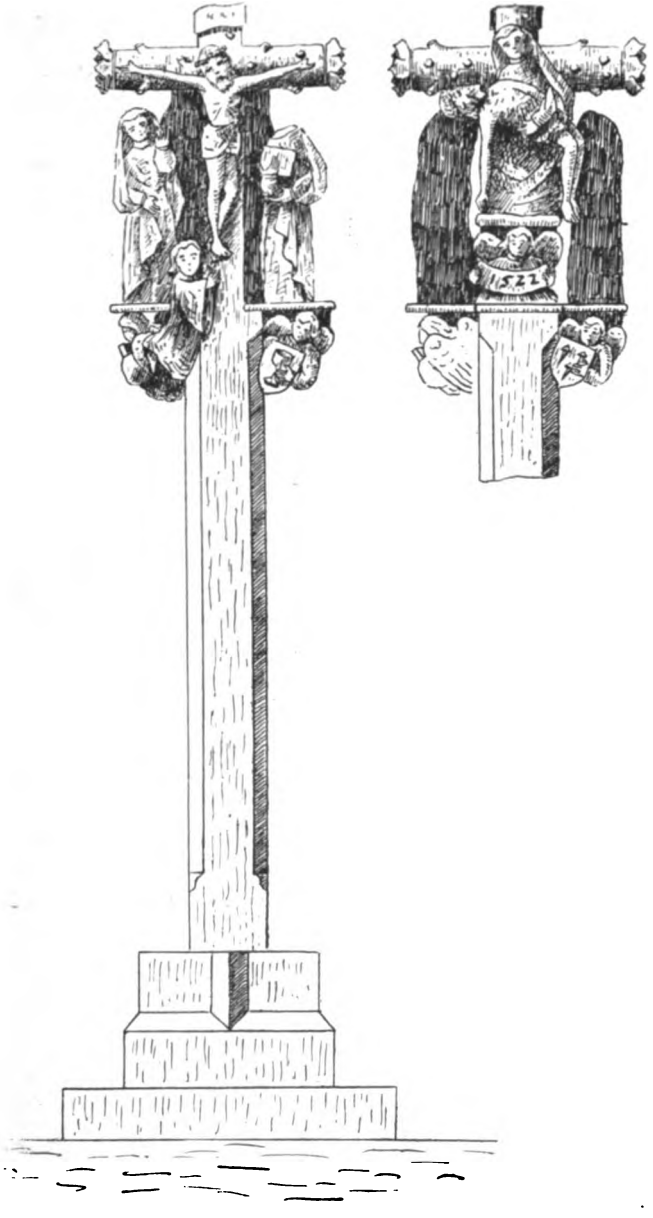

BALLÉVILLE. — CROIX DITE DE SOLAMA.

Digitized by Google

Digitized by Google

sur les bras de la croix tiennent une couronne au-dessus de la tête de la Vierge. Aux extrémités des bras, roses en creux, à la tête de la croix un ange soutenant un petit personnage. Des consoles qui existent encore devaient soutenir des personnages. Sur le chapiteau polygonal formé d'un rinceau encadré de moulures sont placés au pied de la Vierge un ange et un personnage à genoux. Fût polygonal avec un *Ecce Homo* sur la face ouest. Partie basse carrée reposant sur un socle. Sur la face est, dans le haut du fût est placé un petit personnage. Cette croix est en pierre, hauteur 4 m. 50, XVIe s.

* Croix de chemin. Placée dans un pré à l'entrée et dans le bas du village. Partie haute : sur une face de la croix, le Christ. Sur l'autre, la Vierge. Au pied de la croix, de chaque côté, un petit personnage. Fût octogonal. Soubassement formant table. Cette croix est en pierre. Elle a une hauteur totale de 3 m. 50. Au pied se trouve un morceau détaché formant console, avec date 1533.

(*) Croix de chemin, dite de Solama. En pierre. Au-dessus du village, sur un tertre. Fût octogonal supportant un croisillon cylindrique avec nœuds, orné de fleurons, portant d'un côté le Christ, de l'autre une Vierge de Pitié reposant sur un ange qui forme console et qui porte une banderole sur laquelle est inscrite la date 1522. Aux côtés du Christ, deux anges formant console et portant chacun un écusson avec des instruments de la Passion. Sur ces consoles sont d'un côté la Vierge et de l'autre saint Jean (sa tête manque). Un prêtre, sans doute le donateur, est agenouillé aux pieds du Christ. Au sommet du croisillon était un petit sujet aujourd'hui disparu, 4 m. 20.

Croix de chemin au hameau de Ménil. Pierre, 3 m. 50. Fût octogonal. Croisillon avec fleurons aux extrémités. Sur la face, le Christ, à ses pieds le donateur, dont il ne reste que le buste. Au revers la Vierge et l'Enfant, XVe s.

Bibliographie. — Abbé Ch. Chapelier, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit. pp. 92-97.

Digitized by Google

BARVILLE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Un autel en bois blanc et doré, colonnes torses à chapiteaux corinthiens, XVIIIe s., beau.

2° Un bénitier en pierre (peut-être ancienne cuve baptismale) assez curieux. Il est cylindrique, orné de feuilles, avec pied carré également orné de feuilles aux angles, hauteur totale 0 m. 90. Epoque indéterminée.

3° Un Christ en bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., passable.

Dans le CIMETIÈRE, se trouvent quelques vieilles tombes intéressantes. Deux beaux tilleuls sont à l'entrée.

* CROIX du village. Pierre, 4 m. 80, XVIe s. Elle est située près du lavoir. Fût octogonal orné des statuettes des quatre évangélistes, malheureusement en partie brisées, couronné d'un chapiteau ionique soutenant une console portant sur chaque face un cartouche avec date 1581. Croisillon portant sur la face le Christ, au revers un évêque reposant sur une tête d'ange.

A droite du Christ, saint Jean ; à gauche, la Vierge.

A droite de l'évêque, un saint sans tête ; à sa gauche, saint Nicolas.

Au sommet du croisillon, saint Michel terrassant le dragon.

BAZOILLES-SUR-MEUSE

(*) ÉGLISE. Chœur à cinq pans, éclairé par trois grandes fenêtres en arc brisé. Nef à cinq travées, avec bas côtés, éclairée par ces derniers. Voûtes ogivales à arcs à nervures à pénétration directe dans les piliers ou soutenus par des consoles, chapiteaux têtes ou attributs divers, XVIe s. (Les bas côtés, paraissent, du XVe). Le clocher est moderne et sans intérêt ; il n'est mentionné que pour mémoire.

On remarque dans cette église :

* 1° La pierre tombale d'Antoine du Fay et de Catherine de

Digitized by Google

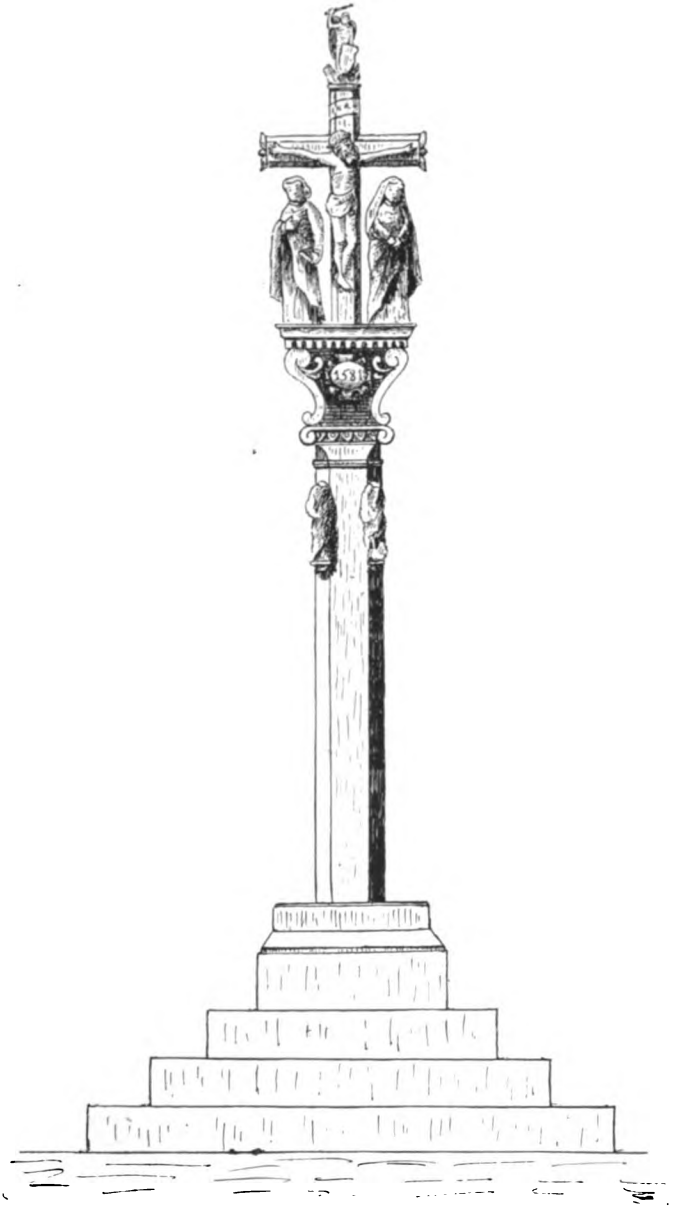

BARVILLE. — CROIX DU VILLAGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

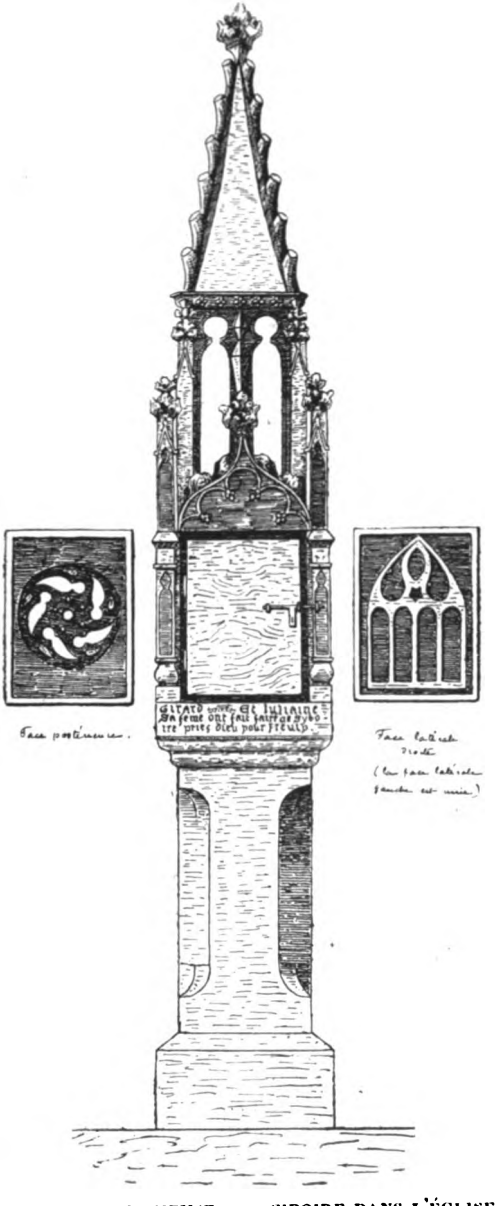

BAZOILLES-SUR-MEUSE. — CIBOIRE DANS L'ÉGLISE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ville, sa femme, tous deux sculptés en relief, couchés côte à côte, les mains jointes sur la poitrine, la tête sur un coussin. En haut 8 écussons, en bas également 8 écussons, représentant les quartiers des défunts, XVIe s., 2 m. 50 sur 1 m. 30.

* 2° La pierre tombale de Jacques de Luz et de Michelle du Fay, sa femme, 2 m. 50 sur 1 m. 20. La partie supérieure, en relief, représente les armoiries de chacun des défunts. A la partie inférieure est l'inscription funéraire. Celle-ci est entourée de motifs divers et tenue par deux anges nus portant une écharpe, le tout en gravure, fin XVIe.

* 3° Un retable en pierre, 2 m. 20 sur 0.52, comprenant les statuettes des douze apôtres (6 à droite et 6 à gauche). Au centre le couronnement de la Vierge. A la partie inférieure, frise en pierre finement sculptée (une partie manque), beau travail du XVe s.

* 4° Un ciboire en pierre. Base 0 m. 52 sur 0.52, hauteur 3 m. 20, XVe s. Edicule renfermant dans sa partie centrale une armoire, fermée par un volet en fer qui paraît moderne. L'ancien était sans doute ouvragé. Dans la face postérieure est découpé un cercle ajouré. L'armoire est couronnée par un pinacle à quatre faces, lui-même surmonté d'un clocheton ajouré. Inscription dédicatoire sous l'armoire. Très intéressant monument.

5° A l'extérieur, près de la grande porte gothique aujourd'hui murée, un bénitier à cinq pans, assez curieux, engagé dans le mur, XVIe s.

6° Une inscription commémorative de l'institution du Rosaire, sur un pilier, 1665.

7° Une inscription de fondation sur un autre pilier, XVIIe ou XVIIIe s.

8° Le font baptismal, en pierre, avec couverture en cuivre, assez intéressant, XVIIIe s.

9° Le Bon Pasteur, statue pierre, 0 m. 80, XVIIIe s., bonne.

10° Saint Hubert (?) statue pierre, 0 m. 80, XVIe s., assez bonne.

11° Dans une niche ménagée dans une colonne, la Vierge et l'Enfant, statuette bois doré, 0 m. 30, XVIIIe s., passable.

12° Dans une autre niche, sainte Anne et la Vierge, statue pierre peinte, 0 m. 60, XVIIe s., passable.

Digitized by Google

13° Dans une autre niche, une sainte en prière, statuette pierre peinte, 0 m. 40, XVIIe s., médiocre.

14° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., passable.

15° A l'extérieur, sur la porte, statue équestre de saint Martin, avec le mendiant traditionnel, assez curieuse. Pierre, 0 m. 90, XVIe s.

16° Un tableau à l'huile représentant saint Nicolas, 1 m. 80 sur 2 m. 50, dégradé, XVIIIe s., assez beau.

17° Un tabernacle en bois doré avec deux cariatides et le Bon Pasteur, XVIIIe s., bon.

18° Quatre colonnes torses à chapiteaux corinthiens en bois peint et doré, XVIIIe s., belles, proviennent sans doute d'un ancien retable aujourd'hui disparu.

19° Deux anges en adoration. Pierre peinte, 0 m. 60, XVIIIe s., passables.

20° La Vierge et l'Enfant, statue pierre dorée et peinte, 1 m. 20, fin XVIe ou commencement XVIIe s., belle.

BEAUFREMONT

ÉGLISE. Elle est du XIXe s. et sans intérêt, sauf les parties suivantes :

Chœur rectangulaire voûté d'ogives à arcs à nervures prismatiques reposant sur piliers à chapiteaux moulurés, XVe s.

Il est flanqué, du côté de l'Épître, d'une chapelle (ancienne chapelle castrale) également voûtée d'ogives, XVIe s.

En avant du chœur, de cette chapelle et de celle de gauche qui lui fait pendant (moderne), est une partie de nef du XVe s., éclairée à droite et à gauche par une fenêtre en arc brisé et couverte au XIXe s. d'un simple plafond.

On remarque dans cette église :

* 1° La pierre tombale de Philibert, sire de Beaufremont, † en 1416, et d'Agnès de Jonvelle, dame de Jonvelle-sur-Saône, Sexfontaines, Charny, etc., épouse de Guillaume de Vergy, sire de Mirebeau, puis de Philibert, sire de Beaufremont, 2 m. 60 sur 1 m. 42.

Digitized by Google

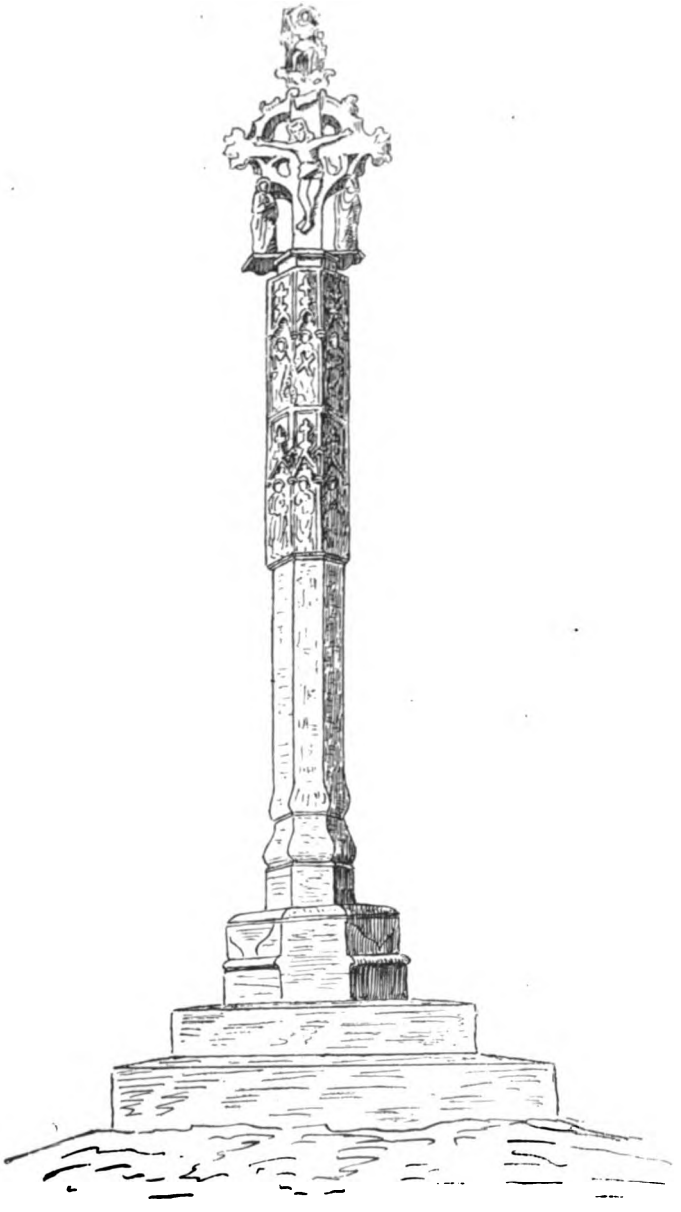

BEAUFREMONT. — CROIX DU VILLAGE (*d'après* FONTAINE).

Digitized by Google

Digitized by Google

2° La pierre tombale de Jean de Beaufremont, tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, 2 m. 25 sur 0 m. 80.

Sur ces deux remarquables pierres tombales, dressées aujourd'hui contre les murs, les défunts sont représentés couchés, les mains jointes, la tête reposant sur un coussin, sous des arcades ouvragées. Comme encadrement, anges et personnages divers. Le tout en gravure. Les têtes, les mains, diverses parties du costume des défunts et des ornements latéraux, étaient en incrustation de cuivre ou de marbre. Ces incrustations ont disparu, laissant à leur place des trous béants.

Ces deux monuments ont été décrits et dessinés avec grands détails dans l'ouvrage de Fontaine mentionné ci-dessous.

3° Une intéressante statue de saint Grat, évêque, en pierre repeinte récemment, 1 m. 40. Ce saint tient sa crosse et la tête de saint Jean-Baptiste. Parait être du XVe s. Elle se trouve dans la chapelle latérale du côté de l'Évangile, dans un retable en bois blanc et doré du XVIIIe s., médiocre.

4° Dans la chapelle latérale opposée, même retable.

5° Un beau cartouche en pierre du XVIIIe s., de Richard des Aubert, prêtre.

6° Un autre cartouche de la même époque, ordinaire.

7° Une statue en pierre (récemment bronzée) d'un évêque, 0 m. 70, XVe s., assez intéressante.

8° Un ange portant un reliquaire. Bois doré et peint, 0 m. 50, XVIIIe s., assez bon.

9° Deux reliquaires en bois doré, 0 m. 40, XVIIIe s., médiocres. Supportés par de belles consoles à fruits, en pierre, XVIe s.

10° Deux bustes (pape et évêque) en pierre récemment bronzée, 0 m. 65, XVIIIe s., assez beaux.

11° Un grand tableau à l'huile représentant saint Pierre et saint Paul. Dégradé, XVIIIe s., 3 m. sur 3 m.

12° Des pierres tombales entières ou en fragments des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe s., dont quelques-unes assez intéressantes.

13° Un caveau dans la chapelle latérale de droite. Ne renferme plus rien.

14° Une statue de sainte Anne et la Vierge en pierre récemment bronzée, 0 m. 90, XVIe s., passable.

Digitized by Google

15° Un ange en bois, récemment bronzé, sur la chaire à prêcher, 0 m. 60, XVIIIe s., médiocre.

16° Un retable en bois blanc et peint, XVIIIe s., avec statue de saint Nicolas en bois doré même époque, 0 m. 90, médiocre.

17° Un Christ bois peint, 1 m. 10, XVIIIe s., passable.

Dans une annexe de l'ÉGLISE (ancienne école libre), statue de saint Sébastien, en pierre, 1 m. 10, XVIe s., médiocre.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent d'assez nombreuses vieilles tombes intéressantes.

* CROIX du village. Soubassement formé de quatre marches, puis d'un socle portant une colonne à fût octogonal avec manchon également octogonal sur lequel sont, dans des niches gothiques, les apôtres et autres personnages. Croisillon avec trèfle ajouré portant le Christ. A droite, la Vierge; à gauche, saint Jean. Le croisillon est couronné par une statuette de saint Michel, avec une autre adossée. Pierre, XVe s., hauteur totale, 5 m. 60.

(*) CROIX sur la route de Beaufremont à Lemmecourt. Soubassement de trois marches portant un petit autel soutenu par un pilier sur lequel est une inscription rappelant l'érection du monument. Sur cet autel, colonne cylindrique à nervures dont le chapiteau porte le croisillon. Sur la face de celui-ci, Christ en croix avec tête de mort au pied. Au revers, Vierge de Pitié soutenue par un ange portant une devise. Pierre, commencement XVIIe s., 4 m. 40.

Bibliographie. — Ch. FONTAINE, *Recueil d'anciennes croix du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., p. 11. — Ch. FONTAINE, *Recueil de différents monuments du diocèse de Saint-Dié*. Saint-Dié, L. Humbert, 1875, gr. in-4°, pp. 14, 15. — J.-C. CHAPELLIER, *Essai historique sur Beaufremont, son château et ses barons*, dans *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1859, pp. 261-396.

Digitized by Google

BELMONT-SUR-VAIR

Chapelle castrale du xv^e^ s., de 12 m. de long sur 8 m. de large. Chœur carré voûté d'ogives à nervures prismatiques reposant sur des consoles.

Dans le fond, fenêtre gothique flamboyant sur les montants de laquelle sont sculptés deux écussons (Serocourt et Anglure), sur la porte d'entrée, deux écussons qui paraissent les mêmes.

La nef est plafonnée en bois.

Elle renferme :

1° Quelques vieilles dalles funéraires sans intérêt.

2° La Vierge et l'Enfant. Statue en pierre dorée du xiv^e^ ou xv^e^ s., médiocre.

3° Saint Sébastien, pierre peinte, 0 m. 80, xvii^e^ s., mauvais.

4° Sainte Barbe, pierre peinte, 0 m. 50, xvii^e^ s., mauvaise.

5° Sainte Anne, pierre peinte, 0 m. 80, xvii^e^ s., mauvaise.

6° Un *Ecce Homo*, pierre peinte, xvii s., 1 m. 20, médiocre.

7° Une Vierge de Pitié, pierre peinte, xvii^e^ s., 0 m. 70, médiocre.

8° Saint Jean, pierre peinte, xvii^e^ s., 0 m. 80, médiocre.

9° Saint Nicolas, bois doré, xvii^e^ s., 0 m. 40, assez bon.

10° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, xviii^e^ s., passable.

11° Une pierre de fondation de Jehan de Serocourt, xvi^e^ s., (caractères gothiques), 0 m. 88 de hauteur, 0 m. 70 de largeur. Très intéressante. Mériterait de passer en 1^re^ catégorie pour un classement.

BLEVAINCOURT

Église moderne et sans intérêt. Le chœur, qui subsiste seul de l'ancienne église, est du xv^e^ s. Il est carré, voûté d'ogives, avec arcs à pénétration directe dans les quatre colonnes engagées dans les angles.

A l'extérieur est pratiquée une niche soutenue, à la clef, par un buste d'homme qui paraît être du xii^e^ s.

On remarque dans cette église :

Digitized by Google

1° Un très bel autel Louis XV avec retable à colonnes torses, six statuettes, de nombreuses têtes d'anges et le Bon Pasteur. Exposition avec statuette représentant l'Ascension. Bois blanc et doré.

2° Un reliquaire de saint A^E et saint G^X (évêque) surmonté de deux bustes de 0 m. 60 de hauteur. Bois peint XVIIIe s., médiocre.

3° Même reliquaire de saint J^D (évêque) et saint F^X.

4° Deux retables d'autels latéraux Louis XV, bois blanc et doré, assez beaux. Dans l'un d'eux, statue de saint Joseph en bois peint, 1 m. 20, médiocre.

5° La Vierge écrasant le Serpent, statue bois peint, XVIIIe s., 1 m. 20, bien drapée, belle.

6° Une chaire à prêcher Louis XV avec panneaux sculptés, assez belle.

7° Sainte Anne et la Vierge, bois doré, 0 m. 80, XVIIIe s., passable.

8° Un tableau de 2 m. de largeur sur 2 m. 50 de hauteur, représentant les quinze mystères du Rosaire, XVIIIe s., médiocre.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, on remarque :

1° Une croix de 1721, de 6 m. de hauteur, avec chapiteau corinthien. Sur le croisillon, le Christ.

2° Quelques vieilles tombes intéressantes.

BRANCOURT

Néant.

BRECHAINVILLE

ÉGLISE moderne et sans intérêt.

Le chœur et la première travée subsistent seuls de l'ancienne église ; ils sont du XVe s., mais ont été altérés par des réparations et remaniements postérieurs.

On remarque dans cette église :

1° Une statue d'évêque en pierre dorée de 1 m. 20 de hauteur, du XVIIe s., ordinaire.

2° La Vierge portant l'Enfant, statue pierre dorée, 1 m. 20, XVIIe s., ordinaire.

Digitized by Google

BULGNÉVILLE. — TOMBE DE JEHAN MARCHANT, CURÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

3° Saint Nicolas, statue bois doré, 1 m. 15, XVIII^e s., ordinaire.

4° Un devant d'autel Louis XIV de 2 m. 50 sur 0 m. 80, en bois sculpté, en partie doré, assez beau.

Dans le CIMETIÈRE autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes intéressantes.

BULGNÉVILLE

Dans l'ÉGLISE, qui est du XVIII^e s. et sans intérêt, on remarque :

(*) A. Une chapelle latérale, seul vestige de l'église primitive, construction du XV^e s. de 4 m. 20 de longueur sur 4 m. 50 de largeur. La voûte ogivale repose sur quatre nervures supportées par les quatre évangélistes (lion, ange, aigle et bœuf). Elle est éclairée dans le fond par une fenêtre ogivale.

Elle renferme :

* 1° Le Sépulcre (fin XV^e s.) occupant une partie du fond. Il est en pierre, jadis polychromée, mais aujourd'hui recouverte de badigeon. Il comprend les personnages suivants, tous grandeur naturelle : Le Christ, Joseph d'Arimathie, Marie mère de Jacques, saint Jean, la Sainte Vierge, Marie-Madeleine, Marie-Salomé et saint Nicodème. A droite, un ange portant une partie des instruments de la passion (entre autres la colonne). Sur la face antérieure du tombeau est scellée une pierre où l'on remarque les traces très effacées d'une peinture à fresque dont on ne distingue plus guère qu'un écusson dans l'angle supérieur gauche, avec croix à trois branches, et un personnage à genoux tenant une banderole sur laquelle est une inscription illisible en belles lettres gothiques. Cette pierre ne paraît pas avoir fait primitivement partie du Sépulcre qui, suivant la tradition, serait un don de la famille du Châtelet.

* 2° Egalement dans le fond de la chapelle, mais détachée du Sépulcre, une statue en pierre, de 0 m. 90 de hauteur, représentant un ange portant la croix et les clous. Elle paraît avoir fait primitivement partie du Sépulcre. Elle devait se trouver à sa gauche, en pendant avec l'ange de droite.

Digitized by Google

* 3° A l'entrée de la chapelle, pierre tombale de Jehan Marchant, curé. Celui-ci y est représenté couché, tenant un calice. Cette pierre tombale, de 0 m. 95 sur 2 m. est d'une bonne conservation, sauf une partie de l'inscription.

B. Un *Ecce Homo* en pierre, de 1605, assez médiocre, hauteur 1 m.

C. Dans le chœur, pierre tombale assez abîmée d'un curé, messire Jehan Bourgeois, représenté les mains jointes, XVe s., 1 m. sur 2 m. 40.

L'HÔPITAL et sa chapelle sont des constructions du XVIIIe s., sans intérêt, qui renferment les objets suivants :

1° Deux statues en bois doré, du XVIIIe s., assez belles, de 1 m. de hauteur, représentant l'une sainte Marguerite et l'autre sainte Thérèse, patronnes de la fondatrice.

2° A l'extérieur, près de la porte d'entrée, plaque funéraire en marbre noir rappelant la fondation de l'hôpital et mentionnant que les fondateurs sont inhumés devant l'autel de la chapelle.

3° Dans la cour, dans un mur du bâtiment, se trouve une niche renfermant un *Ecce Homo* de 1 m. de hauteur, en pierre, du XVIIe s.

CERTILLEUX

ÉGLISE. Clocher entre chœur et nef. De chaque côté du clocher, des chapelles latérales forment transept. Le chœur est rectangulaire. Il est, comme les chapelles latérales et le soubassement du clocher, voûté d'ogives à arcs polygonaux reposant sur colonnes à chapiteaux ou consoles. Toute cette partie est du XVe s. Oculus dans le chœur. Sur la clef de voûte de la chapelle de la Vierge, date illisible. La partie supérieure du clocher est de construction moderne. La nef est aussi du XVe s., mais elle a été remaniée et allongée en sorte qu'il ne reste, de la construction primitive, que deux petites fenêtres vers le transept, les traces de deux passages qui la faisaient communiquer avec le transept et, sur le côté méridional, la porte, à arcature gothique, précédée d'un porche voûté d'ogives et soutenu, sur

Digitized by Google

CERTILLEUX. — PIERRE TOMBALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

le devant, par deux piliers cylindriques contrebutés par des contreforts. Sur chacun de ces piliers on lit la date 1588 avec nom ou initiale.

On remarque dans cette église :

1° La pierre tombale d'Agnès, femme de Jean Poirot de Waudegney. La défunte y est représentée couchée, les mains jointes. La personne et les inscriptions sont en partie effacées; néanmoins cette dalle funéraire est encore très intéressante; elle est du XVe s.

2° Deux autres pierres tombales dont les figures et inscriptions ont à peu près complètement disparu. L'une serait la sépulture de Jehan Poirot, curé de Certilleux, fils d'Agnès, qui repose dans la tombe voisine ; elles sont également du XVe s.

3° Quelques autres pierres tombales, entières ou en fragments, usées et sans intérêt.

4° Une chaire à prêcher en bois sculpté, avec les quatre évangélistes, XVIIIe s., médiocre.

5° Un retable en bois blanc et doré à colonnes à chapiteaux corinthiens, XVIIIe s., médiocre.

6° La Vierge, statue bois doré, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

7° Saint Jean-Baptiste, statue pierre, 0 m. 90, XVIe s., assez intéressante.

8° Un Christ en bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., assez bon.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

Chapelle de saint Martin, à 300 mètres au-dessus du village. Edifice rectangulaire du XVe s., de peu d'intérêt. Voûte à nervures polygonales. Dans le fond, fenêtre ogivale bouchée. Porte en arc brisé.

Elle renferme une statue de la Vierge, en bois peint, de 1 m. de hauteur, XVIIIe s., médiocre.

CHATENOIS

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Saint Roch, statue bois doré, 0 m. 75, XVIIIe s., assez bon.

Digitized by Google

2° Saint Nicolas, statue bois doré, 1 m. 60, XVIIIe s., mauvais.

3° Deux reliquaires du XVIIIe s., en bois avec applications de cuivre, assez curieux.

Dans le presbytère, ancienne abbaye du XVIIIe s., avec un long corridor formant promenoir, on remarque :

* Les belles boiseries XVIIIe s. de la sacristie, installée dans une pièce contiguë à l'église, de 5 m. sur 5 et 4 de hauteur.

Dans l'ancien CIMETIÈRE, autour de l'église, on remarque :

* 1° La croix de cimetière. Pierre, 3 m. 70, XVe s.

Dans la partie haute : sur la face le Christ en croix, encadré d'un cercle orné de trois fleurons et de quatre petites accolades ; à droite du Christ, la Vierge. Le personnage de gauche manque. Au revers, dos à dos, avec le Christ, saint Pierre portant une énorme clef. Cette partie repose sur un fût octogonal. Sur les quatre faces d'une pierre formant bossage, des accolades soutenues par de petites colonnes forment niche et abattant. A l'ouest saint Vincent, au nord saint Jean, à l'est sainte Barbe et sa tour, au sud un évêque. Dans le bas, sur un cul-de-lampe, une Pietà. La partie basse du fût est carrée. Soubassement octogonal.

2° Un grand nombre de vieilles tombes assez intéressantes.

* CROIX dans la ville. Pierre, 4 m. 35, socle contourné supportant une colonne cylindrique autour de laquelle est enroulée une branche de figuier. Chapiteau corinthien soutenant une double console au centre de laquelle est, sur une face, une inscription mentionnant l'érection (1746); au revers, une tête d'ange. Croisillon portant sur la face le Christ, au revers la Vierge et l'Enfant, soutenue par une console à tête d'ange.

* CROIX de Manecourt. Pierre, 5 m. Soubassement carré, partie basse carrée. Fût octogonal, avec inscription relatant l'érection et date 1554. Vers le haut, deux évêques, en bas-relief. Sur la face, le Christ, accompagné de saint Jean et saint Claude placés sur des culs-de-lampe ; à leurs pieds sont les donateurs à genoux. Au revers, dos à dos avec le Christ, saint Pierre

Digitized by Google

tenant une énorme clef, soutenu par un ange formant console et tenant un écusson. Dos à dos avec les saintes femmes : sainte Barbe et saint Remy. La légende INRI est sur une banderole soutenue par deux anges.

(*) Croix au Haut Bourg, dite croix de saint Marc. Pierre, 5 m. 50. Bloc reposant sur trois marches. Sur chacune des faces de ce bloc est gravé un chiffre. L'ensemble de ces chiffres donne la date de l'érection, 1584. Fût cylindrique terminé par un pinacle à quatre pans, avec statuettes de saints. Au-dessus, une double console soutenant le croisillon portant sur la face le Christ et au revers la Vierge et l'Enfant soutenue par une tête d'ange formant console. Quatre saints (dont saint Pierre), accolés dos à dos, sont aux côtés du croisillon. Cette croix a été restaurée en 1824, ainsi qu'on le constate par cette date gravée sur la console. Peut-être toute la partie supérieure, qui est d'un travail assez grossier, serait-elle entièrement de cette époque. L'ensemble est élégant.

(*) Croix de Valaincourt. Pierre, 5 m. 40, XVIe s. Sur petit autel, fût d'abord carré puis octogonal, orné vers le sommet de quatre petites statuettes en bas-relief représentant saint Pierre et trois autres saints. Le fût est couronné par un socle carré, aux angles duquel sont les quatre évangélistes (un d'eux manque). Le croisillon, soutenant le Christ en croix, est au milieu.

Débris de croix, au hameau de Valaincourt, à l'extrémité du côté de Châtenois. Croisillon en pierre gisant à terre, portant d'un côté le Christ, de l'autre saint Pierre, XVe s., 0 m. 65.

Bibliographie. — Abbé Ch. Chapelier, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit., pp. 83-88.

CHATILLON-SUR-SAONE

Église moderne et sans intérêt. Le chœur renferme quelques parties anciennes, du XIVe s., particulièrement ; à l'intérieur, deux chapiteaux bien conservés.

Digitized by Google

Sur le mur du côté gauche de l'église, à l'extérieur, se trouve l'inscription suivante, provenant de l'ancienne construction :

COCHLEA LEGATO PRÆSENS CONSTRVCTA PIORVM EST RO
QVOS ALTO XPSIEXIT IN ÆTERE BEET AMEN 1592

GA CERES MORITVR DV NASCOR COCHEA
PAX REDIT IN TERRAS MARTE SILENTE FE

L'auteur a paru vouloir faire deux distiques, autant qu'on peut en juger malgré la difficulté de lire certains mots et la présence de mots inachevés qu'on ne s'explique pas.

La première de ces inscriptions fait connaître que la présente tour à été élevée aux frais des fidèles. Elle souhaite à ceux-ci le bonheur éternel.

La seconde, plus difficile à interpréter, semble dire que la tour en question a été construite à l'automne (ceres moritur) et à un moment où la paix succédait à la guerre. D'après la date 1592, cette allusion ne pourrait guère s'appliquer qu'aux guerres de religion ; quoi qu'il en soit, il est assez curieux de faire à ce sujet un rapprochement avec ce que dit Victor Hugo, dans *Le Rhin* de l'église Notre-Dame de Châlons :

« Dans la lanterne où je suis monté, j'ai trouvé cette inscription gravée dans le plomb à la main et en écriture du seizième siècle : Le 28 août 1580 la paix a été publiée à Châlons. »

A l'extérieur, un ancien bénitier octogonal, portant la date 1562, sert de gouttière.

On remarque dans cette église :

1° Un très beau retable, à l'autel principal, en bois doré et peint, de la fin du XVIIIe s., de 6 m. de hauteur, avec un beau Christ en ivoire, de 0 m. 35 de hauteur, du XVIIIe ou XIXe s.

2° Un retable très intéressant, sur l'autel latéral de droite, en bois doré et peint, surmonté d'un dais, daté de 1734. Dans ce retable sont incrustés trois tableaux à l'huile, plus un petit médaillon également peint à l'huile, tous assez bons, qui paraissent plus anciens que le retable et qu'on peut attribuer à la fin du XVIe s. ou au commencement du XVIIe s., vu le costume des personnages dont un porte la fraise. Ces tableaux formaient probablement triptyque avant d'avoir été encastrés dans le retable actuel. Ces peintures représentent : au milieu saint

Digitized by Google

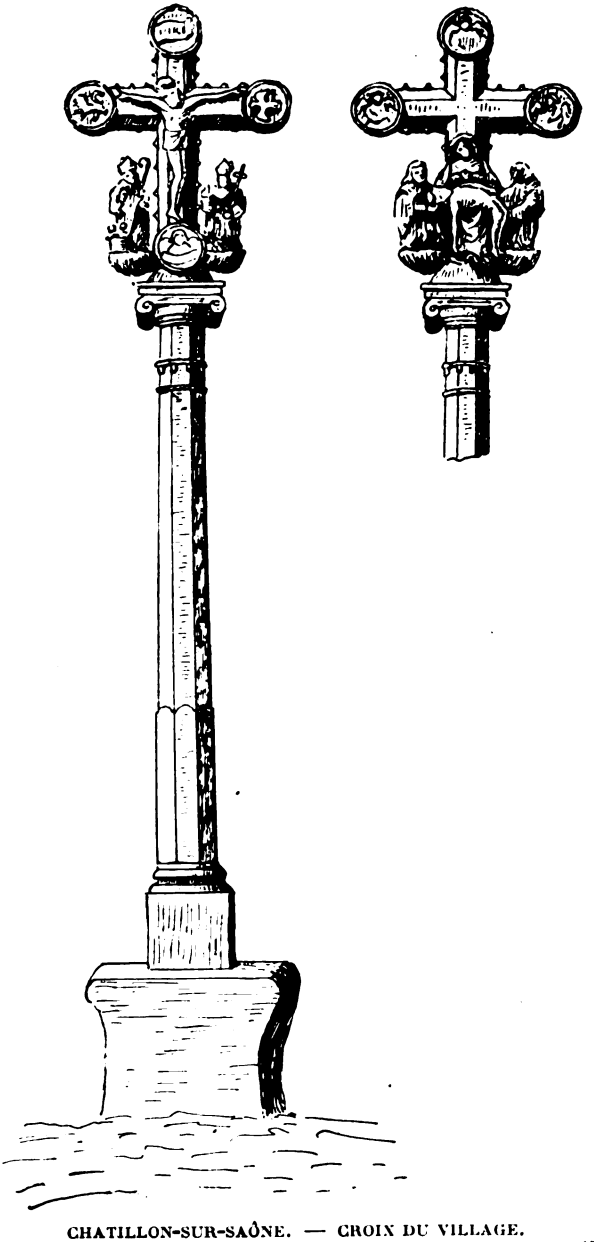

CHATILLON-SUR-SAÔNE. — CROIX DU VILLAGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Georges terrassant le dragon ; à droite, saint Nicolas avec un donateur ; à gauche, saint Jean avec un autre donateur. Dans le médaillon, le Père Éternel portant dans ses bras son Fils ; au-dessus, une Colombe.

3° Un Christ du XVIIe s. en bois peint, 1 m., médiocre.

Dans le CIMETIÈRE, on remarque :

1° La croix de cimetière. Se compose d'une table cubique surmontée d'une colonne à base carrée portant la date 1719. Quatre têtes aux angles ; une guirlande de feuilles est enroulée sur la partie inférieure du fût. Celui-ci est couronné par un chapiteau corinthien supportant une croix terminée par des roses, portant d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge les mains jointes.

2° Deux chapiteaux romans, assez intéressants, provenant probablement de l'ancienne église, se trouvent sur le mur du cimetière, de chaque côté de la porte d'entrée.

Dans le mur du jardin du PRESBYTÈRE sont scellés plusieurs morceaux de sculpture intéressants, parmi lesquels des écussons (armoiries de Lorraine et autres) des couronnements de fenêtres (gothique flamboyant) provenant sans doute de l'ancienne église et un fragment d'inscription romaine : ERIAR.

CROIX sur le chemin de Grignoncourt, à 200 m. de Châtillon, fin XVIIe s. ; d'un côté, le Christ ; de l'autre, la Vierge mère.

* CROIX de carrefour, au centre du village. Fin XVIe ou commencement XVIIe s. Très intéressante. D'un côté, le Christ accompagné de deux évêques ; de l'autre, une Pietà accompagnée de deux personnages à genoux. Aux extrémités du croisillon, dans des médaillons, évangélistes et anges.

CHERMISEY

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque : Un Christ en bois peint en blanc, XVIIIe s., 1 mètre, passable.

Digitized by Google

CIRCOURT

ÉGLISE. Clocher entre nef et chœur ; pourrait être du XIIe s., mais ne paraît pas antérieur ; a été remanié dans la suite et ne présente plus, à l'extérieur, aucun caractère.

Abside (rectangulaire) et transept XVe ou XVIe s., arcs d'ogives à nervures polygonales, à pénétration directe dans les colonnes engagées. La date 1634 qui se trouve sur une des clefs de voûte du transept paraît être une date de restauration. Oculus bouché dans le fond du chœur. Nef XVIIIe s. sans intérêt, sauf la porte, gothique XVe s., à colonnes annelées, mais très mutilée et remaniée au XVIIIe s. En dessus se trouve, dans une niche, une statue de saint Michel en bois peint, très dégradée, 0 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

On remarque dans cette église :

1° Une pierre tombale, derrière l'autel, avec une assez longue inscription en partie effacée, XVIe ou XVIIe s.

2° Une inscription de fondation.

3° Deux retables en bois blanc et peint, à colonnes torses, assez ordinaires, XVIIIe s.

4° Un tableau à l'huile représentant saint Michel, 1 m. 50 sur 2 m. 50, XVIIIe s., médiocre.

5° Saint Nicolas, statue bois peint, 0 m. 70, XVIIIe s., passable.

6° Deux petits retables à colonnes torses en bois peint, 1 m. sur 1 m. 50, XVIIIe s., assez ordinaires.

7° Un Christ bois peint, XVIIIe s., 1 m. 20, assez bon.

8° Un retable bois blanc et peint, à colonnes torses. Au milieu saint Sébastien, statue en bois peint, 0 m. 90, médiocre, XVIIIe s.

9° Sur les combles, restes d'un retable, XVIIIe s., en bois peint et doré avec quatre statuettes en bois de 0 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, deux ou trois vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

(*) CROIX du village. Fût cylindrique surmonté d'un chapiteau puis d'une console portant le croisillon chargé du Christ.

Digitized by Google

A droite, la Vierge ; à gauche, saint Jean. Inscription dédicatoire de 1629. A la partie inférieure, petit autel en pierre, hauteur, 3 m. 85.

(*) Croix du hameau de Brechaincourt. Partie haute formée d'un ovale ajouré, à quatre pointes saillantes et rentrantes, cerclé d'une cordelette, couronné d'une statuette de saint Michel mutilée, flanqué de deux bras fleuronnés. Dans cet ovale est inscrite une croix sur laquelle se trouve d'un côté, le Christ, de l'autre, la Vierge portant l'Enfant ; de chaque côté du Christ était un saint (l'un manque). Aux pieds du Christ et de la Vierge, donateurs à genoux. Cet ovale est supporté par une sorte de pinacle à quatre faces, sur chacune desquelles un arceau gothique abrite un personnage (saint Pierre, saint Nicolas, saint Jean-Baptiste, un évêque), fût cylindrique, base cubique, 4 m. 30, XVe s.

Bibliographie. — Georges Durand, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 32, 72, 73, 76, 82, 111.

CLÉREY-LA-COTE

Église. Chœur rectangulaire, XVIe s., voûtes à nervures polygonales, fenêtres modernes. Le surplus est du XVIIIe s. et sans intérêt ; sur la porte du clocher, on lit la date 1763. On y remarque :

1° La pierre tombale de Didier Vollan, bien conservée ; sur le pourtour, inscription funéraire avec date 1545 ; au centre, un soc de charrue, 0 m. 90 sur 1 m. 90. Intéressante.

2° La pierre tombale de Jeanne le Camus de Courcelles, épouse de Jean-Elie de Cholet, seigneur de Longeau et Broutin, 1773.

3° Quelques autres pierres tombales de moindre intérêt, entre autres une du XVIe s., sur laquelle est gravé un personnage à peu près effacé.

4° Sous le clocher, un cartouche funéraire, avec encadrement assez beau, de Catherine de Monteval, épouse de Louis le

Digitized by Google

Camus de Courcelles, seigneur de Clérey-la-Côte, etc., 1709, 0 m. 60 sur 0 m. 80.

5° Saint Sébastien, statue pierre peinte, 1 m. 60, XVIIIe s., assez bonne.

6° Un Christ bois peint, XVIIIe s., 0 m. 25, passable.

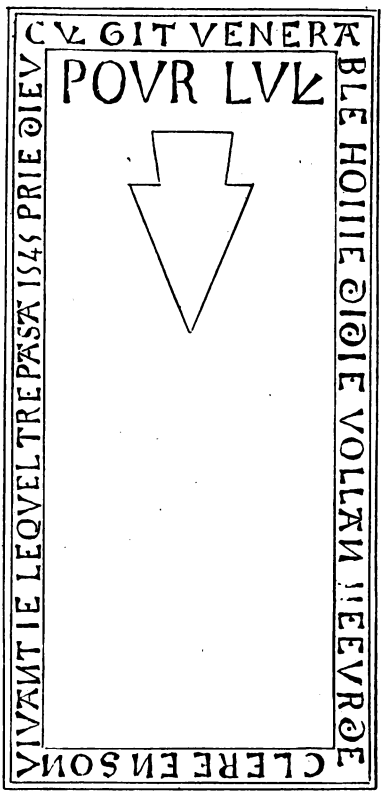

CLÉREY-LA-CÔTE. — PIERRE TOMBALE.

7° Un Christ bois peint, XVIIIe s., 0 m. 90, passable.

8° Un retable en pierre du XVIIIe s., à colonnes à chapiteaux corinthiens ; au milieu, statue de 1 m. 50 d'un évangéliste (?), avec un ange à ses pieds, le tout passable.

9° Deux bâtons de confrérie en bois peint, avec la Vierge et l'Enfant, 0 m. 30, XVIIIe s., passables.

Digitized by Google

10° Une cuve baptismale en pierre de 0 m. 70 de largeur sur 0 m. 45 de hauteur, carrée, ancienne, mais sans caractère.

* 11° Une très belle statue en pierre (récemment repeinte) du XIVe s., 1 m. 30. Représente la Vierge tenant l'Enfant sur son bras droit et le faisant lire dans un livre.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

COURCELLES-SOUS-CHATENOIS

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

* 1° Un retable des douze apôtres, en pierre peinte, 2 m. 10 sur 0 m. 70, XVIe s., travail grossier, mais ensemble assez intéressant. Au centre, couronnement de la Vierge ; à droite, 6 apôtres dans des niches ; à gauche, idem.

2° Un Christ bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

Dans le nouveau CIMETIÈRE, on remarque la croix de cimetière, qui est de 1742. Elle est de peu d'intérêt.

* CROIX de chemin, sur le chemin de Courcelles à Balléville, pierre, 3 m. 60, XVIe s. Sur petit autel, fût octogonal, orné d'un côté d'un *Ecce Homo*, de l'autre de saint Laurent. Sur le croisillon, le Père Éternel tient une croix sur laquelle est le Christ. En dessous, un ange qui porte une devise forme console. Donateur à genoux ; au revers, Vierge de Pitié avec la donatrice à genoux.

Bibliographie. — Abbé Ch. CHAPELIER, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit. pp. 97, 98.

Digitized by Google

COUSSEY

ÉGLISE. 1° Façade. Pignon XII^e s., rampant décoré de petites arcatures, fenêtre haute plein cintre, portail (colonnes et chapiteaux refaits), archivolte à boudins et bâtons brisés. Les pentures en fer de la porte sont remarquables et datent probablement, elles aussi, du XII^e s. Sur les pignons des bas côtés, rampant décoré, soutenu à une extrémité par un corbeau, petite baie plein cintre dans l'axe.

2° Nef, XII^e s., trois travées avec bas côtés, non voûtée à l'origine. La voûte date du XV^e s., ainsi que le relate une inscription sur une clef de voûte (1475) ; cette inscription est moderne, mais elle a été exactement copiée sur l'ancienne qui a été détruite lors de la restauration de 1904, dans laquelle on a remis à neuf tout l'intérieur. Du XII^e s., il subsiste dans cette partie les grandes arcades de la nef, une ancienne porte, sur le bas côté sud, aujourd'hui murée, avec archivolte à bâtons brisés, tympan mutilé, chambranle décoré, et les murs gouttterots de la nef avec petites baies plein cintre (murées).

3° Clocher, XII^e s. Les faces Est, Sud et Nord sont percées de deux étages de baies géminées avec archivolte décorée et reposant sur colonnes (dont plusieurs torses) avec chapiteaux et bases ; dans chaque baie, deux autres plus petites. Les deux étages sont séparés par une corniche à modillons. Sur la paroi Est, traces de l'ancien chœur, qui était circulaire et de petites dimensions.

4° Transept et chœur, viennent à la suite du clocher. Ils sont du XV^e ou XVI^e s., gothique flamboyant, fenêtres de belles dimensions.

Le transept, le chœur, le clocher et la porte sont en 1^re catégorie. Le surplus en seconde.

A l'extérieur, on remarque, appuyées contre le mur :

* 1° La dalle funéraire de Désiré (ou Didier) Moriset, XV^e s., intéressante.

2° Une autre dalle, de Thévenot, dit Horda, de Gouécourt, XVI^e s., assez intéressante.

Digitized by Google

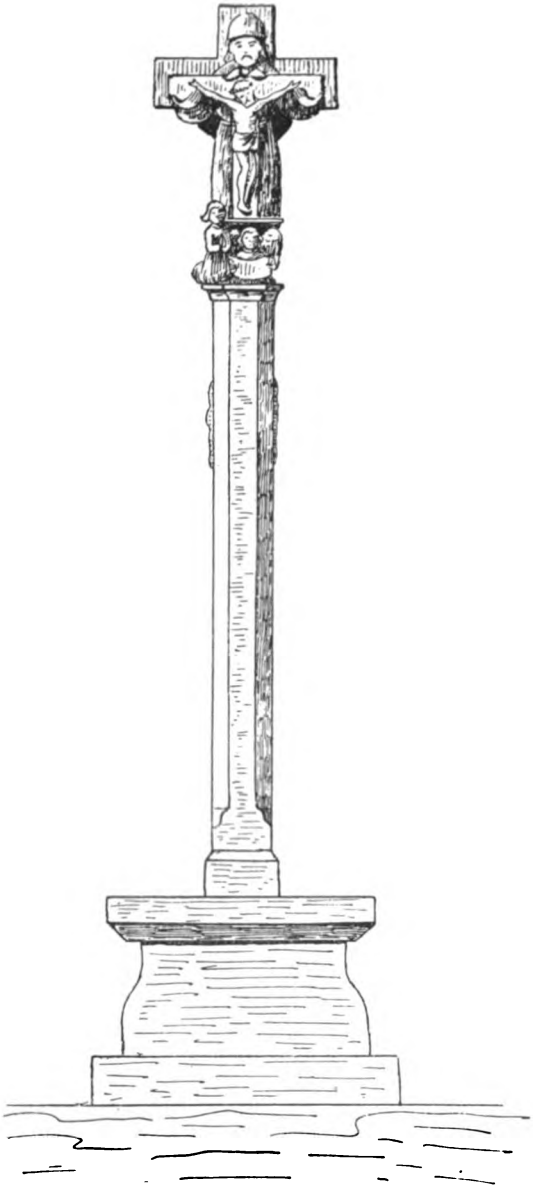

COURCELLES-SOUS-CHATENOIS. — CROIX DE CHEMIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

On remarque à l'intérieur de l'église :

* Une cuve baptismale du XIIe s., ou même peut-être d'une époque antérieure, taillée dans un bloc de pierre de 1 m. de côté et 0 m. 80 de hauteur environ. Deux faces sont nues ; sur les deux autres, croix montée sur une hampe et accostée de losanges inscrits les uns dans les autres. Les angles sont ornés de colonnettes avec chapiteaux informes.

Au PRESBYTÈRE se trouve un cartulaire de 1511, sur parchemin, mentionnant les rentes de l'église de Notre-Dame de Coussey, (11 feuilles).

Bibliographie. — Abbé CHAPELIER, *Archéologie et épigraphie de l'église de Coussey*, dans *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1886, pp. 379-392. Mgr X. BARBIER DE MONTAULT, *Une excursion archéologique dans les Vosges*, dans *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1890, pp. 146-148. Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 16, 21, 22, 25. 26, 31, 32, 38, 41, 60, 73, 89, 90, 96, 97, 99, 100, 103, 104, 111, 114, 121, 122, 123, 127, 177-184.

CRAINVILLIERS

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Un tableau, copie de Van Dyck, donné par l'Empereur en 1860, représentant Anne d'Autriche donnant un successeur à la Couronne de France, assez bon, mais en complet état de délabrement.

2° Sainte Anne et la Vierge, bois doré, 0 m. 45, XVIIIe s., mauvais.

3° Un Christ bois peint, 1 m. 10, XVIIIe s., médiocre.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

Croix du cimetière, 4 m. 50, 1755, assez intéressante ; colonne cannelée cylindrique, surmontée d'un chapiteau corinthien, sur lequel est la croix, portant d'un côté le Christ, de l'autre le roseau et la lance.

Digitized by Google

DAMBLAIN

(*) Église. Elle paraît, dans son ensemble, être du XVe s. Nef et collatéraux à cinq travées, sans transept. Clocher latéral. Chœur à cinq pans. Longueur 32 m., largeur 20 m.; hauteur de la nef 13 m., des bas côtés 5 m. 75. Le clocher est ornementé de gargouilles. On y pénètre par un escalier extérieur en tourelle. La partie supérieure est du XVIIIe s. ou du moins a été remaniée à cette époque. Le chœur est éclairé par trois belles fenêtres gothique flamboyant.

La nef est voûtée d'ogives, avec arcs de section polygonale, à pénétration directe dans les piliers, qui sont cylindriques. Les bas côtés sont de la même époque et de la même ordonnance. Ils sont éclairés par des fenêtres gothique flamboyant.

Une corniche bourguignonne couronne tout l'édifice.

La porte latérale de droite est protégée par un auvent assez curieux.

Dans cette église sont de vieilles pierres tombales intéressantes et une inscription de fondation de messe, derrière le confessionnal.

On y remarque en outre :

1° Un très bel autel Louis XV, en bois doré, à colonnes corinthiennes avec tabernacle. Par derrière sont trois statues de 2 m. de hauteur, en bois doré et peint, de la même époque, représentant saint Nicolas, saint Jean-Baptiste et saint Benigne.

2° De belles boiseries de chœur, en bois sculpté peint, XVIII s. Aux coins sont deux anges à genoux, de 0 m. 80 de hauteur, dans des niches.

3° A l'autel de droite, beau retable bois doré et peint du XVIIIe s., avec belle statue en bois de la Vierge présentant l'Enfant, de 1 m. 40 de hauteur, de la même époque.

4° Un Christ, bois peint, XVIIIe s., médiocre, 1 m. 20.

5° Une chaire à prêcher en bois sculpté, soutenue par trois aigles, XVIIIe s., intéressante.

6° La Vierge avec l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 50, XVIIIe s., passable.

Digitized by Google

DARNEY-AUX-CHÊNES. — CLOCHE.

Inscription de la cloche.

1713 FONDVE ET BENITE POUR LA MAISON DES RECOLLETS DE LIFFOL LE GRAND J'AI EV POVR PARRAIN HAVLT ET PVISSANT SEIGNEUR CHARLES FRANÇOIS LABBÉ CHEVALIER BARON DE BEAVFREMONT SEIGNEUR DE LIFFOL LE GRAND ET DE VILLOVXEL GRAND CONSEILLER D'ÉTAT DE S. A. R. PREMIER PRÉSIDENT DES COMPTES DE LORRAINE ET POVR MARRAINE TRÈS VERTUEVSE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE ANNE DE TRAVAGNY ABBESSE DE L'ABBAYE DE L'ÉTANCHE.

Digitized by Google

Digitized by Google

7° Sainte Anne, statue bois doré, XVIII^e s., 0 m. 35, passable

8° Des fonts baptismaux du XVII^e ou XVIII^e s., assez beaux, en pierre.

9° Un tableau de 2 m. de largeur sur 2 m. 50 de hauteur, représentant les quinze mystères du rosaire, XVIII^e s., passable.

10° Un Christ en pierre polychromée. Au pied, un ange porte un écusson aux armes de Lorraine, XV^e s., 3 m., assez beau.

Croix près du cimetière, avec inscription de 1769, sans grand intérêt. D'un côté le Christ, de l'autre la Vierge.

Bibliographie. — Georges Durand, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit. p. 55.

DARNEY-AUX-CHÊNES

Dans l'Église, petit édifice moderne sans intérêt, on remarque :

* 1° Une cloche de 0 m. 72 sur 0 m. 60, de 1713, avec inscription.

2° Au-dessus de la porte d'entrée, à l'extérieur, un bas-relief en pierre de 0 m. 40 de hauteur, grossièrement sculpté, représentant le Père Éternel ; à ses cotés, le donateur à genoux. Époque indéterminée.

3° Saint Joseph, statue bois peint, 0 m. 70, XVIII^e s., passable.

4° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 70, XVIII^e s., passable.

5° Un Christ, bois peint, XVIII^e s., 0 m. 70, mauvais.

6° Deux retables d'autel avec colonnes à chapiteaux corinthiens, bois blanc et doré, XVIII^e s., ordinaires.

7° L'autel principal, avec tabernacle et exposition en bois blanc et doré, XVIII^e s., assez beau.

8° Un grand retable en bois blanc et doré. Au milieu se trouve un panneau en bois représentant, en bas-relief, saint Nicolas et un autre saint, XVIII^e s., assez beau.

Dans le cimetière, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

Digitized by Google

DOLAINCOURT

Église. Petite construction du XVIe s., à deux travées ; arcs polygonaux à pénétration directe dans piliers à nervures.

On y remarque :

1° Sur la porte d'entrée, une statue de la Vierge portant l'Enfant ; à ses pieds, deux donateurs à genoux. Pierre, 0 m. 80, XVIIe s., assez curieuse.

2° En dessous, sainte Barbe, tenant dans sa main droite une tour et dans sa gauche une palme, statue pierre, 0 m. 40, XVIe s., médiocre.

3° Saint Quirin, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., ordinaire.

4° Un bâton de confrérie, bois peint, avec statuette de la Vierge et de l'Enfant, 0 m. 25, XVIIIe s., passable.

5° Un bâton de confrérie, bois doré, avec statuette de saint, 0 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

6° Un autel et retable en bois doré et peint, colonnes à chapiteaux corinthiens. Au milieu, niche avec saint en bois doré, 1 m. 50, le tout du XVIIIe s., assez beau.

7° Saint Laurent, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., ordinaire.

8° Un cartouche avec inscription, en pierre, XVIIe s., assez bon.

9° Sainte Anne et la Vierge, bois peint, 0 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

* Croix du cimetière. Pierre, 4 m. 55, XVIe s. Fût octogonal orné à la base d'un *Ecce Homo* et, vers le sommet, du donateur à genoux, de saint Laurent, sainte Barbe et saint Nicolas ; sur le croisillon, d'un côté le Christ, de l'autre, Vierge de Pitié. Au sommet, saint Michel terrassant le dragon ; à droite du Christ, la Vierge ; à sa gauche, saint Jean, sur de petites consoles demi-sphériques.

* Croix devant l'Église. Pierre, 6 m. 60, XVIe s. Sur petit autel, fût octogonal. A sa base, le Christ à la colonne, avec inscription « ecce Homo ». Un peu plus haut, deux anges portant des écussons sur lesquels sont les instruments de la passion.

Digitized by Google

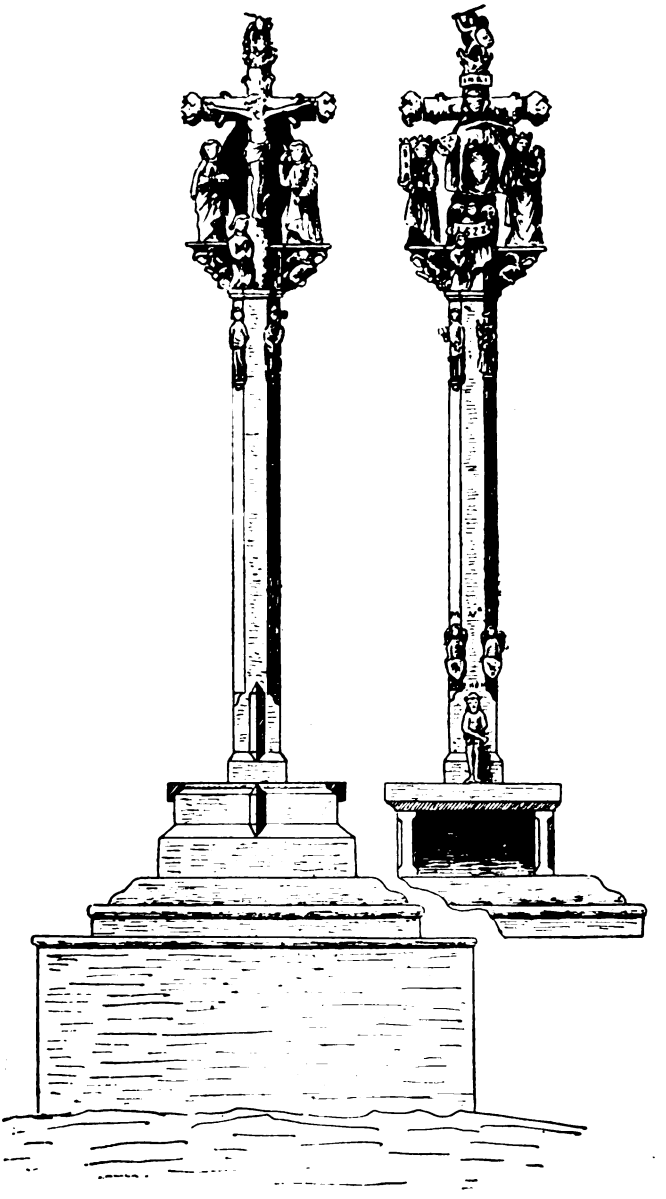

DOLAINCOURT. — CROIX DEVANT L'ÉGLISE.

Digitized by Google

Digitized by Google

En dessus, date 1522. Vers le sommet, saint Sébastien, saint Martin de Tours, saint Laurent et saint Éloi. Croisillon surmonté de saint Michel, terrassant le dragon. Il porte sur la face le Christ, avec donateur à genoux, à ses pieds ; au revers, une Vierge de Pitié, soutenue par une console représentant un ange portant une banderole avec date 1522 ; au pied, donateur à genoux ; aux côtés du Christ, Vierge et saint Jean ; aux côtés de la Vierge, sainte Barbe et la Vierge.

(*) Croix sur le chemin de Dolaincourt à Neufeys. Pierre, 3 m. 10, XVIe s. Fût octogonal ; sur le croisillon, d'un côté, le Christ avec le donateur à genoux à ses pieds (la tête manque). Au revers, soutenue par une console représentant un ange tenant une banderolle, la Vierge portant sur son bras gauche l'Enfant ; celui-ci tient un livre ; son pied gauche est soutenu par la Vierge. Au sommet, sujet aujourd'hui informe.

Bibliographie. — Abbé Ch. Chapelier, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit. pp. 98-101.

DOMBROT-SUR-VAIR

Église reconstruite en 1778, sans intérêt.

On y remarque :

1° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., assez bon.

2° Saint Nicolas. Pierre peinte, XVIIIe s., 1 m., médiocre.

3° Quelques fragments de pierres tombales de peu d'intérêt.

DOMMARTIN-SUR-VRAINE

Église. Chœur pentagonal gothique flamboyant, XVIe s. Il est éclairé par trois grandes fenêtres ; voûté d'ogives à nombreux compartiments. Arcs à nervures prismatiques, à pénétration directe dans les colonnes engagées. A gauche, chapelle rectangulaire, même époque, communiquant avec le chœur par une grande arcature à plein cintre, éclairée par une fenêtre en arc brisé. Elle est voûtée d'ogives avec arcs à nervures prismatiques reposant sur des consoles.

Digitized by Google

(*) A droite, chapelle funéraire de la fin du XVIe s., style Renaissance, se composant d'un rectangle voûté à plein cintre, à nervures prismatiques reposant sur consoles, précédé d'une porte monumentale, couverte sur le devant ainsi que sur les faces latérales intérieure et extérieure d'ornements Renaissance très finement sculptés. Cette porte est surmontée d'un encadrement rectangulaire, orné de lambrequins largement traités, au milieu desquels se trouvait un motif (écusson ?) qui a été mutilé.

Le surplus de l'église est du XVIIIe s.

On y remarque :

1° Une cuve baptismale du XVe s., en pierre, forme ciboire octogonal, portant sur ses faces des écussons, des ornements gothiques et géométriques ; intéressante.

2° Deux bénitiers en pierre, cylindriques, avec manchon octogonal mouluré en haut et en bas, XVe s., 1 m., assez intéressants.

3° Un Christ bois peint, 1 m., XVIIIe s., mauvais.

4° Une chaire à prêcher, en bois sculpté, avec les quatre évangélistes sur les panneaux, un ange au-dessus, XVIIIe s., passable.

5° Deux grands retables en bois sculpté, XVIIIe s., assez bons.

6° Un tableau à l'huile de 2 m. 10 de largeur sur 1 m. de hauteur, représentant la Cène, assez bon, intéressant, paraît être du XVIe s.

7° Un tableau à l'huile de 2 m. sur 3 m. 50, représentant un évêque ressuscitant un enfant, XVIIIe s., passable.

* Une statue de la Vierge, remarquablement belle, en pierre, 1 m. 35, XVe s. La Vierge, dont le buste et la tête sont fortement penchés à droite, relève de son bras droit son manteau ; sur son bras gauche elle porte l'Enfant. Celui-ci tient un fruit dans sa main gauche ; de la droite il tire l'écharpe de sa mère. Certaines parties du costume sont ajourées par en dessous. Elle a été repeinte récemment.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent un grand nombre de vieilles tombes intéressantes.

Digitized by Google

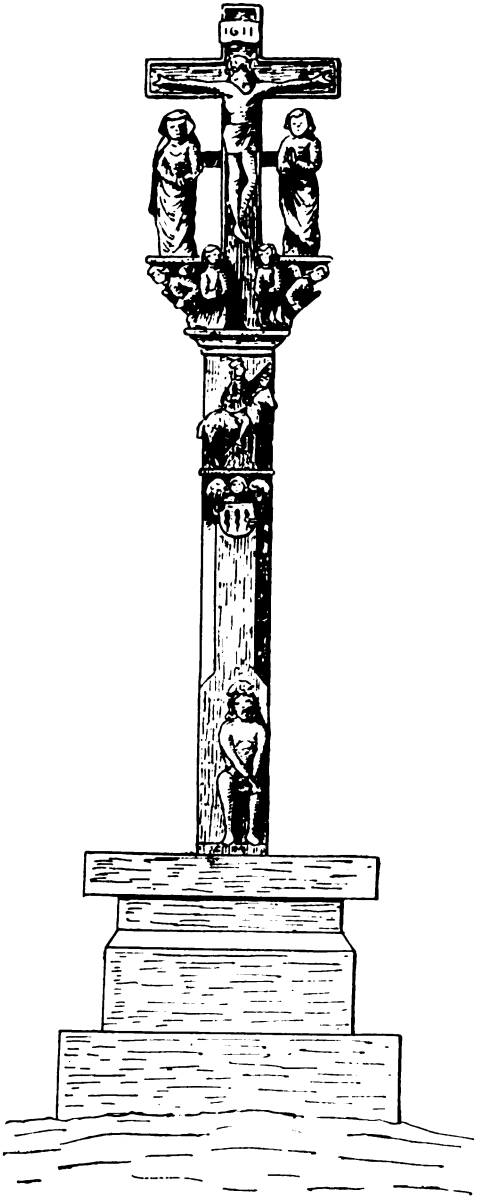

DOMMARTIN-SUR-VRAINE. — CROIX DU VILLAGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

* Croix du village. Soubassement formant table, sur lequel repose un fût octogonal dans le bas duquel est le Christ à la colonne. Sur le haut est adossé un saint Martin à cheval, reposant sur un cul-de-lampe (ange portant un écusson). Le fût porte le croisillon sur lequel sont, d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge et l'Enfant. Aux côtés du Christ, la Vierge et saint Jean. Adossés à ceux-ci, saint Nicolas et une sainte portant une palme. Ces quatre saints sont supportés par des corbeaux (anges portant des écussons). Aux pieds du Christ, les deux donateurs. Pierre, 4 m. 25, XVIe s.

DOMREMY-LA-PUCELLE

Église. L'infrastructure est, tout au moins en partie, du XIIe s. Brûlée au XVe s. par les Bourguignons, elle a été ensuite remaniée ou plutôt réédifiée complètement à diverses époques. La date 1582, inscrite sur la clef de voûte de la 1re travée du bas-côté droit, celle 1586 sur le pilier du clocher donnant sur la 2e travée du bas côté droit, celles 1698 et 1585 sur les 1re et 2e travées du bas-côté gauche, relatent les principales époques de ces reconstructions et remaniements. En 1824, on construisit le chœur actuel à l'endroit où était le portail ; on ouvrit un nouveau portail dans le mur de la tour, du côté de la route, et la travée occidentale fut allongée en transept par deux chapelles latérales. En 1904, une nouvelle réparation a simplement consisté à approprier et consolider l'édifice ; elle n'en a pas modifié la disposition générale.

On remarque dans cette église :

1° Un ange, statue bois, 0 m. 80, XVIIIe s., passable.

2° Saint Elophe, statue pierre, 0 m. 90, 1709, médiocre.

3° Saint Remy, statue pierre, 1 m. 10, XVIIIe s., mauvaise.

4° Deux autels latéraux en pierre, commencement XVIIe s., beaux. Dans celui de droite, statue de la Vierge, en pierre, même époque, 1 m. Celle-ci proviendrait de la chapelle de N.-D. de la Pucelle, au bois chenu, détruite par les Suédois.

5° Sainte Anne et la Vierge, statue en pierre, 1 m., XVIIIe s., assez belle.

Digitized by Google

6° Un bénitier cylindrique, de 1 m. de hauteur, en pierre, sans caractère ; on prétend qu'il est contemporain de Jeanne d'Arc.

7° Une pierre tombale très effacée.

DOMREMY-LA-PUCELLE. — STATUE DE SAINTE MARGUERITE.

* 8° La dalle funéraire gravée de Jacob et Didier Thiesselin, 1483.

* 9° Sainte Marguerite, statue pierre, 0 m. 75, XIVe s., belle.

Digitized by Google

(*) 10° Une peinture de 1 m. 25 de hauteur, sur un pilier à droite, représentant le martyre de saint Sébastien, elle est assez bien conservée et porte la date 1586.

Bibliographie. — Ch. FONTAINE, *Recueil de différents monuments du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., p. 11.

FOUCHÉCOURT

ÉGLISE assez intéressante du XVIe s., une seule nef à trois travées. Les nefs latérales sont simplement figurées par de petites arcades de 1 m. de largeur sur 2 m. de hauteur environ, appuyées sur les colonnes ; arcs à pénétration directe ; transept à deux bras ; celui de droite forme le dessous du clocher ; sur celui-ci, un cadran solaire.

On y remarque :

1° Un autel en bois peint et doré, avec tabernacle et exposition, comprenant de nombreux personnages, anges en adoration, deux statues de saints de chaque côté, XVIIIe s., passable.

2° Saint Valbert, statue bois peint, XVIIIe s., 1 m., médiocre.

3° Saint Claude, statue bois peint, XVIIIe s., 1 m., médiocre.

4° Saint Nicolas, statue bois doré, XVIIIe s., 1 m., mauvais.

5° Un Christ bois peint, XVIIIe s., 1 m., mauvais.

6° Sainte Barbe, statue bois doré, XVIIIe s., 1 m., mauvaise.

7° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, XVIIIe s., 0 m. 35, mauvaise.

8° Une cuve baptismale de 1613, en pierre, intéressante, mériterait de passer en 1re catégorie en vue d'un classement.

9° Quelques pierres tombales et inscriptions de donation, de peu d'intérêt.

FRAIN

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Saint Martin, statue bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

Digitized by Google

2° Saint Nicolas, statue bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

3° Un Christ bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., assez bon.

Croix du cimetière. Moderne, sauf la partie supérieure qui est du XVIIIe s. et porte d'un côté le Christ et de l'autre un évêque.

FRÉBÉCOURT

Église. Elle paraît être du XVIe s., mais a été complètement remaniée au XVIIIe, ainsi qu'on le constate par le millésime 1757 sur la porte. Cette porte est assez décorative ; elle est surmontée d'une niche ornementée, avec une statue moderne de sainte Colombe,

* et d'un retable des 12 apôtres. Ce retable, qui était à l'origine une pièce unique, a été divisé en trois parties encastrées dans le mur, autour de la niche susmentionnée, savoir : en dessus, le motif central (le Christ en croix avec la Vierge et saint Jean à ses côtés, Marie-Madeleine embrassant le pied de la croix), six apôtres à gauche (un d'eux manque) et six à droite. Ce retable paraît avoir été polychromé ; pierre, 2 m. 10 sur 0 m. 80, XVIe s.

A l'extérieur, sur le bras droit du transept, un vieux bénitier en pierre, dégradé, avec une inscription de fondation illisible.

On remarque dans l'intérieur :

1° Trois pierres tombales, dont deux illisibles ; sur la troisième, épitaphe de Nicolas Greslot et de sa femme Catherine Vouillaume, décédés en 1615 et 1639.

2° Un banc seigneurial avec écusson en bois sculpté aux armoiries d'Alsace-Wanderverghe, XVIIIe s., intéressant.

3° Deux cadres en bois sculpté peint et doré, XVIIIe s., assez beaux.

4° Les boiseries du chœur, dans lesquelles sont les quatre évangélistes, XVIIIe s., médiocres.

5° La chaire à prêcher, avec les quatre évangélistes sur les panneaux, XVIIIe s., médiocre.

Digitized by Google

FRÉVILLE. — PIERRE TOMBALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

6° Un Christ bois peint, 1 m., XVIIIe s., passable.

7° Dans la sacristie, un tabernacle en bois blanc et doré, XVIIIe s., assez beau.

Croix du vieux cimetière, attenant à l'église. Pierre, XVII s., 4 m. Sur une vieille pierre tombale qui lui sert de support; socle cubique surmonté d'une colonne cylindrique renflée au milieu; une simple moulure forme chapiteau; sur la face du croisillon, le Christ; au revers, la Vierge et l'Enfant.

Croix près de la gare. Pierre, XVIIIe s., 5 m. Sur petit autel contourné; colonne cylindrique renflée au milieu, couronnée d'un chapiteau mouluré. Sur la face du croisillon, le Christ et Marie-Madeleine embrassant le pied de la croix; au revers, un saint; sur la face de l'autel, inscription dédicatoire de 1777.

FRÉVILLE

(*) Église. Nef et bas côtés, à deux travées, du XVe s. Eclairage par les bas côtés. Dans la nef, nervures prismatiques à pénétration directe dans des supports monocylindriques; sur le devant, clocher de la même époque; avec porte à clochetons gothiques mutilés. Chœur du XIVe s., à chevet plat. Dans le fond de la nef latérale de gauche, oculus trilobé (aujourd'hui bouché). Dans le pavé, quelques pierres tombales intéressantes, entre autres une du XVIIe s., très bien conservée, de Mougeot Adam. Le défunt y est représenté couché, en gravure.

On remarque dans cette église :

1° Saint Sébastien, statue pierre coloriée, 0 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

2° Un bâton de confrérie avec la Vierge, 0 m. 35, bois doré et peint, XVIIIe s., assez bon.

3° La Vierge et l'Enfant, statue bois peint, XVIIIe s., 0 m. 35, ordinaire.

4° Un Christ en bois peint, 0 m. 50, XVIIIe s., assez ordinaire, placé sur un ornement en fer forgé très ordinaire, en travers de la nef.

Digitized by Google

5° Un tableau à l'huile de 1 m. 30 sur 2 m. 50, XVIIIe s., détérioré. Passable. Représente saint Sébastien.

6° Un autre tableau de 1 m. 50 sur 3 m., même époque, délabré. Médiocre. Représente saint Pierre (?)

7° Un autre tableau de 1 m. sur 1 m. 50, même époque, délabré. Mauvais. Représente l'Ascension (?)

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

* CROIX du village, à 30 mètres environ au nord-est de l'église, composée d'un socle supportant une colonne polygonale avec base décorée d'acanthes et chapiteau à volutes. Au milieu, une statue de saint Pierre sur un cul-de-lampe; un chapiteau termine la colonne sur laquelle s'élève la croix proprement dite, dont les bras sont curieusement reliés entre eux. Sur une face le Christ, sur l'autre la Vierge. Pierre, fin XVIe s., 5 m. 34.

FRUZE

(*) CROIX du village, près de la mairie. Fût cylindrique couronné d'un chapiteau ionique. Sur le croisillon, d'un côté le Christ, de l'autre une belle statuette de saint Elophe portant sa tête dans ses bras, supportée par une petite console Louis XV; au revers se trouve un cadran solaire, particularité très rare sur les monuments de l'espèce.

Cette croix, quoique d'une exécution assez simple, est intéressante; XVIIIe s.

GENDREVILLE

L'ÉGLISE est moderne et sans intérêt, sauf le chœur et le clocher, XIIe s. Ce dernier est percé d'ouvertures à plein cintre. Il est flanqué de deux chapelles construites au XVIe s., très simples.

On y remarque :

Digitized by Google

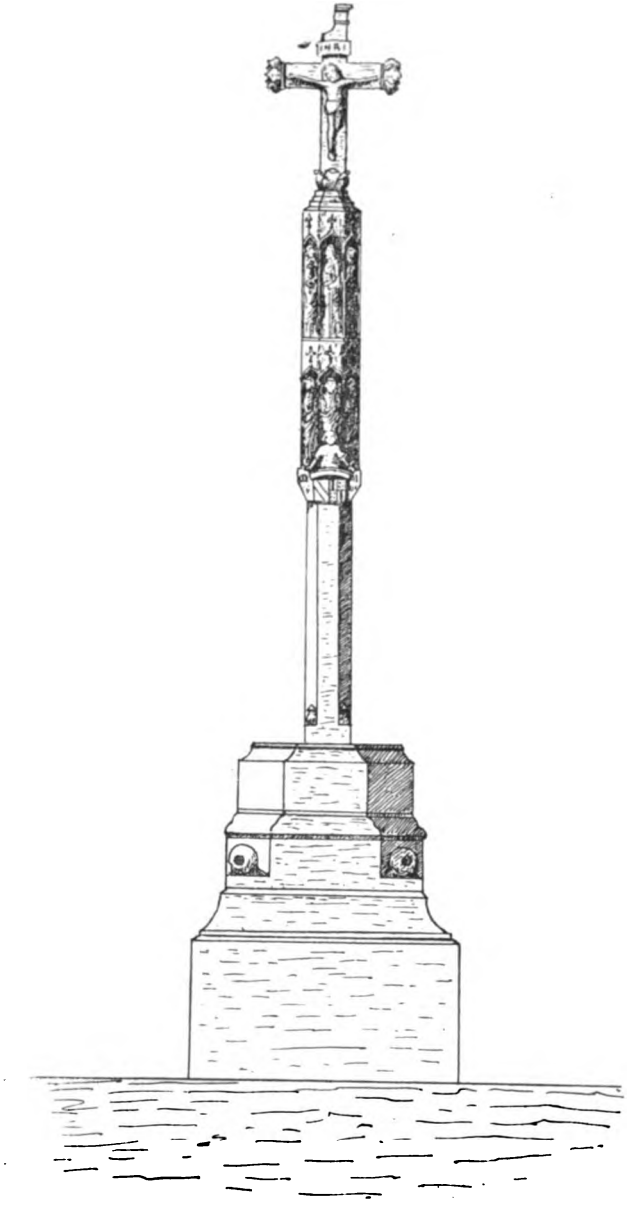

GENDREVILLE. — CROIX DU VILLAGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

1° Au-dessus de la porte d'entrée, à l'extérieur, une statue en pierre d'un évêque (la tête est moderne), 0 m. 50, XVe s., assez bonne.

2° Un bâton de confrérie représentant saint Remy, bois doré, 0 m. 30, XVIIIe s., assez bon. Se trouve dans le tabernacle de l'autel placé dans le fond du chœur.

3° Un tableau à l'huile représentant saint Hubert, 1 m. 20 sur 1 m. 80, XVIIIe s., mauvais.

4° Un Christ bois peint, 1 m., XVIIIe s., passable.

(*) Croix du cimetière. Soubassement carré à la base, octogonal plus haut, aux angles duquel sont quatre têtes de mort. Fût octogonal avec manchon également octogonal sur lequel sont, dans des niches gothiques, 16 personnages (les apôtres, etc). Au bas de ce manchon, un ange porte un écusson armorié autour duquel est inscrite une date qu'on ne peut plus lire entièrement.

Au-dessus du manchon, croisillon carré fleuronné à l'extrémité des bras et portant d'un côté le Christ et de l'autre la Vierge flanquée de deux têtes d'ange. Pierre, 6 m. 80, XVe s. très belle.

Bibliographie. — Georges Durand, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit. pp. 32, 54, 67, 69, 72, 76, 82, 111, 129, 223, 224.

GIRONCOURT-SUR-VRAINE

L'Église est moderne et sans intérêt.

On y remarque :

(*) 1° Une statue en pierre, dite la Vierge à l'oiseau, du XIIIe s. Elle a 2 m. de hauteur ; la Vierge porte l'Enfant ; à côté est un ange, dont les ailes manquent. Elle a été polychromée. Cette statue est remarquablement belle. Elle est à l'extérieur, dans une niche à gauche de la porte d'entrée.

2° A l'extérieur, aussi dans une niche, à droite de la porte d'entrée, masquée par une chapelle funéraire moderne, une

Digitized by Google

statue de saint Menge, du XVe s., en pierre. Elle a 1 m. de hauteur. Elle est très intéressante, surtout en raison du costume du personnage, qui porte une chasuble très ornée. Elle a été polychromée.

3° Un groupe en pierre, représentant la Vierge à genoux devant le Christ étendu à terre. Les personnages ont 1 m. 80 de hauteur environ. Bon travail du XVIIIe.

4° Saint Nicolas, statue bois doré, 0 m. 60, XVIIIe s., assez belle.

5° Un Christ bois peint, XVIIIe s., 1 m., médiocre.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques anciennes tombes et pierres tombales mériteraient d'être conservées.

CROIX de chemin, près du village. Sur deux marches, socle supportant une colonne cylindrique autour de laquelle est enroulée une guirlande de feuillage. Chapiteau corinthien soutenant une console sur laquelle se trouvaient des statuettes qui ont disparu. Croisillon moderne. XVIIIe s.

GOUÉCOURT

ÉGLISE à une seule nef, sans collatéraux. La partie centrale et le clocher qui la surmonte sont Roman XIe ou XIIe s.

Dans une des faces du clocher sont encastrées deux têtes d'homme, d'un travail grossier.

Le chœur est du XVIe s. Il ne présente pas grand intérêt. A la clef de voûte se trouve un écusson encrassé par plusieurs couches de badigeon et qui paraît être celui des du Châtelet.

La nef ne présente aucun intérêt. Elle est moderne, sauf quelques parties de murs attenant au clocher, qui sont du XVIe s., comme le chœur.

On remarque dans cette église :

1° Un beau retable d'autel en bois découpé, blanc et or, du XVIIIe s.

2° Un Christ en bois, 0 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

Digitized by Google

GIRONCOURT-SUR-VRAINE. — VIERGE A L'OISEAU.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes seraient à conserver.

CROIX de chemin à la sortie du village, vers Happoncourt. Le fût est cannelé. Elle porte la date 1714 avec mention de son érection par Nicolas Colardon, ancien maire de Gouécourt, et Magdelaine Drouot, sa femme.

La croix qui surmontait la colonne n'existe plus.

Bibliographie. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 76, 111.

GRAND

ÉGLISE de la fin du XVe s. Nef avec bas-côtés. Chœur polygonal avec deux chapelles absidales.

Très beau monument, mais qui a subi des réparations ou transformations malheureuses aux XVIIe et XVIIIe s. Le pavé fut élevé de sept pieds et les toits des bas-côtés supprimés pour faire place à une seule charpente. Les fenêtres de la grande nef ont été bouchées à la suite de cette réparation. Celles des petites nefs ont été agrandies dans le goût de l'époque.

Le clocher a été bâti avec les matériaux de l'amphithéâtre. Sa construction, d'ailleurs sans caractère, paraît remonter au XIe s. On y voit des ouvertures en forme de meurtrières qui font supposer qu'il a pu servir de forteresse.

Nota. — Dans cette église, le chœur et les deux chapelles absidales sont classés en 1re catégorie. Le surplus en 2me.

On remarque dans l'église de Grand :

* 1° Dans la nouvelle châsse, une chaîne qui aurait appartenu à sainte Libaire, martyrisée en 361.

* 2° Dans cette même châsse, deux bracelets en or, également à cette sainte.

* 3° Un petit reliquaire en cuivre argenté représentant une église gothique avec portail, vitres rosacées, clocher et tourelles, exécuté en 1633 par Nicolas Patenas, orfèvre du château de Neufchâteau.

Digitized by Google

(*) 4° Deux bénitiers en fonte, de 0 m. 40 et 0 m. 45 de diamètre, du XIVe ou du XVe s. ; l'un d'eux placé sur un vieux chapiteau roman.

5° Un Christ bois peint, 1 m., XVIIIe s., mauvais.

6° Un Christ bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., assez bon.

7° Un tableau très abîmé représentant un saint en prière, 1 m. 50 sur 1 m., XVIIIe s.

8° Quelques pierres tombales intéressantes.

CHAPELLE Sainte-Libaire, à 100 mètres au nord-est du village, au milieu du cimetière. Aujourd'hui en partie ensevelie par suite de l'exhaussement progressif du sol.

Cette construction ne paraît pas antérieure au XVe s.

Sur son pourtour extérieur on remarque des modillons formant corniche, grossièrement sculptés, qui paraissent d'une époque antérieure et auraient été réemployés dans la construction actuelle.

On remarque dans cette chapelle :

1° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

2° Saint Nicolas, statue bois doré, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

3° Un Christ en bois, 1 m. 40, XVIIIe s., mauvais.

4° Une châsse en bois doré, de la fin du XVIIIe s., de 1 m. de longueur, 0 m. 60 de largeur et 1 m. de hauteur, renfermant, avec une fiole de verre contenant du sang desséché, des reliques et sachets, les deux objets ci-après :

* 5° Une partie de peigne en ivoire, qui aurait appartenu à sainte Libaire.

* 6° Un petit reliquaire en argent du XVIe s., en forme de tourelle.

* 7° La dalle funéraire gravée de Nicolas de Raizécourt, 1483.

Dans le CIMETIÈRE, autour de cette chapelle, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver. L'une d'elles est composée d'un fût de colonne romaine avec beau chapiteau corinthien.

Digitized by Google

Dans la CHAPELLE Sainte-Libaire, située dans le village et qui est moderne, on remarque :

1° Une sainte en pierre, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

2° Sainte Libaire, statue pierre, 1 m., XVIIIe s., serait même peut-être moderne, assez belle.

3° Deux anges à genoux, pierre, 0 m. 50, XVIIIe s., médiocres.

Dans la CHAPELLE Sainte-Libaire, petite construction moderne à 600 m. au nord-est du village, on remarque :

1° Sainte Libaire portant sa tête, statue bois doré, 0 m. 50, XVIIIe s., mauvaise.

2° Deux statues représentant l'une un personnage debout, l'autre une femme à genoux devant un prie-Dieu, bois peint, hauteur 0 m. 40, XVIIIe s., très médiocres. Représenteraient Bacchius et Lieutrude, père et mère de sainte Libaire.

3° Un tableau assez abîmé de 0 m. 80 de largeur sur 0 m. 60 de hauteur, XVIIIe s., représentant une scène de la vie du Christ, ordinaire.

Un beau tilleul est à côté de cette chapelle.

Bibliographie. — J.-B.-P. JOLLOIS, *Mémoires sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges.* Épinal, Gérard, 1828, in-8, pp. 29-31. — J.-L. L'HUILLIER, curé de Damblain, *Sainte Libaire et les martyrs lorrains du IVe siècle.* Nancy, René Wagner, 1889, 2 vol. in-8. — BRETAGNE, *Quelques recherches sur les peignes liturgiques*, dans *M. S. A. L.*, 1860, pp. 158-180.

GREUX

ÉGLISE construite dans la première moitié du XVIIIe s., assez intéressante pour son époque. On y trouve quelques pierres tombales (principalement de curés de Greux et Domremy) et dans le mur, du côté droit, un beau cartouche en pierre sculptée, surmonté de trois statuettes dont celle du milieu manque aujourd'hui. Au milieu de ce cartouche se trouve l'inscription funéraire de Jean Jacob, curé, 1737.

Digitized by Google

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes dont plusieurs présentent un certain intérêt et mériteraient d'être protégées.

GRIGNONCOURT

ÉGLISE souvent remaniée et aux différentes parties de laquelle il est, par suite, difficile d'assigner une époque certaine. Le clocher est roman ; le chœur serait du XIIIe ou XIVe s. Malgré son ancienneté, elle ne présente pas, en somme, grand intérêt.

On y remarque :

1° Une très curieuse chaire à prêcher, en pierre, supportée par une colonne ouvragée, également en pierre. Elle paraît être de la première moitié du XVIIe s. Elle mériterait d'être classée en 1re catégorie.

2° Encastré dans le mur de la sacristie, un beau fragment d'une statue en pierre du XIIIe s., 1 m. de hauteur (une femme, dont la tête manque).

3° Le maître autel et son retable, en bois sculpté, blanc et or, première moitié du XVIIIe s., très beau.

4° Le retable de l'autel latéral de droite, en bois sculpté, blanc, fin XVIIIe s., très beau.

5° Un Christ bois peint, 1 m. 50, XVIIe ou XVIIIe s., assez curieux.

6° Une inscription de fondation sur un mur.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église :

1° Croix de cimetière de 1732 avec guirlande de feuillage enroulée sur la partie inférieure du fût. Chapiteau corinthien assez grossier ; la partie supérieure manque.

2° Quelques vieilles pierres tombales intéressantes qui mériteraient d'être conservées.

HAGNEVILLE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

Digitized by Google

* 1° Un tombeau en pierre, du Ve s., ayant contenu les restes de sainte Gondrusse. Sur le couvercle, cassé en plusieurs morceaux, deux raies longitudinales espacées l'une de l'autre de 0 m. 13. Longueur 2 m., largeur 0 m. 72, hauteur 0 m. 64.

2° Un Christ bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

3° Sainte Gondrusse, statue bois peint, 0 m. 70, XVIIIe s., assez bonne.

Croix du village. Fût octogonal couronné d'un chapiteau ionique, avec inscription dédicatoire de 1605 d'un côté et cadran solaire de l'autre. Croisillon avec Christ.

* Croix de chemin. Sur une face, le Christ. Sur l'autre, une sainte tenant une palme et un livre. De chaque côté, sur des culs-de-lampe, personnages. Sur le sommet, statuette mutilée. Fût carré à arêtes abattues, pierre, XVIe s., 3 m. 60.

HARCHECHAMP

Croix de Chauffour au-dessus du village. Pierre, 4 m. 80, XVIe s. Petit autel soutenant un fût octogonal couronné par une double console au centre de laquelle se trouve, de chaque côté, un écusson, l'un aux armes des du Châtelet-Couvonges, l'autre brisé. Sur le croisillon, qui paraît moderne, ostensoir d'un côté et monogramme du Christ de l'autre.

Croix au bout du village, du côté d'Attignéville. Petit autel soutenant un fût. C'est tout ce qu'il en reste.

HARMONVILLE

Dans l'Église, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Une inscription relatant la reconstruction, en 1768.

2° Saint Roch, avec un ange à ses côtés, statue pierre, 0 m. 60, XVIe s.

Digitized by Google

Dans l'ancien CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

CROIX d'accident dans la forêt de Barisey-au-Plain, coupe 5 *bis*, 1733, dite croix Picard.

HOUÉCOURT

EGLISE du XVIIIe s., de peu d'intérêt. Sur le côté gauche s'ouvre la chapelle castrale des Ligniville. On voit encore sur la porte de celle-ci, donnant sur l'ancien cimetière, des vestiges des armoiries de cette famille, qui y étaient sculptées et qui ont été brisées à la Révolution. Au-dessus de ces armoiries sont, dans des niches, deux statues en pierre de 0 m. 80 de hauteur, du XVIe ou XVIIe s., passables, représentant l'une saint Nicolas, l'autre saint Jean-Baptiste On remarque dans cette chapelle des plaques de marbre noir, mentionnant les personnages de la famille dont le corps ou le cœur reposent dans le caveau qui se trouve en dessous. Elle renferme aussi un assez bel autel avec retable en bois peint et doré, à colonnes, du XVIIIe s.; un saint Nicolas du XVIIIe s. en bois doré, 1 m., médiocre; un saint Jean-Baptiste en pierre peinte de la même époque, 0 m. 50, également médiocre.

D'autre part, on remarque dans l'église :

1° La Vierge et l'Enfant, statue pierre dorée (jadis polychromée), 1 m. 60, XVIe s., belle.

2° Sous l'autel, le Christ mort, en marbre blanc, 0 m. 65 de longueur. C'est un travail remarquable, mais probablement moderne. En dessous, l'inscription : « *in similitudinem carnis peccati.* »

3° Deux tableaux du XVIIIe s., passables, de 2 m. 50 de largeur sur 1 m. 50 de hauteur, représentant l'un la Samaritaine, l'autre le mariage d'Isaac.

4° La chaire à prêcher, en bois sculpté, assez belle, avec les armoiries grattées des Ligniville.

5° Un tableau représentant la Vierge avec sainte Anne et saint Joachim, 2 m. de large sur 3 m. 50 de haut, XVIIIe s., assez bon.

Digitized by Google

6° Un beau retable du XVIIIe s. en bois peint et doré, à colonnes torses (en haut le Père Éternel) sert de porte d'entrée intérieure.

7° Le Bon Pasteur, statue bois peint, 0 m. 55, XVIIIe s., médiocre.

8° Un Christ, bois peint, 1 m. 50, XVIIIe s., assez bon.

9° Un assez beau bénitier en pierre du XVIIIe s.

10° Quelques vieilles pierres tombales de très peu d'intérêt.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

(*) CROIX de carrefour, dans le village, date de 1593. Belle. Sur la face, le Christ, ayant à sa droite la Vierge, à sa gauche saint Jean. Au revers, saint Quentin dans un carcan, ayant à sa droite et à sa gauche saint Sébastien et un évêque.

Bibliographie. — Abbé Ch. CHAPELIER, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit., pp. 101, 102.

HOUÉVILLE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Deux tableaux de 1 m. sur 1 m. représentant : l'un la Vierge tenant l'Enfant, assise sur un trône ; l'autre trois religieux, dont un en surplis.

2° Quelques fragments de pierres tombales du XVIe s., découpés et sans intérêt, provenant probablement de l'église primitive.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

(*) CROIX du village, 1634. Petit autel en pierre portant un fût autour duquel est enroulée une guirlande. Il est couronné d'un chapiteau à têtes d'ange supportant le croisillon avec le Christ d'un côté, la Vierge et l'Enfant de l'autre. Quatre statues

Digitized by Google

entouraient le croisillon. Il en reste trois, décapitées. Un saint Michel, aujourd'hui disparu, couronnait le croisillon.

ISCHES

• Église du XIIe s. dans son ensemble. Nef avec deux bas-côtés sans transept. Piliers cylindriques accolés et séparés par un pilastre. Ces piliers sont modernes. Ils ont été taillés dans les pilastres, dont la section était, à l'origine, rectangulaire.

Les voûtes paraissent être du XVe s. Le clocher est au centre. Il est soutenu par un faisceau de colonnes. Sur chacune de ses faces, deux arcatures à plein cintre subdivisées chacune par un meneau. Chœur moderne. Porte d'entrée à deux archivoltes ornées de billettes reposant sur quatre colonnes.

La tour ronde permettant l'accès au clocher, qui est accolée à la construction, est moderne.

Cette église est très intéressante, bien que mutilée par de nombreuses restaurations maladroites.

On y remarque :

1° Le baptistère en pierre, de 1633, beau.

2° Un bas-relief en pierre de la même époque représentant le baptême du Christ. Beau.

3° Un bénitier en pierre de 1633, beau.

4° Un retable d'autel avec tabernacle, bois blanc et doré, avec deux statues d'anges et deux statues de saints, XVIIIe s., assez beau.

5° La Vierge écrasant le serpent, statuette bois doré, 0 m. 30, XVIIIe s., assez belle.

6° Un Christ, bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., mauvais.

7° Sainte Anne et la Vierge, statue bois doré, 0 m. 75, XVIIIe s., médiocre.

Bibliographie. — Ch. Guyot, *Une promenade archéologique dans le Bassigny barrois : l'église d'Isches*, dans *J. S. A. L.*, 1898, pp 57-62. — Georges Durand, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 19, 25, 26, 32, 46, 55, 58, 60, 67, 69, 104, 111, 225-232.

Digitized by Google

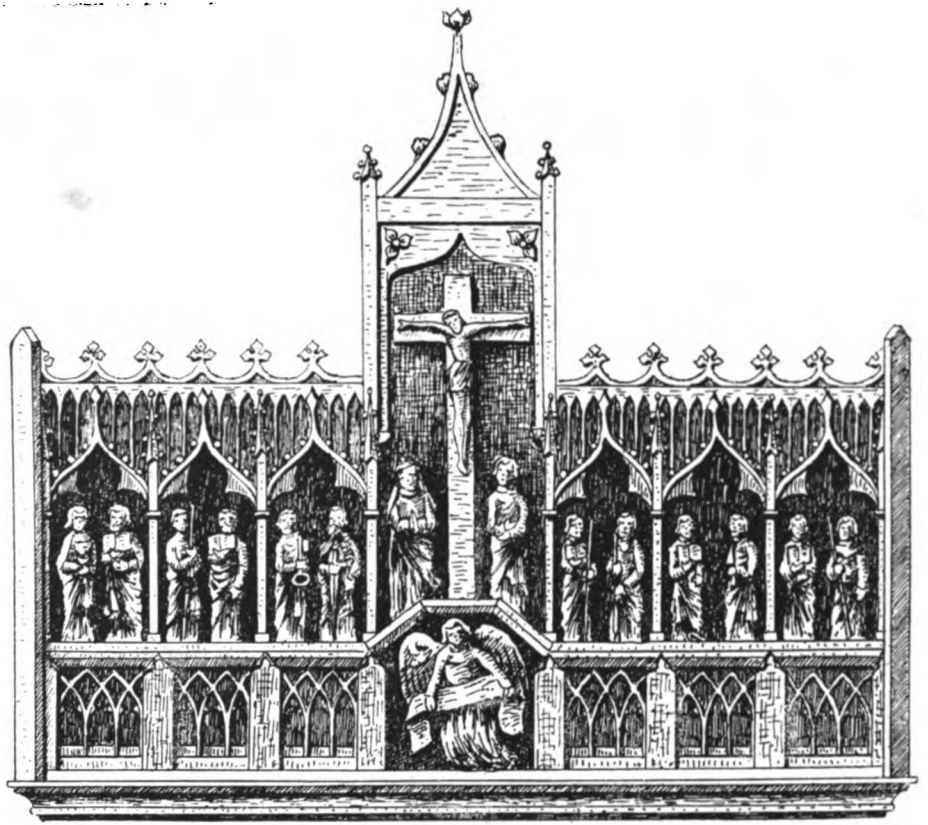

JAINVILLOTTE. — RETABLE DES DOUZE APÔTRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

JAINVILLOTTE

Église moderne, sauf les parties suivantes :

Chœur du XVe s., rectangulaire ; dans le fond, oculus à trois lobes. Clocher de la même époque, à voûtes très surbaissées. Sacristie également du XVe s., attenant au chœur ; faisait peut-être partie de l'ancienne église ; fortement remaniée.

Le tout de peu d'intérêt.

On y remarque :

* 1° Un très beau retable des 12 apôtres. C'est un des plus remarquables de la région. Il est en parfait état de conservation. Il comprend : au centre le Christ en croix ayant à ses côtés la Vierge et saint Jean, à sa droite et à sa gauche les 12 apôtres dans des niches gothiques. En dessous, frise à ornements gothiques avec, dans la partie centrale, un ange portant une banderole. Pierre, 2 m. 60 sur 2 m. 40, XVIe s.

* 2° Un beau retable en pierre, divisé en trois parties, séparées par des colonnettes, comprenant, sous des arcades gothiques : 1° l'adoration des Mages, 2° la naissance du Christ, 3° l'Annonciation. En dessous, frise ornementée, 2 m. 10 sur 0 m. 82, XVIe s.

3° Saint Jean à l'agneau, statue pierre, 0 m. 80, XVIe s., assez bonne.

4° Une sainte portant une boîte à parfums, statue pierre, 0 m. 80, XVIe s., assez bonne.

5° Dans une niche, sous le clocher, une statue en pierre assez intéressante du XVe s. ou même peut-être antérieure, représentant saint Christophe, 1 m. 30.

6° Dans le clocher un *Ecce Homo* en pierre, très abîmé, XVIIIe s., 1 m.

7° Un chapiteau barbare encastré dans le chevet du chœur.

Dans le cimetière, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

Digitized by Google

Croix du village. Fût octogonal avec une petite console qui supportait une statuette aujourd'hui disparue. Croisillon terminé par des fleurons, portant sur la face le Christ, avec un saint de chaque côté (la tête de l'un manque). Au revers, la Vierge tenant l'Enfant sur le bras gauche. Assez dégradée et assez grossière, XVe s., 3 m. 60.

Croix des friches, à 1.200 m. du village. Porte une inscription datant de 1727. Vierge de Pitié au-dessus de cette inscription. Sur le croisillon, d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge les mains jointes. Sur le côté, cadran solaire. Fût octogonal; à la partie inférieure, socle carré. Réparée en 1881. 3 m. 50 de hauteur. Le tout médiocre.

JUBAINVILLE

Dans l'Église, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

* 1° Un retable en pierre polychromée, de 2 m. de largeur sur 0 m. 80 de hauteur, renfermant, dans des niches, les 12 apôtres. Au centre, la Vierge et saint Jean au pied de la croix. Celle-ci a été mutilée, ainsi que la partie supérieure des niches, XVe s.

2° Saint Nicolas, statue bois peint, 0 m. 30, XVIIIe s., médiocre.

3° Une Vierge de Pitié, statue peinte, 1 m. 20, XVIIe s., mauvaise.

4° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

Dans le cimetière, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

Il est établi sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à saint Gérard. Dans le mur de clôture sont scellés deux fragments mutilés (XIVe s.), provenant de cette chapelle, savoir : un personnage assis, portant un livre sur ses genoux, revêtu d'une chasuble. La tête et la main droite manquent. Il a 0 m. 85 de hauteur. Une autre sculpture informe de 0 m. 40 de hauteur.

Digitized by Google

LAMARCHE

(*) Église. Nef à sept travées, avec bas côtés. La 1re travée et les bas côtés correspondants sont du XIIIe s. Le surplus est du XIVe avec voûtes du XVe.

Chœur polygonal du XVe s.

Clocher du XVIIIe s.

On y remarque :

(*) 1° Le tabernacle du maître autel avec son exposition et candélabres, le tout en bois doré Louis XVI. Très beaux.

* 2° La Vierge et l'Enfant, statue pierre, 1 m. 10, XVIe s., très belle.

3° Un Christ de 2 m. de hauteur, placé dans la grande nef, transversalement, sur un ornement qui soutient la Vierge et saint Jean, de 1 m. 80 de hauteur. Le tout en bois peint. Beau. XVIIIe s.

4° Un beau buffet d'orgues XVIIe s.

5° Un évêque, statue bois doré, 1 m. 60, XVIIIe s., médiocre.

6° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 1 m. 40, XVIIIe s., assez belle.

7° Un baptistère en pierre du XVIIe s., avec couvercle en bois à têtes d'ange. Beau.

8° D'assez nombreux bas-reliefs mortuaires, inscriptions de fondations, généralement mutilés.

9° Quelques vieilles pierres tombales assez intéressantes.

(*) Chapelle d'Aureil-Maison. Petit édifice du XIIe s. Nef unique non voûtée, éclairée par trois fenêtres à plein-cintre de chaque côté.

Chœur rectangulaire voûté sur ogives à section polygonale. Abside en cul-de-four plein-cintre reposant sur un bandeau billeté sous lequel s'ouvrent cinq baies plein-cintre couronnées par un boudin reposant sur des colonnes avec chapiteau décoré et base ; ces baies sont encadrées, à l'extérieur, par des arcatures reposant, par des pilastres, sur un bahut en glacis et supportant les parties supérieures du mur.

Digitized by Google

La façade est percée d'un portail à plein cintre formé de deux archivoltes à boudins retombant sur deux colonnettes à chapiteaux de feuillage. Ce portail est surmonté d'une niche.

On remarque dans cette chapelle :

(*) 1° La Vierge, statue bois doré, 0 m. 90. Elle est assise et tient l'Enfant sur ses genoux. Sur sa poitrine est incrusté un médaillon en cristal taillé. Elle tient à la main un sceptre en métal orné de pierreries. Elle peut être du XIe s. La dorure est récente.

2° Un autel Louis XV en bois peint et doré, XVIIIe s., assez beau, mais masquant malheureusement l'ornementation romane du chœur.

3° Dans la niche, au-dessus de la porte d'entrée, une Pieta de de 1 m. 20 de hauteur, en pierre, du XVIe s. Belle. Se trouvait jadis, d'après la tradition, sur la porte Notre-Dame à Lamarche.

4° Un Christ, bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., passable.

5° Un reliquaire avec buste de saint Urbain, 0 m. 50, bois peint, XVIIIe s., médiocre.

CHAPELLE de l'hospice. Elle est du XVIIIe s. et renferme :

1° Un autel Louis XVI en bois peint et doré, avec un beau retable élevé et très décoratif.

2° Un tableau de 1 m. 50 sur 2 m. 50, représentant le Christ en croix, XVIIIe s., assez beau.

3° Un portrait de saint Pierre Fourier, 0 m. 70 sur 0 m. 70, XVIIIe s., passable.

4° La Vierge présentant l'Enfant, statue bois doré, 1 m. 80, XVIIIe s., belle.

5° Dans une salle de malades, un portrait de saint François de Paule, 0 m. 80 sur 0 m. 80, XVIIe s., assez bon.

6° Egalement dans une salle de malades, la Vierge (Assomption), 0 m. 80, bois doré, XVIIIe s., assez bonne.

Bibliographie. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 25, 32, 41, 53, 59, 67, 69, 93, 96, 98, 99, 108, 111, 262-266.

Digitized by Google

LAMARCHE. — LA VIERGE ET L'ENFANT.

Digitized by Google

Digitized by Google

LANDAVILLE

Église du XVIIIe s., sans intérêt, sauf :

(*) Le clocher, qui est du XIIe s. Ses dimensions intérieures sont 4 m. sur 4 m. La voûte, aujourd'hui à peu près brisée, repose sur des piliers à chapiteaux cubiques. A l'extérieur sont deux corniches intéressantes à billettes.

On y remarque :

1° Le cartouche funéraire d'André Cacheux, curé, XVIIIe s.

2° La pierre tombale (moderne) de Jean-Jacques comte de Taxis, chevalier, 1er chambellan du duc de Lorraine, époux d'Elisabeth-Charlotte de Ligniville (1681-1737).

3° Un reliquaire de saint Pierre Fourier en bois peint, 0 m. 25, XVIIIe s., ordinaire.

4° Sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois peint, 0 m. 60, XVIIIe s., médiocre.

5° La Vierge et l'Enfant, statue bois peint, 0 m. 80, XVIIe s., mauvaise.

6° Une Vierge de Pitié, statue bois peint, 0 m. 70, XVIIe s., médiocre.

7° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

8° Saint Nicolas, statue bois doré, 1 m. 10, XVIIIe s., médiocre.

9° Un Christ bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., mauvais.

10° Un tableau à l'huile représentant la descente de la croix, 1 m. 80 sur 2 m. 20, XVIIIe s., mauvais.

11° Dans une niche, à l'extérieur, sous l'inscription « *Domus mea domus orationis* », sainte Anne et la Vierge enfant, statue pierre peinte, 0 m. 50, XVIIe s., médiocre.

Dans le cimetière, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

Croix à Landaville-Haut. Colonne cannelée avec chapiteau sans style soutenant le croisillon, sur lequel se trouve d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge et l'Enfant. Hauteur 3 m., XVIIIe s., peu intéressante.

Digitized by Google

Croix à Landaville-Bas, sur la route de Lemmecourt. Fût cylindrique couronné par un chapiteau ionique supportant un socle sur lequel se trouve d'un côté une inscription dédicatoire (1619), de l'autre un écusson avec fleurs et initiales. En dessus, croisillon portant d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge. Hauteur 3 m. 20, assez intéressante. Se trouvait autrefois à l'entrée du hameau, au bas de la côte.

Bibliographie. — Georges Durand, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 48, 50, 69, 98, 111, 120, 129, 234-236.

LEMMECOURT

Église moderne et sans intérêt, sauf le chœur, rectangulaire, du xve s.

On y remarque :

1° Un tableau à l'huile de 1 m. 50 sur 1 m. 50, représentant saint Évre, xviiie s., médiocre.

2° Une Vierge de Pitié, statue pierre 0 m. 80, xvie s., médiocre.

3° Une Vierge, statue bois doré, 0 m. 50, xviiie s., médiocre.

4° Saint Évre assis sur son siège. Statue pierre, 0 m. 85, xve s., assez curieuse.

Dans le cimetière, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

Croix du village. Fût cylindrique cannelé couronné par un chapiteau sans style supportant le croisillon, dont la face porte le Christ et le revers les instruments de la Passion. Elle porte une inscription dédicatoire de 1745. Sur le devant, un pilier soutient un petit autel en pierre qui paraît plus ancien que la croix et sur la tranche duquel est une inscription assez curieuse mais dégradée. En dessous sont deux marches. Hauteur totale 4 m. 50.

Digitized by Google

LIFFOL-LE-GRAND

Église moderne et sans intérêt, sauf le chœur, qui paraît être du XVe s. Il est polygonal. Il est flanqué de deux sacristies portant la date 1733, sans intérêt. Sur un mur de celles-ci, à l'extérieur, est encastré un bénitier XVe ou XVIe s., très dégradé. Le clocher paraît avoir été reconstruit en même temps que l'église. Les petites ouvertures gothiques, une niche, un bénitier, deux têtes, que l'on remarque dans la maçonnerie, y auraient été introduits lors de la reconstruction et proviendraient des démolitions de l'ancienne église.

On y remarque :

1° Une chaire à prêcher en bois sculpté avec les Évangélistes sur les panneaux. En dessus, un ange jouant de la trompette. XVIIIe s., belle.

2° Un Christ bois peint, 1 m. 20, placé en travers de la nef sur une balustrade en fer forgé. Le tout du XVIIIe s., assez bon.

3° Une peinture à l'huile représentant le baptême du Christ. 3 m. sur 4 m., XVIIIe s., médiocre.

4° Une peinture à l'huile représentant saint Vincent. 2 m. sur 2 m. 50, XVIIIe s., médiocre.

5° Deux reliquaires en bois doré, 0 m. 60 sur 0 m. 60, avec petites statuettes et têtes d'ange, XVIIIe s., assez bons.

6° Deux retables en stuc peint et doré avec colonnes à chapiteaux corinthiens, XVIIIe s., passables.

7° Une petite cloche datant de l'an XII, 3 messidor (1804), de peu d'intérêt.

* Croix dans le cimetière. Croix de sépulture en pierre, 2 m. 88, XVIIe s. Fût rectangulaire avec quelques ornements (vases de fleurs, rosaces, etc.) d'un relief à peine accusé. Il est couronné par deux consoles entre lesquelles on lit la date : le 4e mars 1666. Croisillon cylindrique terminé par des rosaces, portant d'un côté le Christ, sur une tête de mort aujourd'hui brisée, de l'autre la Vierge portant l'Enfant sur son bras gauche. Autour du Christ, saint Nicolas et saint Vincent, autour

Digitized by Google

de la Vierge, sainte Catherine et sainte Barbe. Très belle croix. Elle appartenait à une famille aujourd'hui disparue et se trouve par suite très probablement être devenue la propriété de la commune.

STATUE de saint Vincent, en pierre, sur la façade du lavoir, 1 m. 80, XVIIIe s., assez bonne mais très dégradée.

LIRONCOURT

ÉGLISE du XVe s., à trois travées, sans collatéraux. La 4me forme transept avec deux collatéraux. Chœur quadrangulaire. Arcs à pénétration directe dans les piles. La 3me travée paraît du XIIe s.

Cette église est assez intéressante.

On y remarque :

1° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

2° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 40, XVIIIe s., passable.

3° Un retable d'autel, XVIIIe s., médiocre.

4° Saint Pierre Fourier, statue bois peint, 0 m. 50, XVIIIe s., mauvaise.

5° Un évêque, statue bois peint, 0 m. 35, XVIIIe s., mauvaise.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes seraient à conserver.

LONGCHAMPS-SOUS-CHATENOIS

ÉGLISE du XVIIIe s., et sans intérêt, sauf la partie inférieure du clocher qui est du XIVe s.

On y remarque :

1° Quatre inscriptions de fondations scellées dans les murs ; elles sont antérieures à l'église et placées dans d'assez beaux cartouches en pierre sculptée.

Digitized by Google

2° Au-dessus de la porte d'entrée, à l'extérieur, une statue en pierre de saint Élophe, 0 m. 80, xv^e^ s., belle.

3° Au chevet, à l'extérieur, une statue en pierre de la Vierge et l'Enfant, 0 m. 80, xv^e^ s., belle.

LONGCHAMPS-SOUS-CHATENOIS. — CLOCHE.

4° Deux tableaux à l'huile de 1 m. 40 sur 1 m. 40, représentant l'un la conversion de saint Paul (?), l'autre la Cène, xviii^e^ s., médiocres.

5° Un Christ, bois peint, 1 m. 50, xviii^e^ s., médiocre.

Digitized by Google

6° Une chaire à prêcher du XVIIIe s. en bois, très belle. Sur les panneaux, sculptés en haut-relief, les docteurs de l'Église et les évangélistes. Dans le fond, le Christ. En dessus, un ange jouant de la trompette. Le tout orné de fleurs et de fruits.

7° Sainte Barbe, statue pierre peinte, 0 m. 60, XVIe s., médiocre.

8° Deux beaux retables en bois peint et doré, à colonnes torses et chapiteaux corinthiens, de 4 m. de hauteur, avec statues d'anges au-dessus. Au centre sont des peintures sans valeur, XVIIIe s.

9° Le retable de l'autel principal, en bois doré, avec douze statuettes et en dessus le Christ montant au Ciel, XVIIIe s., très beau.

10° Un très beau retable en bois doré et peint, de 1722, de 6 m. de hauteur, à colonnes torses et chapiteaux corinthiens. De chaque côté, deux anges; il est surmonté d'une couronne de 2 m. de diamètre à fleurons et croix de Lorraine, soutenue par deux cariatides. Au milieu, un tableau représentant la mort de saint Élophe (mauvais).

11° Le Bon Pasteur, statue bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., passable.

12° Saint Nicolas, statue bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., passable.

* 13° Une cloche de 0 m. 80 sur 0 m. 70, avec l'inscription suivante : « *1571. Sonitu meo arceo dœmones Jesu Maria Barbe Budin* ».

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, on remarque : la croix de cimetière, en pierre, qui sert en même temps de tombe à un ancien curé. Elle porte la date 1619. Croisillon insignifiant. Fût carré, aux quatre angles duquel sont des statuettes de saints assez dégradées. Cette croix, assez intéressante malgré tout, a 2 m. 50 de hauteur. De chaque côté sont deux petites croix du XVIIIe s. assez curieuses. On trouve au surplus dans ce cimetière quelques autres vieilles tombes intéressantes.

Digitized by Google

MACONCOURT

Dans l'ÉGLISE, qui est du XVIIIe s. et sans intérêt, on remarque :

1° Un tableau à l'huile de 2 m. de largeur sur 2 m. 50 de hauteur, représentant la naissance du Christ. Peint en 1701 par Dubois. Assez bonne peinture, un peu dégradée.

2° Un évêque, statue bois doré, 0 m. 60, XVIIIe s., médiocre.

3° Un Christ, bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

4° Un évêque, statue bois peint, 0 m. 80 XVIIIe s., assez bien drapée.

5° Saint Jean-Baptiste à l'agneau, statue bois peint, 0 m. 50, XVIIIe s., assez bonne.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent, près du clocher, trois débris intéressants d'une croix en pierre du XVIe s. ; sur le croisillon, d'un côté le Christ, de l'autre une Vierge de Pitié. Sur le fût, d'un côté saint Nicolas et de l'autre un autre saint.

Dans la CHAPELLE de N.-D. de Ferrières, édifice rectangulaire sans style, précédé d'un porche en bois, à 800 m. au nord de Maconcourt, on remarque :

1° N.-D. de Pitié, statue pierre peinte, 0 m. 80, XVIe s., assez médiocre.

2° Saint Nicolas, statue bois peint, 0 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

3° Saint Jean, 0 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

CROIX de chemin en pierre, à 500 m. du village, vers la chapelle de Ferrières, assez intéressante, XVIIIe s. Elle se compose d'un socle style Louis XV, au pied duquel est un bénitier. Ce socle supporte un fût quadrangulaire, plus étroit au sommet, sur lequel sont sculptés les instruments de la Passion (fouet, lance, tenailles, couronne d'épines, échelle, coq, éponge au bout d'une pique, etc.), on y lit l'inscription : « VIRGINY NASCAINTI » (*sic*).

Digitized by Google

Croisillon sans intérêt (peut-être moderne), hauteur totale 3 mètres.

Bibliographie. — Abbé Ch. CHAPELIER, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit., p. 102.

MALAINCOURT

ÉGLISE neuve et sans intérêt.

On y remarque :

1° Sur le portail, à l'extérieur, une belle statue en pierre de la Vierge portant l'Enfant sur son bras droit; a été polychromée, 0 m. 90, XVIe s.

2° A gauche du portail, dans une niche, saint Roch, en pierre. 1 m. 30, XVIe s., assez bon.

3° A droite du portail, dans une niche, un religieux, statue pierre, a été polychromée, 1 m., XVe s., passable.

4° Un évêque mitré portant une tête sous son bras gauche, statue bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., passable.

5° Le Bon Pasteur, statue bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., passable.

6° Un Christ, bois peint, 1 m. 30, XVIIIe s., passable.

7° Un saint, statue bois peint, 0 m. 60, XVIIIe s., bonne.

8° Une sainte, statue bois peint, 0 m. 60, XVIIIe s., bonne.

9° Une chaire à prêcher en bois, assez belle ; dans les panneaux, les quatre évangélistes. En dessus un ange jouant de la trompette.

10° Un retable en bois peint et doré, à colonnes torses à chapiteaux corinthiens, XVIIIe s., beau.

11° Un retable en bois peint et doré, à colonnes couronnées de chapiteaux corinthiens, XVIIIe s., ordinaire.

12° Un retable en bois blanc et doré à colonnes torses à chapiteaux corinthiens, XVIIIe s., beau.

13° Un retable en bois blanc et doré à colonnes torses à chapiteaux corinthiens, XVIIIe s., beau ; au milieu Vierge en bois doré, même époque, 1 m. 30, passable.

Digitized by Google

14° Un retable en bois blanc et doré à colonnes torses à chapiteaux corinthiens. Au milieu, saint Laurent en bois doré avec son gril, 1 m. 40, XVIIIe s., beau.

* 15° Un Sépulcre du XVe s. en pierre aujourd'hui recouverte de badigeon, jadis probablement polychromée, comprenant les personnages suivants, de 1 m. 30 de hauteur : le Christ, Joseph d'Arimathie, Marie-Madeleine, saint Jean, la Vierge, Marie mère de Jacques, Marie-Salomé, saint Nicodème. Très bon état de conservation.

(*) Croix du village. — Sur cinq marches, socle mouluré soutenant un fût octogonal sur lequel se trouve un cadran solaire entouré d'ornements. Ce fût est couronné par une sorte de pinacle ajouré à quatre faces, dans chacune desquelles se trouve un personnage. En dessus, cercle ajouré dans lequel se trouve un croisillon portant d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge. Cette croix est une des plus belles de la région. Pierre, 6 m. 28, XVe s.

Dans le cimetière se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

Bibliographie. — Ch. Fontaine, *Recueil d'anciennes croix du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., p. 12.

MANDRES-SUR-VAIR

Église du XVIIIe s., sans intérêt, sauf le chœur, XVe s., qui est carré, voûté d'ogives, avec nervures polygonales et fenêtre dans le fond, et la chapelle latérale de droite qui porte à la clef de voûte la date 1610 et dans laquelle sont enterrés des seigneurs de Mandres.

On remarque dans cette église :

1° L'autel principal, en bois doré, avec tabernacle et deux reliquaires de chaque côté, assez beau, XVIIIe s.

2° Un Christ bois peint, XVIIIe s., 2 m., médiocre.

3° Quatre bâtons de confrérie. Le 1er représente le Saint-Sa-

Digitized by Google

crement accompagné de deux anges; le second, la Vierge accompagnée de deux anges ; le 3e, saint Nicolas accompagné de deux anges ; le 4e, la Vierge accompagnée de deux personnages à genoux : bois peint, XVIIIe s., médiocres, assez dégradés.

4° Un Christ bois peint, 0 m. 55, XVIIIe s., passable.

5° Le Bon Pasteur, statue bois peint, 0 m. 45, XVIIIe s., passable.

6° Une sainte, statue bois peint, 0 m. 70, XVIIIe s., passable.

7° Une Pieta, statue pierre, 0 m. 90, XVIIe s., mauvaise.

8° Saint Maurice, statue pierre peinte, 1 m., XVIIIe s., mauvaise.

9° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 1 m. 50, XVIIIe s., médiocre.

10° Sur un des murs extérieurs, inscription de fondation de messe, de 1734, dans un assez bel encadrement.

Chapelle de la croix blanche, à l'entrée du village sur la route de Mandres à Bulgnéville. Se compose d'un hémicycle ouvert, d'un diamètre de 5 mètres, recouvert d'un toit. Dans le fond se trouve une niche renfermant une statue moderne. Cette niche est protégée par une grille en fer forgé assez intéressante, qui paraît être du XVIe s., avec imposte XVIIIe s. Il est difficile d'assigner une époque certaine à ce monument, qui est sans caractère.

Par devant, se trouve une croix de 1873 (le Christ cantonné de quatre saints) reproduction d'une autre du XVIe s. qui s'y trouvait et avait été brisée.

Par devant, deux beaux acacias.

MAREY

Église du XVIIe s., sans intérêt, sauf le clocher, qui est roman XIIe et assez intéressant (corniche bourguignonne) et le portail, du XVIe, dégradé.

On y remarque :

1° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 80, XVIIIe s., mauvaise.

2° Un Christ bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

Digitized by Google

3° Un bâton de confrérie portant saint Nicolas, bois doré, 0 m. 35, XVIIIe s., mauvais.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, plusieurs vieilles tombes seraient à conserver.

Deux très beaux tilleuls près de la porte d'entrée.

Bibliographie. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 55, 112, 129, 13.

MARTIGNY-LES-BAINS

(*) ÉGLISE. Nef avec bas-côtés, six travées. Éclairage par les bas-côtés. Arcs à nervures prismatiques. Colonnes avec chapiteaux ; quelques-unes sont subdivisées en petites colonnes à la hauteur des nefs latérales. L'ensemble paraît être du XIIIe ou XIVe s., ainsi que la porte d'entrée, à plein-cintre, avec tympan uni, soutenu par deux faisceaux de colonnes annelées au milieu. Devant cette porte est construit le clocher, qui est du XVIIIe s., et sans intérêt. Le chœur, gothique flamboyant XVe, est éclairé par cinq grandes fenêtres.

On remarque dans cette église :

1° Le maître-autel, en marbres de diverses nuances, qui provient de l'église de Flabémont, XVIIIe s.

2° Une inscription de fondation.

3° Un Christ bois peint, 1 m. 10, XVIIIe s., médiocre.

4° Un saint Remy dans une niche, bois peint, 1 m. 50 XVIIIe s., médiocre.

Dans l'ancien CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes intéressantes du XVIIIe s. seraient à conserver.

MARTIGNY-LES-GERBONVAUX

ÉGLISE de 1771 sans intérêt.

On y remarque :

1° Un relief en pierre représentant le Saint-Sacrement, 2 m. 50 sur 3 m., XVIIIe s., médiocre.

Digitized by Google

2° Un tabernacle d'autel avec son exposition en bois blanc et doré, XVIIIe s., bon.

3° Deux retables d'autel en bois blanc et doré, XVIIIe s., passables.

4° Un retable d'autel en bois peint avec colonnes torses à chapiteaux corinthiens, XVIIIe s., assez bon.

5° Un Christ, bois peint, 0 m. 40, XVIIIe s., assez bon.

6° Un Christ, bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., bon.

7° La Vierge allaitant l'Enfant, statue pierre peinte, 1 m., XVIe s., assez curieuse.

8° Saint Jean-Baptiste à l'agneau, statue pierre peinte, 1 m., XVIe s., assez bonne.

9° La Vierge et l'Enfant, statue bois peint, 0 m. 30, XVIIIe s., passable.

10° Un reliquaire portant la statuette de saint Leodegarius en bois doré, 0 m. 35, XVIIIe s., passable.

11° Saint Nicolas, statue bois doré, 0 m. 60, dans une niche ajourée en bois doré, XVIIIe s., le tout assez bon.

12° Saint Jean, statue bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., assez bonne.

13° Saint Joseph et l'Enfant, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., vermoulue, passable.

14° Un évêque, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., passable.

Dans le CIMETIÈRE, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

MAXEY-SUR-MEUSE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque : Saint Jean, statue pierre, 1 m., XVIIe s., médiocre.

Dans la CHAPELLE de Beauregard, édifice sans style à 500 m. au Nord-Est de Maxey, sur un coteau, se trouve une Vierge de Pitié en pierre, 1 m. 35, du XVIe s. Elle n'a rien de remarquable.

CROIX de chemin à 200 m. environ au nord de Maxey, sur le chemin de la chapelle de Beauregard, XVIIIe s. Elle se com-

Digitized by Google

pose d'un autel avec retable sans ornements au milieu duquel est un bas-relief représentant un saint (aujourd'hui mutilé, peut-être saint Nicolas ?); sur ce retable repose la partie inférieure d'une colonne aujourd'hui brisée sur laquelle on a replacé la croix, portant d'un côté le Christ, de l'autre saint Elophe. Le tout est d'une exécution médiocre. A côté se trouve un assez beau tilleul.

MÉDONVILLE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

2° Dans la chapelle des fonts baptismaux, un assez bon tableau à l'huile, du XVIIIe s., de 0 m. 80 de largeur sur 1 m. 80 de hauteur, représentant le baptême d'une reine.

* Ancienne ÉGLISE. Il ne subsiste de ce monument que le clocher et le chœur, roman du XIIe s. Le clocher a des corniches à billettes. Il est percé d'ouvertures à arcades bilobées. Sur les côtés du chœur, corniche en arceaux avec billettes. Au chevet, vestiges d'additions du XVe s. A l'intérieur, voûtes avec nervures à boudins reposant sur des colonnes dont les chapiteaux ont été remaniés au XVIIIe s. On remarque dans cette vieille église :

1° Dans le fond, un grand retable à colonnes torses, en bois blanc et peint, avec niches renfermant une statue de saint Pierre et une statue de saint Paul, en bois blanc, de 1 m., bonnes; une autre statue de la Vierge et l'Enfant, de 1 m., bonne. En haut, un médaillon avec le Père Éternel et un ange en adoration de chaque côté. Bois blanc. Le tout du XVIIIe s.

2° Un autel en bois doré et peint, sur lequel est sculptée en bas-relief la Cène; avec tabernacle, XVIIIe s., assez beau.

3° Une inscription de fondation dans un cartouche assez ordinaire. XVIIIe s.

4° Une chaire à prêcher en bois sculpté du XVIIIe s., assez belle, en morceaux.

Digitized by Google

5° Un autel avec retable en bois blanc et peint, avec médaillon représentant saint Nicolas ; puis, en haut, tableau représentant aussi saint Nicolas. Le tout du XVIIIe s.

6° Sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois doré, 0 m. 30, XVIIIe s. mauvaise.

7° Saint Nicolas, statue bois doré, 0 m. 35, XVIIIe s., mauvaise.

8° Sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois peint, 0 m. 30, XVIIIe s., passable.

9° Sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois doré, 0 m. 60, XVIIIe s., mauvaise.

10° La Vierge, statue bois peint, 0 m. 30, XVIIIe s., mauvaise.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'ancienne église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

CROIX sur le pont de l'Anger, porte la date de 1728, qui est sans doute celle d'une restauration, car elle paraît être du XVe s. Elle se compose d'un croisillon octogonal de 0 m. 90 de hauteur terminé par des fleurons, portant d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge et l'Enfant. De chaque côté du croisillon, sur la face, se trouve une statue correspondant, au revers, avec une autre placée dos à dos, (0 m. 35 de hauteur). Le tout très dégradé.

Bibliographie. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 17, 19, 41, 69, 76, 79, 82, 111, 114, 121, 122, 129, 244-246.

MIDREVAUX

ÉGLISE de peu d'intérêt, construite en 1767, ainsi que le constate une inscription en latin et en français sur la pierre angulaire.

On y remarque :

1° La Vierge portant l'Enfant sur le bras gauche, statue bois doré, 1 m. 40, XVIIIe s., assez ordinaire.

Digitized by Google

2° Saint Remy, statue bois doré, 0 m. 35, XVIIIe s., très bien drapée.

3° Un Christ, bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., ordinaire.

Petite CHAPELLE de l'ancien cimetière, au centre du village, transformée en lavoir; paraît être du XVIe s., peu intéressante. La porte d'entrée sert de fenêtre. Plafond en bois.

CROIX de chemin à la sortie du village, vers Sionne, XVIIIe s. Les branches sont terminées par des ornements en roses. Sur un côté le Christ, sur l'autre la Vierge et l'Enfant. Elle est placée sur un beau chapiteau corinthien. Le tout sur une pyramide moderne.

MONCEL ET HAPPONCOURT

ÉGLISE à Happoncourt, moderne et sans intérêt.

On y remarque :

1° Saint Sébastien, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

2° Saint Michel terrassant le dragon, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

MONT-LES-LAMARCHE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Un tableau de 2 m. sur 2 m. 50 très abîmé, sans valeur, du XVIIIe s., représentant le Christ au jardin des Oliviers.

2° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., mauvais.

2° Deux reliquaires en bois doré, 0 m. 80, XVIIIe s., mauvais.

4° Saint Sébastien, statue bois peint, 0 m. 60, XVIIIe s., mauvaise.

Digitized by Google

MONT-LES-NEUFCHATEAU

Dans l'ÉGLISE, qui est du XVIIIe s., et sans intérêt, on remarque :

* 1° le bas-relief des fonts baptismaux, de 1 m. 35 de largeur sur 1 m. 65 de hauteur, en pierre, représentant le baptême du Christ, comprenant plusieurs personnages et des anges, d'un relief de 8 centimètres environ, malheureusement badigeonné de couleurs multiples, mais malgré tout bien conservé, fin XVIe ou commencement XVIIe s. Ce bas-relief est encadré dans un ornement en bois doré du XVIIIe s. assez beau.

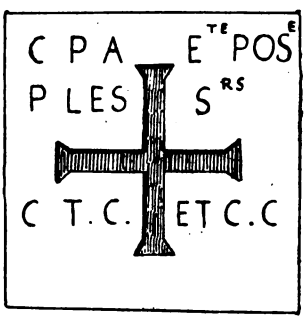

MONT-LES-NEUFCHATEAU. — PIERRE DE DÉVOTION DANS LE PAVÉ DE L'ÉGLISE.

2° Dans le pavé, une pierre de dévotion portant, autour d'une croix, la mention « cette pierre a été posée par les sieurs C.T.C. et C.C. ».

3° Un Christ bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

4° Saint Joseph portant l'Enfant. Statue bois doré, 0 m. 90, XVIIIe s., médiocre.

5° Une statue de saint, en bois doré, sur un bâton de procession, 0 m. 30, XVIIIe s., assez bonne.

6° Saint Nicolas. Statue bois polychromé, 1 m. 30, XVIIIe s., assez bonne.

Digitized by Google

7° Un tableau sur toile, représentant le martyre de saint Barthélemy, 2 m. sur 4 m., assez bon, XVIII^e s., peut-être même du XIX^e.

8° Trois reliquaires en bois doré, assez beaux, 0 m. 50, fin XVIII^e s.

9° La Vierge soutenant l'Enfant, statue pierre, 1 m. 30, XVIII^e s., passable.

(*) Croix de chemin, à l'entrée du village, en venant de Neufchâteau. Cette croix comprend une pierre d'autel supportant une colonne cylindrique sur laquelle est enroulée une guirlande. Chapiteau orné sur la face antérieure, comme sur la face postérieure, d'une tête d'ange avec deux roses. A la base se trouve une inscription portant la date de 1670 et en partie seulement lisible. Sur le chapiteau se trouve la croix, portant d'un côté le Christ de l'autre la Vierge et l'Enfant.

MORELMAISON

Église du XVIII^e s. et sans intérêt, sauf le chœur, rectangulaire, couvert d'un simple plancher, avec fenêtre en arc brisé dans le fond, XV^e ou XVI^e s.

On y remarque :

1° Au chevet, saint Martin à cheval, statue en pierre, grossière mais intéressante, 0 m. 60, XV^e s.

2° Un tableau à l'huile de 1 m. 40 sur 1 m. 50 représentant saint Martin faisant l'aumône, XVIII^e s. passable, dégradé.

3° Deux retables en bois blanc et doré, XVIII^e s., passables. Dans l'un, statue de la Vierge en bois peint, 1 m., XVIII^e s., mauvaise ; dans l'autre, un évêque, bois peint, même époque, médiocre.

4° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 55, XVIII^e s. assez bonne.

5° Une chaire à prêcher en bois sculpté, avec les quatre évangélistes dans les panneaux, un ange en dessus, XVIII^e s., assez bonne.

Digitized by Google

6° Un Christ bois peint, 1 m. 10, XVIIIe s., mauvais.

* 7° Un bénitier de forme circulaire, en fonte, avec rayures saillantes ; supporté par trois pieds terminés par des griffes. Anneaux de chaque côté, hauteur 0 m. 40, fin XVIe ou commencement XVIIe s.

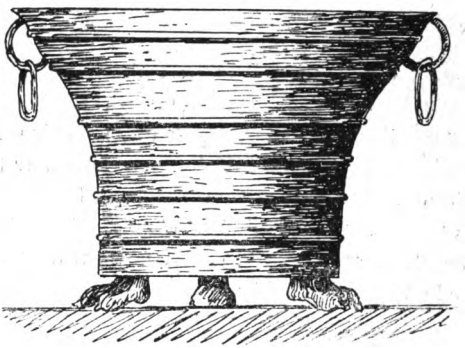

MORELMAISON. — BÉNITIER.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

(*) CROIX de chemin, sur la route de Saint-Paul. Fût carré à pans coupés soutenant le croisillon, portant sur la face le Christ avec le donateur à ses pieds (cassé) et au revers une Vierge de Pitié soutenue par un ange portant un écusson. Pierre, 2 m. 90, XVIe s.

Bibliographie. — Ch. CHAPELIER, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit., pp. 102-103.

MORIZÉCOURT

(*) ÉGLISE. Ensemble XVIe s., type courant de la région, nef avec bas-cotés, quatre travées, éclairage par les bas-côtés. Arcs à nervures prismatiques pénétrant directement dans les piles (sans chapiteaux) ; chœur quadrangulaire. Clocher sur la 4e tra-

Digitized by Google

vée, roman XIIe s. Les fenêtres, sauf celles du chœur, ont été refaites au XVIIIe s. (ou postérieurement) comme dans presque toutes les églises de la région. Escalier dans la 1re travée de la nef latérale de droite, donnant accès au clocher par les combles.

On y remarque :

1° Sainte Barbe, statue bois doré, 1 m. 10, XVIIIe s., passable.

2° Saint Nicolas, statue bois doré, 1 m. 10, XVIIIe s., passable

3° Un retable d'autel avec couronne soutenue par deux anges. Bois peint et doré, XVIIIe s., assez beau.

4° Un reliquaire surmonté du buste de saint Caste, bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

5° Saint Maurice, statue bois doré, 1 m. 10, XVIIIe s., passable.

6° Une sainte portant une palme, statue bois doré, 1 m. 20, XVIIIe s., assez bonne.

7° La Vierge portant l'Enfant, statue pierre, 1 m. 20, XVIIIe s., passable.

8° Un Christ bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

9° Sur un mur, une inscription de fondation.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

Bibliographie. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 67, 72. 76, 111, 122, 129, 247, 248.

MORVILLE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Quelques fragments de pierres tombales retaillées, du XVe ou XVIe s., qui ne présentent pas d'intérêt ; proviennent sans doute d'une église antérieure.

2° Saint Jean-Baptiste, statue bois peint, 1 m., XVIIe s., médiocre.

3° Saint Nicolas, statue bois peint, 1 m., XVIIe s., médiocre.

4° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., mauvais.

Digitized by Google

NEUFCHATEAU

Nota. — L'ÉGLISE Saint-Nicolas a été l'objet, dans le cours des siècles, de remaniements et additions qui en rendent l'étude extrêmement pénible. Les descriptions qui vont suivre ne doivent être considérées que comme des notes provisoires à consulter en vue d'une monographie complète et précise, qui mériterait certainement d'être faite.

Saint-Nicolas * 1° *Église basse,* XII^e^ s., dans son ensemble. Elle comprend une sorte de transept à quatre travées s'appuyant à l'ouest sur le roc, séparées par des doubleaux, voûtées avec arcs diagonaux à boudins. Dans ces voûtes on remarque des repentirs encore inexpliqués.

Sur ce transept s'ouvre, dans la paroi ouest de la travée nord, une grande arcade plein cintre donnant accès à un passage souterrain voûté, avec escalier montant jusqu'à une porte aujourd'hui disparue mais dont on voit encore les gonds. Ce passage pourrait avoir été l'entrée primitive de l'édifice, alors chapelle castrale. L'escalier a été, dans la suite, prolongé pour aboutir dans le bras gauche du transept de l'église haute.

On entre maintenant dans l'église basse par une ouverture pratiquée au XV^e^ s. dans la paroi nord de la travée nord.

Au transept fait suite le chœur, qui comprend deux travées voûtées comme lui. Ces travées sont subdivisées chacune en deux travées jumelles par deux piles médianes, la première polygonale avec chapiteau à animaux affrontés, la deuxième cylindrique avec chapiteau à gros crochets formant volutes.

Au chœur fait suite l'abside, construction pentagonale de l'année 1704, du style ogival et de peu d'intérêt. L'abside primitive était sans doute en cul de four.

Les travées nord et sud du transept se prolongent vers l'est par un rectangle voûté en berceau qui précédait sans doute des absidioles en cul de four. Ces dernières ont disparu pour faire place aux soubassements des chapelles funéraires de l'église haute, dans lesquels ont été construites aux XVI^e^ et XVII^e^ s. deux chapelles de peu d'intérêt.

Digitized by Google

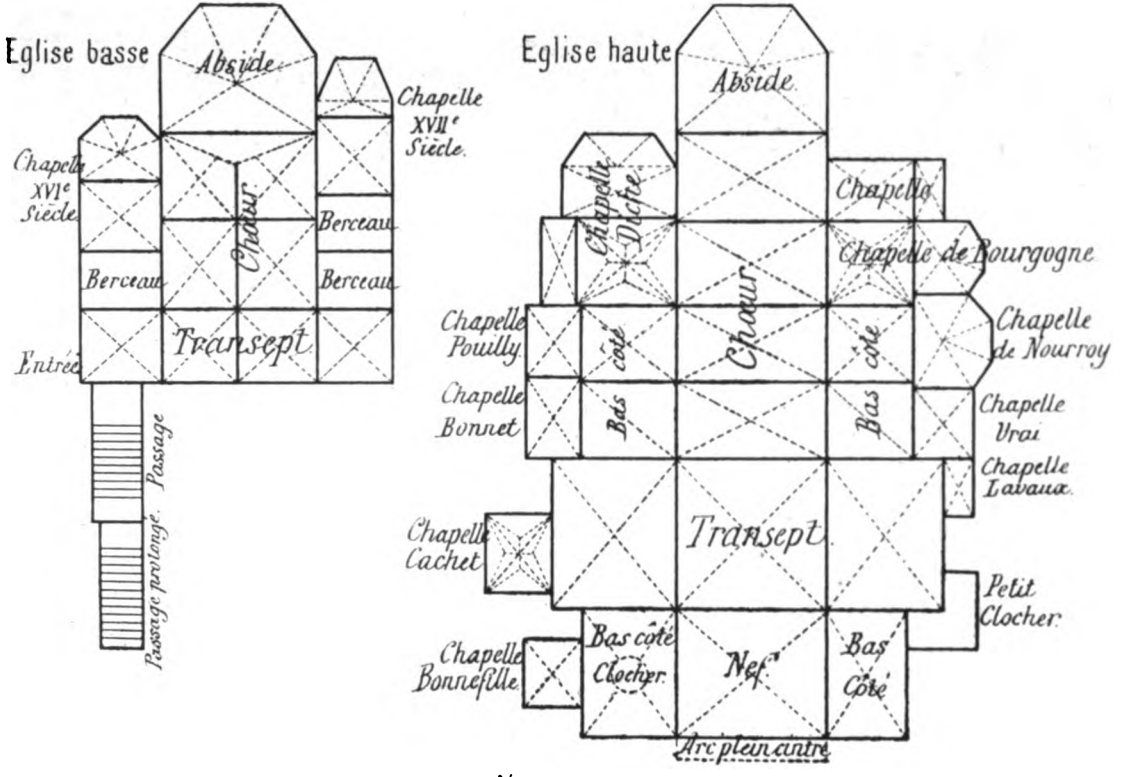

PLAN-CROQUIS SOMMAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE NEUFCHATEAU.

Digitized by Google

Digitized by Google

On remarque dans cet édifice :

* 1° Une dalle funéraire du XIV^e^ s., encastrée dans le mur extérieur, à gauche de la porte d'entrée. Elle a été rapportée, vu qu'elle est antérieure à l'ouverture de cette porte,

* 2° Une chaire à prêcher XVIII^e^ s., en bois sculpté, assez curieuse ; proviendrait de l'église des Capucins.

* 3° Un tabernacle et son exposition, en chêne sculpté et doré, XVIII^e^ s., très beaux ; proviendraient de l'abbaye de l'Etanche.

4° Au-dessus de la porte d'entrée, à l'extérieur, la Vierge et l'Enfant, statue pierre, XVI^e^ s., assez bonne.

5° Dans les cadres en bois doré remplissant les arceaux latéraux du chœur, six peintures à l'huile représentant diverses scènes de la vie de la Vierge, XVIII^e^ s., passables.

6° La Vierge (ou sainte Anne), statue bois peint, sur console rocaille, 0 m. 90, XVIII^e^ s., assez bonne.

7° La Vierge (*Regina pacis*), statue bois peint et doré, dans un encadrement doré, rocaille, avec une grosse couronne en dessus, 0 m. 60, XVIII^e^ s., curieuse.

8° Dans l'abside, des panneaux en bois sculpté, XVIII^e^ s., assez beaux.

9° Un ange, statue bois doré et peint, sur console rocaille, 0 m. 90, XVIII^e^ s., passable.

10° Une Vierge à genoux, statue bois, sur console rocaille, 0 m. 90, XVIII^e^ s., assez bonne.

11° Dans un cadre en bois doré et peint, un tableau à l'huile de 2 m. 50 sur 2 m. 80, représentant l'Annonciation, XVIII^e^ s., assez bon.

12° Dans la chapelle latérale de droite où se trouve le dépôt de charbon, un autel Louis XV en bois blanc et doré, très abîmé.

13° Dans la même chapelle une armoire Louis XVI en bois blanc et doré, très dégradée, belle; les volets manquent.

14° Un aigle formant lutrin, en bois doré, XVIII^e^ s., en morceaux ; se trouve dans la chapelle latérale de gauche ainsi que les objets suivants, de 15° à 24° inclus.

15° Un tableau complètement dégradé dans un assez beau cadre Louis XV en bois doré et peint.

Digitized by Google

16° Un tabernacle Louis XIV en bois peint, avec cariatides et médaillons, assez beau.

17° Un évêque, statue bois peint et doré, 1 m., XVIIIe s., assez bonne.

18° Une sainte, statue bois peint et doré, 1 m. XVIIIe s., assez bonne.

19° Un reliquaire supportant une sainte en bois peint, 0 m. 60, XVIIIe s., passable.

20° Une sainte tenant un ostensoir et un livre, statue bois peint, 0 m. 45, XVIIIe s., assez bonne.

21° Un religieux, statue bois peint, 0 m. 50, XVIIIe s., passable.

22° Une peinture à l'huile de 0 m. 70 sur 1 m. 20, représentant Jésus au jardin des Oliviers, XVIIIe s., médiocre.

23° Un saint (guerrier) portant une palme, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

24° Une peinture à l'huile du XIVe ou XVe siècle de 0 m. 70 sur 1 m., représentant le Christ à la colonne, assez curieuse.

25° Dans la sacristie contiguë à l'abside, trois statues bois peint, de 1 m. 40, 1 m. et 1 m., représentant un évêque, un guerrier et un évêque, XVIIIe s., médiocres.

* 2° *Église haute.* La nef ne comprend qu'une travée, avec bas-côtés. Le tout voûté d'ogives. Elle est du XIIIe s., avec parties basses du XIIe. Sur le bas-côté gauche s'élève le clocher, construction moderne, mais dont la partie basse serait ancienne (peut-être XIVe s.). Sur la face de l'église, on a bandé au XIVe s., sur les deux contreforts contrebutant les murs de la nef, un arc plein-cintre couronné par une corniche à fleurons flanquée de deux gargouilles. Cette corniche servait d'égout à un petit toit en pente douce, s'appuyant sur le mur de face. Dans ce dernier a été percée à la même époque une grande fenêtre en arc brisé à trois meneaux, aujourd'hui masquée par un mur sans caractère élevé sur la corniche à fleurons et formant aujourd'hui pignon.

En dessous, à l'aplomb de la fenêtre à meneaux ci-dessus mentionnée, est percée la porte d'entrée, construction moderne dans le style du XIIe s. A la partie antérieure du bas-côté droit le formeret correspondant et ses piliers ne forment pas placage, mais traversent le mur de face, ce qu'on ne peut expliquer que par

Digitized by Google

l'intention qu'on aurait eue de faire l'amorce d'une autre travée, vers l'ouest en vue d'un prolongement de l'église de ce côté L'ouverture ainsi pratiquée a été postérieurement bouchée.

Le transept avec bras s'appuie sur cette nef à une travée. Il est, comme elle, du XIIe s. dans ses parties basses et du XIIIe pour le surplus. Il est voûté en arcs brisés avec arcs retombant sur des piles à colonnes cantonnées.

Dans le pignon nord sont percées deux baies, puis un oculus. Dans le pignon sud est ménagée une sorte de tourelle carrée avec escalier à vis, montant sur les combles. Ce pignon est percé d'une porte centrale plein-cintre, sans colonnes. Cette porte est flanquée de deux autres plus petites, avec archivolte à boudins reposant sur des colonnes à chapiteaux. Ces deux portes sont modernes. Elles sont construites dans le style du XIIe s. ; l'une sert d'entrée à la tourelle ci-dessus mentionnée, l'autre est ménagée dans un mur moderne isolant complètement de l'église, sur laquelle elle s'ouvrait primitivement, la première chapelle de droite, dont il sera parlé plus loin. La construction de ces deux petites portes est un anachronisme ; elle ne peut que dérouter ceux qui étudient l'église.

Plusieurs ouvertures du transept ont d'ailleurs été, à la même époque, dénaturées par l'adjonction d'arcs à boudins reposant sur des colonnes d'allure XIIe s.

Le chœur, faisant suite au transept, se compose de quatre travées. Il est aussi du XIIIe s., avec parties basses peut-être du XIIe s.

Les deux premières sont voûtées au moyen de doubleaux, diagonaux et formerets, ces derniers très en contre-bas de la clef des diagonaux et couronnant des arcatures aveugles. Les arcs reposent sur des piles cantonnées, dont les chapiteaux sont en dessous du niveau de ceux du transept.

Les voûtes de ces deux travées sont, en somme, une sorte de berceau dans lequel les diagonaux sont un simple placage et n'ont aucune fonction. Il est à croire que leur structure actuelle est le résultat d'un remaniement.

A ces deux travées correspondent des bas-côtés voûtés d'ogives sur colonnes à chapiteaux. La communication entre ces deux travées et les bas-côtés se fait par quatre arcs qui

Digitized by Google

étaient, semble-t-il, primitivement à plein-cintre et reposaient, d'un côté sur une colonne engagée, de l'autre sur une simple moulure. Ces moulures auraient été remplacées au XIXe s. par une seconde colonne et les arcs à plein-cintre primitifs auraient été regarnis à l'intrados par une maçonnerie qui leur a donné l'aspect ogival.

Aux deux premières travées du chœur en succèdent deux autres, de la même époque apparemment.

Les chapiteaux soutenant les arcs des voûtes ont été remis à la hauteur de ceux du transept, par suite d'un travail de surélévation pratiqué à une époque qu'on ne peut préciser (peut-être XIVe ou XVe s. ?) et qui a intéressé les quatre travées du chœur. Cette surélévation est visible à l'extérieur par les traces de corniche ancienne qu'on remarque sur le mur latéral nord.

Cette partie ne présente guère d'intérêt que par ses chapiteaux, qui sont très beaux comme d'ailleurs tous ceux de l'église. Elle est éclairée par des fenêtres en arc brisé.

Les arcades latérales de base sont modernes, les parties flanquantes n'appartenant pas à l'église, à l'origine, mais constituant des chapelles d'époque ultérieure dont il sera parlé plus loin.

Au chœur succède l'abside, de forme pentagonale, s'appuyant sur celle de l'église basse et, comme elle, de 1704.

Les chapelles qui s'ouvrent sur les bas-côtés, quoique plus ou moins défigurées, sont encore très intéressantes. Elles sont à chevets plats ou polygonaux.

A droite, on trouve d'abord, donnant sur le transept, la petite chapelle de la famille de Lavaux, du XVe s.

Elle a été complètement isolée de l'église, comme il a été expliqué ci-dessus, par un mur dans lequel on a pratiqué une porte en simili XIIe s.

Viennent ensuite successivement :

La chapelle de la famille Vrai, avec clef de voûte à ses armoiries, XIVe s.

La chapelle du Saint-Sépulcre, édifiée par Jacob de Nourroy, prêtre, XVIe s.

La chapelle de la famille de Bourgogne, XVIe s., et une dernière, indéterminée.

Digitized by Google

Sur la gauche, contre le clocher, la chapelle de saint Claude et sainte Barbe, construite par Garin Bonnefille, XVe s.

Ensuite la chapelle des Cachet, XVIe s.

La chapelle des Bonnet, XIVe s.

La chapelle Sainte-Madeleine, de la famille Pouilly, XVe s.

La chapelle du Saint Nom de Jésus, fondée en 1615 par Nicolas Diche dit Marchand. Elle communiquait primitivement avec l'église uniquement par une ouverture pratiquée dans le bas côté gauche.

L'église haute renferme encore d'assez nombreuses inscriptions ou dalles funéraires, entières ou en fragments, encastrées dans les murs ou dans le pavé, du XVe s. et siècles suivants. Parmi les principales, il y a lieu de citer celles de Humbelot Huguenin, boucher, des Bonnet, dans la chapelle de ce nom, d'un pâtissier avec un plateau portant deux tartes, d'un marchand avec des balances, d'un curé de Neufchâteau où le défunt est représenté revêtu des habits sacerdotaux, de Jacob Nourroy, prêtre, dans la chapelle du Saint-Sépulcre, et le beau cartouche funéraire de Pierre Collenel dans la chapelle Diche.

On remarque en outre dans l'église haute :

* 1° Un retable en marbre du XVIIe s., provenant de l'abbaye de l'Étanche. Le sujet central représente Notre-Dame du Rosaire distribuant le rosaire à sainte Catherine de Sienne et à saint Dominique. Les mystères se trouvent autour, dans de petits panneaux. Un bas-relief moderne représentant le mystère de l'Annonciation sert de tombeau à l'autel placé devant le monument. Il a remplacé deux statues, une de la Vierge à genoux et l'autre de l'ange, indépendantes du sujet principal et qui se trouvent aujourd'hui à la cure. Monument remarquable.

* 2° Un retable en marbre du XVIIe s., représentant Notre-Dame des Chaînes, très beau travail. Se trouve dans la chapelle Bonnefille.

* 3° Dans la même chapelle, deux statues en pierre de 0 m. 80 de hauteur, du XVIIe s., représentant les fondateurs de la chapelle du Saint Nom de Jésus, Nicolas Marchand et sa femme, à genoux.

* 4° Dans la même chapelle, saint Jean-Baptiste à l'agneau, pierre, 1 m. 50, XVIe s. Intéressante.

Digitized by Google

* 5° Dans la dernière chapelle de droite, une statue en pierre, nouvellement repeinte, du XIVe ou XVe s., représentant la Vierge *(Regina pacis)*, 1 m. 25, très belle.

* 6° Dans la chapelle de Nourroy un Sépulcre signé Viard Jacques, comprenant sept personnages de 1 m. 70 de hauteur plus le Christ, en pierre polychromée. Monument remarquable du XVIe s. Un hallebardier en pierre, placé à côté de ce groupe, et d'une facture plus grossière, n'en a peut-être jamais fait partie.

7° La chaire à prêcher, en bois sculpté, donnée en 1773 par Madame du Teil. Très belle.

8° Le buffet d'orgues, en bois sculpté, 1682, signé Silbermann.

9° Un Christ bois peint, 1 m. 70, XVIIIe s. Bon.

10° Une Vierge, statue bois blanc et doré, avec un support à tête d'ange, 0 m. 90, XVIIIe s. Bonne.

11° Dans la chapelle des Cachet, une châsse en bois blanc et doré contenant les reliques de saint Élophe. XVIIIe s. Assez belle.

12° Une grille de communion en fer forgé, XVIIIe s. Belle.

13° Un tableau, de 2 m. 50 sur 4 m., représentant saint Nicolas. XVIIIe s. Bon.

14° Un tableau, de 2 m. sur 2 m. 50, représentant la Vierge au donataire. XIXe s. Bon.

15° Un tableau, de 1 m. 50 sur 2 m., représentant la mort de saint Bruno. XIXe s. Bon.

16° Un tableau, de 1 m. 80 sur 2 m. 80, représentant le Christ en croix. XIXe s. Bon.

17° Un tableau, de 2 m. 80 sur 2 m. 50, représentant les disciples d'Emmaüs. XIXe s. Bon.

18° Un tableau, de 1 m. 30 sur 2 m. 20, représentant l'Immaculée-Conception, XIXe s. Bon.

19° Dans la sacristie, un tableau représentant les Mystères de la Vierge. XVIIe s. Bon.

* Saint-Christophe. La nef se compose de quatre travées avec bas côtés fin XIIe s. Elles ont été remaniées au XIIIe s., principalement en ce qui concerne les voûtes, qui reposent sur des piles cantonnées. Les fenêtres, sous formerets, sont à lancettes géminées et encadrées par un boudin reposant sur des colonnes avec

Digitized by Google

bases et chapiteaux. Dans le bas-côté sud, la première travée a une voûte du XIVe s. Celles des travées suivantes ont été refaites au XVe s. Dans le bas-côté nord, les deux premières travées ont des voûtes du XIIIe s. Celles des deux suivantes sont du XVe s. Le chœur se compose de deux travées du XIVe s., avec bas-côtés, et d'une abside polygonale de la même époque.

Plusieurs fenêtres des bas-côtés ont été refaites aux XIVe et XVe s.

La 1re travée du bas-côté nord supporte le clocher, fin XIIe s. Une porte avec archivolte à boudins reposant sur des colonnes à chapiteaux, y est ouverte. C'est l'entrée actuelle de l'église.

Au-dessus, deux étages de baies géminées. Gargouilles des XIVe ou XVe s. Ce clocher est flanqué d'une petite tourelle, dans laquelle est l'escalier.

Au 1er étage est une salle jadis voûtée et fermée du côté de l'église par une colonnade à jour, que l'on a démolie et transportée près du chœur.

Sur le pourtour extérieur de l'église et du clocher sont de curieux modillons à têtes d'hommes ou d'animaux.

Le portail s'ouvrant à l'ouest est décoré de quatre colonnes avec bases, bagues et chapiteaux ornés de feuillages, qui reçoivent la retombée de quatre boudins formant archivolte. Ce portail est surmonté d'une galerie à jour à quatre arcades. Sur l'intérieur, se trouve une autre galerie à six arcades.

Devant le portail, s'ouvre un porche de la même époque, avec large escalier. Ce porche a été défiguré, au XVe s., par l'adjonction d'une chapelle sur le côté droit. On en a muré les arcatures et on a ouvert sur sa face ouest une porte en tiers-point. Au-dessus se trouve une statue en pierre de la Vierge et l'Enfant, 0 m. 75, XVIe s., belle.

Dans la première travée du bas-côté sud s'ouvre la porte donnant accès au baptistère, ancienne chapelle funéraire des Wœriot, construite au XVIe s., avec nervures de voûtes complètement indépendantes de la voûte proprement dite.

L'église Saint-Christophe ne renferme plus de dalles funéraires, à l'exception de celle à effigies gravées de Pierre Wœriot,

Digitized by Google

orfèvre à Neufchâteau, mort en 1521, et de Marguerite Adam, sa femme, dans la chapelle ci-dessus décrite.

A l'extérieur, sur le bahut en glacis du bas-côté sud est une belle inscription funéraire du XIVe s.

Quelques autres inscriptions funéraires plus récentes, de peu d'intérêt, sont encastrées dans les murs, sur ce même côté, et aux abords de la façade, deux pierres tombales du XVIIIe s., sans grand intérêt, ont été scellées dans les murs.

Dans le mur de soutènement du cimetière, côté sud, est encastrée une Adoration des mages, du XVe s., assez intéressante.

La sacristie s'appuie sur l'extrémité nord-est de l'édifice. C'est une curieuse construction du XVIIe s., voûtée en anses de panier, avec boiseries de l'époque. Sur une plinthe à la naissance de la voûte est une inscription de 1617, relatant sa construction.

On remarque dans l'église Saint-Christophe :

* 1° Un groupe en bois de la Vierge, sainte Anne et l'Enfant, 0 m. 80, XVIIIe s. Assez bon.

(*) 2° Les boiseries du chœur, en bois sculpté blanc et doré. Style Louis XVI. Remarquables.

(*) 3° Un lutrin en bois sculpté doré, de 2 m. de hauteur, avec aigle et ferrements. Style Louis XV. Très beau.

4° Le retable de l'autel de gauche, en bois peint et doré, à colonnes torses. Au-dessus se trouve un beau reliquaire en bois doré surmonté d'un Christ, bois peint, 0 m. 40, assez bon. Le tout du XVIIIe s.

5° Saint Christophe, statue bois blanc, 2 m., XVIIIe s., assez bonne.

6° Un *Ecce Homo* en pierre, 1 m. 60, XVIe s., assez bon.

7° Saint François-Xavier (?), statue bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., mauvaise.

8° Sainte Barbe, statue bois peint, 0 m. 70, XVIe s., médiocre.

9° Sainte Claire, statue bois peint, 0 m. 70, XVIe s., médiocre.

10° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., bon.

11° Deux consoles Louis XVI en bois sculpté et doré, 1 m., assez bonnes.

Digitized by Google

12° La chaire à prêcher, en bois sculpté, XVIIIe s., assez bonne.

13° Un tableau, de 2 m. 50 sur 4 m., représentant la Cène. Bonne peinture, dans un très beau cadre sculpté et doré, XVIIIe s.

14° Un tableau, de 1 m. 80 sur 4 m. 50, représentant l'Assomption. Bonne peinture, dans un très beau cadre en bois sculpté et doré, XVIIIe s.

15° Un tableau, de 4 m. sur 4 m. 50, représentant la Descente de croix. Bonne peinture, dans un très beau cadre en bois sculpté et doré, XVIIIe s.

16° Un tableau, de 1 m. 20 sur 1 m. 60, représentant une sainte jouant du violoncelle (sainte Cécile ?), assez bonne peinture du XIXe s.

17° Un tableau, de 0 m. 80 sur 0 m. 80, représentant un moine portant un enfant, XVIIIe s., passable.

18° Un tableau, de 1 m. 20 sur 2 m., représentant un moine en prière, XVIIIe s., passable.

CHAPELLE de l'hôpital. La partie médiane, qui est du XIIIe s., se compose de deux travées avec voûtes en berceau reposant sur piliers carrés, dont deux portent une colonne engagée. Dans la seconde travée (côté de l'autel) on a ouvert de chaque côté au XIVe s., une large fenêtre. Ces deux fenêtres sont devenues arcades peu de temps après, au même siècle, par suite de la construction de deux bas-côtés à deux travées, éclairés par des fenêtres en tiers-point. A la même époque, le fond de la seconde travée a été fermé par un mur orné d'une grande fenêtre en tiers-point. La chapelle a été également agrandie, devant la 1re travée, au XVIIe ou XVIIIe s., par une partie rectangulaire de la largeur de la nef et des collatéraux réunis. Cette partie est plafonnée et sans style. Cette chapelle renferme plusieurs cartouches funéraires encastrés dans les murs et de très nombreuses dalles funéraires, entières ou en morceaux, des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe s., dont quelques-unes très intéressantes. On y remarque fréquemment la croix de Malte à deux branches, de l'ordre du Saint-Esprit. Une de ces dalles, particulièrement remarquable,

Digitized by Google

se trouve sous l'autel latéral de droite. Elle est du XIVe s. ; deux personnages y sont gravés : un laïc et un prêtre : ce dernier pourrait être Thierry Houdiat qui dota l'hôtel en l'honneur de saint Michel.

L'inscription est devenue illisible du côté des têtes.

La chapelle de l'hôpital est peu à sa place en 2e catégorie ; elle devrait plutôt figurer en 1re, en vue d'un classement comme monument historique :

On y remarque :

(*) 1° Le retable du maître-autel, en chêne sculpté et doré, avec colonnes torses et de nombreuses statuettes. Il porte une inscription avec date 1706. Il est surmonté du Couronnement de la Vierge.

2° Le retable de l'autel de gauche, en bois blanc et doré, avec colonnes torses garnies de branches de raisin. Deux consoles latérales, même époque.

3° Un même retable à l'autel de droite.

4° Un tableau de forme semi-circulaire, de 4 m. sur 1 m. 50, dans un cadre en bois, représentant l'Ascension, XVIIIe s., bon.

5° Un tableau, de 0 m. 70 sur 0 m. 80, représentant un évêque, XVIIIe s., assez bon.

6° Un tableau, de 0 m. 70 sur 0 m. 80, représentant saint François-Xavier, XVIIIe s., passable.

7° Un tableau, de 1 m. 80 sur 2 m. 50, représentant la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres, XVIIIe s., passable.

8° Un tableau, de 0 m. 90 sur 1 m. 20, représentant saint Nicolas, XVIIIe s., passable.

9° Un tableau, de 1 m. 30 sur 1 m. 80, représentant l'Adoration des bergers et des mages, XVIIIe s., passable.

10° Un tableau, de 1 m. sur 1 m. 20, représentant le Christ, XVIIIe s., assez bon.

On remarque dans l'hôpital :

* 1° Une très belle statue en pierre, malheureusement mutilée, de la Vierge portant l'Enfant sur son bras gauche, 0 m. 90, XIIIe ou XIVe s.

* 2° Un retable en pierre, de 1 m. 70 de largeur sur 1 m. de

Digitized by Google

hauteur, représentant l'Adoration des bergers et des mages, XVe s., curieux, mais mutilé.

* 3o Une statue en pierre de sainte Catherine, 0 m. 80, XVIe s., dégradée, assez bonne.

4o Sur une porte près de la chapelle, un tympan, mutilé à la Révolution, sur lequel on voit encore les traces du Christ et des saintes femmes, avec archivolte portant une curieuse inscription de 1277, relatant l'époque de construction de l'hôpital, ou tout au moins de cette partie, par frère Robert de Rome.

En raison de l'intérêt historique de ce fragment, il y aurait plutôt lieu de le ranger en 1re catégorie, en vue d'un classement.

CHAPELLE des Dames Augustines de l'Assomption, aujourd'hui tribunal. Belle construction du XVIIIe s. La nef, encore garnie de ses stalles, est la salle d'audience. Le chœur, en forme de rotonde, est la salle du Conseil. Il a conservé ses boiseries.

CHRIST du tribunal en bois sculpté, 1 m. 40 de hauteur, un peu attaqué par la vermoulure, XIXe s., très beau.

Dans la CHAPELLE de la prison, sans style, on remarque :

1o Une vierge, statue bois doré, 0 m. 75, XVIIIe s., médiocre.

2o Deux tableaux de 0 m. 60 sur 0 m. 70, représentant, l'un, le Christ, l'autre, saint Pancrace, XVIIIe s., médiocres.

Dans le CIMETIÈRE, on remarque :

1o Un édicule sans style, paraissant appartenir à la Commune et renfermant un Christ en bois peint de 1 m. de hauteur, XVIIIe s., assez bon.

2o La grille de la porte, en fer forgé XVIIIe s. Elle séparait à l'origine le chœur de la nef, dans l'église Saint-Nicolas, à laquelle elle avait été donnée par Jacques Collenel. Elle était décorée, à la partie supérieure, des armoiries de cette famille qui ont disparu, sans doute à la Révolution.

CHAPITEAU roman XIIe s., d'origine inconnue, se trouve dans le Mouzon, un peu plus bas que l'abattoir et sert de marche d'escalier.

Digitized by Google

Bibliographie. — Dom Ambroise PELLETIER, *Nobiliaire de la Lorraine et du Barrois.* Nancy, Thomas, 1758, p. 161. — H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Église Saint-Christophe de Neufchâteau* dans *B. S. A. L.* 1856, pp. 33-39.— M. HUMBERT, *Église Saint-Christophe de Neufchâteau*, dans *B. S. A. L*, pp. 127-133. — Mgr X. BARBIER DE MONTAULT, *Une excursion archéologique dans les Vosges*, loc. cit. pp. 137-146. — Abbé Louis CHÉRON, *Les églises et les monastères de Neufchâteau*, dans *Bulletin paroissial Vosgien* (Neufchâteau, paroisse Saint-Nicolas), Minoux et Mangin, 1910-1912. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 19, 40, 41, 42, 43, 46, 48, 50, 51, 53, 55, 58, 59, 67, 69, 72, 83, 84, 93, 132, 253-261.

LA NEUVEVILLE-SOUS-CHATENOIS

ÉGLISE. — Nef et clocher de 1789, sans intérêt.

Le chœur est du XIVe s. Primitivement, il formait une chapelle, seule construction existant jadis au milieu du cimetière. Il est carré, voûté d'ogives à nervures polygonales reposant sur quatre colonnes à chapiteaux (aujourd'hui mutilés) placés dans les angles. Il est éclairé par deux fenêtres. Sur la porte d'entrée de l'église, statue de la Vierge et l'Enfant, en pierre. 1 m. XVIIIe s., passable.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes anciennes seraient à conserver.

On y remarque en outre :

(*) La croix de cimetière, du commencement du XVIIe s. Fût octogonal, renflé au milieu, couronné par un chapiteau corinthien. Sur la face, le Christ ; au revers, la Vierge et l'Enfant, sur une tête formant console. Hauteur totale 5 m.

(*) CROIX de carrefour. Semblable à la précédente, sauf que le fût est arrondi et que le chapiteau est quelque peu différent. Même époque et même grandeur.

Digitized by Google

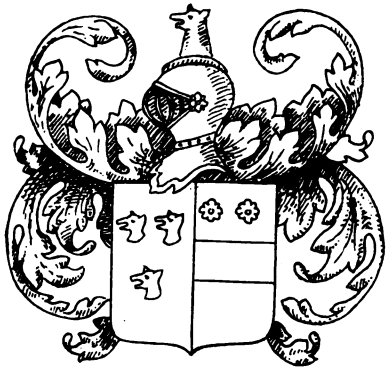

HIC SISTE FAMA QVO FFERAS
EN SVB HOC TVMVLO RE
CONDᵀ OPᵀ DIGNVM
IMORTALI VOCE TVA
IACET HIC ILLVSTRIS D FR. DE
MONGINOT D. DE NONCOVRT CVI SI
VITÃ SPECTES VBICVNQ. CLAMABIS
OBIIT MORVᵀ. INTEGRITAS OBIIT VIRTVᵀ
ALVMN. ꝙ AMATOR BENE OBIIT QVIA
BENE VIXIT. DIC ERGO CVᵀ FAMA
LECTOR OTERQ³ QVATERQ³ BEATVᵀ
IAM FRVERE VITA QVIESCENS
ÆTERNVM AMEN. OB. IN ANNO 1664
5° IVNII ÆTAT. 63
FILII CVRA FACTVᵀ
1671

ÉGLISE DE NONCOURT. — PIERRE TOMBALE DE FRANÇOIS MONGINOT DE NONCOURT.

Digitized by Google

Digitized by Google

NONCOURT

ÉGLISE. — Paraît remonter au XVIe s., du moins dans certaines de ses parties, ainsi qu'en témoigne la date 1533 qu'on lit sur la charpente extérieure qui est ouvragée et assez curieuse. L'édifice a subi, depuis, de nombreuses modifications qui en ont fait disparaître à peu près complètement l'aspect primitif. Le clocher, auquel est adjacente une petite annexe dans laquelle se trouve une cheminée et qui paraît avoir été habitée, paraît postérieur à la construction de l'église.

On y remarque :

1° Un Christ bois peint, 1 m., XVIIIe s. Médiocre.

2° Deux statuettes bois doré représentant une Sainte et un évêque, 0 m. 35. Les socles forment reliquaire. XVIIIe s., passables.

3° Un grand retable garnissant le fond du chœur, en bois sculpté, en partie doré, d'assez bel aspect, encadrant une peinture sans valeur. XVIIIe s.

4° Quelques restes de pierres tombales, en partie retaillées.

* 5° Une très belle pierre tombale, dans le chœur, à gauche, à la place où les seigneurs de Noncourt avaient leur banc. Cette tombe est celle de François Monginot, seigneur de Noncourt, mort en 1664. On y voit, sculptées en relief, ses armoiries et celles de sa femme Antoinette Richard.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

* CROIX dans le village. La partie haute seule est ancienne. Croix cerclée avec fleurons aux extrémités. Sur une face, le Christ; sur l'autre, la Vierge et l'Enfant; de chaque côté, des personnages dos à dos. XVIe s.

NORROY

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Saint Evre, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., passable.

Digitized by Google

2° Un Christ, bois peint, 0 m. 35, XVIIIe s., passable.

3° Un Christ, bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., passable.

4° Une lampe-suspension en métal, XVIIIe s., assez intéressante.

Dans le CIMETIÈRE, on remarque :

1° La croix de cimetière, de 4 m. 60 de hauteur, du commencement du XVIIe s. Elle est très mutilée. La partie supérieure est carrée. A droite et à gauche du Christ, un personnage. La tête de celui de droite manque. Au revers, la Vierge, les mains jointes, sur un croissant. A sa droite et à sa gauche, une statue. De l'une, il ne reste que la partie inférieure ; l'autre n'a plus de tête. Fût octogonal. Par devant, autel avec tablette destinée à recevoir une inscription.

2° Une pierre sculptée, de 0 m. 40 de largeur, 0 m. 25 de hauteur et 0 m. 18 d'épaisseur, du XVIe s. C'est un couronnement de niche, de style gothique flamboyant. L'arcade principale est flanquée de chaque côté de deux arcatures en arc brisé ornementées ; dans les angles, deux niches renferment chacune une petite statue. En dessous, partie supérieure d'une croix. Cette pierre paraît être le couronnement de la partie centrale d'un retable des douze apôtres, peut-être de celui de la chapelle Sainte-Anne, ci-dessous mentionnée ; c'est en tout cas un beau travail, qu'il y aurait intérêt à conserver.

3° Quelques vieilles tombes intéressantes, qu'il y aurait lieu de préserver.

Dans la CHAPELLE Sainte-Anne, construction sans style, à un kilomètre sud-est de l'église, il y a lieu de mentionner :

1° Un retable des douze apôtres, séparé en deux parties, qui ont été scellées chacune dans les murs latéraux. Les apôtres (six dans chaque partie) sont sous des arcades gothiques, qui leur servent de couronnement. La partie centrale manque. C'est un beau travail du XVIe s.; malheureusement, les têtes des apôtres ont été brisées à la Révolution.

2° La Vierge et l'Enfant, pierre polychromée, 0 m. 70, XVIIIe s., passable.

Un beau chêne, de 0 m.90 de diamètre, se trouve devant cette chapelle.

Digitized by Google

OLLAINVILLE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Saint Hilaire. Bois doré, 1 m., XVIIIe s., assez bon.

2° Un Christ bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., mauvais.

Dans le CIMETIÈRE, quelques vieilles tombes assez intéressantes seraient à conserver.

OUTRANCOURT

Néant.

PAREY-SOUS-MONTFORT

ÉGLISE. — C'est celle de l'ancien couvent des Prémontrés. Elle est du XVIIIe s.; sa façade est assez monumentale.

On y remarque :

1° Le chœur, aux proportions très vastes. Il a 14 mètres de profondeur et est garni de stalles et boiseries sculptées, assez décoratives. Ces boiseries se continuent du côté de l'église, à droite et à gauche, par deux chapelles de même style, avec niches, dans lesquelles sont : à droite, un évêque, pierre dorée, 1 m. 20, passable ; à gauche, la Vierge et l'Enfant, pierre dorée, 1 m. 20, passable.

2° La chaire à prêcher, avec panneaux à personnages, du même style que les boiseries du chœur.

3° Un autel en bois sculpté, de la même époque, avec tabernacle, retable et exposition. Dans des niches sont quatre statues de saints, de 0 m. 40 de hauteur. Sur le tabernacle, le Bon Pasteur. Une statuette du Christ, montant au ciel, de 0 m. 40 de hauteur, domine l'Exposition. Le tout, blanc et or, assez riche.

4° Un Christ en ivoire, 0 m. 25, XVIIIe s., assez bon.

5° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., passable.

Digitized by Google

6° Dans une niche, au milieu de la façade, la Vierge portant l'Enfant, en pierre. Cette statue est du XVIe s. Elle paraît avoir été polychromée. Elle mériterait des propositions de classement.

7° Dans une niche de la façade, à gauche, un saint Sébastien en pierre, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

8° Dans une niche de la façade, à droite, une sainte en pierre, très mutilée, 0 m. 70, XVIIIe s., médiocre.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

PARGNY-SOUS-MUREAU

ÉGLISE de 1770, sans intérêt.

On y remarque :

1° Un Christ bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., médiocre. Il est posé en travers de la nef sur une balustrade de fer forgé sans intérêt.

2° Deux retables d'autel en bois blanc et doré, XVIIIe s., assez bons.

3° Un bâton de confrérie portant saint Quirin. Bois doré, 0 m. 45, XVIIIe s., médiocre.

4° Un bâton de confrérie portant un évêque, bois peint et doré, 0 m. 30, XVIIIe s., assez bon.

5° Un bâton de confrérie portant sainte Catherine, bois peint et doré, 0 m. 30, XVIIIe s., passable.

6° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

7° Saint Nicolas, statue bois doré, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

8° La Vierge debout sur un globe, écrasant le serpent, statue bois doré, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

CHAPELLE Saint-Quirin. Edifice sans style, précédé d'un auvent en bois. En dessus de la porte, niche vide, avec l'inscription « *Sancte Quirine ora pro nobis 1669* ». Par devant, une source avec croix en fer de 1852.

On remarque dans cette chapelle :

Digitized by Google

1° L'autel avec son tabernacle, bois sculpté peint, XVIIIe s., beau.

2° Deux écussons en pierre sculptée, encastrés dans le mur du fond, de 0 m. 20 sur 0 m. 20. En dessus, consoles supportant saint Quirin, bois peint, 0 m. 55, XVIIIe s., médiocre, et la Vierge et l'Enfant, mêmes dimensions, médiocre.

3° Un reliquaire portant la statue de saint Quirin, bois peint, 0 m. 30, XVIIIe s., mauvais.

Croix de chemin à la sortie du village, vers Villouxel, Pierre, 3 m. 50, fût octogonal; d'un côté, le Christ, de l'autre, la Vierge. Sur une console, millésime 1746 ou 1749. Grossière et de peu d'intérêt. Un beau noyer est à côté.

Croix de chemin à la sortie du village, côté de Midrevaux. Pierre, 4 m. Fût cylindrique, sur lequel est un cadran solaire. Chapiteau ionique supportant une console avec date 1619. Sur le croisillon, d'un côté, le Christ; de l'autre, la Vierge et l'Enfant. Grossière et de peu d'intérêt.

PLEUVEZAIN

Néant.

POMPIERRE

Église moderne et sans intérêt, sauf :

* Le portail, œuvre du XIIe s., démonté lors de la démolition de l'ancienne église et replacé sur la face de la nouvelle, en 1860. Il a 4 m. 50 de largeur sur 5 m. de hauteur. Il se compose d'un tympan encadré par une archivolte à trois voussures, entourée d'un arc à bâtons brisés. Le tympan est divisé en 3 parties. Dans la première, la fuite en Égypte, le massacre des Innocents, etc. Dans la deuxième, la naissance du Christ annoncée aux bergers; l'adoration des Mages. Dans la troisième, l'entrée de Jésus à Jérusalem, etc. Il repose sur deux colonnettes, surmontées chacune d'un homme accroupi servant

Digitized by Google

de corbeau ; leur base est formée par des monstres à tête d'homme et à queue de poisson. L'archivolte repose sur six colonnes (trois de chaque côté) dont les chapiteaux sont ornés de grotesques ou de sujets du Nouveau Testament. Les deux colonnes extérieures reposent sur des lions. Les fûts sont lisses ou couverts de sculptures.

On remarque dans cette église :

1° Une sainte, statue bois peint, les mains jointes, 1 m. 10, XVIIIe s., très bien drapée, assez belle.

2° Un tableau de 1 m. 60 sur 2 m., représentant saint Martin partageant son manteau avec un pauvre, XVIIe s., assez bon.

3° Un saint, statue bois doré, 1 m. 40, XVIIIe s., bien drapée, assez bonne.

4° Un bâton de confrérie, bois peint, sur lequel est sainte Catherine, 0 m. 40, entourée d'ornements, XVIIIe s., assez bon.

Dans l'ancien CIMETIÈRE, autour de l'emplacement de l'ancienne église, on remarque la croix de cimetière, qui ne semble pas antérieure au commencement du XIXe s.; elle ne présente rien d'intéressant, mais est assez monumentale et mériterait d'être conservée.

CHAPELLE de Notre-Dame-du-Pilier de Saragosse, sur la route de Neufchâteau. Édifice sans style, avec auvent en bois, au-dessus duquel est un grand Christ en bois peint, de 1 m. 80 de hauteur, du XVIIIe s., qui a assez de caractère.

On y remarque :

1° Un petit autel XVIIIe s., orné de quelques statuettes. Au milieu, la Vierge et l'Enfant, 0 m. 35. Le tout en bois peint, très ordinaire.

2° Saint Nicolas, statue bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., dégradée, médiocre.

3° Un évêque, statue bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., dégradée, médiocre.

4° Un évêque, statue bois peint, 0 m. 50, XVIIIe s., dégradée, médiocre.

CROIX du village, sans date ni inscription, paraît être de la fin du XVIIIe s., monumentale, mais de peu d'intérêt.

Digitized by Google

Bibliographie. — Ch. Fontaine, *Recueil de différents monuments du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., pp. 5, 6. — Georges Durand, *Portail de l'église de Pompierre*, dans *Gazette archéologique*, 1884, pp. 20-24. — Lucien Humbert, *Un portail du* XII^e *siècle à Pompierre*, dans *Lorraine artiste*, année 1895, n° du 14 avril, pp. 117-119. — Abbé Em. Lemoine, *Notice sur le portail de l'église de Pompierre*. Mirecourt, 1906. — De Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*. Paris, Alphonse Picard et fils, 1912, gr. in-8°, pp. 360, 528, 595. — Georges Durand, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 25, 28, 45, 46, 49, 52, 56, 57, 96, 266-273.

PUNEROT

Église du XVI^e s. Chœur rectangulaire. Cinq travées, avec bas-côtés. Éclairage par ces derniers. Arcs d'ogives polygonés, à pénétration directe dans piliers cylindriques ou colonnes engagées. Le clocher se trouve sur le devant (1^re travée). Il est du XVIII^e s. (date 1727 sur la porte) et sans intérêt. Une petite porte est ouverte dans le collatéral droit ; elle est du XVI^e s., comme l'église. Son fronton est gothique flamboyant. Il renferme une petite statuette de la Vierge et l'Enfant, en bois, 0 m. 30, XVIII^e s., assez bonne.

On y remarque ;

1° Une inscription de fondation de 1636, de peu d'intérêt.

2° Un assez beau cartouche du XVII^e s., ayant renfermé une inscription de fondation, qui a disparu. Il est couronné d'une statue en bois de 0 m. 20 et de deux autres également en bois, 0 m. 40.

3° Quelques vieilles pierres tombales assez intéressantes.

4° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 1 m., XVIII^e s., passable.

5° Saint Elophe, statue pierre, 0 m. 70, XVIII^e s., assez ordinaire.

6° Saint Claude, statue pierre, 0 m. 70, XVIII^e s., mauvaise.

7° Un évêque, statue bois doré, 1 m. 20 XVIII^e s., passable.

8° Un Christ, bois peint, 1 m. 10, XVIII^e s., mauvais.

9° Un retable, bois blanc et doré, avec colonnes torses à chapiteaux corinthiens, XVIII^e s., assez beau.

Digitized by Google

10° Un petit reliquaire de saint Elophe, avec statuette de 0 m. 25, en bois doré, XVIIIe s., passable.

11° Un autre reliquaire, en forme de sarcophage, en bois doré et peint, XVIIIe s., passable.

12° Une chaire à prêcher en bois sculpté, avec évangélistes et autres personnages dans les panneaux, ange au-dessus, XVIIIe s., assez belle.

13° Une grille de communion en fer forgé, XVIIIe s., assez belle.

14° Un tableau représentant saint Nicolas, 1 m. 50 sur 2 m. XVIIIe s., abîmé, médiocre.

Croix dans l'ancien CIMETIÈRE, contre l'église, en plusieurs morceaux. Fût orné d'une Vierge de Pitié, ayant à sa droite trois personnages à genoux, et à sa gauche trois personnages à genoux aussi (probablement famille des donateurs). En dessous, inscription avec date 1597. Au-dessus de la Vierge de Pitié, deux saints, dont l'un n'a plus de tête et dont l'autre a disparu. Le fût est couronné par deux consoles soutenues par des anges, entre lesquelles se trouve, de chaque côté, un saint. Sur le croisillon se trouve, d'un côté le Christ; de l'autre saint Elophe portant sa tête, avec un ange à ses pieds. A gauche du Christ est saint Jean ; à droite de saint Elophe, un saint, les mains jointes, sur un animal fantastique.

CROIX dans le village. Sur le croisillon, le Christ. En dessous, saint Élophe portant sa tête. Date 1751. Hauteur 2 m. 60. De peu d'intérêt.

RAINVILLE

ÉGLISE de la fin du XVIIIe s., sans intérêt.

On y remarque :

* 1° La Vierge portant l'Enfant sur le bras gauche, statue pierre peinte, 1 m. 45, XVe s. Belle.

2° Un grand retable en bois peint et doré, avec deux anges en adoration, XVIIIe s., ordinaire.

Digitized by Google

3° Un retable en bois peint et doré, orné de têtes d'ange, avec niche dans laquelle se trouve la statue de saint Marcel, avec deux branches d'arbre à ses côtés. Bois doré, 0 m. 70, le tout du XVIIIe s., médiocre.

4° En pendant, un autre retable de la même époque, à colonnes torses.

5° Un reliquaire avec une statuette de saint Marcel, bois doré, 0 m. 35, XVIIIe s., médiocre.

6° Sous le baptistère, une pierre tombale du XVe s., peu intéressante.

7° Au milieu du chœur, une pierre tombale du XVIIIe s., sans intérêt.

8° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., passable.

9° Saint Jean-Baptiste à l'Agneau, statue pierre peinte, 0 m. 80, XVIIIe s., assez barbare.

10° Sainte Anne et la Vierge enfant, statue pierre peinte, 0 m. 80, XVIe s., passable.

11° Saint Nicolas, statue pierre peinte, 1 m. 20, XVIe s., assez curieuse, quoique barbare.

12° Sainte Barbe, statue pierre peinte, 1 m. 20, XVIe s., assez bonne.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent d'assez nombreuses vieilles tombes intéressantes.

Dans l'ancien CIMETIÈRE, sur une hauteur à 800 mètres au sud du village, aujourd'hui plantée d'épicéas, on trouve encore trois ou quatre vieilles croix, dont une de 1723 avec un bénitier.

(*) Dans le CIMETIÈRE actuel, on remarque la croix de cimetière, dont le croisillon, 1 m. 05, est du XVIe s. Il porte sur la face le Christ, au revers une Vierge de Pitié. Aux côtés du Christ, la Vierge et saint Jean, sur de petites consoles soutenant également les deux donateurs agenouillés. Le surplus de la croix est moderne.

CROIX Grande-Épine, au sud du village. Est moderne et en a remplacé une ancienne, dont les débris informes sont au pied.

Digitized by Google

Croix du bout du village (vers Vicherey), 3 m. 50, XVIIIe s., de peu d'intérêt.

Chapelle Saint-Jean, dans le bois communal, à 1500 m. au sud du village; édifice rectangulaire sans style, dans lequel on remarque :

1° Saint Jean-Baptiste, statue bois, vermoulue, sans tête, 0 m. 25, XVIIIe s., barbare.

2° Saint Joseph, statue bois peint, vermoulue et incomplète, 0 m. 60, XVIIIe s., barbare.

3° Un religieux, les pieds dans les flammes, statue pierre peinte, 0 m. 90, XVIe s., ordinaire.

4° Saint Jean-Baptiste, statue bois peint, vermoulue et incomplète, 0 m. 70, XVIIIe s., médiocre.

5° Saint Nicolas, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., passable.

6° Deux autres statues de saints en complet état de vermoulure, XVIIIe s.

REBEUVILLE

Dans l'église, qui est du XVIIIe s. et sans intérêt, on remarque :

1° Un tabernacle avec exposition, bois doré, XVIIIe s., assez beau.

2° Deux tableaux, de 2 m. 50 sur 3 m., représentant l'Adoration des mages et l'Adoration des bergers. XVIIIe s., médiocres et dégradés.

3° A la tribune, un tableau de 1 m. 20 sur 1 m. 60, représentant le Saint-Esprit entouré d'anges, XVIIIe s., mauvais. Cadre en bois doré, passable.

4° Un tableau représentant la Vierge et l'Enfant, 1 m. sur 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre. Cadre bois doré, assez beau.

5° Deux retables d'autel, bois peint et doré, XVIIIe s., médiocres.

6° Une chaire à prêcher, bois peint; les quatre évangélistes dans les panneaux, un ange au-dessus, XVIIIe s., médiocre.

7° Un Christ, bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., passable.

Digitized by Google

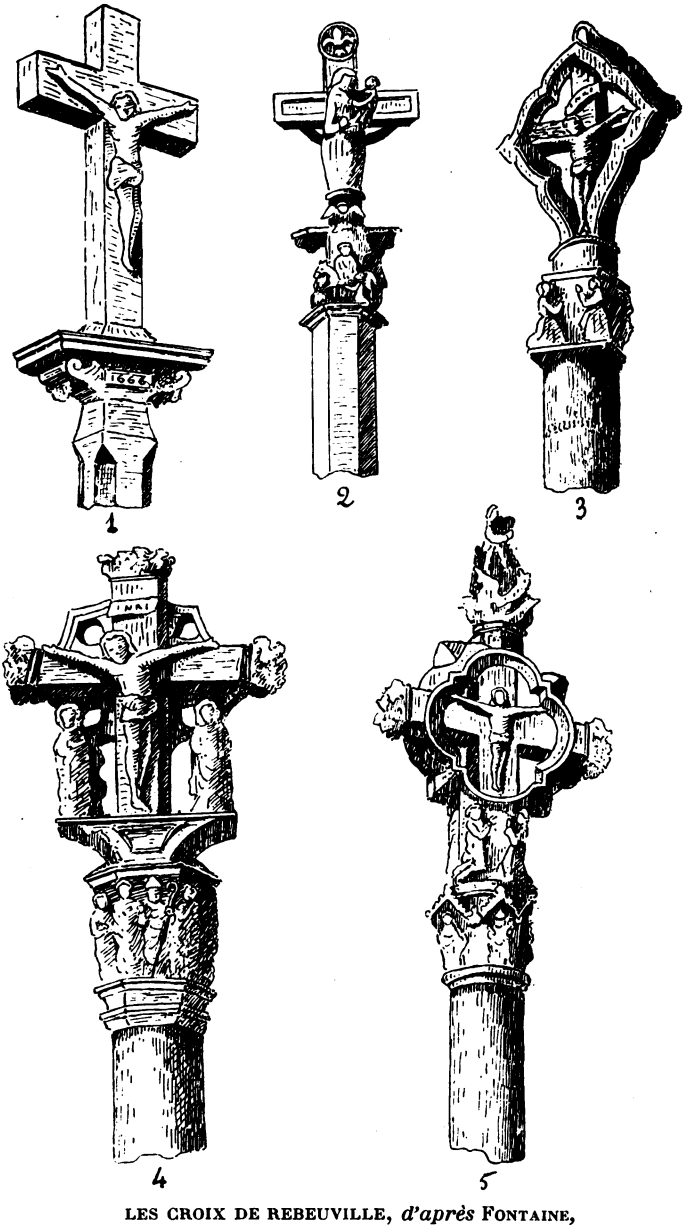

LES CROIX DE REBEUVILLE, *d'après* FONTAINE,
DANS L'ORDRE DE LA DESCRIPTION.

Digitized by Google

Digitized by Google

8° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

9° La Vierge et l'Enfant, statue bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., mauvaise.

10° Saint Jean-Baptiste à l'agneau, statue bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

11° Un bénitier en pierre, octogonal, 0 m. 80 de hauteur ; paraît être du XVe s., très dégradé, peu intéressant.

12° Une inscription funéraire de 1761, scellée dans le mur.

13° Au-dessus de la porte d'entrée, saint Martin, statue pierre, 0 m. 60, XVIIIe s., médiocre.

Dans le PRESBYTÈRE, on remarque :

1° De vieilles pierres tombales de l'église formant pavé ; elles sont débitées en morceaux et présentent peu d'intérêt.

2° Deux statues de religieux, en pierre, XVe s., assez intéressantes.

CROIX à 500 mètres de Rebeuville, vers le champ de tir, au bord du chemin. Pierre, 3 m. 50, XVIIe s., sur socle cubique, fût carré à angles abattus, soutenant une double console avec ornements, feuillages et têtes d'ange. Sur la corniche de la console est la date 1666. Croisillon moderne et sans intérêt.

* CROIX au canton de la Côte, au bord des plantations de Rebeuville, à hauteur du village. Pierre, 5 m. 45, XVIe s. Socle moderne, fût octogonal. Sur la face du croisillon, Christ en croix avec trois personnages agenouillés à ses pieds. Au revers, la Vierge et l'Enfant, soutenue par un ange portant un écusson formant console ; au-dessous, saint Martin à cheval. Le tout assez dégradé, mais encore intéressant. Le croisillon était flanqué autrefois de deux consoles portant des personnages. Elles ont disparu comme ceux-ci.

* CROIX dans le haut du village, à 50 mètres environ de l'église, sur le chemin de Rollainville. Pierre, 3 m. 50, XVIe s. Socle cubique. Fût cylindrique avec chapiteau carré sur lequel sont, sur la face, deux donateurs à genoux et, au revers, saint

Digitized by Google

Martin à cheval. Il est surmonté d'un quadrilobe dans lequel est inscrit le croisillon, portant, sur la face, le Christ; au revers, la Vierge et l'Enfant sur petite console. Sur le fût, inscription en lettres gothiques très effacée, qui paraît être la suivante : « *1522, aprilis die decima* ».

* Croix près de la maison d'école. Pierre, 4 m., xvᵉ s. Socle en forme de dé avec griffes aux angles, à la partie supérieure, formant empattement. Fût cylindrique à chapiteau historié terminé par des frontons triangulaires sous lesquels sont : sur la face, un évêque tenant la crosse de la main gauche et bénissant de la droite ; au revers, saint Élophe portant sa tête entre ses mains ; à droite, saint Martin à cheval, divisant son manteau ; à gauche, un chevalier à pied tenant une lance de la main droite et de la gauche un écu chargé d'une bande (du Châtelet ?) ; au-dessus, quatrefeuilles formé de quatre lobes semi circulaires réunis entre eux par un carré rentrant dans lequel est inscrite la croix, portant sur la face le Christ, avec deux donateurs à genoux à ses pieds, au revers la Vierge Mère, en dessous de laquelle sont saint Joseph et saint Pierre. Les extrémités des bras de la croix sont terminées par des fleurons placés à l'extérieur du quatrefeuilles. Celui du sommet est surmonté de saint Michel terrassant le dragon.

* Croix à l'extrémité du village, du côté de Neufchâteau, sur le bord du Mouzon. Pierre, 3 m. 20, xvᵉ s. Elle est entourée de deux beaux tilleuls et d'un frêne. Sur deux bases octogonales, fût cylindrique. La base et le haut du chapiteau sont terminés par des filets et des gorges très simples. Sur ce chapiteau sont représentés saint Nicolas, sainte Agnès et sainte Agathe, saint Martin à cheval partageant son manteau, une abbesse, saint Paul, saint Pierre. Croisillon à branches octogonales terminées par des fleurons ; dans les angles, ornements gothiques. Sur la face, le Christ ; au revers, la Vierge et l'Enfant. A droite du Christ, la Vierge ; à sa gauche, saint Jean ; à droite de la Vierge, sainte Barbe ; à sa gauche, saint Elophe portant sa tête dans ses mains. Ces personnages sont placés sur consoles à feuillages.

Digitized by Google

Bibliographie. — Ch. Fontaine, *Recueil d'anciennes croix du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., pp. 5, 7, 10, 20, 21.

RÉMOIS

(*) Croix située dans le village, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dont il ne reste aucun vestige. Fût octogonal surmonté d'un croisillon sur lequel se trouve, d'un côté le Christ ; de l'autre, saint Élophe portant sa tête dans ses bras, soutenu par un ange portant une banderole. Deux consoles, soutenues par des anges portant des d'écussons, soutiennent : sur la face, la Vierge et saint Jean ; au revers, saint Nicolas et un autre évêque. Les têtes de ces quatre statues manquent. Sur la face se trouvent également deux personnages à genoux (les donateurs). Pierre. 4 m. XVIe s.

Cette croix, bien que mutilée, est intéressante. C'est en effet un des rares spécimens de l'époque à grands personnages.

REMOVILLE

Église du XVIe s. Chœur polygonal. Quatre travées avec bas-côtés. Éclairage par ces derniers. Arcs à nervures polygonales, à pénétration directe dans les colonnes. Fenêtres gothique flamboyant. Sous la travée du bas-côté droit la plus rapprochée du chœur est le caveau des anciens seigneurs, aujourd'hui en partie comblé de débris et sans intérêt. Le clocher se trouve sur le devant. Il repose sur la première travée du bas-côté gauche, qui pourrait remonter au XIIe s.

(*) Le portail donnant dans la première travée du bas-côté droit est remarquable. Une ouverture en arc brisé s'élève entre deux colonnettes à clochetons superposés ; à droite et à gauche de cette ouverture, niches ouvragées dans lesquelles sont les statues de saint Sébastien et de saint Roch. Largeur de ce portail : 3 m., hauteur, 6 m.

On remarque dans cette église :

1° Encastrée dans le mur du chevet, une petite croix avec la Vierge et saint Jean. Pierre, 0 m. 45. XVe s.

Digitized by Google

2° Encastré dans le mur de face, un *Ecce Homo*. Pierre, 1 m., XVe s., mauvais.

3° Les boiseries du chœur, XVIIIe s., assez belles.

4° Une chaire à prêcher en bois sculpté, avec les évangélistes dans les panneaux et un ange au-dessus. XVIIIe s., assez belle.

5° Saint Nicolas, statue bois peint. 1 m. 20, XVIIIe s., passable.

6° Un Christ, bois peint. 1 m. 50, XVIIIe s., assez bon.

7° La Vierge et l'Enfant, statue pierre peinte, 1 m. 60, XVe s., assez bonne.

8° Un bénitier octogonal, XIIe s. (?), assez insignifiant.

9° Une cuve baptismale, même époque (?), également insignifiante.

10° Deux très beaux porte-bouquets en porcelaine de Sèvres ou de Saxe, de 0 m. 65 de hauteur. XVIIIe s. ou commencement XIXe.

11° Sainte Anne, statue bois peint, 0 m. 60, XVIIIe s., assez bonne.

12° La Vierge et l'Enfant, statue, 0 m. 25, XVIIIe s., assez bonne.

Dans l'ancien CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent de nombreuses vieilles tombes, qu'il y aurait intérêt à conserver.

Au PRESBYTÈRE, on trouve :

1° Une Vierge de Pitié, en pierre, 0 m. 90, XVIe s., assez belle.

2° Deux anges en bois, vermoulus, 0 m. 50, XVIIIe s., mauvais.

* CROIX de carrefour, dans le village. Pierre, 4 m. 70, XVIe s. La partie haute, qui seule est ancienne, comprend une croix avec le Christ sur une face et sur l'autre une sainte tenant un livre de la main droite et une boîte à parfums de la gauche. A droite du Christ, la Vierge ; à gauche, saint Jean. Pas de personnages au revers. A la tête de la croix, sur la face principale, un ange soutenant un calice. Aux pieds du Christ deux anges à genoux. Au sommet, saint Michel terrassant le dragon. Fût octogonal sur bloc de pierre non taillé. Par devant, petit autel en pierre, renversé.

CROIX de carrefour dans le village, près de la route de Châ-

Digitized by Google

ROBÉCOURT. — CUVE BAPTISMALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

tenois; pierre. Elle est cassée en plusieurs morceaux. Ses débris sont par terre. Le croisillon a 1 m. 25. Sur la face, le Christ; au revers un personnage. A droite du Christ, la Vierge; le personnage de gauche manque. Fût octogonal de 2 m. 50 de hauteur. XVIIe s. Cette croix mériterait d'être réparée.

Croix de chemin dans la partie haute du village. Pierre. 4 m. 50. XVIIe s. Fût octogonal. Sur la face, le Christ; au revers, la Vierge et l'Enfant; en dessous, un ange portant une devise. Sur le devant, petit autel. Exécution passable.

Bibliographie.— Abbé Ch. Chapelier, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit., pp. 103, 104.

ROBÉCOURT

Église. Elle comprend trois parties distinctes, formant un long rectangle. La partie centrale est constituée par le clocher. Elle est de la fin du XIIe s. ou du commencement du XIIIe s. La voûte est supportée par des colonnes, dont deux sont couronnées par de très beaux chapiteaux.

La partie antérieure est de la même époque, mais elle a été, au XVIIIe s., remaniée ou plutôt reconstruite, en sorte qu'elle ne renferme plus rien d'intéressant, à part trois petites fenêtres à plein-cintre.

La partie postérieure est du XVe s. Elle offre peu d'intérêt. Sur la paroi du clocher qui la touche, l'ancienne arcature du chœur primitif est encore apparente.

On remarque dans cette église :

* 1° La cuve baptismale, du XVe s., monolithe octogonal de 0 m. 80 de largeur sur 0 m. 52 de hauteur, où sont représentés Adam et Ève, l'arbre de la science du bien et du mal, des anges, le baptême du Christ, l'Annonciation, figures en relief dans des niches couronnées de frontons trilobés accompagnés de clochetons.

2° Une cloche de l'an XI.

Digitized by Google

3° Le retable du maître-autel, garnissant tout le fond du chœur. Il est en bois doré et peint, et représente le Père Éternel au milieu des nuées et des éclairs. De côté, statues de l'Assomption et de saint Nicolas. Par devant, tabernacle et exposition en bois doré, assez beau travail du XVIIIe s.

4° Un Christ, bois peint, 1 m. 40, XVIIe s., curieux.

5° Une chaire à prêcher, XVIIIe s., en bois, assez belle.

6° Saint Roch, statue bois peint, 0 m. 55, XVIe s. Bonne.

7° Deux retables bois blanc et doré, XVIIIe s., assez ordinaires. Dans l'un, sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois peint, 0 m. 80, assez bonne.

8° Un Christ en bois naturel, 0 m. 50, XVIIIe s., bon.

Le PRESBYTÈRE est une construction du XVIe s. Sur la porte d'entrée est un écusson armorié avec millésime 1591. Au premier étage, belles fenêtres dont le tympan est formé d'ouvertures en arc brisé trilobées. Escalier tournant en pierre, à l'intérieur.

CROIX dans le village portant le millésime 1817, mais dont certaines parties sont peut-être plus anciennes (XVIIIe s. ?). D'un côté, le Christ; de l'autre, la Vierge, les mains jointes. Le tout assez grossier. Cette croix est en partie brisée.

Bibliographie. — Mgr X. BARBIER DE MONTAULT, *Une excursion archéologique dans les Vosges*, loc. cit. pp. 133-135. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 58, 67, 69, 72, 76, 77, 99, 111, 296-298.

ROCOURT

Néant.

ROLLAINVILLE

ÉGLISE. Ensemble XIIe s.

La partie inférieure du clocher est voûtée en voûtes d'arêtes. Un arc plein-cintre, double et décoré de palmettes, s'ouvre sur

Digitized by Google

la nef. Cette dernière est moderne et n'est mentionnée que pour mémoire.

Le premier étage du clocher est orné, sur deux faces, de trois arcatures aveugles, reposant sur des pilastres avec chapiteaux et tailloirs décorés. Dans l'arcade du milieu de la face sud sont sculptés deux bœufs sous le joug, sortant à mi-corps du mur.

Un bandeau avec consoles à billettes sépare le premier étage de l'étage supérieur. Ce dernier est, sur les quatre faces, percé de deux grandes baies plein-cintre subdivisées chacune en deux, avec archivoltes décorées de billettes reposant sur colonnes. Dans les tympans sont de petits personnages ou des têtes d'animaux. Le tout est couronné par une corniche à billettes, surmontée d'un toit en bâtière.

Le chœur, s'appuyant à l'est sur la partie basse du clocher, est voûté en berceau et séparé de l'abside par un arc en anse de panier.

L'abside est polygonale à l'intérieur, voûtée en demi-coupole à cinq pans. Dans les angles, colonnes engagées avec chapiteaux et tailloirs. Petites baies plein-cintre. A l'extérieur, cette abside est circulaire et contrebutée par deux colonnes engagées avec chapiteaux et bases reposant sur un bahut en glacis. Elle est entourée par un bandeau de la hauteur du tailloir, à trois rangs de billettes, surmonté d'un bahut qui reçoit la toiture. Elle est éclairée dans le fond par une fenêtre percée au XVIe s., qui l'a défigurée.

Sur le bahut inférieur, vers le Nord-Est, est l'inscription suivante surmontée d'une grosse boule : « *Robertus ex hoc opere fuit magister.* » Elle est à rapprocher de celle qui se trouve sur une porte de l'hôpital de Neufchâteau, décrite à l'article Neufchâteau. Cette dernière inscription, bien que remontant à l'année 1277, c'est-à-dire à une époque postérieure à la construction de l'église de Rollainville, mentionne que la construction de la porte sur laquelle elle est gravée a été faite par Robert, de Rome. Un custode du XVIe s. est ménagé dans l'abside. Contre le mur du sud, est une crédence ornée de feuilles sculptées.

Digitized by Google

Dans le mobilier de l'église, il n'y a à citer qu'un Christ bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., bon.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

Fragment de CROIX sur la porte d'entrée de la cour du presbytère. Se compose de la partie haute. D'un côté, le Christ; de l'autre, un personnage mutilé. A la droite du Christ, la Vierge. Le personnage de gauche manque; aux pieds de celui-ci, personnage à genoux. De l'autre côté, à gauche du sujet principal, une sainte; à droite était un personnage qui a disparu. Sous la croix, un ange porte un écusson aux armes de Lorraine. Le montant et les bras de la croix sont reliés par deux couvertes diagonales. Pierre, XVIe s.

* CROIX de chemin sur une hauteur à l'est de l'église. Pierre, XVIe s. La partie haute comprend la croix, avec le Christ d'un côté, la Vierge et l'Enfant de l'autre. Au bas, deux personnages dos à dos reposent sur des consoles décorées. Côté Christ : à droite, la Vierge ; à gauche, saint Jean : aux pieds, donateur. Côté Vierge : à droite, évêque ; à gauche, saint Pierre ; aux pieds, donatrice.

CROIX sur la vieille route de Rollainville à Neufchâteau, à 500 mètres du village. Pierre. Sur une console portant la date de 1608, croix portant d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge et l'Enfant. Le fût est moderne.

Bibliographie.— HUMBERT, *Notice sur l'église de Rollainville,* dans *B. S. A. L.* 1858, pp. 161 et suivantes. — Abbé Louis CHÉRON, *Les églises et monastères de Neufchâteau,* dans *Bulletin paroissial vosgien.* (Neufchâteau, paroisse Saint-Nicolas), Minoux et Mangin, 1912. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges,* op. cit., pp. 12, 21, 25, 26, 32, 35, 38, 43, 44, 48, 51, 52, 54, 60, 65, 73, 81, 93, 95, 97, 106, 111, 114, 121, 122, 123, 129, 298-305.

Digitized by Google

ROMAIN-AUX-BOIS

Église. Intéressante construction du XIIe s., modifiée au XVe s. Une seule nef à 3 travées du XVe s., voûte à nervures à boudins, à pénétration directe dans les piles rectangulaires adossées aux murs extérieurs. Ceux-ci remontent en partie au XIIe s. Ils sont percés, dans la première travée, par deux fenêtres romanes très étroites et fortement ébrasées. Les autres fenêtres ont été agrandies dans le cours du XIXe s. Une chapelle se trouve à droite de la troisième travée. Clocher entre nef et chœur. Les piles sont couronnées par des moulures. La partie supérieure a été reconstruite dans le cours du XIXe s. Chœur carré XVe s. Piles couronnées par des chapiteaux. Corniche bourguignonne sur la nef et le chœur. La porte d'entrée a été refaite en 1790. On y lit les deux inscriptions suivantes : à gauche : « L'an 1790. Jean Bichet maire », à droite : « L'an 1790 1er de la liberté Jph Limaux curé et pr électeur ».

On remarque dans cette église :

1° L'autel, avec retable et exposition, bois sculpté peint et doré, XVIIe s., assez beau.

2° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 60, XVIIIe s., assez bonne.

3° Une Vierge de Pitié, statue bois peint et doré, 0 m. 60, XVIIIe s., médiocre.

4° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

5° Sur les combles, quatre belles statues de saints, dont un évêque, de 1 m. 20 de hauteur, XVIIIe s., très mutilées et vermoulues.

Croix dans l'ancien cimetière, autour de l'église, XVIIIe s. D'un côté, le Christ ; de l'autre, la Vierge. Sur cette croix est posée une Vierge de Pitié du XVIe s., de 0 m. 40 de hauteur.

Croix sur la route de Damblain, à 300 mètres du village, 1750. Inscription sur les quatre faces. Elle est de peu d'intérêt.

Bibliographie. — Georges Durand, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 41, 55, 58, 67, 72, 73, 77, 90, 99, 104, 111, 129, 305-308.

Digitized by Google

RONCOURT

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° La porte d'entrée, sur laquelle sont sculptés des ornements et des chimères. Elle paraît être du XVIIe s.

2° La Vierge et l'Enfant, statue bois peint, 0 m. 90, XVIIe s., assez belle.

3° Un saint, statue bois peint, 0 m. 60, XVIIIe s., assez bon.

4° Une sainte portant une tour et une épée, statue bois peint, 0 m. 60, XVIIIe s., assez bonne.

ROUCEUX

ÉGLISE du XVIIIe s., d'assez belles proportions, mais de peu d'intérêt.

On y remarque :

1° Un tableau de 4 m. 50 de largeur sur 3 m. 50 de hauteur environ, au-dessus de la tribune. Il représente la Crucifixion. Il est signé « Iswilsoultz, élève de l'Académie royale de Paris, citoïen de Château-Porcien en Champagne. 1781 ». Bonne peinture. Cadre en bois Louis XVI, assez beau.

2° Un tableau de 3 m. de largeur sur 4 m. de hauteur environ, dans le fond du chœur. Il représente saint Nicolas. Assez bonne peinture du XVIIIe s., dans un beau cadre en bois peint et doré.

3° Un tableau de 2 m. 20 de largeur sur 3 m. de hauteur environ, dans le chœur, du côté de l'Épître ; représente la Présentation de la Vierge au temple. Bonne peinture du commencement du XVIIe s. (à moins que ce ne soit une copie).

4° Un tableau de 2 m. 20 de largeur sur 3 m. de hauteur environ, dans le chœur, du côté de l'Évangile. Représente saint Antoine de Padoue. Bonne peinture du XVIIIe s.

5° Un tableau de 1 m. 30 de largeur sur 1 m. 60 de hauteur

Digitized by Google

environ, dans le bas-côté gauche. Représente l'Annonciation. Bonne peinture du XVIIIe s.

6° Un tableau de 1 m. 50 de largeur sur 2 m. 20 de hauteur environ, contre le mur de face de l'église. Représente l'apparition de Dieu le Père à un religieux et à une religieuse. On y lit une assez longue inscription relatant qu'il est un don d'une personne guérie miraculeusement en 1705. Cette peinture est assez curieuse.

7° Une inscription de fondation, du XVIIIe s., dans un encadrement en pierre, ordinaire.

8° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., ordinaire.

9° Une chaire à prêcher en bois sculpté, avec attributs divers, XVIIIe s., assez belle.

10° Deux retables, en bois blanc et doré, XVIIIe s., passables.

11° Saint Nicolas, statue bois doré, 0 m. 50, XVIIIe s., mauvaise.

12° Deux suspensions en fer forgé, XVIIIe s., assez belles.

Chapelle Sainte-Anne, au couvent de ce nom (aujourd'hui École départementale d'agriculture). Édifice rectangulaire sans style. Porte avec colonnes engagées fin XVIe s. ou commencement XVIIe s., simple et de très peu d'intérêt. Sur cette porte, statue en pierre de sainte Anne et la Vierge enfant, 0 m. 40, XVIe ou XVIIe s., médiocre. Deux fenêtres en arc brisé. Deux pierres de fondation encastrées dans les murs. Deux pierres tombales, dont une de 1588. Piscine en pierre du XVIe s., de peu d'intérêt. Assez beau retable en bois peint, XVIIIe s. Sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois peint, 0 m. 20, XVIIIe s., assez bonne. Saint Jean, statue bois peint, 0 m. 50, XVIIIe s., vermoulue. Christ, bois peint, 0 m. 50, XVIIIe s., passable.

A côté de cette chapelle, se trouve une source avec un bassin. On y voit un bas-relief en pierre de 1670, représentant le Christ en croix accompagné de la Vierge et de saint Jean, 0 m. 70 sur 1 m. Les têtes ont été refaites, ainsi que les mains et autres détails.

Devant la chapelle, terrasse avec huit marronniers.

Digitized by Google

ROUVRES-LA-CHÉTIVE

Église. Abside polygonale du XVIe s., ainsi que le chœur. Tous deux sont voûtés en polygones étoilés avec arcs à pénétration directe dans colonnes engagées. L'abside est éclairée par quatre belles fenêtres gothique flamboyant, le chœur par deux rosaces. Le clocher est de la même époque, mais de peu d'intérêt. Il est sur le devant de l'église. Sur la porte se trouve un saint Maurice en pierre, dont il ne reste que le cheval, 0 m. 60. Deux têtes de bœuf au joug sont encastrées dans le clocher. La nef est du XVIIIe s. et sans intérêt.

On remarque dans cette église :

1° La pierre tombale de Jean Thomas, curé, 1587 ; inscription en caractères grossiers ; paraît avoir servi à d'autres inhumations.

2° Quelques autres pierres tombales dégradées.

3° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

4° Deux anges, bois doré, 0 m. 40, XVIIIe s., médiocres.

5° Un tabernacle, bois doré, avec Christ de 0 m. 40, XVIIIe s., assez beau.

6° Une chaire à prêcher, bois sculpté, XVIIIe s., assez belle.

7° Une Vierge de Pitié, statue pierre peinte, 0 m. 70, XVIIIe s., médiocre.

8° Deux retables d'autel, bois blanc et doré, avec colonnes à chapiteaux corinthiens, XVIIIe s., passables.

9° Saint Nicolas, statue bois doré, 1 m., XVIIIe s., passable.

10° Le Bon Pasteur, statue bois peint, 0 m. 50, XVIIIe s., passable.

11° Saint Élophe, statue bois peint, 0 m. 50, XVIIIe s., passable.

12° Un Christ, bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., passable.

13° Un reliquaire avec statuette de saint Maurice, bois doré, 0 m. 30, XVIIIe s., assez bon.

14° Une colonne en pierre, à chapiteau corinthien, avec statue de saint, 0 m. 30, sur petite console, XVIe s., bonne.

Digitized by Google

15° Un ange en pierre portant la croix, 0 m. 50, XVIe s., bon.

16° Un *Ecce Homo* en pierre, 0 m. 50, XVIe s., bon.

17° Une colonne en pierre avec la Vierge et l'Enfant, 0 m. 30, sur petite console, XVIe s., bonne.

18° Un ange en pierre portant la colonne, 0 m. 50, XVIe s., bon.

19° Un *Ecce Homo* en pierre, 0 m. 50. XVIe s., bon.

* 20° Un retable des douze apôtres, en pierre, 2 m. sur 0 m. 50, et un Sépulcre aussi en pierre, 2 m. sur 1 m., XVIe s. Le retable comprend, au centre, le Christ en croix avec la Vierge à sa droite et saint Jean à sa gauche ; sur les côtés les apôtres, dans des

ROUVRES-LA-CHÉTIVE. — LE SÉPULCRE.

niches. Le Sépulcre se trouve en dessus. Il comprend le Christ couché, soutenu ou entouré par cinq personnages. Dans le fond, deux autres personnages tiennent un suaire. Ces deux beaux monuments sont indépendants l'un de l'autre et étaient certainement séparés à l'origine ; ils ont été réunis pour constituer un des autels de l'église. Le retable des douze apôtres soutient la table de l'autel, tandis que le sépulcre forme retable.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

Digitized by Google

* Croix de village, à la sortie de Rouvres, du côté de Châtenois. Elle est connue dans le pays sous le nom de croix Saint-Michel. Pierre, 5 m., XVIe s. Petit autel soutenant un fût octogonal couronné sur la face par un médaillon au centre duquel est un ange portant une banderole. Ce médaillon est soutenu par deux personnages (les donateurs), en dessous de chacun desquels est une tête de mort. Au revers, saint Maurice à cheval. Le croisillon, surmonté d'une petite statuette (saint Michel ?) porte sur la face le Christ, au revers la Vierge et l'Enfant. Sur des consoles soutenues par des anges portant des écussons, sont placés : à droite du Christ, la Vierge ; à sa gauche, saint Jean. A droite de la Vierge, saint Nicolas ; à sa gauche, sainte Barbe. Sur le fût, on lit les dates 1664 et 1670, qui sont celles de simples restaurations.

Croix de village, à l'extrémité ouest de la partie du village du côté d'Épinal. Pierre, 3 m. 10, XVIIe s. Fût cylindrique orné d'une branche de figuier en spirale. Chapiteau ionique, sur lequel repose une double console encadrant d'un côté une inscription avec date 1652, de l'autre une tête d'ange. Croisillon cylindrique terminé par des roses. Sur la face, le Christ ; à droite du Christ, saint Michel, sans tête. Le personnage de gauche manque. Cette croix est sur terrain communal. Elle appartiendrait, dit-on, à huit personnes, par indivis.

* Croix de chemin, au bord de la route d'Épinal, à la hauteur de la mairie. Pierre, 3 m. 10, XVIe s. Elle porte le nom de croix Saint-Pierre. Base moulurée assez intéressante. Fût octogonal orné d'un écusson chargé d'un soc de charrue, couronné par un chapiteau mouluré. Le croisillon était surmonté d'un petit sujet (saint Michel ?) aujourd'hui disparu. Il porte sur la face le Christ, au revers saint Maurice à cheval ; à droite du Christ, la Vierge (sans tête) ; à gauche, saint Jean ; aux pieds du Christ, les deux donateurs à genoux. Le croisillon est fendu à la hauteur de la tête de ces derniers.

(*) Croix de chemin, à la bifurcation des chemins de Landaville et Certilleux. Pierre, 5 m. 10, XVIIe s. Socle mouluré et

Digitized by Google

ornementé supportant une colonne cylindrique à fût cannelé, à chapiteau corinthien surmonté d'une console ornée d'une tête d'ange supportant le croisillon. Sur la face de celui-ci, le Christ; au revers, saint Nicolas ; à droite du Christ, la Vierge ; à sa gauche, saint Jean ; à droite de saint Nicolas, saint Pierre ; à sa gauche, saint Isidore. Au sommet du croisillon, statuette de saint Maurice à cheval. Détails assez grossièrement traités, mais ensemble élégant.

Bibliographie. — Abbé Ch. CHAPELIER, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit., pp. 104-108.

ROZIÈRES-SUR-MOUZON

(*) ÉGLISE. Chœur pentagonal, gothique flamboyant XVe s., éclairé par 3 grandes fenêtres. Arcs à pénétration directe dans colonnettes cylindriques, ou reposant sur consoles. Corniche bourguignonne. Devant le chœur, clocher fin XIIe s., à petites fenêtres à plein cintre ; corniche à billettes contrariées. Voûte en berceau reposant sur une corniche moulurée. Les quatre piliers d'angle, dont les deux du côté du chœur sont à pans coupés, sont surmontés de corniches à moulures. A droite et à gauche sont deux retraits rectangulaires également voûtés en berceau, ornés à l'extérieur de billettes contrariées. Le clocher communique avec la nef, qui se trouve devant, par un arc triomphal reposant sur des piliers couronnés par des chapiteaux à billettes contrariées.

La nef est, comme le clocher, de la fin du XIIe s., ainsi qu'on le constate, à l'extérieur, par les petites fenêtres à plein cintre aujourd'hui bouchées. Elle a été remaniée et voûtée au XVe s., et se compose de quatre travées. Arcs à nervures trilobées, à pénétration directe dans des piliers engagés, carrés. Une des clefs de voûte se compose d'un médaillon à sceau de Salomon cerclé d'une torsade et entouré de quatre ornements et de quatre têtes. Corniche bourguignonne. Sur le devant, portail gothique, XVe s., avec tympan XIIe s. sur les deux faces duquel sont des

Digitized by Google

ornements de l'époque. On remarque sur les côtés de ce portail des pierres d'attente pour un porche qui n'a sans doute jamais été construit. Tout l'édifice est en grès blanc.

Dans les murs sont encastrées plusieurs inscriptions de fondation.

On remarque dans cette église :

1° Deux retables d'autels latéraux, bois peint et doré, avec colonnes à chapiteaux corinthiens, XVIIIe s., assez beaux.

2° Un Christ, bois peint, 0 m. 80, assez bon, placé en travers de la nef avec une balustrade en fer forgé, assez belle. Le tout du XVIIIe s.

3° La grille du chœur, en fer forgé, même époque, assez belle.

4° La chaire à prêcher, en bois sculpté, avec les quatre évangélistes. En haut, un ange jouant de la trompette, XVIIIe s., assez belle.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

CHAPELLE de Notre-Dame de Valrose. Petit édifice rectangulaire du XVe s. Le chœur est voûté. Le surplus est plafonné. En dessus de la porte d'entrée se trouve le millésime 1691 (sans doute époque d'une restauration). Devant la porte, auvent en bois.

On remarque dans cette chapelle :

1° Un retable d'autel du XVIIIe s., en bois peint et doré. Au centre, la Vierge et l'Enfant, statue bois peint, 1 m., passable ; de chaque côté, un saint, bois peint, 0 m. 35, mauvais.

2° Un Christ en ivoire, 0 m. 35, XVIIIe s., bon.

3° La Vierge et l'Enfant, statue pierre peinte, 0 m. 80, XVIIe s. mauvaise.

4° Sainte Claire, statue bois peint, 0 m. 40, XVIIIe s., ordinaire.

5° A l'extérieur, une inscription de fondation de 1655.

6° Un bénitier roman XIIe s., de 0 m. 50 de hauteur, beau ; le pied manque.

7° Sur les combles, une statue sans tête du XVe s., en bois peint, grossière.

Digitized by Google

Bibliographie. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 21, 22, 55, 60, 73, 75, 77, 99, 104, 111, 308-311.

RUPPES

ÉGLISE du XVIIe s., sans intérêt, avec clocher plus ancien, mais sans caractère bien marqué, qui pourrait être du XVe ou XVIe s. Sur un des côtés de ce clocher, à l'extérieur, est encastré :

* Un fragment de stèle gallo-romaine, de 0 m. 70 de largeur sur 0 m. 40 de hauteur, d'un relief de 0 m. 10, représentant deux personnages en buste.

On remarque dans cette église :

1° Des fragments de pierres tombales, dans quelques-unes du XIVe s. et du XVe s., et une autre, à gauche, de 1571.

2° Un assez beau retable en bois peint et doré, à colonnes torses, du XVIIIe s.

3° Le tabernacle avec exposition, à l'autel principal, en bois peint et doré, assez beau, XVIIIe s.

4° Une Vierge de Pitié, pierre peinte, 0 m. 90, XVIIe s., médiocre.

5° Saint Jean, statue pierre peinte, 0 m. 80, XVIIe s., médiocre.

6° Sainte Barbe, statue pierre peinte, 0 m. 90, XVIIe s., médiocre.

7° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

8° Un Christ, bois naturel, 0 m. 40, XVIIIe s., assez bon.

* 9° Une cuve baptismale ronde, de 0 m. 84 de diamètre et 0 m. 64 de hauteur, en pierre. Elle est ornée d'arcades à plein-cintre et de cercles se pénétrant. Les ornements ont un relief d'environ un centimètre, tantôt à arêtes vives, tantôt à arêtes adoucies. Ce monument pourrait être du XIIe s., sans qu'on puisse toutefois affirmer rien de précis à cet égard.

CROIX dans le village. Inscription dédicatoire de 1722. Fût octogonal. Peu intéressante.

Digitized by Google

SAINT-ÉLOPHE

(*) Église. Chœur à cinq pans, transept, nef avec bas-côtés à cinq travées. Le tout du XVe ou XVIe s. Un porche XIIIe s. supporte le clocher, même époque, à deux étages de baies géminées décorées de colonnettes avec bases et chapiteaux supportant une archivolte ornée de boudins. Ce clocher était primitivement couvert d'un toit à double égout ; il est aujourd'hui complètement défiguré par une construction en briques surmontée d'une statue de saint Elophe qui n'est remarquable que par ses dimensions colossales. La porte d'entrée principale, divisée en deux par un meneau en pierre, paraît dater du XVIe s. seulement. Chapelle baptismale XIVe s. (restaurée) avec custode et oculus. Par devant, se trouve un curieux auvent en bois, qui paraît du XVIe s.

Un tronc intéressant s'ouvre à l'extérieur par une petite cavité surmontée d'une niche dans laquelle se trouvait une statue de saint Elophe ; il ferme à l'intérieur par une petite porte garnie de pentures en fer forgé.

Une peinture murale représentant Julien l'Apostat campant avec son armée à Soulosse, avec inscription explicative, se trouve sur une paroi; c'est un travail assez médiocre du XVIIIe s.

On remarque dans cette église :

* 1° Le tombeau de saint Élophe. Statue en pierre représentant ce saint revêtu d'habits pontificaux et tenant sa tête dans ses mains. Un lion repose à ses pieds. Il est couché sur une dalle de 2 m. sur 0 m. 90 supportée par sept piliers en pierre d'un mètre de hauteur environ, qui sont ornés de 9 statuettes de saints de 0 m. 55 de hauteur. Très beau travail du XVIe s. En dessous est une fosse, revêtue de pierres de taille, qui aurait renfermé les reliques du saint.

2° Un beau cartouche en pierre du XVIIIe s., renfermant la dalle funéraire de Élophe Claudot, curé de Maron, mort en 1723.

* 3° Un fragment d'une stèle gallo-romaine, encastré dans un mur, à l'extérieur, comprenant trois bustes, au-dessus desquels est une inscription.

Digitized by Google

* 4° Une statue en pierre de saint Élophe, dans une niche sur la porte latérale de droite, 0 m. 55, XIIIe s., intéressante.

* 5° La Vierge, assise, portant l'Enfant sur son bras droit, statue pierre polychromée, 1 m., XIIIe s., très belle.

* 6° La Vierge portant l'Enfant sur son bras gauche: sur le piédestal, deux anges tiennent une devise: statue pierre polychromée, 1 m. 50, XVe s., belle.

7° Une chaire à prêcher, bois sculpté, avec personnages dans les panneaux. En dessus, un ange joue de la trompette, XVIIIe s., belle.

8° Un bas-relief en pierre, de 0 m. 70 sur 0 m. 55, représentant la naissance de Jésus-Christ, XVIe s., très médiocre.

9° Deux anges en pierre, 0 m. 80, XVIIe s., médiocres.

10° Le Bon Pasteur, statue bois doré, 0 m. 35, XVIIIe s., assez bonne.

11° Saint Élophe, statue bois doré, 0 m. 30, XVIIIe s., ordinaire.

12° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 55, XVIIIe s., ordinaire.

13° Saint Nicolas, statue bois doré, 0 m. 70, XVIIIe s., ordinaire.

14° Un Christ, bois peint, 2 m., XVIIIe s., assez bon.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, on remarque :

(*) Un édicule en pierre, de 2 m. 40 de longueur, 2 m. 25 de largeur et 2 m. 50 de hauteur, se composant d'une partie rectangulaire, surmontée d'une voûte en forme d'ogive. Au centre, se trouve un bloc de pierre grossièrement taillé en forme de siège. C'est un monument très curieux, dont l'époque de construction est inconnue. Il est considéré par la tradition comme le tombeau de saint Élophe (?).

2° Une Vierge de Pitié en pierre, encastrée dans un mur, 0 m. 90, XVIIe s., médiocre.

3° Un Christ en pierre, encastré dans un mur, 0 m. 90, XVIIe s., médiocre.

4° La croix de cimetière, dont le croisillon, 0 m. 60, est de la fin du XVe s. Au sommet, se trouve un ange très dégradé. Sur

Digitized by Google

la face, le Christ; au revers, la Vierge et l'Enfant. Le surplus n'a rien d'intéressant.

3° Un assez grand nombre de vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

Au PRESBYTÈRE, on trouve :

1° La partie inférieure d'une croix en pierre, du XVe ou XVIe s., sur laquelle se trouvent plusieurs personnages. Très abîmée.

2° Une cuve baptismale octogonale de 0 m. 60 de diamètre, avec dessins géométriques sans caractère; paraît être du XVIe s., ordinaire.

CREVASSE de rocher, d'une largeur de 1 m. environ, d'une hauteur de 2 m. environ et de quelques mètres de longueur, ne présente d'autre intérêt que celui de la légende d'après laquelle saint Élophe s'y serait caché après sa décapitation. Dans le fond, se trouve une statue en plâtre du saint, et en dessus une croix moderne soutenue par un socle du XVIIIe s., de peu d'intérêt.

(*) Grotte de saint Élophe, à 50 m. environ en dessous de l'église. Édicule voûté, dont les dimensions intérieures sont 2 m. 50 de longueur, 2 m. 50 de largeur et 2 m. 50 de hauteur, dans lequel se trouve un petit bassin circulaire recevant les eaux d'une source. On y descend par cinq marches. Sur le devant se trouve une porte surmontée d'une arcature à plein cintre avec tympan orné d'une croix, sur les branches de laquelle sont deux colombes. Cette arcature peut être antérieure au XIIe s.

Bibliographie. — L. BEAULIEU, *Archéologie de la Lorraine*, Paris, Le Normant, 1840, in-8°, tome Ier, pp. 236-245. — Ch. FONTAINE, *Recueil d'anciennes croix du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., p. 1. — Ch. FONTAINE, *Recueil de différents monuments du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., pp. 1, 2. — Alexandre de BONNEVAL, *Saint Élophe, pierre tombale*, dans *J. S. A. L.*, 1855, pp. 90 à 92. — Notes, dans *J. S. A. L.*, 1859, pp. 58 à 60, 108. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 23, 37 38, 48.

Digitized by Google

SAINT-JULIEN

* Église du XVIe s. Nef à trois travées, avec un seul bas-côté, au sud ; arcs à pénétration directe dans des piles carrées, cantonnées par des demi-colonnes. Transept avec bras moins larges que la croisée. Le croisillon du nord forme le dessous du clocher. Chœur polygonal. Portail au pignon ouest. Sous la chapelle Sainte-Anne, à droite en entrant, se trouve un caveau aujourd'hui fermé. Cette église renferme six vitraux du XVIe s., savoir cinq dans le chœur (le 1er à gauche est en partie moderne), et un dans la nef (première fenêtre de gauche à partir du transept), qui représente saint Éloi ferrant un cheval. Un très beau cartouche mortuaire de 1687, en pierre, avec inscription sur marbre noir rappelant une fondation Grandin, est scellé dans un mur.

On remarque dans cette église :

1° Les fonts baptismaux, à têtes d'ange, en pierre, XVIIe s., peu intéressants.

2° La Vierge présentant l'Enfant, statue bois doré, 1 m. 45, XVIIIe s., très bien drapée, très belle.

3° Sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois peint, XVIIIe s. Sainte Anne a 1 m. 45, la Vierge 0 m. 90 ; belle.

4° Un très beau retable d'autel, avec son exposition. Bois doré, XVIIIe s. Comprend deux statuettes de saints et deux anges en adoration.

5° Dans deux niches en bois peint, saint Jean-Baptiste et un autre saint, bois doré, 1 m. Le tout du XVIIIe s., mauvais.

6° L'autel de gauche, bois peint, avec un tableau représentant saint Nicolas, XVIIIe s., médiocre.

Bibliographie. — Georges Durand, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., p. 130.

SAINT-OUEN-LES-PAREY

(*) Église de Saint-Ouën. Édifice roman du XIIe s., primitivement constitué par une nef comprise entre deux rangées de

Digitized by Google

grandes arcades reposant sur des piliers ou des colonnes avec chapiteaux moulurés ; ces arcades supportent chacune un mur percé de petites fenêtres à plein-cintre. Sur le sommet de ces deux murs était posée la charpente apparente tenant lieu de voûte. De chaque côté était une nef latérale. Au xve s., l'église a subi un remaniement complet. La grande nef a été voûtée à cinq travées, à la naissance des sommets des grandes arcades, de telle sorte que les petites fenêtres qui l'éclairaient, dont on voit encore, de l'extérieur, 3 à droite et 4 à gauche, se trouvent aujourd'hui dans les combles. Les nefs latérales ont été également voûtées. Des fenêtres en arc brisé ont remplacé, dans les murs extérieurs, les petites fenêtres romanes, dont quelques-unes seulement ont subsisté. Le chœur a été construit à cette époque. C'est un carré voûté d'ogives à nervures polygonales reposant sur des consoles. Le clocher, sur une travée de la nef latérale gauche, date probablement de la même époque. La façade a été remaniée au xviiie s.

On remarque dans cette église :

* 1° Le tombeau de sainte Ode, xive s., en marbre blanc. Élevé sur quatre colonnes. La sainte, 1 m. 40, couchée et les mains jointes, est en habit de religieuse bénédictine. Elle est flanquée de quatre personnages à genoux, de 0 m. 40 de hauteur, également en marbre ; ils portent des cierges.

2° A côté, un tronc en bois, avec ferrements, intéressant. Paraît être du xve s.

3° A gauche de l'autel, très beau cartouche funéraire en pierre, d'Hector de Lespine, flanqué de quatre écussons malheureusement mutilés, xviie s.

4° A droite de l'autel, autre cartouche, mais beaucoup moins beau, aussi en pierre, de Michel Simon, curé, xviie s.

5° Le tabernacle et son exposition, à l'autel principal, en bois doré, xviiie s., très beau.

6° La chaire à prêcher, xviie ou xviiie s., belle.

7° Un curieux groupe en bois peint, du xvie ou xviie s., de 0 m. 50 de hauteur, représentant le Père Éternel assis, tenant une croix sur laquelle est le Christ. En dessus de la croix, une colombe représente le Saint-Esprit. Assez belle exécution.

Digitized by Google

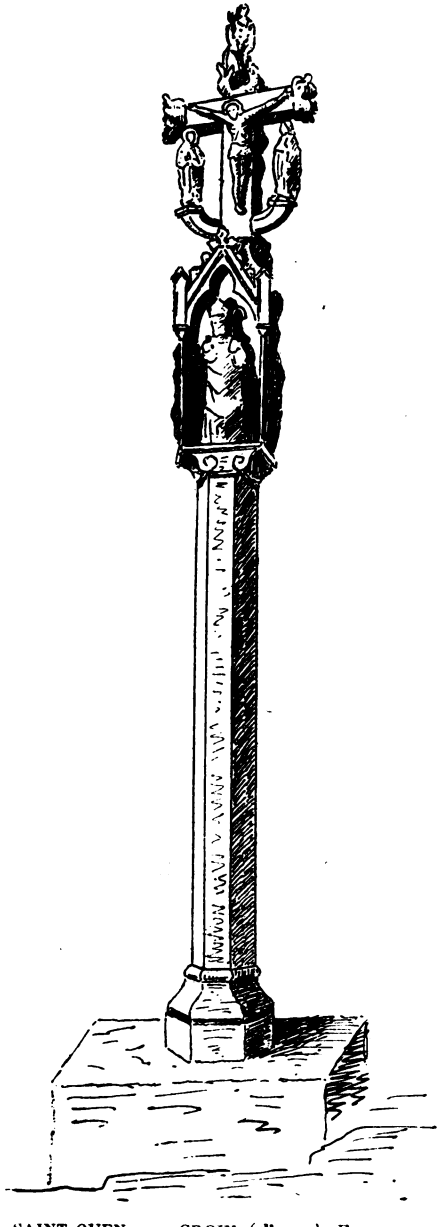

SAINT-OUEN. — CROIX (*d'après* FONTAINE).

Digitized by Google

Digitized by Google

8° La Vierge présentant l'Enfant debout. Au pied, deux têtes d'ange. De chaque côté, deux anges, l'un en adoration, l'autre tenant un vase de fleurs. Bois doré, 1 m. 20, XVIIIe s. Assez belle.

9° Saint Roch et saint Gontran, statues bois doré, 0 m. 50, XVIIe s., assez ordinaires.

10° Sur l'autel du Rosaire, à gauche, la Vierge et l'Enfant et saint Jean-Baptiste à l'agneau, statues bois doré, 1 m. 10, XVIIe s., assez ordinaires.

11° Saint Jean-Baptiste, statue bois peint, 1 m. 30, XVe ou XVIe s., bon.

12° Sainte Menne, statue bois peint, 0 m. 55, XVIe s., ordinaire.

13° Saint Joseph avec l'Enfant Jésus et saint Nicolas, statues bois doré, 1 m., XVIIe ou XVIIIe s., assez ordinaires.

14° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

15° Un coffre en bois doré contenant les reliques de sainte Ode, XVIIIe s., peu intéressant.

16° Une inscription de fondation en 1680, scellée dans un mur.

17° Dans une niche, sur la porte d'entrée, une statue en pierre d'un saint, XVIIIe s., ordinaire.

18° Un tableau sur toile représentant sainte Ode, 2 m. de hauteur sur 1 m. 50 de largeur, XVIIIe s., passable.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent de beaux arbres, dont un vieux tilleul, et quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

(*) ÉGLISE de Parey. Édifice du XVe s., avec nef à trois travées et deux collatéraux à trois travées chacun. Le clocher, entre nef et chœur, est seul du XIIe, ainsi que la travée qui le supporte. Voûtes à nervures polygonales à pénétration directe dans les murs. La voûte de la nef, qui menaçait de s'écrouler, a été démolie et remplacée par un simple plancher. Sur la façade sont encastrées trois statues en pierre, de 1 m. de hauteur, savoir : en haut, saint Pierre, patron de l'église, XIVe ou XVe s., belle ; en dessous et à gauche, saint Michel terrassant le dra-

Digitized by Google

gon, XIIIe ou XIVe s., très belle ; en dessous et à droite, un évêque, XIVe ou Xve s., assez ordinaire. Sur le côté gauche, à l'extérieur, est un bas-relief en pierre de 2 m. de largeur sur 0 m. 50 de hauteur, comprenant, dans des niches gothiques, les douze apôtres et au milieu le Christ assis. Les statues sont assez dégradées, Xve s.

A l'intérieur se trouvent plusieurs pierres tombales, entières ou en fragments, dont quelques-unes du Xve s.

On remarque dans cette église :

* 1° Le tombeau d'un curé de Parey, du Xve s., en pierre. Le défunt, revêtu d'une chasuble, repose, les mains jointes, sur un lit de parade, dans une niche pratiquée dans le mur. Il a 1 m. 70 de longueur. En dessus se trouve, scellée dans le mur, son épitaphe en pierre, de 0 m. 60 de largeur sur 0 m. 45 de hauteur, en belles lettres gothiques.

2° L'autel principal, à colonnes torses, surmonté d'une statue de saint Pierre en bois doré, de 1 m. 40, XVIIe s., assez ordinaire.

3° Sur l'autel de gauche, une sainte tenant une épée, statue bois doré, 1 m. 40, XVIIe ou XVIIIe s., assez belle.

4° Sur les côtés de cet autel, sainte Anne avec la Vierge enfant et la Vierge et l'Enfant, statues bois doré, 0 m. 80, XVIIIe s., assez belles.

5° La Vierge et l'Enfant, statue pierre dorée, 1 m. 10, XVe ou XVIe s., intéressante.

6° Sainte Anne, statue pierre peinte, 0 m. 75, XVe s., intéressante.

7° La Vierge écrasant le serpent, statue pierre peinte, 1 m. 10, XVIe s., passable.

8° Saint Joseph et l'Enfant Jésus, statue bois doré, 0 m. 40, XVIIIe s., passable.

9° Sainte Thérèse et une autre sainte, statues bois doré, 0 m. 70, XVIIe ou XVIIIe s., assez intéressantes.

10° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver.

Digitized by Google

* Croix de Saint-Ouën, xve s. Pierre, 4 m. 75. Fût octogonal terminé par un chapiteau sur lequel sont quatre niches couronnées de frontons trilobés supportés par quatre colonnettes. Dans chaque niche se trouve une statuette. De face, saint Nicolas ; à droite, sainte Barbe ; à gauche, un saint inconnu ; au revers, sainte Ode, avec un furet et une quenouille, gardant une oie. Au-dessus de ces niches, sortent deux branches courbes formant consoles et portant la Vierge et saint Jean. Du milieu de ces branches s'élève une croix carrée, dont les bras horizontaux sont terminés par des fleurons. Elle porte sur la face le Christ, au revers la Vierge et l'Enfant. En dessus, saint Michel terrassant le dragon.

Bibliographie. — Ch. Fontaine, *Recueil de différents monuments du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., pp. 10, 13. — Ch. Fontaine, *Recueil d'anciennes croix du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., p. 6. — Georges Durand, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit. pp. 76, 89, 99, 111, 129, 349-351.

SAINT-PAUL

Dans l'église, qui est moderne et sans intérêt, on trouve, encastrés dans les murs du clocher, à l'étage (intérieur), un saint Roch en pierre, 0 m. 80, xive s., assez intéressant ; une Vierge de Pitié en pierre, 0 m. 50, xvie s., mauvaise ; un buste en pierre (saint Paul ?) avec une barbe démesurément grande, assez intéressant ; pourrait être de l'époque de l'église primitive (xiie s.), aujourd'hui démolie.

On remarque dans cette église.

1° Une cloche du xviiie s., de 0 m. 90 de hauteur, avec inscription. D'un côté, le Christ, sur une croix terminée par des fleurs de lis, un serpent enroulé à la base ; de l'autre, la Vierge.

2° Deux retables en bois blanc et doré, à colonnes cannelées, couronnées d'assez beaux chapiteaux corinthiens, xviiie s.

3° Une chaire à prêcher en bois sculpté, avec les quatre évangélistes dans les panneaux, ange au-dessus, xviiie s., assez belle.

Digitized by Google

4° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., mauvais.

5° Saint Paul, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., assez bonne.

6° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 1 m., XVIIIe s., passable.

7° Une cuve baptismale cylindrique assez curieuse, 1 m. Époque indéterminée.

8° Saint Nicolas. Bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., mauvais.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent d'assez nombreuses vieilles tombes qui seraient à conserver, entre autres une portant la date 1619, encastrée dans le mur de clôture et recouverte à peu près complètement d'une couche de mortier.

Devant l'entrée du cimetière se trouve une CROIX dont le fût, ainsi que l'autel qui se trouve en avant, paraissent être du XVe s. Elle est surmontée d'un croisillon avec le Christ sur la face, la Vierge au revers. Sur un côté de ce croisillon, inscription avec date 1811, indiquant l'époque de reconstruction. Cettre croix ne présente pas grand intérêt.

CROIX de chemin, sur la route de Châtenois à Saint-Paul. Fût octogonal, renflé au milieu. Sur un cartouche, inscription avec date 1782, rappelant son érection. Sur le croisillon, le Christ. Assez pauvre exécution. Elle est entourée de deux frênes.

Bibliographie. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 25, 98, 111.

SAINT-REMIMONT

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

* 1° Une très belle pierre tombale d'un seigneur (Jehan de Serocourt ?) et de sa femme, XVe s.

* 2° Une très belle pierre tombale d'un bourgeois de Saint-Remimont et de sa femme, XVIe s.

Digitized by Google

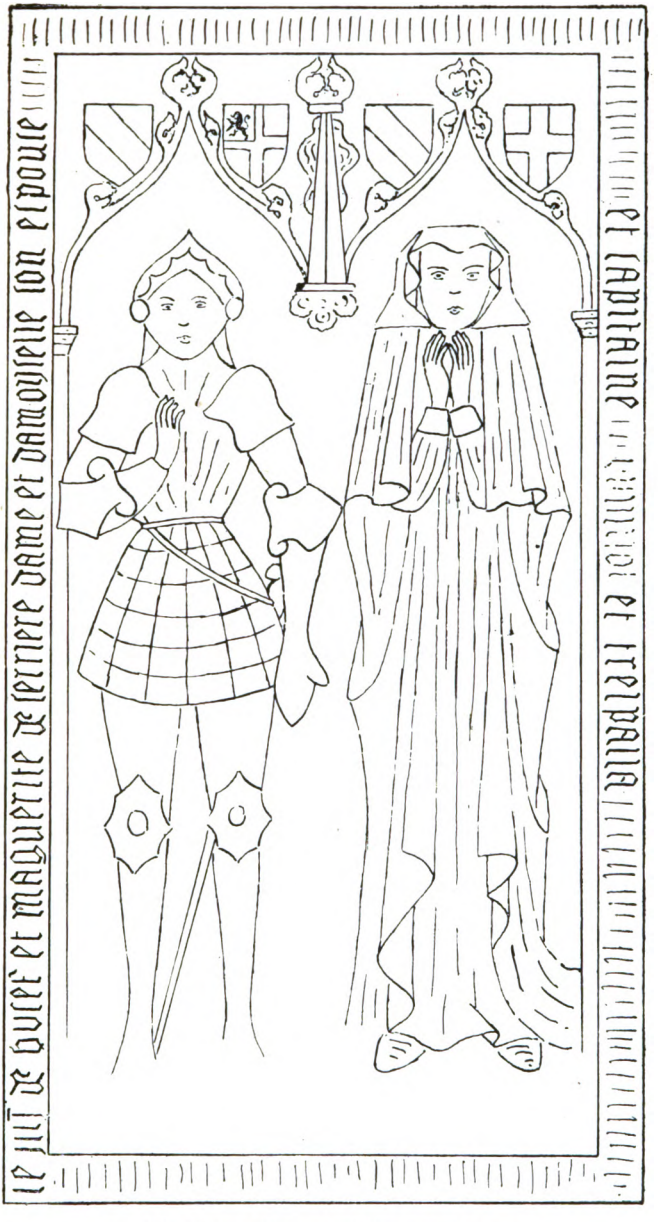

SAINT-REMIMONT. — PIERRE TOMBALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT-REMIMONT. — PIERRE TOMBALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

3° Une autre très belle pierre tombale, mais malheureusement divisée en morceaux épars.

4° D'autres pierres tombales de peu d'intérêt.

5° Saint Joseph, statue bois doré, 1 m., XVIIIe s., assez bonne.

6° La Vierge présentant l'Enfant debout sur un globe, statue bois doré, 1 m., XVIIIe s., bonne.

7° Un Christ, bois peint, 0 m. 50, XVIIIe s., assez bon.

8° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., passable.

9° Deux tableaux en bois, assez curieux, de 1 m. de largeur sur 1 m. 20 de hauteur, d'un relief de 7 centimètres, polychromés. L'un représente un évêque ayant à ses pieds un roi ; d'une nuée descend un rayon ; l'autre, Notre-Dame du Rosaire. Mauvais travail du XVIIIe s.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, on remarque :

1° La croix de cimetière, du XVIIIe s., d'assez peu d'intérêt : un Christ sur chaque face : sur le fût, deux médaillons avec des psaumes.

2° Quelques vieilles tombes qu'il y aurait intérêt à conserver, entre autres celle du chevalier de Burtel (1751-1820).

SANDAUCOURT

(*) ÉGLISE du XIIIe s., composée d'une nef à trois travées, avec bas-côtés, transept saillant et chœur XIVe s. avec abside pentagonale. Aux extrémités du transept on a percé, au XVIe s., de grandes fenêtres gothique flamboyant. Le bas-côté sud est percé d'une porte au-dessus de laquelle se trouve un machicoulis soutenu par trois corbeaux. Quelques pierres tombales, sans intérêt, se trouvent dans l'église. Devant l'autel latéral du bas-côté nord seraient inhumés François-Claude de Beauvau, chevalier de Sandaucourt, chambellan du duc Antoine, mort en 1553, et son épouse, Barbe de Choiseul, morte en 1558, mais il n'en reste aucune trace extérieure. Il n'est fait mention que pour mémoire du clocher, qui est moderne.

On remarque dans cette église :

* 1° L'autel latéral du bas-côté nord, avec son retable. Pierre

Digitized by Google

sculptée, fin XVIe ou commencement XVIIe s. Coloriés postérieurement à cette époque. Le retable a 2 m. de largeur sur 1 m. 50 de hauteur. On y voit, de gauche à droite, la Naissance du Christ, la Flagellation, le Christ en croix, avec la Vierge et saint Jean à ses pieds, la Résurrection et l'Ascension. A la partie supérieure se trouvent deux statues d'ange (un de chaque côté), de 1 m. de hauteur. L'autel a 2 m. de largeur sur 1 m. de hauteur. On y voit l'Adoration des mages. Trois écussons se trouvent sur ce monument, mais la peinture qui les recouvre aujourd'hui ne permet pas de les identifier.

2° Un évêque, statue pierre peinte. 1 m. 30, XVIIe s., bonne.

3° Saint Antoine, statue pierre peinte, 0 m. 90, XVIe s., bonne.

4° Sainte Barbe portant une tour et un livre, statue pierre peinte, 0 m. 90, XVIe s., bonne.

5° Dans le mur du bas-côté sud, une inscription de fondation de 1642.

6° Une chaire à prêcher, XVIIIe s., belle.

7° Dans la chapelle des fonts baptismaux, un autel monumental en bois doré et peint, à colonnes à chapiteaux corinthiens, 4 m. de largeur sur 5 m. de hauteur. Renferme deux peintures à l'huile dégradées et mauvaises : la Cène et le baptême de saint Jean-Baptiste.

8° Une cuve baptismale assez intéressante de 1726, pierre, 1 m. 20.

(*) 9° Un bénitier en fonte avec anneau de chaque côté, soutenu par trois pieds. Largeur, 0 m. 65 ; hauteur, 0 m. 50. Fin XVIe ou commencement XVIIe s.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, on trouve un assez grand nombre de pierres tombales et vieilles tombes intéressantes, malheureusement à l'abandon. Devant la porte d'entrée du bas-côté sud, pierre tombale d'un curé ; au centre, grand calice avec hostie ; tout autour, inscription en lettres gothiques encore assez bien conservée, XVe ou XVIe s.

* CROIX du village, à 200 mètres à l'est de l'église. Partie haute formée d'un quatrefeuilles, avec fleurons en haut et sur les côtés ; au milieu, la croix avec le Christ sur la face est et la

Digitized by Google

Vierge sur la face ouest, couronnée et portant l'Enfant sur son bras droit. Cette croix pénètre une sorte de pinacle à quatre faces, sur chacune desquelles un gable abrite un personnage. Un chapiteau polygonal, sans décoration, sépare cette partie haute du fût cylindrique. La base du soubassement et les trois degrés sont octogonaux. Pierre, 5 m. 50, XVIe s.

Croix du village. Fût carré. Chapiteau très évasé avec tête d'ange. Sur le croisillon, d'un côté, le Christ ; de l'autre, la Vierge. Sur le devant, petit autel. Sur le fût, inscription : « Priez Dieu pour les trépasez ». Pierre, XVIIIe s. ; monument d'exécution grossière, peu intéressant.

Bibliographie. — Ch. Fontaine, *Recueil d'anciennes croix du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., pp. 9 et 10. — Abbé Ch. Chapelier, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit., pp. 109, 110.

SARTES

Église. Le chœur, rectangulaire, et les deux bras du transept sont du XVIe s., gothique flamboyant. Le chœur et le bras gauche du transept sont voûtés d'ogives, à seize arcs en forme de polygone étoilé. Le bras droit est voûté à quatre arcs. Les arcs sont à pénétration directe dans les murs. Dans le mur de fond du chœur, oculus en forme de trèfle à quatre feuilles dans un carré de 0 m. 35 de côté. Il a été bouché. Le bras gauche du transept est éclairé par une belle fenêtre gothique flamboyant, dans laquelle sont de très intéressants fragments de vitraux de l'époque, représentant, entre autres sujets, le Père éternel, le baptême de Clovis, Moïse faisant jaillir une source, un évêque dans les nues, un navire.

Dans un mur du bras droit du transept, à l'extérieur, est scellée une gargouille en pierre représentant une tête grossière, d'époque indéterminée.

Le milieu du transept et le surplus de l'édifice sont modernes et ne sont mentionnés que pour mémoire.

Digitized by Google

On remarque dans cette église :

1° Devant l'autel, deux pierres tombales du XVe s., assez intéressantes, mais dégradées et à peu près indéchiffrables.

2° Une Vierge de Pitié en pierre peinte du XVIe s., très mauvaise, 0 m. 50. Provient de l'ermitage de la Perrière, aujourd'hui démoli.

3° Un bâton de confrérie (le Bon Pasteur). Bois doré, 0 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

CROIX portant le millésime 1706 sur la route de Sartes à Gendreville. Elle est de peu d'intérêt. Sur une face la couronne, l'écriteau et les clous. Sur l'autre un cœur avec trois clous, I H S et deux roses.

SAULXURES-LES-BULGNÉVILLE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° La pierre tombale de Christophe d'Orgain, seigneur de Rogéville, mort en 1605, très effacée.

2° Derrière le maître-autel, une pierre tombale de Charles-Alexis de Prautois, seigneur et curé, XVIIIe s.

3° Sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois doré, 0 m. 75, XVIIe s., assez belle.

4° Saint Roch, statue bois doré, 0 m. 60, XVIIe ou XVIIIe s., assez belle.

5° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

6° Sous le porche, à droite et à gauche de la porte, deux statues en bois peint de 0 m. 80 et 0 m. 60, représentant, l'une la Vierge et l'Enfant, l'autre une sainte inconnue. Assez détériorées, mais cependant intéressantes, XVIe ou XVIIe s.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qui mériteraient d'être conservées.

Digitized by Google

SAUVILLE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., assez bon.

2° Sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois dorée, 0 m. 80, XVIIIe s., assez bonne.

3° Saint Roch, statue bois doré, 0 m. 70, XVIIIe s., bonne.

4° Saint Joseph, statue bois doré, 0 m. 80, XVIIIe s., mauvaise.

5° Saint Brice, statue bois doré, 1 m., XVIIIe s., mauvaise.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes intéressantes seraient à conserver.

Dans la CHAPELLE de Notre-Dame de Pitié, édifice sans style près du cimetière, on remarque :

1° Une Vierge de Pitié en pierre peinte, 0 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

2° Deux saints en bois peint, 0 m. 70, XVIIIe s., assez beaux.

SENAIDE

ÉGLISE du XIVe s. avec clocher sur la première travée du chœur. Elle ne présente plus grand intérêt, avant été remaniée postérieurement. Les murs et le clocher sont couronnés d'une corniche bourguignonne.

On y remarque :

1° Sur la façade, une statue de sainte Anne, en bois, très abîmée, 0 m. 80, XVIe s., médiocre.

2° Une Vierge de Pitié, statue bois doré, 0 m. 60, XVIIIe s., médiocre.

3° La Vierge écrasant la tête du serpent, statue bois doré, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

4° Un Christ, bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

5° Un grand retable d'autel, bois blanc et doré, XVIIIe s., assez beau.

Digitized by Google

6° Quelques pierres tombales très effacées et de très peu d'intérêt.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qui seraient à conserver.

CROIX des Morts, sur le chemin de Bourbonne. Fût cannelé avec écusson portant le monogramme I H S et la date 1627. Le surplus est moderne. Lors de l'épidémie de choléra qui ravagea le pays au XIXe s., ce lieu servit de sépulture à un grand nombre d'habitants, d'où le nom donné à cette croix.

SERAUMONT

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Une Vierge de Pitié, statue pierre peinte, 1 m., XVIe s., mauvaise.

2° Un Saint, statue pierre peinte, 1 m., XVIe s., assez bonne, mais mutilée.

3° Un Christ, bois peint, 0 m. 60, XVIIIe s., passable.

4° Quelques fragments de pierres tombales de peu d'intérêt.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes qui seraient à conserver.

SERÉCOURT

(*) ÉGLISE du XVe s., à deux nefs. Arcs à pénétration directe dans les piles. La 4e travée nord, qui supporte le clocher, est du XIIe s. avec voûtes sur des croisées d'ogive rondes qui posent sur des colonnettes à chapiteaux cubiques, logées dans les angles rentrants ; la partie haute de la tour est du XVe s. Un machicoulis est placé au-dessus de la porte ouest, un autre au-dessus de la porte latérate nord. Quelques archères se trouvent dans les combles des nefs et au chevet. Corniche extérieure bourguignonne. Quelques écussons aux clefs de voûte. Quelques inscriptions de fondation XVIIIe s.

Digitized by Google

On remarque dans cette église :

* 1° Une belle statue de la Vierge et l'Enfant, en pierre, 1 m., XVe s.

2° Saint Nicolas, statue bois doré, 0 m. 60, XVIIIe s., médiocre.

3° Sainte Pétronille, statue bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s., mauvaise.

4° La Vierge et l'Enfant, statue bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., mauvaise.

5° Saint Paul, statue bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., assez bonne.

6° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., mauvais.

Bibliographie. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 55, 58, 67, 72, 76, 77, 111, 130.

SEROCOURT

L'ÉGLISE, qui est du XVIIIe s., avec clocher moderne, ne présente aucun intérêt et n'est mentionnée que pour mémoire.

On y remarque :

* 1° Un retable des 12 apôtres, en pierre, de 2 m. sur 0 m. 50, avec un *Ecce Homo* également en pierre, tous deux du XVIe s., encastrés l'un au-dessus de l'autre dans le mur de face (intérieur).

2° Un très bel autel Louis XVI avec tabernacle et exposition, bois blanc et doré.

3° Un Christ, bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., passable.

4° La Vierge et l'Enfant, statue bois peint, 1 m. 10, XVIIIe s., assez belle.

CROIX Mougin, à 200 m. de l'église, sur un tertre, XVIIIe s., de peu d'intérêt. Elle est ombragée par un vieil orme.

SIONNE

ÉGLISE moderne avec clocher, XVIIIe s. Le tout sans intérêt.

On y remarque une statue de saint Germain, en bois peint en blanc, de 0 m. 90 de hauteur, XVIIIe s., assez bonne.

Digitized by Google

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes seraient à conserver.

SONCOURT

Néant.

SOULOSSE

CHAPELLE connue dans le pays sous le nom de Sainte-Épaïotte (Ste épée, en mémoire de l'épée qui a tranché la tête de saint Élophe). Curieux petit édifice rectangulaire du XVIe s., de 5 m. 50 de largeur sur 9 m. 50 de profondeur. Il comprend deux travées voûtées d'ogives, à arcs à nervures polygonales pénétrant directement dans des colonnes cylindriques engagées dans les murs. Les deux murs latéraux débordent de la façade pour former, avec l'avancée de la toiture, un petit auvent. Cet édifice est éclairé, dans le fond, par une fenêtre en arc brisé et latéralement par deux petites fenêtres à plein-cintre. A cette chapelle est adossé un petit réduit avec étage, demeure de l'ermite qui la desservait. Il est de la même époque. On y voit encore la cheminée en pierre et, gisant sur le pavé, un bénitier, aussi XVIe s., en forme de console, assez gracieux, jadis engagé dans un mur. Il est extrêmement rare de trouver aujourd'hui un ensemble de l'espèce aussi bien conservé ; et, à ce titre, toute cette construction (chapelle et logement) mériterait certainement de faire l'objet d'une proposition de classement comme monument historique.

On remarque dans cette chapelle :

* 1° Un bas-relief en pierre, de 1 m. 60 de largeur sur 1 m. de hauteur, représentant le martyre de saint Elophe, XVIe s., ordinaire.

2° A l'extérieur, sur une console à droite de la porte, une statue en pierre de saint Élophe, 0 m. 80, XVIIIe s., assez bonne, mais assez dégradée.

3° Sur une console à gauche de la porte, une statue en pierre d'une sainte, 0 m. 65, XVIe s., assez bonne, mais assez dégradée.

Digitized by Google

Restes de CROIX, à côté de la chapelle de Sainte-Épaïotte. Se composent principalement du croisillon, portant le Christ, ayant à ses pieds le donateur à genoux, à sa droite, un Saint, et à sa gauche saint Nicolas. Le fût était octogonal. Le tout très dégradé, XVIe s.

CROIX du village. Fût octogonal à chapiteau ionique supportant le croisillon sur lequel est le Christ, XVIIIe s., de peu d'intérêt.

SURIAUVILLE

ÉGLISE à trois nefs. Les colonnes n'ont que 2 m. de hauteur et sont couronnées par des chapiteaux à moulures. Elle est voûtée d'ogives très surbaissées et touchant au plein cintre. La construction n'a pas, néanmoins, de caractère bien déterminé et présente peu d'intérêt. Elle ne paraît pas antérieure à la fin du XVIe s. Le clocher est de 1758.

On remarque dans cette église :

1° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

2° Un évêque mitré, statue bois peint, 1 m. 30, XVIIIe s., médiocre.

3° Au-dessus de la porte d'entrée, une Vierge du XIVe ou du XVe s., 0 m. 80, encore assez intéressante, bien que, de l'Enfant qu'elle porte à droite, il ne reste que les jambes.

CROIX de cimetière. Fût cylindrique avec guirlande enroulée. Croisillon moderne. Aux pieds du Christ, le donateur à genoux. Porte l'inscription ci-après : 163. IMELET. Peu intéressante.

CROIX au chevet de l'église, ne présentant pas d'intérêt, sauf le socle, qui est à arc brisé trilobé.

LES THONS

ÉGLISE du Grand-Thon. Petite église du XVIe s., assez intéressante, à cinq travées, chœur compris. Arcs à pénétration directe dans les piles. Sur la première clef de voûte, écusson avec deux clefs croisées. Sur la seconde, un ange.

Digitized by Google

On y remarque :

1° Une console portant un écusson sur lequel sont sculptées des armoiries. Cet écusson a été couvert de badigeon sur lequel les armoiries ont été reproduites en peinture, mais très inexactement. Cette console supporte une statue de sainte, portant un livre et une épée, en pierre polychromée, de 0 m. 75 de hauteur, du XVIe s., assez bonne.

2° Une autre console portant un écusson récemment peint, d'une façon aussi inexacte que le premier. Sur cette console, statue de saint Pierre, en pierre polychromée, 0 m. 75, XVIe s., assez intéressante.

3° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., assez bon.

4° Deux statues en bois (apôtres ?), 1 m., XVIIIe s., assez bonnes, mais vermoulues.

5° Un saint, statue bois doré, 0 m. 20, XVIIIe s. Bien drapée, bonne.

Église du Petit-Thon. Petite église du XVIe s., assez intéressante, comme celle du Grand-Thon. Arcs à pénétration directe dans les piles. Dans le fond, un oculus dont la grille manque.

On y remarque :

1° Encastré dans un des murs extérieurs, un fragment de retable des douze apôtres, en pierre, comprenant seulement quatre apôtres et leurs niches. Les personnages ont 0 m. 30 de hauteur.

2° Un bâton de confrérie sur lequel est un Saint portant un livre. Bois doré, 0 m. 35, XVIIIe s., passable.

3° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., mauvais.

4° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 45, XVIIIe s., médiocre.

5° Sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois peint, 0 m. 30, XVIIIe s., médiocre.

6° La Vierge et l'Enfant, statue pierre dorée, 0 m. 75, XVIIIe s., médiocre.

7° Quelques pierres tombales de peu d'intérêt.

8° Deux niches, bois sculpté et peint, XVIIIe s. Dans l'une se trouve une statue de la Vierge, en bois doré, 1 m., XVIIIe s., assez bonne. Dans l'autre :

Digitized by Google

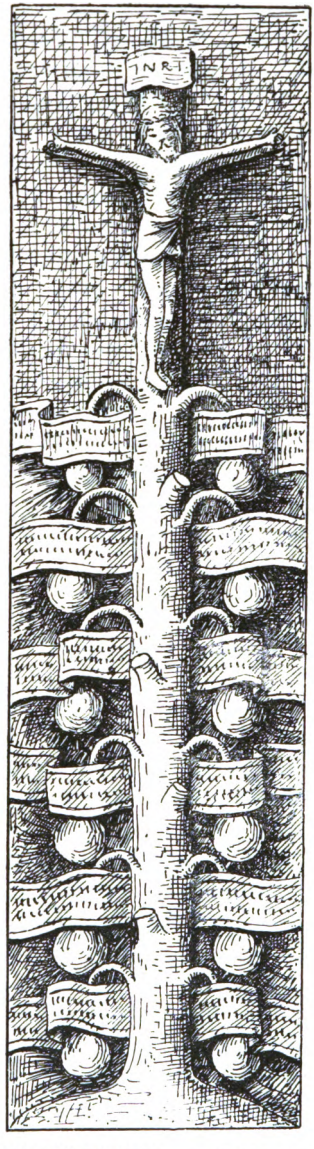

ÉGLISE DU PETIT-THON. — ARBRE DE JESSÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

* Une Vierge du XVIe s., en pierre polychromée, de 1 m. 40 de hauteur. Elle est debout sur un croissant, en dessous duquel sont deux anges qui tuent un dragon, l'un avec un glaive, l'autre avec une croix. Elle tient l'Enfant, qui joue avec un oiseau. Dans le haut, deux anges la couronnent. En dessous, deux autres jouent des instruments de musique. En bas, sont les deux donateurs, à genoux, les mains jointes.

* 9° Un groupe en pierre polychromée, de 1 m. 80 de largeur sur 1 m. 40 de hauteur, XVIe s. La Vierge, assise, porte sur ses bras le Christ mort ; à sa droite, saint Jean soutient la tête du Christ ; à sa gauche, Marie-Madeleine, aux pieds de laquelle est un vase à parfums, est en adoration.

* 10° Un arbre de Jessé en pierre polychromée, de 0 m. 40 de largeur sur 1 m. 50 de hauteur, XVe s. Encastré dans un mur intérieur. Se compose d'un tronc d'arbre le long duquel pendent des fruits surmontés chacun d'une légende, sur laquelle est une inscription en caractères gothiques très fins. Au sommet du tronc se trouve le Christ. Relief de la sculpture : 0 m. 10 environ. Objet remarquable en raison de sa rareté.

TIGNÉCOURT

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Dans un réduit près de la tribune, une statue de la Vierge tenant l'Enfant, 1 m. 30. Bois peint en blanc, XVIIe s., belle.

2° Dans le même réduit, une statue d'évêque, en bois peint en blanc, 1 m. 20, XVIIIe s., médiocre.

3° Également dans le même réduit, un jolie bâton de confrérie portant une statuette de sainte Catherine en bois peint. De chaque côté, un ange portant un cierge. Colonnes torses dorées, XVIIIe s.

4° Un bâton de confrérie, représentant sainte Anne et la Vierge enfant, en bois peint, XVIIIe s., médiocre.

5° La Vierge, statue bois doré, 1 m. 30, XVIIIe s., assez belle.

6° Saint Nicolas, statue bois doré, 1 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

7° Saint Nicolas, statue bois doré, 0 m. 50, XVIIIe s., médiocre.

Digitized by Google

8° Quatre tableaux représentant les Docteurs de l'Église (?), 1 m. 20 sur 1 m. 80, XVIIIe s., mauvais.

9° Un tabernacle d'autel, de 1721, en bois doré. Comprend deux statues de 1 m. 40 de hauteur. Riche.

10° Un tableau représentant la Résurrection, de 2 m. 20 sur 2 m. 80, XVIIIe s., médiocre.

11° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

Croix en pierre, rue du Moulin. Se compose d'une pyramide triangulaire ornementée et chargée d'un bouquet de fleurs et fruits, sur lequel est inscrite la date 1627. Ce monument est beau et intéressant. Il est malheureusement incomplet, la croix qui le surmontait ayant disparu et ayant été remplacée par une autre moderne.

TILLEUX

Église. Clocher entre nef et chœur. La partie inférieure du clocher est du XIIIe ou XIVe s. Arcs à nervures polygonales. La partie supérieure est moderne. Chœur rectangulaire du XVe s. Arcs à nervures polygonales engagées dans les murs. Il est éclairé par une fenêtre en arc brisé, dans le fond. On remarque dans cette fenêtre des fragments d'un vieux vitrail : au milieu, un bras du Christ en croix ; à droite, saint Jean, et à gauche, la Vierge (ces personnages ont 0 m. 15 de hauteur).

* Dans le fond du chœur est ménagé un custode avec oculus. Il ne présente rien de particulièrement remarquable, mais c'est un des très rares monuments de l'espèce, dans la région, en parfait état de conservation. Il se compose d'une ouverture pratiquée dans le chœur. Dans cette ouverture est ménagé, sur la gauche, un petit retrait dont la destination est inexpliquée. Du côté intérieur, cette ouverture, couronnée d'un arceau gothique en pierre, est fermée par une porte en bois munie de pentures et serrure, au milieu de laquelle est un cercle avec ornements gothiques ajourés. Du côté extérieur se trouve une petite ouverture en pierre, en forme de trèfle ajouré à trois feuilles. Cette ouverture est fermée par deux barreaux en fer croisés en X et scellés dans la maçonnerie : XVe s.

Digitized by Google

Le surplus de l'église est du XVIIIe s. et sans intérêt.

On y remarque :

1° Le retable de l'autel principal et son exposition, bois blanc et doré, XVIIIe s., assez beau.

2° La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 0 m. 30, XVIIIe s., mauvaise.

3° Saint Nicolas, statue bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., médiocre.

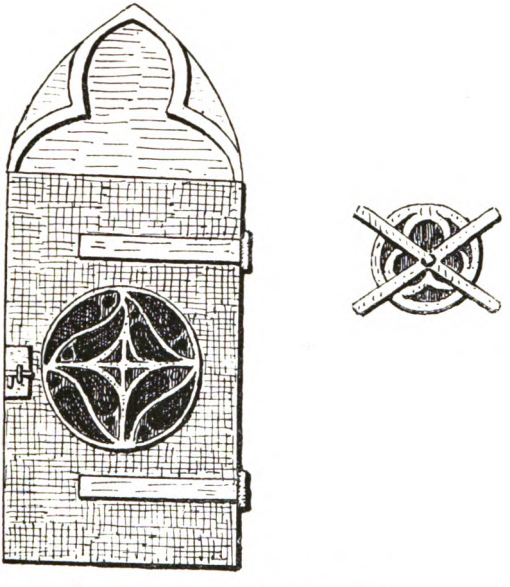

ÉGLISE DE TILLEUX. — CUSTODE.

4° Un évêque mitré, statue bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., médiocre.

5° Saint Joseph, statue bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., mauvaise.

6° La Vierge et l'Enfant, statue pierre peinte, 1 m. 20, XVIe s., assez ordinaire.

7° La Vierge portant l'Enfant sur son bras gauche, statue

Digitized by Google

pierre peinte, XIVe ou XVe s., 0 m. 80. Bien drapée. Porte une couronne fermée. Assez intéressante, quoique assez grossière.

Croix au bas du village, près du pont de Bany. Le fût seul est ancien. Il porte l'inscription : *E. Colas, M. Lori sa feme. 1588.* En dessous: *A. M. D. G.*

TOLLAINCOURT

Dans l'église, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Un bel autel du XVIIIe s., en bois, surmonté d'un très beau retable en bois doré, comprenant six cariatides, quatre saints, au centre, le Christ. En dessus, exposition surmontée d'une couronne et du Christ montant au ciel. Nombreuses têtes d'ange. Deux reliquaires aux coins.

2° Un tableau de 2 m. sur 4, représentant le Christ en croix, XVIIIe s., médiocre.

Dans le cimetière, autour de l'église, quelques vieilles tombes seraient à conserver.

TRAMPOT

Église de 1787, d'assez belles proportions, mais sans intérêt.

On y remarque :

1° La Vierge et l'Enfant, statue pierre peinte. 0 m. 90. XVIIe s., assez bonne.

2° Saint Nicolas, statue pierre peinte. 0 m. 90. XVIe ou XVIIe s., assez intéressante.

Dans le vieux cimetière, autour de l'église, quelques tombes intéressantes seraient à conserver.

TRANQUEVILLE-GRAUX

Dans l'église, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

Digitized by Google

VAUDONCOURT. — PIERRE TOMBALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

1° Une pierre de dévotion, sous le porche, portant la date 1771. De peu d'intérêt.

* 2° Un retable des douze apôtres, encastré dans le mur du fond. Au milieu, le Christ en croix, ayant à sa droite la Vierge et à sa gauche saint Jean. De chaque côté les apôtres, sous des niches ornées de clochetons et de fleurons. Pierre, 2 m. sur 0 m. 80. XVe s. Ce retable est un des plus beaux de la région. Il est intact, sauf que la partie supérieure du sujet du milieu manque.

Croix dite du Terme. Renversée pendant la Révolution et rétablie en 1820. De peu d'intérêt.

URVILLE

(*) Église. Clocher roman XIIe s. Le surplus, gothique flamboyant du XVe s. Nef unique à deux travées, transept à trois travées. Clocher entre transept et chœur. Ce dernier rectangulaire. A gauche du chœur, petite chapelle latérale. Petite tour pentagonale à l'angle gauche de la façade.

Beau portail à deux baies séparées par un meneau surmonté d'une statue de saint Martin en pierre, du XVe s., de 1 m. 40 de hauteur. Arcs des voûtes à nervures reposant sur colonnes engagées rondes à chapitaux moulurés. Dans une niche pratiquée dans un des contreforts extérieurs, Vierge de Pitié en pierre polychromée de 1 m. de hauteur, XVIe s., passable.

Vieilles pierres tombales assez intéressantes, entières ou en morceaux.

On remarque dans cette église :

1° Un beau retable à colonnes torses, en bois doré et peint, au milieu duquel est une assez belle peinture à l'huile (le Ciel) : à droite et à gauche, statues en bois doré, de 1 m. 10 de hauteur, représentant saint Martin et saint Nicolas.

2° Un Christ, bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., assez bon.

3° Saint Roch, statue bois doré, 0 m. 50. XVIIIe s., assez bonne, dégradée.

4° Un cartouche en pierre, d'un travail très grossier, de 1 m.

Digitized by Google

sur 1 m. 40, scellé dans un mur de la chapelle latérale gauche, avec inscription funéraire d'un curé d'Urville, 1743.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes seraient à conserver.

CROIX de village. Fût carré couronné par quatre petits pignons supportant le croisillon sur lequel est le Christ. Sur le fût, inscription illisible. Cette croix est assez intéressante. Elle paraît être de la fin du XVIe s.

Autre CROIX dans le village, de 1760. Croisillon moderne, de très peu d'intérêt.

Bibliographie. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 111, 129.

LA VACHERESSE ET LA ROUILLIE

Dans l'ÉGLISE de la Vacheresse, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Deux retables d'autels latéraux avec colonnes à chapiteaux corinthiens, bois blanc et doré, XVIIIe s., assez beaux.

2° Saint Nicolas, statue bois doré, 0 m. 50, XVIIIe s., passable.

3° Sainte Anne et la Vierge enfant, statue bois doré, 0 m. 35, XVIIIe s., assez bonne.

4° Un Christ, bois peint, 1 m. XVIIIe s., assez bon.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes seraient à conserver.

Dans l'ÉGLISE de la Rouillie, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Deux retables d'autels latéraux avec colonnes à chapiteaux corinthiens, bois blanc et doré, XVIIIe s., assez beaux. Dans l'un, tableau passable, représentant saint Nicolas.

2° Saint Nicolas, statue bois doré. 0 m. 90, XVIIIe s., assez bon.

Digitized by Google

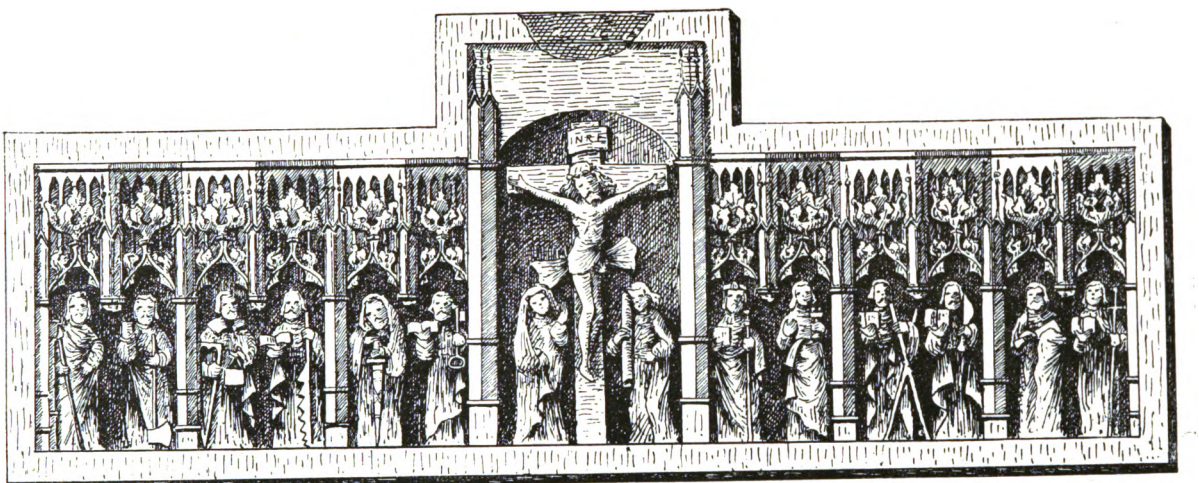

TRANQUEVILLE-GRAUX. — RETABLE DES DOUZE APÔTRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

3° Une Vierge sur un croissant, les mains jointes, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s.. assez bonne.

4° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., bon.

5° Un reliquaire surmonté d'un buste de sainte, en bois peint, de 0 m. 40, travail grossier, d'époque indéterminée.

6° Les fonts baptismaux, en pierre, XVIIIe s., assez beaux.

VAUDONCOURT

Dans l'ÉGLISE, qui est du XVIIIe s. et sans intérêt, on remarque :

* 1° Deux bas-reliefs en pierre réunis et encastrés dans le mur de face (intérieur), au-dessus de la porte d'entrée. Dans des niches en arc brisé très finement sculptées, se trouvent: 1° à gauche, le Christ en croix, avec la Vierge et saint Jean à ses côtés. 2° à droite, la Vierge allaitant l'Enfant dans l'étable. Devant elle se tient le donateur à genoux. Largeur 1 m. 50, hauteur 1 m. 20, curieux travail du XVe s.

* 2° Une pierre tombale du XVe s., de 0 m. 78 sur 1 m. 80, représentant un prêtre de Vaudoncourt, curé de Crépey.

3° Un reliquaire, bois peint et doré, de 0 m. 60 sur 0 m. 40, passable, sur console en bois sculpté, assez belle, XVIIIe s.

4° Saint Roch, statue bois doré, 1 m., XVIIIe s., passable.

5° Une sainte, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., passable.

6° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIe s., passable.

7° Sainte Barbe, statue bois peint, 1 m., XVIIe s., passable.

8° Un Saint, statue bois peint, 1 m., XVIIe s., passable.

9° Saint Nicolas, statue bois doré, 0 m. 40, XVIIIe s., assez bonne.

10° Une chaire à prêcher, en bois sculpté, XVIIIe s., belle.

11° Un tableau, de 2 m. 50 de largeur sur 4 m. 50 de hauteur, représentant le martyre de saint Barthélemy, XVIIIe s., bon.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques vieilles tombes seraient à conserver.

CROIX de chemin à la bifurcation de la route d'Aulnois à Bulgnéville et de la route de Vaudoncourt, ne présente d'autre

Digitized by Google

intérêt qu'une inscription rappelant qu'elle a été érigée par la famille Mamelet en 1737.

VICHEREY

Église. Clocher sur la première travée de la nef, XII^e^ ou commencement XIII^e^ s. Escalier tournant, dans une petite tourelle rectangulaire comprise dans l'angle sud-est. Le noyau central est couronné par un chapiteau cubique. Nef à quatre travées, y compris la première sous le clocher, XV^e^ s. La troisième est flanquée de deux chapelles latérales qui sont du XVI^e^ s. Dans celle de droite est encastrée l'inscription funéraire de Didier Ferron, 1518, 0 m. 90 de largeur sur 0 m. 50 de hauteur. Quelques pierres tombales intéressantes existeraient encore sous les bancs.

* Chœur et abside XII^e^ s. Chœur sur plan carré, voûté d'arêtes. Sur le côté sud, fenêtre fin XV^e^ s. à quatre baies. Abside polygonale ; à l'intérieur, colonnes avec curieux chapiteaux. A l'extérieur, elle est décorée par de grands arcs encadrant les baies reposant sur les pilastres ; au-dessus, une autre série d'arcs reposant sur des colonnes à chapiteaux ; ces colonnes ont leur base alternativement sur le dessus des pilastres des grands arcs et sur la clef de ces mêmes arcs. Cette partie est terminée par une corniche à modillons. Le dessus est d'une époque postérieure.

On remarque dans cette église :

1° Autour de l'abside, quatre statues de 0 m. 90 de hauteur, du XVI^e^ s., en pierre, assez grossières, représentant saint Laurent, saint Remi (?), saint Nicolas et saint Jean.

2° Saint Sébastien, statue pierre peinte, 0 m. 90, XVII^e^ s., médiocre.

3° Un saint lisant dans un livre, statue bois peint, 1 m., XVI^e^ s., passable.

4° Le baptême de Clovis. Bas-relief en bois sculpté et peint, suspendu dans le chœur, XVIII^e^ s., passable.

5° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIII^e^ s., médiocre.

6° Un retable en bois peint, assez beau, XVIII^e^ s.

7° Une chaire à prêcher, en bois, avec les évangélistes et attributs divers dans les panneaux, XVIII^e^ s., assez belle.

Digitized by Google

8° Un tableau, de 3 m. sur 4 m., représentant le baptême de Clovis, 1849. Passable.

9° Un tableau, de 0 m. 80 sur 0 m. 90, représentant saint Charles, XVIIIe s., assez bon, mais très dégradé.

10° Un bénitier XVIIe s., en pierre, assez curieux. Carré sur carré ; coquilles et fleurs sur les côtés.

11° Sainte Barbe tenant une palme et un livre ; une tour à côté, statue pierre peinte, 0 m. 70, XVe ou XVIe s., médiocre.

* 12° La Vierge et l'Enfant, statue pierre peinte, 0 m. 90, XIVe s., belle.

Dans le CIMETIÈRE, autour de l'église, quelques tombes intéressantes seraient à conserver.

Devant l'église, six beaux TILLEULS.

CHAPELLE de Notre-Dame des Vertus, sur le bord de la route, avant d'arriver à l'église. Consiste en une niche renfermant une statue très mutilée de la Vierge, avec inscription relatant l'érection (1676).

Bibliographie. — Georges BOULANGÉ, *Mélanges d'archéologie lorraine. Vicherey*, dans *J. S. A. L.*, 1854, pp. 20-24. — Ch. FONTAINE, *Recueil de différents monuments du diocèse de Saint-Dié*, op. cit., pp. 3, 4. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 30, 31, 32, 36, 41, 47, 51, 53, 58, 59, 65, 67, 72, 77, 82, 90, 93, 98, 107, 116, 117, 366-371.

VILLOTTE

Dans l'ÉGLISE, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° Deux assez beaux retables d'autel, XVIIIe s., bois doré et peint.

2° Une chaire à prêcher, bois sculpté, avec évangélistes et autres personnages dans les panneaux ; au-dessus, un ange jouant de la trompette, XVIIIe s., assez belle.

3° Un confessionnal, bois sculpté, même époque que la chaire à prêcher.

Digitized by Google

4° Une lampe-suspension à quatre têtes d'ange, cuivre argenté, XVIIIe s., assez belle.

5° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., mauvais.

6° Les fonts baptismaux, en pierre, avec un assez beau couvercle en bois sculpté, sur lequel sont quatre groupes de trois têtes d'ange, XVIIIe s.

7° Saint Joachim, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

8° Sainte Anne, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., médiocre.

9° Saint Joseph, statue bois peint, 1 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

10° La Vierge et l'Enfant, statue, 1 m. 40, XVIIIe s., médiocre.

Croix du village. Fût cannelé supportant un chapiteau corinthien. Inscription avec date 1762. Ne présente que peu d'intérêt. La croix surmontant le fût a été brisée; celle qui s'y trouve actuellement est moderne.

VILLOUXEL

Dans l'église, qui est moderne et sans intérêt, on remarque :

1° La Vierge portant l'Enfant, statue bois peint, 0 m. 60, XVIIIe s., médiocre.

2° La Vierge portant l'Enfant, statue bois peint, 0 m. 80, XVIIIe s. Très bien drapée, mais mutilée. Manquent le bras droit de la Vierge et le bras gauche de l'Enfant.

3° Un Christ, bois peint, 0 m. 90, XVIIIe s., médiocre.

VIOCOURT

L'église est moderne et sans intérêt, sauf le clocher, qui paraît être du XVe s., ou peut-être d'une époque antérieure, mais qui est aujourd'hui noyé dans la nouvelle construction.

On y remarque :

1° Un reliquaire moderne, contenant une main en bois argenté, 0 m. 40, XVIIIe s., de peu d'intérêt.

2° Saint Denis, statue bois peint et doré, 0 m. 50., XVIIIe s., médiocre.

Digitized by Google

3° Saint Dié, statue bois peint et doré, 0 m. 50, XVIIIe s., médiocre.

4° Saint Nicolas, statue bois peint et doré, 0 m. 60, XVIIIe s., médiocre.

5° Un Christ, bois peint, 1 m. 10, XVIIIe s., assez curieux.

6° Un retable d'autel, bois peint et doré, assez ordinaire, surmonté d'un Christ assez bon, XVIIIe s.

* CROIX du cimetière. La partie haute est seule ancienne et comprend le croisillon, avec le Christ sur une face et la Vierge sur l'autre. Sur la partie la plus élevée est placé un ange. A droite du Christ, la Vierge ; à sa gauche, saint Jean ; à droite de la Vierge, un évêque ; à sa gauche, une sainte portant une quenouille; tous quatre placés dos à dos sur des culs de lampe composés d'anges portant des banderoles. Sur la face, les deux donateurs à genoux. Au revers, une tête de moine et la date 156 ?. Sous la Vierge, un petit saint Nicolas. Hauteur totale, y compris la partie moderne, 4 mètres.

* CROIX de chemin, dans la partie basse et à l'extrémité du village. Adossée à une maison. Croix avec quatrefeuilles, encadrant le Christ sur la face et la Vierge au revers. Donateur au pied. Fût octogonal avec base reposant sur deux marches. Hauteur totale, 3 m. 50, XVIe s.

CROIX sur un ancien chemin vers Saint-Paul. Fût octogonal avec consoles qui portaient des statuettes aujourd'hui disparues, XVIIe s., de peu d'intérêt. Croisillon moderne.

Bibliographie. — Abbé Ch. CHAPELIER, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit., pp. 110-111.

VOUXEY

(*) EGLISE. Chœur polygonal, voûté en polygone étoilé. Eclairé par trois fenêtres gothique flamboyant. Nef à cinq travées, avec bas-côtés, éclairée par ces derniers. Voûtes en ogives.

Digitized by Google

Arcs à nervures, à pénétration directe dans les piles cylindriques et colonnes engagées, sauf dans la troisième travée du bas-côté droit, à partir du chœur, où ils sont supportés par des consoles représentant les quatre évangélistes. Clef de voûte assez curieuse dans cette travée. Deux portes gothiques assez intéressantes, l'une sur la facade, l'autre sur le bras gauche. Toute la construction appartient à la fin du XVe s. Le clocher repose sur la deuxième travée à partir du chœur. A sa partie inférieure règne une corniche à billettes. Sur une face, fenêtres germinées à plein-cintre avec colonnettes. Il est du XIIe s. La base, formant la deuxième travée de la nef, a été remaniée par infrastructure lors de la construction de l'église et mise en harmonie avec elle. Nombreuses vieilles pierres tombales assez intéressantes.

On remarque dans cette église :

(*) 1° Une belle statue de la Vierge, en pierre, 0 m. 85, XVe s. La Vierge tient l'Enfant sur son bras gauche. De la main droite elle lui tient le pied. Dans la main gauche, l'Enfant tient un oiseau ; de la main droite, il s'attache aux cheveux de sa mère.

(*) 2° Saint Jean-Baptiste, statue pierre, 1 m. 25, XVIe s., sur une console formée d'un ange portant un écusson. Belle.

(*) 3° Une sainte lisant dans un livre, statue pierre, 1 m. 20, XVIe s., sur une console portant un écusson. Belle.

(*) 4° Un saint portant une bêche et un livre, statue pierre, 1 m. 10, XVIe s., sur une console avec écusson. Belle.

5° Saint Laurent, statue pierre, sur la porte du bas-côté gauche, 0 m. 80, XVIe s. N'a plus ni tête ni mains.

6° Saint Roch, son chien et un ange, statue pierre peinte, 0 m. 80, XVe s., mauvais.

7° La Vierge et l'Enfant, statue pierre peinte, 1 m. 20, XVe s., bien drapée et assez belle. La tête de la Vierge paraît moderne.

8° Un Christ, bois peint, 2 m., XVIIIe s., passable.

9° Un autel Louis XV, en marbre, assez bon.

10° Les boiseries du chœur, Louis XV, assez belles.

11° La chaire à prêcher, Louis XV, très belle. Bois sculpté.

Digitized by Google

Les évangélistes dans les panneaux. Au sommet, un ange portant un drapeau.

12° La balustrade du chœur, en fer forgé, XVIIIe s., assez belle.

13° Dans le chœur, une petite console Louis XV, en bois doré, assez belle.

14° Un retable d'autel en bois blanc, avec colonnes à chapiteaux corinthiens. Au centre, niche avec saint Laurent, 0 m. 90, le tout assez beau, XVIIIe s.

15° Un cartouche en pierre, tenu par un ange aujourd'hui sans tête, avec inscription funéraire du chanoine Toussaint, 1773, mauvais.

16° Deux petits cartouches en pierre, XVIIIe s., avec inscriptions. De peu d'intérêt.

Dans le vieux CIMETIÈRE, autour de l'église, de nombreuses vieilles tombes, dont quelques-unes, encastrées dans les murs, seraient à conserver.

PRESBYTÈRE. Construction du XVIIe s. Quatre arcades formant cloître. Tourelle avec escalier. Grille d'entrée et marteau de porte, XVIIIe s.

* CROIX du cimetière, pierre, 3 m. 70, XVIe s. Fût octogonal soutenant un quatrefeuilles ajouré, terminé par des fleurons. Au milieu, sur la Croix, d'un côté, le Christ; de l'autre, la Vierge et l'Enfant.

(*) CROIX de chemin, à l'entrée du village, du côté de Balléville. Pierre, 3 m. 70, XVIe s. Fût octogonal à base cubique. Le croisillon porte sur la face le Christ, au revers une sainte tenant un livre et une épée, soutenue par une console à tête d'ange. Petit auvent sur le croisillon. A la droite du Christ, saint Dominique, ayant à ses pieds le donateur à genoux (un prêtre); à sa gauche, saint Martin à cheval. Cette statuette est détachée de sa base et très mutilée; il ne reste que le cheval et la partie inférieure de saint Martin et du mendiant.

* CROIX au hameau d'Imbrecourt. Pierre, 3 m. 50, XVIe s.

Digitized by Google

Socle cubique. Fût octogonal. Sur une de ses faces, saint Jean-Baptiste à l'agneau. Sur le croisillon, le Christ, avec un personnage à ses genoux (tête cassée) ; au revers, la Vierge et l'Enfant, supportée par un ange formant console et tenant une banderole avec date 1511.

Bibliographie. — Abbé Ch. CHAPELIER, *Les anciennes croix et bas-reliefs du canton de Châtenois*, loc. cit., pp. 112, 113. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 38, 111, 121, 127, 380, 381.

VRÉCOURT

ÉGLISE. Clocher roman XIIe s. Dans la partie supérieure s'ouvrent plusieurs petites arcatures à plein-cintre reposant sur des colonnettes à chapiteaux rhénans. La partie inférieure est voûtée plein-cintre, avec nervures à boudins. Ce clocher est intéressant. Il se trouve à l'intersection du transept et de la nef, qui sont, ainsi que le chœur, du XVIIIe s., ou du moins ont subi, à cette époque, une transformation à peu près complète. Une porte, surmontée des écussons des Labbé et des Lavaux, est percée dans le transept droit, qui renferme le caveau de ces familles, dont on trouve d'ailleurs des pierres tombales, soit dans le pavé, soit dressées contre les murs, dans toute l'église. Plusieurs sont armoriées. Une de ces pierres tombales, dressée contre un mur du transept gauche, est intéressante. Elle est intitulée « miroir de la Passion ». Sur les contours sont gravés les instruments de la passion, les 30 pièces d'argent de Judas, l'épée de saint Pierre, etc. En dessous, l'épitaphe d'un Lavaux mort en 1598, surmontée des armoiries des Lavaux et des Falletan. Au milieu de cette pierre tombale, sur une banderole, l'inscription « HVILAINS QVI CEST ESGL (visitez ?) PRIEZ POVR LEZ TREPASSEZ ».

* Une pierre tombale est dressée contre un mur du transept droit ; elle a 2 m. 25 de hauteur sur 1 m. 22 de largeur. Elle représente, en gravure, un seigneur et sa femme. Les bords, taillés en biseau, sont couverts de caractères gothiques aujourd'hui illisibles. Elle est du XVe s.

Digitized by Google

VRÉCOURT. — PIERRE TOMBALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

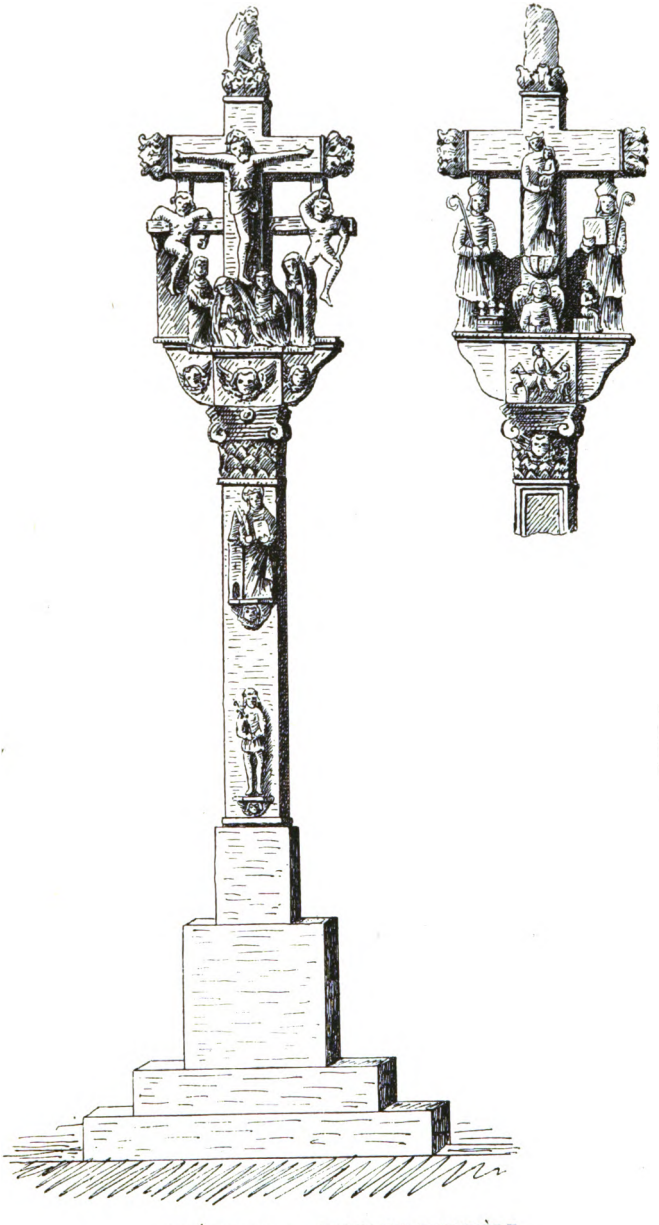

VRÉCOURT. — CROIX DE CIMETIÈRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

On remarque encore dans cette église :

* 1° Les monuments funéraires de Charles-François Labbé, baron de Beaufremont et de Vrécourt, et de Marie-Charlotte de Lavaux, sa femme. Ce sont deux monuments en pierre, très beaux, de 2 m. 70 de hauteur chacun, représentant ce seigneur et sa femme, en prières, sur des socles ornés d'attributs divers et d'écussons malheureusement mutilés. Ces deux monuments en encadrent un autre, également en pierre, représentant le Christ mort et couché : 1 m. 90. Le tout est de la fin du XVIIe s. ou du commencement du XVIIIe.

* 2° Un petit reliquaire en cuivre et argent, jadis orné de pierreries, représentant saint Martin, avec inscription dédicatoire (1612), 0 m. 38. C'est un travail remarquable.

3° Un assez curieux cartouche en pierre, de 1 m. 15 de hauteur sur 0 m. 38 de largeur, aux armes de Vergy et de Sorbez, alliés aux Labbé et aux Lavaux. Il est encastré dans un mur du transept droit. Fin XVIe ou commencement du XVIIe s.

4° Saint Jean-Baptiste, statue pierre, 1 m., XVe ou XVIe s., assez intéressante.

5° Saint Sébastien, statue pierre, 1 m., XVIe ou XVIIe s., assez médiocre.

6° L'autel de gauche, avec grand retable en bois blanc et doré, XVIIIe s., beau.

7° Dans le transept gauche, un autel à colonnes torses. En haut, le Christ; plus bas, une niche avec la Vierge et l'Enfant, 0 m. 70; en dessous, une autre niche avec une statue moderne. Le tout en bois peint et doré, XVIIe s., assez intéressant.

8° Une belle chaire à prêcher du XVIIIe s., en bois sculpté, comprenant neuf panneaux avec personnages. En haut, un ange joue de la trompette.

9° Saint Nicolas, statue bois peint, 1 m. 20, XVIIIe s., passable.

10° Un évêque, statue bois peint, 1 m., XVIIIe s., bonne.

11° Une Vierge de Pitié, statue pierre, 0 m. 90, XVIe s., mauvaise.

12° Un bénitier en pierre, avec anges dans les nuages, XVIIIe s., assez beau.

13° La Vierge, statue bois doré, 1 m. 20, XVIIIe s., bonne.

14° Un Christ, bois peint, 1 m., XVIIIe s., assez bon.

Digitized by Google

Dans l'ancien CIMETIÈRE, autour de l'église, se trouvent quelques vieilles tombes et pierres tombales qu'il y aurait intérêt à conserver.

Au PRESBYTÈRE, se trouve un très beau Christ en ivoire, de 0 m. 50, XVIIIe s.

(*) CROIX de cimetière. Sur la face, on remarque, au sommet, un groupe de deux personnages, inexpliqué ; puis, le Christ et les deux larrons. En dessous, la Vierge, saint Jean et deux saintes femmes. Sur le fût, sainte Barbe et un *Ecce Homo*. Nombreuses têtes d'ange. Au revers, la Vierge et l'Enfant, deux évêques (dont saint Nicolas), un buste d'ange, saint Martin. 5 m. Très beau travail du XVIe s.

Bibliographie. — Mgr X. BARBIER DE MONTAULT, *Une excursion archéologique dans les Vosges*, loc. cit., pp. 135, 136. — Georges DURAND, *Les églises romanes des Vosges*, op. cit., pp. 36, 44, 48, 50, 69, 93, 111, 126, 382, 383.

NOTA. — Dans la description des croix étudiées au cours de ce travail, nous avons employé le terme « croisillon » pour désigner la partie supérieure du monument, la croix proprement dite. Bien que cette expression soit impropre, puisque le croisillon est, au sens grammatical, la barre transversale de la croix, nous l'avons cependant choisie, pour éviter toute confusion avec l'ensemble du monument ; l'essentiel est qu'on soit fixé sur le sens exact que nous avons entendu lui donner.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES ET ÉTABLISSEMENTS

EN RAPPORT AVEC LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE ET DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN (1)

AIX. — Bibliothèque universitaire.

ALBI. — Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Tarn.

ALGER. — Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.

★ AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie (au Musée).

ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (35, boulevard du Roi-René).

ANGOULÊME. — Société historique et archéologique de la Charente.

★ ANNECY. — Société florimontane d'Annecy.

ANVERS. — Académie royale d'archéologie de Belgique (53, rue du Transwal).

ARLON. — Institut archéologique du Luxembourg.

ARRAS. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.

AUCH. — Société archéologique du Gers.

AUTUN. — Société éduenne des lettres, sciences et arts.

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

AVIGNON. — Académie de Vaucluse.

(1) L'astérisque gras indique l'envoi simultané des *Mémoires* et du *Bulletin*; l'astérisque ordinaire, l'envoi du *Bulletin* seul. Les Sociétés dont le nom n'est précédé d'aucun signe reçoivent les *Mémoires*.

Digitized by Google

BALE. — Historische und antiquarische Gesellschaft.

★ BAR-LE-DUC. — Archives départementales de la Meuse (rue du Petit-Bourg).

★ BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation.

BESANÇON. — Société d'émulation du Doubs (palais Granvelle).

BORDEAUX. — Société archéologique de Bordeaux.

BOURGES. — Société des antiquaires du Centre.

BRUXELLES. — Société royale de numismatique.

BRUXELLES. — Société d'archéologie de Bruxelles (3, rue Ravenstein).

★ BRUXELLES. — Société des Bollandistes (122, boulevard Saint-Michel).

BRUXELLES. — Fédération archéologique de Belgique.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

CHALONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHAMBÉRY. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

CHARLEROI. — Société paléontologique et archéologique (Musée archéologique, boulevard Jacques-Bertrand).

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir (16, rue Saint-Pierre).

CHATEAU-THIERRY. — Société historique et archéologique de Château-Thierry.

★ CHAUMONT. — Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont.

Digitized by Google

COLMAR. — Société d'histoire naturelle de Colmar.

* COMPIÈGNE. — Société historique naturelle de Colmar.

CONSTANTINE. — Société archéologique de la province de Constantine.

COURTRAI. — Cercle historique et archéologique de Courtrai.

* DAX. — Société de Borda.

DIJON. — Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.

DRAGUIGNAN. — Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

EPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

EVREUX. — Société des sciences et d'agriculture.

FONTAINEBLEAU. — Société historique et archéologique du Gâtinais.

FRANCFORT-SUR-LE-MAIN. — Kaiserliches archeologisches Institut (Römisch-germanische Kommission).

GAND. — Société d'histoire et d'archéologie de Gand (rue Baudeloo, 34).

GIESSEN (Hesse-Darmstadt).— Oberhessischer Geschichtsverein.

GRAY. — Société grayloise d'émulation.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologique de la Creuse.

HAVRE (le). — Société nationale havraise d'études diverses.

HELSINGFORS. — Société archéologique finlandaise.

★ KŒNIGSBERG. — Altertums-Gesellschaft Prussia.

* KOJETIN NA HANÉ (Moravie, Autriche). — Société d'archéologie de Moravie.

* LANGRES. — Société historique et archéologique de Langres.

LIÉGE. — Institut archéologique liégeois (14, rue Fabry).

Digitized by Google

LIÉGE. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége (2, rue Bonne-Fortune).

LILLE. — Commission historique du département du Nord.

★ LUXEMBOURG. — Institut grand-ducal de Luxembourg (section des sciences historiques).

LUXEMBOURG. — Cercle historique, littéraire et artistique.

MACON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

MANS (le). — Société historique et archéologique du Maine (11, Grande-Rue).

* MAREDSOUS (Belgique). — Abbaye de Maredsous.

METZ. — Académie de Metz.

★ METZ. — Musée de la ville de Metz.

METZ. — Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine.

★ MONS. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

MONTAUBAN. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation de Montbéliard.

★ MONTBRISON.— *La Diana.* Société historique et archéologique du Forez.

⁂ MONTMÉDY. — Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse.

★ MONTPELLIER. — Société archéologique de Montpellier.

⁂ MONTRÉAL (Canada). — Société de numismatique et d'archéologie.

MULHOUSE. — Musée historique de Mulhouse.

★ MUNICH. — Académie royale des sciences et belles-lettres de Bavière.

NAMUR. — Société archéologique (Musée archéologique).

★ NANCY. — Académie de Stanislas.

★ NANCY. — Archives départementales.

★ NANCY. — Archives municipales.

★ NANCY. — Bibliothèque publique.

⁂ NANCY. — Bibliothèque universitaire.

Digitized by Google

★ NANCY. — Société de géographie de l'Est.
★ NANCY. — Société lorraine de photographie.
* NANCY. — Société lorraine des Amis des arts.
NANTES. — Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
NEUCHATEL. — Société neuchâteloise de géographie.
NÎMES. — Académie du Gard.
ORLÉANS. — Société archéologique de l'Orléanais.
PARIS. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (23, quai Conti, VI[e]).
PARIS. — Musée Guimet (place d'Iéna, XVI[e]).
PARIS. — Bibliothèque de la Sorbonne (15, rue de la Sorbonne, V[e]).
PARIS. — Société française d'archéologie (8, rue Chateaubriand, VIII[e]).
PARIS. — Société nationale des antiquaires de France (au Musée du Louvre, I[er]).
PARIS. — Société des études historiques (2, square de Luynes, VII[e]).
★ PARIS. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
★ PARIS. — Archives nationales (60, rue des Francs-Bourgeois, III[e]).
PAU. — Société des sciences, lettres et arts de Pau.
PÉRIGUEUX. — Société historique et archéologique du Périgord.
POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest (rue des Grandes-Ecoles).
REIMS. — Académie nationale de Reims.
REIMS. — Société archéologique champenoise.
RENNES. — Bibliothèque universitaire.
ROME. — Commissione archeologica comunale di Roma.
★ ROME. — Ecole française, palais Farnèse.
ROUBAIX. — Société d'émulation.
★ SAINT-DIÉ. — Société philomatique vosgienne.

Digitized by Google

SAINT-MALO. — Société historique et archéologique de Saint-Malo.
SARREBRUCK. — Historischer Verein für die Saargegend.
* SEDAN. — Société d'études ardennaises.
* SEMUR-EN-AUXOIS. — Société des sciences historiques et naturelles.
SENLIS. — Comité archéologique de Senlis.
* SENS. — Société archéologique de Sens.
SOUSSE (Tunisie). — Société archéologique de Sousse.
STOCKHOLM. — Académie royale d'histoire et d'archéologie.
STRASBOURG. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
* TOULON. — Société académique du Var.
* TOULOUSE. — Société archéologique du Midi de la France.
TOURS. — Société archéologique de la Touraine.
TROYES. — Société académique de l'Aube.
VALENCE. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
VERDUN. — Société philomatique de Verdun (Meuse).
VERVIERS (Belgique). — Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
VITRY-LE-FRANÇOIS. — Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
ZAGREB (Agram). — Société croate d'archéologie.
★ ZURICH. — Musée national suisse.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

au 15 février 1914

Bureau de la Société élu pour l'année 1913-1914.

Président, Pierre **Boyé.**

Président honoraire, Charles **Guyot.**

Vice-président, Justin **Favier.**

Secrétaire perpétuel, Léon **Germain de Maidy.**

Secrétaire annuel, Edmond **des Robert.**

Secrétaires adjoints { Emile **Duvernoy.** / Marcel **Maure.**

Bibliothécaire-archiviste, Georges **Goury.**

Bibliothécaire adjoint, Charles **Sadoul.**

Trésorier, commandant Théophile **Thouvenin.**

Digitized by Google

Musée historique lorrain

Comité du Musée

Président né, le Préfet de Meurthe-et-Moselle ; *Vice-Président né,* le Maire de Nancy ; *Membres de droit :* les Membres du Bureau de la Société d'archéologie ; *Membres élus :* **F. Bretagne,** ancien contrôleur des contributions directes ; **P. Charbonnier,** architecte des monuments historiques ; **G. Demeufve ; Ch. Drouet ; E. Duvernoy,** archiviste de Meurthe-et-Moselle ; **J. Favier,** conservateur de la Bibliothèque publique ; **Ch. Guyot,** directeur de l'Ecole nationale des eaux et forêts en retraite ; **P. de Lallemand de Mont,** ancien secrétaire général de préfecture ; **F. Loppinet,** conservateur honoraire des forêts ; comte **A. de Mahuet ; M. Maure,** avocat ; **R. Martz,** président de chambre à la Cour d'appel ; **H. Mengin,** avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier ; **V. Prouvé,** président de l'Ecole de Nancy ; abbé **F. Renauld,** chanoine titulaire de la Cathédrale ; **Ch. Sadoul,** directeur du *Pays lorrain* et de la *Revue lorraine illustrée ;* **L. Schaudel,** receveur principal des douanes ; **R. Wiener.**

Conservation du Musée

Administrateur, le Président de la Société d'archéologie.

Conservateurs (1) : Section I. Périodes préhistoriques, gallo-romaine et franque ; section II. Monnaies, médailles et sceaux ; conservateur des sections I et II : **René Martz.** — Section III. Mobilier et objets d'art ; section IV. Estampes ; conservateur des sections III et IV : **Georges Demeufve.** — Section V. Art populaire lorrain ; conservateur de la section V : **Charles Sadoul.**

(1) Chacun des trois conservateurs porte le titre de *Conservateur au Musée historique lorrain.* On est prié de s'adresser directement à chaque conservateur pour ce qui concerne ses sections respectives.

Digitized by Google

Commissions

Commission des finances.

Le Président de la Société, MM. F. BRETAGNE, CH. GUYOT, P. DE LALLEMAND DE MONT, M. MAURE.

Commission de rédaction du « Bulletin ».

MM. P. BOYÉ, E. DUVERNOY, J. FAVIER, L. GERMAIN DE MAIDY.

Commission des excursions.

Les Membres du Bureau de la Société, MM. P. DE BEAUMONT, H. BERNARD, V. GEORGE, L. LALLEMENT, R. MARTZ.

Commission des fouilles.

Les Membres du Bureau de la Société et les Conservateurs au Musée, MM. H. BERNARD, CH. BUSSIENNE, P. CHARBONNIER, P. CHENUT, CH. DROUET, A. GRENIER, P. LAPREVOTE, J. NOEL, A. POIROT, L. SCHAUDEL.

Membres honoraires

Le Directeur de la Société française d'archéologie (1).
Le Président de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.
— de la Société d'émulation des Vosges.
— de l'Académie de Metz.
— de l'Académie du Gard.
— de la Société archéologique de l'Orléanais.
— de la Société des antiquaires de l'Ouest.
— de la Société archéologique de Sens.
— de l'Institut grand-ducal de Luxembourg (section des sciences historiques).

(1) La Société a conféré le titre de membre honoraire aux présidents des Sociétés qui, après l'incendie du Palais ducal en 1871, ont bien voulu lui donner des témoignages de sympathie, soit en souscrivant pour la reconstruction de l'édifice, soit en envoyant la collection de leurs publications à la bibliothèque du Musée.

Digitized by Google

Membres perpétuels (1)

—

† **Bailly** (Mlle Camille). (Morte à Nancy, le 26 décembre 1912.)

Bauffremont (le prince duc de), 87, rue de Grenelle, Paris, VII[e].

Bauffremont (le prince Th. de), 75, rue des Vignes, Paris, XVI[e].

Beauvau (le prince de), au château de Haroué.

Bertin (Roger), avocat, 25, rue de la Ravinelle.

† **Bizemont** (le comte Arthur de), ancien officier supérieur. (Mort à Albi, le 31 janvier 1905.)

† **Bour** (Edouard), ancien secrétaire adjoint de la Société. (Mort à Nancy, le 5 avril 1905.)

Boyé (Pierre), docteur ès lettres et en droit, avocat à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 53, rue Hermite.

Chapelier (l'abbé Ch.), chanoine de la Cathédrale, 7, rue des Frères-Simon, Saint-Dié (Vosges).

Chevigny (André de **Boissonneaux** de), au château de Martigny, par Longuyon.

Conigliano (Henri de), chef d'escadrons au 8[e] dragons, Lunéville.

Courcel (Valentin de), 20, rue de Vaugirard, Paris, VI[e].

† **Dumast** (le baron Prosper **Guerrier** de), premier secrétaire perpétuel de la Société. (Mort à Nancy, le 26 janvier 1883.)

Florange (Jules), 1, rue du Sud, Clamart (Seine).

Germain de Maidy (Léon), membre de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 26, rue Héré.

Goury (Georges), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 5, rue des Tiercelins.

† **Gouy** (Jules), ancien magistrat, membre de l'Académie de Stanislas. (Mort à Nancy, le 16 février 1892.)

(1) Le titre de membre perpétuel est acquis par le versement en une seule fois d'une somme de 200 francs. Il donne droit à la distribution gratuite des *Mémoires* et du *Bulletin* de la Société. (Arrêté ministériel du 16 juin 1891 autorisant cette disposition additionnelle au Règlement.)

Digitized by Google

Guyot (Charles), directeur de l'Ecole nationale des eaux et forêts en retraite, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 13, rue de Lorraine.

Labry (le comte **Olry** de), au château d'Aulnois, Fresnes-en-Woëvre (Meuse).

† **Langlard,** directeur d'assurances. (Mort à Nancy, le 29 juin 1899.)

† **Laprevote** (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société. (Mort à Nancy, le 12 juin 1886.)

† **Laprevote** (Léon), ancien inspecteur des forêts. (Mort à Nancy, le 23 octobre 1907.)

† **Larguillon** (le commandant). (Mort à Nancy, le 19 janvier 1905.)

Le Duchat d'Aubigny (Gédéon), 54, rue Stanislas.

† **Lefebvre** (Henri), ancien contrôleur des contributions directes. (Mort à Nancy, le 18 février 1908.)

† **Lepage** (Henri), archiviste de Meurthe-et-Moselle, président de la Société de 1851 à 1887. (Mort à Nancy, le 29 décembre 1887.)

Loppinet (Fernand), conservateur des eaux et forêts en retraite, 45, rue du Faubourg-Saint-Jean.

Louyot (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert et Saint-Léopold.

† **Masson** (Pierre-Eugène). (Mort à Nancy, le 14 juillet 1909.)

Maure (Marcel), avocat, 3, cours Léopold.

† **Meaume** (Edouard), avocat, professeur à l'Ecole forestière. (Mort à Paris, le 5 mars 1886.)

Mengin (Henri), avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier, membre de l'Académie de Stanislas, 49, rue Stanislas.

Morlaincourt (le général René de), adjoint au gouverneur, 3, place de la Cathédrale, Verdun.

Parisot (l'abbé), aumônier, 4, rue de Saurupt.

Parisot (Robert), professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 15, rue Sigisbert-Adam.

† **Pierson** (Louis). (Mort à Mirecourt, Vosges, le 10 janvier 1899.)

Plauche-Gillon (Joseph), avocat, docteur en droit, 8, place de la Carrière.

Pully (le comte Enguerrand de), docteur en droit, avocat, rue de Lorraine, Lunéville.

Robert (Edmond des), 48, rue Hermite.

Rozières (Antoine de), ancien conseiller général des Vosges, à Mirecourt.

Rozières (Paul de), 17, place Carnot.

Digitized by Google

Sadoul (Charles), docteur en droit, membre de l'Académie de Stanislas, directeur particulier de la Compagnie d'assurances générales, 29, rue des Carmes.

Salm-Salm (S. A. S. le prince Alfred de), à Anholt (Westphalie).

† **Sidot** (Louis), libraire. (Mort à Nancy, le 18 mars 1896.)

† **Sidot** (Nicolas), libraire. (Mort à Nancy, le 14 juillet 1905.)

Société anonyme des Aciéries de Micheville, Villerupt.

† **Souhesmes** (Raymond des **Godins** de), ancien vice-président de la Société. (Mort à Nancy, le 21 février 1902.)

† **Thiéry** (Emile), artiste peintre. (Mort à Nancy, le 3 février 1895.)

Vallin (Gaston), 70, boulevard du Montparnasse, Paris, XIV^e^.

† **Wiener** (Lucien), conservateur honoraire du Musée historique lorrain. (Mort à Nancy, le 30 septembre 1909.)

Digitized by Google

Membres titulaires (1)

— A —

DÉPARTEMENTS, VILLES ET COMMUNES

* **Département de Meurthe-et-Moselle.**

* **Ville de Bar-le-Duc.**
* **Ville de Briey.**
* **Ville d'Epinal.**
* **Ville de Lunéville.**
* **Ville de Longwy.**
* **Ville de Nancy.**
* **Ville de Pont-à-Mousson.**
* **Ville de Remiremont.**
* **Ville de Saint-Mihiel.**
* **Ville de Toul.**
* **Ville de Vézelise.**
* **Ville de Vienne** (Autriche).

* **Commune de Cirey-sur-Vezouse.**
* **Commune de Domèvre-sur-Vezouse.**
* **Commune d'Essey-lès-Nancy.**
* **Commune de Faulx.**
* **Commune de Foug.**
* **Commune de Haroué.**
* **Commune de Heillecourt.**
* **Commune de Homécourt.**
* **Commune de Laneuveville-devant-Nancy.**
* **Commune de Laxou.**

(1) Les noms précédés d'un astérisque gras sont ceux des membres perpétuels; les noms précédés de l'astérisque ordinaire, ceux des membres qui acquittent la cotisation complète et reçoivent, en conséquence, le *Bulletin mensuel*.

Les collectivités, établissements et personnes dont le nom n'est suivi d'aucune indication de lieu, ont leur siège ou leur résidence à Nancy. Les localités dont la situation n'est pas spécifiée, sont comprises dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Digitized by Google

* **Commune de Longlaville.**
* **Commune de Maron.**
* **Commune de Malzéville.**
* **Commune de Vandœuvre.**
* **Commune de Varangéville.**

ARCHIVES, BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES

---

* **Archives départementales de la Lorraine,** à la Préfecture, Metz.
* **Archives départementales des Vosges,** Epinal.

* **Bibliothèque d'art et d'archéologie,** 19, rue Spontini, Paris, XVI[e].
* **Bibliothèque de garnison de Lunéville.**
* **Bibliothèque de garnison de Nancy.**
* **Bibliothèque de garnison de Toul.**
* **Bibliothèque de la Maison Impériale et Royale d'Autriche** (*Kaiserl. und Kœnigl. Familienfideikommis-Bibliothek*), Neue Hofburg, Vienne (Autriche).

Bibliothèque de l'Université de Cambridge.

Bibliothèque de l'Université Harvard, Cambridge, Etats-Unis.

* **Bibliothèque publique de New-York** (*New-York public library*).

British Museum, Londres.

* **Musée des antiquités nationales,** château de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

---

* **Ecole d'agriculture Mathieu-de-Dombasle,** Tomblaine.
* **Ecole municipale et régionale des Beaux-Arts.**

Ecole normale d'instituteurs de Meurthe-et-Moselle.

* **Ecole normale d'institutrices de Meurthe-et-Moselle.**
* **Ecole professionnelle de l'Est.**
* **Ecole supérieure de commerce de Nancy.**
* **Lycée Henri-Poincaré.**
* **Lycée Jeanne-d'Arc.**
* **Pensionnat du parc de Santifontaine** (Internat du Lycée Jeanne-d'Arc).

Pensionnat de M[lles] Brouty et Reverchon, 1, rue Mably.

Digitized by Google

ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS DIVERS

—

* **Association des Amis du Vieux-Nancy.**
* **Association des Amis du Nouveau-Nancy.**
* **Société industrielle de Mulhouse.**

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ET INDUSTRIELLES

—

* **Banque d'Alsace et de Lorraine,** 4, rue Saint-Jean.
* **Banque de Nancy,** 2, rue Saint-Jean.
* **Banque Renauld et Cie,** 58, rue Saint-Jean.
Brasserie de Tantonville.
Compagnie des forges et aciéries de la Marine et de Homécourt, 98, rue de la Victoire, Paris, IXe.
* **Compagnie du gaz de Nancy.**
* **Comptoir d'escompte de Nancy,** 44, rue des Dominicains.
* **Comptoir métallurgique de Longwy,** Longwy-Bas.
★ **Société anonyme des aciéries de Micheville,** Villerupt.
* **Société anonyme des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson.**
* **Société des aciéries de Longwy,** Mont-Saint-Martin.
Société anonyme des papeteries de Jeand'heurs, Lisle-en-Rigault, par Saudrupt (Meuse).
* **Société des mines de Valleroy,** Valleroy.
* **Société générale,** 42, rue Saint-Dizier.
* **Société nancéienne de crédit industriel et de dépôts,** 4, place Saint-Jean.

— B —

Raymond Poincaré, président de la République française, membre de l'Académie française.

* **Abt** (le docteur Félix), 48, rue Gambetta.

Digitized by Google

* **Acker** (Paul), homme de lettres, 6, quai Debilly, Paris, XVI^e^.
* **Adam** (Charles), membre de l'Institut, recteur de l'Université de Nancy, palais de l'Académie.
Adam (le docteur Alexis), 2, rue de la Salpêtrière.
* **Adam** (Paul), homme de lettres, 16, quai de Passy, Paris, XVI^e^.
Aerts (Charles), ingénieur-chimiste, conseiller municipal, 3, rue de Metz.
Aerts (Emile), notaire, 31, rue des Carmes.
* **Aimond** (l'abbé Charles), docteur ès lettres, professeur au collège Saint-Louis, Bar-le-Duc (Meuse).
* **Albertus** (Louis), imprimeur, 3, rue Courbet.
* **Alsace,** prince d'**Hénin** (le comte d'), sénateur, au château de Bourlémont, par Neufchâteau (Vosges), et 20, rue Washington, Paris, VIII^e^.
* **Ambroise** (Emile), avocat, docteur en droit, membre de l'Académie de Stanislas, 11, rue de la Ravinelle.
* **Ameil** (le baron), château de Lourmes-Missiriac, par Malestroit (Morbihan).
* **André** (Georges), notaire, place Léopold, Lunéville.
Arbois de Jubainville (Paul d'), archiviste de la Meuse, 24, rue Voltaire, Bar-le-Duc.
Arnaud d'Agnel (l'abbé), docteur en théologie et en philosophie, aumônier du Lycée, 10, rue Montaux, Marseille.
* **Arth** (M^me^ Georges), 7, rue de Rigny.
* **Asher et C^ie^,** libraire, 17, Behrenstrasse, Berlin, W. C.
* **Aubry** (René), commissaire de la marine en retraite, 4, boulevard Godefroy-de-Bouillon.
* **Audéoud** (André), commandant au 6^e^ hussards, Commercy (Meuse).
* **Audiat** (François), conseiller à la Cour d'appel, Pau (Basses-Pyrénées).
Avout (le vicomte Auguste d'), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, Dijon.

* **Bachelard** (Pierre), avocat, 8, rue Mazagran.
* **Baer** (Joseph), libraire-antiquaire, 6, Hochstrasse, Francfort-sur-le-Main.
* **Banck** (Eugène), rentier, 2, rue Grandville.
* **Barbé** (Jean-Julien), à l'Usine centrale électrique, Metz.
* **Barbey** (Adrien), 5, rue Sainte-Catherine.
Barbey (Georges), 5, rue Sainte-Catherine.
* **Barbier,** photograveur-imprimeur, 4, quai Choiseul.
Barottin (l'abbé Jules), curé de Jouaville, par Batilly.

Digitized by Google

* **Barrès** (Maurice), de l'Académie française, député de Paris, à Charmes-sur-Moselle (Vosges), et 100, boulevard Maillot, Neuilly-Paris.
* **Barthélemy** (François), 2, place Sully, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).
* **Baseil** (le docteur), à Frouard.

Bastien (Pierre), greffier en chef de la Cour d'appel, 11, rue Désilles.

Baudesson de Chanville (Jean), avocat à la Cour d'appel, 24, place de la Carrière.

* **Baudot** (Jules), industriel, Bar-le-Duc (Meuse).

Baudot (Maurice), notaire, 46, rue Gambetta.

★ **Bauffremont** (le prince duc de), 87, rue de Grenelle, Paris, VII[e].
★ **Bauffremont** (le prince Th. de), 75, rue des Vignes, Paris, XVI[e].
* **Baur** (Victor), directeur de l'*Est forestier,* 11, rue de Lorraine.
* **Bazin** (René), membre de l'Académie française, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris, VIII[e].

Bazin (l'abbé), 36, rue Hoche.

* **Bazoche** (Charles), capitaine d'infanterie, 6, rue Bassompierre.
* **Beaumont** (Jules), directeur des contributions indirectes, 15, rue Sainte-Catherine.
* **Beaumont** (P. de), 20, rue du faubourg Saint-Jean.
* **Beaupré** (le comte Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de l'Académie de Stanislas, 18, rue de Serre.
* **Beauvais** (M[me] Georges), 6, rue de Rigny.
★ **Beauvau** (le prince de), au château de Haroué.

Bécourt (Eugène), professeur honoraire au Lycée de Nancy, 13, rue Victor-Hugo.

* **Bellefond** (le colonel de), villa Saint-Mansuy, rue de Toul.
* **Benech** (Jean), interne des hôpitaux, 7, rue de Nancy, Maxéville.
* **Benoît-Gény** (Auguste), avocat, 9, rue Lepois.

Bentz, 17, rue de Nabécor.

* **Berger** (Eugène), archiviste paléographe, 69, boulevard Saint-Michel, Paris, V[e].

Berger (V.), libraire, 13, rue Saint-Georges.

* **Bergeret,** imprimeur, 24, rue Lionnois.

Berlet (Charles), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 8, rue d'Alliance.

* **Berlet** (François), 8, rue d'Alliance.

Digitized by Google

* **Bernard** (Henri), avocat à la Cour d'appel, 21, rue Gambetta.
* **Bernard de Jandin**, ancien magistrat, 16, rue Montesquieu.
Bernard de Jandin (Henri), Saint-Nicolas-de-Port.
* **Bernel** (Charles), vice-consul de Monténégro, conseiller du commerce extérieur de la France, 4, passage Saint-Pierre-Amelot, Paris, XI[e].
* **Bernel** (Eugène), ancien entrepreneur de menuiserie, 65, rue du Faubourg-Stanislas.
* **Berthelé**, archiviste de l'Hérault, 36, rue des Patriotes, Montpellier.
Berthelin de Doulevant (Joseph), 4, rue des Loups.
* **Bertier** (Emile), ancien avoué à la Cour d'appel, 25, rue de Thionville.
* **Bertier** (Georges), directeur de l'Ecole des Roches, Les Roches, par Verneuil (Eure).
* **Bertin** (Roger), avocat, 25, rue de la Ravinelle.
* **Bertrand** (Louis), à Upland, Nebraska (Etats-Unis).
* **Beugnet** (l'abbé), curé de Saint-Nicolas, 42, rue des Quatre-Eglises.
* **Biet** (Georges), architecte, 22, rue de la Commanderie.
Bigorgne (Jules), professeur au lycée Condorcet, 31, rue Desrenaudes, Paris, XVII[e].
Bizemont (le comte Jean de), 8, rue Girardet.
* **Bizot**, notaire honoraire, 12, rue du Pont-des-Religieuses, Commercy (Meuse).
Blaise-Deroux (Hyacinthe), Gerbéviller.
* **Blavette** (le comte L. **Clément** de), 9, rue de Gravelle, Versailles.
Bloch (J.), Grand Rabbin du Consistoire israélite, 28, rue de l'Equitation.
Blondlot, professeur honoraire à la Faculté des sciences, 8, quai Claude-le-Lorrain.
* **Bockenheim** (le lieutenant-feldmaréchal François de), 5, Babenbergerstrasse, Vienne, I (Autriche).
* **Bodenreider** (l'abbé Georges), professeur à l'Ecole supérieure de théologie, 14, rue Haute, Saint-Dié (Vosges).
* **Bohin** (Jean), avocat, docteur en droit, 12, rue des Bégonias.
* **Boppe** (Auguste), conseiller à l'Ambassade de France à Constantinople, 40, rue de Toul.
* **Boppe** (Jules), inspecteur des eaux et forêts, Toul.
* **Boppe-Hermite** (Paul), ancien commandant de cavalerie, 44, rue de Toul.

Digitized by Google

* **Boqué** (l'abbé L.), curé de Saint-Supplet, par Mercy-le-Bas.
Bossert, ancien bijoutier, 18, rue Victor-Hugo.
* **Bossu** (Louis), procureur de la République, 8, rue d'Anjou, Reims (Marne).
* **Bœswilwald** (Paul), inspecteur général des monuments historiques, 6, boulevard Saint-Michel, Paris, V^e^.
* **Boucher** (François), élève à l'Ecole des Chartes, 9, rue Mazarine, Paris, VI^e^, et à Gérardmer (Vosges).
Boulangé (Georges), pharmacien, Pompey.
Boulvain (Aimé), directeur des Usines Solvay, Dombasle-sur-Meurthe.
Bourgogne (Frédéric de), Lamarche (Vosges).
* **Bourgon** (Désiré), architecte, élève de 1^re^ classe de l'Ecole des Beaux-Arts, 6, cours Léopold.
* **Boursier** (Charles), notaire, 9, rue Saint-Nicolas.
* **Bousse** (Vincent), Nomeny.
* **Bouvier** (Gustave), industriel, 53, rue du Faubourg-Saint-Jean.
★ **Boyé** (Pierre), docteur ès lettres et en droit, avocat à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 53, rue Hermite.
Boyer (M^lle^ Eugénie), 8, rue des Chanoines.
* **Brabois** (Louis **Pierson** de), au château de Brabois, Villers-lès-Nancy.
* **Braquier** (Léon), industriel, conseiller d'arrondissement, Verdun.
Braun (Pierre), professeur agrégé au Lycée de Nancy, 31, rue du Sergent-Bobillot.
* **Bretagne** (Ferdinand), ancien contrôleur des contributions directes, ancien conseiller municipal, 55, rue de la Ravinelle.
Bretagne (Pierre), docteur en droit, avoué à la Cour, 30, rue du Faubourg-Saint-Jean.
* **Brincourt** (M^me^), 27, rue Sainte-Catherine.
* **Briot** (l'abbé), curé-doyen de la basilique Saint-Epvre, 6, rue des Loups.
* **Briquel** (le docteur Paul), 4, rue Cyfflé, Lunéville.
* **Brouant** (Camille), lieutenant au 79^e^ régiment d'infanterie, 70, rue Pasteur.
Brouillon (Edouard), 12, rue des Dominicains.
Brun (Henry), directeur particulier de la Compagnie d'assurances générales sur la vie, 71 *bis*, rue Isabey.

Digitized by Google

* **Bruneau** (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, 71, rue de la Ravinelle.
* **Bruneau** (l'abbé), 169, rue de Strasbourg.
* **Buffet** (Louis), ancien ingénieur des ponts et chaussées, Plainfaing (Vosges).

Buffet (Paul), 13, rue Cassette, Paris, VI[e].

* **Bullier,** avoué, 50, rue Stanislas.
* **Buquet,** doreur-encadreur, 20, rue des Carmes.
* **Burchard-Bélavary** (Marcel), commandant au 156[e] régiment d'infanterie, Toul.
* **Burtin** (Louis), sculpteur, 54, rue Oberlin.

Bussienne (Charles), propriétaire, Dieulouard.

* **Cachet** (le docteur Auguste), sénateur de l'Orne, 51, rue Scheffer, villa Scheffer, Paris, XVI[e].
* **Caen** (Raymond), avocat, secrétaire honoraire des hospices, 7, rue des Carmes.

Cagnat (Amédée), lieutenant au 46[e] régiment d'infanterie, 220, rue Grande, Fontainebleau (Seine-et-Marne).

* **Carion** (Edouard), ancien agent-voyer cantonal, villa Blanche, 20, rue des Pépinières, Neufchâteau (Vosges).
* **Cartier-Bresson** (Charles), industriel, 16, rue de la Ravinelle.
* **Caspard** (Charles), 47, avenue de la Garenne.
* **Castara** (Henri), ancien maire de Lunéville, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, Lunéville.

Castex (le vicomte Maurice de), ancien officier d'état-major, 9, rue de Penthièvre, Paris, VIII[e].

* **Caye** (Charles), élève officier de réserve au 156[e] régiment d'infanterie, Toul.
* **Cayotte** (Paul), entrepreneur de plâtrerie, 45, rue du Faubourg-Stanislas.
* **Célice,** procureur général près la Cour d'appel, 5, rue d'Alliance.

Cerf, notaire, Rosières-aux-Salines.

César (Paul), sergent à la compagnie saharienne de la Saoura, Beni-Abbès (Extrême Sud Oranais).

★ **Chapelier** (l'abbé Ch.), chanoine de la Cathédrale, 7, rue des Frères-Simon, Saint-Dié (Vosges).

Chapuis (le docteur), sénateur de Meurthe-et-Moselle, 7, rue Monge, Paris, V[e].

* **Charbonnier** (Paul), architecte des monuments historiques, 8, boulevard Godefroy-de-Bouillon.
* **Charleville** (Georges), industriel, 22, rue de la Commanderie.

Digitized by Google

* **Charleville** (Henry), ancien industriel, 98, boulevard des Batignolles, Paris, XVII[e].

Charue (Emile), capitaine en retraite, Lagney, par Toul.

* **Châtelain** (E.), professeur honoraire au Lycée, membre de l'Académie de Stanislas, 42, rue de Boudonville.

* **Chatton** (l'abbé Edmond), curé de Sornéville, par Moncel-sur-Seille.

* **Chatton** (l'abbé Emile), curé de Hoéville, par Einville.

Chaty (Jules), notaire, 46, rue Stanislas.

* **Chénin** (Emile), 210, boulevard Voltaire, Paris, XI[e].

* **Chenut** (Paul), 53, cours Léopold.

Chepfert (Georges), 53, rue Caulaincourt, Paris, XVIII[e].

Cherpin (l'abbé Louis), docteur en droit canonique, vicaire à Saint-Maurice, Epinal.

Chevalier (Pol), avocat, ancien maire de Bar-le-Duc, conseiller général de la Meuse, Bar-le-Duc.

* **Chévelle,** ancien maire, juge de paix de Vaucouleurs (Meuse).

★ **Chevigny** (André de **Boissonneaux** de), au château de Martigny, par Longuyon.

* **Chevillot** (Armand), représentant de commerce, 49, rue Saint-Nicolas.

* **Chrétien** (Georges), agriculteur à Sfax (Tunisie).

* **Chrétien** (le docteur H.), professeur à la Faculté de médecine, ancien adjoint au maire de Nancy, 13, rue de Lorraine.

* **Clanché** (l'abbé), curé de Dieulouard.

Claude (Henry), avocat à la Cour d'appel, 17, rue du Faubourg-Saint-Jean.

* **Clausse** (Augustin), instituteur honoraire, Sancy, par Audun-le-Roman.

* **Cloud** (Léon), ancien notaire, 3, rue Grandville.

* **Coliez** (Emile), docteur en médecine, Longwy-Bas.

* **Colin** (l'abbé Eugène), curé de Croismare, par Marainviller.

Collesson (Pierre), 44, rue de Cronstadt.

Collignon (Albert), professeur honoraire à la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 2 *bis,* rue Jeanne-d'Arc.

* **Collignon** (Albert-Joseph), officier d'administration en retraite, 9, rue de Serre.

Collignon (le docteur René), médecin-major de 1[re] classe en retraite, correspondant de l'Institut, Jaulny.

* **Collignon** (Théophile), sous-ingénieur des ponts et chaussées, Longuyon.

* **Collombier** (Albert), ingénieur civil, 1, place Thiers.

Digitized by Google

* **Colson** (le commandant), 20, rue Saint-Michel.
* **Comte,** ingénieur des ponts et chaussées, Commercy (Meuse).
★ **Conigliano** (Henri de), chef d'escadrons au 8e dragons, Lunéville.
Constantin (l'abbé), aumônier du Lycée, 2, rue de la Visitation.
* **Contal,** lieutenant au 10e bataillon de chasseurs à pied, 4, quai du Torrent, Saint-Dié (Vosges).
* **Corbin** (Eugène), 8, rue Mazagran.
Corbin (Roger), 4, boulevard Saint-Martin, Paris, Xe.
Coubé (J.), imprimeur-lithographe, 25, rue de la Pépinière.
★ **Courcel** (Valentin de), 20, rue de Vaugirard, Paris, VIe.
* **Coureur** (Bernardin), 20, rue Laflize.
* **Cournault** (Abel), La Douëra, Malzéville.
* **Cournault de Seyturier** (Henri), château de Saint-Thiébaut, Méréville.
* **Courtois** (Mme Victor), 41, place de la Carrière.
* **Couthaud** (Georges), capitaine adjudant-major au 156e régiment d'infanterie, Toul.
* **Crépin-Leblond,** imprimeur-éditeur, passage du Casino.
Crevoisier d'Hurbache (René de), avocat à la Cour d'appel, 7, rue Mably.
* **Cuissard** (Charles), caissier de la Caisse d'épargne, Cirey-sur-Vezouse.
* **Cuny** (Paul), député des Vosges, 92, avenue Henri-Martin, Paris, XVIe.
Cuny (l'abbé), Bréménil, par Badonviller.
* **Curé** (l'abbé), curé de Tomblaine.

Dartein (l'abbé de), ancien professeur à l'école Saint-Sigisbert, 22, rue de Rigny.
Dassigny, comptable, Mirecourt (Vosges).
* **Daum** (Antonin), maître-verrier, trésorier de la Chambre de commerce, Verreries de Nancy.
Daupleix, avoué, conseiller général de la Meuse, Saint-Mihiel (Meuse).
David (Louis), Vaucouleurs (Meuse).
David (Paul), ancien sous-préfet, 4, rue Hermite.
Débuisson (Eugène), Bayon.
* **Dedenon** (l'abbé), aumônier de l'Hôpital civil, 29, rue de Strasbourg.
Degoutin (Maurice), château de Remonvaulx, près Bayonville, et chez Mme de Résie, à Beaune (Côte-d'Or).
* **Dehaye** (Emile), négociant, 30, rue Molitor.

Digitized by Google

* **Delafarge** (Daniel), professeur de première au Lycée Ampère, 9, rue Pierre-Corneille, Lyon.
* **Delaval** (Paul), directeur de la Banque arlonaise, Arlon (Belgique).
* **Delchard** (Aimé), 2, rue Saint-Dizier.
* **Delcominète** (le commandant M.), 20, rue Désilles.
* **Demange** (l'abbé Modeste), curé de Lagney, par Toul.
* **Demeufve** (Georges), 4, rue des Michottes.
* **Denis** (Albert), maire de Toul, député et vice-président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, 270, boulevard Raspail, Paris, XIV[e].

Denis (l'abbé), curé de Rémérèville, par Saint-Nicolas-de-Port.

Denis (Paul), président honoraire du Tribunal, Toul.

* **Deshaye** (Ferdinand), maire de Mont-devant-Sassey (Meuse).

Dessez (Charles), inspecteur d'Académie, membre de l'Académie de Stanislas, 5, cours Léopold.

Deubel (Robert), avocat à la Cour d'appel, 6, rue de Serre.

Devallée (M[me]), professeur, 13, rue de la Ravinelle.

* **Diderrich** (Emile), Grand-Hôtel de l'Europe et du Parc, Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg).
* **Didier-Laurent** (l'abbé), curé de Monthureux-sur-Saône (Vosges).
* **Didier** (Robert), capitaine au 37[e] régiment d'infanterie, 35, rue du Faubourg-Saint-Jean.

Didion (l'abbé Georges), professeur à l'Institution Saint-Pierre-Fourier, Lunéville.

Didrit (l'abbé Théophile), curé de Charmes-la-Côte, par Toul.

* **Dieterlen** (Maurice), archiviste paléographe, élève de l'Ecole des Hautes-Etudes, 14, quai d'Orléans, Paris, IV[e].
* **Domange** (l'abbé Louis-Emile), curé de Béthincourt, par Chattancourt (Meuse).
* **Domgermain** (le comte de), château de Vesenges, par Nevers (Nièvre).
* **Donders** (Charles), industriel, président de l'Association des Amis du Nouveau-Nancy, 1, rue de la République.
* **Donnadieu** (A.), docteur en médecine, 27, rue de la Pépinière.
* **Dorez** (Jules), pharmacien, adjoint au maire de la ville de Nancy, 2, rue des Quatre-Eglises.

Dory (Joseph), libraire, 31, rue des Carmes.

* **Driant** (le commandant), député de Meurthe-et-Moselle, 47, avenue Henri-Martin, Paris, XVI[e].
* **Drioton** (Etienne), 4, quai Claude-le-Lorrain.

Digitized by Google

Droit, notaire, 26, rue des Carmes.
* **Drouet** (Charles), 11, rue Isabey.
* **Dryander** (Edgar), 40, rue de la Ravinelle.
* **Dubois** (S. G. Mgr), archevêque de Bourges, 36, rue de Dun, Bourges.
Dubois (Edmond), avocat, boulevard Godefroy-de-Bouillon.
* **Ducrocq** (Georges), directeur des *Marches de l'Est*, 84, rue de Vaugirard, Paris, VI^e^.
* **Dulau**, libraire, 37, Soho-Square, Londres, W.
* **Dumast** (le baron de), 38, place de la Carrière.
* **Dumont** (Paul), docteur en droit, bibliothécaire universitaire, 11, place Carnot.
* **Dumont** (F.), 1, Thier de Cornillon, Bressoux-lez-Liége (Belgique).
* **Duplessis** (le général Robert), commandant la 4^e^ brigade d'infanterie, Saint-Omer (Pas-de-Calais).
* **Durand** (Georges), archiviste de la Somme, correspondant de l'Institut, 22, rue Pierre-l'Hermite, Amiens.
* **Duval** (Louis), négociant, 50, rue des Jardiniers.
* **Duvernoy** (Emile), docteur ès lettres, archiviste de Meurthe-et-Moselle, membre de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1, rue de la Monnaie.

* **Elie** (Georges), capitaine de cavalerie en retraite, 4, rue du Général-Drouot.
* **Elie** (Octave), ancien officier, 16, rue des Glacis.
* **Elie-Lestre**, ancien officier de cavalerie, 43, cours Léopold.
* **Etienne** (Charles), professeur suppléant au Lycée, 18, rue Jacquinot.
Etienne (le docteur Georges), professeur agrégé à la Faculté de médecine, 22, rue du Faubourg-Saint-Jean.
Evrard (Charles), notaire, maire de Varennes-en-Argonne (Meuse).
Evrard (Jules), banquier, Mirecourt (Vosges).
* **Evrard**, chef de section principal honoraire aux chemins de fer de l'Est, 31, rue Saint-Laurent, Pont-à-Mousson.
* **Eyragues** (M^me^ la marquise d'), 27, place de la Carrière.

Failly (André de), étudiant à la Faculté des sciences, 16, cours Léopold.

Digitized by Google

* **Favier** (Justin), conservateur de la Bibliothèque publique, membre de l'Académie de Stanislas, 2, rue Jeanne-d'Arc.
* **Fawtier** (Robert), agrégé de l'Université, membre de l'Ecole française, palais Farnèse, Rome.
* **Férez** (J.), fabricant de meubles d'art, 38, rue Guilbert-de-Pixerécourt.
* **Ferry** (Abel), député des Vosges, 1, rue Bayard, Paris, VIII[e], et chalet de Foucharupt, Saint-Dié (Vosges).
* **Ferry**, notaire, Saint-Loup (Haute-Saône).
* **Ferry** (Gustave), Villers-la-Montagne.

Finance (M[me]), 32, rue de la Ravinelle.

* **Flayelle** (M.), député des Vosges, 15, rue de Phalsbourg, Paris, XVII[e].
★ **Florange** (Jules), 1, rue du Sud, Clamart (Seine).
* **Florentin** (Alfred), notaire honoraire, vice-président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Vézelise.
* **Florentin** (Marc), chef de bataillon au 153[e] régiment d'infanterie, 22, avenue de Dommartin, Toul.
* **Fontenoy** (le comte de), abbaye de Trois-Fontaines, par Sermaize-les-Bains (Marne).

Forget (Jules), conservateur des eaux et forêts, 1, rue des Ducs-de-Bar, Bar-le-Duc (Meuse).

* **Forst-Battaglia** (Otto), 3, Rathausstrasse, Vienne, I (Autriche).
* **Fou** (le vicomte du), 6, place d'Alliance.
* **Fourier de Bacourt** (le comte Etienne), 56, rue Cortambert, Paris, XVI[e].
* **Fournier** (Paul), membre de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, 11 *bis*, place Victor-Hugo, Grenoble.
* **Frick** (Guillaume), libraire, 27, Graben, Vienne (Autriche).
* **Friot** (M[me] Albert), 11, rue Saint-Nicolas.

Frœlich (Jules), chef de service à la maison Berger-Levrault, 38, rue Sellier.

Frœlich (le docteur R.), professeur agrégé à la Faculté de médecine, 22, rue des Bégonias.

* **Fruminet** (l'abbé), curé-archiprêtre de Saint-Jacques, Lunéville.

* **Galland** (l'abbé Camille), curé de Lebeuville, par Bayon.
* **Galland** (Gustave), capitaine au 159[e] régiment d'infanterie, Briançon (Hautes-Alpes).

Gandelet (le comte Albert), chambellan de S. S. Pie X, 5 *bis*, rue d'Alliance.

Digitized by Google

Ganzinotty (le docteur Léon), directeur de l'Assistance médicale gratuite et de la vaccine, conseiller municipal, 38, rue des Carmes.

* **Gardeil** (Paul), 13, rue de la Commanderie.

* **Gardien** (Georges), intendant militaire du cadre de réserve, 32, rue Félix-Faure.

* **Garnier** (Charles), ingénieur, 48, rue de Phalsbourg.

Garnier (Georges), avocat, directeur du « Couarail », 22, rue Isabey.

Garnier (Jules), professeur à la Faculté de droit, 22, rue Isabey.

Garnier (Paul), ancien juge au Tribunal civil, 8, rue de la Source.

* **Gavet**, professeur à la Faculté de droit, 26, rue Palissot.

Gaudchaux-Picard (Ernest), conseiller à la Cour d'appel, 6, rue Victor-Poirel.

* **Gaudel** (l'abbé Auguste), vicaire à la paroisse Saint-Nicolas, 48, rue des Quatre-Eglises.

Gaudin (Louis), négociant, 97, rue Charles-III.

* **Gaujot** (M^me^ Gustave), 25, rue du Montparnasse, Paris, VI^e^.

* **Gegout** (Edgard), conseiller honoraire à la Cour d'appel, président de la Société des amis de l'Université de Nancy, 21, rue du Faubourg-Saint-Jean.

Gegout (Emile-Bernard), rue Notre-Dame, Vézelise.

* **Genay** (M^me^ Ferdinand), 5, villa de la Pépinière.

Génin (André), chef de bataillon au 91^e^ d'infanterie, 19, rue Saint-Sauveur, Verdun (Meuse).

* **Gény**, entrepreneur, 53, rue du Ruisseau.

* **George** (Emile), ancien notaire, 48, rue Gambetta, Lunéville.

* **George** (Victor), ancien négociant, 36, rue de la Ravinelle.

* **George** (l'abbé), curé de Saint-Max, près Nancy.

* **Georgel** (Paul), ancien avoué, conseiller municipal, 25-27, rue de la Source.

* **Gérard** (Emile), ancien adjoint au maire de Nancy, 64, rue du Montet.

Gérard (Charles), avocat à la Cour d'appel, conseiller municipal, 41, place de la Carrière.

* **Gérard** (Robert), place de la Gare, Jarville.

* **Géraud** (Arthur), sous-chef de division au Crédit Foncier de France en retraite, 7, rue Pelouze, Paris, VIII^e^.

* **Germain** (Edouard), 47, rue Isabey.

★ **Germain de Maidy** (Léon), membre de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 26, rue Héré.

Digitized by Google

* **Gigout** (l'abbé), curé-doyen de Saint-Pierre, 57, rue de Strasbourg.
* **Gilbert** (l'abbé), curé de Gérardmer (Vosges).
* **Gillant** (l'abbé Ch.-J.), curé de Buzy (Meuse).
* **Gillet,** conseiller à la Cour d'appel, 2, rue Girardet.
* **Gironcourt** (de), sous-ingénieur des ponts et chaussées en retraite, 9, rue Désilles.
* **Gœtschy** (le général), ancien commandant du 20e corps d'armée, villa Saint-Hubert, 28, avenue Carnot, La Rochelle (Charente-Inférieure).
* **Gossé** (l'abbé), curé de Benney, par Ceintrey.
* **Gourcy** (le comte X. de), château de la Boulaye, Cerisy-la-Forêt (Manche), et 25, rue de Grenelle, Paris, VIIe.
★ **Goury** (Georges), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 5, rue des Tiercelins.
* **Goury** (Gustave), avocat à la Cour d'appel, 5, rue des Tercelins.
* **Goussaincourt** (René de) ancien officier de mobiles, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, 59 *bis,* avenue de France.
* **Gouy** (le colonel), Villers-lès-Nancy.
* **Gouy de Bellocq-Feuquières** (Albert), ancien officier d'état-major, 3, rue d'Alliance.
* **Grandjean** (le docteur Georges), député de Meurthe-et-Moselle, 12, rue du Lunain, Paris, XIVe.

Grassard (Albert), à Mellecey (Saône-et-Loire).

* **Greff** (Henry), industriel, 44, rue de la Commanderie.
* **Grenier** (Albert), professeur adjoint à la Faculté des lettres, 44, rue de Metz.
* **Grillet** (Gaston), chef de bureau à l'administration générale de l'assistance publique, 19, rue Jean-Vaury, Paris, XIVe.

Grillon (Jean), ancien député, sous-préfet de Verdun (Meuse).

* **Groffe** (Emile), inspecteur d'assurances, Audun-le-Roman.

Grosdidier (René), sénateur de la Meuse, maire de Commercy, 97, rue du Bac, Paris, VII.

* **Grosdidier de Matons** (Marcel), licencié ès lettres, professeur au Collège de Normandie, par Clères (Seine-Inférieure).

Grosjean-Maupin (Henri), marchand d'estampes, 7, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Gross (le docteur Frédéric), doyen honoraire de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de Stanislas, 19, rue Isabey.

Gubian (Mme Jean-Baptiste), 3, rue de Rigny.

Guérin (Edmond), 6, rue des Capucins, Lunéville.

Digitized by Google

* **Guerre** (Jean de), filature de la Moselle, Remiremont (Vosges).
Gutton (Henri), architecte, 42, rue Gambetta.
Guyot (Auguste), ancien receveur principal des douanes, 19, rue de Laxou.
★ **Guyot** (Charles), directeur de l'Ecole nationale des eaux et forêts en retraite, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 13, rue de Lorraine.
* **Gyory de Nadudvar** (Arpad de), archiviste de la Maison Impériale et Royale, Minoritenplatz, Vienne (Autriche).

Hacquard (Henri), commis à la Bibliothèque publique, 4, rue Saint-Fiacre.
Haillant (Nicolas), secrétaire perpétuel de la Société d'émulation du département des Vosges, 21, place de l'Atre, Epinal.
* **Halbin** (l'abbé), curé-doyen de Revigny (Meuse).
Haldat du Lys (Henri de), 36, cours Léopold.
* **Hallays** (André), avocat à la Cour d'appel, 19, rue de Lille. Paris, VII[e].
Hamant (l'abbé), professeur, 19, cours Léopold.
Hammer, administrateur de la Compagnie générale électrique, boulevard Godefroy-de-Bouillon.
* **Hanotaux** (Gabriel), ancien ministre, membre de l'Académie française, 15, rue d'Aumale, Paris, IX[e].
Harbulot (Gabriel), pharmacien, Bayon.
Harmand (l'abbé), supérieur de l'Orphelinat agricole, Haroué.
* **Harmand** (René), professeur au Lycée, 7, rue des Chanoines.
Hatton (l'abbé), professeur au Petit Séminaire de Bosserville.
Hausen (d'), château de Sainte-Marie, par Blâmont.
* **Haussonville** (le comte d'), de l'Académie française, ancien député, 6, rue Fabert, Paris, VII[e].
* **Hazon de Saint-Firmin** (M[lle] Jane), château de Palleau, Levet (Cher).
Heck (Léon), directeur des Arts graphiques modernes, 71, rue Saint-Dizier.
* **Heitz**, percepteur des contributions directes en retraite, Vézelise.
* **Hennezel d'Ormois** (le vicomte J. d'), château de Bourguignon, par Mons-en-Laonnois (Aisne).
Henriet (Joseph), avocat, 11, rue des Michottes.
Henry, sous-directeur de l'Ecole nationale des eaux et forêts, 5, rue Lepois.
* **Henry** (Ernest), 30, faubourg du Ménil, Sedan.

Digitized by Google

* **Hérisé**, ancien notaire, 45, rue Pasteur, Pont-à-Mousson.
* **Hoffer** (M^lle Madeleine), 21, rue Gambetta.
* **Honnorat** (Henri), pharmacien, à Villerupt.
* **Honnoré** (Gustave), trésorier-général honoraire, 4, rue des Chanoines, Saint-Mihiel (Meuse).
* **Hottenger** (Georges), docteur en droit, ancien notaire, 11, rue des Tiercelins.
* **Houillon** (l'abbé), curé de Barbonville, par Blainville-sur-l'Eau.
* **Houot** (Philippe), notaire, 9, rue Chanzy.

Houzelle, instituteur, président de la Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse, Montmédy (Meuse).

* **Hubert** (Lucien), rentier, Longwy-Haut.
* **Huchotte** (l'abbé), vicaire à Saint-Pierre, 57, rue de Strasbourg.
* **Huriet** (l'abbé P.), chapelain de Notre-Dame de Sion, Saxon-Sion.

* **Idoux** (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire de Mattaincourt (Vosges).
* **Imécourt** (M^me la marquise d'), château de Louppy-sur-Loison (Meuse).

Imhaus (Gustave), imprimeur-éditeur, 36, avenue de la Garenne.

Jacques (l'abbé Victor), agrégé de l'Université, directeur honoraire du collège de la Malgrange, 23, rue de la Ravinelle.

Jacques (le docteur), professeur agrégé à la Faculté de médecine, 41, rue du faubourg Saint-Jean.

* **Jacquot** (Albert), luthier, 19, rue Gambetta.
* **Jarry** (Paul), secrétaire général de la Société « Le Vieux Montmartre », 62, rue Blanche, Paris, IX^e.

Jasson, architecte honoraire de la ville de Nancy, 4, rue des Glacis.

* **Jean** (l'abbé Louis), curé de Châteauvoué, par Hampont (Lorraine).
* **Jeanpierre** (Charles), château du Charmois, Vandœuvre.
* **Jérôme** (l'abbé), vicaire général de Nancy, membre de l'Académie de Stanislas, 54, place de la Cathédrale.

Joachim, professeur agrégé au Lycée, 23, rue Sigisbert-Adam.

* **Joffroy** (R.), 79, rue des Quatre-Eglises.
* **Joly** (Félicien), ancien magistrat, 31, boulevard Godefroy-de-Bouillon.
* **Joybert** (Gaston de), chalet Sainte-Marie, Blâmont.

Digitized by Google

* **Kastener** (Jean), rue Liétard, Plombières-les-Bains (Vosges).
* **Kind** (Auguste), villa des Sapins, impasse du Sapin.
* **Knecht** (Julien), agent général de la Compagnie de Saint-Gobain, 16, rue de Serre.

Knecht (Marcel), licencié ès lettres (anglais), secrétaire perpétuel du « Couarail », 16, rue de Serre.

Koch (Camille), docteur en droit, juge suppléant au tribunal civil, Lunéville.

* **Kœberlé** (M^lle^ Elsa), quai Kléber, Strasbourg.
* **Kools** (l'abbé), curé de Lorquin (Lorraine).

Krantz (Camille), ancien ministre, ancien député des Vosges, 226, boulevard Saint-Germain, Paris, VII^e^.

* **Krantz** (Emile), doyen honoraire, professeur à la Faculté des lettres, 21, rue des Dominicains.
* **Krug** (Alfred), industriel, 24, avenue de la Garenne.

Krug-Basse (Louis), conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, La Tronche (Isère).

★ **Labry** (le comte **Olry** de), château d'Aulnois, Fresnes-en-Woëvre (Meuse).

* **La Chaise** (le baron de), château d'Aulnois-sur-Seille (Lorraine).

Laffitte (Louis), secrétaire général de la Chambre de commerce, 25, rue Hermite.

Lagrésille, conseiller à la Cour d'appel, 58, rue des Tiercelins.

La Lance (le commandant de), 3, rue Sainte-Catherine.

* **Lallemand** (Gabriel), instituteur, Faulx.
* **Lallemand de Mont** (Pierre de), ancien secrétaire général de préfecture, membre de l'Académie de Stanislas, 18, rue Isabey.
* **Lallement** (Léon), 36, cours Léopold.
* **La Marre** (le baron Alexandre de), villa 438, Freising, près Munich (Bavière).
* **Lambel** (le comte de), au château de Fléville.
* **Lambel** (Thierry de), au château de Fléville, et 30, rue Chevert, Paris, VII^e^.
* **Lambert** (Jean), libraire, 3, rue Raugraff.

Lambert, avoué au Tribunal, 21, rue Saint-Dizier.

* **Lambertye** (le marquis de), à Cons-la-Grandville.
* **Lamy** (Alfred), conseiller général, Vic-sur-Seille (Lorraine).
* **Landrian,** baron du **Montet** (le comte de), 17, rue Bailly.

Landrian (le comte Jean de), 17, rue Bailly.

Digitized by Google

Langenhagen (Ferdinand de), sénateur et conseiller général de Meurthe-et-Moselle, membre de la Chambre de commerce, 40 *bis*, rue Cardinet, Paris, XVII^e^, et à Lunéville.

* **La Perrière** (M^me^ Henri de), 20, rue d'Edimbourg, Paris, VIII^e^.

* **Laprevote** (Paul), 14, rue Victor-Hugo.

* **Lardemelle** (le général de), membre de l'Académie de Stanislas, 7, rue du Manège.

* **La Ruelle** (le lieutenant-colonel F. de), du 12^e^ dragons, Toul.

* **Latouche** (le baron de), 8, rue Girardet.

* **Launoy** (Henri), négociant, conseiller municipal, 35, Grand'Rue, Dieuze (Lorraine).

Laurent (l'abbé Henri-Ferdinand), curé d'Ecrouves.

* **Laurent** (Just), avocat, 11 *bis*, rue du Cerf-Volant, Bordeaux.

* **Laurent**, maître de conférences à la Faculté des lettres, maire de la ville de Nancy, 147, rue Jeanne-d'Arc.

* **Laurent** (l'abbé Paul), curé d'Essey-lès-Nancy.

* **Le Bègue de Germiny** (le comte Marcel), 50, rue de Londres, Paris, VIII^e^.

Lebrun (Albert), ministre des colonies, député et président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, 4, rue de Commaille, Paris, VII^e^.

* **Lecomte** (Henri), juge au Tribunal civil, Lunéville.

★ **Le Duchat d'Aubigny** (Gédéon), 54, rue Stanislas.

* **Legay** (Jules), antiquaire, 38, rue Stanislas.

* **Lemaire** (Ferdinand), instituteur, Foug.

* **Lepage** (René), à Arnaville.

* **L'Escale** (Eugène de), 21, avenue de France.

* **L'Escale** (Charles-Louis de), Villotte-devant-Louppy (Meuse).

* **Lesguern** (le vicomte Alain de), avocat, 6, rue Callot.

L'Espée (le baron Jean de), colonel au 8^e^ hussards, Verdun.

Lespine (Louis), avocat à la Cour d'appel, 10, rue de la Source.

Levallois (Henri), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 12, place Saint-Sulpice, Paris, VI^e^.

* **Lévêque** (l'abbé Louis), curé d'Oëlleville, par Rouvres-en-Xaintois (Vosges).

* **L'Héraule** (de), 27, place de la Carrière.

Liébaut (l'abbé), curé d'Outremécourt, par Soulaucourt (Haute-Marne).

Liégeois (M^me^ Jules), 8, rue de la Monnaie.

* **Liégeois** (le docteur), correspondant de l'Académie de médecine, Bainville-aux-Saules, par Dompaire (Vosges).

Limon (Camille), juge honoraire, 23, rue de Metz.

Digitized by Google

* **Liocourt** (François de **Lallemant** de), inspecteur des eaux et forêts en retraite, 13, rue des Glacis, et à Eclaron (Haute-Marne).
* **Lombard**, avocat général à la Cour de cassation, 36, avenue de la Motte-Picquet, Paris, VII^e^.
* **Longuet** (le docteur Henry), médecin aide-major au 8^e^ régiment d'artillerie, 30, rue Pasteur.
★ **Loppinet** (Fernand), conservateur des eaux et forêts en retraite, 45, rue du faubourg Saint-Jean.
* **Lorrain** (Gabriel), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 66, rue Stanislas.

Lorta, directeur des contributions indirectes en retraite, 5 *bis*, place du Panthéon, Paris, V^e^.

* **Louis** (Charles), notaire, Thiaucourt.
★ **Louyot** (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert et Saint-Léopold.
* **Loyseau du Boulay** (Joseph-Auguste), ancien conducteur des ponts et chaussées, Auzéville, par Clermont-en-Argonne (Meuse).
* **Luc** (Paul), industriel, 27, rue de Malzéville.
* **Ludre** (le comte Ferri de), député de Meurthe-et-Moselle, château de Ludres, Richardménil, et 15, avenue Bosquet, Paris, VII^e^.
* **Lyautey** (le général), résident général de France au Maroc, membre de l'Académie française, Fez (Maroc).

* **Maginot**, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, député de la Meuse, 1 *ter*, rue Mora, Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).
* **Mahuet** (le comte Antoine de), 38, rue Gambetta.

Malgras (Léon), directeur honoraire du « Couarail », 50, rue Pasteur.

* **Mandre** (René de), vice-président de la Société littéraire « Les Mussettistes », 83, rue des Petits-Champs, Paris, I^er^.
* **Mangeot** (Georges), agrégé de l'Université, professeur au Collège Stanislas, 97, boulevard Arago, Paris, XIV^e^.
* **Mangenot** (l'abbé Eug.), professeur à l'Institut catholique, 14, rue de Grenelle, Paris, VII^e^.

Mangin (Emile), lieutenant-colonel au 76^e^ régiment d'infanterie, Paris.

* **Mansuy** (l'abbé P.-H.), curé-doyen de Vézelise.
* **Marcot** (Jean-François *dit* Emile), ancien conseiller municipal, 6, rue Palissot.

Digitized by Google

Marcot (René), 19, rue de la Ravinelle.
* **Margo** (Paul), avocat, 2, rue Victor-Poirel.
* **Marichal** (Paul), archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, 11, avenue de Paris, Sceaux (Seine).
* **Marin** (l'abbé), docteur ès lettres, ancien supérieur de la Congrégation de la Doctrine chrétienne, 10, rue Lionnois.
* **Marin** (Louis), député de Meurthe-et-Moselle, 13, avenue de l'Observatoire, Paris, VI^e^.
* **Maringer** (Albert), adjoint au maire de la ville de Nancy, 25, rue des Goncourt.
* **Marmier** (le marquis François de), capitaine au 18^e^ bataillon de chasseurs, Longuyon.
* **Marot** (Alcide), Nijon, par Bourmont (Haute-Marne).
* **Martin** (l'abbé Eugène), docteur ès lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 146 *bis*, rue Jeanne-d'Arc.
Marton (l'abbé), ancien aumônier militaire, 4, place d'Alliance.
* **Martz** (René), président de chambre à la Cour d'appel, 30, rue des Tiercelins.
* **Maslat** (l'abbé), curé de Lay-Saint-Christophe.
* **Massa** (Jean **Regnier** duc de), 111, rue de la Boétie, Paris, VIII^e^.
Massé (Henri), 5, quai de Strasbourg, Lunéville.
Masson (Charles), adjoint au maire de Toul, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, Toul.
Masson (Charles), 8, rue Mazagran.
Mathieu (l'abbé), Fresse-sur-Moselle (Vosges).
Mathieu (Ch.), capitaine en retraite, 32, rue de Toul.
Mathieu (Germain), 24, rue Saint-Michel.
Matray (Joseph), directeur de la succursale de la Banque de France, rue Chanzy.
* **Matz** (l'abbé Jean-Baptiste), curé de Courcelles-sur-Nied (Lorraine).
★ **Maure** (Marcel), avocat, 3, cours Léopold.
* **Maujean** (Léon), instituteur, Vallières (Lorraine).
* **Maurice** (François), négociant, 42, rue des Carmes.
* **May** (Gaston), professeur à la Faculté de droit, 12, rue de Longchamp, Paris, XVI^e^.
* **Mayeur** (J.), entrepreneur de serrurerie, 33, rue Hermite.
* **Meixmoron de Dombasle** (Raoul de), château de Landreville, par Busancy (Ardennes).
* **Melchior** (le docteur E.), 18, rue Félix-Faure.

Digitized by Google

Melin (Gabriel), avocat, chargé de cours à la Faculté de droit, membre de l'Académie de Stanislas, 39, rue de Boudonville.

★ **Mengin** (Henri), avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier, membre de l'Académie de Stanislas, 49, rue Stanislas.

* **Mercier**, ancien inspecteur des forêts, 42, avenue de France.

* **Mercier** (Jean), ingénieur civil des mines, 15, rue Isabey.

* **Messier** (le docteur), conseiller général de Meurthe-et-Moselle, Badonviller.

Metz-Noblat (Antoine de), membre de l'Académie de Stanislas, 37, cours Léopold.

* **Meyer** (Georges), notaire, rue de La Vaux, Saint-Mihiel (Meuse).

Mézières (Alfred), sénateur, membre de l'Académie française, 57, boulevard Saint-Michel, Paris, V^e^.

Michaut (Henri), ancien ingénieur des ponts et chaussées, ancien conseiller général et adjoint au maire de Nancy, 49, rue Hermite.

* **Michel** (le docteur Gaston), professeur agrégé à la Faculté de médecine, 15, rue de Rigny.

* **Michel** (François), à Ugny, par Cons-la-Grandville.

* **Michel** (Hubert), médecin-vétérinaire, Dieuze (Lorraine).

* **Michon** (Lucien), professeur à la Faculté de droit, membre de l'Académie de Stanislas, boulevard Charles-V.

Mienville (Alexandre), architecte diplômé du Gouvernement, 11, rue des Michottes.

* **Migette** (Armand), Stenay (Meuse).

* **Migot** (l'abbé), professeur au collège de la Malgrange, par Jarville.

* **Millot** (Charles), ancien chargé de cours à la Faculté des sciences, membre de l'Académie de Stanislas, 7, place Saint-Jean.

Miscault (de), 5, rue d'Alliance.

* **Molitor** (M^me^ la comtesse), 40, rue de Monceau, Paris, VIII^e^.

* **Montbel** (le baron de **Thomassin** de), sous-inspecteur des eaux et forêts en retraite, 67, rue de la Ravinelle.

* **Montureux** (le vicomte Eugène de), 34, rue de Chaillot, Paris, VIII^e^.

* **Moreau de la Meuse** (Adolphe), 10, rue de la Source.

★ **Morlaincourt** (le général René de), adjoint au gouverneur, 3, place de la Cathédrale, Verdun.

* **Mougel** (l'abbé Eugène), curé de Domèvre-sur-Durbion, par Châtel (Vosges).

Digitized by Google

Mougenot (René), docteur en droit, vice-consul d'Espagne, 12, rue de Metz.

Mougin (Stéphane), Remiremont (Vosges).

* **Mouton** (l'abbé E.), curé de Manheulles (Meuse).

* **Munier** (l'abbé Albert), aumônier du couvent de la Sainte-Enfance, 85, rue du Montet.

Nachbaur, avoué, 2, rue Germiny, Mirecourt (Vosges).

* **Nathan** (Eugène), 3, rue Victor-Poirel.

* **Nautrez** (l'abbé Victor), curé de Hussigny.

* **Nettancourt-Vaubécourt** (le comte de), Thillombois, par Pierrefitte-sur-Aire (Meuse), et 17, rue Vaneau, Paris, VII[e].

* **Nicolas** (Maurice), 23, rue des Goncourt.

* **Nicolas** (l'abbé J.-P.), curé de Laneuville-sur-Meuse, par Stenay (Meuse).

* **Nippert** (Eugène), ancien directeur d'assurances, 28, rue des Tiercelins.

Noël (Abel), ancien conseiller général de Meurthe-et-Moselle, 6, place Carnot.

* **Noël** (Antonin), capitaine au 155[e] régiment d'infanterie, commandant d'armes du fort d'Ecrouves.

* **Noël** (Jean), villa Les Platanes, Essey-lès-Nancy.

* **Noël** (Lucien), à La Tour, commune de Saint-Max, près Nancy.

* **Noirtin** (Louis), agent général d'assurances, Neufchâteau (Vosges).

* **Nonancourt** (le général de), 15, cours Léopold.

* **Novital** (Albert de), 7, rue du Grand-Verger.

Novital (Paul de), ancien inspecteur des eaux et forêts, 13, rue des Bégonias.

Oblet (l'abbé), supérieur du Grand Séminaire de Bosserville.

O'Gorman (le comte Gaëtan), route de Barèges, Pau (Basses-Pyrénées).

* **Ohl** (Albert), artiste graveur, Saint-Dié (Vosges).

* **Pange** (le comte Jean de), archiviste-paléographe, 9, square de Messine, Paris, VIII[e].

* **Pange** (M[me] la comtesse Maurice de), 29, faubourg Saint-Honoré, Paris, VIII[e], et Maison Verte, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

* **Paquel** (Jean), 9, rue Saint-Nicolas.

Digitized by Google

* **Pariset** (Georges), professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 12, rue Saint-Charles.
★ **Parisot** (l'abbé), aumônier, 4, rue de Saurupt.
* **Parisot** (Augustin), 69, rue de la République.
Parisot (François), conducteur des ponts et chaussées, Vézelise.
* **Parisot** (Dom Jean), 6, rue des Brice.
★ **Parisot** (Robert), professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 15, rue Sigisbert-Adam.
* **Parker,** libraire, 27, Broad street, Oxford (Angleterre).
* **Parpaite** (Hippolyte), industriel, Villerupt.
* **Passerat** (Hubert), inspecteur des domaines en retraite, 25, rue Nationale, Bar-sur-Aube (Aube).
* **Pau** (le général), ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, 7, boulevard Raspail, Paris, VII[e].
* **Paul,** ancien notaire, 4, rue de la Monnaie.
Payard (Maurice), avocat, 3, rue de Metz.
Pèlerin (A.), bibliothécaire à la Bibliothèque publique, 57, rue du Faubourg-Saint-Jean.
* **Pèlerin** (Casimir), conservateur adjoint de la Bibliothèque publique, 8, rue Palissot.
* **Pelleport** (le marquis de **La Fite** de), au château de Champlévrier, par Chiddes (Nièvre).
* **Pelletier des Cerisiers,** ancien avoué, 33, rue du Faubourg-Stanislas.
* **Pellier** (Henri), secrétaire général des Usines Solvay et Cie, Dombasle-sur-Meurthe.
* **Perdrizet** (Paul), professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, 2, avenue de la Garenne.
* **Pernot** (l'abbé Charles), curé de Gripport, par Bayon.
* **Pernot** (l'abbé François J.-B.), curé d'Andilly, par Ménil-la-Tour.
* **Pernot** (l'abbé L.), curé-doyen de Haroué.
* **Perrin** (Edmond), agrégé d'histoire, fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, Paris, XVI[e].
* **Perrin de Brichambaut,** château d'Art-sur-Meurthe.
* **Perrout** (René), avocat, Epinal.
* **Petit** (l'abbé), curé d'Augny, près Metz (Lorraine).
* **Pfister** (Christian), professeur à la Sorbonne, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, 10, rue Leneveux, Paris, XIV[e].
* **Philippoteaux** (Auguste), avocat, 18, rue Thiers, Sedan.
* **Picaudé** (Augustin), contrôleur principal de l'octroi de Nancy en retraite, 50, rue des Quatre-Eglises.

Digitized by Google

Pierron (H.), docteur en médecine, Pont-à-Mousson.

* **Pierrot** (A.), professeur au collège, bibliothécaire de la Ville, 30, rue Jacques-Delille, Saint-Dié (Vosges).

* **Pierson** (Auguste), adjudant d'infanterie de marine en retraite, 30, rue de la Hache.

* **Pigeon** (Henry), inspecteur-adjoint des eaux et forêts, 12, avenue de la Garenne.

* **Pignolet** (Ch.), entrepreneur de serrurerie, 16, rue Saint-Lambert.

* **Pignot** (Léon), président de la Fédération des commerçants de Nancy, 57, rue Saint-Dizier.

* **Pillement** (le docteur), 57, rue Saint-Jean.

Pillon (le docteur), 3, rue Gilbert.

* **Pimodan** (le marquis de), au château d'Echenay (Haute-Marne), et 47, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris, XVI^e^.

* **Pion** (Henri), directeur du Crédit foncier, 15, rue Boulay-de-la-Meurthe, Epinal (Vosges).

★ **Plauche-Gillon** (Joseph), avocat, docteur en droit, 8, place de la Carrière.

* **Plauche-Gillon** (Paulin), président honoraire, 30, rue Gengoult, Toul.

* **Poirel** (Victor), entrepreneur de serrurerie, 16, rue Saint-Lambert.

* **Poline** (le général), commandant le 17^e^ corps d'armée, Toulouse.

* **Poirot** (Auguste), conducteur des ponts et chaussées, 16, rue Claudot.

* **Pommery** (M^me^ de), rue Chanzy, Lunéville.

* **Poncelet** (Charles), libraire, 1, rue des Carmes.

Potier (l'abbé), curé de Xirocourt, par Haroué.

* **Pottecher** (Maurice), homme de lettres, 5, rue de la Santé, Paris, XIII^e^.

* **Poulet** (Henry), maître des requêtes au Conseil d'Etat, 201, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris, VIII^e^.

Pré de Saint-Maur (M^me^ du), 2, avenue Ingres, Paris, XVI^e^.

* **Prillot** (Victor), comptable, 21, rue Saint-Dizier.

Prouvé (Victor), président de l'Ecole de Nancy, membre de l'Académie de Stanislas, conseiller municipal, 8, avenue de la Garenne.

Pruines (M^me^ Albert de), Plombières-les-Bains (Vosges).

★ **Pully** (le comte Enguerrand de), docteur en droit, avocat, rue de Lorraine, Lunéville.

* **Puton** (Bernard), président du tribunal civil, Remiremont (Vosges).

Digitized by Google

* **Puton** (Pierre), substitut du procureur de la République, Lure (Haute-Saône).

Rampont (E.), ancien avoué au Tribunal, 1, rue des Michottes.
* **Reboul** (Georges), préfet de Meurthe-et-Moselle.
* **Redlich** (Oswald), directeur de l' « Institut für œsterreichische Geschichtsforsung », à l'Université, Vienne, I (Autriche).
* **Regnault** (Gonzalve), procureur général près la Cour d'appel, 34, rue Lemerchier, Amiens (Somme).
* **Regnier** (le docteur), Pont-Saint-Vincent.
* **Remy** (Justin-Joseph), 21, rue des Goncourt.
* **Remy** (Louis), architecte, chef de district à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 151, rue Saint-Dizier.
* **Renauld** (Albert), avoué, Bar-le-Duc (Meuse).
* **Renauld** (l'abbé Félix), chanoine titulaire de la Cathédrale, 54, rue des Quatre-Eglises.
* **Renard** (Edouard), notaire, Châtel-sur-Moselle (Vosges).
* **Rey** (l'abbé), curé de Crépey, par Colombey-les-Belles.
Richard, notaire, 81, Grande-Rue, Remiremont (Vosges).
* **Riston** (Victor), avocat, docteur en droit, membre de l'Académie de Stanislas, Val-au-Mont, Malzéville.
★ **Robert** (Edmond des), 48, rue Hermite.
* **Robert** (Paul des), 24, avenue Camus, Nantes (Loire-Inférieure).
* **Robert** (Raymond des), 10, rue de Metz.
Roche du Teilloy (Alexandre de), professeur honoraire au Lycée, membre de l'Académie de Stanislas, 5, rue de Rigny.
Roche du Teilloy (Charles de), ancien conseiller municipal, 7, cours Léopold.
Roche du Teilloy (Jean de), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 5, rue de Rigny.
* **Rodolphe** (Edouard), inspecteur des eaux et forêts, 17, rue de Guise.
* **Rœsch** (Georges), ingénieur civil, 98, rue Isabey.
Rogé (René), négociant, 30, rue du Faubourg-Stanislas.
* **Rossinot** (l'abbé Eugène), curé de Minorville, par Noviant-aux-Prés.
Rougieux (Antoni), architecte, ancien conseiller municipal, 5, rue d'Alliance.
* **Rouppert** (Jean), 40, rue de Mon-Désert.
* **Roussel** (Pierre), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, 14, rue de la Fayencerie.

Digitized by Google

* **Roussel** (Paul), lieutenant au 29e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Mihiel (Meuse).
* **Roy** (Hippolyte), homme de lettres, 163, rue de Toul.
* **Royer** (Louis-Victor), instituteur en retraite, Villette, par Longuyon.
★ **Rozières** (Antoine de), ancien conseiller général, Mirecourt (Vosges).
★ **Rozières** (Paul de), 17, place Carnot.
* **Ruch** (S. G. Mgr), évêque de Gérasa, coadjuteur de l'évêque de Nancy, 30, rue de la Primatiale.

★ **Sadoul** (Charles), docteur en droit, membre de l'Académie de Stanislas, directeur particulier de la Compagnie d'assurances générales, 29, rue des Carmes.
* **Saintignon** (le comte F. de), maître de forges, Longwy-Bas.
Saint-Haouën (le général **Le Coat** de), 19, rue Sainte-Catherine.
* **Saint-Hillier** (le commandant Henri de), major du 6e hussards, Commercy (Meuse).
* **Saint-Joire** (René), avocat à la Cour d'appel, 25, rue Saint-Dizier.
* **Saint-Pierremont** (le baron de **Finfe** de), 91, rue de l'Alma, Tours (Indre-et-Loire).
★ **Salm-Salm** (S. A. S. le prince Alfred de), à Anholt (Westphalie).
* **Samain** (Alexis), 16, rue de la Chèvre, Metz.
* **Sandt** (de), capitaine au 167e régiment d'infanterie, Toul.
Salmon-Legagneur (Paul), avocat à la Cour d'appel, 11 *bis*, rue Portalis, Paris, VIIIe.
* **Sasias** (Pierre), administrateur en chef des colonies, inspecteur des affaires administratives, Porto-Novo (Dahomey).
* **Schaudel** (Louis), receveur principal des douanes, membre de l'Académie de Stanislas, 43, rue Jeanne-d'Arc.
Schiff (Mathias), artiste-peintre, 32, rue Saint-Dizier.
Scheurer (Ferdinand), 21, rue de Turenne, Belfort.
* **Schmitt** (Ferdinand), rentier, 16, rue de Malzéville.
* **Schneider** (le docteur), médecin-inspecteur, directeur du service de santé du 20e corps d'armée, 13, rue de Boudonville.
* **Schwab** (Raymond), secrétaire-rédacteur du Sénat, 31, boulevard Saint-Jacques, Paris, XIVe.
* **Sechehaye** (Henri), avocat à la Cour d'appel, 1, rue de la Commanderie.

Digitized by Google

Seichepine, organiste et professeur de musique, Château-Salins (Lorraine).

* **Seillière** (le baron Léon), 41, avenue de l'Alma, Paris, VIII^e^.

* **Serrière** (le docteur Pol), licencié ès sciences, Foug.

* **Sibille** (l'abbé), curé de Saint-Julien-lès-Metz (Lorraine).

Simonnet (Henri), avocat à la Cour d'appel, chargé de cours à la Faculté de droit, 6, cours Léopold.

Simonin (Armand), avocat à la Cour d'appel, 174, avenue Victor-Hugo, Paris, XIV^e^.

* **Spéry** (Edmond), ingénieur agronome, élève à l'Ecole du Louvre, 3, rue de Navarre, Paris, V^e^, et 2, rue Jeanne-d'Arc, Verdun.

* **Spinette** (Ferdinand de), 2 *bis,* rue Bergnier, et à Sancy, par Audun-le-Roman.

Spire (Eugène), conservateur des hypothèques en retraite, 7, rue des Goncourt.

* **Staemmel** (l'abbé), chanoine titulaire de la Cathédrale, 27, cours Léopold.

* **Stainville** (M^me^ Henri), 2 *bis,* rue de la Craffe.

Steinheil, imprimeur-éditeur, 7, rue des Glacis.

* **Stoffiet** (Edmond), 80, rue de Laxou.

* **Terver** (Henri), chef d'escadron d'artillerie, 8, rue Cyfflé, Lunéville.

Thévenin (Armand), docteur ès sciences, assistant au Muséum d'histoire naturelle, 15, rue Joseph-Bara, Paris, VI^e^.

Thierry (le chevalier François de), capitaine de corvette, 1, via Santorio, Pola (Autriche).

Thiria (Michel), peintre-verrier, 50, place Saint-Louis, Metz.

* **Thiriot** (l'abbé G.), curé de Servigny-lès-Sainte-Barbe (Lorraine).

* **Thiriot** (Louis), notaire, 19, rue Levée-de-Breuil, Commercy (Meuse).

* **Thiriot** (Louis), artiste-peintre, Malzéville.

* **Thomas** (Alfred), architecte de la Ville de Nancy, 40, rue Michelet.

* **Thomas** (Amédée), ancien industriel, 25, rue du Faubourg-Saint-Jean.

* **Thomas** (Emile), ancien banquier, Longwy-Bas.

* **Thomassin** (l'abbé), curé-archiprêtre de la Cathédrale, 19, rue du Nord, Saint-Dié (Vosges).

* **Thouvenin** (Paul), Rosières-aux-Salines.

* **Thouvenin** (le docteur), maire de Vézelise.

Digitized by Google

* **Thouvenin** (le commandant Théophile), chef d'escadron du train territorial des équipages militaires, 36 *bis*, rue Grandville.
* **Tuffier** (Robert), 14, rue Saint-Dizier.

Vagner (l'abbé), chanoine prébendé de la Cathédrale, 6, rue du Manège.
* **Vagner** (Victor), libraire, 3, rue Raugraff.
★ **Vallin** (Gaston), 70, boulevard du Montparnasse, Paris, XIVe.
* **Velu** (Robert), 49, rue Cardinal-Mathieu.
* **Vesque** (Edmond), ancien pharmacien, 43, place de la Carrière.
* **Viansson-Ponté** (l'abbé Paul), curé de Haucourt, par Longwy-Bas.
* **Viard** (le baron Pierre), 5, avenue du Kursaal, Montreux (Suisse).
* **Vienne** (Roger de), ingénieur, 4, rue Villaret-Joyeuse, Paris.
Vienne (Maurice de), 6, rue d'Alliance.
Vilgrain (Louis), président de la Chambre de commerce, 35, rue de la Ravinelle.
Villain (François), ingénieur en chef des mines, président honoraire de la Société industrielle de l'Est, membre de l'Académie de Stanislas, 57, rue Stanislas.
* **Viller** (le docteur), Toul.
* **Vincent** (A.), entrepreneur de peinture, 82, rue du Faubourg-Stanislas.
Vogt (Henri), professeur à la Faculté des sciences, 29, rue du Grand-Verger.
* **Voinot** (le docteur), conseiller d'arrondissement, maire de Haroué.
* **Voirin** (L.), 39, rue des Vignes, Paris, XVIe.

* **Walbock** (l'abbé Louis-Gilbert), curé de Sailly-Achâtel, par Solgne (Lorraine).
* **Warren** (le comte Lucien de), ancien commandant d'artillerie, 19, place des Dames.
* **Wéber** (Félix), 50, Grande-Rue, Jarville.
Welschinger (Henri), membre de l'Institut, 15, rue de Vaugirard, Paris, VIe.
* **Wiener** (René), 34, rue de la Ravinelle.
* **Wolfram** (le docteur), conseiller intime de Gouvernement, directeur de la Bibliothèque de Strasbourg, 2, allée Spach, Strasbourg.

Digitized by Google

Xardel (René), avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier, ancien conseiller municipal, 18, rue Montesquieu.

* **Xardel** (Pierre), licencié en droit, 50, rue des Tiercelins.

* **Zeiller** (Paul), 47, rue Charles-Laffitte, Neuilly-sur-Seine (Seine).

Zeller (Gaston), diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie, 82, rue Lemerchier, Amiens (Somme).

Zilgien (le docteur), professeur agrégé à la Faculté de médecine, 4, rue Grandville.

* **Zivi** (Emile), 24, rue du Faubourg-Saint-Jean.

Digitized by Google

Membres correspondants

—

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims.

Juillac (le vicomte de), ancien officier supérieur, secrétaire de l'Académie de Toulouse (Haute-Garonne).

Lory, bibliothécaire-archiviste de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, Dijon.

Werveke (Van), secrétaire de la section historique de l'Institut Grand-Ducal, Luxembourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

PAGES

Le Fonds lorrain aux Archives de Vienne, par Maurice Dieterlen 5

La vie à la cour de Lorraine sous le duc Henri II (1608-1624), par Hippolyte Roy 53

L'art religieux dans l'arrondissement de Neufchâteau (Vosges), par François de Liocourt 207

Liste des Sociétés savantes et établissements en rapport avec la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain ..... I à VI

Liste des membres de la Société ..... VII à XLIII

PLANCHES ET DESSINS

PAGES

Le Palais ducal au XVII^e^ siècle. Gravure de Claude Deruet 56

Les parterres du Palais ducal, créés par Métezeau, architecte du roi. Gravure de Jacques Callot, datée du 15 octobre 1625. 60

L'art religieux dans l'arrondissement de Neufchâteau. — Aouze. Croix du village 211

Aroffe. Cuve baptismale 215

Attignéville. Croix du village (*d'après* Fontaine) 219

Attignéville. Croix de chemin (*d'après* Fontaine) 221

Autreville. Custode à l'église 227

Balléville. Croix dite de Solama 231

Digitized by Google

Barville. Croix du village 235
Bazoilles-sur-Meuse. Ciboire dans l'église..... 237
Beaufremont. Croix du village (*d'après* Fontaine)..... 241
Bulgnéville. Tombe de Jehan Marchant, curé..... ... 247
Certilleux. Pierre tombale 251
Châtillon-sur-Saône. Croix du village 257
Clérey-la-Côte. Pierre tombale 262
Courcelles-sous-Châtenois. Croix de chemin..... 265
Darney-aux-Chênes. Cloche..... 269
Dolaincourt. Croix devant l'église 273
Dommartin-sur-Vraine. Croix du village 277
Domremy-la-Pucelle. Statue de sainte Marguerite..... 280
Fréville. Pierre tombale 283
Gendreville. Croix du village..... 287
Gironcourt-sur-Vraine. Vierge à l'oiseau..... 291
Jainvillotte. Retable des douze apôtres..... 301
Lamarche. La Vierge et l'Enfant..... 307
Longchamps-sous-Châtenois. Cloche 313
Mont-lès-Neufchâteau. Pierre de dévotion dans le pavé de l'église..... 324
Morelmaison. Bénitier..... 326
Neufchâteau. Plan-croquis sommaire de l'église Saint-Nicolas. 329
Noncourt. Pierre tombale de François Monginot de Noncourt.. 343
Rebeuville. Croix (*d'après* Fontaine)..... 355
Robécourt. Cuve baptismale..... 361
Rouvres-la-Chétive. Le Sépulcre 371
Saint-Ouen. Croix (*d'après* Fontaine)..... 381
Saint-Remimont. Pierre tombale..... 387
Saint-Remimont. Autre pierre tombale..... 389
Thon (Petit-). Arbre de Jessé 401
Tilleux. Custode dans l'église..... 405
Tranqueville-Graux. Retable des douze apôtres 410
Vaudoncourt. Pierre tombale..... 407
Vrécourt. Pierre tombale..... 421
Vrécourt. Croix de cimetière..... 423

Nancy, imp. A. Crépin-Leblond, 21, rue Saint-Dizier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google